

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LUC FRANÇOIS
Chrysantenstraat 19
8400 OOSTENDE
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 80 Bijdragen

Paul GÉRIN

Chargé de cours à l'Université de Liège

PRESSE POPULAIRE CATHOLIQUE ET PRESSE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE EN WALLONIE ET A BRUXELLES

(1830-1914)

1975

EDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

COMITÉ DIRECTEUR
DU CENTRE
INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITÉ VAN HET
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

- R. DEMOULIN, Université de Liège, président
J. BARTIER, Université Libre de Bruxelles
H. HAAG, Université Catholique de Louvain
L. WILS, Katholieke Universiteit Leuven
E. WITTE Vrije Universiteit Brussel
R. VAN EENOO, Universiteit Gent, secretaris-penningmeester

LUC FRANÇOIS
Chrysantenstraat 10
8400 OOSTENDE

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 80 Bijdragen

Paul GÉRIN

Charge de cours à l'Université de Liège

PRESSE POPULAIRE CATHOLIQUE ET PRESSE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE EN WALLONIE ET A BRUXELLES

(1830-1914)

1975

EDITIONS NAUWELAERT'S
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

INTRODUCTION

Le présent travail se propose de mieux faire connaître le passé de la presse catholique et, d'une façon plus générale, de la presse belge.

Bien que limité à une presse particulière, il apporte de nombreux éléments pour la connaissance de l'histoire de l'information en ayant une vision globale des différents composants de l'information écrite dans la mesure du possible et dans les limites mêmes du sujet traité. Toute étude historique de la presse débouche inévitablement sur la société parce que la presse est à la fois un produit de la société et un élément important de l'évolution de celle-ci.

La présente étude est donc aussi en partie une étude de la société belge et plus particulièrement de la société catholique d'avant 1914. Ce travail est un volet important de l'étude de l'action et de la pensée sociales des catholiques avant 1914. Il expose et explique la mise sur pied d'une presse destinée aux classes laborieuses et à leur éducation.

Ce travail débouche inévitablement sur la connaissance des individus et des groupes qui ont institué cette presse particulière. Toute cette étude suivra donc le mouvement de balancier entre la société et la presse.

La distinction entre la presse populaire catholique et la presse démocratique chrétienne résulte de l'observation stricte des faits. Deux grandes tendances se sont exprimées chez les catholiques dans la fondation de journaux destinés au monde du travail.

Certains catholiques ont voulu une presse particulière pour le peuple et ont organisé une presse spécialement pour la masse laborieuse jusqu'en 1914, en fonction de son émancipation, de l'Eglise et du parti catholique.

Par presse populaire, nous entendons donc la presse destinée au peuple, d'une façon très large.

La presse populaire catholique marque une étape importante dans la « popularisation » de l'information, qui est le moyen pour certains de diffuser plus largement un enseignement religieux, social et politique. Elle doit participer, selon l'optique du catholicisme social, — et dans une certaine mesure du catholicisme politique, — à l'éducation de ceux qui ne lisent pas la grande presse quotidienne.

Dès l'apparition d'une démocratie chrétienne suffisamment

dynamique, s'est créée une presse qui, de 1889 à 1914, a voulu exprimer la démocratie chrétienne et concourir de ce fait à l'instruction et à la participation politique et sociale de tous dans la construction d'une cité chrétienne. La presse démocrate chrétienne est politique *lato sensu* dans sa finalité. Comme telle, elle devient une institution de démocratie politique. Elle constitue une étape nouvelle dans l'histoire de l'information parce qu'elle correspond à une démocratisation de la presse. D'une part, la même information est destinée à tous, d'autre part, cette presse nouvelle veut se hisser au niveau de la grande presse dans le contrôle critique de la société et du pouvoir.

Ceci explique le plan que nous avons adopté. Dans une première partie, nous traitons de la presse populaire catholique; dans une deuxième partie, de la presse démocrate chrétienne.

La presse populaire catholique répond à deux grands moments de notre histoire. Grâce à elle, dans un premier temps, des catholiques se sont efforcés de tirer le maximum de possibilités de la liberté pour trouver une réponse à la situation nouvelle créée par le mouvement libéral dans la vie sociale et politique. Dans un deuxième temps, ils ont fait face à des exigences de plus en plus grandes de la démocratie sociale et politique.

La deuxième partie de ce travail est consacrée à la presse démocrate chrétienne.

Nous envisageons d'abord les possibilités et les exigences que rencontre cette presse. Nous étudions ensuite les grands journaux démocrates chrétiens.

Dans un chapitre intitulé « Une presse démocrate chrétienne? », nous étudions les journaux catholiques sociaux qui se sont adaptés aux idées démocratiques en restant fidèles à une idéologie sociale traditionnelle et par conséquent respectueux de celle-ci. Pour beaucoup de leurs contemporains, ils font figure de démocrates chrétiens parce que généralement ouverts aux idées nouvelles et souvent, ils sont présentés comme tels.

Les journaux qui se présentent comme démocrates chrétiens, qui sont considérés comme tels par l'opinion catholique et par les évêques, qui sont acceptés comme tels par les démocrates, font l'objet de deux chapitres particuliers. Etant donné que, dans une certaine mesure, les journaux de Wallonie ont déjà participé à l'élaboration d'une culture wallonne, il était logique de les distinguer.

A côté et à partir de la presse authentiquement démocrate chrétienne s'est développée une presse qui ne lui appartient plus

au sens strict. Nous évoquons ce phénomène dans un chapitre consacré aux dérivations de la presse démocrate chrétienne.

Nous consacrons un chapitre à la mythologie démocrate chrétienne, c'est-à-dire à la connaissance des personnages et des pays « fabuleux » de la démocratie chrétienne. Car l'originalité de la démocratie chrétienne du début du siècle ne réside pas uniquement dans une doctrine et une action nouvelles mais aussi dans le culte des héros. C'est dans la conclusion que nous comparons les deux presses.

* * *

Nous ne voulons pas vider la question de savoir ce qu'est un journal catholique. D'autres historiens se sont efforcés d'y répondre¹. Il est évident que les journaux étudiés appartiennent par leurs caractères externes et internes à la presse catholique selon la définition proposée par Jacqueline et Philippe Godfrin. Nous montrons d'ailleurs que certains d'entre eux n'en sont pas ou sont en voie de ne plus l'être : en 1848, le *Bon homme Richard* de Würth ou à la fin du 19^e siècle, le *Démocrate* de Verviers ou mieux encore *L'Avant-Garde* de Liège, le *Devoir* et *Le Démocrate chrétien* de Bruxelles.

Notre étude se limite à la presse d'information générale. La presse spéciale : uniquement syndicale, mutualiste, coopérative et autre, n'a donc pas fait l'objet de nos recherches, étant donné que par sa finalité, elle se limite à un aspect de l'action. De même, nous n'avons pas étudié la presse qui, émanant d'une société locale, n'est destinée qu'au cercle étroit de ses membres.

Le cadre géographique de cette étude se définit par l'implantation, l'impression ou la diffusion de la presse d'expression française. En fait, c'est Bruxelles et son agglomération, le Brabant wallon et les provinces wallonnes.

1830 est le terme chronologique initial de cette étude parce que les événements politiques de cette époque ont consacré la liberté de presse, d'une part, et que, d'autre part, la société issue des révolutions politiques et industrielles est nouvelle dans ses structures.

1914 est un terme chronologique commode et valable. En 1914,

¹ R. AUBERT, *Comment étudier l'histoire d'un journal catholique*, dans *Colloque Sources de l'histoire religieuse de la Belgique* (Bruxelles, 30 nov. - 2 déc. 1967). *Epoque contemporaine* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahiers, 54), Louvain-Paris, 1968, p. 70-71. — J. et Ph. GODFRIN, *Une centrale de presse catholique. La maison de la bonne presse et ses publications*, Paris, 1965, p. 1 à 5.

les jeux sont faits. Tant sur le plan de la presse que de l'action et la pensée sociales catholiques, ce que nous connaissons après cette date s'explique par tout ce qui s'est passé entre 1830 et 1914.

* * *

Faire l'histoire de la presse écrite du 19^e siècle est malaisé. Nous n'avons pas disposé en suffisance de répertoires de presse permettant de recouvrir chronologiquement et géographiquement le champ de notre enquête. Dans ce cas, il a fallu procéder empiriquement en recourant aux collections existantes et à tous les documents possibles. Des collections entières de journaux sont disparues, notamment pour la région de Charleroi¹.

Fort heureusement, des numéros épars, conservés dans certaines bibliothèques ou dans des fonds d'archives, nous donnent pratiquement un échantillonnage suffisant et significatif. Celui-ci nous permet de clore des recherches très longues puisqu'elles ont été jusqu'au dépouillement exhaustif et critique de tous les documents trouvés tant imprimés que non imprimés.

Nous n'avons pas systématiquement fait de relevés quantitatifs et de mise en valeur du contenu.

La longue expérience de travaux sur la presse nous permet de dire que c'eût été un travail trop vaste qui, dans les cadres géographique et chronologique choisis, eut dépassé nos possibilités physiques.

Ce ne sont cependant pas des impressions personnelles qui sont à la base des constatations et des conclusions mais bien l'observation rigoureuse et l'interprétation objective du document.

La sémantique apporterait beaucoup à l'étude du passé de la presse mais, pour ce faire, une répartition des tâches s'impose.

* * *

Aucun des journaux étudiés ne possède en propre d'archives. Il faut pallier cette carence par le dépouillement exhaustif de la presse et par le recours à d'autres sources documentaires.

¹ « Nulle part à notre connaissance, à quelques rares exceptions près, il n'existe de collection tant soit peu complète d'un seul journal paru à Charleroi, sauf quelques publications récentes. Rien non plus dans nos bibliothèques publiques ou dans les archives de la ville » constate D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi depuis 1821*, dans *Art et Sport*, Charleroi, le 20 juin 1897.

Mais tout n'est pas encore dit pour autant. Si les relations de la presse avec le pouvoir épiscopal, avec le pouvoir politique ont pu être établies avec assez de précision, il n'en est pas de même avec le pouvoir financier.

Tout en situant les liens qui unissent les journaux à leurs pourvoyeurs, nous ne connaissons qu'exceptionnellement et sporadiquement la part de ceux-ci dans le financement¹.

Nous connaissons donc mal la vie de l'entreprise qu'est tout journal. Nous connaissons imparfaitement les conditions matérielles de fabrication et de travail. Il nous arrive cependant d'en parler dans les lignes consacrées à la presse démocrate chrétienne.

Il est fort difficile de connaître l'équipement en machines de composition et d'impression des journaux et, par conséquence, de situer l'importance technique de chacun d'entre eux.

Il existe trop peu de travaux sur les moyens techniques et tous restent dans les généralités²; le recours aux sources imprimées s'est avéré tout aussi décevant³. Les quelques renseignements que nous avons réunis sur le *Bien du Peuple*, la *Dépêche* et le *Pays Wallon* sont à ce point de vue, excessivement précieux.

Ceci dit, nous pensons cependant répondre aux buts poursuivis en nous efforçant de présenter une histoire de la presse qui tient compte à la fois de l'évolution de la société politique, culturelle et religieuse en même temps que de l'évolution des perfectionnements techniques.

* * *

Nous voudrions par ce travail rendre hommage à notre maître Monsieur Robert Demoulin, professeur à l'Université de Liège, et le remercier pour ses conseils et ses encouragements.

Nous remercions aussi notre femme, nos amis et nos collègues qui nous ont aidé à des titres divers à élaborer ce livre.

Nous remercions les archivistes qui n'ont pas hésité à nous consacrer un temps précieux : Mesdames M.-R. Desmed-Thielemans,

¹ Voir aussi le témoignage de M. GIELEN-VERHOEVEN, *Une source pour l'histoire de la presse catholique avant 1914. Les papiers Schollaert-Helleputte*, dans *Colloque « Sources de l'histoire religieuse de la Belgique »* (Bruxelles, 30 nov. - 2 déc. 1967) ..., p. 89.

² Voir notre bibliographie. — J.L. PERQUY, *La typographie à Bruxelles au début du XX^e siècle*, Bruxelles-Paris-Leipzig, 1904 est décevant, même pour Bruxelles.

³ Les revues professionnelles que nous citons dans notre bibliographie apportent trop peu d'éléments.

A.-M. Pagnoul, D. Vanderveeghde, des Archives générales du Royaume ; Messieurs A. Deblon, de l'Evêché de Liège ; l'abbé J. Dumoulin, de l'Evêché de Tournai ; G. Hansotte, des Archives de l'Etat à Liège ; le chanoine E. Koninckx, de l'Evêché de Liège ; le chanoine A. Lanotte, de l'Evêché de Namur ; E. Tellier, des Archives de l'Etat à Huy ; l'abbé Van de Wiele, de l'Archevêché de Malines-Bruxelles.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu mettre à notre disposition leurs archives : Madame M.-A. Breuls de Tiecken, Monsieur l'Avocat Paul Delbouille, Monsieur Hadelin Desclée, Madame Falise, le R.P. Emile Hanquet, Madame Albert Houtart, la comtesse Viviane de Villermont et nos amis Hubert Dewez et Jacques Wynants.

Merci aussi à MM. Lionel Bertelson, du Musée Bertelson ; Marc Delforge, directeur de *Vers L'Avenir*, Lorfèvre et J.-M. Nossin, du Musée international de la Presse.

Merci aussi à Messdames S. Ancion-Hannon et R. Davister et à tous ceux qui nous ont aidé dans la préparation de ce travail.

SIGLES UTILISÉS

A.E.	Archives du Ministère des Affaires étrangères
A.E.L.	Archives de l'Evêché de Liège
A.E.N.	Archives de l'Evêché de Namur
A.G.R.B.	Archives générales du Royaume
A.S.V.	Archives de la Société de St-Vincent-de-Paul
B.R.	Bibliothèque royale
Bull.	Bulletin
C.I.H.C.	Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine
coll.	collection
GE.	Gesù à Bruxelles
MF	microfilm
M.I.P.	Musée international de la presse
Pap.	papiers
R.B.H.C.	Revue belge d'histoire contemporaine
R.B.P.H.	Revue belge de philologie et d'histoire
Sch.H.	Schollaert-Helleputte

PREMIERE PARTIE

LA PRESSE POPULAIRE CATHOLIQUE

CHAPITRE I

POSSIBILITES ET EXIGENCES DE LA LIBERTE

1. Une liberté de presse. Pourquoi? Pour qui?

Au lendemain de la révolution belge, des catholiques ultramontains très sensibles à l'existence d'une presse qu'ils jugent « impie et licencieuse » suggèrent de répandre de « bons ouvrages, de bons journaux »¹.

Tout en admettant la liberté de la presse, ils en craignent l'abus, tel qu'il se pratique, selon eux, chez les libéraux²; c'est la distinction classique entre l'intolérance dogmatique et la tolérance civile.

Pour préserver la religion, ces catholiques ultramontains en viennent très souvent à concevoir une politique antilibérale sur le plan des principes³, rompant ainsi avec l'unionisme. Dans la suite, la politique antilibérale s'exercera sur le plan de l'action. Au départ, le réflexe religieux engendre un réflexe politique, par après le réflexe politique précède le réflexe religieux et, dans la mesure où le réflexe politique est lui-même issu d'un réflexe social, il en porte la marque.

Parallèlement à l'intervention de l'Etat que certains réclament très tôt dans ce domaine, les évêques défendent, sous peine de péché mortel, « d'imprimer, de vendre, de colporter, de distribuer tous livres, journaux, revues, feuilles périodiques, contraires à la foi ou aux mœurs, sous quelque dénomination ou format que ce soit »⁴.

La notion « foi et mœurs » était en réalité très large. C'était « la religion catholique, soit dans ses dogmes, ses preuves, son autorité,

¹ *Journal historique et littéraire*, 1834, t. I, p. 26. *De la lecture des bons livres. Le Journal historique ...* était dirigé par Pierre Kersten dont on connaît les opinions ultramontaines. Cfr F. MAGNETTE, *Pierre Kersten, 1789-1865, essai d'étude sur un grand patriote et publiciste wallon*, dans *La Vie Wallonne*, 1931, t. 130, p. 421-437 et t. 131, p. 474-482.

² V. DECHAMPS, *Sur les abus de la presse et leurs remèdes. Conférences prêchées à la cathédrale de Liège pendant l'Automne 1843 suivies de l'instruction pastorale de l'épiscopat belge sur les mauvais livres*, Liège (1843), p. 10. — A. CORDEWIENER, *Attitudes des catholiques et de l'épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843)*, dans *R.B.H.C.*, 1970, t. II/1, p. 32, décrit l'attitude de Mgr Van Bommel, évêque de Liège, face à cette question en 1837.

³ En 1837, ils exigent du gouvernement l'interdiction de la vente des mauvais livres et journaux (*Journal historique et littéraire*, 1 mars 1837, t. III, p. 537-541, *Du commerce des mauvais livres en Belgique. Devoir du gouvernement*).

⁴ V. DECHAMPS, o.c., p. 137.

sa hiérarchie, son chef ou ses ministres, soit dans sa morale, sa discipline ou ses pratiques »¹. C'était, en d'autres termes, vouloir de la part d'un Etat nouveau le maintien des prérogatives accordées à l'Eglise dans la société d'ancien régime.

Dès ce moment aussi, on fait de la question de la presse une question sociale parce que la « mauvaise presse » sape « les bases mêmes de toute société, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, le dogme de la Providence et jusqu'à la Divinité (...) »². La « mauvaise » presse enseigne à l'homme « de chercher son bien-être partout où il le trouve; que ce qui lui plaît est toujours honnête et que le vice qui promet le bonheur n'est plus vice mais vertu »³.

Commentant ce texte, le Père Dechamps, futur cardinal archevêque de Malines⁴, dira : « Jamais le roman n'a été systématiquement, comme il l'est de nos jours, un instrument de doctrines anti-sociales, anti-chrétiennes. La base de la société, la famille y est attaquée dans son principe : le mariage (...) »⁵.

Très tôt, le 20 avril 1835, dans la paroisse Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, des catholiques mettent sur pied une société pour la propagation des bons livres⁶. Le Père Boone⁷ en est la cheville ouvrière; il crée d'autres sections⁸. Des bibliothèques sont établies afin de suppléer les bibliothèques publiques qui ne sont pas, selon les catholiques, nécessairement de bonnes bibliothèques⁹.

On prévoit la création de bibliothèques parallèles. L'une « destinée aux classes pauvres (...) composée d'ouvrages en tous genres à la

¹ *Ibid.*, p. 78-79. — Instruction pastorale sur la presse et les mauvais livres publiée le 5 août 1843 par l'épiscopat belge, cfr *Lettres pastorales des évêques de Belgique 1800-1950. Classement et étude analytique des documents. L. III. Archiépiscopat du Cardinal Sterckx (1831-1867)*, (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Centre international d'études de la formation religieuse), Bruxelles, s.d., t. II, p. 126-129.

² V. DECHAMPS, o.c., p. 121-122.

³ *Ibid.*, p. 125.

⁴ Sur Victor Dechamps (1810-1883), cfr M. BECQUÉ, *Le Cardinal Dechamps*, Louvain, 1956, 2 t.

⁵ V. DECHAMPS, o.c., p. 15.

⁶ *Journal historique et littéraire*, 1835, t. II, p. 52.

⁷ Jean-Baptiste Boone (1794-1871), jésuite, a écrit notamment: *Sur la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux. Observations adressées par un prêtre confesseur de la ville de Liège à tous ceux qui tiennent aux principes de la foi et des mœurs*, Liège, 1841 et *Les mauvais livres, les mauvais journaux et les romans avec un catalogue de mauvaises publications périodiques et de mauvais livres et une liste de romanciers du jour*, 4^e éd., Bruxelles, 1843. — Cfr Notice sur le P. Boone dans *Coll. de Précis historiques*, 1871, p. 101-102.

⁸ A Bruges, à Gand notamment (*Journal historique et littéraire*, 1835, t. II, p. 162; *Id.*, 1 mai 1839, p. 40). — La circulaire de l'évêque de Bruges du 27 mars 1856 annonçait l'érection canonique de l'Archiconfrérie pour la distribution des bons livres (*Lettres pastorales* ..., t. II, p. 131).

⁹ V. DECHAMPS, o.c., p. 37.

portée de la classe ouvrière », l'autre destinée « aux classes moyennes et supérieures », composée « d'ouvrages en un mot (sic) traitant de toutes les connaissances humaines »¹. Nous ignorons si ces projets furent réalisés complètement².

Une Association de St-Joseph pour favoriser les publications périodiques, les livres et les bibliothèques est mise sur pied à Liège en 1845³ et une Société St-Charles-Borromée est établie dans ce but en 1857 à Tournai⁴.

Il y a eu divergence jusque vers 1840 parmi les catholiques sur l'urgence à organiser une presse et sur le sens à donner à cette presse⁵. En réalité, cette divergence est parallèle à l'attitude prise par les catholiques en matière scolaire, entre 1842 et 1850. Dans un même souci d'assumer l'enseignement, les attitudes ont varié selon les hommes et selon les époques, à la fois sur le rôle que l'Etat devait laisser à l'Eglise en cette matière et sur l'attitude à prendre par l'Eglise. Après avoir vainement essayé d'obtenir de l'Etat, par le biais de l'instruction publique, une présence de l'Eglise dans la société nouvelle, l'Eglise a organisé son enseignement propre au nom de la liberté. De même, dans le domaine de la presse, après avoir essayé vainement d'obtenir la limitation légale de la liberté de la presse pour mieux réprimer ce qu'elle considérait comme excès, l'Eglise belge mettra sur pied sa propre presse en réprouvant parfois publiquement une certaine presse⁶.

¹ *Journal historique et littéraire*, 1835, t. II, p. 52.

² A Bruxelles, la Bibliothèque gratuite des bons livres fonctionna pendant de nombreuses années (cfr *Almanach populaire belge pour 1867* ..., Bruxelles, 1867, p. 175).

³ *Gazette de Liège*, 23-24/VIII/1845, p. 1, *Organisation catholique contre la mauvaise presse*, et le mandement de Mgr Van Bommel, évêque de Liège, du 22 juillet 1845 (*Lettres pastorales* ... *L. III*, t. II, p. 135).

⁴ La Société St-Charles-Borromée voulait surtout lutter contre la « mauvaise presse à bon marché », cfr *Pap. Villerron*, II E 5, Tournai, 2/XII/1861, circulaire envoyée par le comte de Nédonchel aux membres des conférences de Tournai. Le comité de cette Société avait fondé le journal *Le Belge* qui comptait 3000 abonnés en 1867 (cfr *Assemblée générale des catholiques de Belgique*, 1867 ..., t. II, p. 206). — Sur *Le Belge*, cfr J. LECLERCQ-PAULISSEN *Contribution à l'histoire de la presse tournaise depuis ses origines jusqu'en 1914* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahiers, 6), Louvain-Paris, 1958, p. 34-35. — Sur le comte Georges de Nédonchel (1813-1901), cfr *La noblesse belge. Annuaire de 1940-1941. Première partie*, Liège, 1941, p. 38-39.

⁵ A. CORDEWIENER, o.c., p. 27-43.

⁶ En 1857, Mgr de Montpellier, évêque de Liège, subordonne la lecture du quotidien libéral *Le journal de Liège* à une autorisation préalable (*Lettres pastorales* ..., *Livre III* ..., t. II, p. 136).

2. Une presse populaire?

Créer et faire vivre une presse à bon marché et non politique, — spécialement destinée au peuple, — n'est pas facile.

A Liège, Joseph Demarteau lance, le 21 septembre 1848 les *Nouvelles du Jour*, à un centime le numéro. C'est un quotidien de petit format qui reproduit uniquement les nouvelles et annonces de la *Gazette de Liège*¹. Ce fut un succès puisque le journal vécut jusqu'au début du 20^e siècle, sous ce titre et en doublure sous d'autres titres². La question se pose cependant de savoir s'il était payé par ses lecteurs, par des bienfaiteurs, ou même s'il n'émergeait pas au budget de la *Gazette de Liège*. Nous ne pensons pas qu'à l'origine, il ait récolté par lui-même suffisamment d'argent. L'échec essuyé par le professeur Würth qui avait tenté, presque à la même époque, la publication d'un journal populaire, *Le Bon homme Richard, journal hebdomadaire des classes ouvrières, de l'émancipation intellectuelle et du progrès par les voies pacifiques et tout à fait en dehors de la politique haineuse*, nous paraît éloquent³.

A Liège encore et à Tournai, dès 1861, les sociétaires de Saint-Vincent-de-Paul⁴ entrevoient la nécessité de propager parmi leurs patronnés une presse populaire. A cet effet, les sociétaires de Liège⁵ distribuent chaque semaine aux familles pauvres visitées deux périodiques français: les *Petites Lectures*⁶ et le journal de l'*Ouvrier* dont l'esprit est « contre-révolutionnaire »⁷.

¹ A. CORDEWIENER, *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 71), Louvain-Paris, 1972, p. 57, 257-258; P. GÉRIN et M.L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 65), Louvain-Paris, 1971, p. 13, 421-422.

² Voir plus loin p. 50.

³ A. CORDEWIENER, o.c., p. 154-156, 212-216.

⁴ Sur cette société établie en Belgique dès 1843, cfr P. GÉRIN, *Sociaal-katholieke verenigingen voor de arbeiders*, p. 230-236, dans *150 jaar Katholieke arbeidersbeweging in België, 1789-1939. Eerste Deel*, Bruxelles, 1963.

⁵ Archives de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, *Assemblée générale des conférences du Brabant des conseils centraux tenue à Bruxelles le 27 juillet 1862*, Bruxelles, 1862, p. 23.

⁶ Les *Petites lectures illustrées* étaient publiées à Paris, quand E. HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, 1866, p. 561, en fait état, il range cet organe sous la rubrique « Education. Moralisation. Journaux de la famille. Economie domestique » avec la mention « 15^e année ». Ce journal tirait à 125.000 exemplaires en 1869 et n'était pas engagé (*Histoire générale de la presse française*, t. II, Paris, 1969, p. 356).

⁷ *L'Ouvrier* venait également de France. C'était une feuille hebdomadaire illustrée, paraissant tous les samedis depuis mai 1861 (E. HATIN, o.c., p. 571) et qui cessa en 1870; l'abbé de Geslin, vicomte de Kersollon, missionnaire apostolique, en était le directeur. Bien connu par l'élite des catholiques de Belgique, l'abbé de Geslin était parvenu, grâce à ses amis belges, à répandre cet hebdomadaire populaire dans toute la Wallonie. Voir à

Certains catholiques collaborent avec les libéraux pour diffuser une presse populaire non politique. A Bruxelles, le *Journal de l'Ouvrier* voit le jour le 30 septembre 1860¹. A ses débuts, le *Journal de l'Ouvrier* est un hebdomadaire dominical. Sa devise est : « Intérêts matériels et moraux. Travail, ordre, conduite ». Son programme : « Travailler au bien-être matériel et moral de l'ouvrier, l'éclairer sur ses véritables intérêts, lui procurer le dimanche quelques lectures agréables et instructives, voilà notre but ».

« Voici notre profession de foi : le *Journal de l'Ouvrier* s'abstiendra de toute politique militante, à moins que les intérêts professionnels n'y soient intimement liés (...) »².

Le *Journal* veut montrer aux ouvriers combien leurs intérêts se confondaient avec ceux des chefs d'industrie ; il se propose d'établir entre les ouvriers et les patrons des rapports réciproques de bienveillance, de franchise et d'équité. Il veut lutter contre l'ignorance, l'imprévoyance et l'intempérence de l'ouvrier³ ; il demeurera fidèle à son programme⁴.

Bien que destiné aux ouvriers, le *Journal de l'Ouvrier* est envoyé d'abord aux chefs d'industrie et aux patrons qui sont priés d'en donner communication à leurs chefs d'atelier ou contremaîtres et ouvriers. L'accueil que lui réservent les patrons, les chefs d'exploitations industrielles, les administrateurs publics est d'ailleurs chaleureux⁵.

J. Dauby était à la fois le rédacteur en chef et le directeur du *Journal*⁶.

ce sujet Pap. Villermont, II G 17, Louvain, 18 juillet 1864, X. Van Elewijck au comte de Villermont. — Ce journal était recommandé particulièrement « aux chefs de fabriques et d'ateliers, aux associations ouvrières (...) » (cfr p. ex. Coll. *Précis historiques*, février 1865, p. 132, *Bulletin bibliographique*). Sur l'*Ouvrier* et son comité de rédaction, cfr J. B. DUROSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France, 1822-1870*, Paris, 1951, p. 585, 687-690.

¹ On avait déjà imprimé un numéro spécimen le 2 septembre 1860. — Le bureau du journal se trouvait rue Notre-Seigneur 18, à Bruxelles, puis fut transféré rue Hydraulique le 12 mai 1861, puis, le 11 mai 1862, le bureau du journal s'installa chaussée d'Etterbeek, 162, à Bruxelles. Sur ce journal, cfr A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914) A-K* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 42), Louvain Paris, 1965, p. 456-457.

² *Journal de l'Ouvrier*, 2/IX/1860, p. 1, *Aux lecteurs*.

³ *Journal de l'Ouvrier*, 11/I/1863, p. 1, *A nos lecteurs*, J. Dauby.

⁴ P. ex. les articles intitulés : *De la valeur du travail* (2/IX/1860 et n° sv.); *Les livrets ouvriers* (*ibid.*); *Ce qu'on gagne à être humble. Parabole ouvrière* (14/X/1860, p. 2-3); *Acte de probité* (*ibid.*, p. 3); *Maximes et conseils* (*ibid.*, p. 4).

⁵ *Journal de l'Ouvrier*, 30/IX/1860, p. 1.

⁶ Jean-François-Joseph Dauby, né à Bruxelles le 21 octobre 1824, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 5 février 1899. Il débute comme typographe, devient successivement commissaire, secrétaire et président de l'Association typographique de Bruxelles (du 18 décembre 1857 au 21 juin 1860). En 1858, il est poursuivi avec plusieurs administrateurs

Qui soutient le *Journal de l'Ouvrier*? En parcourant ce périodique, on décelle des passages laudatifs à l'égard de certaines personnes. Il est certain que cette feuille a bénéficié de l'appui des bourgmestres de Bruxelles, Charles de Brouckère¹ et André Fontainas², et surtout du baron Gaston de la Rousselière³.

En considérant la correspondance adressée au journal par les lecteurs, on peut conclure que l'aire d'extension du journal se situe surtout dans les régions de Bruxelles, Liège, Mons et Tournai⁴, soit donc dans les régions industrialisées du pays.

Ce périodique inculque à l'ouvrier une attitude respectueuse à l'égard du patron: « (...) Nous dirons toujours à l'ouvrier: Aime et respecte ton patron, sers-le fidèlement, car tu sers ta propre cause; ne néglige pas ton travail pour te livrer à quelque dégradant plaisir (...) »⁵.

En août 1862, le *Journal de l'Ouvrier* s'adresse tout particulièrement aux ouvriers borains afin qu'ils se méfient de ceux qui, sous prétexte d'union, de solidarité, de droit au travail, leur « prêchent sinon la révolte (...) du moins la zizanie (...) »⁶.

Il semble que ce journal ait dû cesser faute de fonds. A partir du 1^{er} juin déjà, le journal ne parut plus toutes les semaines mais tous les quinze jours⁷.

Le *Journal de l'Ouvrier* n'est pas, *stricto sensu*, un journal populaire catholique. Néanmoins, il est soutenu par certains catholiques

de l'Association pour avoir provoqué la mise à l'Index de plusieurs imprimeries qui ne voulaient pas adopter le nouveau tarif. En 1888, il est nommé administrateur-régisseur du *Moniteur belge* (cfr *Pap. Delmer, Carnet 1897-1899*, note du 7 février 1899 et *La Fédération typographique belge*, 1 mars 1899, p. 4, c. 3).

¹ Charles de Brouckère (1795-1860), bourgmestre de Bruxelles de 1848 à 1860. — *Journal de l'Ouvrier*, 7/X/1860, p. 1, *De la nécessité de l'institution d'un conseil de prud'hommes à Bruxelles*.

² André Fontainas (1807-1863), bourgmestre de Bruxelles de 1860 à 1863, ancien avocat, ancien bâtonnier. — *Journal de l'Ouvrier*, 6/I/1861, p. 2. — « (...) Quelques-uns insinuent que nous sommes l'agent du gouvernement ou tout au moins de M. le bourgmestre de la Capitale, parce que ce magistrat veut bien nous honorer de sa bienveillante amitié, chose dont nous sommes fiers (cfr *Journal de l'Ouvrier*, 18/V/1862, p. 1, *Avis à nos lecteurs*, J. Dauby).

³ *Id.*, 30/IX/1866, p. 159, *Actes de bienfaisance pendant l'épidémie*. Le baron Gaston de la Rousselière-Clouard né le 7 juillet 1842 avait épousé à Bruxelles, le 10 juin 1867, la comtesse Louise de Robiano (*La noblesse belge. Annuaire de 1897, 1^{re} partie*, Bruxelles, 1897, p. 2070 et *Id.* ... 1913, Bruxelles, 1913, p. 68).

⁴ *Id.*, 14/VI/1863, p. 95, *Correspondance*.

⁵ *Journal de l'Ouvrier*, 5/I/1862, p. 1, *A nos lecteurs*.

⁶ *Id.*, 25/VIII/1862, p. 49-51, *Aux ouvriers borains*.

⁷ *Id.*, 18/V/1862, p. 1, *Avis à nos lecteurs*, J. Dauby. — *Id.*, 1/VI/1862.

comme le baron de la Rousselière et Edouard Ducpétiaux. Les catholiques en général lui réservent un très bon accueil¹.

Le *Journal* répond d'ailleurs aux désirs intimes des catholiques sociaux de l'époque qui veulent éduquer l'ouvrier en lui prêchant la tempérance et la prévoyance. Jamais il ne prend position contre les catholiques, il se veut « en dehors de l'action des partis »². Cependant, il ouvre ses colonnes pour accueillir avec bienveillance les échos de l'assemblée générale des catholiques réunis à Malines en 1863³. A travers J. Dauby, rédacteur en chef du *Journal de l'Ouvrier*, on sent nettement l'influence d'Edouard Ducpétiaux⁴.

Dans l'esprit et dans la ligne du *Journal de l'Ouvrier* de J. Dauby édité à Bruxelles, il faut citer *Le Dimanche*⁵ qui naît à Liège le 12 avril 1863. Guillaume Carmanne en est l'imprimeur et l'éditeur⁶. Cet hebdomadaire est distribué gratuitement à des familles « qui ne sont point en position d'avoir un autre journal »⁷. Il est destiné « à établir une communion plus étroite, une solidarité plus intime, une fraternité plus touchante, une égalité plus saine entre l'ouvrier et les autres classes de la société parvenues par leur travail personnel ou celui de leurs aïeux à l'aisance, à la culture de l'esprit et à l'épanouissement harmonique des facultés dont la Providence a gratifié la créature ».

Tout en n'étant pas officiellement catholique, ce journal veut éduquer le travailleur en lui rappelant « que l'homme ne vit pas seulement de pain, selon la parole du divin Maître (...) »⁸.

Bien qu'il soit soutenu par l'ancien bourgmestre libéral Neuville

¹ A telle enseigne que la Fédération des sociétés ouvrières catholiques éditant en 1867 un *Almanach populaire belge pour 1867* publie une série de textes signés J. Dauby et de nombreux extraits du *Journal de l'Ouvrier* et du *Dimanche*.

² *Journal de l'Ouvrier*, 8/I/1865, p. 1, *A nos lecteurs*.

³ *Id.*, 23/VIII/1863, pp. 129-130, *Chronique*.

⁴ Dans une lettre au P. van Caloen, octobre 1872, Madame Ducpétiaux disait que son mari s'était beaucoup occupé de Dauby, « fort influent parmi les ouvriers » (*Pap. van Caloen*, F. 13/8). — A partir de 1867, Ducpétiaux confie à Dauby la rédaction de la chronique d'économie sociale dans la *Revue générale*. Sur Edouard Ducpétiaux, e.a. : E. RUBBENS, *Edouard Ducpétiaux (1804-1868)*, Louvain, 1932 et 1934, 2 t. et *Biographie nationale*, t. 32 col. 154 à 176, notice de R. Aubert.

⁵ *Journal de l'Ouvrier*, 17/V/1863, pp. 73-74, *Chronique*, salue avec joie ce nouveau venu. — Sur *Le Dimanche*, cfr P. GÉRIN et M.L. WARNOTTE, o.c., p. 23, 230.

⁶ Guillaume Carmanne, imprimeur (1811-1874), cfr *Bibliographie nationale*, t. I, 1886, p. 196.

⁷ *Le Dimanche*, 19/IV/1863, p. 5. — En 1865, le sous-titre est « La feuille de l'Ouvrier ». Nous n'avons pas trouvé de numéro de ce journal après le 30 décembre 1865. — Selon la *Bibliographie nationale*, t. III, p. 13, il aurait été publié jusqu'en 1866.

⁸ *Le Dimanche*, 26/IV/1863, p. 10-11-12.

qui y collabore par ailleurs¹, ce journal n'est absolument pas anti-clérical ou hostile à la religion. Comme tel, il est d'ailleurs largement accepté et soutenu par les catholiques sociaux².

Le même phénomène d'une presse populaire à laquelle collaborent libéraux et catholiques se rencontre à Verviers où depuis le 31 mars 1850 paraît une *Feuille dominicale ou Journal des Travailleurs*³.

Après les Congrès de Malines de 1863 et de 1864, une presse populaire spécifiquement catholique apparaît, se situant dans l'effort général d'organisation d'une presse catholique. Avant cette époque, certains catholiques, conscients de la nécessité d'une éducation populaire par la presse, ont fait usage soit de journaux catholiques français ou bien même de journaux destinés à la classe ouvrière mais qui n'étaient pas exclusivement l'œuvre de catholiques.

Au cours de cette première étape, la presse authentiquement catholique et belge pour le peuple consiste en « diminutifs ». La presse populaire comme telle est une formule qui n'a pas été créée par le milieu catholique belge mais qui est très vite considérée par certains comme la formule idéale pour mieux atteindre le peuple.

Déjà cependant l'ambiguité existe sur ce que peut être une presse catholique destinée au peuple : bouture d'un grand quotidien catholique ou presse *sui generis* avec tout ce que cela peut inclure comme orientation. Les deux formules connaîtront désormais une vie parallèle parce qu'elles correspondent à des mobiles et à des besoins différents.

3. Les lendemains des congrès de Malines

Au cours des trois assemblées générales de Malines en 1863, 1864 et 1867 les catholiques ont insisté sur l'importance de la bonne presse et sur l'organisation d'une œuvre de la presse, l'influence personnelle d'Edouard Ducpétiaux n'y étant pas étrangère⁴. En 1865,

¹ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 43. — *Le Dimanche*, 25/X/1863, p. 115, *Agenda liégeois*. Article invitant à voter aux élections communales du 27 octobre pour les candidats de l'*Association de l'Union libérale*. — *Journal de l'Ouvrier*, 13/XI/1864, p. 177, *Chronique*. Marie Jean-Joseph Neuville (1807-1890) bourgmestre de Liège de 1859 à 1862, cf. *Mémorial de la Ville de Liège. Continuation du Recueil de Loyens (1830-1881)*, Liège, 1885, p. 130-131.

² *Almanach populaire belge pour 1867* édité par la Fédération des sociétés ouvrières catholiques, Bruxelles, 1867, p. 120 sv.

³ Voir les pages que nous consacrons plus loin à Pierre Limbourg. Sur ce journal et sa transformation en 1867 en *La Feuille du Dimanche*: A. WEBER, *Essai de bibliographie ver-viétoise. Journaux et publications périodiques. Cinquième volume*, Verviers, 1912, p. 25.

⁴ *Assemblée générale des catholiques de Belgique* ..., 1863, t. I, p. 479; *Id.* ... 1864, t. I, p. 524; *Id.* ... 1868, t. I, p. 329. — *Biographie nationale*, t. 32, c. 167, Edouard Ducpétiaux, notice de R. Aubert.

un Comité de la presse est formé sous la présidence d'Amand Neut avec la collaboration des différents journaux catholiques dans le but de coordonner leurs efforts¹.

Il est évident que les vœux exprimés en matière de presse à Malines procèdent, chez la plupart, d'une intention politique au large sens du mot. Certains catholiques ont déjà perçu à l'époque l'importance sociale de la presse, à la fois comme instrument d'approche de la société en général mais aussi comme moyen de résoudre ce qu'ils considèrent être la question sociale².

Malines marque un tournant: les catholiques sont décidés à lutter sur tous les plans et par tous les moyens contre le libéralisme. Dans le domaine de la presse, on s'organise aussi contre les libéraux et désormais, il s'avère impossible d'œuvrer avec ceux-ci pour une presse populaire.

A cette époque naît une presse populaire essentiellement catholique qui doit avoir sa part dans la solution de la question sociale.

L'apparition du premier organe officiel de l'Internationale ouvrière, le 7 janvier 1866, et l'extension du mouvement ouvrier socialiste n'ont cependant pas provoqué de réactions immédiates chez les bourgeois catholiques de l'époque. Rares sont les premiers journaux populaires et rien ne permet de lier leur naissance à la peur du socialisme³.

Le 18 février 1866, à Liège, L. Grandmont-Donders entreprend la publication de l'*Union fraternelle du Dimanche* — devenue *Union fraternelle des travailleurs* en 1867 — dont la devise était: « Peu de théorie, beaucoup de pratique »⁴.

¹ A.G.R.B., *Papiers Neut*, 17 avril 1865, *Union catholique. Comité de la presse*. Etaient représentés les journaux: le *Journal de Bruxelles*, *L'Emancipation*, la *Belgique*, la *Patrie de Bruges*, le *Bien Public*, l'*Union de Charleroi*, *De Belg*, *De Tijd*, le *Nouvelliste de Verviers*, *Handelsblad*, *L'Ami de l'Ordre*, l'*Union de Dinant*, la *Gazette de Nivelles*, la *Gazette van Lier*, le *Vrede de Thourout*, le *Vlaamsche Land*, le *Boterkuypje*, le *Courrier de Bruxelles*. — Sur Amand Neut (1812-1884), cfr K. VAN ISACKER, *Werkelijk en wettelijk land* ... passim et *Biographie nationale*, t. 15, c. 640-642, notice de E. Varenbergh.

² « (...) il faut rétablir le règne social du christianisme; il faut appliquer et faire prévaloir ses salutaires principes dans l'enceinte de la cité comme dans le sanctuaire de la famille. L'instrument de cette restauration ne peut être que la presse chrétienne. Tant que nous n'aurons pas une presse chrétienne, nous n'aurons plus de société chrétienne, et le paganisme victorieux coulera à pleins bords (...) » cfr Jacques BONIFACE, *La presse catholique*, Bruxelles, 1862, p. 14 (Jacques BONIFACE ne doit pas être confondu avec Joseph BONIFACE, pseudonyme de L. DEFRE, voir J.V. DE LE COURT, *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*, t. 1, Bruxelles, 1961, n° 989).

³ C. OUKHOW, *Documents relatifs à l'histoire de la première internationale en Wallonie* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 47), Louvain-Paris, 1967, pp. VIII sv. et LIII.

⁴ P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, o.c., p. 557.

Cet hebdomadaire de 4 pages à 5 centimes le numéro est surtout destiné aux ouvriers membres de la société de secours mutuels l'Union fraternelle que préside Léon Nagant¹. De ce fait, il est rédigé par les membres honoraires et actifs de cette société, issus tous de la bourgeoisie.

Il se propose de « développer l'initiative des patrons et l'initiative des ouvriers, ensuite leur entente avec la classe aisée »²; et de relater aussi « les bienfaits des nombreuses institutions qui fonctionneraient à l'avantage de l'artisan »³.

L. Grandmont-Donders utilise la même composition typographique pour publier *L'Echo de Stavelot*, *Le Liégeois*, *L'Echo du Pays de Herve*⁴.

Le 22 décembre 1867 paraît à Bruxelles le premier numéro de *La Cloche*. L'abbé Michel Renard en est le fondateur⁵. Vicaire de la paroisse Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, l'abbé Renard est fort ouvert aux problèmes sociaux de son temps⁶. Par la publication de ce périodique, l'abbé Renard désire atteindre de très larges couches de la population.

Peu de temps après la naissance du journal, François de Condé, plus connu sous le pseudonyme de Henri de St-Marcoult⁷, en prend la direction afin de poursuivre l'action éducative entreprise par l'abbé Renard.

La direction du périodique est reprise en 1870 par le journaliste Guillaume Lebrocqy, ancien rédacteur de la *Voix du Luxembourg* et de l'*Union de Dinant*⁸.

¹ Sur la Fédération des sociétés ouvrières catholiques, cfr P. GERIN, *Sociaal-katholieke verenigingen* ..., pp. 276-293.

² *L'Union fraternelle du dimanche*, semble avoir cessé de paraître en 1869.

³ *Union fraternelle du dimanche*, 18/II/1866, 1^{re} année, n° 1, p. 1, *A nos lecteurs*.

⁴ P. GERIN, M.-L. WARNOTTE, o.c., *passim*. — X. de THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise* ..., col. 1177.

⁵ *Pap. Delmer*, II, Journal 1/XII/1867 - 20/IV/1868, note du 22/XII/1867. — Nous n'avons trouvé aucun exemplaire de ce périodique.

⁶ Né en 1829, décédé en 1904, vicaire à Orp-le-Grand, à Genval puis au Sablon à Bruxelles depuis 1860 jusqu'à sa mort, l'abbé Renard était aumônier de nombreuses sociétés de secours mutuels bruxelloises (Renseignement obligamment communiqué par Mlle Monique Decoux).

⁷ *Pap. Van Caloen*, F. 13/8, Bruxelles, 14/VI/1869, Fr. de Condé au P. van Caloen. — Hector Alphonse François de Condé, ancien officier, rédacteur au *Courrier de l'Escaut*, était né à Gilly en 1837, cfr *Bibliographie nationale. Dictionnaire des anonymes et pseudonymes (XV^e siècle - 1900)*, t. I, Bruxelles, 1960, n° 1440.

⁸ Guillaume Lebrocqy était né à Anvers le 17 novembre 1837 et décédé à Ixelles en 1880; il était membre de la Société de St-Vincent-de-Paul. Cfr *Pap. van Caloen*, F. 13/6, Bruxelles, 20/IX/1888, Hortense Lebrocqy au P. van Caloen. — Coll. *Précis hist.*, V/1880, t. XXIX, p. 383.

En 1876, sous Lebrocqy, *La Cloche* perd son caractère populaire. Son rédacteur est décidé à s'adresser davantage à un public de lettrés et à utiliser ce périodique pour créer un office de publicité catholique. *La Cloche* ne devait pas, par ailleurs, faire double emploi avec *l'Ami de l'Ouvrier* dont Lebrocqy s'occupe à la même époque¹.

Un autre journal populaire, *Le Carillon*, vit le jour à Bruxelles le 4 juillet 1869. L'abbé Renard et Guillaume Lebrocqy en étaient les parents spirituels². Ce dernier y tint l'éditorial en s'abritant sous le pseudonyme de Lambert et était aidé par Charles Lemaire³. Lebrocqy était allé solliciter « toutes les personnes bien pensantes » pour recueillir des souscriptions à son nouveau journal. A Malines, le cardinal Dechamps lui avait vivement recommandé de s'entendre avec l'abbé Renard⁴.

Le comte Vilain XIIIII avait souscrit pour 1000 francs au *Carillon* et la plupart des curés de Bruxelles avaient donné 100 frs⁵. Mais cet appui financier était insuffisant; à la fin juillet déjà, la vente du *Carillon* était en baisse⁶.

Ce journal voulait être avant tout populaire et, dans ce but, était distribué dans les cabarets⁷. C'était un lieu idéal de diffusion pour faire passer un contenu que l'on destinait à un large public. On le vendait dans les kiosques et dans certains dépôts⁸.

A ses débuts, le *Carillon* se vendait 2 centimes le numéro à Bruxelles et 4 centimes en province. C'était, à l'époque, le troisième

¹ Après le décès de Lebrocqy, sa veuve et son frère Auguste, jésuite, proposèrent à la Société anonyme de St-Pierre la reprise et le rachat du journal afin de le placer sous la direction du *Courrier de Bruxelles*. La Société de Saint-Pierre refusa cette transaction. A cette époque, le tirage de *La Cloche* variait de 2400 à 2500 exemplaires. Le journal comptait environ 2200 abonnés dont 2000 à 5 frs l'an et 200 à prix réduit. — *Pap. Villermont*, II G 18, Ixelles, 19/V/1880, Auguste Lebrocqy à de Villermont; *Ibid.*, 2/VI/1880, le même au même. — *Ibid.*, Louvain, 21/VI/1880, A. Lebrocqy à de Villermont.

² *Pap. Delmer*, Cahiers, D. 21, note manuscrite. — *Le Carillon* a été publié de 1869 à 1871, cfr A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise*, t. I, pp. 120-121.

³ *Le Carillon*, 29/XI/1869, p. 1, *Au lecteur*, Lambert, c'est-à-dire Guillaume Lebrocqy. — Charles Lemaire avait été rédacteur au *Journal de Bruxelles*, il était liégeois de naissance (cfr *Journal de Bruxelles*, décembre 1899, numéro jubilaire, p. 4, c. 3).

⁴ *Pap. Delmer*, Cahiers, D. 21, note du 27/VI/1869.

⁵ *Ibid.*, note du 28/V/1869. — Charles Vilain XIIIII (1803-1878), ministre des Affaires étrangères (1855-1857), qui soutint financièrement une presse catholique (K. VAN ISACKER, *Werkelijk en Wetelijjk Land*, Anvers-Bruxelles, 1955, p. 135 et A. SIMON, *L'hypothèse libérale en Belgique*, 1956, p. 280).

⁶ *Pap. Delmer*, Cahiers, D. 22, note du 23/VII/1869. — Le journal ne comptait que quelques centaines d'abonnés à Bruxelles et en province.

⁷ *Ibid.*, Cahiers, D. 21, note du 1/VI/1869.

⁸ Chez Delarue, chaussée de Wavre, 74; Haenen, rue des Paroissiens, 18; Boincq, rue Haute, 7; Vanderheyden, rue de Flandre, 104; Van Eekhoudt, Vieille-Halle-aux-Blés, 14 (*Carillon*, 6/I/1870, p. 1).

journal populaire à ne coûter que 2 centimes avec les *Nouvelles du Jour de Liège* et le journal libéral *La Chronique* de Bruxelles. Quotidien à l'origine, il paraissait à 10 heures du matin, portant la date du lendemain¹.

Le 29 novembre 1869, la propriété et la rédaction du *Carillon* changeaient de main². A partir du 5 décembre 1869, son sous-titre devenait « *Journal du Dimanche et du Jeudi* » et son prix de vente augmentait³. Ces transformations reflétaient les difficultés matérielles que pouvaient rencontrer un journal populaire.

Le contenu du *Carillon*, limité surtout aux événements bruxellois, ne correspondait pas à la large communication à laquelle le journal prétendait.

Au départ, le *Carillon* se présentait comme un « (...) organe de l'opinion publique, de la bourgeoisie, du peuple, de nos bonnes vieilles et libres communes belges (...) »⁴. Il semblait même ignorer les divergences politiques : « Nous plaçant au-dessus des préoccupations mesquines des partis, dédaignant les questions personnelles, pour ne combattre que les idées fausses et les principes erronés, nous réclamerons sans relâche l'exécution franche, loyale, large et libérale pour tous de notre Constitution. Nous ne nous adressons aux partisans d'aucun parti politique ; nous demandons seulement l'appui des honnêtes gens, des gens sérieux, des amis sincères du peuple (...) »⁵.

Dans ce même numéro, un lecteur promettait sa fidélité au journal « à condition qu'il reste tel qu'il est — pas rageur, pas mangeur de clérical — ... ni de libéral surtout (...) »⁶.

Huit jours après ces déclarations de bonnes intentions, le journal partait à l'attaque de Frère-Orban en lui reprochant la discréption dont il entourait la politique étrangère du gouvernement. Il l'accusait de faire fi de l'avis du parlement⁷.

Et, à partir du 22 juillet 1869, *Le Carillon* attaquait régulièrement les libéraux tantôt en leur reprochant des attitudes antireligieuses⁸

¹ *Le Carillon*, 6/VIII/1869, p. 1, *Avis*.

² Nous ignorons les noms des successeurs de Lebrocq, cfr *Le Carillon*, 29/XI/1869, p. 1, *Avis important*.

³ Le numéro coûtait désormais 3 centimes à Bruxelles, 5 centimes en province et le journal était imprimé par A. Terneu au lieu de Ch. Lelong.

⁴ *Le Carillon*, 4/VII/1869, p. 1, *Boîte aux lettres*.

⁵ *Le Carillon*, 4/VII/1869, p. 1, *Chronique*.

⁶ *Le Carillon*, 6/VII/1869, p. 1, *Au Carillon, Un lecteur*.

⁷ *Le Carillon*, 14/VII/1869, p. 1, *Chronique. Le conflit franco-belge*.

⁸ *Le Carillon*, 22/VII/1869, p. 1, *Chronique, Lambert, — Id., 15/VIII/1869, p. 1, Chronique. Encore le drame de Cracovie, Lambert. — Id., 19/VIII/1869, p. 1, Chronique. A quelques cyniques de la presse, Michel Clément.*

tantôt en menant campagne contre la politique libérale¹ et parfois même en descendant dans l'arène électorale.²

En réalité, ce réflexe politique procède d'un réflexe social. Selon le journal, le gouvernement libéral poussait le peuple et les ouvriers à l'irréligion, à l'impiété, partant à la révolution sociale par l'enseignement irréligieux et impie³.

Le *Carillon* se faisait l'écho d'œuvres catholiques en faveur des ouvriers⁴. Mais il se voulait avant tout un organe d'éducation populaire en dépit du ton savant de ces articles et parfois même de certains sujets traités.

Il enseignait le respect de la religion et de la tradition religieuse⁵. Pour lui, le bon ouvrier allait évidemment à la messe chaque dimanche en compagnie de sa famille⁶.

Le *Carillon* participe aussi à l'élaboration d'une éthique qui régla durant tout le XIX^e siècle les relations patrons - ouvriers en enseignant, notamment, comment l'ouvrier laborieux et économe pouvait accéder à la propriété⁷ s'il ne se mettait pas en grève⁸.

Lebrocqy ne repoussait cependant pas l'idée du suffrage universel⁹. Quand il quitta le journal, on abandonna cette idée pour préconiser la résignation¹⁰. Le *Carillon*, comme tous les journaux populaires catholiques, fut violemment antisocialiste et mena campagne contre l'Internationale¹¹.

¹ *Le Carillon*, 6/III/1870, p. 1, *Gare!!!*, E. Hilarion.

² P. ex. *Le Carillon*, 26/X/1869, p. 1, *Chronique*, Francis s'attaque au bourgmestre libéral Jules Anspach: « (...) si nous allons, cette fois encore, accepter aveuglément le vieux chat de toujours dans le sac de l'Association libérale (...) » et *Id.*, 29/X/1869, p. 1, p. 2, *Chronique. Fin des bienfaits de M. Anspach*, Lambert. — *Id.*, 31/VII/1870, p. 1.

³ *Le Carillon*, 22/XI/1869, p. 1, *Chronique. La question sociale*, Lambert.

⁴ P. ex.: *Le Carillon*, 5/V/1870, p. 3, *Chronique ouvrière*. — *Id.*, 27/X/1870, p. 2, *La Société de St-François Régis*, J.D. — *Id.*, 20/X/1870, p. 1, *Les sociétés ouvrières catholiques*, E. Hilarion. — *Id.*, 10/XI/1870, p. 2, *Société de secours mutuels: l'Amour fraternel*.

⁵ P. ex. *Le Carillon*, 13/II/1870, p. 1, p. 2, *Le Concile*, Roch déclare: « Les pères de l'Eglise sont là réunis pour prendre des décisions que tout catholique devra admettre, s'il veut rester catholique sans avoir à se préoccuper des discussions préliminaires ». — *Le Carillon*, 26/IX/1869, p. 1, *Chronique. Le Père Hyacinthe*, Fidelis critique le père dominicain Hyacinthe (Charles Loyson) qui venait d'abandonner les ordres.

⁶ *Le Carillon*, 30/I/1870, p. 2, *Le dimanche d'un bon ouvrier*, François de Saint-Maur.

⁷ *Le Carillon*, 5/VII/1869, p. 3, *Feuilleton. Comment on devient propriétaire*, N.

⁸ P. ex.: *Id.*, 9/VII/1869, p. 2, *Question ouvrière. Article premier*, *Le Carillonneur*. — *Id.*, 22/VII/1869, p. 2, *Question ouvrière*.

⁹ *Id.*, 26/XI/1869, p. 1, *Chronique. Réforme électorale*, Lambert.

¹⁰ *Id.*, 16/I/1869, p. 1, *Aux ouvriers*, E. Hilarion.

¹¹ P. ex. 8/XI/1869, p. 1, p. 2, *Chronique. Enterrrement de l'Internationale*, Lambert. — 1/I/1870, p. 2, *L'Internationale*. — 6/I/1870, p. 2, *L'Internationale*. — 16/I/1870, p. 1, *Petites chroniques. Encore le gambonisme*, Roch. — 6/II/1870, p. 2, p. 3, *L'Internationale*.

Nous ignorons le sort du journal populaire *l'Ami des Familles*¹ que le vicaire de Saint-Jacques, à Louvain, l'abbé C. Hagaerts, se proposait de lancer en 1869 pour faire le pendant au *Ware Volksvriend*. L'abbé Hagaerts² avait demandé au P. van Caloen³ de l'aider dans son projet en lui transmettant régulièrement des nouvelles de l'Association de François-Xavier⁴.

Une lettre de janvier 1871 nous donne un chiffre approximatif de 400 abonnés à *l'Ami des Familles*⁵. Nous ne disposons malheureusement pas d'autres documents à ce sujet.

4. Le choc de la Commune.

Au lendemain de la Commune et sous le coup de cet événement, plusieurs assemblées de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques⁶ mirent en discussion l'organisation de la presse populaire⁷. Dans un exposé percutant, Gustave de Jaer avait alerté les membres de la Fédération sur les dangers de la presse communiste répandue en Belgique et avait souhaité l'organisation d'une presse à la mesure du monde ouvrier⁸. Les membres correspondants de la Fédération avaient reçu, par ailleurs, une circulaire signée par le Bureau Central qui les invitait à former sans retard un comité dans chaque localité industrielle. Ces comités spéciaux auraient pour but d'examiner la création éventuelle d'un journal ouvrier dans leur arrondissement⁹.

L'assemblée du 22 octobre 1871 discuta de l'utilité et de la possibilité de traiter dans les colonnes des grands journaux catholiques de

¹ A ne pas confondre avec un hebdomadaire verviétois paraissant depuis 1885 (cfr A. VERBOUWE, *Liste alphabétique des journaux parus à Verviers depuis 1714 jusqu'à nos jours*, Verviers, 1904, n° 5).

² L'abbé C. Hagaerts devint curé à Jandrin. Il était né à Malines en 1836 (cfr *Bibliographie nationale. Dictionnaire des anonymes et pseudonymes* ..., t. I, Bruxelles, 1960, n° 1440).

³ Louis van Caloen, jésuite (1817-1912). A son sujet et sur l'Association de St-François-Xavier: K. VAN ISACKER, *Werkelijk en wettelijk Land*, Anvers-Bruxelles-Gand-Louvain, 1955, p. 130 et P. GÉRIN, *Katholieke sociale verenigingen* ..., pp. 101, 243, 246-249, 251, 252.

⁴ Pap. van Caloen, F. 13/8, Louvain, 30/X/1869, C. Hagaerts au P. van Caloen.

⁵ Pap. van Caloen, F. 13/12, Louvain, 25/I/1871, C. Hagaerts au P. van Caloen.

⁶ Sur la Fédération des sociétés ouvrières, cfr P. GÉRIN, *Katholieke sociale verenigingen*, pp. 276-293.

⁷ *L'Économie chrétienne*, 15/IX/1871, p. 433, *Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges. Assemblée générale, dimanche 22 octobre 1871, à la Salle des Promotions*.

⁸ *L'Économie chrétienne*, 15/VIII/1871, pp. 342-360, *L'Internationale et la presse populaire*, G. de Jaer. — Gustave de Jaer (1840-1921), industriel, futur consul de Belgique à Saint-Quentin (France).

⁹ *L'Économie chrétienne*, 15/V/1871, p. 201, *Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges. Septième assemblée générale tenue à Mons le 7 mai 1871*.

questions relatives à l'amélioration sociale des masses¹.

Elle fut unanime à souhaiter que la presse populaire développe constamment, dans ses articles, le rôle important du patron chrétien².

Ses souhaits furent suivis un peu partout de réalisations.

Pierre Limbourg de Verviers, et Alphonse Grandmont de Liège furent chargés par la Fédération des sociétés ouvrières de diriger un comité d'édition de presse populaire³. L'efficacité de ce comité fut, semble-t-il, de courte durée si l'on considère l'évolution de *L'Ouvrier belge*. En revanche, les nombreuses initiatives personnelles des membres de la Fédération en matière de presse sont à mettre en rapport direct avec les vœux de l'assemblée.

La Fédération des sociétés ouvrières catholiques édita, à partir du 7 janvier 1872, un journal populaire qu'elle intitula *L'Ouvrier belge, organe des vrais intérêts du travailleur*. Cet hebdomadaire était imprimé à Liège chez Grandmont-Donders et se vendait 5 centimes le numéro⁴. La direction en fut confiée à Alphonse Grandmont et à Pierre Limbourg⁵.

L'Ouvrier belge avait défini le but qu'il poursuivait en ces termes : « Le journal que nous fondons aujourd'hui sera un organe de conciliation entre les ouvriers et les industriels (...). Pour nous donc, c'est le contraire de ces passions mauvaises qui est le remède aux dissensions intestines ; et quelle autre vertu leur est opposée sinon la CHARITÉ comprise dans sa large acceptation de l'amour du prochain ? (...) »⁶.

L'Economie chrétienne recommanda vivement à ses membres de soutenir *L'Ouvrier belge*⁷.

Pierre Limbourg aurait publié de ses propres deniers à Verviers *Le Jeune Ouvrier* qui portait comme sous-titre : « Travail et Foi »⁸.

¹ *L'Economie chrétienne*, 15/IX/1871, p. 433, Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges. Assemblée ... 22 octobre 1871 ...

² *L'Economie chrétienne*, 15/XI/1871, p. 553, Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges. Huitième session tenue à Louvain. — Ce qui correspondait aux vœux du futur président de la Ligue démocratique belge, Arthur Verhaegen, cfr Pap. Villermont, II. E 5, Charleroi, 6 octobre 1871, A. Verhaegen à de Villermont.

³ *L'Economie chrétienne*, o.c., pp. 551 et 572.

⁴ Le dernier numéro que nous ayons trouvé de cet hebdomadaire date du 11 mai 1873. Cfr P. GÉRIN, M. L. WARNOTTE, o.c., p. 434.

⁵ *L'Economie chrétienne*, 15/I/1872, p. 26. — *Id.*, VI/VII/1875, p. 293.

⁶ *Id.*, 15/I/1872, p. 23, *Des moyens de soutenir et de propager la presse populaire*, X.Z.

⁷ *Ibid.*, p. 24.

⁸ A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise. Journaux et publications* ..., t. V, Verviers, 1912, p. 31-32. — Entrevue avec Madame Monville, née Limbourg, 15 décembre 1961.

Le premier numéro de ce mensuel fut daté du 28 octobre 1883. Le 26 juin 1887, le format fut doublé et le sous-titre devenait : « Organé mensuel des écoles, patronages et sociétés ouvrières ».

Depuis longtemps, Pierre Limbourg avait consacré sa plume à la cause populaire¹. De 1864 à 1868, il avait collaboré à la *Feuille du Dimanche*, d'inspiration neutre, qui devint nettement libérale après son départ².

En mars 1875, un autre membre de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques, Charles Lagasse de Locht, fondait à Nivelles avec l'aide de l'abbé Rayée, vicaire à la Collégiale, et de l'imprimeur Charles Guignardé, un petit hebdomadaire ouvrier : *Le Travailleur*³ qui parut jusqu'en 1900. Nous ignorons, par ailleurs, si l'*Ami du Peuple* publié à Gilly depuis août 1881 n'était pas une doublure du *Travailleur*⁴. Le cardinal Dechamps encouragea vivement *Le Travailleur*. Celui-ci était soutenu par de nombreux protecteurs⁵. L'avocat Joseph Hoyois y fit ses premières armes⁶. La plupart des articles d'économie sociale étaient dûs à la plume de Charles Lagasse⁷.

Ch. Lagasse voulut faire de ce *Travailleur* un contre-poids au journal *Le Mirabeau* publié par la section verbiétoise de l'Association internationale des travailleurs. Il avait demandé à cet effet au Père van Caloen de lui communiquer les nouvelles relatives à la vie des associations de François-Xavier, afin de leur consacrer la quatrième page de son journal⁸.

¹ Pierre Limbourg (1843-1912), publiciste, avait fondé la « Société des jeunes ouvriers » à Verviers; membre actif de la Conférence de St-Vincent-de-Paul et l'un des fondateurs de la Fédération des sociétés ouvrières.

² *Feuille dominicale ou Journal des travailleurs*, paraissant à Verviers depuis le 31 mars 1850; s'intitule *Feuille du dimanche* dès 1867. Sur cette feuille, voir plus haut.

³ Pap. Van Caloen, F. 13/6, Nivelles, 1^{er} mars 1878, Th. Rayée au Père van Caloen. — *Revue sociale catholique*, 1903-1904, p. 284, *Les catholiques et le problème social avant 1886*, P. Michotte. Sur Charles Lagasse de Locht (né en 1845), Charles Guignardé (1844-1897) et le *Travailleur*, cfr M. Ryckx d'HUISNACHT, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e siècle* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 66), Louvain-Paris, 1971, passim et surtout p. 58-61 et 250-252.

⁴ Ce journal était édité à Gilly mais imprimé par Guignardé de Nivelles jusqu'en 1885. Né en août 1881, il disparut le 29 novembre 1896. Cfr D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi depuis 1821*, dans *Art et Sport*, Charleroi, 20 juin 1897.

⁵ Pap. L. 't Serstevens, 20, Nivelles, 2/IX/1875, Ch. Guignardé à Léon 't Serstevens.

⁶ Pap. Hoyois, Farde « personnalité ». — Sur Joseph Hoyois, voir p. 30, n. 4.

⁷ Parmi ceux-ci : *L'Internationale du bon ouvrier*; *La famille souche*; *La question sociale*; *La corporation*.

⁸ Pap. van Caloen, F. 13/6, Nivelles, 11/XI/1877, Ch. Guignardé au P. van Caloen :

« Au moment où les journaux révolutionnaires lancent de tous côtés leurs mauvais journaux, nous devons chercher par tous les moyens à combattre le mal; c'est pourquoi nous nous adressons à vous avec grande confiance ». — *Ibid.*, Nivelles, 1/III/1878, Th. Rayée au Père van Caloen.

Clément Bivort, de Charleroi¹, président de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges et membre de l'Association charbonnière du Hainaut, proposa à ses collègues membres de l'Association, libéraux pour la plupart, d'aider une presse populaire d'inspiration catholique.

Clément Bivort préconisait l'aide financière à des journaux catholiques locaux, à condition d'obtenir une publication régulière d'articles qui éduqueraient l'ouvrier dans l'obéissance et le respect du patron. L'aide financière serait réalisée par le payement d'un abonnement pour chaque dizaine d'ouvriers travaillant dans une entreprise.

Lors de la réunion des associations charbonnières à Bruxelles, Clément Bivort s'était proposé de leur dire : « voulez-vous notre journal catholique oui ou non ? Si vous ne le faites pas, nous le faisons ; nous nous adresserons à tous nos amis, administrateurs d'usines, et je crois que beaucoup souscriront. A Charleroi, je pense que nous pouvons compter sur trois ou quatre mille abonnements »².

Ces propositions n'eurent pas de suite. Aussi Bivort œuvra-t-il de son côté pour une presse populaire en patronnant le lancement du *Propagateur de Charleroi et du Hainaut*³ et en aidant Gustave Vekeman⁴ à réaliser des projets en cette matière.

¹ Clément Bivort (1829-1875) était directeur des charbonnages de Monceau-Fontaine et du Martinet. Administrateur de la Société d'Amercoeur (1870), conseiller provincial du canton de Fontaine-l'Evêque. En 1871, président du Bureau central de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges. En 1872, fondateur et vice-président de la Ligue nationale belge pour le triomphe de l'aide par la religion et le travail (cfr H. BERNARD, *Contribution à l'histoire politique de l'arrondissement de Charleroi au XIX^e siècle*, (mémoire de licence, Université de Liège, 1956-1957, t. II, p. 67). Clément Bivort était également médecin (cfr *Le Carillon*, 22/XI/1869, p. 1, *Chronique. La question sociale*, Lambert).

² *L'Economie chrétienne*, 15/XI/1871, p. 570, *Renseignements sur les œuvres populaires affiliées*.

³ En 1875, Clément Bivort formera, avec l'avocat Clément Tahon (décédé en 1877), bourgmestre de Jumet, président du Cercle catholique de Charleroi (1871-1877), un comité provisoire pour l'édition d'un journal catholique à Charleroi afin de lutter contre la propagande impie des « ennemis de la religion » (*Pap. Villermont*, II G 9, Charleroi, 10/II/1875, Tahon et Bivort au comte de Villermont). Ce journal s'intitula *Le Propagateur de Charleroi et du Hainaut* (cfr *Le Propagateur de Charleroi*, 26/IX/1875, p. 1, *Les funérailles de M. Clément Bivort*). D'abord quotidien, il parut le dimanche et le jeudi dès 1876. L'abonnement de 5 francs le rendait financièrement accessible à beaucoup. Imprimé par F. Cador, rédigé par F. Dardenne, il fut remplacé par *l'Avenir belge* dont nous parlons plus loin (M.I.P., Ms Warzée).

⁴ Gustave Vekeman, typographe, est né à Sotteghem le 12 septembre 1841, il quitte Anderlecht le 30 novembre 1871 pour Farceniennes qu'il quitte pour Ixelles le 6 janvier 1876 (Administration communale de Farceniennes. Etat civil). Le 14 août 1876, il part pour Tournai où il habite rue Cottres (Administration communale d'Ixelles; Population). En 1879, il séjourne au 75, rue de Marcinelle à Charleroi (*L'Entre-Sambre-et-Meuse. Organe de l'arrondissement de Philippeville et des cantons limitrophes*, 6 juillet 1879).

Ce typographe avait conçu, en 1871, l'idée de fonder un journal populaire. Membre actif de l'Association de St-François-Xavier, il avait voulu publier une sorte de « moniteur de l'Association pour le pays wallon »¹. Muni de recommandations du Père van Caloen, il s'était mis à l'œuvre à la fin de l'année 1871² et publia *l'Ami de l'Ouvrier*³.

G. Vekeman promettait au Père van Caloen « de défendre toujours la religion et ses ministres et de travailler avec zèle à la propagation (...) (des) associations de St-François-Xavier (...) »⁴.

En 1873, grâce au généreux concours de Clément Bivort, le sort du journal fut assuré pour l'avenir : « J'aurai dorénavant un subside qui me permettra sinon de réaliser des bénéfices, au moins de faire mes frais (...) »⁵.

Le même Vekeman fit paraître à Charleroi, avec l'aide de Jean Lefranc, dès le 28 septembre 1879, un *Journal populaire paraissant le dimanche* pour le prix de 5 centimes le numéro. Ce journal s'attaquait aux « menées socialistes », expression de l'Internationale et de la Commune, « exploitation des nigauds par une poignée de fainéants et de fourbes »⁶. Rédigé par « des hommes du peuple, par de vrais travailleurs qui écrivent leurs articles après une journée de rudes labeurs, qui connaissent les besoins des classes laborieuses, parce qu'elles-mêmes gagnent leur pain à la sueur de leur front (...) »⁷. Le *Journal populaire* se proposait de distraire le peuple et, par conséquent, de ne pas lui parler politique⁸ : « (...) parce que la plupart de nos journaux étant trop sérieux, beaucoup de gens qui ont à peiné

¹ *Pap. van Caloen*, F. 13/8, Farciennes, 18/XI/1871, G. Vekeman au R.P. van Caloen. Sur l'Association de St-François-Xavier : P. GERIN, *Katholieke sociale verenigingen* ..., p. 246-253.

² *Pap. van Caloen*, F. 13/8, Farciennes, 10/I/1872, G. Vekeman au P. van Caloen. — Le P. van Caloen s'intéressait beaucoup à ce qui était presse, comme moyen d'éducation ouvrière. Il recevait régulièrement les *Annales de l'œuvre de St-Paul*, organe mensuel de l'œuvre fondée dans le but de sanctifier la presse catholique (cfr *Pap. van Caloen*, F. 13/8, Bar-le-Duc, 13/VI/1882, Léon Philippone, directeur, au P. van Caloen). A partir de 1872, il publie *Le Messager de St-François-Xavier*.

³ M.I.P., Ms Warzee. Il nous a été impossible de déterminer les dates de naissance et de décès de ce journal que nous n'avons pas trouvé.

⁴ *Pap. van Caloen*, F. 13/8, Farciennes, 10/IV/1872, G. Vekeman au P. van Caloen. — Sur le nombre d'abonnés, voir dans cette même lettre la phrase suivante : « (...) mon journal marche bien, (...) j'ai plus de 300 abonnés et (...) tous les jours, il en vient de nouveaux (...) ».

⁵ *Pap. van Caloen*, F. 13/8, Farciennes, 18/V/1873, G. Vekeman au P. van Caloen.

⁶ *Le Journal populaire*, 5/X/1879, p. 1, *Les menées socialistes*, Jean Lefranc.

⁷ *Journal populaire*, 28/IX/1879, p. 4, *Un nouveau journal*.

⁸ *Journal populaire*, 28/IX/1879, p. 1, *Le journal populaire à ses lecteurs présents et à venir*.

(sic) quelques heures par semaines à consacrer à la lecture, trouvent que la politique devient à la fin des fins une histoire à dormir debout et demande un journal instructif et amusant, mais sans politique. C'est ce que nos collaborateurs et moi, nous allons tâcher de faire. Nous fabriquerons chaque semaine un gentil petit numéro contenant une revue épisodique des événements; une causerie scientifique agricole, industrielle amusante, ou « imperpétueuse » comme dirait notre docte ami Willibald Bavolet; Une cargaison de *Faits divers*; Des Variétés; Des Anecdotes et Facéties; Des Conseils et des Recettes utiles; Des Pensées détachées; Le Calendrier de la semaine; Un Beau feuilleton; Les Principaux marchés du Pays, etc.

En un mot, en créant le *Journal Populaire*, nous espérons trouver un bon accueil dans les familles bourgeoises et surtout dans ces bonnes et honnêtes familles ouvrières où le journal du dimanche, toujours attendu avec impatience, devient l'ami de la maison. Laissant la politique aux grands journaux, à nos confrères plus sérieux, nous nous donnons pour mission d'amuser nos lecteurs et de leur procurer chaque semaine une série d'articles variés et instructifs (...)", signé Jean Lefranc, rédacteur en chef de l'*Omnibus* et de l'*Ami de l'Ouvrier*.

Il semble que Vekeman avait également publié depuis le 1^{er} août 1879 un hebdomadaire populaire: *L'Entre Sambre et Meuse*¹ puis, dès 1885 à Bruxelles, le *Journal populaire*, paraissant le samedi².

A Tournai, E. Wargnies fit paraître, à partir du 13 décembre 1879, un petit hebdomadaire intitulé *Le Tournaisien* avec, pour sous titre: « Journal populaire de Tournai et du Tournaisis ». Léon Mallié y collabora à partir de février 1882.

Ce journal imprimé sur les presses du *Courrier de l'Escaut*, aurait été patronné par Henri Desclée³. Il aurait fait place à *La semaine populaire* en 1887⁴.

A Namur, une revue pour ouvriers fut éditée à partir de 1877 sous la responsabilité de quelques catholiques dont l'abbé Victor

¹ Nous n'en avons trouvé aucun exemplaire. Cfr D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi...*

² Le *Journal* se vendait 5 centimes le numéro; on pouvait s'y abonner pour 3 francs par an. Gustave Vekeman en était à la fois l'imprimeur et le rédacteur en chef. A partir de 1886 cependant, il en abandonna l'impression à Victor Vekeman.

³ Sur *Le Tournaisien* dont nous n'avons pas trouvé d'exemplaire, cfr M.I.P., Ms. Warzée.

⁴ J. LECLERCQ-PAULISSEN, o.c., p. 34.

Hansen¹; son titre fut *Le règne social de Jésus-Christ*² et son sous-titre: « Revue des Cercles Catholiques ». Elle paraissait le 1^{er} et le 15 de chaque mois et se proposait de défendre « la cause de la vérité et du bien (...) parmi les jeunes gens de l'un ou l'autre sexe, les ouvriers, les étudiants, etc. etc. (...) »³.

Dans une réunion générale tenue par l'Association de St-François-Xavier le 7 octobre 1872, le Père van Caloen et quelques membres actifs décidèrent de créer une revue populaire qu'ils intitulèrent *Le Messager de Saint-François-Xavier*. Parmi ceux-ci, l'abbé Peeters, ancien directeur de l'association à Etterbeek (Bruxelles) et Guillaume Lebroucq, publiciste, en assumèrent la direction.

Le Messager de Saint-François-Xavier devait paraître le vendredi de chaque semaine pour le prix de 3 francs l'an par abonnement à partir du 29 novembre 1872⁴. Il se proposait de stimuler le zèle de tous pour l'édification et la moralisation de la classe ouvrière, pour le salut des âmes, pour la plus grande gloire de Dieu⁵. Les fondateurs de ce périodique s'adressèrent aux différentes personnalités ecclésiales du pays pour obtenir des abonnements de soutien⁶.

Parmi les bienfaiteurs du journal figuraient Madame Ducpétiaux et J. Dauby⁷. Dom Bosco⁸ demanda au père van Caloen de l'aider par la voie du *Messager*⁹.

¹ Adolphe Vital Hansen, né à Matagne-la-Petite le 13 mai 1850 (registre de baptême de la paroisse de Matagne), fils de Jean-Baptiste Hansen, sous-brigadier des douanes et de Augustine Gautier (registre de l'Etat civil de la commune de Matagne), parti pour Tronchiennes (Flandre orientale) le 9 juin 1869, revenu de Bruxelles le 13 mai 1875 comme prêtre, parti pour Liège le 25 avril 1878 (renseignements communiqués par le chanoine A. Lanotte, secrétaire-archiviste de l'Evêché de Namur et l'abbé A. Hubin, administrateur de Matagne-la-Petite), voir aussi à son sujet la *Bibliographie nationale*, t. II, p. 208-209 et t. IV, p. 562, moins complète à son sujet.

² *Pap. van Caloen*, GF. 13/8, Namur, 10/VII/1877, V. Hansen au P. van Caloen et *ibid.*, le même au même en date du 27/VIII/1877. Nous ne sommes pas parvenu à trouver cette revue et ne connaissons pas la date de sa disparition.

³ *Pap. van Caloen*, F. 13/8.

⁴ *Ibid.*, F. 9, Bruxelles, 25/X/1872, circulaire signée par le Père van Caloen. — Nous n'avons pas trouvé ce périodique.

⁵ *Pap. van Caloen*, F. 9. Bulletin de souscription pour *Le Messager de Saint-François-Xavier* daté d'octobre 1872. — Il était édité et imprimé par G. Lebroucq (M.I.P., Ms. Warzée).

⁶ *Ibid.*, F. 13/8, Etterbeek, 26/X/1872, Alphonse Peeters, curé, au Père van Caloen.

⁷ *Ibid.*, F. 13/8, Bruxelles, 27/X/1872, Madame Ducpétiaux au Père van Caloen.

⁸ Jean Bosco (1815-1888), fondateur des religieux salésiens: cfr J.B. FRANCESIA, *Vie du vénérable don Bosco*, Liège, 1910 et A. PRIN, *Le Vénérable Don Bosco*, Liège, 1925.

⁹ *Pap. van Caloen*, F. 13/8, Turin, février 1881, Dom Bosco au père van Caloen.

Faute de fonds, ce périodique cessa un moment mais reprit sa parution en septembre 1888¹.

Signalons à Liège la publication de *La Famille*² depuis 1874 par l'Association de la Sainte-Famille³.

Depuis 1872, *L'Ami de l'Ouvrier*, hebdomadaire de huit pages, a paru à Bruxelles. G. Vekeman et Jean Lefranc y collaborèrent. Le 21 novembre 1874, le journal passa sous la direction de G. Lebrocquy qui conserva néanmoins ces deux collaborateurs. Le nouveau directeur recourut à l'illustration pour agrémenter les articles car, disait-il, le journal instruisait par les yeux aussi bien que par l'intelligence. C'était une originalité pour la presse catholique populaire de l'époque⁴. Dans un article intitulé: *Aux Abonnés* (*Ami de l'Ouvrier*, 21/XI/1874, p. 1-2), G. Lebrocquy exposait son programme: « (...) Nous comptons donner dans chaque numéro sous la forme la plus attrayante possible: un *article de fonds*: thèse, idée morale, question à l'ordre du jour, en évitant toujours les abstractions et le ton des sermons, une *causerie*, ou scientifique, ou anecdotique ou hygiénique ou économique, le plus souvent exaptive (sic) des gravures. Un *petit résumé des événements de l'intérieur et de l'extérieur*, surtout des faits. Des *faits divers* (actualités), Des variétés scientifiques, artistiques, archéologiques, etc. Des recettes et des conseils utiles. Le calendrier de la semaine. À l'occasion, une vie de saint ou une dissertation sur les fêtes de la semaine. Trois pensées détachées. Nous ferons connaître de bons livres, utiles aux familles, aux travailleurs, à l'ouvrier. Des feuilletons pas trop longs et des anecdotes amusantes et variées. Peut-être une énigme ou une charade (...) ».

À Namur, Jacques Godenne publia, depuis le 4 octobre 1885, le *Journal de Namur*, destiné surtout à la « classe laborieuse ». Sa parution bihebdomadaire n'était pas involontaire puisque: « le dimanche, chacun saura le lire, celui qui le jeudi ne pourra le parcourir remettra aisément la chose au lendemain »⁵. Le *Journal* devint quotidien.

¹ *Pap. van Caloen*, F. 13/8, 3/IX/1888, circulaire par A. Moens. — Nous n'avons d'ailleurs pas eu l'occasion de mettre la main sur ce périodique dont nous ne connaissons l'existence que par des archives privées.

² P. GÉRIN et M.L. WARNOTTE, *o.c.*, p. 279-280.

³ L'Archiconfrérie de la Ste-Famille a été fondée en 1844, cfr P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, p. 26-28.

⁴ A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise*, t. I, Louvain-Paris, 1956, p. 37. *Pap. Villermont*, II G 9, Bruxelles, 19/II/1876, G. Lebrocquy à de Villermont.

⁵ M.L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur* ..., p. 236.

dien en 1896 sous le titre *Le Beffroi* et fut vendu 2 centimes le numéro¹.

Depuis août 1889 jusqu'à la fin de l'année 1891, pour des raisons de fabrication matérielle, le *Journal de Namur* ne fut qu'un succédané du *Pays de Liège* dont on changea le titre. Le contenu du nouveau journal provoqua le mécontentement des lecteurs namurois. A la suite de quoi, le *Journal de Namur* redevint ce qu'il avait été et son impression fut à nouveau faite à Namur².

* * *

Les efforts tentés par les catholiques pour publier une bonne presse et une presse populaire exigeaient l'organisation de la diffusion.

L'institution de comités de presse telle qu'elle avait été envisagée par la Fédération des sociétés ouvrières catholiques ne fut pas réalisée dans l'immédiat et partout. En 1872, on proposa à nouveau l'établissement de comités de presse dans chaque centre ouvrier : « Un fonds de quelques centaines de francs serait réuni avec facilité afin de répandre les saines doctrines dans la classe ouvrière. Les comités achèteraient chaque semaine, à prix réduit, un certain nombre de numéros à l'éditeur du journal; quand ce nombre atteindrait plusieurs centaines, celui-ci pourrait même faire un tirage séparé, avec titre différent et l'insertion d'articles locaux. Le paquet de journaux serait expédié le samedi à un libraire de la localité qui en exposerait en vente; des annonces et des affiches attireraient l'attention du public. Des spécimens seraient envoyés aux principaux cabaretiers et s'ils ne prenaient point d'abonnements, le Comité pourrait leur faire servir le journal gratis, en ayant soin d'inscrire ce mot sur les bandes, afin qu'ils ne le refusent pas (...) »³.

A Bruxelles, quelques personnalités du monde catholique⁴ avaient remis sur pied la Société St-Charles-Borromée⁵ et ouvert des souscriptions en sa faveur.

¹ M.L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur ...*, p. 59 et 242.

² *Ibid.*, p. 238.

³ *L'Economie chrétienne*, 15/I/1872, p. 25, *Des moyens de soutenir et de propager la presse populaire*, X.Z.

⁴ Nuyts, doyen de Ste-Gudule; le comte de Grunne; le chanoine Delvigne, curé de Notre-Dame-de-la-Victoire au Sablon; le P. Schouppe, de la Compagnie de Jésus; l'abbé Renard; le comte de Villermont; l'abbé Feyens, professeur à l'Institut St-Louis; Auguste Beckers, avocat; G. Dujardin, secrétaire. Cfr *Pap. Villermont*, II E 9, circulaire de la Société St-Charles-Borromée en date du 25 mars 1877. Nous ignorons le sort de cette entreprise.

⁵ La Société St-Charles-Borromée avait été créée en 1857 pour favoriser le développement des bibliothèques paroissiales et la diffusion des brochures populaires. Elle organisait

A partir de 1876 s'établissaient à Louvain, à Liège, à Mons, à Tournai notamment, des sections de l'Œuvre de la bonne presse dont le but était, d'une part, la distribution de bandes afin de permettre l'envoi en deuxième lecture des journaux catholiques et, d'autre part, l'établissement d'un réseau de colportage¹.

L'Œuvre de St-Paul, pour la propagation de la « bonne presse » était fondée en 1884 à l'initiative d'Auguste Beernaert. Elle visait non seulement à diffuser les journaux populaires mais tous les journaux catholiques². Elle était créée avant tout pour combattre les très nombreux journaux libéraux dont les hommes politiques catholiques ne sous-estimaient plus l'influence dans la vie politique du pays³.

5. La presse populaire après 1886.

Après les grèves de 1886, une série de journaux nouveaux s'ajoutent à la presse populaire déjà existante⁴.

Ils se caractérisent davantage par un contenu avant tout éducatif en différents domaines au détriment de la politique qu'ils abordent rarement et uniquement pour avaliser celle du parti catholique. Presque tous ces périodiques sont des hebdomadaires dominicaux afin de rencontrer le travailleur dans ses loisirs.

Le 11 avril 1886 paraît à Liège pendant quelques mois un

le colportage et la vente des journaux sur la voie publique, dans les gares et dans les kiosques afin de lutter contre la « mauvaise presse à bon marché » (*L'Economie chrétienne*, 15/II/1871, p. 91, *La Fédération et son organisation*). A partir de 1884, elle publie chaque mois un *Bulletin bibliographique des familles et des institutions catholiques* qui donne une cotation morale des livres.

¹ A.G.R.B., *Pap. Neut*, Louvain, 8/VIII/1877, L. Struyf à A. Neut. — A Liège, dès 1879, une Oeuvre de la bonne presse est fondée par les membres de l'Union catholique qui s'entendent avec l'administration de la *Gazette de Liège* pour offrir le journal pendant un semestre en première et en deuxième lectures dans des lieux publics (*Gazette de Liège*, 28/VII/1879, p. 2, *Union catholique*). — A Mons, depuis 1885, un Comité pour la diffusion de la bonne presse a fonctionné sous les auspices de l'Association conservatrice afin de distribuer *Le Hainaut* et *L'Echo de Mons* (*Congrès des œuvres catholiques de l'arrondissement de Mons. Section des œuvres ouvrières et de la mutualité*, Braine-le-Comte, 1905, p. 38).

² G. BARNICH, *Le régime clérical en Belgique*, Bruxelles, (1911), p. 279-299. — Arch. Archevêché de Malines, *Presse catholique. Rapports accompagnant une lettre du 15 juillet 1886*. — Sur Auguste Beernaert (1829-1912). cf. *Biographie nationale*, t. 33, col. 69 à 105, notice de R. Demoulin.

³ Sur les résultats de cette œuvre: *Assemblée générale des catholiques de Belgique. Session de 1891*, t. II, Malines, 1892, p. 559-560.

⁴ Nous évoquerons ces journaux dans les lignes qui suivent mais nous n'avons pas trouvé de collection des *Annales du Sacré-Cœur*. Ce périodique, fondé par le Père Baival, comptait 16.000 abonnés belges dont la moitié en Wallonie. Il se distribuait généralement dans les patronages ruraux. Nous connaissons l'existence de ce périodique par le *Congrès des œuvres sociales du diocèse de Liège. 1886*, Liège, 1886, 2^e partie, 1^e sect., p. 550.

quotidien intitulé *L'Ouvrier belge*. Vendu 2 centimes le numéro, il s'adresse aux ouvriers en les mettant en garde contre les fauteurs de troubles. Il leur promet de chercher la solution de leurs problèmes¹.

Le *Clairon belge* est né le 13 juin 1886. Cet hebdomadaire du samedi veut être « l'organe attitré pour relier entre elles ces œuvres diverses (cercles, jeunes gardes) susceptibles de conserver tout ce qui semble menacé dans la Patrie belge »².

Dans ce but, ce périodique imprimé à Bruxelles chez Dardenne-Du Mortier, publie des articles dans une optique sociale très traditionnelle.

Dans une lettre circulaire du 18 juin 1887, il précise son programme : contribuer à l'organisation des forces catholiques et « éclairer directement et indirectement la classe ouvrière par la réfutation adéquate des écrits incendiaires »³.

Lorsque F. Dardenne⁴ écrit : « Nous dirons à nos pauvres ouvriers comment on les exploite et comment on les berne »⁵, il s'agit, dans l'esprit des rédacteurs, de montrer combien ils sont bernés par les socialistes.

Ce périodique est patronné par un groupe de catholiques provenant d'horizons géographiques différents, qui appartiennent à la bourgeoisie, sinon à la noblesse⁶.

¹ Le journal était imprimé chez Lambert Demarteau. Il n'en reste que quelques numéros épars (P. GERIN, M.L. WARNOTTE, *o.c.*, p. 435). Allusion est faite à ce quotidien dans le rapport accompagnant la lettre du 15 juillet 1886 adressée par le Comité de propagande de la presse catholique signé par L. 't Serstevens et Jules Renkin et destiné au cardinal Goossens (Archives Archevêche de Malines, *Presse catholique*).

² *Le Clairon belge*, 12/VII/1886, p. 8-11.

³ Supplément au *Clairon belge*, 18/VI/1887.

⁴ Frédéric Dardenne était également rédacteur en chef du *Vlaamsche Klaroen* (1888), cfr H. GAUS, A.J. VERMEERSCH, *o.c.*, t. II, p. 642, et rédacteur au *Courrier de Bruxelles* en 1881, cfr J. VANDER VORST-ZEEGERS, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 36), Louvain-Paris, 1965, p. 63, n. 5.

⁵ *Le Clairon belge*, 12/VI/1886, p. 14, *Notre raison d'être*, F. Dardenne.

⁶ Une première liste est parue dans *Le Clairon belge*, 12/VI/1886, pp. 8-11; on y trouve les noms de: comte de Hemricourt de Grünne (1840-1911), sénateur, Bruxelles (*Annuaire de la noblesse* 1911, t. II, p. 207); comte Emile d'Oultremont de Warfusée (1838-1894), propriétaire, Bruxelles (*Annuaire de la noblesse*, 1922, t. II, p. 239); comte Albéric d'Auxy de Launois (1836-1914), propriétaire, Mons (*Annuaire de la noblesse*, 1921, t. II, p. 24); De Haerne (1804-1890), représentant, prélat domestique; Tack (1818-1910), premier vice-président de la Chambre des représentants; de Burlet (1844-1897), bourgmestre et représentant de Nivelles; Guy Beckers, président du Cercle catholique, Bruxelles; Ad. Drion (1831-1914), représentant, Gosselies; Eug. de Penaranda (1839-1907), propriétaire, St-Michel, Bruges (*Annuaire de la noblesse*, 1912, t. II, p. 297); Englebienne, avocat, Mons; Léon Mabille (1845-1922), professeur de droit à l'Université catholique de Louvain; Ch. de Ponthière, avocat, Liège; comte Charles de Briey (1866-1891), propriétaire, Bruxelles (*Annuaire de la noblesse*, 1910, t. II, p. 174); baron Ch. de Broqueville d'Huart (1860-1940), propriétaire, Bruxelles; Aug. Delfosse, propriétaire, Sart-Risbart;

La plupart des articles du *Clairon belge* ne sont pas signés.

Parmi les collaborateurs, figurent Jules Camauër, de Dinant, et Charles Woeste¹. Nous ignorons le tirage de cette revue. Son contenu nous laisse supposer qu'elle est lue et connue dans toute la Wallonie.

A partir du 12 novembre 1887, le *Clairon belge* se double d'un *Vlaamsche Klaroen*².

La publication de la *Gazette du Peuple*, quatre mois après le premier congrès de Liège par Pierre Limbourg, a été approuvée et encouragée par Mgr Doutreloux³ qui charge, par ailleurs, l'abbé Pottier de surveiller l'orientation spirituelle du journal⁴.

Le sous-titre, -- « Organe hebdomadaire des intérêts économiques et moraux des classes laborieuses », — était tout un programme⁵.

Mgr Doutreloux souhaite atteindre tant le monde ouvrier que le monde rural de son diocèse : « Je suis convaincu qu'il (le clergé liégeois) continuera à répandre cette excellente feuille (la *Gazette du Peuple*) qui répond si bien au but pour lequel elle a été créée ; je trouve une précieuse consolation à la voir s'employer de la sorte à combattre les mauvaises doctrines anti-religieuses et anti-sociales qui font

Alfr. Dansaert, conseiller provincial, Bruxelles ; baron Charles de Grubem (1833-1900), propriétaire, Anvers (*Annuaire de la noblesse*, 1921, t. II, p. 309). Une deuxième liste est parue, *ibid.*, 18/VI/1887, supplément, elle est identique à la première mais il faut y ajouter les noms de Célestin Bail, avocat à la Cour d'appel, (Bruxelles) ; du comte de Robiano, propriétaire (1848-1914) Bruxelles (*Annuaire de la noblesse*, 1922, t. II, p. 315) ; Ferdinand Noël, représentant, Charleroi, membre du Comité de l'Union constitutionnelle de Charleroi, conseiller provincial depuis 1884 (cfr H. BERNARD, *Contribution à l'histoire politique de l'arrondissement de Charleroi au XIX^e siècle*, Université de Liège, mémoire de licence 1956-1957, p. 98) ; d'Etienne Otto, industriel (Bruxelles) ; de l'abbé Pierre G. Van Soom (né en 1851), aumônier militaire de l'Hôpital militaire (Bruxelles). — Alfred Dansaert et Aug. Delfosse n'étaient plus repris sur la liste de 1887.

¹ *Le Clairon belge*, 12/VI/1886, p. 3. — *Id.*, 31/VII/1886, p. 10-16, *La voix d'un évêque*, J. Camauër.

² *Le Clairon belge*, 12/XI/1887, p. 43-44, *Le Clairon*. — *Id.*, 28/VI/1890, p. 47. En avril de cette même année 1887, le *Clairon* s'imprima désormais dans ses propres ateliers : 6, rue des Sablons à Bruxelles (cfr *Ibid.*, 9/IV/1887, p. 5, *Avis*). — H. GAUS et A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise*..., p. 642 n'ont trouvé qu'un exemplaire de l'édition flamande pour 1888.

³ *Pap. Limbourg*, Liège, 9/1/1887, Mgr Doutreloux à P. Limbourg. Mgr Doutreloux suivait avec attention les prises de position adoptées par le journal et les corrigeait éventuellement (cfr *Ibid.*, 7/IV/1887, Mgr Doutreloux à P. Limbourg) ; dans une carte de visite non datée qu'il adresse à P. Limbourg, l'évêque de Liège « envoie sa cordiale bénédiction pour ma filleule la *Gazette du Peuple* ».

⁴ Ceci corrige ce qu'affirme la *Gazette de Liège*, 16/XII/1893, p. 5, *Chronique liégeoise*, par Légius, lequel prétend que Pierre Limbourg a introduit Pottier dans le mouvement social et parmi les collaborateurs de sa *Gazette du Peuple*.

⁵ Cfr A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise. Journaux et publications périodiques*, 5^e vol., Verviers, 1912, p. 27.

aujourd'hui tant de ravages dans le peuple, même jusqu'au fond des campagnes »¹.

Mgr Doutreloux soutient péuniairement la *Gazette du Peuple*² ainsi que certains catholiques éminents, parmi lesquels se trouve Henri Desclée³.

Le premier numéro du journal paraît à Verviers le 30 janvier 1887 avec pour devise : « Aimez-vous les uns les autres. Aide-toi le ciel t'aidera ». Le journal se propose de contribuer à la paix sociale⁴.

Tout doit se faire par l'initiative privée, l'épargne, le bon vouloir des patrons et des ouvriers, il faut replacer la famille au centre de la société et la religion à la base de toutes les actions.

Pierre Limbourg considère son journal comme une grande œuvre sociale⁵.

A partir du 8 mai 1887, la *Gazette du Peuple* eut, à côté de l'édition verviétoise, une édition liégeoise⁶.

La *Gazette du Peuple* connaît un grand succès dans toute la partie francophone du pays⁷. Nous possédons cependant peu d'éléments relatifs à son tirage⁸.

¹ *Pap. Limbourg*, Liège, 25/VI/1887, Mgr Doutreloux à P. Limbourg.

² Lors de la fondation du journal, l'évêque donne 2.000 F, cfr *Pap. Limbourg*, Liège, 9/I/1887, Mgr Doutreloux à P. Limbourg. — *Id.*, carte de visite non datée adressée par Mgr Doutreloux à P. Limbourg.

³ H. DE MOREAU, *Henri Desclée (1830-1917)*, Maredsous, 1920. — Henri Desclée avait fait des études de droit à Louvain en compagnie d'Auguste Beernaert, de Barthélémy Dumortier (fils). Il fut un des premiers à installer des sociétés de St-Vincent-de-Paul à Tournai et dans la région. Il dirigea une maison d'édition et une imprimerie fort importante à Tournai. Après une entrevue qu'il eut avec le comte Joseph de Stolberg, député du Centre allemand, qui lui avait montré l'importance de la presse sur le plan politique et social, Desclée crée *Le Belge*, il reprend et transforme le *Courrier de l'Escaut*, anime le *Courrier de Bruxelles*, crée le *Courrier de la Dendre* (Ath), *l'Indicateur* (Peruwelz), la *Gazette des Campagnes*. Il collaborait à la *Semaine religieuse* de Tournai.

⁴ *Gazette du Peuple*, (Verviers), 30/I/1887, p. 1, *A nos lecteurs*, P. Limbourg.

⁵ *Id.*, 25/III/1888, p. 1, *Importance de la bonne presse populaire*, La Rédaction.

⁶ A partir du 16 février 1896, la mention « édition liégeoise » disparaît et la *Gazette du Peuple* porte en tête de page la mention « A » ou « B ».

⁷ La *Gazette* était distribuée par les soins des sociétaires de St-Vincent-de-Paul à Bruxelles (A.S.V., *Patronage St-Joseph. Association de jeunes ouvriers* (rue de la Prévoyance, 33 aux Minimes). *Rapport sur la situation de l'œuvre présenté par l'assemblée générale des conférences de St-Vincent-de-Paul, le 19 juillet 1888 par M. le vicaire van Nylen*, Bruxelles, 1888, p. 9).

Rapidement, la *Gazette* fut vendue dans le Hainaut (cfr *Pap. Desclée*, Verviers, 21/XII/1887, P. Limbourg à H. Desclée). Michel Levie était d'ailleurs en correspondance avec Pierre Limbourg (cfr *Pap. Limbourg*, Charleroi, 3/XII/1887, M. Levie à P. Limbourg). En France, la *Gazette* n'était pas inconnue (cfr *Pap. Limbourg*, La Bouquinais, Rennes, M. du Campfranc à P. Limbourg).

⁸ En 1887, la *Gazette du Peuple* tire à 3.500 exemplaires (cfr *Pap. Desclée*, Verviers, 21/XII/1887, P. Limbourg à H. Desclée).

Lorsque la démocratie chrétienne apparut à Verviers, la *Gazette du Peuple* garda ses distances à son égard, jamais toutefois elle ne l'attaqua.

Elle cessa de paraître à la fin de l'année 1899.

A Tournai, à partir du 17 juillet 1887, Ch. Havet, éditeur du *Courrier de l'Escaut*, publie un hebdomadaire dominical intitulé *La Semaine populaire. Journal du peuple illustré* qui aurait été remplacé par la *Gazette populaire du Tournaisis et de la province* en 1893¹. Ce journal se propose de combattre le socialisme². Il s'adresse à la famille ouvrière tout entière et, dans ce but, publie des articles moralisateurs pour l'ouvrier, des chroniques féminines très domestiques, des histoires pour ses enfants. Pour se rendre plus attrayant, il est illustré et ne se vend que deux centimes le numéro.

A Namur, l'éditeur Godenne-Boseré publie en 1887 *La Lanterne du Peuple* afin de combattre les doctrines socialistes³.

En 1888, le Père van Caloen décide de faire reparaître *Le Messager de Saint-François-Xavier*⁴ qui avait dû cesser, faute de fonds.

¹ Il faut rectifier J. LECLERCQ-PAULISSEN, *Contribution à l'histoire de la presse tournaise depuis ses origines jusqu'en 1914* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 6) Louvain-Paris, 1958, p. 34 et 58 qui date du 10 juillet la fondation de *La Semaine* ..., cfr le premier numéro conservé au Musée International de la Presse. — *La Semaine populaire* aurait remplacé *Le Tournaisien* (voir p. 21).

² *Semaine populaire. Journal du peuple illustré*, 17/VII/1887, p. 1, *Notre programme*, « (...) Nous aborderons successivement et selon l'occasion toutes les questions ouvrières nous efforçant d'y trouver des solutions pratiques (...) Ce qu'on est convenu d'appeler la « question sociale », à notre avis, ne peut avoir qu'une solution : le retour de l'ouvrier et du patron aussi, à la pratique de la vie chrétienne. Hors de cette voie, nous ne trouverons que déceptions.

Redevenons franchement chrétiens, évitons le cabaret, restons le plus possible auprès de la femme et des enfants, élevons ceux-ci avec soin et nous verrons bientôt la paix et la prospérité renaître dans nos ménages. Nous ne voulons point dire qu'il faille pour cela négliger de chercher à améliorer les conditions de la vie matérielle. Au contraire, nous serons les premiers à conseiller les œuvres dont l'ouvrier pourra tirer profit.

Malheureusement, beaucoup d'ouvriers sont tentés de croire que les œuvres économiques sont essentiellement liées au programme politique des socialistes : erreur funeste (...). Aussi nous dénoncerons sans pitié tous ces meneurs qui veulent exploiter l'ouvrier, ces farceurs qui jouent sur son dos une odieuse comédie. Nous les montrerons comme ils sont : audacieux en paroles, lâches vis-à-vis du danger (...). En dehors de ces questions et de ces personnages, la *Semaine populaire* s'occupera de tous les événements de la semaine de nature à intéresser ses lecteurs. Nous publierons pour le ménagère des recettes culinaires et d'économie domestique, pour les enfants des histoires et des devinettes, pour tous un intéressant feuilleton. Ouvriers, mes chers amis, faites bon accueil à notre petit journal ; il vous est sincèrement dévoué ».

³ M.L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur* ..., p. 68-69, 243-245 et 354.

⁴ *Pap. van Caloen*, 24, 3/IX/1888, note du P. van Caloen. — *Ibid.*, 13/6, circulaire imprimée postérieure au 3/IX/1888 et signée par A. Moens, préfet laïc de la section française de l'Archiconfrérie, auquel le P. van Caloen avait confié la responsabilité rédactionnelle et financière du nouveau journal. Le vicaire de Wasmes s'était présenté à van Caloen pour traiter des questions ouvrières dans le *Messager*, nouvelle formule (cfr *Pap. van Caloen*, 24, 14/X/1888, note du P. van Caloen). Nous ignorons le sort de ce périodique dont nous n'avons pas trouvé trace.

Dès novembre 1889 paraît à Bruxelles le *Journal populaire* dont le sous-titre est: « Charité. Institutions ouvrières. Revendications sociales des classes inférieures » et la devise: « Vox populi. Vox Dei ». Le *Journal* se propose « (...) 1^o de faire connaître et d'encourager les efforts si variés de la charité; 2^o d'organiser et de soutenir les œuvres ouvrières; 3^o de poursuivre les revendications légitimes des classes inférieures (...) »¹. Le *Journal* est avant tout antisocialiste.

Le 5 janvier 1890, l'avocat Joseph Hoyois lance sur le marché un hebdomadaire dominical populaire à 5 centimes qu'il intitule *La Voix de l'Ouvrier des villes et des campagnes*², voulant évidemment s'adresser à un très large public. Ce périodique est imprimé en 1890 à Bracquegnies par Louis Levert³, puis à Nivelles par la Vve Despret-Poliart, puis à Renaix par A. Courtin dès le 9 août 1891.

Joseph Hoyois⁴, originaire de Tournai, établi à Bruxelles, n'était pas un novice en ce domaine; il avait déjà repris la direction de la rédaction du *Travailleur* de Nivelles⁵.

La Voix de l'Ouvrier se situe dans la veine des journaux populaires de l'époque. Oeuvrant pour la paix sociale, il publie des articles moralisateurs, des informations tendant à prouver la charité des

¹ *Journal populaire*, 3/XI/1889, p. 1, *Notre programme*. — A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise* ... p. 460. Il semble que ce quotidien, imprimé chez Cools, rue du Poinçon, n'ait pas eu une longue existence. À ses débuts, le *Journal* ne paraît que le samedi et se vend 3 centimes le numéro. L'abonnement annuel est de 9 frs.

² Le sous-titre du journal était: « Organe de la démocratie belge ». A partir du 31 août 1890, le sous-titre devient: « Organe démocratique international ». Le siège de la rédaction se trouvait au 51, chaussée de Gand à Bruxelles, au domicile personnel de Joseph Hoyois. L'abonnement ordinaire d'un an était de 5,10 fr; l'abonnement populaire était de 3,10 fr. Nous n'avons plus trouvé trace après 1897.

³ Louis Levert (1851-1911), fils de l'imprimeur montois François Levert, publiait depuis 1883 à Bracquegnies *L'Etoile du Centre*; cfr E. PONCELET et E. MATHIEU, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 179. *L'Etoile du Centre* cessa en 1895; c'était un hebdomadaire dominical « Organe catholique. Défenseur des intérêts moraux et matériels du Centre », grand format, abonnement annuel de 3 frs (cfr J.B. DOURET, *Les journaux de Soignies. La Presse Universelle*, décembre 1899, 3^e année, n^o 12, p. 197-200). Levert publia depuis 1893 un autre hebdomadaire dominical, *La Croix d'Enghien*, abonnement annuel: 2,50 fr (cfr *Répertoire général de la presse belge* ... 1895, Bruxelles, 1895).

⁴ L'avocat Joseph Hoyois (1861-1918) a été membre de la Chambre des représentants. — *Le Travailleur*, 23/III/1889, p. 1, *Avis important*. — *Pap. Hoyois*, coupure de presse de *L'Etoile du Centre*, 31/III/1889, p. 2, *Le Travailleur*, « ... il est du devoir de tout bon chrétien de contribuer à la diffusion des journaux de ce genre puisque la question sociale, nous dit Monseigneur en son mandement, doit primer toutes les autres ... ». Sur *Le Travailleur*, voir, outre M. RYCX D'HUISNACHT, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e siècle* ..., p. 250-252, H. GAUS et A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise* ..., p. 575.

⁵ *Le Travailleur* de Nivelles continue à cette date à être imprimé par Ch. Guignardé. A partir de juin 1889, il est imprimé par Louis Levert de Bracquegnies.

patrons¹. Il se proclame comme étant « un instrument d'éducation populaire exempt de tout caractère politique »².

Cet hebdomadaire se situe fort bien dans la lutte antisocialiste de l'époque : « Plus la propagande socialiste, par la voie de la presse, est active, plus la nôtre doit l'être aussi ... »³.

Tout en n'ignorant pas les activités de la Ligue démocratique belge⁴, le journal appartient en fait à une tendance catholique sociale qui ne partage pas les idées démocratiques chrétiennes et ne s'en cache pas⁵.

On y relève un bon nombre d'articles qui veulent montrer aux ouvriers la simplicité et la bonhomie des grands du monde⁶.

A l'exemple de ce qui se passait à Rome où il y avait deux classes de citoyens, les patrons, d'une part, et les clients, de l'autre, *La Voix de l'Ouvrier* souhaite la création d'un patronage exercé par la famille du patron, du riche sur quelques autres familles⁷.

Joseph Hoyois assume presque toutes les responsabilités de ce périodique. A partir du 9 août 1891, il reçoit l'aide d'un secrétaire de rédaction, l'avocat Van Lil. Et le 4 octobre de la même année, G. Levasseur, fondateur gérant de la *Corporation* de Paris en devient le correspondant pour la France⁸.

Il est bien difficile d'établir la place occupée par cet hebdomadaire dans l'ensemble de la presse populaire : nous ne possédons pas de renseignements sur son tirage et sa diffusion. Le dépouillement des

¹ *La Voix de l'Ouvrier*, 19/I/1890, p. 2, *Intérieur*. — *Id.*, 26/I/1890, p. 4, *Faits divers*. — *Id.*, 16/III/1890, p. 2, *Bulletin ouvrier*. — *Id.*, 27/V/1894, p. 1, *A nos lecteurs*.

² *La Voix de l'Ouvrier*, 19/I/1890, p. 3, *La Voix de l'Ouvrier devant la Presse*, La Rédaction. — *La Voix de l'Ouvrier* avait fait l'objet d'une circulaire du directeur général des beaux-arts en sa faveur.

³ *La Voix de l'Ouvrier*, 10/I/1892, p. 1, *A nos abonnés*. — Voir aussi *Id.*, 15/XI/1891, p. 3, *Propagande antisocialiste*, La Rédaction.

⁴ *La Voix de l'Ouvrier*, 9/VII/1891, p. 1. — *Id.*, 13/XII/1891, p. 1, *Belgique. A la Ligue démocratique belge*. — *Id.*, 10/I/1892, p. 1, *Fédération des associations ouvrières chrétiennes de la province de Liège*. — *Id.*, 19/VIII/1894, p. 1, *Congrès de la Ligue démocratique belge*.

⁵ Lors de l'apparition de *L'Avenir social*, organe des démocrates chrétiens bruxellois, *La Voix de l'Ouvrier* se montrera d'ailleurs très réservée. Cfr *La Voix de l'Ouvrier*, 29/XI/1891, p. 1, *Aux fondateurs de tout nouveau journal démocratique en général et à ceux de l'Avenir social en particulier*.

⁶ *La Voix de l'Ouvrier*, 16/III/1890, p. 2, *Les ouvriers à la table de l'empereur d'Allemagne*, p. ex.

⁷ *La Voix de l'Ouvrier*, 25/I/1891, p. 1, *Patronage et clientèle*, Joseph Hoyois.

⁸ *La Voix de l'Ouvrier*, 4/X/1891, p. 1, *Bonnes nouvelles*. — *Id.*, 15/XI/1891, p. 4, *On demande*. — *Id.*, 9/VIII/1891, p. 1, *La coopération à l'armée*, J. Hoyois.

correspondances ne nous permet pas de préciser l'extension du journal¹.

Il est certain que Joseph Hoyois a essayé de lancer son journal dans la province de Liège mais *Le Travailleur* et la *Gazette du Peuple* l'y avaient précédé et sa tentative a échoué².

A partir de novembre 1892 paraît également à Bruxelles *Le Dimanche illustré*³ dont le sous-titre est: « Journal populaire » et la devise: « Cherche où sont tes vrais amis ». Il se propose d'éduquer par l'image l'ouvrier « des bords de la Lys aux bords de la Sambre ». René Gange en était le rédacteur en chef, G. Darms l'administrateur. En fixant l'abonnement annuel à 5 frs et l'abonnement semestriel à 3 frs; cet illustré de 8 pages pouvait rivaliser avec d'autres journaux populaires non illustrés.

A Tournai, Ch. Havet publie chaque dimanche, à partir du 3 décembre 1893, une *Gazette populaire du Tournaisis et de la province* pour le prix de 2 centimes par numéro. Dès ses débuts, elle s'oppose aux idées démocratiques chrétiennes⁴. En 1895, elle troque son titre

¹ *Id.*, 30/III/1890, p. 4, *Boîte aux lettres*, est le seul numéro où il soit fait mention du lieu d'habitation de lecteurs qui ont écrit, en l'occurrence Eeghem et Liège.

² *Pap. Hoyois, 1891-1892*, Liège, 10/VI/1891, E. Dory, avocat, à Joseph Hoyois: « Vous voulez bien me demander mon opinion sur le lancement de *La Voix de l'Ouvrier* à Liège. Je vous la donne sans croire pourtant à la possibilité de la réalisation de mon idée. Nous avons à Liège la *Gazette du Peuple*, organe local soutenu par des catholiques notables, combattu par d'autres, absolument satisfaits du *National*. *Le Travailleur* a lui quelques vieux abonnés qui ne l'abandonneront pas. Vous n'êtes pas connu, donc pas apprécié. Vous n'êtes pas nécessaire puisque chacun a un organe qui le satisfait. Il faut donc vous imposer par un attrait nouveau qui vous fasse prospérer à côté des autres. Devenez illustré. Vous vous ferez acheter pour vous-même. Aucun moyen n'est petit et mesquin quand le but est noble et grand... La presse se démocratise rapidement; vous seriez le premier journal illustré paraissant chaque semaine en français. A Liège, nous vendons 400 *Vlaming* par semaine, tous les vendeurs nous réclament un journal hebdomadaire illustré français à 5 cs... La Ligue n'a jamais accordé de subventions aux journaux... ».

³ Cet hebdomadaire était recommandé par le *Bulletin trimestriel des œuvres sociales et chrétiennes des arrondissements de Mons et de Soignies*, XII/1892, pp. 52-54. — Nous ignorons le sort de cet organe. Cfr A.J. VERMEERSCH, o.c., p. 214. Dans son premier numéro, *Le Dimanche illustré* publiait son programme: « (...) Nous cherchons l'âme de l'ouvrier, non pas ses sous (...) Nous le montrerons (l'ouvrier) à la tâche et au délassement, à l'usine et au foyer, à l'église et à la réunion politique, à la rue et au cabaret (...). Nous ne l'accablerons pas sous l'énumération de ses griefs, de ses misères; nous ne remplirons pas son âme d'amertume, comme font ceux qui ont besoin de sa colère et de ses fureurs pour leur œuvre de destruction (...) Lumière émanant (sic) de la doctrine de Celui qui a dit: « Je suis la Voie, la Vérité, la Vie. Celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres. ».

⁴ *Gazette populaire du Tournaisis et de la province*, 3/XII/1893, p. 1, « *La Gazette populaire* », Novus, « Qui nous sommes: Des catholiques, sans plus. Sans plus: car si nous comptions être un organe populaire accessible par notre prix et notre sollicitude à la classe laborieuse, nous n'entendons pas abandonner ce titre de catholiques pour un autre plus sonore mais plus vide, ni l'altérer par des vocables vagues, élastiques ou dangereux.

en *Gazette de Tournai et du Tournaisis quotidien*, puis en 1896, jusqu'en 1898, en *Gazette nationale. Organe des intérêts populaires*¹. On peut se demander dans quelle mesure, le *Courrier de l'Escaut*, édité également par Havet, n'a pas voulu éviter l'implantation du *National*, ce dangereux concurrent dont nous parlons plus loin.

A Bruxelles encore, l'*Union sociale* commence sa parution à partir du 7 janvier 1894. Cet hebdomadaire dominical est vendu deux centimes le numéro. Sa devise est : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice. Et le reste vous sera donné par surcroît »². Il est la propriété et l'œuvre de Henri Desclée qui en conçut l'existence avec l'aide de Léon Mallié³. La Société de St-Pierre en assume la direction et l'administration. Ses bureaux se trouvent au siège de l'administration du *Courrier de Bruxelles*, 12, Montagne-aux-Herbes-Potagères à Bruxelles.

« (...) Le titre de ce journal et la croix qui y figure résument notre programme en matière religieuse et sociale. Notre but est d'aider à l'apaisement de la crise sociale, par la restauration en haut comme en bas, de l'esprit chrétien (...) ».

La circulaire de lancement fait appel au concours des bonnes volontés « sous diverses formes, soit par une souscription que nous

Ainsi, par exemple, nous ne prendrons pas le titre aujourd'hui très couru de « démocrates » ni même celui de « démocrates chrétiens » mais parce que, en nous disant catholiques, nous admettons d'emblée et sans restrictions une doctrine dont les petits et les faibles ont toujours été les protégés de prédilection ; parce que cette doctrine n'a pas besoin d'adjectifs ou de pléonasmes bruyants, pour apparaître dans sa bienfaisance victorieuse et sa virile séduction ; parce que la « démocratie » est de nos jours accommodée à toutes les sauces, depuis la sauce socialiste pimentée de poudre, jusqu'à la sauce brûlée de certains néo-catholiques, qui croient que le progrès consiste à sortir avec éclat, des traditions séculaires de la prudence chrétienne (...) Nous défendrons le peuple, nous ne le flatterons pas (...) Nous serons une tribune de revendications raisonnables (...) Notre publication, sans être l'organe d'une classe, se destine spécialement aux travailleurs de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Avec leur entrée dans la vie politique a coïncidé un effort surhumain du socialisme pour les conquérir à ses doctrines de haine et de mort (...) Notre petite *Gazette populaire* sera ce qu'elle veut être : un instrument de pacification et de progrès ».

¹ J. LECLERCQ-PAULISSEN, *Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne...*, p. 45, p. 58-59. — Il semblerait que Henri Desclée ait eu des intérêts financiers dans l'édition de ce journal populaire, cfr *Pap. Desclée*, Bruxelles, 7/XII/1893, L. Mallié à H. Desclée ; « (...) je crains que personne à Tournai ne s'occupe de la mise en œuvre de la *Gazette populaire*. M. Leroux me dit que lundi il en restait plusieurs milliers à peu près tout le tirage dont on ne savait que faire. Les numéros de propagande sont-ils à notre charge (...) ».

² *L'Union sociale*, 7/I/1894, p. 1. — Sur ce périodique : H. GAUS et A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise ...*, p. 604.

³ *Pap. Desclée*, Bruxelles, 7/XII/1893, L. Mallié à H. Desclée. Léon Mallié (1855-1926), ancien rédacteur du *Courrier de l'Escaut*, rédacteur au *Courrier de Bruxelles*, cfr L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, p. 82.

appliquerions à la propagande du journal, soit, — et ce moyen serait le meilleur, — par l'organisation de la distribution ou de la vente des numéros parmi nos ouvriers et leurs familles. Dans ce cas, le numéro vous serait livré par paquets de 100 au minimum, à raison de 1 fr le cent, le port en sus (...) »¹.

L'Union sociale s'adresse à tous les lecteurs francophones de Belgique. Elle cesse de paraître à la fin de l'année 1903.

A Châtelet, l'abbé Molle, curé du Faubourg, publie en 1895 *L'Esprit du Peuple. Organe des intérêts de l'ouvrier*. Hebdomadaire dominical dont le sous-titre « Droits-Devoirs » indique bien l'optique dans laquelle se place le rédacteur du Journal. Ce journal vécut à peine un an².

L'Oeuvre de la bonne presse de Tongrinne publie depuis 1895 *L'Ouvrier*³. Cet hebdomadaire combat, sous ce titre ou sous celui de *La Vérité* ou *La Semaine*, l'alcoolisme et le socialisme⁴. Plusieurs milliers d'exemplaires du journal sont distribués gratuitement par la plupart des conférences de St-Vincent-de-Paul de Wallonie⁵.

A Seraing, les Aumôniers du travail⁶, publient à partir du 4 janvier 1896 *Le Petit Ouvrier*, hebdomadaire d'éducation populaire

¹ *Pap. Desclée*, Bruxelles, 23/XII/1893, Société de St-Pierre pour la publication des journaux et de revues catholiques en Belgique.

² Il aurait croulé sous les coups d'un des vicaires de Châtelet (*Pap. Desclée*, Tournai, 11/I/1896, M. Gillain à H. Desclée). L'abbé Alexandre Molle, né à Tournai le 17 octobre 1843, décédé à Châtelet le 9 mars 1926, fut ordonné à Tournai le 23 mai 1869, nommé curé de Châtelet, paroisse de l'Immaculée Conception connue sous le vocable « du Faubourg » depuis la fondation de la paroisse (1880) (Évêché de Tournai).

³ *Paye wallon*, 26/III/1910, p. 1, A l'assaut, Achille.

⁴ Le fondateur-rédacteur-imprimeur était Cartiaux-Thilmont à Tongrinne, ce journal se payait 14 fr l'an. Nous n'en avons pas trouvé d'exemplaire (cfr J. SCHMITZ, *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers, 1936, p. 42).

⁵ A.S.V., Soc. de St-Vincent-de-Paul. *Conseils centraux de Bruxelles. Assemblée générale des conférences du Brabant à Basse-Wavre, 21 mai 1903*, Bruxelles, 1903, p. 17. — *Ibid.*, Soc. de St-Vincent-de-Paul. *Conseils centraux de Bruxelles. Compte rendu. Assemblée générale des conférences du Brabant tenue à Hal le 12 mai 1904*, Bruxelles, 1905, p. 30. — *Ibid.*, Soc. de St-Vincent-de-Paul. *Conseils centraux de Bruxelles. Compte rendu de l'Assemblée générale des Conférences du Brabant tenue à Hal le 1 juin 1905*, Bruxelles, 1905, p. 23. — *Ibid.*, *Conseils centraux de Bruxelles. Compte rendu de l'assemblée générale des Conférences du Brabant tenue à Bruxelles le 22 juillet 1906*, Bruxelles, 1906, p. 33. — *Ibid.*, *Assemblée générale des Conférences du Hainaut tenue à Soignies le 26 avril 1903*, Tournai, 1903, p. 5. En 1936, cet hebdomadaire servait de bulletin paroissial pour un bon nombre de localités du diocèse de Namur : Aische-en-Refail, Champion, Cherain, Ernage, Gesves, Grandleez, Grand-Manil, Houffalize, Jemeppe-sur-Sambre, Ligny, Limerlé, Lonzée, Montleban, Musson, Oppagne, Rettigny, Sauvenière, Sombreffe, Templeux, Tongrinne, Velaine, Verlaine, Villers-deux-Eglises (cfr J. SCHMITZ, o.c., p. 42-43).

⁶ Sur les Aumôniers du Travail: P. GÉRIN, *Catholiques liégeois ...*, p. 114.

qui est lu dans les cantons de Seraing et de Hollogne-aux-Pierres¹.

À Namur, A. Melot, dirigeant de la Fédération ouvrière, connu pour son opposition à la démocratie chrétienne, publie de 1900 à 1904, un hebdomadaire populaire qu'il intitule *Le Progrès catholique*².

À Ath, paraît de 1903 à 1911, *Le Réveil Athois*³.

À Liège, la Fédération ouvrière catholique de l'arrondissement⁴, publie, à partir du 12 octobre 1906, un hebdomadaire spécialement destiné aux ouvriers. Elle utilise, dans ce but, un titre déjà connu : *Le Pays de Liège*⁵. Le journal se vend deux centimes. Henri Francotte, président de la Fédération, y collabore très fréquemment⁶.

Encore à Liège, paraît en 1912 *L'Echo liégeois*, hebdomadaire dominical illustré au prix de 5 centimes le numéro. Le journal désire montrer, d'une part, la valeur de l'ascension sociale dans le respect de l'enseignement de l'Eglise et de l'autorité établie, d'autre part, défend un certain nationalisme belge⁷. C'est une double réponse, faite à la fois au socialisme et au mouvement wallon naissant.

À côté de cette presse populaire, existent des bulletins spécialement publiés par les comités directeurs de certaines associations ouvrières pour leurs membres⁸. L'audience et le tirage de ces périodiques sont cependant fort limités. On peut toutefois supposer que leur

¹ Grâce à l'action de l'abbé Nicolaers, curé de Hollogne-aux-Pierres, cfr *Compte rendu des solennités du jubilé pastoral de 25 ans de M. l'abbé Joseph Nicolaers, révérend curé de Hollogne-aux-Pierres, 1878 à 1903*, Hollogne-aux-Pierres, 1903, p. 16. — *Le Petit Ouvrier*, parut jusque sans doute le 27 décembre 1908. Hebdomadaire du samedi puis du dimanche en 1897, vendu 5 centimes le numéro. Il reparait à partir du 3 janvier 1909 pour le même prix sous le titre *L'Avenir des cantons de l'arrondissement de Liège*, jusqu'au 24 septembre 1911 vraisemblablement (renseignement communiqué par M. Fernand Valkenborgh).

² M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur* ..., p. 287, p. 96-97, confond l'adhésion à la Ligue démocratique avec l'adhésion à la démocratie chrétienne.

³ J.P. DELHAYE, J.P. HENRICKX, *La presse athoise; aperçu sommaire et inventaire des journaux conservés aux archives de la ville d'Ath*, dans Archives et bibliothèques de Belgique, 1970, t. XLI, p. 50-51 et J. P. DELHAYE, *La presse politique d'Ath des origines à 1914* (C.I.H.C., Cahiers, 77), Louvain-Paris, 1974, p. 87-88.

⁴ Sur la Fédération ouvrière catholique, cfr P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 366-369.

⁵ P. GÉRIN et M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise* ..., p. 442.

⁶ Pap. Hanquet, Lettres de Ponthière, Argenteau, 19/IV/1909, Ch. de Ponthière à K. Hanquet. — Sur Henri Francotte (1856-1918) qui était professeur à l'Université de Liège, cfr L. HALKIN, dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, p. 365-380.

⁷ P. GÉRIN et M.-L. WARNOTTE, *o.c.*, p. 254.

⁸ P. ex. à Liège : *L'Apprenti*, « œuvre du patronage Ste-Marie », publication mensuelle (1885-1897) (cfr P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *o.c.*, pp. 114-115), *Le Journal de la Société St-Alphonse* (cfr Congrès des œuvres sociales à Liège ..., 1887, 2^e partie, 1^e section, Liège, 1887, p. 128). P. ex. à Huy : *L'Ouvrier hutois*, « organe du patronage St-Pierre », publication mensuelle (1890-1912), cfr C. JORIS, *La presse de Huy (1830-1914)*, mémoire de licence, Université de Liège, 1971-1972, pp. 85-86.

influence est plus profonde étant donné les liens plus étroits qui unissent les membres de ces sociétés. Par ailleurs, la presse d'éducation religieuse a été inspirée par la mentalité sociale traditionnelle des catholiques du XIX^e siècle¹. On ne peut donc tenir pour négligeable son rôle complémentaire dans l'élaboration d'une mentalité collective sociale.

La presse populaire est l'œuvre de membres du clergé mais aussi de laïcs qui sont, comme à Liège ou à Bruxelles, encouragés par leurs évêques. Deux grands buts sont poursuivis par ces journaux : l'anti-socialisme et la pacification sociale, on y rencontre par conséquence les mêmes thèmes, les mêmes clichés avec des variantes dues à des épiphénomènes comme le mouvement wallon par exemple.

6. Les fonctions de la presse populaire.

La liberté de la presse était sacrée pour les libéraux qui ont fait la révolution belge de 1830. C'est pour l'obtenir qu'ils s'étaient opposés à Guillaume d'Orange. Au lendemain de 1830, la presse libérale va se développer considérablement. De grands journaux atteindront un très large public, leur poids sur l'opinion publique peut être considéré comme important. A cet égard, le prestige de l'imprimé n'est pas un vain mot. Un curé des Ardennes notait en 1843 : « tout le reste (du village) lit les mauvaises gazettes : *Le Globe*, *l'Observateur*, *Le Journal de Liège*, *La Tribune*, *L'Eclaireur*, etc. On les donne à vil prix, le mal qu'elles produisent est effrayant. Le paysan non éclairé dit : « Cela est écrit dans la Gazette » et pour lui, tout ce qui est imprimé est regardé comme évangile »².

C'est parce que les idées libérales sont imprimées qu'elles paraissent d'autant plus dangereuses à certains qui en viennent à contester

¹ Ainsi p. ex. *Le Messager de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, fondé en 1895, paraissant tous les quinze jours jusqu'en 1898, hebdomadaire depuis 1899, œuvre des Chanoines Prémontrés de l'Abbaye d'Averbode (*Onder de Orde van Premonstreit*, Averbode, 1920, p. 39) distribué aux protégés de la Conférence de St-Vincent-de-Paul de Saint-Jean-Geest (A.S.V., Société de St-Vincent-de-Paul, Conseil central de Bruxelles. *Compte rendu. Assemblée générale des conférences du Brabant tenue à Hal le 12 mai 1904*, Bruxelles, 1905, p. 30) et par le Conseil particulier de Jodoigne (A.S.V., Société de St-Vincent-de-Paul. *Conseil central de Bruxelles. Assemblée générale des conférences du Brabant à Basse-Wavre, 21 mai 1903*, Bruxelles, 1903, p. 17) et pour le petit journal de l'*Oeuvre de la défense de la foi d'Anvers* (M. DE MEULEMEESTER, *L'Oeuvre de St Clément-Marie Hofbauer à Jette-St-Pierre, Jette, 1911*, p. 33).

² R.P. LEJEUNE, *Vie du capitaine Belletable*, Bruges, 1898, p. 64.

non pas seulement le contenu de l'imprimé mais la liberté de la presse. Ils demandent dès lors des limitations de celle-ci.

D'autres catholiques, après avoir réprouvé le principe de la liberté de la presse, parce que cette liberté peut saper l'autorité et la religion, bases de la société traditionnelle, organisent une presse catholique. Le cas échéant, ils n'hésitent pas à collaborer avec des libéraux à des journaux populaires destinés plus spécialement à la population la plus défavorisée matériellement. La presse ayant, selon eux, un pouvoir éducatif susceptible de s'exercer en sens diamétralement opposés, il vaut mieux participer à son élaboration que de s'en abstenir.

Pour ces catholiques, il importe de ne pas abandonner le monopole de la presse aux libéraux qui disposeraient d'une arme très puissante.

Assez tôt, l'attention de catholiques sociaux s'est portée sur la nécessité d'une presse populaire. Ce n'est cependant qu'au lendemain des congrès de Malines de 1863, 1864 et 1867 que l'on en vint à concevoir une presse populaire spécifiquement catholique. L'entente des catholiques et des libéraux, désormais impossible sur le plan politique, s'avérait également difficile sur le plan social. Tous les évêques n'ont peut-être pas eu un rôle direct dans l'élaboration d'une presse populaire mais celle-ci correspondait à leurs désirs. Nous avons souligné plus haut les encouragements du cardinal Dechamps au *Carillon*, au *Travailleur*, l'aide de Mgr Doutreloux à la *Gazette du Peuple*. De son côté, l'évêque de Tournai, Mgr Dumont, a encouragé la popularisation de la presse dans son diocèse¹. Si tous les évêques n'ont pas dirigé eux-mêmes la presse populaire, ils étaient néanmoins en étroite relation avec les directeurs et rédacteurs en chef de ces journaux².

¹ E.J. Belin, curé de Châtelet, écrit le 12 octobre 1875 au comte de Villermont : « (...) Mr Dardenne, rédacteur du propagateur de Charleroi, m'assure que dans votre réunion d'hier, vous lui eussiez accordé un subside pour l'extension de son journal (...) Je dois à la vérité de déclarer, Monsieur le Comte, que j'ai été chargé plusieurs fois de lui faire parvenir les encouragements de Monsieur l'Évêque de Tournai (...) » (*Pap. Villermont*, II G 9, Dardenne).

² A tel point qu'en 1875, les dirigeants de la Fédération des sociétés ouvrières et de la propagande de la bonne presse avaient exprimé le désir de voir les évêques organiser eux-mêmes et directement leur œuvre. Cfr A. SIMON, *Réunion des évêques de Belgique ; 1868-1883. Procès-verbaux* (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 17), Louvain-Paris, 1961, p. 85. — Voir aussi la correspondance échangée entre Mgr Doutreloux et Pierre Limbourg (*Papiers Limbourg*).

L'émotion suscitée par la Commune de Paris a accéléré la création de différents journaux populaires catholiques. On se rendait compte que derrière la presse ouvrière internationaliste, il y avait une réalité sociologique dangereuse non seulement pour la société établie mais aussi pour l'Eglise en tant qu'institution transnationale. Celle-ci s'étant heurtée déjà à la franc-maçonnerie, se trouvait à nouveau dans une situation de conflit face à une institution d'une même espèce. De nombreuses assemblées de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques ont insisté, après les événements français, sur la nécessité d'une presse populaire.

La presse populaire ne s'est cependant pas créée uniquement au sein de cette Fédération. Certains organes ont vu le jour en dehors de celle-ci et sont l'œuvre de catholiques sociaux qui n'appartiennent pas à la Fédération. La presse populaire n'est pas essentiellement l'œuvre de publicistes de métier. On peut se demander d'ailleurs à propos de ces derniers, si en participant à une presse populaire, ils n'agissent pas davantage en journalistes soucieux d'une diffusion large à l'instar de leurs confrères Girardin et Dutacq, plutôt que comme catholiques soucieux de résoudre la question sociale.

En gros, on peut localiser la presse populaire à Bruxelles, Tournai, Charleroi¹, Liège, Verviers, Namur et Nivelles. L'aire de diffusion de cette presse ne se limite cependant pas à ces villes et *grossost modo* elle s'identifie avec l'aire d'implantation de la première Internationale ouvrière² et des zones industrielles.

Nous ne connaissons malheureusement pas le tirage de la presse populaire.

D'autre part, même en le connaissant, on parviendrait difficilement à établir de façon exacte le nombre de lecteurs. En effet, ces journaux populaires catholiques sont distribués gratuitement ou se vendent bon marché, soit au numéro, soit par abonnement. Beaucoup d'abonnements sont pris par des protecteurs qui n'appartiennent pas à la classe ouvrière mais qui, pour une raison ou l'autre, par intérêt, par charité ou par philanthropie, soutiennent la presse populaire. Un exemplaire est certainement lu par plus d'un lecteur. A côté de

¹ Nous n'avons pas trouvé le *Journal du bon tailleur*, mensuel de 1845 à 1856, édité à Charleroi par F. Cador; *La Vérité, organe des intérêts populaires*, qui parut à Charleroi du 15 août 1854 au 7 février 1855 et *Le Moniteur des familles*, né vers le 1^{er} janvier 1864 à Charleroi qui aurait cessé le 29 mai 1864 (cfr D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi* ..., s.p.).

² C. OUKHOU, o.c., p. XV-XVII.

l'envoi en deuxième lecture, on les dépose ou les distribue dans les sociétés ouvrières ou dans les cabarets. N'oublions pas que les promoteurs d'une presse populaire désirent avant tout souci commercial, atteindre un très large public.

Nous avons déjà souligné le soutien accordé notamment par les sociétés de St-Vincent-de-Paul à la presse populaire qui est distribuée aux pauvres.

La presse populaire n'est cependant pas lue uniquement par le milieu peu aisé. Des prêtres, des laïcs ayant reçu une certaine formation la lisent aussi¹. Par ailleurs, le monde ouvrier n'est pas toujours enclin à ingurgiter une prose qu'il n'accepte pas ; selon un observateur, il n'est pas toujours bon de distribuer des publications dans les ateliers parce que les travailleurs se défient de celles qu'on veut leur imposer « et souvent ils s'excitent mutuellement à les mettre en morceaux avant même de les avoir lues » (...)².

Il ne faut pas oublier non plus que l'instruction ne devenant obligatoire qu'à partir de 1914, la presse populaire ne pouvait être lue avant cette date que par une partie de la population laborieuse.

La nécessité d'organiser des conférences populaires pour pallier l'insuffisance de la propagande écrite est, à cet égard, particulièrement significative³ bien que elle ne s'avère pas possible en dehors des centres urbains. Dans les campagnes, la presse écrite se révèle comme le moyen idéal de communiquer avec la population rurale⁴ parce qu'elle brise facilement les distances. Dans le Luxembourg, la presse a d'ailleurs précédé les œuvres⁵.

Le contenu de la presse populaire catholique est formé d'articles apologétiques, moralisateurs et éducatifs. On ne parle pas systémati-

¹ *La Belgique, Revue des revues*, 1856, t. I, p. VI.

² *L'Economie chrétienne*, 15/I/1872, p. 25, *Des moyens de soutenir et de propager la presse populaire*, X.Z.

³ P. PARET, G. MALHERBE, *Etudes théoriques et pratiques sur les écoles de conférenciers populaires...*, Bruxelles, 1897, pp. IV-VIII.

⁴ A.E.N., carton 12, Florennes, 9/II/1895, lettre adressée par le notaire Eugène Gérard, secrétaire et le président de l'Association conservatrice de l'arrondissement de Philippeville, à l'évêque de Namur.

⁵ *L'Union* (Arlon), 23/II/1902, p. 80, *Assemblée de la Ligue luxembourgeoise*, « Il y a treize ans déjà, devançant les appels du Pape, nous nous réunissions à Marche pour fonder la *Presse luxembourgeoise*. Nous nous imaginions alors que cette association serait la seule qui demanderait notre concours. Mais bientôt, nous nous attelions aux œuvres sociales et nous avions le bonheur de les voir devenir extraordinairement nombreuses. C'est à la voix du Pape que nous nous sommes levés, c'est lui qui nous a conviés à nous attacher à toutes les œuvres sociales. Mais au début, nous avons été un peu à l'aventure. Nous ne songions pas à la grande et belle œuvre d'aujourd'hui et nous n'avions d'autre but que de rendre service à nos populations (...) ».

quement de politique et, quand on en parle, c'est tout à l'honneur du Parti catholique.

La presse populaire défend l'ordre social, elle est donc anti-libérale, antisocialiste et même parfois antidémocrate chrétienne, nous l'avons montré. A cet égard, elle peut constituer un facteur non négligeable dans l'élaboration d'une mentalité populaire hostile au socialisme et à la démocratie chrétienne. Elle peut avoir été, pendant un certain temps, surtout un frein à la démocratie chrétienne parce que les esprits ouverts à l'idéal socialiste avaient très souvent déjà, à cette époque, rejoint les rangs du mouvement socialiste et lisaient la presse socialiste¹. La presse populaire correspond à une mentalité et à une action sociale catholique qui sont le propre du catholicisme social traditionnel de certains catholiques politiques qui s'opposent à la naissance et à l'expansion de la démocratie chrétienne pour des raisons d'ordre politique et social.

* * *

La presse populaire catholique n'a pas que des fonctions politiques et sociales. Pour certains², elle doit aussi rendre l'ouvrier « heureux et reconnaissant de recevoir chaque jour par la poste son journal: car il peut le conserver. Il se sentira relevé aux yeux de la société et n'aura que plus d'estime, plus d'affection, pour ceux qui lui apprennent à éléver chrétiennement les siens »³.

¹ Voir le témoignage de O. MISONNE, *Une région de la Belgique. Le Centre (Hainaut)*, Tournai, 1900, p. 94.

² *Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges. 14^e session. Assemblée générale du 23 octobre 1876 à Louvain, Liège, 1876*, p. 78-80.

³ « (...) La petite presse surtout, celle qui va trouver l'ouvrier dans son humble demeure ou dans les établissements qu'il fréquente, a un grand et noble devoir à remplir; elle peut cicatriser bien des plaies, amener de désirables conciliations, prémunir contre beaucoup d'embûches, éclairer bien des questions que les ennemis du repos et du bien-être des classes nombreuses cherchent à obscurcir; ranimer les sentiments honnêtes et raisonnables; provoquer la confiance, les discussions paisibles, l'entente entre les divers facteurs du travail » (*Journal de l'Ouvrier*, 22/IX/1861, p. 1, *De la mission du journalisme populaire*). Voir aussi: *L'Union de Dinant*, 17/IX/1871, p. 2, *La mauvaise presse*, « (...) dans l'ordre social, on méprise toute autorité, toute hiérarchie, toute subordination; on renverse les institutions créées par la nature même des choses et sanctionnées par les siècles et l'on proclame la déchéance du droit de propriété ». « La mauvaise presse est le grand mal de notre temps, c'est un courant perpétuel qui charrie, dans toutes les directions et jusqu'aux derniers hameaux, les miasmes de l'incrédulité et de l'immoralité (...) Est-il étonnant que les esprits ainsi égarés et les coeurs ainsi gâtés, l'ordre soit menacé de ruine? On peut le dire sans exagération, c'est la mauvaise presse qui a préparé les voies à l'Internationale (...) ».

Ainsi donc, la presse populaire exerce une fonction psychosociale. Elle revalorise son lecteur en lui donnant conscience d'être l'objet d'attentions particulières de la part de la société. Le sens donné de la sorte à la fonction psychologique du journal populaire rejoint l'optique sociale de la bourgeoisie de cette époque puisqu'elle place le lecteur « populaire » dans une situation de subordination par rapport à ceux qui rédigent le journal et le gèrent. En effet, le lecteur ne prend jamais part à la rédaction du journal et, d'autre part, on attend de lui « l'estime » sinon la reconnaissance à la fois pour le message exprimé par le journal mais aussi parfois du fait que le journal a été distribué gratuitement grâce aux subsides des bienfaiteurs.

* * *

La presse populaire se veut sérieuse, son humeur ne verse jamais dans la grossièreté. Pour rendre ses journaux plus attrayants, Guillaume Lebrocquy n'a, pour sa part, pas hésité à recourir à l'illustration, d'autres publications l'ont imité en ce moment. Peu d'articles de la presse populaire sont signés, le recours au pot de colle est fréquent, mais les chroniques locales sont relativement nombreuses, on essaye d'ailleurs de perfectionner le service des informations locales¹. Les conséquences sont notamment la diminution de la qualité des articles au bénéfice de la précision des faits ainsi qu'un rétrécissement du champ de vision du lecteur.

Le format est en général plus petit que la presse ordinaire ; c'est, avant la lettre et dans une certaine mesure, un « tabloïd ».

Par sa destination, par ses fonctions, la presse populaire a des caractéristiques qui lui sont propres tant en ce qui concerne son contenu qu'en ce qui concerne son aspect extérieur.

¹ *Bull. mens. des œuvres sociales du diocèse de Tournai*, janvier 1898, p. 6, *Tribulations et gloires du journalisme*, abbé Cl. Delannoy.

CHAPITRE II

POSSIBILITES ET EXIGENCES DE LA DEMOCRATIE

1. Pour «la bonne presse»

C'est durant les quinze dernières années du 19^e siècle que le mouvement en faveur des réformes politiques s'accentue en Belgique. De différents côtés, on exige l'extension du suffrage. Les catholiques politiques sont de plus en plus nombreux à aller à la rencontre de cette masse électorale en puissance et désirent éviter qu'elle ne passe dans les rangs de ceux qu'elle considère être les ennemis de la société.

En cela, ils rejoignent le point de vue des catholiques sociaux dont les institutions leur serviront comme instrument de leur politique. Et, en cela aussi, la presse populaire sera un moyen important de la nouvelle stratégie politique.

Par ailleurs, le développement d'une presse catholique plus politique mais adaptée davantage au peuple, la vulgarisation de la presse catholique, moyens de défense et d'approche du catholicisme politique, seront vite adoptés par les catholiques sociaux, partisans d'une presse populaire.

Au lendemain des grèves de 1886 plus que jamais, l'action sociale et l'action politique des catholiques se confondent dans l'organisation de la presse populaire et dans la popularisation de la presse catholique.

Les congrès de Liège insistent sur ce point¹. Des vœux sont exprimés à maintes reprises pour faire une presse bon marché à 2 centimes, plus accessible donc à la masse².

¹ Voir p. ex. après ces congrès la réflexion du comte Hennequin de Villermont, à propos du journal qu'il va patronner: « L'initiative hardie prise par le congrès catholique de Liège pour l'étude et la solution des plus grosses difficultés de notre ordre social, trouvera dans l'*Echo de la Frontière* un défenseur ardent et convaincu, ouvert à tous les esprits droits, à tous les dévouements qu'inspire la charité chrétienne » (Pap. Villermont, II F 6, Ann. à la lettre du 6/XII/1886). — *Congrès des œuvres sociales ... Liège ... 1886*, 1^{re} section, p. 142; *Id ... 1887*, 1^{re} partie, p. 175; *Id ... 1887*, 1^{re} partie, p. 63. — Au cours du congrès de 1890, on avait évoqué la création d'une presse populaire pour les campagnes.

² Arch. Archev. Malines, *Presse catholique*, Rapport accompagnant une lettre du 15/VII/1886 adressée par le Comité de propagande de la presse catholique, président: Léon 't Serstevens; secrétaire: Jules Renkin. — En 1893, Léon Béthune déclare: « ... L'avenir est aux journaux à 2 centimes ... » (Pays wallon, 9/V/1893, p. 2, *Fédération des cercles catholiques belges*).

Une partie des débats du congrès des œuvres sociales organisé en 1888 à Charleroi par les catholiques sociaux de cette région porte sur la presse populaire et la popularisation de la presse catholique. A cet égard, ce congrès est très important et efficace dans le Hainaut¹ parce qu'il est suivi de la mise en place par le clergé d'un réseau complet de propagande dont bénéficiera surtout le *Pays wallon* de Charleroi.

La presse est considérée comme un remède social, d'autant plus que ce moyen est déjà utilisé « par les ennemis de l'ordre social »². La presse socialiste et progressiste n'étant pas quantité négligeable³, la nécessité d'une presse populaire, d'une bonne presse, s'avère urgente⁴. Cette presse doit être à la fois un moyen de relèvement religieux et d'instruction populaire dans une proportion variable selon les points de vue⁵.

Dans le bassin de Charleroi, un très gros effort est fait au lendemain de 1886 pour propager les « bons journaux ».

A Gilly, des catholiques particulièrement actifs fondent un Comité de la bonne presse qui s'occupe de collecter des fonds pour distribuer gratuitement ou à meilleur compte des journaux catholiques.

En 1888, ce Comité de la bonne presse dispose de trois vendeurs. Ceux-ci font régulièrement deux tournées par jour, la première de 6 à 10 heures du matin avec trois quotidiens bruxellois catholiques *Le Patriote*, *Le Petit Belge* et *Het Nieuws van den dag* pour les Flamands⁶. La seconde tournée se fait de 11 heures du matin à 17 heures

¹ « Le journalisme autant et plus que l'instruction de la jeunesse, parce que son action est plus durable, exerce son influence, bonne ou mauvaise sur les idées, les croyances, les mœurs, la vie de nos populations. C'est donc le premier apostolat des temps modernes ... » (*Pap. Levie*, Comité central des œuvres sociales catholiques à Charleroi; Charleroi, 1888, p. 69).

² *La Voix de l'Ouvrier*, 11/1/1891, p. 1, *Autour de la presse populaire*, Jos. Hoyois.

³ Sur la presse socialiste, voir notamment: *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, Anvers, 1960, *passim*.

⁴ *Pap. Delmer*, Correspondance politique et privée, 1880-1890, Tessenderloo, 2/XII 1889, abbé Keesen à A. Delmer: « Il manque en Belgique un journal social proprement dit. Depuis trois ans, j'ai fait converger mes études vers ce point ... ».

⁵ Les membres de la Société de St-Vincent-de-Paul recherchaient surtout l'influence morale que pouvait exercer une presse populaire (A.S.V., *Soc. de St-Vincent-de-Paul, Conseil central de Liège. Rapport à l'assemblée générale du 12 avril 1891*, Liège, 1891, p. 3). Chez d'autres catholiques, il semble que ce soit l'instruction populaire qui ait le pas sur l'éducation religieuse (cfr *Pays wallon*, 13/XI/1890, p. 1, *La presse populaire*. — *Patronage St-Joseph. Association de jeunes ouvriers (rue de la Prévoyance, 33 aux Minimes). Rapport sur la situation de l'œuvre présenté à l'assemblée générale des conférences de St-Vincent de-Paul le 10 juillet 1888 par M. le vicaire Van Nylen*, Bruxelles, 1888, p. 9).

⁶ *Le Patriote*, quotidien bruxellois (1883-1914), cfr H. GAUS et A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise ...*, t. II, p. 259-260. — *Le Petit Belge*, quotidien bruxellois (1887) cfr *Ibid.*, p. 273. — *Nieuws van den dag*, quotidien bruxellois (1885-1914), cfr *Ibid.*, p. 186.

avec la catholique *Union de Charleroi*¹. Les samedis et dimanches, on vend en outre les hebdomadaires catholiques *Le Patriote illustrée*, *Le Tirailleur*² et *la Gazette du Peuple*.

Les journaux invendus sont distribués gratuitement aux ouvriers d'un charbonnage par un porion de bonne volonté³.

Le Petit Belge, diminutif du *Journal de Bruxelles*, entre pour les 2/5 dans la vente. Ce petit journal est déposé tôt matin dans une foule de cabarets et de ménages ouvriers. Il a l'avantage, sortant de presse le soir comme les autres journaux bruxellois, de précéder la parution des journaux non catholiques de la province.

Parallèlement à la diffusion des journaux, le Comité de la bonne presse organise la distribution de journaux en deuxième lecture.

Un comité de la bonne presse fonctionne à Monceau-sur-Sambre et à Marchienne-Docherie et étend son action à Luttre et à Marchienne au-Pont⁴. Un sous-comité, créé à Gosselies, organise le colportage dans les communes de Gosselies, Ransart, Thiméon, et Viesville⁵. Le colportage existe également à Fleurus et à Wanfercée-Baulet.

Les efforts se multiplient pour la mise sur pied de comités de propagande⁶ qui doublent ainsi les services de propagande propres à chaque journal. Outre les comités déjà signalés plus haut, de nombreux foyers de propagande s'établissent ça et là, issus parfois d'autres œuvres. Il est malaisé d'en établir la liste faute de documents et vu l'éparpillement des renseignements.

À Charleroi, l'œuvre du Denier de St-Michel est établie en 1890⁷ afin d'aider financièrement la propagande en matière de presse.

À Bruxelles, les sociétés de St-Vincent-de-Paul collaborent avec efficacité à la distribution de la bonne presse⁸ en ayant constitué

¹ *L'Union de Charleroi* (1858-1900), quotidien carolorégien (*La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers, 1936, p. 47-48).

² *Patriote illustré*, hebdomadaire bruxellois (1885-1914), cfr H. GAUS et A.J. VERMEERSCH, o.c., t. II, p. 261-262; *Le Tirailleur*, hebdomadaire bruxellois (1881-1894), cfr *Ibid.*, t. II, p. 560.

³ Selon un membre de ce Comité de la bonne presse, une moyenne de 177 journaux auraient été vendus par jour en 1886; de 223 journaux en 1887; de 266 journaux en 1888 (*Pap. Levie, Comité des œuvres sociales catholiques à Charleroi*, Charleroi, 1888, p. 70).

⁴ Deux cents journaux par jour y sont vendus en moyenne (*ibid.*, p. 68).

⁵ Cent cinquante journaux par jour vendus en moyenne à Gosselies (*Ibid.*, p. 68).

⁶ Archives Soc. de St-Vincent-de-Paul, *Conseil supérieur de Belgique. Rapport général sur les œuvres des conférences en 1911*, Bruxelles, 1912, p. 23.

⁷ *Pays wallon*, 13/XI/1890, p. 1, *La presse populaire*.

⁸ Dans les paroisses de la Chapelle, du Sablon, de St-Jean l'Evangéliste, St-Boniface, St-Antoine de Padoue, Ste-Marie, de la Trinité, de St-Albert, du Sacré-Cœur, de St-Remi, St-Nicolas, Ste-Croix (A.S.V. Soc. de St-Vincent-de-Paul. *Conseil particulier de Bruxelles; Rapport sur la situation des conférences pendant l'année 1911. Assemblée générale*, 27 février 1912, Bruxelles, 1912, p. 28).

spécialement dans ce but une Oeuvre de St-Paul¹.

A Liège, des sections de l'Oeuvre de la bonne presse ont été formées et fonctionnent dans différentes paroisses², les membres du clergé ayant parfaitement réalisé la nécessité et l'utilité d'une bonne presse populaire³.

Mais pendant un certain temps, les sociétaires liégeois de St-Vincent-de-Paul ne veulent pas diffuser « la bonne presse » par crainte de s'engager politiquement⁴. En 1908, l'Oeuvre de St-Paul est cependant fondée à Liège à cet effet⁵.

A Namur, l'Association catholique et constitutionnelle de l'arrondissement est convaincue de l'efficacité de la presse⁶. L'Oeuvre de St-Paul y est établie le 26 novembre 1907 à l'instar de ce qui se fait à Bruxelles. Les membres de la Société de St-Vincent-de-Paul offrent à 312 familles visitées un abonnement hebdomadaire à un journal catholique pour le prix de 5 centimes par semaine⁷. Par ailleurs, *L'Ami de l'Ordre* baisse le montant de ses abonnements, « à la demande de nos amis politiques »⁸. En accord avec les conférences de St-Vincent-de-Paul, l'Oeuvre de St-Paul organise le colportage de journaux en des endroits de la banlieue mal desservis : Bouges, Forest, Beez, Jambes⁹.

¹ *Bien Public* (Gand), 31/I/1899, p. 2, *L'Oeuvre de St-Paul*.

² P. ex. à Boncelles ; à Lize-St-Joseph, à Ougrée ; au Val-St-Lambert (3000 journaux distribués chaque jour), cfr *Rapport sur les œuvres sociales du canton de Seraing-sur-Meuse*, dans A.E.L., *pap. Doutreloux*, 67, Rapport du 27 décembre 1898 par A.J. Carman, curé doyen de Seraing.

³ Ainsi lors d'une réunion des curés du doyenné d'Aubel, on se proposait de diffuser l'édition hebdomadaire du *Volk* dans les paroisses flamandes et *Le Démocrate de Verviers* dans les autres paroisses (A.E.L., Archives en cours de classement, Rapport sur le synode des curés tenu le 7 novembre 1894. Doyenné d'Aubel). — A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Hannut, 21 janvier 1895, Warzée, curé doyen à Mgr Doutreloux.

⁴ A.S.V., *Conseil central de Liège. Rapport sur l'exercice 1899 présenté à l'assemblée générale du 28 mai 1900*, Liège, 1900, p. 25. — Cette attitude s'explique en fonction de la mentalité qui règne à cette époque à Liège parmi les catholiques.

⁵ *L'Ami de l'Ordre*, 1/I/1911, p. 2, *Nos œuvres. L'Oeuvre de St-Paul*.

⁶ *L'Ami de l'Ordre*, 29/X/1901, p. 2, *Association catholique et constitutionnelle de l'arrondissement de Namur*. — XX^e Siècle (Bruxelles), 27/IV/1896, p. 2, *A Namur*.

⁷ « Nos amis nous tiendront compte aussi des sacrifices que nous nous imposons pour les abonnements ouvriers et les comités de propagande ». Cfr *L'Ami de l'Ordre*, 10/XII/1901, p. 1, *Avis important*.

⁸ A.S.V., *Rapport jubilaire sur les travaux du Comité de propagande de la presse catholique dans l'arrondissement de Namur, 1907-1937*..., Namur, 1932, p. 7-8. — Voir J. SCHMITZ, *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers, 1936, pp. 54-55.

⁹ Pour contrebalancer la vente de 300 abonnements au *Peuple* et au *Soir* dans les Ateliers de l'Etat de Salzinnes, l'Oeuvre de St-Paul y place 30 abonnements de journaux catholiques à partir de 1909 (A.S.V., *Rapport lu à l'assemblée générale du 8 décembre. Conseil particulier de Namur*, Namur, 1909, p. 7-8).

On demande à l'évêque de Namur une collaboration active de la part du clergé¹.

Dans le Hainaut, depuis 1900, plusieurs conférences de St-Vincent-de-Paul distribuent *Le Pays wallon*, publié à Charleroi, ou *Le National*, publié à Bruxelles². Au cours de différents congrès catholiques, on insiste fréquemment sur l'importance de la presse populaire³.

C'est dans le Hainaut surtout que l'accent est mis sur l'action en faveur de la presse⁴, en général, elle « est avant tout l'œuvre spéciale du clergé »⁵. On peut, sans crainte d'exagérer, reproduire les quelques lignes consacrées par le *Pays wallon* à la presse populaire, elles s'avèrent exactes dans les faits⁶: « Les catholiques ont cru longtemps qu'il suffisait de prier et de faire l'aumône pour accomplir leur devoir. Et pour les entretenir dans cette illusion, leurs adversaires les laissaient bâtir des écoles, créer des cercles, des patronages, dépenser leur argent en bonnes œuvres de toutes sortes, tandis que l'ennemi, plus habile, concentrat tous ses efforts sur le journal, afin d'arriver à être le maître de l'opinion. Ce but néfaste eût été atteint si, nous appropriant leur tactique, nous n'avions placé tout à l'arrière-plan, pour créer et répandre notre presse à nous ... la presse populaire catholique. Toutes les œuvres marcheront tant que nous aurons la presse; sans la presse, toutes les œuvres périront (...) Aujourd'hui, pas une commune, pas un hameau qui ne reçoive chaque matin cet humble messager apportant à chacun des paroles de consolation et de paix (...) »⁷.

¹ A.E.N., Carton 12, Florennes, 9/II/1895, lettre adressée par le notaire Eugène Gérard, secrétaire, et le président de l'Association conservatrice de l'arrondissement de Philippeville.

² A.S.V., Société de St-Vincent-de-Paul. *Assemblée générale des conférences du Hainaut tenue à Mons le 29 avril 1900*, Tournai, 1900, p. 14. — Id., *Assemblée générale des conférences du Hainaut tenue à Lessines le 10 avril 1910*, Tournai, 1910, p. 13 et 37.

³ P. ex. *Le XX^e Siècle*, 19/IV/1899, p. 1-2, A Nivelles. *Congrès régional des œuvres catholiques*. — *Pays wallon*, 30/V/1905, p. 2-3. *Congrès des œuvres catholiques de l'arrondissement de Mons*. — Id., 5/IX/1913, p. 1-2, *Le congrès diocésain de l'œuvre de la défense de la foi à Namur*.

⁴ Voir plus loin, en particulier le réseau de propagande dont dispose le *Pays wallon*.

⁵ *Bull. mensuel des œuvres sociales du diocèse de Tournai*, II/1898, p. 47. *Tribulations et gloires du journalisme*, abbé Cl. Delannoy, principal au Collège St-Joseph à Chimay. Il semblerait, selon le témoignage du rapporteur, que l'on ait suivi l'expérience réalisée dans le Nord de la France pour la vente et la diffusion de *La Croix du Nord*.

⁶ *Pays wallon*, 1/III/1892, p. 1, *Notre anniversaire*, La Rédaction.

⁷ Selon le rapport de l'Association conservatrice et constitutionnelle de l'arrondissement de Mons, vers 1892, le colportage des journaux catholiques n'aurait existé que dans une dizaine de localités pour s'étendre à 69 communes en 1900. Soit un passage de 100.000 journaux à 8 millions par an (cfr 1879-1904. *Association conservatrice et constitutionnelle de l'arrondissement de Mons*, Mons, 1904, p. 21).

En avril 1912, une Fédération nationale des œuvres de presse catholique est constituée à Bruxelles¹.

Ainsi donc, après quatre-vingt-deux ans de tâtonnements, d'expériences et d'opinions parfois divergentes, les catholiques ont coordonné l'action de leurs œuvres de presse.

Cette coordination est nécessaire vu l'éparpillement des efforts entre les différents comités de presse, issus des organisations politiques, des organisations sociales, de l'effort conjugué d'individus ou bien même de différents journaux².

On pouvait espérer aussi une harmonisation dans les rapports entre journaux et comités de propagande.

Les comités de propagande, relais importants dans la diffusion de la presse, pouvaient, en effet — selon les individus qui les composaient — gêner la diffusion de certains journaux catholiques.

La « popularisation » de la presse est un long processus progressivement admis par les catholiques pour mieux se défendre dans la société libérale. Il peut se comprendre à la fois comme la mise sur pied d'une presse spécialement destinée aux milieux populaires — ceux qui étaient plus susceptibles de bouleverser la société traditionnelle — mais aussi, dès les années 1886 et suivantes, celles durant lesquelles apparaissent de façon menaçante les exigences en matière de suffrage — comme une adaptation de la grande presse à l'ensemble du corps électoral. Cette deuxième phase de la « popularisation » de la presse, rendue possible par les améliorations techniques, eut pour effet, non seulement de diminuer le prix de vente et d'abonnement³ mais aussi le niveau intellectuel du contenu.

Comme canaux de diffusion, on a utilisé les œuvres existantes notamment les sociétés de St-Vincent-de-Paul, mais on a créé des œuvres spécialement chargées de cette tâche. On a poursuivi la distribution dans les cafés, dans les usines.

¹ Gérard Goemaere en assume le secrétariat général, cfr *Gazette du Centre*, 2/IV/1912, p. 1, *Fédération nationale des œuvres de presse catholique*; *Journal de Huy*, 3/IV/1912, p. 1. *Aux comités de presse*.

² A ce sujet, nous renvoyons le lecteur aux pages que nous consacrons aux principaux journaux tant populaires que démocrates chrétiens.

³ Outre le cas de *L'Ami de l'Ordre*, évoqué plus haut, citons en exemple *Le Courrier de Bruxelles*, abonnement annuel de 25 frs qui le diminue à 18 frs dès 1889 (cfr A.J. VER-MEERSCH, o.c., t. I, p. 178); *Le Journal de Bruxelles*, abonnement annuel à 30 frs qui le diminue à 25 frs dès 1899 (cfr *Ibid.*, p. 418); *Le Patriote*, abonnement annuel à 12 frs qui le diminue à 10 frs en 1904 (cfr *Ibid.*, p. 259); *La Gazette de Liège*, abonnement annuel à 28 frs qui le diminue à 15 frs en 1901 (cfr P. GÉRIN, M.L. WARNOTTE, o.c., p. 300).

L'extension des réseaux ferroviaires national et vicinal¹ a permis, par ailleurs, au cours de la période 1886-1914 de transporter rapidement les journaux et de briser les distances qui séparaient les villes et la campagne de la ville.

Sur le plan de la concurrence ; par rapport à la presse socialiste, les journaux catholiques ont disposé d'avantages non négligeables. En effet, le colportage des journaux dans les rues était susceptible d'être interdit par le pouvoir communal sous le prétexte de l'ordre public².

En outre, depuis 1884 et jusqu'à la veille de 1914, la vente des journaux socialistes était interdite par l'administration des chemins de fer dans les gares qui étaient la voie publique la plus fréquentée par tous³. De même la diffusion des journaux socialistes était interdite dans les casernes.

De généreux donateurs ont payé leur bonne presse et la presse populaires soit parce qu'elle constituait, selon leurs propres termes l'œuvre sans laquelle toutes les autres ne seraient plus, soit parce qu'elle servait leur propagande politique.

2. Les doublures, les diminutifs, les succédanés.

C'est à partir de 1848, semble-t-il, que l'on a réalisé des éditions à bon marché de journaux, faites à partir du contenu d'un archétype assez important.

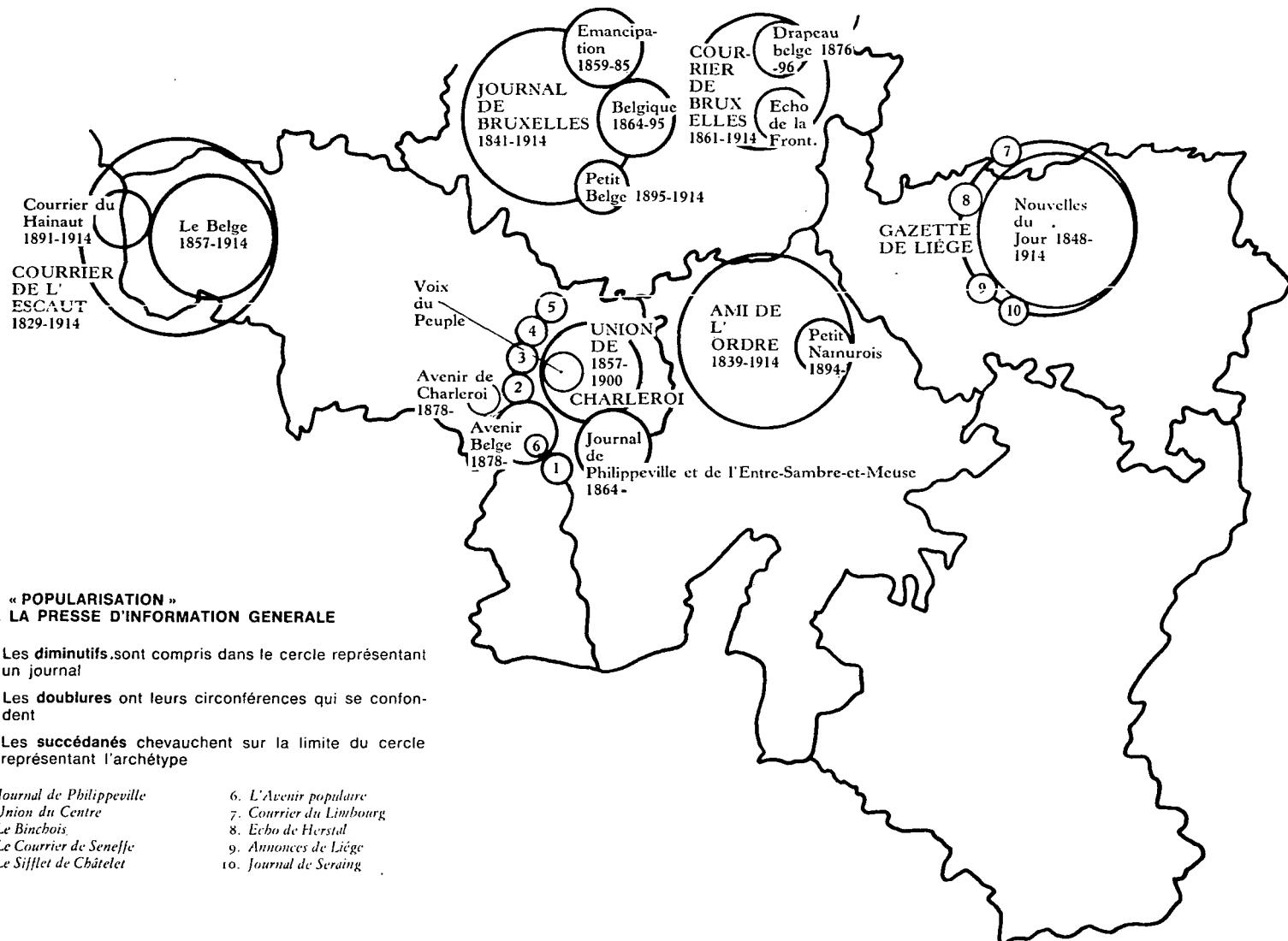
On utilise généralement la composition typographique et les articles qui ont déjà servi au journal principal. Jusqu'au début de la dernière décennie du 19^e siècle, ces articles sont parfois composés dans un corps différent, non pas pour des raisons de mise en page mais, pensons-nous, pour la bonne organisation des travaux de composition et d'impression qui, ne connaissant pas encore la mécanisation généralisée et perfectionnée, n'ont pas un rendement suffisant. Les bénéfices ainsi réalisés sur la rédaction et l'impression permettent de réduire le prix de vente.

Trois formules vont être utilisées. La première consiste à changer simplement le titre du journal en conservant intégralement son

¹ M. CASTIAU, *Nos moyens de transport*, dans Encyclopédie belge, Bruxelles, 1933, p. 694-697.

² *La vente des journaux dans les communes et dans les gares. Rapport présenté au premier congrès national de la presse par M. Albert Verbessem*, s.l., juin 1908, p. 6.

³ *Ibid.*, p. 7.



contenu. C'est ce qu'on appelle les « doublures »¹. La deuxième formule consiste à publier sous un autre titre de journal des textes déjà édités dans l'archétype mais en les allégeant parfois et en éliminant certains articles pour diminuer le volume typographique. C'est ce qu'on appelle le « diminutif »². La troisième formule consiste à publier sous un autre titre de journal certains textes déjà utilisés dans un journal important mais en ajoutant éventuellement d'autres articles susceptibles d'intéresser spécialement un public bien déterminé. C'est ce qu'on appelle le « succédané »³.

Doublures, diminutifs et succédanés procèdent d'une même intention qui est de répandre la presse le plus possible dans la société et d'atteindre un éventail très large de groupes socio-professionnels. On veut faire jouer pleinement à la presse sa fonction sociale en intégrant rapidement tout lecteur en puissance dans une liaison permanente avec un journal et son idéologie.

A Liège, Demarteau édait en diminutif à la *Gazette de Liège*, les *Nouvelles du Jour* depuis le 21 septembre 1848 ainsi qu'en doublure aux *Nouvelles*, les *Annonces de Liège*, *L'Echo de Herstal*, le *Journal de Seraing* et le *Courrier du Limbourg* pendant un certain temps. Il semble que Joseph Demarteau ait fait figure de pionnier en la matière⁴. Encore à Liège, L. Grandmont-Donders publiait *l'Echo de Stavelot* et *Le Liégeois* en doublure à l'*Union fraternelle du dimanche*.

A Bruxelles, les deux grands journaux catholiques, le *Journal de Bruxelles* et le *Courrier de Bruxelles*, publiaient des succédanés.

En édition réduite au *Journal de Bruxelles* paraissent *l'Emancipation* et *La Belgique*. *La Belgique* résulte d'une fusion opérée le 16 février 1864 entre la *Gazette de Bruxelles* qui comptait à l'époque

¹ Ce terme est utilisé dans ce sens par A. WARZÉE, le spécialiste de l'étude de la presse en Belgique au 19^e siècle (cfr son manuscrit sur la presse conservé au M.I.P., notamment la farde « Hainaut » aux titres : *Voix du Peuple*, *Courrier de Seneffe*, *Binchois*, *Sifflet de Châtelet*). De même, E. Moressée, journaliste du 19^e siècle, l'utilise dans le même sens dans une lettre qu'il adresse à A. Neut (A.G.R.B., *Pap. Neut*, Farde divers, Arlon, 19/XI/1868) : « L'Echo de Luxembourg est une doublure de l'Echo du Parlement ».

² Terme également utilisé par A. Warzée (cfr son manuscrit sur la presse au M.I.P. notamment au titre *Echo de la frontière*, farde « Hainaut »).

³ *L'Action catholique*, 31/V/1903, p. 3, c. 2, *En justice. M. le Député Renkin contre le « Patriote »*, déclaration de Me Stevens : « Le Patriote a fait une autre trouvaille encore : il a créé un succédané, le *National* ... ». G. BRAIVE, *Les groupes de presse belges en 1858*, dans R.B.P.H., 1967, t. 45, p. 420-421, avait relevé ce phénomène sans le préciser.

⁴ Sur les *Nouvelles du Jour*, les *Annonces de Liège*, *l'Echo de Herstal* et le *Journal de Seraing*, cfr P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, o.c., p. 113, p. 237, p. 340 et p. 421-422 ainsi que J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, Liège, 1956, p. 205 ; *Gazette de Liège 1840-1940. Liber memorialis*, Liège, 1940, p. VII.

quatorze années d'existence¹ et d'autres journaux de la capitale : l'*Etoile du Nord*, l'*Echo belge*², le *Journal de la Belgique*.

La Belgique était une doublure de l'*Emancipation*. Elle paraissait en suite numérique et chronologique de la *Gazette de Bruxelles*³.

Quelques mois plus tard, d'autres journaux de petit format : l'*Echo de Bruxelles*, le *Globe*, s'ajoutaient à cette fusion⁴. Selon ses propres termes, le journal *La Belgique* « se recommande à toutes les classes de la société par les principes de religion, d'ordre et de liberté qu'il défend, ainsi que par le soin avec lequel il est rédigé dans toutes ses parties »⁵.

Le *Journal de Bruxelles* et *La Belgique* appartenaient à la Société de la presse conservatrice dont les principaux actionnaires étaient le comte de Meeùs, Ed. Ducpétiaux, de Theux, Adolphe Dechamps et de Mérode⁶. Cette « Société de la presse conservatrice belge » prit la forme d'une société anonyme en 1895⁷.

Successivement en 1864, en 1867 et en 1869, Ducpétiaux, le baron d'Anethan et l'avocat Quairier furent chargés par le conseil d'administration d'exercer une surveillance sur la rédaction. Celle-ci fut exercée par le cousin du comte de Meeùs, le comte Célestin Martini jusqu'en 1867 puis par Prosper de Haulleville à partir de 1876 jusqu'au 31 décembre 1890⁸.

Eugène Erèbe, Alexandre Delmer, Oscar Delmer, Francis de Monge étaient les principaux rédacteurs. Natalis-Marie Briavoine fut chargé tout spécialement de la rédaction de *La Belgique*⁹.

A ses débuts, *La Belgique* augmenta rapidement son tirage mais

¹ Précision apportée par *La Belgique*, 16/II/1864, p. 1, c. 1, *Avis important* et qui complète les nombreux renseignements déjà fournis sur ce journal par A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise* ..., p. 305.

² Sur l'*Etoile belge*: A.J. VERMEERSCH, o.c., p. 253; sur l'*Echo belge*: *Id.*, p. 225.

³ *Journal de Bruxelles*, déc. 1869, n^o jubilaire, p. 4, c. 4. — L'*Emancipation*, fondé en 1830, catholique dès son achat en 1843 par les frères Briavoine, fut acheté en 1852 par la Société pour le progrès de la presse conservatrice belge, fondée à cette époque. En 1859, l'*Emancipation* est achetée par le *Journal de Bruxelles* mais continue de paraître sous ce titre en utilisant le même texte que le *Journal* (M. BLANPAIN, *Le Journal de Bruxelles. Histoire interne de 1871 à 1863*, Louvain-Paris, 1965, p. 9). A ses débuts, *La Belgique* portait, en sous-titre, la mention: *Etoile du Nord, Echo belge, Journal de la Belgique*.

⁴ M. BLANPAIN, o.c., p. 28.

⁵ *La Belgique*, 18/II/1864, p. 1, c. 1, *Avis important*.

⁶ M. BLANPAIN, o.c., p. 27.

⁷ Il convient de préciser M. BLANPAIN, o.c., p. 28-29; par de HAULLEVILLE, Prosper de Haulleville, [Louvain], [1934], p. 121-144.

⁸ *Journal de Bruxelles*, 13/IX/1895, p. 1, *A nos lecteurs*.

⁹ M. BLANPAIN, o.c., p. 32.

commença à plafonner puis à descendre vers 1884¹. Le 15 septembre 1895, *La Belgique* changeait son titre en *Le Petit Belge*². Le nouveau quotidien reprenait la même devise : « L'Union fait la force ». *Le Petit Belge* était initialement abondamment illustré par des dessins au trait. La différence de prix entre le *Journal de Bruxelles* et *La Belgique*³ puis *Le Petit Belge*⁴ était appréciable. Le contenu ne variait cependant pas du *Journal* à sa bouture qui permettait au *Journal* de s'implanter là où il n'aurait pu le faire autrement.

La Société anonyme de St-Pierre⁵ qui publiait le *Courrier de Bruxelles* et le *Courrier belge* en succédané, avait créé en 1876 le *Drapeau belge*. Ce périodique paraissait trois fois par semaine et pouvait être livré au prix de 5 francs par an et de 5 centimes le numéro⁶. Par le prix et le contenu, *Le Drapeau belge*, selon la volonté de ses fondateurs, embrassait « dans son cercle toutes les classes de la société, depuis les plus influentes jusqu'aux moins aisées »⁷, son sous-titre était d'ailleurs : « le journal pour tous ». En 1878, le journal comptait plus de 3.000 abonnés⁸. Ce chiffre élevé pour l'époque était dû, selon Alexandre Delmer, aux efforts des comités de colportage établis à Louvain, Termonde, Namur et dans le Hainaut.

¹ J. VANDER VORST-ZEEGERS, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884*, Louvain-Paris, 1965, p. 21 et 66-67.

² *La Belgique*, 14/IX/1895, p. 1, c. 4.

³ Celui-ci passait de 10 fr à 12 fr.

⁴ En 1864 et en 1895, l'abonnement annuel au *Journal de Bruxelles* était de 30 fr; l'abonnement trimestriel était de 9 fr; l'abonnement annuel à *La Belgique* était de 10 fr, 12 fr en 1895, l'abonnement trimestriel de 3 fr. En 1895, l'abonnement annuel au *Petit Belge* était de 12 fr. En 1913, l'abonnement annuel au *Journal de Bruxelles*, était de 25 fr pour Bruxelles et de 30 fr pour la province; à la même époque, l'abonnement annuel au *Petit Belge* était de 8 fr. En 1913, le *Journal de Bruxelles* se vendait 10 centimes le numéro, le *Petit Belge*, 5 centimes.

⁵ Ch. Périn, professeur à l'Université de Louvain; le comte Charles de Villermont; l'avocat Grégoire Bolle, de Châtelet; Henri Desclée, de Tournai; Jules Desclée, de Tournai; le comte Georges de Nedonchel, de Tournai; le comte Albert de Robiano, de Rumillies; Louis-Joseph Lefebvre, propriétaire à Tournai; Jules Peeters, industriel à Tournai avaient constitué le 18 février 1875 une « Société anonyme de St-Pierre pour la publication de journaux et de revues catholiques en Belgique » (*Moniteur belge* du 26 février 1875). Les comtes Georges de Nedonchel et Albert de Robiano; Léon Collinet, avocat à Liège; Théodore-Jules-Joseph Pety de Thozée en avaient été nommés commissaires. Le 11 octobre 1875, Frédéric Delmer et son frère Alexandre entraient également dans le Conseil d'administration (*Moniteur belge* du 30 octobre 1875).

⁶ A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise...*, p. 219 a trouvé les années 1876 et suivantes jusqu'en 1891.

⁷ Pap. Villermont, II G 9, Bruxelles, 19 avril 1878, circulaire imprimée adressée par A. Delmer aux actionnaires.

⁸ 2.693 abonnements poste, 308 abonnements pour la ville; 7 abonnements pour l'étranger; chaque jour, 40 exemplaires vendus en province, 20 exemplaires vendus en ville (cfr *ibid.*).

A partir du 5 janvier 1887, le *Courrier de Bruxelles* publia sous le titre *l'Echo de la frontière*¹, trois fois par semaine, une composition réduite de son contenu pour le public de l'Entre-Sambre-et-Meuse². Ce diminutif a vu le jour à la suite des démarches faites par Henri Desclée³ qui désirait faire un journal « (...) s'occupant des questions ouvrières, paraissant trois fois par semaine »⁴ pour les arrondissements de Philippeville et de Thuin.

Parmi les promoteurs du journal, figuraient le comte de Villermont, le comte Van der Stegen de Rozée, Dropsy-Attout, négociant à Walcourt, le notaire Gérard de Philippeville⁵.

C'est également à la direction du *Courrier de Bruxelles* que les Pères Rédemptoristes de Tournai avaient demandé d'éditer un journal à prix réduit et populaire pour mieux lutter contre le journal libéral *L'Etoile*⁶ mais nous n'avons pas trouvé de lendemain à ce projet.

Depuis 1864, *l'Union de Charleroi*⁷ publiait un succédané: le *Journal de Philippeville et de l'Entre-Sambre-et-Meuse*⁸, selon les termes d'un contrat conclu à cet effet le 3 mai entre Georis-Geubel,

¹ Contrairement à ce que dit D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi depuis 1821*, *l'Echo de la frontière* ne fut pas l'œuvre du *Journal de Bruxelles*, — celui-ci s'imprinait impasse de la Violette à Bruxelles, — mais bien l'œuvre du *Courrier de Bruxelles* qui s'imprimait 10, Montagne-aux-Herbes-Potagères à Bruxelles. A. WARZÉE, dans son manuscrit (M.I.P.) déclare que *l'Echo de la Frontière* « est un diminutif du *Courrier de Bruxelles* où il s'imprime (...) ».

² Selon D. HALLET, un numéro specimen de *l'Echo de la Frontière* aurait été imprimé le 16 décembre 1886. Nous n'avons pas trouvé d'exemplaire de ce journal. Déjà le 1^{er} mars 1874, un journal aurait été publié sous ce titre. Il serait paru deux fois par semaine, puis une fois jusqu'au 31 décembre 1877, date de sa disparition (D. HALLET, *o.c.*).

³ Henri Desclée avait été convaincu de l'importance de la presse sur le plan politique et social à la suite de conversations avec le comte Joseph de Stolberg, député du Centre d'Allemagne (H. MOREAU, *Henri Desclée 1830-1917*, Maredsous, 1920, p. 15).

⁴ *Pap. Villermont*, II F 6, Charleroi, 21/XI/1886, Abinet au comte de Villermont. *Ibid.*, Charleroi, 6/XI/1886, Abinet au prince de Chimay.

⁵ « Dans l'intention de ses fondateurs, *l'Echo de la Frontière* doit s'occuper plus spécialement des questions sociales et économiques, des œuvres ouvrières, de tout ce qui intéresse le bien-être religieux, moral et matériel de nos populations agricoles et industrielles et tendre à unir les forces jusqu'à présent paralysées ou annulées par les excès de l'individualisme » (*Pap. Villermont*, II F 6, Annexe à la lettre du 6/XII/1886).

⁶ *Pap. Villermont*, II G 5, Tournai, 11/XI/1874, H. Desclée à de Villermont. — *Ibid.*, E. Burin, rédemptoriste, à de Villermont, lettre s.d. mais antérieure de quelques jours à celle du 11/XI/1874 selon le sens du contenu.

⁷ *l'Union de Charleroi* avait été fondée en 1858, elle disparut en 1900, cfr *La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers, (1936), p. 48.

⁸ Malgré nos recherches à la Bibliothèque royale et au Musée international de la Presse, nous n'avons trouvé aucun exemplaire de ce journal. Notons qu'à partir du 6 juillet 1879 parut un journal intitulé *l'Entre-Sambre-et-Meuse, organe de l'arrondissement de Philippeville et des cantons limitrophes* (1^{re} année, n° 1), imprimé successivement par G. Vekeman à Charleroi (1879), par Desguin à Mons (1880) et par Georis-Geubel à Charleroi (1880), dirigé spécialement contre la loi scolaire.

propriétaire du journal, et le comte Hennequin de Villermont¹ qui y avait été poussé par Ducpétiaux².

Depuis janvier 1879 et pendant seize ans, la *Voix du Peuple* parut en diminutif quotidien de l'*Union de Charleroi* sous la direction de Georis-Geubel³. Tout en ayant promis de publier des articles destinés tout spécialement « à ceux qui sont peu favorisés de la fortune, la *Voix du Peuple* n'était en réalité qu'une réduction de l'*Union de Charleroi* avec les côtes (sic) des marchés et des bourses les plus notables du pays »⁴.

A Charleroi, toujours dans un même souci de populariser la presse, et lié à *L'Avenir de Charleroi*⁵, *L'Avenir belge*, quotidien catholique, est édité depuis le 31 décembre 1878 par F. Cador⁶

¹ *Pap. Villermont*, II F 4, Charleroi, 3/V/1864, contrat conclu entre de Villermont et Georis Geubel. — *Id.*, factures et notes de livraison. — *Id.*, Péruwelz, 21/VI/1866, Louis Desguin à de Villermont.

² *Pap. Villermont*, II F 4, Bruxelles, 5/I/1865, Ed. Ducpétiaux à de Villermont.

³ L'abonnement annuel à *La Voix du Peuple* était de 10 frs (12 frs au début), et de 15 frs à l'*Union de Charleroi*, cfr *Répertoire général de la presse belge ... 1895*, Bruxelles (1895), p. 153-154.

⁴ *Voix du Peuple*, n° specimen (1878), p. 1, c. 1. — Voir aussi les numéros conservés au Musée international de la Presse. — Le programme de journal avait été exposé dans son n° specimen : « En prenant place dans le journalisme quotidien, nous devons dire qui nous sommes et ce que nous voulons. Qui nous sommes ? Nous l'avons écrit dans notre titre : nous sommes un journal catholique et nous venons apporter notre concours à la défense des principes catholiques, nous venons combattre les ennemis de l'Eglise de J.C. (...). Aujourd'hui, la presse a acquis une importance immense ; elle pénètre partout, dans la modeste maison de l'artisan, de l'humble ouvrier, aussi bien que dans les splendides demeures du riche. C'est à ceux qui sont peu favorisés de la fortune que nous nous adresserons particulièrement, en leur offrant un journal quotidien dans des conditions extrêmes de bon marché, c'est devant cette classe de lecteurs que nous entreprenons d'exposer et de plaider la cause catholique et de la défendre contre les attaques incessantes de nos adversaires (...). *La Voix du Peuple* contiendra les principales nouvelles politiques de l'extérieur et de l'intérieur, elle renseignera ses abonnés sur tous les événements importants qui viendront à se produire. Nous donnerons un soin particulier à publier chaque jour les côtes (sic) des marchés et des bourses les plus notables du pays. Les feuillets seront l'objet de toute notre sollicitude (...). Nous nous appliquerons tout spécialement à soutenir les intérêts du peuple lorsqu'ils seront en jeu. Nous justifierons ainsi notre titre. Un journal catholique pourrait-il du reste abandonner la cause du peuple ? C'est la religion qui élève et qui console le peuple, elle lui trace ses devoirs et elle proclame ses droits. D'accord avec elle, nous saurons dire quels sont ses devoirs mais aussi nous revendiquerons hautement ses droits, nous défendrons énergiquement ses intérêts (...). »

⁵ *L'Avenir de Charleroi*, organe catholique des arrondissements de Thuin, Philippeville et Charleroi, paraissant à ses débuts les dimanche et jeudi depuis le 1 janvier 1878 (D. HALLET, o.c., et M.I.P., Ms Warzée) était imprimé par F. Cador et aurait été créé à l'instigation du comte de Villermont (*Pap. Villermont*, II A 38, Rosée, 15 juin 1879, van der Stegen à de Villermont). Nous n'en avons pas trouvé d'exemplaire.

⁶ *Pap. Villermont*, II G 5, Tournai, 11/XI/1874, H. Desclée à de Villermont. — *Ibid.*, E. Burin, rédemptoriste, à de Villermont, lettre s.d. mais antérieure de quelques jours à celle du 11/XI/1874 selon le sens du contenu.

avec le concours de Victor Henry¹. Il se définissait comme le « colporteur de la bonne nouvelle sociale et politique »².

Sa création s'était faite dans une réaction antilibérale qui s'exprimait violemment après le vote de la loi Van Humbeeck par une devise imprimée en première page, directement après le titre du journal : « Notre programme : abrogation de la loi de 1879. Suppression radicale de l'enseignement officiel »³. Dans un même esprit de combat avaient été créés en doublure à *L'Avenir belge* : depuis le 1^{er} janvier 1879, le *Journal de Philippeville*⁴ et l'*Union du Centre*⁵ ; depuis 1880, *Le Binchois* et le *Courrier de Seneffe*⁶ et depuis janvier 1882, *Le Sifflet de Châtelet*⁷. Dès le 5 janvier 1879, par les soins de F. Cador, *L'Avenir populaire* paraît en diminutif de *l'Avenir belge* pour le prix de 5 centimes le numéro. Dans un long article, Victor Henry présentait cet hebdomadaire comme « populaire » et faisait appel à la bienveillance de tous pour soutenir « la bonne presse (...) la presse populaire ».

En réalité, cet hebdomadaire n'était qu'une sélection d'articles publiés dans *l'Avenir belge* et son but s'inscrivait davantage dans la politique scolaire des catholiques de l'époque que dans une action sociale⁸. Ses titre et sous-titre étaient également suivis de la mention :

¹ Victor Henry (1832-1896) débute au *Courrier de Huy*, puis participe à la fondation de *L'Avenir de Charleroi* avant de collaborer au *Journal de Bruxelles*, cfr L. BERTELSON, o.c., p. 67 et H. HENRY, *Journalisme et politique*, Namur, 1929, p. 17.

² *L'Avenir belge*, 31/XII/1878, p. 1, c. 3.

³ Voir par ex. *L'Avenir belge*, 8/XI/1879, p. 1 (premier exemplaire du journal conservé pour cette période au Musée international de la Presse).

⁴ Aux termes d'un contrat conclu entre le comte de Villermont et Auguste Abinet, gérant comptable de *L'Avenir belge* (*Pap. Villermont II A 19*, Charleroi, 17/XII/1880, contrat).

⁵ Sur ce journal, voir : M.I.P., *Ms Warzée* et A. BOUCKAERT, *Les journaux de Braine-le-Comte (1852-1921)*, Bruxelles, 1921, p. 26-27. — Les exemplaires conservés au Musée international de la Presse datent de 1881 et 1886 et étaient imprimés à cette époque à Braine-le-Comte.

⁶ D. HALLET, o.c., et M.I.P., *Ms Warzée*. Il ne nous a malheureusement pas été possible de trouver trace de ces journaux, ni à la Bibliothèque royale ni au Musée international de la Presse.

⁷ M.I.P., *Ms Warzée*.

⁸ *L'Avenir belge*, 5/I/1879, p. 1, *L'Avenir populaire*, Victor Henry : « *l'Avenir populaire* paraît aujourd'hui pour la première fois et il vient modestement prendre sa place dans la presse hebdomadaire catholique. C'est après s'être muni d'une feuille de route attestant l'honnêteté de sa souche que le gars a pris son bourdon de voyage et qu'il va frapper à nos portes demandant aux familles bienveillante et cordiale réception. Comme il le dit hautement, il s'adresse surtout au *populaire* : à cette laborieuse petite bourgeoisie urbaine et rurale, à ces virils et intelligents campagnards, à ces vaillants ouvriers et artisans qui n'ont guère qu'une heure ou deux à consacrer à la lecture des papiers publics. Qu'ils ne craignent rien : ce visiteur n'est ni opportun ni exigeant, sa réception est peu coûteuse et ses apparitions discrètement échelonnées (...) On ne le voit que le dimanche après le prône et après les vêpres. Pendant la semaine, jamais. C'est son temps à lui de glaner dans les vastes

« NOTRE PROGRAMME. Abrogation de la loi de 1879. Suppression radicale de l'enseignement officiel » imprimée en grands caractères gras.

En 1857, avec l'aide de la Société St-Charles-Borromée de Tournai et de Henri Desclée, le *Courrier de l'Escaut de Tournai*¹ lançait en diminutif, pour 5 francs l'an, un tri-hebdomadaire intitulé *Le Belge*² quiaida considérablement à la diffusion et à la naissance du *Courrier*³. En novembre 1891, le *Courrier de l'Escaut* reprenait le *Courrier du Hainaut* publié à Mons en en faisant, pensons-nous, une doublure du *Belge*⁴.

A Namur, à partir de septembre 1894, *L'Ami de l'Ordre* publiait en diminutif pour 2 centimes *Le Petit Namurois*⁵.

* * *

Le *National* occupe une place de choix parmi les réductions des grands journaux. Né le 26 avril 1891, il est l'œuvre de Victor et Louis

champs de la presse quotidienne et d'y recueillir une gerbe de ce blé catholique dont nous avons parlé dans l'*Avenir belge*, le frère jumeau de l'*Avenir populaire*. Pour le recevoir, nul besoin d'ouvrir le bahut des grands jours et d'en extraire la nappe damassée : la table de bois, le comptoir de chêne, le rude banc de la ferme, voire même la chaise boîteuse de la chaumièrē lui suffisent. Et en échange des services qu'il offre, que demande-t-il ? Une bagatelle : soixante sous par an, soixante sols eut-on dit autrefois. Moyennant quoi il fournit chaque dimanche que Dieu donne (...) Aux négociants, aux marchands et aux nombreuses variétés de travailleurs appartenant aux régions industrielles un ensemble de renseignements utiles puisés aux sources les plus sûres et les plus profitables (...) Dimanche prochain lorsque, rassemblés à la veillée, nous tirerons les Rois, la part du pauvre ne sera certainement pas oubliée. Faisons la cette part aussi large que possible, ainsi le veut la crise, cette terrible robe de Nessus qui ronge si effroyablement nos classes ouvrières ! ... Et, cette part faite, puisque nous serons en veine de générosité, faisons aussi la part de la bonne presse, de la presse populaire. Ah, si nous examinions avec toute l'attention qu'elle mérite la situation présente, comme nous ferions également cette part abondante et large ! La bonne presse, la presse catholique et populaire est à la mauvaise, à la presse corrosive comme trois est à dix. N'est-il pas de notre devoir, à nous catholiques, de travailler à ce qu'elle soit enfin comme 10 à 10 ? On obscurcit l'intelligence du peuple, on corrompt son cœur, on paganise son âme, on a recours à une chimie satanique pour anéantir les vertus rédemptrices des eaux baptismales ! ... Laisserons-nous continuer et se développer ce travail maudit, laisserons-nous creuser et élargir ces mines qui doivent amener l'effondrement social ? Ne viendrons-nous pas en masse, nous, laïcs, un bon journal à la main, à la rescousse de nos prêtres, de nos religieux et de tous les ouvriers de Dieu, contribuer avec eux à l'œuvre du salut social (...). Plantons-y (sur le cloaque que respirent nos populations) fièrement le signe de la Croix (...) ».

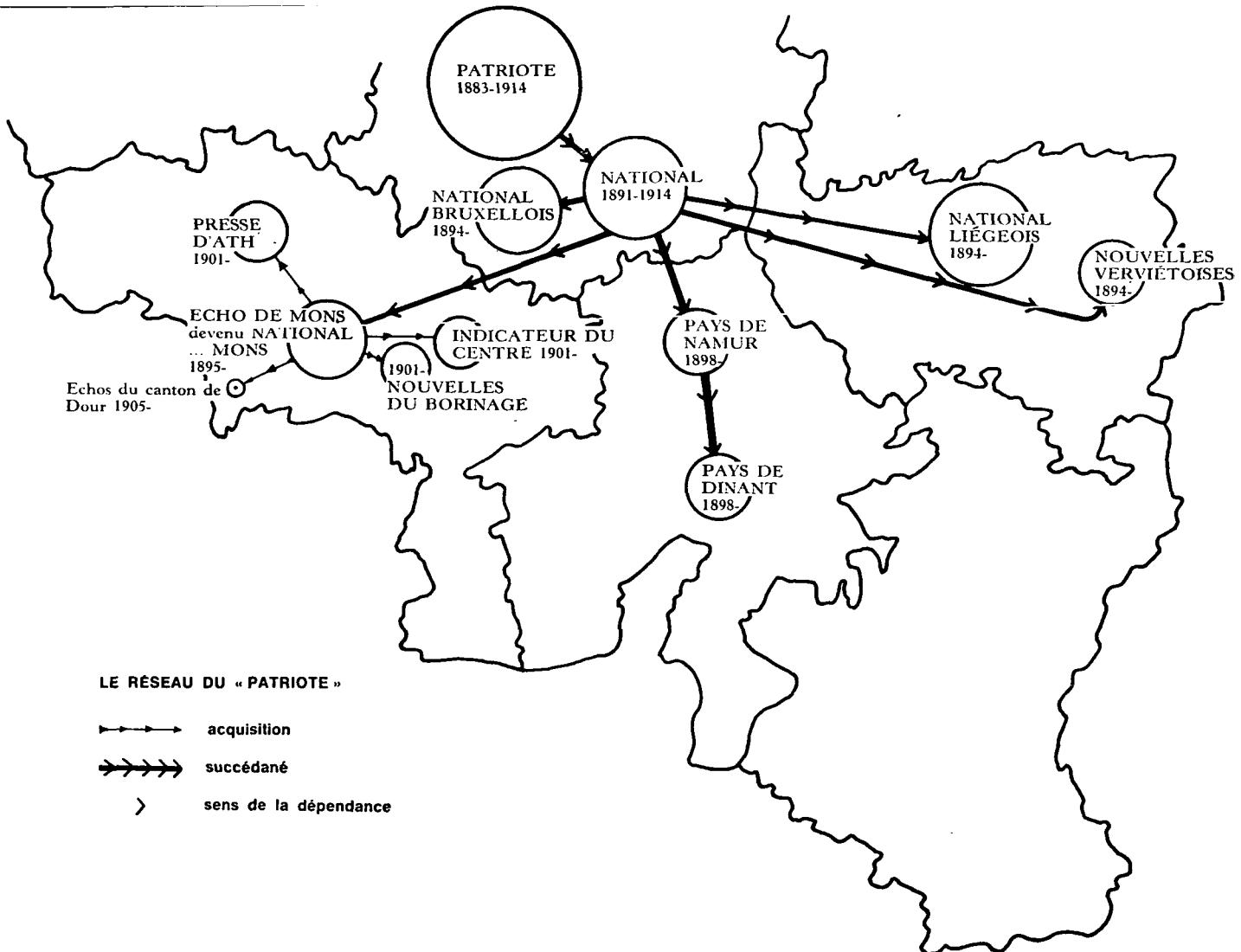
¹ Fondé en 1829, à son sujet : J. LECLERCQ-PAULISSEN, *Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne*, p. 32 sv.

² *La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers (1936), p. 18 et 33. — J. LECLERCQ-PAULISSEN, o.c., p. 34.

³ *La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers (1936), p. 32.

⁴ *Le Belge*, 22/XI/1891, p. 1, *Au lecteur*.

⁵ A son sujet : M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur* ..., p. 83-84, 334, 349.



Jourdain, directeurs du *Patriote*, quotidien catholique bruxellois. Ceux-ci, utilisant une partie de la composition de leur quotidien bruxellois¹, lancent ce succédané quotidien de 4 pages, format réduit à 2 centimes le numéro².

Le *National* est un journal populaire publant très peu d'articles de fond, à peine une demi page sur quatre, et réservant le plus gros volume de son contenu aux nouvelles sensationnelles et aux faits divers. Chaque numéro contient deux feuilletons littéraires différents publiés chacun sur un quart de page.

Le journal se présente comme un organe antisocialiste ; il veut « permettre au travailleur de se délasser de son labeur quotidien par la lecture d'un feuilleton attrayant et de se tenir au courant des questions qui font l'objet de toutes les conversations des ateliers travaillés par l'élément dissolvant du socialisme »³.

Pour l'époque, la présentation du journal était fort agréable, les articles étaient aérés, les titres éloquents et, dès la fin de 1892, une illustration au trait brisait de temps à autre la monotonie du texte imprimé.

Nous ne connaissons pas les premiers rédacteurs du journal. En 1908, Victor Jourdain est à la tête d'une équipe impressionnante composée de Jules Moulinasse, Henry Dorchy, Pol Demade, Camille de Frêne, Alphonse Ooms, Camille Cauchie, Eudore Darras, Paul Van den Berg, Jean Grignard, Melchior Magdelyns, Louis Lison, Victor Jaubert⁴ et de collaborateurs étrangers⁵.

Très rapidement le *National* est diffusé dans tout le pays d'expression française. Selon le journal même, son tirage est de 30.000 exemplaires en janvier 1892⁶, de 55.000 exemplaires en octobre 1892⁷.

¹ *Le Patriote* a été fondé en 1883 ; après la première guerre mondiale, il prit le titre *La Libre Belgique*, cfr H. GAUS et A.-J. VERMEERSCH, o.c., t. II, p. 259-260 ; P. GOEMAERE, *Histoire de la Libre Belgique clandestine*, Bruxelles, 1919.

² H. GAUS et A.-J. VERMEERSCH, o.c., t. II, p. 179. Les abonnements pour Bruxelles et la province étaient de 8 frs pour un an ; 4,50 frs pour 6 mois et 2,50 frs pour trois mois ; de 25 frs pour un an.

³ H. MAGER, *Annuaire de la presse belge de langue française* 1892, Paris, 1892, p. 51.

⁴ *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, 1^{re} année Bruxelles, 1908, p. 106. Sur Henry Dorchy (1860-1934), Alphonse Ooms (1872-1948), Jean Grignard (1864-1930), cfr L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes...*, p. 47, 63, 90.

⁵ Le Dr. Hermann, de Berlin ; Teste, de Paris ; de Berhard, à Londres ; cfr *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, 1908, p. 106.

⁶ *Le National*, 1/I/1892, p. 1, col. 1. — 24.000 exemplaires auraient été vendus et 6.000 envoyés à titre de propagande.

⁷ Toujours selon la même source, il semblerait qu'à cette époque le tirage du *National* dépasse le tirage du *Patriote* puisque les deux journaux tiraient ensemble à 95.000 exemplaires (*Le National*, 27/X/1892, p. 3, *Demandes et offres d'emploi*). En 1893, les deux journaux tiraient ensemble à 105.000 exemplaires (*Le National*, 30/VIII/1893, p. 3).

Le journal se vante d'atteindre tous les groupes socio-professionnels : ouvriers, agriculteurs, bourgeois et nobles. Dès les premiers mois de son existence, il publie des « lettres » de Tournai, Charleroi, Binche et Mons. Il est lu par de nombreux Hennuyers¹. Il est lu dans la province de Namur², dans la province de Liège³, et à Liège surtout où il connaît une diffusion très large.

Au cours du premier trimestre 1893, 343.164 exemplaires du *National* y auraient été, en moyenne, placés par mois par la ligue des capacitaires catholiques⁴.

Depuis novembre 1891, des comités de propagande sont établis dans un grand nombre de paroisses de Liège⁵. Une série de Liégeois prennent en charge l'administration du journal⁶. En 1892, 75.670 exemplaires sont placés chaque semaine par leurs soins⁷.

Au début de l'année 1894, le tirage quotidien du *National* pour la ville de Liège atteint les 15.000 exemplaires et les 25.000 pour la banlieue⁸.

¹ A La Louvière, le *National* compte une clientèle journalière de plus de 1.000 abonnés en 1893 (*Le National*, 23/I/1893, p. 1, *Petite lanterne. La propagande des journaux catholiques dans le centre*). En 1896, 3.800 exemplaires du journal sont distribués dans le Borinage. 4.000 exemplaires environ sont distribués à Mons uniquement (*Bull. trim. des œuvres soc. du diocèse de Tournai*, III/1896, p. 58, *La presse catholique dans le Borinage*). Dès 1891, il dispose d'un point de vente à Ath (*National*, 20/XII/1891, p. 2, *Faits divers. A nos lecteurs d'Ath*).

² *Le National*, 2/III/1892, p. 2, *Lettre de Namur*.

³ A Hannut, quatre porteurs distribuaient chaque jour *Le National* (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Hannut, 21/I/1895, Warzée, curé doyen à Mgr Doutreloux).

⁴ *Le National*, 2/V/1893, p. 2, *A Liège. Le 1^{er} mai. L'œuvre de la presse*. Dans le canton de Fléron, on cite plus de 2.000 abonnés au *National*.

⁵ Dans les paroisses de St-Antoine, St-Barthélemy, Ste-Croix, Ste-Foy, St-Gilles, St-Martin, St-Nicolas, St-Pholien, St-Remacle, St-Servais, Ste-Walburge, ainsi qu'à Ans, Angleur, Bressoux, Grivegnée, St-Nicolas-lez-Liège (A.E.L., 84, *Pap. Doutreloux*, circulaire imprimée du 9/I/1894, signée par L. Heynen, Q. Montule, R. Simons, Vandricken).

⁶ *Le National*, 6/XII/1891, p. 1, c. 3, en publie la liste : Bouronville, rue St-Gilles, 26 ; Didier, rue St-Laurent, 31 ; Jean-Louis Dumoulin, Rue A. Dumont, 24 ; Oscar Hardy, rue de Hesbaye, 96 ; Lime, rue St-Gilles, 83 ; Staehr, rue du Vertbois, 28 ; Muylkens, rue Pont-St-Nicolas, 3 ; Nysten, rue Fosse-aux-Raines, 1 ; Bonvoisin, rue Entre-deux-Ponts, 13 ; Vallée, rue Burennelle ; Louis Smets, chaussée à Grâce-Berleur ; Jaspers, rue de l'Eglise à St-Nicolas-lez-Liège ; Louis Boulenger à Argenteau ; Fourneau à Montegnée ; Cleen et Bonvalet à Bois-de-Breux ; Blézéz, vendeur du *National* à Herstal ; Califice, à La Préale ; Janssen, à La Chicour. On peut également s'adresser bd de la Constitution, 123 ; rue Louis Jamme, 23 ; rue Lairesse, 45 ; quai de l'Ourthe, 39 ».

⁷ *Le National*, 4/I/1892, p. 1, *Lettre de Liège*. Ce chiffre est vraisemblable puisque selon le *National*, 12/I/1894, p. 1, Le « *National* » à Liège, en septembre 1892, 11.950 numéros étaient vendus chaque jour à Liège.

⁸ *Le National*, 17/III/1894, p. 1, *Annonces liégeoises*. Ces chiffres nous semblent cependant discutables car nous les retrouvons en 1895 (*National liégeois*, 27/III/1895, p. 1, *Les petites annonces liégeoises*) et en 1900 (*Id.*, 7/I/1900, p. 1).

A partir de cette année 1894, le journal va d'ailleurs ouvrir davantage ses colonnes aux événements liégeois, grâce à un correspondant local, Emile Hotermans qui deviendra, par après, directeur-gérant du *National liégeois*¹. Dès le 7 janvier, une rubrique spéciale paraît chaque jour sous le titre : « *A Liège* ». A partir du 18 janvier, ces nouvelles liégeoises sont téléphonées chaque soir au journal à 21 h. 30 et paraissent en page une ou en page quatre ; à partir du 23 janvier, toujours en première page.

Dès le 4 mars 1894 paraît chaque dimanche un supplément sous le titre *Le National. Supplément liégeois gratuit*, spécialement conçu pour les lecteurs liégeois. On peut y trouver outre une chronique liégeoise, les avis de sociétés, cercles, concerts, offices religieux... et des annonces de demande et d'offre d'emplois². Des bureaux du journal sont installés au 49, passage Lemonnier à Liège. Ce supplément est toujours imprimé à Bruxelles par le même F. Piette qui imprime déjà *Le Patriote* et comprend uniquement une grande feuille d'environ 70 cm sur 80 cm.

A partir du 9 avril 1894, *Le National* publie chaque jour, dans le même format que son édition nationale, une édition liégeoise sous le titre *Le National liégeois*³ dont le supplément dominical reste cependant imprimé en grand format.

C'est à ce moment que *Le National liégeois* en incitant les Liégeois à lire *Le Patriote* pour une meilleure information⁴ deviendra un moyen publicitaire exceptionnel pour le quotidien bruxellois⁵.

Joseph Demarteau, directeur de la *Gazette de Liège* qualifiait ce journal « d'organe bruxellois du pottérisme »⁶. Il est évident que le

¹ Emile Hotermans (né le 13 mars 1868), cfr *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1910*..., p. 46 et 56 et *Annuaire officiel illustré de la presse belge 1910-1911*..., p. 190.

² Il ne s'agit pas du 1^{er} avril 1894 comme le mentionnent P. GERIN et M.-L. WARNOTTE, o.c., p. 410-411.

³ P. GERIN et M.-L. WARNOTTE, o.c., p. 413-414.

⁴ « (...) s'adresser au porteur du *National* ou en faire la demande au bureau, Passage Lemonnier, 49 » (*Le National liégeois*, 7/XI/1894, p. 1, c. 3). — *Le National liégeois*, 8/VI/1894, p. 4, c. 4, « (...) Par son grand nombre d'abonnés inscrits à la poste : 25.000, chiffre supérieur à celui de tout autre journal belge, par sa grande vente au n°, par sa diffusion dans toutes les classes de la société surtout dans la classe aisée, *Le Patriote* s'indique aux producteurs et négociants comme le meilleur organe de publicité (...). » « *Le Patriote* a 3 éditions par jour ».

⁵ *Le National liégeois*, 8/X/1901, p. 1, Voici une nouvelle. « (...) Notre grand frère et ainé *Le Patriote* vient de faire savoir à ses lecteurs qu'à partir du 1 janvier prochain, il abaisse de 4 francs, en vue de la propagande, le prix annuel de son abonnement pour la province, 10 frs par an, — fr. 2,50 par trimestre — ou 20 centimes par semaine pour ceux qui prendront le *Patriote* au porteur du *National* (...). »

⁶ A.E.L., 79, *Pap. Doutreloux*, Liège, 15/X/1895, J. Demarteau à Mgr Doutreloux.

National ou le *National liégeois* ont été, à l'origine, ouverts à la démocratie chrétienne et en particulier favorables à la démocratie chrétienne liégeoise. Il faut cependant distinguer trois stades dans cette attitude. Durant le premier stade, la sympathie pour tout ce qui est démocratie chrétienne est évidente ; elle n'est cependant pas permanente ni importante. Le journal n'attaque pas la démocratie chrétienne. Il en rapporte brièvement les manifestations. Certains articles même relatent plus à fond les faits et les dires de personnalités du monde démocratique chrétien : l'abbé Naudet¹, Godefroid Kurth², Léon Mabille³ et même l'abbé Daens⁴.

Et en 1892, on trouve ces lignes qui éclairent tout une attitude⁵ ; « (...) *Le National* s'est toujours efforcé de dissiper à cet égard des préjugés trop soigneusement entretenus. Partout où le drapeau démocratique chrétien et levé en Belgique, partout où des associations ouvrières catholiques se fondent sous l'inspiration de l'Encyclique de Léon XIII, retentit la même fière parole (...) ».

Durant les années 1891 à 1895, le journal présente fréquemment l'abbé Pottier, son action et ses idées sous un jour très favorable⁶. Il appuiera notamment les efforts de la Coopérative St-Joseph⁷ tellement critiquée par certains⁸, les débuts du mouvement démocratique à Verviers⁹.

S'il n'est pas démocrate chrétien, le journal affiche cependant des sympathies démocratiques.

¹ *Le National*, 6/VIII/1893, p. 1, M. l'abbé Naudet, XX. — *Id.*, 8/VIII/1893, p. 1, L'Abbé Naudet à Liège.

² *Le National*, 21/XI/1892, p. 2, A Liège.

³ *Id.*, 6/XII/1891, p. 2, *Farces et documents*.

⁴ *Le National liégeois*, 16/I/1895, p. 2, L'abbé Daens à Verviers.

⁵ *Le National*, 21/VIII/1892, p. 1, A Charleroi, Robert.

⁶ *Le National*, 19/V/1892, p. 1, Nos amis de Liège. — *Id.*, 8/VII/1892, p. 1-2, A la Corporation des tailleur d'habits de Verviers. — *Id.*, 24/I/1893, p. 1, Le droit et le but. — *Id.*, 15/I/1893, p. 1, Leurs moyens. — *Id.*, 1/III/1893, p. 1, Bravo, Liégeois. — *Id.*, 10/III/1893, p. 1, Les syndicats et la réglementation de la production, Robert. — *Id.*, 23/I/1894, p. 1, A propos de la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Liège, J. — *Id.*, 21/III/1894, p. 1, Au cercle St-Alphonse à Liège. — *National liégeois*, 23/IV/1894, p. 1, A Liège, Grande manifestation démocratique. — *Id.*, 18/VI/1894, p. 1, A Liège, la manifestation en l'honneur de l'abbé Pottier. — *Id.*, 28/IX/1894, p. 1, A Liège, Chez les démocrates. — *National*, 13/IV/1895, p. 1, A Liège. — *National liégeois*, 6/X/1895, p. 1, Déclarations intéressantes de M. l'abbé Pottier. — *Id.*, 14/XII/1895, p. 1, Conférence de M. l'abbé Pottier à la Générale de Louvain.

⁷ *Le National*, 25-26/XII/1891, p. 1, Les œuvres sociales au pays de Liège. — *Id.*, 14/I/1892, p. 1, Une grosse question ...

⁸ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale* ... p. 218-222.

⁹ *Le National*, 31/I/1892, p. 1, Le mouvement démocratique chrétien dans la province de Liège. — *Id.*, 19/V/1893, p. 1, Petite lanterne, A Verviers. — *Id.*, 22/VI/1893, p. 2, Repos dominical.

Il est en tout cas partisan d'une entente entre démocrates chrétiens et le monde catholique traditionnel. Il s'efforce de donner une bonne note aux idées et aux réalisations démocratiques¹ afin de concilier le nouveau et l'ancien².

Dans une deuxième étape, *Le National* prend ses distances à l'égard de la démocratie chrétienne. A partir de 1896, peu de mentions sont faites de la démocratie chrétienne et l'on peut dire qu'à la fin du siècle, il n'est plus question de démocratie chrétienne.

Mais à ce moment, le journal observe un silence égal à l'égard de la démocratie chrétienne et de l'action sociale catholique traditionnelle et, dès lors, on ne peut qu'émettre des hypothèses.

Le National, le *National liégeois* ont voulu être ouverts à la question sociale mise à l'ordre du jour par l'encyclique *Rerum Novarum*. Ils ont voulu passer pour plus avertis que la presse traditionnelle à prix réduit dont par exemple les *Nouvelles du Jour*. Cette attitude provient-elle du désir de se faire des lecteurs, d'accrocher un public qui se détourne de la presse catholique traditionnelle ? Cette hypothèse ne nous semble pas convaincante car, à plusieurs reprises, des pourparlers entrepris entre la Ligue démocratique belge et le *Patriote* pour faire du *National* un organe de la Ligue ont échoué suite au refus des directeurs du *Patriote*³.

Cette attitude s'explique plutôt en fonction des opinions personnelles de Victor Jourdain, qui apparaît jusqu'en mai 1895 comme délégué de la Maison des Ouvriers « Concordia » dans le Conseil central de la Ligue démocratique belge et disparaît de la scène démocratique après cette date⁴.

Une troisième étape peut être constatée à partir de 1900. *Le National liégeois* attaque cette fois la démocratie chrétienne et notamment à propos du « triangle démocratique », c'est-à-dire l'enseignement obligatoire, le service personnel et l'impôt progressif sur le revenu⁵. A cette occasion, on considère manifestement les démocrates chrétiens comme étrangers au parti catholique. Plus de doute possible

¹ *Le National liégeois*, 24/IX/1894, p. 1, *Chronique électorale. A Liège*. — *Id.*, 13-14/IX/1894, p. 1, *Aux électeurs liégeois*.

² *National*, 7/IV/1892, p. 1-2, *L'Union des Patron à Liège*. — *Id.*, 11/II/1894, p. 2, *Paroles de Mgr Doutreloux*.

³ Bibliothèque générale. Université de Liège, *Ligue démocratique belge. Procès-verbaux des séances du Conseil central*, sub 7/II/1892, 6/XI/1894, 4/XII/1892.

⁴ *Ibid.*, *passim*.

⁵ *National liégeois*, 2-3/I/1900, p. 1, *Le « triangle démocratique »*. — *Id.*, 9/I/1900, p. 1, *Le « triangle démocratique » et numéros suivants*.

pour le *National liégeois* la démocratie chrétienne n'appartient pas au catholicisme social : « A propos de ce « triangle », un confrère catholique de province écrit : « (...) Ce programme, voilà bien le relèvement de tête annoncé. Cette démocratie-là n'est plus du tout sociale. Elle était parmi nous comme une école de réformes sociales, point du tout politique. Et voici qu'elle redresse la tête et brandit un programme purement politique, car les 3 points obligatoires ; instruction, service militaire, impôt progressif, sont des réformes purement politiques. De qui s'est-on moqué ? Des ouvriers. De qui se moque-t-on encore ? Des ouvriers. Nous ne sachons pas qu'ils tiennent à l'instruction forcée et au service général. On veut donc des places à la Chambre, au Sénat, peut-être au ministère et on crie « Nous voulons l'égalité, l'égalité à l'armée, l'égalité à l'école, nous la voulons partout excepté dans l'impôt ». Or la passion révolutionnaire a toujours égaré la démocratie (...) »¹.

Dès leurs débuts, le *National* et le *National liégeois* sont attaqués par la *Gazette de Liège* qui prend pour prétexte leur démocratie chrétienne. En réalité, le *National* et le *National liégeois* sont de très dangereux concurrents pour les *Nouvelles du Jour*, la doublure de la *Gazette*. Par ailleurs, la publicité qu'ils font pour le *Patriote* porte atteinte à la *Gazette de Liège* même, d'autant plus que le journal bruxellois se vend meilleur marché que le quotidien liégeois².

Les directeurs du *Patriote* n'ont pas hésité à faire distribuer plusieurs centaines de milliers de numéros du *National* à titre gracieux pour faire connaître leur journal³.

La lutte se mène au couteau entre, d'une part, les partisans de la *Gazette de Liège* et des *Nouvelles du Jour* et, d'autre part, les partisans du *Patriote* et du *National*, *National liégeois*⁴.

¹ *National liégeois*, 9/I/1900, p. 1, *Le « triangle démocratique »*.

² En 1895, les lecteurs liégeois pouvaient se procurer le *Patriote* à raison de 20 centimes par semaine (*Le National liégeois*, 15/I/1895, p. 4, *A nos lecteurs de l'agglomération liégeoise*) alors que la *Gazette de Liège* se vendait, de 1881 à 1899, 10 centimes le numéro, 5 centimes à partir de 1900 (P. GERIN, M.-L. WARNOTTE, *o.c.*, p. 300).

³ *Le National*, 12/I/1894, p. 1, *Le « National » à Liège*.

⁴ « Du jour au lendemain, on nous a intenté une guerre au couteau on nous enlève nos vendeurs, on détourne nos lecteurs, on répand des bruits offensants, etc. » (*National*, 12/I/1894, p. 1, *Le « National à Liège »*). — « Les Messieurs de Liège et de Waremme travaillent le comité pour faire venir les *Nouvelles du Jour*, au lieu du *Patriote*. Monsieur Ancion donnait 50 frs, il ne les donne plus et d'autres encore. J'ai toujours recommandé aux Membres du Comité et de garder le *Patriote* et de bien se garder des *Nouvelles du Jour* (...) » (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Hannut, 21/I/1895, Warzée, curé doyen de Hannut à Mgr Doutreloux).

A Verviers, le *National* se vend avec un supplément hebdomadaire distribué gratuitement aux lecteurs depuis le 2 juin 1894, semble-t-il, sous le titre *Nouvelles verviétoises*. Il y entre en compétition avec le *Nouvelliste de Verviers*, organe du parti catholique depuis 1835. Ce n'est pas fortuitement que le nouveau titre prête à confusion avec l'ancien¹.

Dans la région bruxelloise, *Le National* paraît en édition locale dès le 26 juin 1894 sous le titre : *Le National bruxellois*². Il est distribué gratuitement dans toutes les maisons de la ville de Bruxelles pour, évidemment, faire concurrence au journal *Le Soir*³.

Victor Jaubert avait été chargé spécialement de la chronique locale⁴.

O. Hublart, correspondant montois du journal *Le Patriote* depuis 1895 va, avec l'aide d'A. Thiran, publier un hebdomadaire dominical intitulé *L'Echo de Mons*⁵.

Imprimé à Mons par Alfred Thienemann⁶, cet hebdomadaire était distribué gratuitement comme supplément au *National*. Une moitié du journal était réservée à la publicité, l'autre contenait des articles consacrés à des sujets généraux écrits par O. Hublart, A. Thiran et des collaborateurs occasionnels tels que Berthe Petit,

En 1893, le secrétaire de la Ligue de propagande de la presse de Liège faisait savoir à tous ses comités paroissiaux que les fonds de propagande ne pouvaient servir qu'à la diffusion des *Nouvelles du Jour* (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 84, circulaire imprimée du 9 janvier 1894, signée par les comités paroissiaux de la presse).

¹ Sur les *Nouvelles verviétoises*, bureaux : rue du Collège, 35 à Verviers, cfr A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise. Journaux et publications périodiques*, Verviers, 1912, t. V, p. 46. — Sur le *Nouvelliste*, cfr *ibid.*, pp. 46-47. Il nous a été impossible de consulter les *Nouvelles verviétoises*.

² H. GAUS et A.J. VERMEERSCH, o.c., t. II, pp. 179-180.

³ *National liégeois*, 22/III/1895, p. 3, *Demandes et offres d'emplois*. — Sur *Le Soir*, cfr H. GAUS et A.J. VERMEERSCH, o.c., t. II, pp. 523-524.

⁴ Il demeurait 80, rue St-Lazare à Bruxelles, cfr *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909* ..., p. 32.

⁵ 1874-1904. *Association conservatrice et constitutionnelle de l'arrondissement de Mons*, Mons, 1904, p. 21 et E. PONCELET et E. MATHIEU, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 220.

Oscar Elie Hublart est mentionné successivement comme employé, journaliste, éditeur de journaux et huissier. Né à Mons, le 29 novembre 1864, il y est décédé le 17 octobre 1935. Du 3 novembre 1897 au 12 octobre 1911, il est domicilié dans cette ville rue d'Havré, 64 (Administration communale de Mons, Population). Arsène Thiran est mentionné successivement comme professeur puis comme sous-directeur de l'Agence du Crédit général liégeois. Né à Mesnil-St-Blaise, le 15 mai 1884, il a quitté Mons pour Schaerbeek le 15 octobre 1940 (Administration de la ville de Mons, Population) où il est décédé le 30 mars 1941 (Administration communale de Schaerbeek).

⁶ Alfred Thienemann (1825-1906), cfr E. PONCELET et E. MATHIEU, o.c., p. 185.

Raymond Damoiseaux, Emile Lebas, A. Demesnil. Toute la page deux était réservée aux nouvelles locales, faits divers et à l'Etat civil. On y trouvait quelques brefs communiqués émanant de sociétés catholiques locales.

Une forte dose d'antisocialisme et d'antilibéralisme ne suffisait pas à rompre le ton mièvre qui y dominait et l'on ne manquait pas d'évoquer la nécessité « d'une bonne loi scolaire »¹.

O. Hublart était conscient d'une mission éducative à accomplir. Face au socialisme,² le journal est cependant fort prudent en matière sociale lorqu'il lui arrive exceptionnellement d'aborder une question controversée, il se garde de prendre position³. Lors des élections, il se jette dans la mêlée « le drapeau catholique largement déployé (...) pour la défense et la diffusion des principes chrétiens, des idées catholiques »⁴. Il reproche aux démocrates chrétiens de provoquer une scission dans les rangs des catholiques et s'en prend en ce sens au journal démocratique chrétien *La Justice Sociale*⁵. *L'Echo de Mons* connaît un succès rapide. Au début de l'année 1896, trois éditions spéciales sont élaborées pour les abonnés de Mons et du Borinage, du Centre et du Tournaisis. Selon le journal, le tirage total de ces trois éditions dépasserait déjà le chiffre de 25.000 exemplaires⁶. Et le 15 mars 1896, le journal double son format⁷ à partir du 14 juin de la même année, le journal est vendu 5 centimes le numéro, son abonnement annuel est de 2 frs.

Le 21 novembre 1897, A. Thiran annonce aux lecteurs que, vu le succès recueilli par *L'Echo de Mons* et *le National*, ce dernier s'intitule désormais *Le National de la région de Mons*⁸.

Plus que jamais, les deux journaux vont se compléter l'un et

¹ *L'Echo de Mons*, 10/II/1895, p. 1, *La politique*.

² « Le socialisme travaille activement nos campagnes: sociétés mutuelles, ligues, diffusion de journaux, conférences, etc... tout cela est mis en œuvre et révèle l'exécution d'un plan précis et méthodique (...) » (*L'Echo de Mons*, 1/XI/1896, p. 1, *Alerte!*, O. Hublart).

³ Ainsi il publie sans prendre position, deux conceptions différentes de la signification à donner au minimum de salaire: *L'Echo de Mons*, 26/IV/1896, p. 1, *Du minimum de salaire*.

⁴ *L'Echo de Mons*, 15/III/1896, p. 1, *Succès oblige*, A. Thiran.

⁵ *L'Echo de Mons*, 10/V/1896, p. 1.

⁶ *L'Echo de Mons*, 5/I/1896, p. 1, c. 1.

⁷ De 28 cm × 42 cm, il passe à 36 cm × 50 cm.

⁸ « (...) et ses lecteurs recevront comme par le passé *L'Echo de Mons* en supplément du dimanche » (*L'Echo de Mons*, 21/XI/1897, p. 1, *Aux lecteurs du National de l'Echo de Mons*, A. Thiran).

l'autre¹ en espérant les faveurs du public montois. Les bureaux des deux journaux se trouvaient au domicile d'O. Hublart, rue d'Havré, 64, à Mons.

Le 6 janvier 1901, Maria Maertens et son mari O. Hublart recueillent la succession des *Nouvelles du Borinage* qui avait annoncé sa disparition : « Désormais donc, les *Nouvelles* seront éditées par nous ; elles continueront à défendre spécialement les intérêts de notre vaillante population boraine en faveur de laquelle nos amis ont fondé et entretiennent tant d'œuvres diverses (...) *Les Nouvelles* recevront l'orientation que nous avons donnée à l'*Echo de Mons* (...) »².

Les *Nouvelles du Borinage* reprises par l'*Echo de Mons* vont paraître chaque dimanche pendant plusieurs années au prix de 5 centimes le numéro. Il est certain qu'elles ont servi de support au *National* et au *Patriote* pour le Borinage en dehors de Mons et, par après, au canton de Dour.

En effet, les *Echos du Canton de Dour*, petit hebdomadaire dominical « politique et littéraire » paraissant depuis le 27 décembre 1903 sur quatre pages de petit format imprimées à Bruxelles³ sont repris également le 3 décembre 1905 par M. Maertens, comme éditeur et par O. Hublart, comme directeur⁴.

Désormais, le journal dont jamais il n'était fait mention de prix, porte la mention : 2 frs pour l'abonnement annuel.

L'orientation politique et sociale du journal reste la même : antisocialisme et catholicisme social prudent.

¹ « (...) On trouvera donc chaque jour dans le *National* la relation des faits essentiels qui intéressent la plupart des communes de votre arrondissement où le *National* est si répandu (...) On a parfois reproché au *National* de ne contenir que des informations d'ordre général et de ne pas répondre adéquatement aux exigences de nos régions. Nous avons tenu compte de ces remarques formulées d'ailleurs avec bienveillance et par intérêt pour le journal et nous sommes heureux de pouvoir donner satisfaction pleine et entière aux réclamations qui se sont produites. Dans l'*Echo de Mons*, nous pourrons ainsi nous préoccuper davantage des questions sociales et politiques partout à l'ordre du jour, en ville comme à la campagne. Décidé à combattre pied à pied la presse libérale ou socialiste, *dans les régions agricoles principalement*, nous mettons dès aujourd'hui à l'étude une combinaison nouvelle qui permettrait à l'*Echo de Mons* de déloger de leurs positions bon nombre de journaux gueux ou hostiles ou soi-disant neutres assez répandus et trop peu combattus (...) ». (L'*Echo de Mons*, 21/XI/1897, p. 1, c. 1-2, *Aux lecteurs du National et de l'Echo de Mons*).

² *Nouvelles du Borinage*, 6/I/1901, p. 1, *A nos lecteurs*, *Echo de Mons*. Maria Félicie Maertens est mentionnée tour à tour comme ouvrière couturière, éditeur de journaux, sans profession (Archives des services de la Population de la ville de Mons), née à Mons le 29 août 1872 et décédée dans cette ville le 18 septembre 1957. Elle y a épousé, le 3 novembre 1897, Oscar Hublart.

³ Les pages de 24 cm x 32 cm étaient divisées en 3 colonnes. Imprimerie des grands annuaires, 11, chaussée d'Anvers puis 121, rue de Flandre à Bruxelles.

⁴ Th. Dewarichet en était l'éditeur avant cette date.

Dès leurs débuts, les *Echos du canton de Dour* ont servi de tremplin au *National* et indirectement au *Patriote*¹.

La chaîne de presse ainsi montée par O. Hublart servira de levier au *National* dans tout le Hainaut. Dans cette province comme ailleurs les lecteurs du *National* feront l'objet d'une campagne publicitaire en faveur du *Patriote* à telle enseigne que selon le témoignage de contemporains, le *Patriote*, le *National* et l'*Echo de Mons* devinrent au début du siècle, les principaux organes catholiques de la région².

Il est certain d'une part, que par leur contenu, volontairement timoré en matière sociale et insuffisamment engagé l'*Echo de Mons*, ses éditions parallèles et le *National* devaient recruter un large public de lecteurs et, que d'autre part, par son prix, le *Patriote* devenait un redoutable concurrent du vieux quotidien conservateur montois qu'était *Le Hainaut*³.

En 1901, les propriétaires de l'*Echo de Mons*⁴ reprennent l'*Indicateur du Centre*, fondé en 1892⁵ et la *Presse d'Ath*, fondée en 1891⁶.

A partir du 19 décembre 1897, le *National* lançait pour Namur et les cantons de Namur, Andenne, Eghezée, Fosses et Gembloux un hebdomadaire dominical: le *Pays de Namur*⁷. Cet hebdomadaire de

¹ « (...) *Les Echos du Canton de Dour*, paraîtra tous les huit jours, il sera servi gratuitement par les colporteurs du *Patriote* et du *National*. Il sera attendu avec impatience par nos chers lecteurs et lectrices (...) » Cfr *Echos du Canton de Dour*, 27/XII/1903, p. 1, *Les Echos du Canton de Dour, Les Echos*.

² *L'Echo de Mons*, 26/I/1896, p. 1, *Fédération catholique boraine*, N. La remarque énoncée par l'avocat Alphonse Harmignies, conseiller communal catholique de Mons, peut être significative à cet égard: « (...) notre propagande serait plus efficace si nous avions une publication (populaire) qui fut propre à notre arrondissement (...) » (*Bull. mens. des œuvres sociales du diocèse de Tournai*, VII/1905, p. 203, *Congrès des œuvres catholiques de l'arrondissement de Mons*); alors qu'il existe un *Echo du Canton de Dour* et un *Echo de Mons*.

³ *Le Hainaut* avait été fondé à Mons en 1864 par Louis Desguin (cfr *La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers, 1936, p. 36); l'abonnement annuel était de 15 fr, l'abonnement trimestriel de 4 fr en 1892, tandis que l'abonnement annuel du *Patriote* était de 12 fr avant 1896 et de 10 fr en 1904 (cfr H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, o.c., p. 259).

⁴ « (...) nous avons dû fonder l'*Indicateur du Centre* et la *Presse d'Ath* » cfr *L'Echo de Mons*, 6/I/1901, p. 1. *A nos lecteurs et Nouvelles du Borinage*, 6/I/1901, p. 1, *A nos lecteurs*.

⁵ On peut supposer qu'il s'agit du journal athois ou d'une doublure de celui-ci, voir sur l'*Indicateur* qui parut jusqu'en 1914, J. P. DELHAYE et J. P. HENDRICKX, *La presse athoise; aperçu sommaire et inventaire des journaux conservés aux archives de la ville d'Ath*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 1970, p. 58.

⁶ *La Presse d'Ath* avait été fondée en janvier 1891 (cfr J. P. DELHAYE et J. P. HENDRICKX, o.c., p. 58) mais à cette époque c'est un hebdomadaire d'information générale en dépit de son sous-titre « Pour Dieu, pour la patrie ». — Voir aussi J. P. DELHAYE, *La presse politique d'Ath des origines à 1914* (C.I.H.C., Cahiers, 77), Louvain-Paris, 1974, p. 81-82.

⁷ *Le Pays de Namur*, 30/I/1898, p. 2, *A nos lecteurs*. — La description externe de ce journal a été faite par M. L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur 1794-1914...*, Paris-Louvain, 1965, p. 88-89.

4 pages allait être publié jusqu'en août 1914 et imprimé Grand Place, 26 à Namur par A. Woitrin.

Il se vendait 5 centimes le numéro, dès le 5 février 1898 2 centimes pour les lecteurs du *National* quotidien¹. Dès le 13 février, les porteurs ne pouvaient plus séparer le *Pays de Namur* du *National*, les deux journaux devaient être remis ensemble aux abonnés du *National*². Les porteurs devaient réclamer 2 centimes en plus par semaine pour le *National* et le *Pays de Namur* réunis³.

Le *Pays de Namur*, comme le *National* s'adressait à un très large public « Bourgeois ou ouvriers, jeunes ou vieux (...) »⁴ « Peuple ouvrier, glaciers et charbonniers, commerçants, industriels, cultivateurs rentiers, hommes d'œuvres (...) »⁵. Le *Pays de Namur* est avant tout antisocialiste⁶. Il veut prêcher la concorde entre patrons et ouvriers et faire du monde du travail une grande famille⁷.

Etant donné le public rural auquel il s'adresse, il aborde assez souvent les questions agricoles et publie régulièrement un article de fond sorti de la plume d'Auguste Debra, ingénieur agricole et directeur de la laiterie régionale de Beauraing, qui avait organisé en 1893 les laiteries luxembourgeoises⁸. Une colonne était ouverte en troisième page pour les lecteurs intéressés par l'agriculture, Chaque semaine, le journal publiait une mercuriale des marchés de Liège, Namur, Dinant et Charleroi pour les principaux produits agricoles.

Dès la fin de l'année 1898, le *Pays de Namur* s'adresse systématiquement aux agriculteurs pour lutter contre la propagande socialiste diffusée par l'hebdomadaire *Leur Laboureur* depuis septembre 1898⁹.

Il préconise la création de syndicats agricoles¹⁰, de laiteries coo-

¹ *Pays de Namur*, 30/I/1898, p. 2, *A nos lecteurs*.

² *Pays de Namur*, 13/II/1898, p. 1, *A nos lecteurs*.

³ *Pays de Namur*, 13/II/1898, p. 1, *A nos lecteurs. Avis important*.

⁴ *Pays de Namur*, 19/XII/1897, p. 1, *C. I.*

⁵ *Id.*, 21/XII/1902, p. 1, *A nos amis!*

⁶ P. ex. *Pays de Namur*, 9/I/1898, p. 1, *Le « coup » du syndicat*. — 9/VI/1901, p. 1, *Simple causerie*, Nolin.

⁷ P. ex. : 21/VIII/1898, p. 1, *L'Union professionnelle au point de vue patronal*, Spes. — 24/VIII/1898, p. 2, *La défense sociale*, A.M. — 27/VIII/1898, p. 2, *Du Patronage*, A.M. — 13/XI/1898, p. 1, *Pour les humbles*. — 19/III/1899, p. 1, *Nos devoirs envers la Société. Les femmes de patrons*. — 7/X/1900, p. 1, *Devoir social*, E. Dufrasne. — 21/VII/1901, p. 1, *L'alcoolisme et la question sociale*, O. Hublart.

⁸ *Pays de Namur*, 13/XI/1898, p. 1, *Pour l'agriculture*.

⁹ *Pays de Namur*, 11/XII/1898, p. 1, *Propagande nécessaire*. — *Id.*, 28/VIII/1898, p. 1, *A la campagne*.

¹⁰ P. ex. : *Pays de Namur*, 18/VI/1899, p. 2, *Syndicat agricole de la province de Namur*. — *Id.*, 11/II/1900, p. 1, *Unions professionnelles*. — *Id.* 11/III/1900, p. 1, *Syndicat agricole*, Mondicourt.

pératives¹ et d'écoles ménagères². Selon le journal lui-même, le *Pays de Namur* était tiré à 9.000 exemplaires³.

Très vite, le *Pays de Namur* couvre toute la province de Namur⁴. A partir du 8 mai 1898, paraît un *Pays de Dinant* « organe des cantons de Dinant, Beauraing, Ciney, Gedinne et Rochefort » qui se propose de publier, chaque dimanche, des nouvelles régionales et locales afin de compléter *Le National* distribué dans ces régions⁵. En réalité, le *Pays de Dinant* est fait en partie du *Pays de Namur*. Un bureau de rédaction siégeant rue Grande, 148, puis Grand Place, 16, à Dinant, envoie à l'imprimeur A. Woitrin de Namur les articles relatifs à la région. *Le Pays de Dinant* aurait été rédigé par Adrien Wodon et Fernand Vincent⁶.

Les *Pays...*, suppléments dominicaux du *National*, se défendent de faire concurrence au vieux quotidien catholique *L'Ami de l'Ordre*⁷.

Rapidement cependant les *Pays...* et le *National* invitent leurs lecteurs à lire et à acheter *Le Patriote* en passant par leurs distributeurs⁸.

Le Patriote se vendant 20 centimes par semaine est à ce point de vue un concurrent sérieux de *L'Ami de l'Ordre* qui coûte 5 centimes au numéro⁹.

Le *National* occupe une place spéciale dans la popularisation de la presse catholique. Il a été créé non seulement pour élargir l'audience de la presse catholique mais aussi et surtout pour servir de tremplin au *Patriote*. Celui-ci s'introduit, en effet, sur l'ensemble du marché de la presse catholique française de Belgique en utilisant les moyens utilisés habituellement par la seule presse populaire : régio-

¹ P. ex. : *Pays de Namur*, 1/V/1898, p. 1-2, *Laiteries coopératives*. — 20/XI/1898, p. 2, *Notre chronique agricole. Avantages des laiteries coopératives*, A.D.

² P. ex. : *Pays de Namur*, 12/V/1901, p. 1, *Ecoles ménagères*, Georges de Borghèse.

³ *Pays de Namur*, 23/I/1898, p. 1, — *Id.*, 8/V/1898, p. 1, Nous n'avons pu contrôler ce chiffre.

⁴ *Pays de Namur*, 19/XII/1897, p. 1. — *National liégeois*, 22/I/1898, p. 2, *Le « Pays de Namur »*.

⁵ *Le Pays de Dinant* garantissait au départ, un tirage de 4.000 exemplaires cfr *Pays de Dinant*, 8/V/1898, p. 1, c. 2.

⁶ Fernand Vincent s'y abritait sous le pseudonyme de Verax. Cfr J. SCHMITZ, *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers, 1936, p. 47. Selon le chanoine Schmitz, *Le Pays de Dinant* aurait cessé de paraître en 1906, il n'en est rien car le Musée international de la presse possède un numéro du 16 avril 1911 (14^e année, n° 16).

⁷ *Pays de Namur*, 26/XII/1897, p. 2, c. 1.

⁸ *National liégeois*, 22/I/1898, p. 2, *Le « Pays de Namur »*.

⁹ M. L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 20.

nalisation de la propagande, organisation de la distribution, prix réduits et adaptation du contenu aux lecteurs.

En s'affichant ouvert aux idées sociales nouvelles, le *National*, le *National bruxellois*, le *National liégeois*, le *National de la région de Mons* et leurs chaînes de journaux parallèles d'une part, le *Patriote* d'autre part, devaient rencontrer l'opinion catholique sensibilisée par *Rerum Novarum* et cependant modérée vis-à-vis de la démocratie chrétienne¹. Il est évident qu'à Liège, par exemple, le *Patriote* et ses doublures ont tiré profit au maximum de l'opposition de la *Gazette de Liège* à la démocratie chrétienne pour substituer, en première étape, le *National*, le *National liégeois*, aux *Nouvelles du Jour* et pour progressivement lui-même, en deuxième étape, prendre la place du vieux quotidien catholique de la Cité ardente².

Très tôt, des journalistes entreprenants ou des hommes politiques fort actifs ont songé à la création de doublures, de diminutifs ou de succédanés. Il semblerait que ce soit à Joseph Demarteau, le fondateur de la *Gazette de Liège* que l'on doive cette formule originale qui connaîtra un développement rapide dans la presse catholique pour des raisons politiques et sociales. Ironie du sort, la *Gazette de Liège*, à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, aura à lutter contre une concurrence résultant de l'utilisation systématique de ce procédé par un quotidien bruxellois qui allait d'ailleurs se tailler une place de choix dans le monde de la presse de la Belgique française.

Le *Patriote* a réutilisé avec profit une partie de son journal dans les différentes éditions régionales de son succédané, le *National*. Parallèlement à celles-ci, telle l'araignée étend sa toile, il a tissé à travers la Belgique française un réseau de journaux ; ce qui eut pour effet de mieux protéger la vente du *National* et de favoriser celle du *Patriote* au détriment de la presse locale et régionale. L'influence prépondérante d'une opinion catholique bruxelloise sur l'opinion

¹ Jamais cependant, le *National* ne prendra la *Gazette de Liège* à partie sauf le 26 juillet 1894, *Le National liégeois*, p. 1, c. 1-3, reproche à la *Gazette* d'être hypocritement avec les sénateurs catholiques, qui ont repoussé la demande de naturalisation de l'abbé Scharrenbroich, membre de l'U.D.C.

² Le curé doyen de Hannut, l'abbé Warzée, s'oppose à la vente des *Nouvelles du Jour* et soutient le *National* « parce que les *Nouvelles du Jour* sont opposées à la Ligue démocratique (...) parce que le *National*, à mon avis, répond bien aux doctrines romaines et épiscopales » (A.E.L., 79, Hannut, 21/I/1895). A ces remarques, Mgr Doutreloux répondait : « J'apprécie les motifs pour lesquels vous croyez ne pas pouvoir prêter la main à la propagande des *Nouvelles du Jour* au détriment du *National* ou du *Patriote* (...) » (A.E.L., 79, Pap. Doutreloux, Liège, 24/I/1895, Mgr Doutreloux à l'abbé Warzée, brouillon).

catholique wallonne est de sucroît évidente pour la période antérieure à 1914.

Par l'édition de doublures, de diminutifs ou de succédanés, le monde catholique est parvenu à atteindre un très large public socio-logiquement et géographiquement parlant. En outre, la grande presse catholique a pu prendre racine là où il lui était difficile de le faire.

Les doublures, les diminutifs et les succédanés ont été des concurrents sérieux pour la presse démocrate chrétienne non seulement sur le plan commercial mais encore en matière doctrinale. Que pouvait-elle, en effet, contre le poids d'une masse orientée dans un sens politique bien déterminé¹?

3. Presse populaire ou presse démocrate?

La lutte autour du « Pays de Liège » (1889-1892)

A Liège paraît, à partir du 24 février 1889, un hebdomadaire intitulé *La Concorde* dont le sous-titre est « Moniteur hebdomadaire des œuvres conservatrices ». Le numéro se vend 10 centimes².

A l'origine, ce périodique est imprimé chez Demarteau, 8, rue St-Michel à Liège. Charles Solo en est le rédacteur en chef³. Dans son premier numéro, il y est dit: « (...) Chaque œuvre, chaque cercle trouvera en nos colonnes, un petit espace où il aura droit de faire insérer ce qui pourrait le concerner (...). » Dès l'abord, le journal désire être le moyen de communication de toutes les œuvres catholiques. Les articles du journal se situent dans une perspective catholique sociale.

Le 7 juillet 1889, *La Concorde* annonce qu'elle change son titre en *Pays de Liège*. Sept jours plus tard, le journal se métamorphose. Sous un titre nouveau, *Le Pays de Liège*, il se publie deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Le nombre de pages reste le même mais le format devient celui d'un grand journal en passant de 47 cm. de hauteur à 60 cm. et de 37,5 cm. de base à 42 cm. Le prix diminue

¹ J. PIRLOT, *La démocratie chrétienne à Liège. 1918-1946*, mémoire de licence, Université de Liège, 1971-1972, p. 63 a bien montré qu'au lendemain de la première guerre mondiale, les démocrates chrétiens de Liège s'efforceront d'obtenir une page dans le *National liégeois* pour être sûrs de la diffusion de leur message.

² P. GERIN, M. L. WARNOTTE, o.c., p. 205-206.

³ Charles Solo, est né à Liège le 27 février 1868 et ne possède aucun diplôme (Archives de l'Etat à Liège, Registre des listes de censitaires pour les élections, 1894, 2^e Division, St-Gilles-Avroy). Plus tard, il est à la tête du *Pays de Liège* et collabore au *Journal de Bruxelles*, 22/X/1905, p. 3, c. 1, *L'œil d'Ernest*, Charles Solo.

de moitié. Charles Solo en reste rédacteur en chef mais J. Godenne en devient l'imprimeur¹. Il se peut cependant que Solo ait abandonné à un certain moment le gouvernail rédactionnel, à la suite de l'orientation démocratique que l'abbé Pottier va donner au journal².

Le sous-titre du nouveau journal est déjà tout un programme : « Industrie - Commerce - Agriculture - Questions sociales - Jurisprudence - Littérature - Beaux-Arts - Finances - Questions politiques, sociales et ouvrières ».

Journal populaire, le *Pays de Liège* utilise le feuilleton dès son premier numéro. Politiquement, le journal s'affirme catholique ; il veut « soutenir la politique du gouvernement qui a fait naître les clamours injustes du libéralisme indigne ».

A ses débuts, le *Pays de Liège* s'adresse aux commerçants qui lui fournissent d'ailleurs presque deux pages de publicité. A partir de septembre 1889, il annonce à ses lecteurs la décision de soutenir les revendications des ouvriers armuriers³. Au fur et à mesure que les mois s'écoulent, le journal adopte des positions plus démocratiques.

Nous supposons que l'abbé Pottier a exercé une influence sur le *Pays de Liège* dès septembre 1889, étant donné qu'à l'époque il publie *La coopération et les sociétés ouvrières* dont le ton et la forme se retrouvent dans les articles du journal⁴. Il est certain en tout cas que Pottier dirige le *Pays de Liège* et le *Bien du Peuple* en 1892⁵.

Les réformes préconisées par le journal dépassent nettement les idées du catholicisme social. Ainsi le journal conseille la création de syndicats ouvriers qui auraient notamment pour but de réglementer le salaire et la durée du contrat de travail⁶. Pottier y fait passer ses idées sur les syndicats uniquement ouvriers⁷.

¹ Sur Jacques Godenne, cfr F. ROUSSEAU, *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur. IIème partie 1880-1965*, Namur, s.d., p. 131 à 138.

² « (...) Je rappelle qu'à cette époque [le texte est imprécis], l'abbé Pottier dirigeait le *Pays de Liège* (...) » (*Bien du Peuple*, 22/X/1893, p. 1, c. 4, *Le droit à la vie*). — Selon A. VERHAEGEN, *Vingt-cinq années d'action sociale*, Bruxelles, 1911, p. 125-127, l'avocat Louis Moest qui sera directeur du *Bien du Peuple* aurait également dirigé le *Pays de Liège*.

³ P. GÉRIN, *Catholique liégeois...*, pp. 191-195.

⁴ *Ibid.*, p. 193.

⁵ A.G.R.B., Pap. Verhaegen, MF 1193, annexe à la lettre du 9 décembre 1892, G. Kurth à A. Verhaegen.

⁶ *Pays de Liège*, 15/X/1891, p. 1, *Contrat de travail*. — *Ibid.*, 14/VI/1891, p. 1, *Les syndicats ouvriers*, cité dans P. GÉRIN, o.c., p. 193.

⁷ A.E.L., Pap. Doutreloux, 77, Liège 12/XII/1892, Mgr S. Nicotra, nonce apostolique en Belgique, à Mgr Doutreloux, « La lettre de votre grandeur m'a tout étonné en considérant qu'on a exagéré et transformé en accusation contre mon ami cher Monsieur l'abbé Pottier, une petite observation que je me suis permis de faire entre amis chez M. Lagasse.

Le *Pays de Liège* souhaite une réforme électorale favorisant la participation des ouvriers aux élections. Au suffrage universel, il préfère cependant un suffrage plural basé sur la contribution foncière. Le journal veut une représentation des ouvriers dans les conseils de pouvoirs publics¹.

Le journal défend les idées de Pottier sur le salaire familial et le minimum de salaire. En dénonçant les excès du libéralisme politique et économique, il approuve même des revendications du socialisme qui lui paraissent justifiées.

Le *Pays de Liège* va, dans un article intitulé « Démocrates », caractériser la ligne nouvelle : « Que des catholiques s'appellent ou qu'on les appelle démocrates, nous n'y voyons pas grand mal : car, après tout, chez eux, cela ne peut signifier qu'amitié et sympathie pour le peuple »². De telles idées vont fatallement opposer le *Pays de Liège* à la *Gazette de Liège*, porte-parole officieux des catholiques conservateurs et cela en dépit de multiples recommandations de Mgr Doutreloux³.

Une faille importante se produit dans la presse catholique : un journal voulu « populaire » par les catholiques sociaux devient démocrate par ses articles. Par ailleurs, son bas prix le rend plus avantageux que des journaux populaires.

Voici comment la chose s'est passée. On avait commencé la conversation sur les conclusions de mon discours de Gênes parues dans le *Pays de Liège* et on me demandait si ces conclusions étaient (sic) réellement les mêmes de celles que j'ai présentées au Congrès ? Oui, j'ai répondu, seulement le *Pays de Liège* n'a pas publié toutes mes conclusions. Il y en avait d'autres sur la charité et sur les corporations mixtes, dont le *Pays de Liège* n'en souffle un mot. Pourquoi peut-être, disais-je, parce que on m'a dit que Monsieur Pottier n'est pas d'accord avec moi sur les corporations mixtes. Il manifeste ses préférences pour les sociétés composées de seuls ouvriers. Ce procédé de mettre tout ce qui lui est favorable et de retrancher ce qui lui est contraire, je ne l'approuve pas (...) Le *Pays de Liège* dit dans son article que mes conclusions sont ABSOLUMENT identiques à celles que M. l'abbé Pottier avait proposées au Congrès de Liège dans son Rapport sur le salaire. Ce mot absolument, j'ai dit, ne me plaît pas du tout, parce que on a déjà dit que je n'ai fait autre chose que copier ses conclusions pour les réciter au Congrès de Gênes, chose qui est tout à fait fausse. Voilà le récit fidèle d'après mon bon souvenir, de tout ce que j'ai dit chez M. Lagasse. Quelle différence entre cela et l'accusation contre M. l'abbé Pottier qu'il avait altéré ma pensée et qu'il était indigne de travestir et de fausser ainsi mes opinions ! Je ne sais pas comment on peut commettre d'exagérations pareilles. Il se peut qu'on m'a mal compris. Le *Pays de Liège* a bien traduit mes conclusions et il n'a aucunement faussé ma pensée (...).

¹ Cf. P. GÉRIN, o.c., p. 193.

² *Le Pays de Liège*, 1/X/1891, p. 1, *Démocratie*.

³ Pap. Hanquet, Ms. de Ponthière, p. 18 sub 1891. — A.E.L., Pap. Doutreloux, 77, Thier à Liège (1891), Joseph Demarteau à Mgr Doutreloux.

L'accentuation des tendances démocratiques du journal aura une double conséquences : d'une part, le *Pays de Liège* cesse de paraître le 29 décembre 1892 et cède la place au *Bien du Peuple*, d'autre part, le 10 juillet 1892, après trois années d'interruption, *La Concorde. Moniteur hebdomadaire des œuvres conservatrices*, reparait avec la mention « 2^e année, n^o 1 »¹.

En page 1, ce journal écrit : « (...) La résolution des problèmes sociaux sera notre principale préoccupation ainsi qu'une lutte de tous les instants pour le triomphe des idées religieuses et conservatrices ».

Charles Solo continue à être l'éditeur de *La Concorde* mais il en devient aussi l'imprimeur, offrant le fauteuil de rédacteur en chef à un certain C. Marius dont on rencontre déjà la signature dans le *Pays de Liège*².

A partir du 5 juillet 1890 et jusqu'en 1892, J. Godenne, imprimeur du *Pays de Liège*, reprend l'impression de *La Vedette du Rivage. Organe des cantons de Seraing et de Hollogne-aux-Pierres*, dont il fait un succédané du *Pays de Liège* en changeant simplement le titre et la rubrique locale³ qui est rédigée sous la responsabilité de l'abbé Nicolaers, curé de Hollogne.

De même, il publie en succédané du *Pays de Liège*, les *Nouvelles de Fléron* et le *Pays de Herve*⁴ ainsi que le *Journal de Namur* destiné aux lecteurs namurois⁵.

Dès lors, les idées nouvelles défendues dans le *Pays de Liège* ont une diffusion très large dans la région liégeoise et même au-delà de celle-ci.

¹ Nous ignorons la date de la disparition de *La Concorde*. Le numéro du 10 juillet 1892 semble inaugurer une nouvelle série; cependant, nous n'avons pas trouvé d'autres numéros, cfr P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, o.c., p. 205-206.

² Voir p. ex. *Pays de Liège*, 11/VIII/1889, p. 1, *Enfin!*, Marius. On peut supposer que C. Marius est le pseudonyme sous lequel s'abrite un certain Coppin, cfr cette phrase : « Mr Helleputte communique que MM. Coppin et Solo mettent leur journal à la disposition de la Ligue pourvu que celle-ci le protège (...) » (Bibl. Générale, Université de Liège. *Ligue démocratique belge. Procès-verbal des séances du Conseil central*, 14 août 1892).

³ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, p. 195-196. — Le 8 avril 1893, la *Vedette* annonçait un tirage annuel de 175.000 exemplaires, sous la direction de l'abbé Nicolaers, cfr Jos. Demarteau à Mgr Doutreloux, Liège, 18 novembre 1892 (A.E.L., Pap. Doutreloux, 77). — Sur *La Vedette du Rivage*, cfr P. GÉRIN, M.-L., WARNOTTE, o.c., p. 562-563.

L'abbé Joseph Nicolaers est né à St-Trond le 13 mars 1839 et est décédé à Bevercé le 1 juillet 1925, cfr Evêché de Liège, Nécrologie 1926, n^o 27. Sur son action, cfr *Compte rendu des solemnités du jubilé pastoral de 25 ans de M. l'abbé Joseph Nicolaers, révérend curé de Hollogne-aux-Pierres, 1878 à 1903*, Hollogne-aux-Pierres, 1903, p. 9-10.

⁴ F. ROUSSEAU, *Propos d'un archiviste... II^e partie...*, Namur, s.d., p. 132. — P. GÉRIN et M. L. WARNOTTE, o.c., p. 420.

⁵ M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 238.

L'opposition entre, d'une part catholiques sociaux désireux de résoudre la question sociale selon le recours traditionnel à l'initiative privée et, d'autre part, catholiques démocrates résolus à lutter pour les revendications légitimes des ouvriers, même si celles-ci, en faisant appel à l'intervention de l'Etat, se confondent avec des revendications socialistes¹ est donc affirmée à Liège dans la presse. Et, dans une certaine mesure, se répercute à Namur.

Désormais, deux presses destinées à une même communauté de foi vont, au nom des intérêts et des enseignements de l'Eglise et parfois même du parti catholique, défendre des idées diamétralement opposées et, pour cette raison aussi, ces deux presses catholiques, non seulement se feront concurrence mais encore se livreront combat.

Un conflit de tendances au congrès de Malines de 1891

L'opposition qui s'exprime au niveau de la presse existe dans les faits entre partisans de sociétés ouvrières démocratiques et catholiques sociaux fondateurs et dirigeants de sociétés ouvrières traditionnelles². La naissance d'une presse démocratique à Liège correspond à la fois au besoin de posséder un moniteur pour les nouvelles institutions démocratiques et une tribune pour les idées nouvelles. C'est à Malines, lors de l'assemblée générale des catholiques de Belgique de

¹ « (...) C'est pourquoi encore, tout en luttant contre le socialisme, il faut distinguer nettement le socialisme lui-même des critiques qu'il fait valoir contre l'organisation sociale et surtout économique, il ne faut pas envelopper le tout dans des anathèmes aussi imprudents qu'immérités » (*Pays de Liège*, 15/XI/1891, p. 1, *Notre programme*). Voir l'opposition du baron de Pittreurs, dans la lettre qu'il adresse à Mgr Doutreloux, Liège, le 10 juillet 1891 (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77) « J'ai lu hier dans le Pays de Liège (et bien d'autres Liégeois avec moi) un article amplificatif, cherchant à passer pour explicatif de l'encyclique de officio opificum. Pas n'était besoin à l'auteur de signer, mais il était triste de constater que tel est l'enseignement du séminaire sur les questions les plus épineuses, les plus délicates de cette fin de siècle. Si ce Monsieur se trompe, comment lui est-il permis de disséquer sur foul de questions, de trancher en matières qu'il ignore ? Si, au contraire, tel est l'enseignement de l'église, il ne serait pas mauvais de le publier hautement car foule de patrons catholiques ne se laissent pas prendre aux décevantes chimères du minimum des salaires, plus d'un pratiquant sincère est administrateur de sociétés anonymes et ne se croit pas criminel pour cela ! Au contraire, lors du récent congrès de Liège, l'on ne savait assez exhorter les catholiques à s'emparer de ce moyen d'influence... Et les bilans illisibles... (pour ceux qui n'y entendent rien) des faux pour M. l'Abbé. Je vous avoue, Monseigneur, que je ne croyais pas qu'un prêtre, qu'un professeur ecclésiastique, pût parler ainsi, être approuvé. Peut-être serait-il bon de dire clairement, nettement aux patrons, aux administrateurs de sociétés anonymes ce que Mr insinue si peu charitablement : je serais heureux pour ma part, pour ma gouverne à l'avenir, d'être bien fixé. Daignez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus humblement empressés et distingués ».

² P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 206-207.

septembre 1891 que démocrates chrétiens, partisans d'une presse démocratique, et catholiques sociaux, partisans d'une presse populaire traditionnelle, ne s'entendent plus sur le contenu qu'il convient de donner désormais à la presse que l'on destine au peuple. Les séances des 9 et 10 septembre 1891, de la troisième section, font éclater le différend¹.

Le 9 septembre au matin, Jules Renkin, démocrate chrétien bruxellois², dans un long rapport, souligne ce qui, pour lui, constitue l'insuffisance de la traditionnelle presse populaire mais, en même temps, il exprime ce que doit être une presse démocratique : « Nous avons des journaux à bon marché, nous n'avons guère de journaux démocratiques. Notre petite presse est pleine de sympathie pour la classe ouvrière, mais elle se renferme dans un rôle trop négatif. Elle n'a pas de programme social « nettement arrêté et jurement défendu ». Elle semble croire que la charité et l'initiative privée pourront guérir les vices organiques de notre système social (...) »³.

Renkin reprend l'idée émise par certains de créer une société de crédit de la presse qui serait le résultat d'une souscription générale⁴.

Mais les nombreux intervenants qui prennent la parole après l'exposé de Renkin discutent de la distribution du journal, de l'organisation des comités de seconde lecture, en d'autres termes, ils noient le poisson.

Le lendemain, Firmin Van den Bosch, autre démocrate bruxellois⁵ revient à la charge en faveur « de petits journaux démocratiques ».

« (...) C'est assez vous dire, Messieurs, que je ne suis pas partisan de ces journaux, soi-disant populaires, qui ne sont autre chose que la réduction, au point de vue format et aussi au point de vue des idées, de quelque grand journal (...) »⁶.

¹ Le titre « œuvres charitables » donné par les organisateurs de l'assemblée à cette troisième section, montre l'optique avec laquelle ils considéraient « la bonne presse »

² Voir plus loin les lignes consacrées à l'*Avenir social* et à la *Justice sociale*. — J. Renkin avait fondé à Bruxelles en 1884 un comité de propagande pour la presse catholique (cfr G. Hoyois, *Henry Carton de Wiart...*, Paris-Bruxelles, 1931, p. 13, n. 1) ainsi que le rapport accompagnant une lettre du 15/VII/1886 (A. E. Malines, *Presse catholique*).

³ *Assemblée générale des catholiques de Belgique. Session de 1891. Tome II. Compte rendu des travaux des sections*, Malines, 1893, pp. 562-563.

⁴ *Ibid.*, p. 564.

⁵ Voir plus loin les lignes consacrées à l'*Avenir social* et à la *Justice sociale*.

⁶ *Assemblée générale des catholiques de Belgique. Session de 1891. Tome II. Compte rendu des travaux des sections*, Malines, 1893, p. 582.

Dans son exposé, Van den Bosch insiste sur le caractère propre du journal démocratique : « C'est précisément pour satisfaire à ce que ces aspirations dont je parlais ont de légitime, c'est pour cela qu'il faut dire à l'ouvrier ce qu'il y a de juste et ce qu'il y a d'injuste dans ses aspirations (...) Et ce n'est pas non plus en mettant quatre colonnes de faits divers dans un journal qu'on détournera l'ouvrier du socialisme ».

Ces arguments de poids n'eurent pas d'écho auprès des congressistes de Malines pour la bonne raison qu'ils posaient purement et simplement le problème de la démocratisation de la presse et d'une façon plus large de la démocratie chrétienne dans une assemblée composée surtout de catholiques sociaux¹.

Le président de la section, l'avocat Campioni, le réalisa fort bien lorsqu'il déclara : « Nous comprenons tout de même ces deux mots : démocratie chrétienne. Mais il y a les questions d'application, et celles-là sont de libre controverse et il ne peut entrer dans la mission de notre section, -- je ne dis pas dans la mission du congrès, — de préciser tout ce qui doit rentrer dans le programme de cette démocratie chrétienne »².

Le conflit prit désormais des proportions plus grandes. Si, par après, les catholiques conservateurs en vinrent à admettre que la « bonne » presse destinée aux ouvriers pouvait parler de politique, ils ne le firent que pour fortifier un parti catholique menacé de voir s'amenuiser sa représentation parlementaire par l'extension du suffrage³.

Après avoir été convaincus pendant longtemps de la nécessité d'une presse populaire traditionnelle, les catholiques conservateurs

¹ Renkin dira encore : « (...) Il me paraît que si nous voulons nous ramener la classe ouvrière, il est indispensable de modifier notre ligne de conduite. On ne peut combattre le programme révolutionnaire en bloc, il faut distinguer nettement le vrai du faux (...) Parcourez nos petits journaux populaires, et voyez-les traiter une de ces questions qui touchent aux justes revendications ouvrières, très souvent vous les verrez opposer à l'application de justes principes des arguments d'impossibilité » (*Ibid.*, p. 597) et plus loin : « La classe ouvrière *réclame*, et elle a parfaitement raison de le faire; car le XIX^e siècle ne lui a pas donné ce qu'elle attendait, ce qu'elle avait le droit d'attendre (...) » (*Ibid.*, p. 599).

² *Ibid.*, p. 602. — Deux mois plus tard, *La Voix de l'Ouvrier*, 29/XI/1891, p. 1, Aux fondateurs de tout nouveau journal démocratique en général, et à ceux de l'*Avenir social* en particulier, dira : « (...) ceux de nos amis qui ont fondé l'*Avenir social* se font de douces illusions s'ils croient qu'un journal quelconque peut chez nous être démocrate, dans le sens large du mot (...). Quant aux neuf cent nonante millièmes de bourgeois, ils sont plongés jusqu'au cou dans un conservatisme routinier, égoïste, doctrinaire, tellement épais, si lourd, qu'il n'y a pas moyen de les en tirer (...) ».

³ *Pays wallon*, 19/IV/1904, p. 1, *Fédération des cercles catholiques des Associations catholiques et constitutionnelles et des Associations ouvrières*.

élargirent dès l'extension possible du suffrage¹ leurs efforts pour diffuser une « bonne presse »² qui fut autant politique que sociale³. Lors du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération des cercles catholiques, Léon de Béthune⁴ déclara : « l'avenir est aux journaux à 2 centimes ; chaque numéro représente plusieurs suffrages ; opposons donc cette bonne presse à la presse libre-penseuse et sectaire »⁵.

Les journaux populaires n'hésitèrent pas à aborder certaines questions politiques et les journaux politiques catholiques eurent de plus en plus leur place dans la distribution gratuite ou à meilleur prix, d'autant plus qu'aux spectres du libéralisme et du socialisme s'ajouta, pour certains conservateurs, un troisième spectre : celui de la démocratie chrétienne qui venait d'entrer sur la scène politique.

La presse populaire traditionnelle, la grande presse catholique de tendance conservatrice, pouvaient constituer pour certains les canaux idéaux d'une lutte ouverte sinon cachée contre la démocratie chrétienne⁶.

Inversément aussi, sous le couvert d'être populaire, la presse démocrate chrétienne pouvait se glisser là où éventuellement, elle aurait été difficilement admise⁷.

¹ *Le Clairon belge*, 26/VI/1886, p. 1, *Les responsabilités*, Jules Camauér, « (...) Les catholiques n'ont pas lieu de craindre le suffrage universel vrai. Ce qu'il faut réussir à opérer, c'est faire l'éducation des masses électorales futures, par la presse, par la brochure distribuée gratuitement, par l'école, par les conférences, par les conversations, par toutes les influences multiples dont nous disposons (...) ». Voir aussi : « (...) Les journaux créent l'opinion parce qu'ils la dominent, parce que la masse qui manifeste et qui vote est en général incapable de penser et de juger par elle-même (...) » (A. E. Malines, *Presse catholique*, rapport accompagnant une lettre du 15 juillet 1886).

² Voir ce qui précède.

³ « Il faut considérer que le succès des dernières élections est dû en grande partie à la campagne si énergiquement menée par la presse catholique (...) » (*Journal de Bruxelles*, 1/XII/1894, p. 1, *L'Œuvre de St-Paul*).

⁴ Léon de Béthune (1864-1907), cfr *Biographie coloniale*, t. III, c. 48-50, notice de R. Cambier.

⁵ *Pays wallon*, 9/V/1893, p. 2, *Fédération des cercles catholiques. 25^e anniversaire*.

⁶ P. ex. *Courrier de Bruxelles*, 13/II/1913, p. 1, *Les catholiques et la presse* (H. Desclée).

⁷ A.E.L., Rapport sur le synode des curés tenu le 7 novembre 1894, l'abbé Pottier prenant la parole déclare qu'il faut « faire comprendre la nécessité et l'utilité de l'association par une bonne presse populaire. A la suite de ce débat, on prend la résolution de faire sans tarder la propagande par la presse populaire. Un journal flamand sera répandu dans les paroisses flamandes. Un journal français dans les provinces wallonnes. Les paroisses flamandes prendront l'édition hebdomadaire du Volk de Bruxelles; Aubel et Froidthier en outre le Démocrate de Verviers ».

4. Les centres de la démocratie chrétienne.

Les congrès réunissant à Liège en 1886, 1887 et 1890 les catholiques soucieux de résoudre la question sociale provoquent chez certains des prises de position qui s'écartent de l'attitude traditionnelle en cette matière.

Au lendemain des assises liégeoises, le fossé se marque davantage entre, d'une part, les partisans d'une action sociale traditionnelle, défenseurs de l'initiative privée et d'une certaine charité et, d'autre part, les démocrates chrétiens, partisans d'une intervention de l'Etat et de la loi, défenseurs d'une participation du peuple à son émancipation sociale, économique et politique.

Un peu partout se constituent des sociétés ouvrières, des syndicats, des sociétés de secours mutuels, des sociétés coopératives en dehors ou en dissidence des œuvres sociales catholiques traditionnelles.

Là où, à un certain moment, les démocrates chrétiens se sentent assez puissants pour s'affirmer et assez actifs pour mieux s'organiser, ils créent des fédérations démocratiques.

En juillet 1891, une *Fédération des sociétés ouvrières de la province de Liège* est fondée¹. L'abbé Pottier va y jouer un rôle prépondérant. Les grandes revendications des démocrates chrétiens y sont formulées : limitation de la durée du travail, assurance contre les accidents de travail, suppression du travail des enfants ou des femmes dans certains cas, établissement d'un salaire familial, représentation de la classe ouvrière dans les institutions de droit public, extension des associations ouvrières (mutualités, caisses d'épargne, coopératives, sociétés pour la construction d'habitations ouvrières).

La fondation de l'« Union démocratique chrétienne » de Verviers suit de près la fondation du journal *Le Démocrate*. La séance d'inauguration de l'*U.D.C.* de Verviers est fixée au dimanche 27 novembre 1892 dans l'ancien local des Artisans, rue Renier².

L'« Union démocratique chrétienne » de Liège date de juin 1893. Son programme met davantage l'accent sur le contrat de travail, l'assurance obligatoire, la constitution de syndicats uniquement ouvriers et les droits d'action syndicale³.

¹ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 125-128.

² *Le Démocrate*, 19/XI/1892, p. 3, *Union démocratique chrétienne*.

³ P. GÉRIN, o.c., p. 141-142; p. 560-563. — Voir dans ce programme II.A.5 : *But des syndicats* : « régler tout ce qui, dans le contrat de travail, intéresse à la fois les deux parties (...) ».

En avril 1893, la *Fédération catholique boraine* est fondée. Originai-
nement, c'est un groupement des cercles et des patronages ouvriers
chrétiens dont l'action s'étend sur les communes de Mons, Ghlin,
Frameries, Cuesmes, Jemappes, Flénu, Pâturages, Quaregnon,
Wasmes, Hornu, Boussu, Wasmuël, Dour, Elouges, Quiévrain, La
Bouverie, St-Ghislain et Thulin¹. Elle a pris naissance à Dour à
l'initiative du Dr Victor Delporte².

Dans sa séance du 28 avril 1895, la *Fédération catholique boraine*
ouvre ses rangs aux syndicats, sociétés d'épargne et de secours mutuels,
cercles d'études sociales et coopératives « qui admettent comme prin-
cipes fondamentaux la religion, la famille, la propriété »³.

Dès 1895, la *Fédération* s'oriente dans un sens démocratique
chrétien, sous la présidence du Dr Victor Delporte⁴ et de son se-
crétaire, Aimé Rousseau. Le Dr Delporte parvient cependant à éviter
la malaise politique tel qu'il se présente ailleurs en Wallonie en faisant
preuve d'une grande modération dans tout ce qu'il entreprend⁵ tant
dans le domaine politique que social.

Le 14 novembre 1907, la *Fédération catholique boraine* décide
d'étendre son programme social non seulement à la classe ouvrière
mais aussi aux classes moyennes « dont elle n'a jamais cessé de dé-
fendre les intérêts »⁶.

A partir de cette époque, les démocrates chrétiens borains vont
perdre de leur combativité et font davantage songer à des « catholiques
sociaux » ouverts à la démocratie chrétienne⁷.

Le programme de la *Fédération catholique boraine* n'a pas, à
notre connaissance, fait l'objet d'une publication spéciale. Il découle
de différentes prises de position de la *Fédération* face à certaines ques-
tions. Ces prises de position se situent dans le prolongement du pro-
gramme de l'*U.D.C.* de Liège.

¹ Annuaire 1899. *Ligue démocratique belge*, Gand, 1899, p. 23-24.

² Bull. trim. œuvres soc. dioc. Tournai, VI/1894, p. 69, *Chronique des œuvres. Fédération boraine*. — A. VERHAEGEN, *Vingt-cinq années d'action sociale*, Bruxelles, (1911), p. 116.

³ Bull. trim. œuvres soc. dioc. Tournai, IX/1895, p. 39-40, *Fédération catholique boraine*.
— *Id.*, IX/1895, p. 40-41, *Fédération catholique boraine*.

⁴ Victor Delporte (1855-1914), médecin, membre de la Chambre des représentants
(P. VAN MOLLE, *Le parlement belge...*, p. 91).

⁵ 1879-1904. *Association conservatrice et constitutionnelle de l'arrondissement de Mons*,
1904, p. 27.

⁶ *Pays wallon*, 16/XI/1907, p. 1-2, *A la Fédération catholique boraine*.

⁷ *Le Progrès* (Mons), 15/VI/1912, p. 1, *Le mouvement syndical chrétien et la paix
sociale*. — *Id.*, 6/IX/1912, p. 1, *Nous sommes des chrétiens sociaux*.

Depuis 1882, les catholiques politiques de Charleroi se sont groupés dans une « Union constitutionnelle de l'arrondissement » qui change son nom en « Union catholique » en 1893, au lendemain de la loi sur le vote plural¹. Michel Levie en assume la présidence jusqu'en décembre 1891. À cette époque, il se désolidarise des catholiques conservateurs² et adhère à la démocratie chrétienne naissante. Il est à l'origine de la société des « Ouvriers réunis » fondée en 1891 à Charleroi qui devient rapidement le noyau de toutes les organisations démocratiques chrétiennes de l'arrondissement³.

Les élections de 1894 devaient se dérouler sous le signe de l'extension du suffrage. Afin de drainer un maximum de voix, la Fédération des sociétés ouvrières est mise sur pied le 5 août 1894, sous les auspices de la Fédération des œuvres sociales de Charleroi⁴ qui fusionne, le 30 novembre 1896, avec les organismes existants de la Ligue démocratique⁵. Dès ce moment, la Fédération des sociétés ouvrières catholiques de Charleroi pose sa candidature à l'action politique catholique, rejoignant par cette décision les souhaits formulés par la Ligue démocratique belge.

Après de longues discussions, l'Union catholique, de tendance conservatrice, et la Fédération des sociétés ouvrières acceptent de former, le 7 mars 1897, une Fédération catholique où démocrates chrétiens et membres de l'Union catholique sont représentés sur un plan d'égalité dans un comité directeur commun⁶. Une minorité d'extrême droite, conduite par le baron Adolphe Drion se montre fort réservée et refuse sa collaboration à la constitution des listes aux élections de 1898⁷.

Ce groupe de catholiques conservateurs parvint finalement à peser jusqu'en 1914 sur toute l'action politique des catholiques

¹ H. BERNARD, *Contribution à l'histoire politique de l'arrondissement de Charleroi au XIX^e siècle. Les partis politiques et les élections de 1857 à 1893*, mémoire de licence, Université de Liège, 1956-1957, p. 182. — *Pays wallon*, 23/VI/1893, p. 1, *Enfin!* — *Id.*, 9/V/1894, p. 1.

² Voir ces conflits dans J. LEVIE, *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*, Louvain, 1962, p. 157, 162-164, 167.

³ J. LEVIE, *Michel Levie...*, p. 124 sv.

⁴ La Fédération des œuvres sociales de Charleroi avait été créée en 1888. Cfr P. GÉRIN, *Les courants de pensée et d'action sociales chez les catholiques de Wallonie (1830-1914)*, thèse de doctorat, Université de Liège, 1965, p. 505, 507.

⁵ *Id.*, p. 507 et J. LEVIE, *o.c.*, p. 178.

⁶ *Pays wallon*, 3-4/III/1897, p. 3, *A l'Union catholique*. — J. LEVIE, *o.c.*, p. 209.

⁷ J. LEVIE, *o.c.*, p. 209. — A côté d'Adolphe Drion du Chapon (1831-1914), industriel (P. VAN MOLLE, *o.c.*, p. 231), il y avait F. Noël.

carolorégiens en dépit, d'une part, des recommandations épiscopales pour l'union dans l'action politique¹ et, d'autre part, de la bonne volonté d'entente des démocrates chrétiens et d'un groupe de catholiques dont la mentalité conservatrice était moins marquée sur le plan politique².

De 1899 à 1914, ces trois tendances s'expriment dans trois groupes catholiques : la Ligue démocratique, l'Union catholique et l'Association conservatrice qui vont coexister et composer l'une avec l'autre³ pour éviter, lors des élections, la dispersion des voix et partant une diminution de la représentation catholique au Parlement.

Depuis 1894, on constate qu'il y a dans le Centre un vaste courant d'opinion qui se forme pour la création d'une fédération des forces démocratiques chrétiennes. Cette fédération du Centre couvre les cantons de Binche, de Merbes-le-Château, de Seneffe⁴ et déborde même sur l'arrondissement de Soignies⁵ où elle a pris naissance.

En 1894, un groupe de démocrates chrétiens sonégiens publie sous le titre : *Que veulent les démocrates chrétiens?* (*Parti démocratique chrétien du Centre et de l'arrondissement de Soignies*) un vaste programme d'action et de revendications sociales faisant appel à « une sage intervention de l'Etat »⁶ et demandant « à la loi les garanties effectives pour les droits que l'ouvrier tire de sa dignité personnelle et que la justice sociale lui assure ... »⁷.

Ce programme s'appuyait sur une triple base : la religion, la famille et la propriété comme celui de l'*U.D.C.* de Liège. Le programme sonégien n'était cependant pas un décalque du programme liégeois, il fait référence au programme des catholiques italiens (p. 3), au programme des catholiques allemands (p. 3), au programme des

¹ *Pays wallon*, 28/II/1900 - 1/III/1900, p. 1, *La situation*. — J. LEVIE, o.c., p. 224.

² A la tête du groupe de catholiques conservateurs de l'Union catholique prêts à l'entente politique, se trouvaient Maurice Pirmez et Alfred Dermine, avocat.

³ J. LEVIE, o.c., p. 242, 246-247 donne un aperçu des ententes électorales. — Depuis 1905, une certaine fusion a été réalisée entre l'Union catholique et l'Association conservatrice sous le titre : « Association catholique générale de l'Arrondissement de Charleroi ». (J. LEVIE, o.c., p. 245).

⁴ En 1898, le Cercle d'agrément, le Cercle dramatique, la Conférence de St-Vincent-de-Paul, la Jeune garde et le patronage pour enfants vont former une *Fédération catholique démocratique du canton de Seneffe* qui s'affiliera à la Ligue démocratique (cfr *Annuaire 1898. Ligue démocratique belge*, Gand, 1898, p. 28).

⁵ R. RICHE, *Les œuvres sociales catholiques de la Fédération du Centre*, Courtrai, 1931, p. 5.

⁶ *Que veulent les démocrates?* (*Parti démocratique chrétien du Centre et de l'arrondissement de Soignies*), Soignies, 1894, p. 4.

⁷ *Id.*, p. 7, 9.

catholiques français (p. 4). Il n'est pas fait allusion au programme des démocrates liégeois malgré les nombreux points communs que l'on y trouve.

Au cours de cette même année, à l'occasion de réunions sociales, on émet fréquemment le vœu de créer une fédération du mouvement démocratique chrétien¹.

Cette idée sera par ailleurs développée dans la *Gazette du Centre*².

En fait, c'est Léon Mabille³ qui se révèle le propagandiste le plus acharné pour la fédération des forces démocratiques chrétiennes ; il rencontra une réserve de la part de certains catholiques adversaires « des institutions qui auraient pour but la fondation de caisses de résistance destinées à entreprendre et à soutenir des grèves contre les patrons »⁴.

Le 24 février 1895, le Parti démocratique du Centre est enfin formé. Le 17 mars 1895, il est installé solennellement dans la grande salle des fêtes de la Maison des Ouvriers de Houdeng-Aimeries⁵ sous la présidence de Léon Mabille⁶.

L'accord se marque sur plusieurs points qui formeront les statuts du Parti démocratique du Centre dont le siège sera à La Louvière. Ces statuts ont très nettement subi l'influence du programme des démocrates chrétiens de Soignies. Les « trois principes fondamentaux de l'ordre social : la religion, la propriété et la famille » y ont été repris⁷.

Le principe d'une intervention législative est admis et l'on émet le vœu de mettre le Parti démocratique du Centre en rapport avec

¹ A Morlanwelz, le 24 juin 1894, Léon Mabille démontre la nécessité d'établir la fédération de toutes les œuvres ouvrières du Centre (cfr *Pap. Pêtre, Reg. du Cercle d'études sociales*, 24/VI/1894). — A la Maison des ouvriers de Houdeng-Aimeries, Léon Mabille expose la même idée le 22 avril 1894 (cfr *Ibid.*, 22/IV/1894). — Même idée émise lors d'une réunion tenue à l'Institut St-Joseph de La Louvière le 14 mai 1894 (cfr R. RICHE, *Une page d'histoire sociale. Léon Mabille et le mouvement ouvrier chrétien dans le Centre*, Gembloux, 1933, p. 44-45).

² *Gazette du Centre*, 16/XI/1894, p. 1, *L'action politique et sociale dans le Centre*.

³ Sur Léon Mabille (1845-1922) professeur à l'Université de Louvain, cfr R. RICHE, *Léon Mabille et le mouvement ouvrier dans le Centre*, Gembloux, 1933.

⁴ Cette opinion avait été exprimée notamment par Hector Brogniez et C. Cauchie (cfr *Pap. Pêtre, Reg. du cercle d'études sociales*, 24/VI/1894).

⁵ *Pays wallon*, 20/III/1895, p. 2, *Importante assemblée à Houdeng-Aimeries*.

⁶ *Gazette du Centre*, 3-4/II/1895, suppl., 27/I/1895. — *Id.*, 19/II/1895, p. 1, *Le mouvement démocratique dans le Centre*. C'est le 22 septembre 1896 que les catholiques de Nivelles se sont affiliés au Parti démocratique du Centre (cfr *Pap. Pêtre, Reg. des procès-verbaux du Cercle d'études sociales*, 22/IX/1896).

⁷ *L'Union Démocratique*, 26/II/1895, p. 2, *Documents et faits sociaux. Union démocratique du Centre*.

les autres groupes démocratiques chrétiens des autres régions du pays en vue de réaliser l'unité du mouvement démocratique belge.

Il est décidé également de constituer un bureau permanent présidé par Léon Mabille, dont les vice-présidents sont le houilleur Baudelet, l'avocat Victor Hanotiau; Florimond Senel en devient le secrétaire¹.

Afin de réaliser son programme, économique social, le Parti démocratique du Centre est prêt à descendre dans l'arène politique².

Le Parti allait grouper les mutualités, les syndicats chrétiens, le Cercle régional d'études sociales³, les Cercles ouvriers du Centre et de l'arrondissement de Soignies.

La *Fédération démocratique chrétienne* de Bruxelles ne se constituera officiellement que le 14 juin 1895⁴.

Cette fédération répondait surtout aux aspirations politiques des démocrates chrétiens bruxellois et en particulier de Carton de Wiart et de Jules Renkin⁵. Tant et si bien qu'en 1898, Jules Renkin enlevait la présidence de cette *Fédération* dans laquelle primitivement il avait été accueilli avec une certaine méfiance. Henry Carton de Wiart lui succéda en 1907 et Fieuillien en 1911⁶.

En 1896, la *Fédération démocratique chrétienne* de Bruxelles s'affilie à la Ligue démocratique belge⁷.

Le 22 juin 1896, la *Fédération démocratique chrétienne de l'arrondissement de Nivelles* était fondée au cours d'une réunion qui s'était tenue à la Maison des Ouvriers de Nivelles.

¹ Florimond Senel (1865-1922), ancien rédacteur à la Société des chemins de fer. Cfr *Zij bouwden voor morgen*, Bruxelles, 1966, p. 53-58, notice biographique Fl. Senel par H. Dewez.

² *Gazette du Centre*, 1/III/1895, suppl., *L'organisation du mouvement démocratique*. — Id., 24-25/III/1895, p. 1, *Mouvement démocratique*.

³ Le Cercle d'études sociales du Centre était l'organisme principal du « Parti démocratique du Centre », nous pourrions dire son cerveau. Ce Cercle d'études s'assemblait mensuellement, tantôt dans une localité, tantôt dans une autre, parcourant ainsi toute la région. Sur le Cercle d'études sociales du Centre, cfr *Gazette du Centre*, 29/V/1895, p. 1, *Le mouvement démocratique dans le Centre*. — Pap. Pêtre, Reg. du Cercle d'études sociales du Centre.

⁴ *La Justice sociale*, 16/VI/1895, p. 1, *Constitution de la Fédération démocratique de l'arrondissement de Bruxelles*. — La première assemblée eut lieu le 31 mai 1896 (cfr *XX^e Siècle*, 1/VI/1896, p. 1, *A la Fédération démocratique*).

⁵ *XX^e Siècle*, 2/VI/1896, p. 1, *A la Fédération démocratique*. — *Justice sociale*, 28/IV/1895, p. 1, *Démocrates chrétiens, unissons-nous!* H. Carton de Wiart; — *Justice sociale*, 28/VII/1896, p. 1, c. 1.

⁶ G. Hoyois, *Henry Carton de Wiart et le groupe de « La Justice sociale »*, Paris-Bruxelles 1931, p. 109.

⁷ *XX^e Siècle*, 18/IX/1896, p. 1, *L'union dans l'action*.

Autonome à ses débuts, la Fédération s'affiliera au *Parti démocratique chrétien* du Centre le 22 septembre 1896¹.

L'avocat Ruelle était président du Comité directeur². L. Stouffs en était le vice-président³ et Rom. Sibille en était le secrétaire.

Comme toutes les fédérations démocratiques, elle englobait des sociétés ouvrières, des mutualités, des syndicats, des cercles, des patronages d'ouvriers, des sociétés d'épargne, des sociétés de crédit, des jeunes gardes démocratiques⁴.

Il n'y a pas eu à Namur avant 1914 un mouvement démocratique chrétien suffisamment puissant pour s'exprimer dans une fédération démocratique chrétienne en dépit de certaines aspirations individuelles⁵.

Là où l'on rencontre des fédérations démocratiques chrétiennes, existe une presse qui soutient avec régularité les institutions démocratiques dans leur action et dans la diffusion de leurs idées. Cette communication s'exerce à l'intérieur des organisations démocratiques et en dehors de celles-ci.

5. L'organisation de la presse au niveau de la Ligue démocratique belge.

La Ligue démocratique belge fut créée le 30 mars 1891 afin de coordonner les efforts des différents groupes démocratiques chrétiens⁶. Son premier président en fut G. Helleputte⁷.

L'histoire de la Ligue reste à faire. Dès le départ, son étiquette « démocratique » est à ce point ambiguë qu'aujourd'hui encore, certains historiens en viennent à classer sous le concept « catholicisme social » tant ce qui est le mouvement social catholique traditionnel du 19^e siècle que l'ensemble du mouvement nouveau et original dont les principaux points d'appui se trouvent notamment à Liège, à Verviers

¹ *Pap. Pêtre*, Reg. des procès-verbaux du Cercle d'études sociales..., sub. 22/IX/1896.

² Joseph Ruelle est décédé en 1913, il dirigeait la Maison des Ouvriers de Wavre, à son sujet: M. RYCX D'HUISNACHT, o.c., p. 157 notamment.

³ Louis Stouffs (1865-1933), docteur en droit, membre de la Chambre des représentants (P. VAN MOLLE, o.c., p. 308).

⁴ *Pays wallon*, 29/VI/1896, p. 1-2, *A Nivelles*. — *Bull. trim. œuvres soc. dioc. Tournai*, XII/1896, p. 33-38.

⁵ Une Fédération ouvrière de Namur avait été constituée en 1897 mais elle rassemblait toutes les œuvres sociales catholiques (V. ROBERT, *Histoire du mouvement ouvrier dans le Namurois*, Bruxelles-Paris, 1957, p. 21-22).

⁶ R. REZSOHAZY, *Origines et formation du catholicisme social...*, p. 201.

⁷ Georges Helleputte (1852-1925), cfr P. VAN MOLLE, o.c., p. 172-173.

avec les groupes de l'abbé Pottier, à Bruxelles avec le groupe de l'*Avenir social*. Ces historiens considèrent, en effet, la Ligue démocratique comme une étape dans le catholicisme social et, de cette affirmation, ils en arrivent aisément à dire que la démocratie chrétienne est aussi une étape du catholicisme social. En réalité, les tendances les plus diverses de pensée et d'actions sociales vont se trouver en opposition et parfois même en conflit violent au sein de cette Ligue.

Dès le 4 mai 1891, la traditionnelle Fédération des œuvres ouvrières catholiques dont nous avons parlé plus haut, se fond dans la Ligue¹ entraînant dans son sillage tout une série d'œuvres et d'hommes tellement opposés à la démocratie chrétienne naissante et pourtant tellement attachés au catholicisme social².

Les démocrates chrétiens, partisans d'une authentique participation et intervention de tous dans la vie politique et donc de l'intervention du peuple dans la solution de conflits sociaux de toute espèce, s'opposeront souvent à la direction générale de la Ligue et n'hésiteront pas à claquer les portes à propos du suffrage³, de la représentation proportionnelle⁴ ou des discussions sur la loi électorale communale en 1895⁵. Les démocrates chrétiens liégeois surtout ont même essayé pendant un moment de donner à la Ligue une autonomie complète à l'égard de ce qu'ils considèrent être les forces conservatrices⁶.

Cette opposition entre démocrates chrétiens et catholiques sociaux se retrouve exprimée dans une presse qui se situe là où précisément se trouvent les foyers les plus actifs de la démocratie chrétienne : à Bruxelles, à Liège, à Verviers, à Dinant.

¹ Bibliothèque générale de l'Université de Liège, *Ligue démocratique belge. Procès-verbaux des séances du Conseil central*, sub Gand, 7/II/1892.

² Par exemple, la Fédération ouvrière catholique de l'arrondissement de Liège, créée le 8 avril 1895, rassemblant toutes les organisations catholiques sociales face à l'Union démocratique chrétienne de Liège s'affilie à la Ligue démocratique belge en 1907 (cfr P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, p. 366-370) avec l'approbation de Mgr Rutten (A.G.R.B., M F 1193, *Pap. Verhaegen*, Liège, 18/XI/1907, Mgr Rutten à A. Verhaegen). La Fédération ouvrière de l'arrondissement de Namur, créée le 8 mai 1898 (cfr *Pays de Namur*, 15/V/1898, p. 2, *A la Fédération ouvrière*) rassemblant toutes les organisations catholiques sociales namuroises, présidées par Auguste Mélot, opposé à la démocratie chrétienne, s'affilie à la Ligue démocratique belge en 1899 (cfr *Pays de Namur*, 3/XII/1899, p. 2, *Fédération ouvrière de l'arrondissement de Namur*).

³ R. REZSOHAZY, *o.c.*, p. 205-206.

⁴ *Ibid.*, p. 212 sv.

⁵ *Ibid.*, p. 232 sv.

⁶ *Ibid.*, p. 235.

Cette ambiguïté entre catholicisme social et démocratie chrétienne s'exprime aussi dans une presse qui se situe dans les régions où la démocratie chrétienne ne parvient pas à percer avec force. Ce cas survient lorsque la démocratie chrétienne est écrasée par une société catholique traditionnelle sur les plans politique et social et qu'elle est elle-même l'expression de cette ambiguïté dans laquelle se confondent tantôt des vues authentiquement démocratiques chrétiennes, tantôt un catholicisme social traditionnel. Dans ce dernier cas, nous admettrions qu'il n'y ait qu'un seul et même catholicisme social qui s'adapte aux idées nouvelles tout en ne rompant pas avec son passé.

Des journaux importants représentent cette deuxième tendance à Charleroi, à Mons notamment.

L'existence de ces différents journaux résulte à la fois de l'existence de mentalités différentes mais aussi du fait que la Ligue démocratique n'a jamais voulu pour la partie française de la Belgique créer ou adopter un journal francophone qui lui soit propre.

Dès le mois de mai 1891, la question d'un organe propre à la Ligue est posée par les membres du Bureau du Conseil central.

Sous l'influence majoritaire des Flamands Schrijvers, Eylenbosch, Nobels et Backx et suite aux interventions de Arthur Verhaegen¹ face à Léon Mabille et Joseph Hoyois, on en vient très rapidement à adopter² puis à admettre définitivement le journal *Het Volk* comme organe officiel flamand de la Ligue pour lequel on s'engage à mener une propagande³.

Le premier numéro de ce journal sort de presse le 21-22 juin 1891 grâce aux efforts conjugués d'Arthur Verhaegen et de Gustave Eylenbosch⁴ qui rapidement en étendent l'audience à Bruxelles⁵.

En avril 1893, le Conseil central de la Ligue accepte d'avancer l'argent qui avait été nécessaire pour le lancement du *Volk*⁶.

Par contre, le Conseil central de la Ligue se montre réticent pour soutenir un journal français. Le 14 août 1892, il repousse la proposi-

¹ Bibliothèque générale de l'Université de Liège, *Ligue démocratique belge. Procès-verbaux des séances du Conseil central*, sub 4/V/1891.

² *Ibid.*, sub 7/VI/1891.

³ *Ibid.*, sub 2/VIII/1891.

⁴ R. Rock, *Zo streed Eylenbosch*, Gand, 1954, p. 183 sv. — E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers Repertorium* (1667-1914) (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 35), Louvain-Paris, 1964, p. 509-513.

⁵ Dès le 26 juillet 1894, cfr R. Rock, *o.c.*, p. 218.

⁶ Bibliothèque générale de l'Université de Liège, *Ligue démocratique...*, sub 9/IV/1893.

tion de Charles Solo de soutenir *La Concorde*¹. A deux reprises, les 7 février et 6 novembre 1892, le président Helleputte répond à l'abbé Pottier que des démarches entreprises auprès de Victor Jourdain pour obtenir les services du *National* ou du *Patriote* auraient échoué². Nous n'avons plus trouvé après cette date trace de tentatives faites en vue de créer un organe français de la Ligue. Nous pensons qu'il était trop tard pour créer un journal unique pour la Belgique française car, depuis 1891, se publient à Charleroi le *Pays wallon*, l'*Avenir social* à Bruxelles, le *Pays de Liège* dont nous avons montré l'originalité. Tous ces journaux expriment des tendances trop diverses. Après eux ou à côté d'eux, d'autres journaux vont apparaître dans les années qui suivent.

De son côté le *Volk*, fait figure de moniteur de la pensée sociale des catholiques flamands, surtout depuis 1894, face notamment à un *Land van Aalst* dont l'audience était géographiquement limitée³ et qui sera, par après, en porte-à-faux avec le mouvement démocratique chrétien flamand « officiel »⁴.

On peut donc dire, d'une part qu'il y a un effort de centralisation de la doctrine et de l'action sociales des catholiques flamands qui n'existe pas en Wallonie et, d'autre part que dans une certaine mesure, le *Volk* a été un instrument d'une certaine démocratie chrétienne flamande à Bruxelles car l'*Avenir social* a eu de par son contenu intellectuel de haut niveau, une audience moins populaire à Bruxelles.

¹ *Id.*, sub 14/VIII/1892. — Sur ce journal, cfr supra.

² *Id.*, sub 7/II/1892 et 6/XI/1892.

³ H. LIEBAUT, *Repertorium van de pers in het Arrondissement Aalst 1840-1914* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 41), Louvain-Paris, 1967, p. 52-58.

⁴ L. WILS, *Het Daensisme*, Louvain, 1969, p. 140 sv.

DEUXIEME PARTIE

LA PRESSE DEMOCRATE CHRETIENNE

CHAPITRE I

POSSIBILITES ET EXIGENCES DE LA COMMUNICATION SOCIALE

1. Etre d'Eglise

Le 15 mai 1891, Léon XIII promulgue l'encyclique *Rerum Novarum* sur la condition des ouvriers, dans laquelle il réclame des mesures de protection légale en faveur des ouvriers et l'établissement d'un salaire minimum et familial. Il condamne le socialisme qui rejette la propriété privée. Le pape voit la solution de la question sociale, c'est-à-dire la pacification sociale, dans l'institution de syndicats dont il ne précise pas la forme.

Ce texte est important à plusieurs points de vue et notamment parce qu'il concerne tous les catholiques.

Rome a parlé, il faut une réponse. Il n'y aura pas une réponse mais plusieurs, différentes et parfois divergentes.

La question sociale passant au premier rang des préoccupations du chef de l'Eglise doit devenir l'objet de l'action des catholiques.

Tous les évêques de Belgique, quels qu'ils soient et quelle qu'ait été leur attitude sur cette question, seront placés devant leurs responsabilités.

D'autant plus que déjà, avant la promulgation de *Rerum Novarum*, certains catholiques se sont engagés dans l'action sociale selon des orientations différentes, parfois même opposées. L'encyclique ne précise pas les limites des moyens qu'elle préconise. Elle ne simplifie donc ni la tâche de ses exégètes ni celle des évêques qui sont placés à la tête de fidèles déjà divisés quant à la solution de la question sociale.

Si l'encyclique condamne nettement le socialisme, comme doctrine sociale, il est évident qu'elle le condamne aussi sur le plan politique et qu'elle oblige en cette matière les catholiques belges et leurs chefs. Cette obligation rencontre des préoccupations apostoliques qui résultent d'une déchristianisation des ouvriers industriels et agricoles séduits par les théories socialistes et dont le manque de foi et de pratique fait rapidement place à l'athéisme. Des évêques

se sont émus de cette déchristianisation et en voient la cause unique dans la progression socialiste¹.

Pour des motifs apostoliques et doctrinaux, l'épiscopat va donc lutter contre le socialisme. Pour des motifs économiques, sociaux et politiques, le parti catholique lutte, lui aussi, contre le socialisme. La conjonction de ces intérêts va unir l'Eglise et le parti catholique, surtout à partir des années 1885 qui sont celles de la naissance du Parti Ouvrier Belge et de son action en faveur du suffrage universel. 1891 marque donc un renforcement de l'union de l'Eglise et du parti catholique.

La campagne pour l'élargissement du suffrage et son aboutissement sont autant de motifs de crainte pour les conservateurs. La nécessité d'un parti catholique fort, défenseur de l'Eglise, constitue un bon alibi pour ces conservateurs et la meilleure solution pour les évêques de Belgique et de Wallonie en particulier.

La presse, la bonne presse, est considérée par les évêques comme un moyen idéal pour contribuer à la solution de la question sociale. Tous sont d'accord pour favoriser son extension². La décision est prise à l'unanimité au cours de la réunion des délégués diocésains à Malines pour la fixation d'un programme social commun le 5 mars 1896³.

Reste à voir, bien entendu, ce qu'on entendait par « bonne presse ».

Ainsi verra-t-on, dans certains diocèses, l'évêque intervenir dans la création, le développement ou la chute de certains journaux démocrates.

La démocratie chrétienne entre en scène. Elle peut, selon certains, provoquer une crise dans le parti catholique ; selon d'autres, une régénération.

Là où se créent des fédérations démocratiques chrétiennes, là où se trouvent de fortes personnalités démocrates, se pose la participation

¹ Voir p. ex. L. DE SAINT-MOULIN, *Contribution à l'histoire de la déchristianisation. La pratique religieuse à Seraing depuis 1830*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, 1967, n° 34, p. 93-94.

² Voir p. ex. : Mgr Du Roussaux (*Lettres pastorales...*, L.V, p. 278) ; Mgr Walravens (*Ibid.*, L.V., p. 203 ; L.VI, p. 203, p. 225-226) ; Mgr Decrolière (*Ibid.*, L.V., p. 200) ; Mgr Heylen (*Ibid.*, L.VI, p. 221, p. 224, p. 233-234) ; Mgr Doutreloux (*Ibid.*, L.V, p. 206-207, p. 212) ; Mgr Rutten (*Ibid.*, L.VI, p. 225) ; le cardinal Goossens (*Ibid.*, L.V, p. 274).

³ *Lettres pastorales...*, L.V, p. 278. — Ces décisions ne seront cependant officiellement communiquées que par le cardinal Goossens le 10 mars 1896 ; par Mgr Decrolière, le 23 avril 1896 et par Mgr Du Roussaux le 23 avril 1896 pour la partie francophone du pays.

à la vie politique avec des programmes nouveaux, parfois radicalement opposés au programme politique traditionnel des catholiques. Des conflits surgiront entre les groupes et, dès lors, dans la presse. Ces conflits sont d'autant plus dangereux qu'ils menacent parfois l'unité qui faisait la force d'un parti catholique jugé nécessaire par l'épiscopat belge.

Par ailleurs, l'Eglise connaît à l'époque une crise qui provient à la fois des milieux exégétiques et théologiques, on l'a appelée le « modernisme ».

Originellement, le modernisme n'a été qu'un mouvement de « clercs », de professeurs indifférents aux grands faits extérieurs économiques ou politiques¹.

En réalité, la signification de ce mot a évolué. Certains catholiques traditionalistes l'ont utilisé pour caractériser tout ce qui est nouveau tant dans le domaine religieux que social ou politique. Certains se plaisaient à dénoncer le « modernisme ascétique », le « modernisme littéraire » et surtout le « modernisme social ».

A la suite de quoi, le 8 septembre 1907, le Pape condamne officiellement le modernisme et toutes ses manifestations dans son encyclique *Pascendi Dominum Gregis*. Dès lors, certains catholiques conservateurs en matières politiques et sociales ont tendance à confondre démocratie chrétienne et modernisme. La démocratie chrétienne, parce qu'étant, selon eux, une critique de l'action sociale catholique traditionnelle, est aussi une innovation facilement assimilable aux nouveautés dangereuses et modernes².

Cette crise moderniste touche en particulier la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, l'épiscopat belge en craint cependant des retombées en Belgique. Dans tous les diocèses belges, des conseils de vigilance sont mis en place par l'ordinaire du lieu pour surveiller les publications susceptibles d'être « modernistes »³.

Dans une telle ambiance de dénonciation et de suspicion, la presse démocrate chrétienne devait faire montre de prudence sous peine d'être suspectée sinon condamnée.

Au début du 20^e siècle, l'action sociale, petit à petit, s'intègre dans une action catholique plus large. C'est sans doute pourquoi, à

¹ E. POULAT, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Tournai, 1962, p. 14 et ailleurs.

² Sur cette question: E. POULAT, *Intégrisme et catholicisme intégral*, Paris, 1969.

³ *Lettres pastorales des évêques de Belgique...*, L.VI, p. 23, p. 81, p. 207.

nouveau, la démocratie chrétienne est confondue volontairement ou involontairement avec le catholicisme social qui reprend de l'ampleur pour le bien de l'Eglise. L'action catholique que l'on n'appelle pas encore officiellement de ce nom, prend de l'essor. Certains le sentent et l'expriment d'ailleurs à Bruxelles.

Au nom de cette action catholique, la démocratie chrétienne doit rentrer dans le rang sous peine de ne pas être reconnue d'Eglise par la hiérarchie.

Les démocrates chrétiens vont devoir tenir compte de cet enchevêtrement d'intérêts ecclésiastiques et politiques pour essayer de faire passer leurs idées et de faire connaître leur action. La presse des démocrates chrétiens ne s'exprimera donc pas avec liberté dans la structure hiérarchique de la « bonne presse ». Tout écart sera chèrement payé.

2. Atteindre les travailleurs.

Faire un journal coûte beaucoup, même s'il se fait avec la bonne volonté des collaborateurs. Il faut payer les ouvriers et les employés, les nouvelles aux agences, le papier, le matériel d'imprimerie et la location de l'atelier ainsi que le transport.

Déjà à cette époque, le prix de revient est de loin supérieur à ce que paient les abonnés¹. La publicité n'est donnée qu'aux journaux de bon teint.

Les journaux démocrates s'adressent à un public populaire. Si le salaire moyen de l'ouvrier belge a progressé à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle², il ne suffit cependant pas toujours à pourvoir aux besoins essentiels d'une famille³.

Sans aide financière, les démocrates chrétiens doivent arrêter leurs publications sous peine de composer avec le grand public au

¹ Voir p. ex. l'article fait en ce sens dans *La Dépêche*, 22/VI/1912, p. 1, *Par la plume*, Lambert d'Avroy.

² M. PEETERS, *L'évolution des salaires en Belgique de 1831 à 1913*, dans *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques*, août 1939, t. X, p. 389-420. — Un quart de la population ouvrière gagne 2 à 3 frs par jour; un autre quart gagne de 3 à 4 frs par jour; un sixième gagne 4 frs et plus par jour (*Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900*, t. II, p. 689-690) tandis que les salaires des ouvriers agricoles sont sensiblement inférieurs aux salaires de l'industrie.

³ 1,9 % en moyenne du salaire ouvrier est seulement consacré aux besoins intellectuels et moraux, en 1891, 3,9 % en 1929. Cfr M. GOTTSCHALK, *Budgets ouvriers en 1891 et en 1929*, dans *Revue de l'Institut de sociologie Solvay*, 1931, n° 4, p. 749-773.

détriment de leurs idées et de verser dans le divertissement honnête à l'instar de la presse populaire.

La presse démocrate doit tâcher aussi de rencontrer l'ouvrier dans ses loisirs. Ce qui est malaisé vu les longues journées de travail ; il faut attendre le 31 décembre 1909 pour voir voter la loi limitant à 9 heures la journée de travail des ouvriers mineurs. En l'absence d'une législation, l'immense majorité des ouvriers travaille tous les jours durant 10 heures sinon 12 heures¹. Au risque de ne pas être lue, la presse démocrate doit, si elle veut atteindre l'ouvrier ou le campagnard, ne pas être trop difficile à lire². On comprend les recherches, les tâtonnements pour s'adapter à un public difficile à atteindre. Le travail dominical est très fréquent. La loi de juillet 1905 y mettra un certain frein³. C'est le dimanche cependant que le journal a le plus de chances d'être lu par l'ouvrier⁴. C'est en raison de cette situation que certains journaux sont hebdomadaires ou publient un numéro spécial pour le samedi ou le dimanche.

La presse doit aussi éveiller un appétit culturel qui est déficient. Le taux d'instruction a progressé lentement et de façon inégale. Si le Namurois, la province de Luxembourg et les arrondissements de Huy et de Verviers comptent assez bien de lettrés, il n'en est pas de

¹ *Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900*, t. III, Bruxelles, p. 128. — B. S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, 4^e éd., Bruxelles, 1972, p. 221.

² Pap. Desclée, Tourr.ai, 16/X/1896, Maximilien Gillain à H. Desclée : « (...) Les campagnards et les ouvriers ne sont pas assez instruits pour comprendre les articles à belles phrases on les voudrait très courts (...) »

³ B. S. CHLEPNER, *o.c.*, p. 220.

⁴ Une enquête faite à la fin du 19^e siècle constate que 40 % des établissements continuent leurs activités de production durant le dimanche : hauts-fourneaux, fabriques de zinc, établissements verriers, usines à gaz, fabriques de produits chimiques. Alternative-ment, chaque dimanche, la moitié des ouvriers travaillent du samedi soir au dimanche pour se reposer ensuite pendant 24 heures (*Travail du dimanche. Volume II. Belgique. Etablissements industriels (non compris les mines, minières et carrières)*, Bruxelles, 1897, p. XII-XIII).

même dans le Hainaut¹. Les journaux à sensation ou d'éducation populaire ont réduit considérablement le champ de la curiosité du lecteur populaire et, sous peine de ne pas être lue, la presse démocrate doit utiliser le feuilleton et les faits divers.

3. La propagande et la concurrence.

Dans la presse catholique

La presse démocrate n'a pas toujours disposé d'un réseau de bonnes volontés au service des œuvres comme il en a été pour la

PROVINCES	Arrondissements	1866	1880	1890	1900	1910
Brabant	Bruxelles Nivelles	50,97 46,77	60,17 58,21	65,86 65,62	71,88 70,98	78,44 76,89
Hainaut	Ath Charleroi Mons Soignies Thuin Tournai	44,36 40,41 40,62 41,23 57,51 43,93	56,90 52,83 52,69 51,99 62,91 57,16	62,00 59,20 56,16 58,27 68,10 62,31	70,54 65,86 63,36 64,24 73,21 70,48	76,44 72,88 71,02 70,09 76,24 75,35
Liège	Huy Liège Verviers Waremme	51,74 48,68 53,65 49,79	57,51 59,82 66,35 59,43	72,19 66,61 73,01 66,00	78,20 72,03 78,27 71,64	82,27 79,62 83,22 76,22
Luxembourg	Arlon Bastogne Marche Neufchâteau Virton	64,63 61,39 57,17 65,15 68,68	71,27 71,66 69,26 76,17 77,30	73,38 75,18 73,73 79,34 81,94	78,81 77,82 80,11 79,93 84,61	78,21 81,72 83,82 83,72 85,64
Namur	Dinant Namur Philippeville	60,13 53,04 64,96	71,44 68,18 74,27	76,86 71,85 79,51	79,97 76,61 82,63	84,06 81,86 86,12

Pourcentages de lettrés (sachant lire et écrire) sur 100, d'après l'*Annuaire statistique 1892*, p. 68-69; *Id. 1902*, p. 74-75; *Id. 1914*, p. 76-77 (Répartition des habitants sous le rapport de l'instruction).

presse populaire catholique. Le *Pays Wallon* sera privilégié à ce point de vue¹ et cela peut expliquer aussi son succès.

La presse démocrate chrétienne n'a pas été recommandée et distribuée par les gens d'œuvre. Ceci prouve que la démocratie chrétienne n'est pas perçue comme une expression du catholicisme social. Ceci explique également ses difficultés de diffusion.

Certaines interventions épiscopales ont même eu pour effet d'interdire la collaboration des prêtres à la distribution des journaux.

Les démocrates chrétiens auront peu de chances pour établir et étendre une grande presse. Non seulement, ils feront l'objet d'attaques de la presse et des groupes traditionnellement opposés au monde catholique mais encore au sein de ce monde catholique, ils seront l'objet de vexations et d'oppositions parfois systématiques.

La presse démocrate doit se frayer un chemin dans la presse existante et dans la presse populaire catholique au large sens du mot. Elle doit réduire ses prix, trouver des formules de vente spéciales, bref être compétitive sur le marché de l'imprimé.

Faute de quoi, elle ne se vend pas.

Partout, elle entre en concurrence avec une presse qui existe ou que l'on crée aussi au nom de la bonne cause.

Quand, à Bruxelles, paraît l'hebdomadaire *l'Avenir social*, à 2 centimes le numéro, sont publiés déjà pour le même prix *le National* et, pour un peu plus, *le Courrier belge*, *le Patriote*, *la Belgique*², quotidiens catholiques.

De grands journaux quotidiens catholiques mènent le combat depuis longtemps : *l'Emancipation*, *le Journal de Bruxelles*, *le Courrier de Bruxelles*. Il existe aussi des hebdomadaires catholiques : *le Patriote illustré* à 10 centimes, *La Paix* et les autres hebdomadaires populaires catholiques dont nous avons parlé plus haut. Quand *la Justice sociale* paraît en 1895, elle entre en compétition avec non seulement les titres

¹ *Pap. Desclée* (1907-1908), L. Felenne à H. Desclée, « C'est directement au *Courrier de Bruxelles* que je renseigne les quelques rares abonnements qui se demandent maintenant au *Courrier*. Dans mes voyages, je ne manque aucune occasion de recommander ce journal, mais les prêtres sont si entichés du *Pays Wallon* qu'ils patronnent partout, qu'on ne peut plus leur parler pour ainsi clire d'un autre journal. Et la chose est si vraie que je n'ai pas encore eu un seul abonnement annuel à renseigner pour 1908 (...) Je crois qu'une circulaire est inutile en présence d'un tel parti pris chez les curés. La propagande a été faite à domicile par des colporteurs sous la direction des doyens et des prêtres (...) ».

² H. MAGER, *Annuaire de la presse belge de langue française en 1892*, Paris, 1892, p. 29. — L'abonnement annuel au *National* était de 8 francs; au *Courrier belge* de 10 francs; au *Patriote* de 12 francs; à *la Belgique* de 12 francs.

cités mais encore avec le *National illustré* et quelques mois plus tard, avec le *Vingtième Siècle*.

A Liège, sur le plan local, le *Bien du Peuple* et la *Dépêche* doivent faire face à la *Gazette de Liège*, aux *Nouvelles du Jour*, à la presse populaire catholique.

A Verviers, le *Démocrate* est en concurrence avec le *Nouvelliste*.

Dans la province de Hainaut paraissent en même temps que le *Pays wallon*: l'*Union de Charleroi* et, à partir de 1901, *Le Rappel*. Face au *Progrès* de Mons : *Le Hainaut*. La *Gazette du Centre* n'a pas de concurrent catholique à La Louvière si ce n'est le *Clairon du Centre*, hebdomadaire dominical édité à Seneffe¹.

C'est à Bruxelles que se publient le plus grand nombre de quotidiens politiques et de périodiques politiques non quotidiens.

Après la capitale, c'est le Hainaut qui compte le plus de quotidiens politiques; sauf en 1902 où il semblerait que la province de Liège ait dépassé celle du Hainaut. Toutefois, le nombre de journaux politiques non quotidiens est plus important pour la province de Liège que dans le Hainaut. C'est donc surtout un jour par semaine que la bataille doit être menée pour accrocher le public de la province de Liège. Les provinces de Liège et de Hainaut disposent cependant d'un volume de presse appréciable face au volume bruxellois. Mis ensemble, leurs volumes de presse non quotidienne dépasse même de loin le volume correspondant de la presse bruxelloise. Et l'on peut dire, d'une façon générale, qu'une fois par semaine, on lit plus wallon que bruxellois. Cette observation peut s'appliquer également au niveau du Brabant wallon où ne paraît aucun quotidien politique mais assez bien de journaux politiques non quotidiens.

Le Luxembourg et la province de Namur sont pauvres en quotidiens politiques locaux par rapport à Bruxelles et autres provinces wallonnes. Relativement pauvres en périodiques politiques autres que les quotidiens, puisque le total de ceux-ci pour chaque province ne dépasse pas les chiffres recensés pour la même presse dans le Brabant wallon.

La comparaison du relevé statistique de la presse politique avec le tableau du pourcentage des lettrés nous amène à constater que le nombre de périodiques et surtout de quotidiens ne correspond pas et ne suit pas la progression du pourcentage des lettrés. Il en est ainsi pour les provinces de Luxembourg et de Namur où les pourcentages

¹ O. MISONNE, *Une région de la Belgique. Le Centre (Hainaut)*, Tournai, 1900, p. 157.

de lettrés sont les plus élevés et où le nombre de journaux de toutes périodicités est le plus bas. De même pour le Hainaut et Bruxelles — Brabant wallon où se publient un nombre fort élevé de journaux et où le pourcentage de lettrés est le plus bas en ce qui concerne le Hainaut, et relativement bas en ce qui concerne Bruxelles et le Brabant wallon par rapport aux autres taux de pourcentages.

Il ne faudrait pas conclure trop rapidement que le pourcentage de lettrés dans une province est inversément proportionnel au nombre de journaux paraissant dans celle-ci.

Il existe d'autres canaux d'information en dehors de la presse, le livre, par exemple. Par ailleurs, l'extension du réseau ferroviaire, l'amélioration de ses horaires, ont favorisé considérablement la diffusion de journaux imprimés dans de grosses villes ou dans la capitale.

* * *

L'Union de Dinant excepté, la province de Namur et le Luxembourg n'ont pas vu l'éclosion d'une presse démocrate ou de tendance démocrate car, d'une part, l'attente du public est satisfaite en matière d'information générale, peu d'habitants sont engagés dans l'action démocratique et, d'autre part, l'évêque du diocèse de Namur est vivement opposé à la démocratie chrétienne¹.

Les numéros des journaux démocrates chrétiens de Bruxelles et de *La Dépêche* qui sont diffusés dans ces provinces suffisent à contenter les besoins de quelques habitants de celles-ci.

A Verviers, on ose créer *Le Démocrate*, mais c'est l'échec. Un échec qui n'est d'ailleurs pas dû uniquement à la saturation du public verviétois dans le domaine de l'information.

Dans le Hainaut, par contre, c'est la pleine réussite des journaux démocrates ou sympathisants à la démocratie chrétienne. Le *Pays wallon* de Charleroi, le *Progrès* de Mons, et la *Gazette du Centre* vont s'implanter et se diffuser avec une telle vigueur qu'ils sont les seuls à poursuivre leur publication après la première guerre mondiale. Ils ont réussi à occuper dans le domaine de l'information comme telle, une place qui était à prendre. Tant dans l'arrondissement de Charleroi

¹ Voir p. 223 notamment et P. GÉRIN, *La démocratie chrétienne dans les relations Eglise-Etat à la fin du XIX^e siècle. L'action de Mgr Doutreloux*, dans *L'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr Aloïs Simon*, Bruxelles, 1975, p. 276.

que dans l'arrondissement de Mons, restait en 1890 et encore en 1910 une masse à informer et aussi à former.

Face à la presse catholique bruxelloise

Nous avons montré plus haut que les grands journaux bruxellois, — dont *Le Patriote* principalement, — n'ont pas hésité à faire concurrence aux journaux de province sur leur propre terrain.

Le développement du réseau ferroviaire de l'Etat, dès 1870, du réseau vicinal dès 1884 et de meilleurs horaires ont rapproché considérablement Bruxelles de la Wallonie¹.

La situation centrale de Bruxelles a permis non seulement une meilleure diffusion des journaux par chemin de fer mais aussi une meilleure collecte des nouvelles.

La reprise par l'Etat du réseau télégraphique, en 1850, a favorisé la diffusion rapide des nouvelles puisque les lignes nouvelles ont été installées à la fois au départ du réseau ferroviaire à mesure de son développement et dans les régions non desservies par le train².

C'est surtout à partir de 1890 que les journaux utilisent le téléphone pour la communication rapide de l'information³. Depuis 1883, des groupes de réseaux téléphoniques sont mis en exploitation à l'intérieur du pays et s'étendent rapidement⁴. En 1884, le service de

¹ L. AVAKIAN, *Le rythme de développement des voies ferrées en Belgique de 1835 à 1935*, dans *Bulletin de l'Institut des sciences économiques*, 1936, 7^e année, pp. 449-482 et M. CASTIAU, *Nos moyens de transport*, dans *Encyclopédie belge*, Bruxelles, 1933, p. 694.

² *Exposé de la situation du Royaume 1876-1900*, t. III, Bruxelles, 1912, p. 700. — Voir aussi: E. CHARLIER, *Le télégraphe en Belgique. Etude chronologique*, Liège, 1874.

³ Jusqu'à cette époque, le nombre de télégrammes servant à la correspondance de journaux n'a fait que croître. En service intérieur, de 26.862 en 1870, le nombre de télégrammes passait à 34.063 en 1890. En service international, de 13.549 en 1870, le nombre de télégrammes passait à 37.293 en 1890. Après 1890, tant en service intérieur qu'en service international, le nombre de télégrammes diminue (cfr *Annuaire statistique de la Belgique 1914*, pp. 534-535).

⁴ Citons pour la région qui nous intéresse:

17 septembre 1883: à Liège

22 septembre 1883: à Bruxelles, à Charleroi, à Verviers

4 décembre 1883: à Mons

1^{er} janvier 1886: à Namur

1^{er} septembre 1890: à Tournai

15 septembre 1891: à Landen

15 août 1896: à Chimay

6 octobre 1897: à Arlon

(cfr *Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900*, Bruxelles, s.d., t. III, p. 731). Pour suivre l'extension du réseau au départ de ces centres d'exploitation, voir les rapports annuels du Ministre publiés sous le titre: *Chemins de fer. Postes. Télégraphes. Téléphones et Marine. Compte rendu des opérations pendant l'année... Rapport présenté aux Chambres législatives par M. le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes (Royaume de Belgique. Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes)*, Bruxelles, J. Goemaere, ...

RELEVE STATISTIQUE DE LA PRESSE POLITIQUE

Chefs lieux d'arrondissements administratifs, Autres localités		QUOTIDIENS POLITIQUES										POLITIQUES NON QUOTIDIENS PARAISSANT AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE										POLITIQUES AUTRES PERIODICITES									
		1889	1890	1891	1892	1893	1895	1901	1902	1910		1889	1890	1891	1892	1893	1895	1901	1902	1910	1889	1890	1891	1892	1893	1895	1901	1902	1910		
BRABANT	Bruxelles ¹	29	30	34	31	29	31	37	36	30		39	35	38	38	35	38	31	31	55	3	3	4	5	6	13	12	11	21		
	Nivelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-		3	3	3	3	3	4	1	1	1	-	-	3	-	-	-	-	-			
	Autres localités ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-		14	15	14	19	16	15	18	17	28	2	1	2	2	2	4	1	1	7		
HAINAUT	Ath	-	-	-	-	-	-	-	-	-		1	2	3	3	4	3	2	2	2	1	-	-	-	-	-	-	-	1		
	Charleroi	4	5	5	5	5	5	4	4	4		3	2	1	1	1	1	1	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Mons	5	5	5	5	5	4	3	3	4		3	3	3	3	3	2	5	4	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Soignies	-	-	-	-	-	-	-	-	-		1	2	2	3	3	3	4	3	3	1	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Thuin	-	-	-	-	-	-	-	-	-		1	2	2	2	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	Tournai	2	2	2	2	2	3	2	2	2		5	6	5	4	6	4	2	2	4	-	-	1	1	1	1	1	-	1		
	Autres localités	-	-	-	-	1	1	2	1	3		22	22	18	19	19	20	17	19	18	1	1	1	2	2	1	1	2	9		
LA PROVINCE		11	12	12	12	13	12	11	10	13		36	39	34	35	37	34	32	32	29	1	1	1	2	3	3	1	1	11		
LIÈGE	Huy	-	-	-	-	-	-	-	-	-		4	4	4	4	4	5	5	5	4	-	-	-	-	-	-	-	-	2		
	Liège	6	6	6	7	7	7	8	8	9		14	19	19	21	17	4	8	10	8	-	-	-	-	-	-	-	-	4		
	Verviers	2	2	2	2	2	3	4	4	3		6	7	10	12	13	14	10	10	8	-	-	-	2	2	1	1	1	3		
	Waremme	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	1			
	Autres localités	-	-	-	-	-	-	-	-	-		24	24	23	22	23	22	16	17	21	-	-	-	-	-	-	1	3	7		
LA PROVINCE		8	8	8	9	9	10	12	12	12		48	54	56	59	57	45	39	42	43	-	-	-	2	2	1	2	4	17		
LUXEMBOURG	Arlon	2	2	2	2	4	2	2	2	2		2	2	2	2	1	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Bastogne	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Marche	-	-	-	-	-	-	-	-	-		2	2	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	Neufchâteau	-	-	-	-	-	-	-	-	-		1	1	1	1	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	Virton	-	-	-	-	-	-	-	-	-		1	1	1	1	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	Autres localités	-	-	-	-	-	-	-	-	-		8	6	6	7	7	5	4	4	6	-	-	-	-	-	-	-	-	1		
LA PROVINCE		2	2	2	2	4	2	2	2	2		14	12	12	13	12	10	9	9	12	-	-	-	-	-	-	-	-	1		
NAMUR	Dinant	-	-	-	-	-	-	-	-	-		2	2	2	2	2	3	3	3	4	-	-	-	-	-	-	-	-	1		
	Namur	3	3	3	3	3	3	2	2	2		1	1	1	1	1	2	3	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1		
	Philippeville	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	Autres localités	-	-	-	-	-	-	-	-	-		9	9	10	10	10	9	11	11	14	-	-	-	-	-	-	-	-			
	LA PROVINCE	3	3	3	3	3	3	2	2	2		12	12	13	13	13	14	17	16	19	-	-	-	-	-	1	1	2			

Ce relevé est établi sur base des *Annuaires statistiques...*, année 1890, pp. 146-147; année 1891, pp. 154-155; année 1892, pp. 156-157; année 1893, pp. 162-163; année 1894, pp. 156-157; année 1896, pp. 168-169; année 1902, pp. 174-175; année 1903, pp. 182-183; année 1911, pp. 194-195. Nous l'avons conçu en fonction de l'apparition de la presse de tendance démocrate chrétienne.

¹ La distinction n'est pas faite dans les *Annuaires statistiques...* entre la presse de langue française et la presse de langue néerlandaise.

téléphonie intérieure est inauguré entre Bruxelles et Anvers. La convention de 1892 permet d'envisager la correspondance entre tous les principaux réseaux du pays.

En 1887, la première relation internationale est établie entre Bruxelles et Paris. En 1895, les relations sont inaugurées avec l'Allemagne et avec les Pays-Bas ; en 1898 avec le Grand-Duché de Luxembourg.

A l'aube du 20^e siècle, la liaison entre Bruxelles et la province est en bonne voie, Bruxelles bénéficiant toujours de la priorité dans ce domaine, devient le siège de nombreuses agences de presse. Havas-Reuter centralise les dépêches télégraphiques et téléphoniques pour le pays et l'étranger, Hirschbureau recueille les nouvelles de Berlin¹.

L'Agence d'Extrême-Orient collationne les informations en provenance des pays d'Extrême-Orient : Chine, Japon, Indochine, Siam. Elle est reliée par télégraphe avec Pékin, Tokio et Shanghai².

D'autres agences se sont spécialisées dans la collecte de nouvelles particulières³.

L'Intermédiaire de la presse ou Argus belge de la presse, fondé en 1900, « lit, traduit, découpe tous les journaux et revues du monde (...) »⁴.

La presse bruxelloise est la mieux placée pour la collecte rapide, variée et vaste de l'information.

La presse située en province, — et en particulier la presse quotidienne, — est moins rapidement informée que la presse bruxelloise. Elle doit recourir plus fréquemment au téléphone et au télégraphe pour être en contact étroit et constant avec les agences de Bruxelles. Bien souvent, elle recourt aux ciseaux et au pot de colle.

Mais elle réussit cependant à devenir une concurrente sérieuse pour autant qu'elle développe l'information locale et régionale et qu'elle devance la diffusion de nouvelles originaires de Bruxelles et notamment des séances parlementaires. C'est, dans la mesure où la presse démocrate chrétienne ou sympathisante à la démocratie chré-

¹ E. PATRIS, *Annuaire officiel illustré de la presse belge 1910-1911*, Bruxelles, 1910, p. 114.

² *Ibid.*, p. 116.

³ L'« Agence d'informations rapides » recueille les faits divers ; de même que l'Agence Quiquet. L'« Agence de la Presse nouvelle » recueille les informations relatives à la Belgique. L'« Actualité » est une agence d'Informations politiques, théâtrales, sportives, commerciales et financières (étrangères et belges) (cfr *Ibid.*, p. 114-116).

⁴ *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, 1908, p. 141.

tienne répond à cette double exigence, qu'elle peut entrer en compétition avec la presse bruxelloise et les autres journaux de province. Son ouverture au mouvement nouveau qu'est la démocratie chrétienne peut être un facteur supplémentaire de succès selon que s'établissent des relations efficaces entre le journal, ses lecteurs et le mouvement démocratique chrétien.

Nous montrons plus loin l'interaction qui existe entre l'horaire des éditions du *Pays wallon*, de *La Dépêche* et de la *Gazette du Centre* et l'horaire de la collecte des nouvelles bruxelloises, de même que la nécessité de tenir compte pour les journaux de l'horaire des transports.

De ce jeu réciproque entre des exigences sociologiques et des exigences techniques s'est créée une presse nécessairement braquée sur la démocratie chrétienne nouvelle dont elle veut être l'écho au détriment, parfois, de l'information internationale. C'est ce qui explique la différence entre la presse démocrate chrétienne de Bruxelles et celle qui ne se trouve pas dans la capitale. C'est ce qui explique en partie un certain succès de la presse démocrate chrétienne ou sympathisante à la démocratie chrétienne.

CHAPITRE II

UNE PRESSE DEMOCRATE CHRETIENNE ?

1. *Le Pays wallon* de Charleroi.

Evolution

Les congrès sociaux de Liège en 1886, 1887 et 1890 et de Charleroi en 1888 ont attiré l'attention des catholiques sur la nécessité de la presse spécialement destinée à la classe ouvrière.

À la suite de ces assises et avec l'appui et les encouragements des Pères jésuites du Collège du Sacré-Cœur de Charleroi, Charles Pety de Thozée, avocat à Charleroi, constitue dans cette ville, le 30 octobre 1888, un comité de patronage afin de créer un quotidien catholique et populaire¹.

Les membres de ce comité appartiennent pour la plupart au monde industriel².

A part A. Dumont-Mabille qui est président du cercle ouvrier de Binche, Ruffin Lambert qui participe au Comité des œuvres sociales de Charleroi et E. Meunier-Rigaumont qui préside le patronage

¹ *Pays wallon*, 2/III/1890, p. 1, *En avant*. — *Assemblée générale des catholiques en Belgique. Session de 1891*, t. II, Malines, 1893, p. 566. — Charles Pety de Thozée, né à Tongres le 25 mai 1851 et décédé à Liège le 9 mars 1929, était avocat à Charleroi et vice-consul du Brésil à Charleroi (voir e.a. *Annuaire de la magistrature et du barreau... du Royaume*, 1913, Bruxelles, 1913, p. 13, p. 196. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 123. Il fut Secrétaire de Légation du Roi des Belges, commissaire d'arrondissement, bâtonnier de l'ordre des avocats (renseignements communiqués aimablement par Madame M. A. Breuls de Tiecken).

² *Pays wallon*, janvier 1890, n° specimen, p. 1 publie la liste des membres du comité de patronage: outre Pety de Thozée y figurent Ferdinand de la Serna, propriétaire à Jumet; Ernest Berlaimon, industriel à Jumet; Frédéric Gobbe, maître de verreries à Lodelinsart; Alfred Smits à Couillet; Ruffin Lambert, candidat notaire à Dampremy, Dr Pasquier, Châtelot; P. Cornil, industriel à Châtelot; L. Lemercier, conseiller provincial du canton de Gosselies, de 1872 à 1880; Ch. Ermel, notaire, à Fleurus; Ch. Squalard, ingénieur, directeur-gérant des Charbonnages réunis de Bonne-Espérance à Montignies-sur-Sambre et du Bois communal de Fleurus à Fleurus; Eugène Bivort, avocat à Fontaine-l'Évêque; N. Derbaix, juge de paix à Seneffe; Dr Roels, bourgmestre de Gouy-lez-Piéton; L. Gochet, industriel, conseiller provincial, Tamines; A. Dumont-Mabille, président du cercle ouvrier de Binche; E. Meunier-Rigaumont, président du patronage des apprentis de Binche.

des apprentis de Binche, aucun des membres du comité n'est mêlé de façon active au mouvement social chrétien de Wallonie¹.

Après avoir songé à intituler le journal « Pays de Charleroi et du Centre », on opte finalement pour « Pays Wallon » en signifiant de la sorte l'ambition d'atteindre toute la Wallonie et de ne pas se limiter à Charleroi et au Hainaut². La reconnaissance d'une communauté provenant d'une situation passée, — la même origine et la même langue, — et d'une situation présente, — le même milieu industriel, — est neuve et significative. A ce titre, le *Pays wallon* se distingue de l'ensemble de la presse catholique car il n'hésite pas, dès sa fondation en 1890, à constater l'existence d'une communauté wallonne bien distincte, la spécificité des problèmes qui en résultent et à vouloir être l'organe de cette communauté³. « Pourquoi la Wallonie (sic) n'aurait-elle pas son organe ? Remarquons que Charleroi est au centre de cette partie de la Belgique. Il y a la même distance entre Charleroi et Tournai qu'entre Charleroi et Liège. La rapidité des moyens de communication permet à nos correspondants de nous renseigner aussi bien que nos confrères de Bruxelles. Nous imprimons d'ailleurs la nuit, de façon que nous utilisons les divers courriers de l'après-midi et d'un autre côté, le journal est livré, le matin, à nos abonnés et aux colporteurs, en même temps que les feuilles de la capitale.

Il suffirait donc que nos amis de Liège et de Namur aient un

¹ Ferdinand de la Serna est une personnalité de l'Union catholique, association politique des catholiques de tendance conservatrice mais ouverte néanmoins à une entente avec les démocrates (cfr *Pays Wallon*, 4/VII/1899, p. 1, *A la Fédération catholique de Charleroi*; J. LEVIE, *Michel Levie...*, pp. 179, 212).

² *Pays Wallon*, 10/IX/1890, p. 1, *Le congrès de Liège*. — Il est à remarquer que dans le recueil : *Congrès des œuvres sociales à Liège. 3^e session. 7-10 septembre 1890*, Liège, 1890, lière section, p. 74, la phrase « Pourquoi la Wallonie n'aurait-elle pas son organe ? » n'a pas été reprise.

³ *Pays wallon*, 2/III/1890, p. 1, *Sympathies* : « Le *Pays wallon* se permet d'offrir ses sympathies à la Wallonie belge. Les flamands sont sans doute nos frères (...) Mais il nous est permis de ressentir une propension particulière pour ces compatriotes qu'unissent à nous les liens intimes d'une même origine et d'une même langue auxquels nous pouvons plus facilement communiquer les convictions et les espérances de notre âme, soit, quoique nous ne soyons d'aucune académie, à l'aide du français que nous comprenons tous, soit au moyen même du wallon. Ne sommes-nous pas d'ailleurs tous placés, nous wallons, dans les mêmes conditions de vie, dans un même milieu industriel ? N'est-ce pas dans le champ de travail métallurgiste, houillier et verrier que nous avons nos moissons à récolter ? S'il y a des droits légitimes du patron à préserver en face de l'agitation socialiste, s'il y a des devoirs sérieux et trop oubliés à rappeler franchement aux capitalistes, il y a aussi les devoirs et droits sacrés de la classe ouvrière (...) Une cause commune à tous les Wallons, à défendre, voilà certes un motif sérieux de sympathies réciproques (...) »

bureau de renseignements, qui transmettrait les nouvelles, pour leur édition (...) ».

Dans ce but aussi, on crée plusieurs comités locaux dans les communes du Hainaut mais jusque 1914, on ne va pas au-delà des limites de la province.

Pety de Thozée a été le fondateur du journal¹; à ses côtés, l'industriel Maurice Pirmez a joué un rôle effacé mais efficace sur le plan financier².

Sur le conseil des Pères jésuites du Collège du Sacré-Cœur, Henri Gobbe, professeur au Collège³ et collaborateur de Pety de Thozée⁴ se décide à assumer la responsabilité de la publication du journal. Dès le 25 janvier 1892, son nom apparaît sur la quatrième page du journal comme éditeur responsable.

Le *Pays wallon* fut, en général, bien accueilli par ses confrères, à l'exception cependant de l'*Union de Charleroi*, quotidien catholique, dirigé par Georis-Geubel qui vit dans le *Pays wallon* un redoutable concurrent⁵.

Il n'empêche qu'en juillet 1891, Georis-Geubel aida le *Pays wallon* en mettant son matériel à la disposition de son concurrent dont les presses étaient tombées en panne⁶.

Le comité directeur du *Pays wallon* édite un numéro spécimen en janvier 1890. Dans la pensée des fondateurs, la naissance du journal

¹ *Pays wallon*, 2/III/1893, p. 1, *Notre anniversaire. A nos amis, La Rédaction*. — Id., 26/VI/1893, p. 1, *Une fête à Jumet*. — Id., 7/I/1898, p. 1 où il est question de Pety de Thozée « dévoué fondateur du *Pays Wallon* ». — Voir aussi l'intervention de Pety de Thozée lors de l'Assemblée générale des catholiques en Belgique. Session de 1891, t. II, p. 565 sv. et le rapport présenté à la Fédération des œuvres sociales de l'arrondissement de Charleroi dans *Pays wallon*, 26/X/1892, p. 1-2, *Fédération des œuvres sociales de l'arrondissement de Charleroi*.

² A.G.R.B., Sch. H., 91, Bruxelles, 14/IX/1901, F. Neuray à G. Helleputte : « J'ai l'espérance d'arriver à profiter pour notre propagande dans le pays de Charleroi des cadres du *Pays wallon*. M. Pirmez a parlé pour nous à l'éditeur propriétaire de ce journal (...) ». — *Pays wallon*, 16/XII/1890, p. 1, *Fédération des œuvres sociales*. — Id., 15/XII/1905, p. 1, *Les travaux d'Anvers à la Chambre*. — Entrevue avec Elie Baussart, 18 août 1961. Maurice Pirmez (1864-1928), fils de Emile Pirmez, neveu d'Octave et de Fernand Pirmez. Il a fait l'Ecole royale militaire, section infanterie cavalerie. Il épouse la fille d'un riche propriétaire de Nethen. Par après, il s'installe au château d'Acoz qui appartenait à son oncle Octave, cfr *Pays wallon*, 24/V/1902, p. 1, *M. Maurice Pirmez et P. VAN MOLLE, o.c.*, p. 274.

³ Henri Gobbe est né le 5 juillet 1864 à Wangenies et décédé à Charleroi le 3 novembre 1939 (renseignement aimablement communiqué par son fils, Monsieur Arthur Gobbe).

⁴ Henri Gobbe était agent commercial du Brésil à Charleroi (*Annuaire de la magistrature et du Barreau...*, Bruxelles, 1913, p. 13).

⁵ *Pays wallon*, 2/III/1890, p. 1, *En avant*. — Id., 17/X/1891, 27/X/1891.

⁶ *Pays wallon*, 16/VII/1891, p. 1.

doit coïncider avec la nouvelle année. En fait, cela ne se déroule pas comme prévu.

L'opposition, entre autres, de Georis-Geubel, directeur de l'*Union*, est telle que le *Pays wallon* ne peut commencer à paraître qu'à partir du 2 mars 1890.

Les membres du comité directeur décident d'abord de confier à l'imprimeur Roland, de Châtelet, la réalisation matérielle du journal. Ils changent d'avis dans la suite et dotent le nouveau journal d'une imprimerie. Le 17 mai 1891, le journal tire enfin sur ses propres presses.

En 1890, les bureaux et les ateliers du *Pays wallon* se trouvent 15 bis, rue de Montigny à Charleroi¹. A partir d'avril 1892, ils s'établissent définitivement 28, quai de Namur, à Charleroi².

A la suite de l'extension du journal et de sa prospérité matérielle, une première presse rotative et des caractères neufs sont achetés en novembre 1893³. Une deuxième rotative et de nouveaux caractères sont achetés à la fin de l'année 1899. La nouvelle machine imprime, coupe et plie mécaniquement 20.000 journaux par heure⁴. Elle est mise en fonctionnement à partir du 2 janvier 1900⁵. Les perfectionnements mécaniques permettent une livraison rapide du journal.

L'imprimerie du journal se charge aussi de « tous travaux d'impression »⁶.

Le *Pays wallon* commence par s'imprimer dans la nuit, pour être mis en vente à 5 heures du matin à Charleroi et être envoyé dans toutes les localités environnantes à la même heure. De cette façon, il porte la date du jour de son impression⁷. En utilisant aussi les divers courriers de l'après-midi, il peut concurrencer les journaux de la capitale qui sont mis en vente chaque matin à Charleroi⁸.

¹ *Pays wallon*, 2/III/1890, p. 1, n° 1.

² *Pays wallon*, 3/IV/1892, p. 1, *Avis*.

³ *Id.*, 24/XI/1893, p. 2. — *Id.*, 2/XII/1893, p. 1, *Notre transformation*.

⁴ *Id.*, 17/IX/1899, p. 1, *Aux lecteurs et amis du « Pays wallon »*. — *Id.*, 2/XII/1899, p. 1, *A nos lecteurs et amis*.

⁵ *Id.*, 11/1/1900, p. 1, 1899-1900.

⁶ *Id.*, 22/I/1896, p. 2, *L'imprimerie du « Pays wallon »*.

⁷ Voir par ex. le numéro du 26/IX/1893, p. 3, qui consacre un long article au *Congrès de la Ligue démocratique*, suivi le 27/IX/1893, p. 1 d'une rectification sur le vœu final qui a été émis au congrès, cela résultant évidemment du fait que le papier rédigé sur cet événement avait été apporté au *Pays wallon* avant la fin du Congrès qui se situait dans la soirée du 25 septembre 1893.

⁸ *Pays wallon*, I/1890, n° spécimen, p. 1, *Avis*. — *Id.*, 10/IX/1890, p. 1, *Le congrès de Liège*.

En décembre 1892, la vie politique belge tourne essentiellement autour de la question du suffrage universel. Afin de satisfaire la curiosité des lecteurs, le *Pays wallon* avance son édition et paraît dès 7 heures du soir, offrant ainsi à ses lecteurs le compte rendu des séances de la Chambre¹.

A partir d'avril 1893, le journal va publier deux éditions, la première à 7 heures du soir et la deuxième, concernant les dernières nouvelles de la journée, va sortir la nuit et être mise en vente tôt le matin². Ce double tirage a été décidé à la suite des discussions parlementaires sur l'élargissement éventuel du suffrage et des grèves qui ont éclaté dans ce but en Wallonie et tout particulièrement dans le Hainaut.

L'extension du *Pays wallon* et son succès lui permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

A partir de décembre 1902, l'édition du soir est mise en vente à Charleroi dès 18 heures³.

Dès le 15 décembre 1912, la première édition est mise en vente à 17 heures ; la deuxième à 8 heures du matin.

L'abonnement annuel est de 8 francs, mais la direction du journal imagine le système de l'abonnement hebdomadaire de 1,25 fr. par an qui donne droit à l'envoi d'un numéro par semaine « parce que, dans la classe ouvrière, un certain nombre de personnes n'ont le temps de lire que le dimanche ».

Ces numéros dominicaux arrivent aux abonnés par la première distribution postale du dimanche⁴. On peut également fractionner l'abonnement annuel, en payant un abonnement hebdomadaire de 0,15 fr.⁵.

A l'origine, il a été décidé que le *Pays wallon* ne serait pas diffusé le dimanche par les comités de propagande des arrondissements de Mons et de Soignies afin de ne pas y faire la concurrence aux hebdomadaires dominicaux *Les Nouvelles du Borinage* et *l'Etoile du Centre*⁶.

¹ « Grâce à la rapidité de ses informations, le *Pays wallon* donne à ses lecteurs 12 heures avant tous les autres journaux un résumé de tous les événements importants de la journée » (*Pays wallon*, 16/XII/1892, p. 1, *Avis important*).

² *Pays wallon*, 16/IV/1893, p. 1, *Avis très important*.

³ *Id.*, 20/XII/1902, p. 1, *Nos transformations*.

⁴ *Id.*, 16/XII/1892, p. 1, *Avis important*.

⁵ *Id.*, 1/1890, n° specimen, *A nos amis*.

⁶ *Pays wallon*, 10/IX/1890, p. 1, *Le congrès de Liège*.

Le *Pays wallon* se veut populaire et son but est d'atteindre à la fois les milieux ouvriers, employés, agricoles et commerçants¹.

L'analyse des articles permet d'approcher la société à laquelle s'adresse le journal. Dans le monde ouvrier, il s'adresse avec insistance à certains métiers bien déterminés: aux facteurs des postes², aux cheminots³, aux mineurs⁴, aux ouvriers carriers⁵. Il s'adresse aussi aux employés⁶.

A partir de septembre 1898, le journal crée une chronique agricole parce que, de son aveu même, les socialistes s'introduisent dans les campagnes et qu'il faut tâcher de leur barrer la route⁷.

A maintes reprises, le journal se vante de disposer d'une large diffusion dans toutes les classes de la société, tant en ville qu'à la campagne⁸.

A cet égard, les tableaux que nous avons constitués au départ de déclarations éparses rencontrées tant dans le journal lui-même que dans d'autres sources, sont particulièrement significatifs, de l'augmentation constante du tirage du journal et de son extension géographique. Peut-on dire qu'il se soit maintenu dans les localités où il fut d'abord bien accueilli, on ne peut évidemment pas l'affirmer avec certitude et avec précision, mais l'augmentation constante de son tirage nous pousse à émettre l'hypothèse qu'il y a eu permanence sinon dans toutes les localités, du moins dans une bonne partie d'entre elles.

Le réseau de diffusion est à ce point bien constitué qu'il est normal que le journal augmente son tirage.

¹ *Id.*, 20/XII/1906, p. 7, Comités de presse de Tournai-Ath: « Le *Pays wallon* s'attache spécialement à défendre les intérêts de l'agriculture, de la petite bourgeoisie et de la classe des travailleurs. C'est le journal populaire par excellence ». — « Le *Pays wallon* est rédigé de façon à pouvoir être lu et compris par nos ouvriers (...) » (*Le Hainaut*, 7-8/VII/1890, p. 2, Mons. Assemblée générale des œuvres sociales chrétiennes).

² *Pays wallon*, 21/II/1891, p. 1, Pour les petits, Maxi.

³ P. ex. *Id.*, 7/IX/1892, p. 1, *Les garde-signaux*. — *Id.*, 7/V/1893, p. 1, Pour les petits.

⁴ P. ex. *Id.*, 12/VIII/1907, p. 1-2, *La limitation du travail dans les mines*. — *Id.*, 22/VII/1909, p. 1, *Id.*

⁵ *Id.*, 18/IX/1907, p. 2, *Importante réunion du syndicat des Francs-carriers de Soignies, Vincentus*.

⁶ *Id.*, 14/III/1891, p. 2, *Correspondance*. — *Id.*, 7/XI/1906, p. 1, *A l'Association conservatrice de Mons*, P. J. Leborain.

⁷ *Id.*, 30/IX/1898, p. 1, *La propagande socialiste à la campagne*, Ludovic. — Les curés du canton d'Antoing avaient décidé de s'adresser au *Pays wallon* plutôt que de distribuer *Le Belge* dont ils jugeaient le contenu trop difficile pour les campagnards (cfr *Pap. Desclée*, Tournai, 16/X/1896, Maximilien Gillain à H. Desclée).

⁸ P. ex. *Pays wallon*, 1/V/1904, p. 1. — *Id.*, 29/III/1906, p. 1. — *Id.*, 4/IV/1907, p. 1. — *Id.*, 27/I/1910, p. 1.

A ses débuts, le *Pays wallon* compte quatre pages réservées tant à la politique intérieure sur le plan local et national qu'à la politique étrangère. La dernière page est consacrée à la publicité.

Un article signé Nervien présente fort bien la structure du *Pays wallon* en 1891. Cette présentation est non seulement une « leçon de lecture », mais encore la définition d'un programme d'éducation.

« On lit d'abord le titre en caractères gras au-dessus. Très important le titre. Puis on entame l'article de fond, sans vouloir aller trop vite, de façon à bien comprendre et à bien retenir tout ce qu'on y dit. Quand on ne saisit pas immédiatement le sens d'une phrase, on la relit, de cette façon, on arrive au bout de l'article avec quelques bonnes idées en plus dans la tête. Quand on a fini, on se recueille un instant, le temps de réfléchir aux choses que l'on vient d'apprendre et de les mettre en magasin afin de ne les oublier jamais. On remarque aussi la signature de l'article, c'est le nom de papa. Vous pouvez retenir ce nom, ouvriers, c'est celui d'un homme qui vous aime (...) Le premier article et les suivants ayant trait à la politique constituent l'élément solide du journal. C'est le plat de résistance (...). Un simple coup d'œil sur toutes les petites nouvelles à la main, rangées sous la rubrique *Çà et là*, puis une lecture pressée des accidents, méfaits, sinistres, vulgairement nommés faits divers (...). Et après lecture faite, racontez aux camarades de l'usine les choses qui vous ont frappés. Prêtez votre *Pays wallon* aux amis qui ne l'ont pas encore. Lisez-le tout haut à ceux qui ne savent pas lire (...) »¹.

Mais le journal gonfle son contenu. A partir de septembre 1890, il publie un bulletin de la bourse avec les cours des diverses obligations et actions². Deux ans après, il publie le compte rendu des séances de la Chambre³.

A partir du 1^{er} janvier 1900, grâce à l'acquisition de la deuxième rotative, on se permet d'augmenter le volume du journal. Le numéro dominical contiendra désormais 8 pages comprenant, outre les chroniques habituelles, une lettre politique de Bruxelles, une revue industrielle, une chronique des bourses, un bulletin commercial, une chronique agricole, les rapports et bilans des sociétés industrielles ainsi que les convocations aux assemblées. La date d'échéance des valeurs boursières est régulièrement annoncée. Figurent en outre une

¹ *Id.*, 18/X/1891, p. 1, *Une question*, Nervien.

² *Pays wallon*, 7/IX/1890, p. 1, *Le Pays Wallon*.

³ *Id.*, 16/XII/1892, p. 1, *Avis important*.

« causerie du Docteur », un carnet de la ménagère, des « nouvelles et variétés » des auteurs les plus appréciés du public¹.

Très tôt, le feuilleton littéraire occupe une part importante dans la surface rédactionnelle totale du journal. Chaque jour, on y trouve un tiers de page pour le moins réservé au feuilleton. Chaque nouveau feuilleton est annoncé plusieurs jours à l'avance et constitue un des grands attraits du journal. *La Maffia* de Georges Le Faune est présentée avec tambours et trompettes. « Grâce à ce roman, le journal doit pouvoir s'introduire plus facilement et rapidement partout afin de déloger tous les journaux gueux »². C'est par le feuilleton que le *Pays wallon* essaie de pénétrer partout³.

A partir de 1907, la deuxième édition comporte le compte rendu des séances parlementaires⁴, du Conseil provincial, de la Cour d'assises, du Tribunal correctionnel, les dernières nouvelles du jour, tant de l'étranger que de Belgique ainsi que les cours de la Bourse⁵.

A partir de 1908, le *Pays wallon* publie chaque jeudi un supplément politique et littéraire gratuit afin « d'élever le niveau intellectuel des masses » et de « développer dans le peuple le goût du beau et l'attrait du vrai »⁶. Le contenu du journal caractérise assez bien le public qui doit être atteint et comment on veut l'atteindre et l'éduquer. De l'aveu même du journal, sa diffusion est grande « tant dans la bourgeoisie que dans la classe ouvrière »⁷. Par son format aussi, le journal se veut populaire et lorsque, le 16 juillet 1910, le format passe de 32,5 sur 43,5 cm à 38 cm sur 52 cm, il se défend d'abandonner la ligne qu'il poursuit⁸.

Tout en désirant pénétrer chaque jour dans les familles ouvrières, il ne néglige pas pour autant les intérêts des autres milieux sociaux. Problème difficile s'il en est ! Aussi n'est-on pas surpris par l'absence

¹ *Id.*, 1/I/1900, p. 1, 1899-1900.

² *Id.*, 12/XI/1892, p. 1-2, *Lettre de Junet*, Vindex. — *Id.*, 22/I/1893, p. 1, *A nos amis*.

³ *Id.*, 21/X/1906, p. 1, *La presse*, Théophile.

⁴ Le journal était représenté à la tribune de la Chambre (*Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, 1908, p. 82).

⁵ *Pays wallon*, 20/X/1907, p. 4, *Le Pays wallon*.

⁶ *Id.*, 15/VII/1908, p. 1, *Le supplément politique et littéraire du « Pays wallon » du jeudi*.

⁷ *Id.*, 7/I/1909, p. 1.

⁸ *Id.*, 16/VII/1910, p. 1, *La presse*, « Nous aurions pu ambitionner le rêve d'égaler par le format les plus grands quotidiens; mais nous avons pensé que ce serait manquer le but que nous nous sommes assigné en créant ce journal que de lui enlever son caractère populaire, nous avons pensé que le régime du suffrage universel sous lequel nous vivons nous impose le devoir de faire un journal pour le peuple, pour ce peuple dont le sens moral finirait si nous n'y prenions garde, par s'émuover à la lecture des publications malsaines qui, journallement, lui sont jetées en pâture (...) ».

d'un programme d'action et l'imprécision fréquente dans l'exposé des idées.

Dans son numéro spécimen de janvier 1890, le journal commence par ces phrases : « Nous ne croyons pas devoir définir notre programme (...) Un programme n'est qu'une promesse et que peut-elle prouver ? Nos lecteurs nous jugeront à notre œuvre. Nous venons combattre le bon combat ; défendre le droit ; attaquer l'injustice ; montrer aux ouvriers quels sont leurs vrais amis ; tâcher enfin de faire un peu de bien (...). Dans cette lutte incessante, nous opposerons notre drapeau au drapeau socialiste et nous aurons fait notre devoir lorsque nous nous serons efforcés de démontrer au peuple que le socialisme et les fausses doctrines qu'il patronne conduisent le pays et la société aux abîmes ».

Ce programme est volontairement vague ; il se place sous le signe de l'antisocialisme et de l'éducation populaire¹.

Par ailleurs, le *Pays wallon* « rédigé de façon à pouvoir être lu et compris par nos ouvriers éteindra peu à peu dans leurs coeurs (des ouvriers) le feu que d'autres y ont allumé ; à notre point de vue, (il) a un second résultat : c'est de former entre les conservateurs de Charleroi et ceux de Mons un trait d'union qui ne s'effacera pas, espérons-le »².

Les circonstances dans lesquelles s'inscrit la fondation du *Pays wallon*, la personnalité des fondateurs du journal, le contenu des articles aident à comprendre combien il est malaisé d'affirmer que le *Pays wallon* est un journal démocrate chrétien.

La tendance doctrinale du journal ne le situe pas dans un sens démocratique mais catholique social. S'affirmer démocrate chrétien serait, pour le journal, aller à l'encontre des idées conservatrices d'un bon nombre de ses fondateurs et les « Braves ouvriers »³ sont avisés du « Grand mouvement de rénovation sociale, entrepris si vaillamment par les conservateurs belges (...) »⁴. Certains articles sont précédés d'une introduction libellée comme telle : « Nous nous faisons un devoir de mettre ces lignes sous les yeux de nos lecteurs car il convient que les ouvriers sachent que les patrons *CHRETIENS* s'in-

¹ *Pays wallon*, I/1890, n° spécimen, *Salut aux lecteurs*.

² *Id.*, 8/VII/1890, p. 2, *Assemblée générale des œuvres sociales chrétiennes de Mons*.

³ *Id.*, 26/IX/1891, p. 1, *Lettre de Fontaine-l'Évêque*. Pour cette raison, certaines conférences de St-Vincent-de-Paul du Hainaut préconisent la distribution du journal parmi les pauvres visités, voir p. ex. *Société de St-Vincent-de-Paul. Assemblée générale des conférences du Hainaut, tenue à Mons le 29 avril 1900*, Tournai, 1900, p. 14.

⁴ *Pays wallon*, 15/XI/1892, p. 3, *Ransart. On nous écrit*.

téressent à leur sort, recherchent ensemble les moyens d'améliorer leur condition matérielle, morale et religieuse (...) »¹.

En revendiquant son appartenance au « parti populaire national », — ce qui ne signifie rien, — le *Pays wallon* maintient cependant « en première ligne le principe fondamental de la société, c'est-à-dire le respect des droits de Dieu, de la famille, de la propriété ». Puis, ajoute-t-il, nous revendiquerons les droits du peuple « en se gardant le plus possible de l'intervention de l'Etat »².

L'accent est mis avant tout sur l'ordre et le maintien de la société traditionnelle. La religion, la famille et la propriété étant considérées par le *Pays wallon* comme les trois éléments inséparables et indispensables au maintien de la société dans l'ordre³. Saluer la parution de l'ouvrage du Père Castelein sur le *Socialisme et la Propriété* n'est assurément pas une attitude d'avant-garde⁴. En 1906 encore, on constate le maintien de ce désir de servir et de défendre l'Eglise en premier lieu⁵.

Bien que les archives du *Pays wallon* fassent défaut, nous sommes amené à supposer une certaine influence patronale sur la direction du journal. Nous avions déjà signalé celle de Pirmez, peut-être pouvons-nous évoquer celle de Léon Monnoyer, administrateur-délégué des verreries de Jumet⁶.

Le ton général du *Pays wallon* prêche la détente entre patrons et ouvriers⁷. On veut éviter de creuser davantage le fossé qui sépare en fait les uns des autres.

¹ *Id.*, 15/VII/1892, p. 1, *Patrons et ouvriers*, X..., ingénieur.

² *Id.*, 20/VIII/1891, p. 1, *Ce que nous ferons*. *La Pays wallon*. — Voir d'autres articles du même ordre: 21/XI/1892, p. 1, *Pour les jeunes filles du peuple*, Hugues de Bar.

³ *Id.*, 1/I/1893, p. 1, 1893. — *Id.*, 17/II/1893, p. 1, *La Charité*, Dr Demade, « Malgré les prétentions de la devise moderne: Egalité, Liberté, Fraternité, il y a encore des castes et des parias dans notre société contemporaine. C'est de là, croyez-le, qu'est née cette terrible question sociale qui fait se lever tant de théories qui n'aboutiront à rien, cette question qui ne résoudra aucun calcul hors des données simples du christianisme ».

⁴ *Id.*, 12/VI/1896, p. 1, *Le socialisme et la propriété*.

⁵ *Id.*, 1/I/1906, p. 1, *A nos amis*, *Le Pays wallon*.

⁶ Lequel est associé à l'hommage que l'on rend à Pety de Thozée, cfr *Pays wallon*, 26/VI/1893, p. 1, *Une fête à Jumet*.

⁷ *Id.*, 11/VI/1902, p. 1, *Aux mineurs*, XXX. — Dans une lettre qu'il adresse le 25 février 1890 au journal (*Pays wallon*, 2/III/1890, p. 1, *Le bon combat*). Pierre Limbourg, rédacteur en chef de la *Gazette du Peuple* de Verviers écrit: « C'est donc dimanche prochain que vous entrez dans la carrière pour accroître la phalange des hommes de bonne volonté qui prêchent l'accord des classes dans la justice et la charité. Vous aussi, vous avez compris qu'à côté de la presse chargée de soutenir, en sens divers, les opinions des classes bourgeois, il importait de créer des organes spéciaux ayant pour mission de défendre les intérêts des ouvriers honnêtes et chrétiens contre les menées du socialisme impie et révolutionnaire. Soyez les bienvenus au milieu de nous (...) ».

La position du journal est, en ce sens, remarquable lors du passage d'Arthur Verhaegen à Charleroi. En effet, le *Pays wallon* avait fait, dans son numéro du 1^{er} novembre 1892¹ un long compte rendu de la conférence d'Arthur Verhaegen, puis tout à coup, dans ce résumé, il coupait court par cette phrase : « Nous devons interrompre notre compte rendu. Ici, M. Verhaegen perd de vue qu'il a devant lui un public ouvrier. Sous prétexte de flétrir les résultats naturels, inévitables, dit-il, de la liberté économique, l'orateur tombe dans des exagérations regrettables, qu'il ne convient pas de mettre sous les yeux de nos lecteurs ».

A la suite de quoi, A. Verhaegen adressa une lettre à H. Gobbe pour le prier de compléter ce compte rendu « parce que les commentaires dont vous l'accompagnez pourraient me nuire gravement dans l'esprit de vos lecteurs »².

Tout le passage laissé sous silence était un long procès de l'industrie moderne et de ses conséquences sur le plan social.

Le journal se défendit même d'être « l'organe des patrons »³, à la suite de reproches qui lui étaient faits et dans la réponse qu'il adressait à ses détracteurs, le journal rappelait « aux bourgeois (...) ce qu'ils doivent aux travailleurs ».

Il faut souligner, par ailleurs, le fait que si le journal s'adresse aux ouvriers, il formule également des conseils à l'égard des patrons⁴.

Sur le terrain politique, le *Pays wallon* milite pour une participation des ouvriers à la vie politique dans un parti catholique formé par toutes les classes sociales.

Journal ouvrier, purement ouvrier, fait par et pour les ouvriers, il ne l'est certainement pas. Son comité de direction et de rédaction

¹ *Id.*, pp. 1-2, *Arthur Verhaegen à Charleroi*.

² *Id.*, 8/XI/1892, p. 1, *Correspondance*.

³ *Id.*, 23/VIII/1892, p. 1, *La fin d'une légende*.

⁴ *Id.*, 16/VII/1890, p. 1, *Le patron chrétien*, « Pour pouvoir appliquer le patronage chrétien et organiser la corporation chrétienne, il faut absolument et avant tout le « patron chrétien » (...) « Le patron chrétien ne négligera pas les institutions économiques modernes fondées pour améliorer la condition matérielle et intellectuelle de l'ouvrier, telles que les caisses de secours mutuels, de prévoyance, d'assurance, etc., les sociétés coopératives de consommation, les conseils de conciliation, etc. Tout cela rentre dans l'organisation de la corporation et du patronage chrétien et nous sommes partisan du plus large développement et de la plus large diffusion de ces institutions comme remède préventif des grèves, même si elles ne sont pas inspirées et régies, comme dans la corporation chrétienne, par l'esprit religieux (...) Ces institutions développent chez l'ouvrier les idées d'ordre. Mais que l'on prenne garde aux institutions économiques auxquelles ne préside pas l'idée religieuse (...) car, placées dans de mauvaises mains, elles peuvent servir à soutenir des grèves et à répandre les principes socialistes ». — *Id.*, 19/VII/1893, p. 1, *Patrons! Oyez et méditez*, Gloucester.

se compose de bourgeois. Parfois, on sent percer une pointe de paternalisme.

Il y a cependant une certaine « démocratisation » qui s'opère dans l'évolution du *Pays wallon*. Non seulement celui-ci fait un large écho aux activités du mouvement démocrate chrétien de Wallonie et de Charleroi en particulier en rapportant fidèlement tout ce qui concerne la société des *Ouvriers réunis*¹, mais encore certains articles des années antérieures à 1901 sont nettement démocratiques chrétiens². Bien souvent, le journal confie sa tribune aux démocrates chrétiens hennuyers : Michel Levie, Léon Mabille.

Les colonnes du journal sont ouvertes à toute l'activité syndicale chrétienne dans le Hainaut.

Cependant, à partir des années 1901-1902, et cela jusqu'en 1914, le *Pays wallon* affiche à l'égard du mouvement démocrate chrétien une attitude de plus en plus neutraliste qui doit se comprendre en fonction des exigences politiques. Il importe, en effet, de ne pas exercer le mécontentement des conservateurs qui viennent de former une Association catholique avec laquelle il faut manœuvrer pour le bon succès des élections. Aussi ne sommes-nous pas étonné de rencontrer en 1914 un article qui vante encore l'action sociale du patron dans le patronage³. Néanmoins, aux yeux du journal conservateur qu'est le *Hainaut*, le *Pays wallon* « est l'organe de la démocratie chré-

¹ En sa séance du 29 décembre 1907, le conseil d'administration des *Ouvriers Réunis* décide de se mettre d'accord avec le directeur du *Pays wallon* pour augmenter le tirage du journal quand on y publiera le compte rendu des séances des *Ouvriers Réunis* afin de pouvoir le distribuer en grande quantité (cfr Archives les *Ouvriers Réunis*, *Reg. de procès-verbaux* (1907-1908), sub 29/XII/1907).

² P. ex. *Pays wallon*, 17/VI/1898, p. 1, *Démocratie, Spes*, « Que sont les démocrates chrétiens ? Ce sont avant tout des catholiques aussi attachés que les autres à leur religion et à la famille, aussi partisans de la propriété individuelle, mais qui trouvent qu'il y a quelque chose à faire pour améliorer légalement le sort de la classe ouvrière. Les conservateurs viennent nous dire que c'est là le rôle de la charité, que toute la doctrine du Christ est enfermée en ce précepte « Aimez-vous les uns les autres ». Nous répondons : Erreur ! Il y a une loi qui passe avant la loi de la charité, qui a la prééminence sur elle : la loi de justice, qu'on assure tout d'abord le respect des droits du travailleur, qu'on le mette à même de discuter d'égal à égal avec le patron les clauses du contrat de travail, qu'on prenne des mesures pour le mettre à l'abri de la misère en cas d'accident et au jour de la vieillesse. La charité ne doit venir qu'ensuite et par surcroît (...). — Dans son numéro du 11 juin 1894, le journal publiait en p. 1, sous le titre « *Organisation politique ouvrière* », une lettre envoyée par « Un groupe de houilleurs du Faubourg » dont le contenu était manifestement démocratique : « Nous avons été heureux d'apprendre la constitution de l'*Union Catholique* et nous déclarons y adhérer. Mais pourquoi n'organiseraient-on pas politiquement les ouvriers ? Une section politique à côté ou au dedans de chaque cercle et toutes ces sections groupées en fédération sous le titre de *Union patriotique ouvrière*, pour la défense des droits religieux, sociaux et politiques des travailleurs (...). »

³ *Pays wallon*, 7/VII/1914, p. 1, *Syndicalisme et législation*.

tienne édité à Charleroi, éducateur des masses populaires »¹ et Victor Delpoer, écrivant au *Pays wallon*, lui exprimera sa gratitude pour les services qu'il rend à la démocratie chrétienne².

Comment dès lors qualifier la tendance du *Pays wallon*?

Paternaliste, sûrement pas. Démocrate chrétien, non plus. Ce n'est d'ailleurs jamais sous cette étiquette que le journal se présente mais bien comme journal populaire.

Le *Pays wallon* doit être considéré comme le type même du journal catholique social, s'adaptant aux mutations politiques et sociales en espérant une démocratisation progressive du traditionnel parti catholique³.

En 1892, le P. Lefèvre affirmait: « Le *Pays wallon* est né au sein de la Fédération (des œuvres sociales de l'arrondissement de Charleroi), il a grandi parmi nous et quoiqu'indépendant, il reflètera toujours les idées de cette Fédération »⁴.

En mai 1914, le *Pays wallon* se déclarait satisfait de la démocratisation qui s'était faite dans la vie sociale et notamment dans la législation: « (...) de telle sorte que, de plus en plus aussi, le travailleur jouisse du produit de son travail, que pour tous les citoyens règne une suffisante aisance (...) »⁵ mais il ne se prononçait en aucune façon pour une démocratisation de la vie politique.

Le succès du *Pays wallon* fut grand. En bien des endroits, le clergé se chargea de la propagande⁶. Dans ce but, plusieurs centaines d'exemplaires du journal furent mis gratuitement à la disposition des

¹ Cité par le *Pays wallon*, 27/VI/1911, p. 1, *A propos d'une agression*.

² *Ibid.*

³ *Pays wallon*, 6/IV/1910, p. 1, *L'ouvrier et le parti catholique*, Z., « A l'ouvrier ainsi prévenu, nous disons: il y a autre chose dans le parti catholique que les conservateurs, il y a ceux qu'on appelle démocrates. Ces derniers sont nombreux dans notre parti au point de constituer même sa plus grande force. C'est à eux qu'appartient l'avenir. Quand certains conservateurs, hommes de bonne foi d'ailleurs, mais qui ne sont plus de notre époque, auront disparu de la scène politique, avec eux s'évanouiront les derniers obstacles à l'avènement d'un parti entièrement démocrate et chrétien. Est-ce que maintenant déjà les démocrates chrétiens ne sont pas de vrais, de purs, de sincères amis de l'ouvrier? (...) ».

⁴ *Pays wallon*, 26/X/1892, p. 2, *Fédération des œuvres sociales de l'arrondissement de Charleroi*.

⁵ *Pays wallon*, 23/V/1914, p. 1, *Aux lecteurs*.

⁶ *L'Esprit du Peuple*, 21/IV/1895, p. 1. — *Bull. mens. des œuvres soc. du dioc. de Tournai*, II/1898, p. 47, *Tribulations et gloires du journalisme*, abbé Cl. Delannoy. — *Pays wallon*, 26/X/1892, p. 2, *Fédération des œuvres sociales de l'arrondissement de Charleroi*. En 1896, le clergé de Tournai et d'Antoing préférait accorder son appui au *Pays wallon*, cfr *Pap. Desclée*, Tournai, 16/X/1896, M. Gillain à H. Desclée et aussi dans les *Pap. Desclée* (± 1907-1908), L. Felenne à H. Desclée, « (...) les prêtres sont si entichés du *Pays wallon* qu'ils patronnent partout qu'on ne peut plus leur parler pour ainsi dire d'un autre journal (...) ».

zélateurs¹. Des comités de diffusion furent constitués dans le Hainaut². Ils utilisaient différents moyens pour propager le *Pays wallon*³. Un délégué venait récolter à domicile l'argent des abonnements qui étaient hebdomadaires, mensuels ou annuels⁴. Le prix des abonnements était fixé de commun accord entre le comité local de propagande et la direction du journal⁵. Le journal, de son côté, donnait des primes à ses lecteurs fidèles, abonnés à la semaine⁶.

Le *Patriote* reprocha au *Pays wallon* d'avoir exercé une pression sur ses vendeurs afin de saboter sa diffusion⁷; sachant par les pages qui précédent, l'audience du journal bruxellois et de ses réductions, on peut imaginer aisément que la concurrence entre les deux journaux devait être grande dans le Hainaut. En effet, le *Pays wallon* fut vite connu et s'étendit rapidement en dehors de Charleroi⁸.

Dès les débuts du journal, les catholiques sociaux de Mons s'entendirent avec le Comité de la Presse et les comités cantonaux pour organiser le colportage du nouveau journal⁹. A la suite du succès de la vente du *Pays wallon* dans le Borinage, la *Fédération catholique boraine* décida, en sa séance du 30 juin 1895, de faire imprimer une édition spéciale pour Mons et le Borinage¹⁰.

¹ *Pays wallon*, 26/X/1892, p. 1, *Fédération des œuvres sociales de l'arrondissement de Charleroi*.

² *Pays wallon*, 24/I/1893, p. 1, *Pressant appel. La Rédaction*. — *Id.*, 1/IX/1892, p. 1, *En avant*.

³ A Thuin, on faisait tirer des primes entre les abonnés (*Pays wallon*, 21/III/1895, p. 3, *Thuin*). — En bien des endroits, le *Pays wallon* ouvrait une liste de souscription pour distributions gratuites de journaux en période électorale (*Pays wallon*, 15/VII/1894, p. 1, *Comment il est possible*).

⁴ *Bull. mens. des œuvres soc. du dioc. de Tournai*, I/1898, p. 7. *Tribulations et gloires du journalisme*, Abbé Cl. Delannoy. — *Pays wallon*, 14/XI/1900, p. 2, *Froidchapelle*.

⁵ *Pays wallon*, 27/X/1892, p. 1, *A Gilly*.

⁶ Trente bons primes donnaient droit à un agrandissement photographique. Le bon prime paraissant à des jours différents, les lecteurs étaient donc tenus à lire régulièrement le journal. En 1904 et 1905, 5.940 bons primes avaient été distribués de la sorte (*Pays wallon*, 28/XI/1905, p. 1-2, *Nos primes*; *Id.*, 29/X/1892, p. 2, *Notre prime*).

⁷ *Pays wallon*, 22/VIII/1894, p. 1, *Ohé « Patriote »!*

⁸ Georges Helleputte avait d'ailleurs demandé à Gobbe de pouvoir reproduire dans le *Vingtième Siècle* des passages du *Pays wallon*, ce qui lui avait été accordé (A.G.R.B., Sch. H., 120, Charleroi, 24/X/1905, H. Gobbe à Helleputte). — Cette extension avait été depuis longtemps souhaitée (*Pays wallon*, 2/III/1890, p. 1, *Sympathies*).

⁹ *Pays wallon*, 8/VII/1890, p. 2, *Assemblée générale des œuvres sociales chrétiennes de Mons*.

¹⁰ *Bull. trim. œuvres soc. dioc. Tournai*, IX/1895, p. 40, *Fédération catholique boraine*. Un comité avait été formé pour l'exécution de la décision prise, il se composait de Blomme, Marsil et Lenoir. A partir de ce moment, *Les Nouvelles du Borinage* dont nous n'avons pas trouvé d'exemplaire, parurent comme supplément dominical du *Pays wallon*, édition boraine.

Cette résolution fut mise à exécution à partir du 14 juillet 1895. C'était en fait le même journal que celui destiné à Charleroi mais les pages 2 et 3, « Chroniques régionales » et « Mouvement social » changeaient de contenu. Au titre habituel était ajoutée la mention « édition du Borinage ». A partir de 1902, cette édition destinée au Borinage fit l'objet d'une impression spéciale à 20 heures¹.

A partir de décembre 1906, le *Pays wallon* publie une édition spéciale « Tournai-Ath », laquelle comporte régulièrement une chronique régionale de Tournai-Ath².

A côté de ces éditions locales, le *Pays wallon* publie régulièrement de nombreuses correspondances régionales qui prouvent évidemment l'extension du journal.

A la suite du succès croissant du quotidien et, poursuivant l'idée qui était à la base de la création de l'abonnement hebdomadaire, un *Pays wallon illustré* est mis en vente chaque dimanche à partir du 21 août 1892³. Spécialement conçu pour ceux qui ne peuvent lire que le dimanche, cet illustré n'est en fait que le double de l'*Omnibus illustré* dont le titre est modifié. Un accord commercial avait été conclu en ce sens entre L. Mallié, Henri Desclée, respectivement directeur et propriétaire de l'*Omnibus* d'une part, et le *Pays wallon* d'autre part⁴. En 1893, le *Pays wallon illustré* atteignit un tirage de 10.000 exemplaires selon ses déclarations⁵.

Dans un même souci de rencontrer le public populaire, le *Pays wallon* publia sous le titre *La Lanterne du Peuple*, en 1891 et en 1892, un recueil d'articles d'éducation populaire systématiquement orientés contre le suffrage universel⁶. A partir de 1892, un « almanach populaire »⁷ destiné à combattre l'influence jugée pernicieuse des almanachs socialistes. A partir du 2 novembre 1905, chaque jeudi, un

¹ *Pays wallon*, 20/XII/1902, p. 1, *Nos transformations*.

² *Pays wallon*, 20/XII/1906, p. 7, *Comités de presse de Tournai-Ath*.

³ *Id.*, 20/VIII/1892, p. 1. — *Id.*, 30/VIII/1892, p. 1, *Le Pays wallon illustré*. — *Id.*, 1/VII/1908, p. 1, *La lecture du dimanche*.

⁴ Le *Pays wallon* payait 25 francs le premier mille et 20 francs les mille suivants de l'*Omnibus illustré* (Pap. Desclée, ± 23/VIII/1892, L. Mallié à H. Desclée).

⁵ *Pays wallon*, 23/VIII/1893, p. 1.

⁶ D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi et Musée international de la Presse*.

⁷ *Pays wallon*, 28/X/1892, p. 2, *Le grand double almanach du Pays wallon*, « L'Almanach est l'ami de l'ouvrier, il l'a toujours sous la main, il le consulte souvent, il lit et relit en famille les histoires et les enseignements qu'il renferme. La propagande à outrance des almanachs et brochures socialistes impose aux patrons et aux maîtres soucieux de leurs intérêts aussi bien que de leur devoir, de mettre un bon almanach à la disposition de leurs ouvriers et de leurs domestiques ». Voir aussi *Id.*, 15/IX/1893, p. 2.

Journal pour tous, sans doute à l'instar du même titre publié de 1855 à 1878 par la librairie parisienne Hachette. Cet hebdomadaire publia pour 10 centimes par numéro de « saines lectures »¹ qui n'étaient en réalité que des romans publiés en feuillets.

Les collaborateurs.

Henri Gobbe a assumé la direction administrative et rédactionnelle du *Pays wallon*.

Parmi les premiers collaborateurs bénévoles se trouvent quatre jésuites qui ont joué un rôle caché mais certain dans le mouvement social chrétien et dans la fondation du journal. Il s'agit des Pères Lefèuvre², Cus³, Lechien⁴ et Renaud⁵. Les trois premiers ont appartenu au clergé diocésain de Tournai avant d'entrer dans la Compagnie. Ayant à peu près le même âge, ils se connaissent depuis leur passage au Séminaire. Quant au quatrième, il écrit sous les pseudonymes de Wallonicus, Gallicus Gallus⁶.

¹ *Pays wallon*, 8/XI/1905, p. 2, *Le journal pour tous*. — Collection du Musée international de la Presse.

² Le Père Léopold Lefèuvre est né le 24 juillet 1848 à Thimougies. Il entre dans la Compagnie de Jésus le 12 octobre 1866 alors qu'il était prêtre depuis le 23 mai 1869. Il est décédé le 12 août 1901 à Fayt-lez-Manage (Archives de la Province méridionale de la Compagnie de Jésus en Belgique).

³ Le Père Alphonse Cus est né le 22 janvier 1846 à Péronnes-lez-Binche. Il entre dans la Compagnie de Jésus le 3 novembre 1879 alors qu'il était déjà prêtre. Il est décédé le 4 avril 1910 à Louvain. Il a partagé ses activités notamment entre les œuvres sociales, les associations ouvrières à Liège en 1888-1889, à Arlon en 1899 et en 1905 ; les retraites pour ouvriers en 1899 à Fayt ; l'enseignement à Charleroi et à Bruxelles et les missions (Archives de la Province méridionale de la Compagnie de Jésus en Belgique). Sur son activité missionnaire : *Biographie coloniale belge*, t. I, c. 276, notice de H. Bailleul.

⁴ Le Père Jules Lechien est né le 5 novembre 1844 à Fayt et y est décédé le 1er juillet 1914. Ordonné prêtre en 1870, il a été tour à tour coadjuteur à Chapelles, Wattines, Thiméon ; vicaire à Gosselies et à la paroisse Ste-Elisabeth ; curé de Notre-Dame de Messines à Gosselies. Le 18 février 1880, il est autorisé à entrer dans la Compagnie de Jésus, Il entre au Noviciat de Tronchiennes. Puis il est professeur successivement à Tournai, Charleroi, Mons, Charleroi. Il a fondé la Maison des retraites ouvrières à Fayt-lez-Manage, son village natal (cfr *Pays wallon*, 3/VIII/1914, p. 5, *La mort du R. P. Lechien S. J.* et Archives de la Province méridionale de la Compagnie de Jésus en Belgique). C'est le Père Lechien que décrit René Bazin dans son chapitre XIII du *Blé qui lève* lorsqu'il parle « du prêtre qui causait avec des retraitants belges, homme de cinquante ans, qui avait dans le visage beaucoup de creux (...) » (cfr J. LEVIE, *Michel Levie*, Louvain, 1962, p. 93, n. 1).

⁵ Le Père Emile Renaud est né le 8 juillet 1859 à Horrues. Il entre dans la Compagnie de Jésus le 28 octobre 1877. Il a été ordonné prêtre en 1892. De 1901 à 1915, il est préfet des études au Collège du Sacré-Cœur de Charleroi. En 1916, il est desservant de Harre ; de mars 1917 à janvier 1919, desservant à Sart-en-Fagne ; de janvier 1919 à juillet 1928, desservant à Godinne. En 1920, il sort de la Compagnie de Jésus. En juillet 1928, il prend sa pension de retraite et va demeurer à Liège (Archives de la Province méridionale de la Compagnie de Jésus en Belgique et renseignements aimablement communiqués par le chanoine J. Gennart d'après les Etats de traitement de l'Evêché de Namur).

⁶ Entrevue avec Monsieur E. Baussart.

Ceux-ci, en particulier le Père Lechien, ont joué de leur influence personnelle dans l'orientation du journal. C'est à la suite de leur intervention qu'Henri Gobbe, professeur au Collège du Sacré-Cœur de Charleroi, a pris la direction du journal.

Il est à remarquer qu'Elie Baussart, ancien du Collège qui y était devenu professeur, collabore aussi au *Pays wallon*; de même que Joseph Hamaide, ancien lui aussi du Collège.

L'abbé Dufour, vicaire à Gilly, est jusqu'en 1893 un des collaborateurs les plus dévoués¹.

Daniel Tiré, après avoir été typographe, devient rédacteur au journal. Il y fait les billets commerciaux² et apprend le métier à René Delforge, de Montignies-sur-Sambre qui y fit ses premières armes dès 1898 avant de passer, en 1904, au *Courrier du Soir* de Verviers puis à la tête de *Vers l'Avenir* de Namur. Les pseudonymes sous lesquels Delforge s'abrite sont nombreux; parmi ceux-ci: René (ou R.) de Castaigne est le plus fréquent³.

Joseph Hamaide débute également au *Pays wallon* avant de passer au *Progrès de Mons*⁴. Il a l'occasion d'y connaître Maurice Peers que l'on mettait à toutes les tâches et qui passa au *Patriote* en 1910-1911⁵, ainsi que Cyrille Baudoin, futur fonctionnaire de la Cour des comptes⁶.

Il semble que Gustave Somville, futur rédacteur en chef de *La Dépêche* ait collaboré occasionnellement au quotidien carolorégien⁷.

¹ A cette date, il entre au couvent des Pères missionnaires de Scheut (*Pays wallon*, 23/VIII/1893, p. 2). André Dufour est né à Buvrannes. Il quitte le noviciat des Pères de Scheut le 25 octobre 1893 (Archives des Missions de Scheut, Rome, renseignement aimablement communiqué par le R. P. Pierre Devogele, Supérieur).

² *Pap. Levie*, renseignements envoyés par Monsieur Ranwez au R. P. Levie le 7 septembre 1945. — Daniel Tiré est né à Gilly le 23 septembre 1863 et est décédé à Marcinelle le 22 août 1929 (renseignement aimablement communiqué par sa fille, Madame A. Falise). Selon les propres termes de H. Gobbe, Tiré « a été le «loyal serviteur» du *Pays wallon* » (*Pays wallon*, 1/III/1925, p. 1, *Notre anniversaire*).

³ Né à Montignies-sur-Sambre le 8 novembre 1878 et décédé à Namur le 7 août 1934. A l'armistice de 1918, il fut appelé à Namur pour prendre la direction de *Vers l'Avenir*, nouveau journal destiné à remplacer *L'Ami de l'Ordre*, devenu indésirable par suite de sa parution sous contrôle de l'occupant (renseignements communiqués par son fils, Monsieur Marc Delforge, directeur de *Vers l'Avenir*).

⁴ *Pap. Levie*, renseignements envoyés par Maurice Ranwez au Père Levie dans une lettre du 7 septembre 1945. — Voir aussi *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, 1908, p. 235.

⁵ *Pays wallon*, 14/IV/1911, p. 2, *A la Jeune Garde catholique de Thuin*.

⁶ Entrevue avec Monsieur J. Hamaide.

⁷ Voir p. ex. *Pays wallon*, 14/XII/1892, p. 1-2, *Maison des ouvriers*, G.S.

Notons encore la collaboration fréquente du Dr Pol Demade et, à partir de 1912, celle d'Elie Baussart, professeur au Collège du Sacré-Cœur à Charleroi, lequel signe ses articles par un pseudonyme: Hénault, puis par ses initiales E.B. et par son nom lors de l'entrée en guerre de la Belgique¹.

Parmi les collaborateurs bénévoles, il y a: Maurice Cambier, avocat à Charleroi², l'abbé Marlière qui est notamment aumônier des œuvres ouvrières chrétiennes³, l'avocat Michel Levie⁴, Raoul du Sart de Boulard, gouverneur de la province du Hainaut⁵, l'avocat Joseph Hoyois⁶ ainsi que Charles Pety de Thozée, lequel publie fréquemment sous le nom de Jean de Marville⁷. Presque tous sont des anciens du Collège du Sacré-Cœur.

Rares sont les articles signés du nom de leur auteur. Les pseudonymes rencontrés fréquemment sont: Charles Chincholle, Christian, Ludovic, Caton, Quidam, Jean-Pierre, Ghilain, Gloucester, Hugues de Bar, Renatus, Théophile. Tous abordent indifféremment n'importe quelle question. En 1892 apparaît de temps à autre la lettre X suivie de trois points et de la mention ingénieur. Nous ignorons l'identité de celui qui s'abrite sous cette lettre. Pol Demade commence sa collaboration en octobre 1891 sous le pseudonyme de « Jean Suis »⁸, c'était un fervent admirateur d'Edouard Drumont⁹, et un collaborateur à la *Justice sociale* de Bruxelles.

¹ Sur E. Baussart (1887-1965), voir J. NEUVILLE, *Adieu à la démocratie chrétienne? Elie Baussart et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, 1973. Sur la participation de Baussart au *Pays wallon*, Pap. Baussart.

² Maurice Cambier, né le 4 octobre 1881 à Charleroi et décédé le 23 août 1957 à Lausanne (*Le Rappel*, 20/X/1957, p. 4. *Le souvenir de M. Maurice Cambier*), a été bâtonnier de l'Ordre des avocats de Charleroi, président du conseil d'administration de la société coopérative « Les Ouvriers Réunis » de Charleroi, président du conseil d'administration de la Société d'habitations ouvrières « Tertou s'Maison ».

³ L'abbé Henri Joseph Marlière est né à Maubray, le 8 février 1868 et est décédé à Charleroi le 27 juin 1947. Prêtre depuis le 11 octobre 1891, il est aussi docteur en philosophie et docteur en sciences naturelles. Professeur au Collège d'Enghien en 1896, vicaire à St-Christophe à Charleroi en 1899, aumônier des œuvres ouvrières chrétiennes en 1901. Curé de St-Antoine à Charleroi de 1911 à 1947 (Archives de l'Evêché de Tournai).

⁴ J. LEVIE, *Michel Levie (1851-1939)*, Louvain, pp. 112-113.

⁵ P. VERHAEGEN, *Le baron Raoul du Sart de Boulard, gouverneur honoraire du Hainaut*, Louvain, 1922.

⁶ De temps à autre, en 1900. — Joseph Hoyois (1861-1918), cfr P. VAN MOLLE, o.c., p. 183.

⁷ Renseignement aimablement communiqué par sa petite-fille, Madame Marie-Antoinette Breuls de Tiecken.

⁸ *Pays wallon*, 7/X/1891, p. 1, *Jean Suis*. — *Id.*, 28/X/1891, p. 1, *Et après! Pol Demade*.

⁹ *Pays wallon*, 4/V/1892, p. 1, « *La Libre Parole* ». *Le nouveau Journal d'Edouard Drumont*, Pol Demade.

Pour l'élaboration de l'information, le *Pays wallon* dispose d'un réseau de bonnes volontés qui lui envoient régulièrement les nouvelles locales. Les différents comités de l'œuvre de la bonne presse jouent un rôle aussi important dans la collecte des nouvelles que dans la distribution du journal. Les multiples correspondances locales en font foi¹. Les informations de politique intérieure sont envoyées au journal à raison de 100 Fr par mois en 1892 par le *Courrier de Bruxelles*².

Quand le *Pays wallon* a une édition spéciale pour le Borinage, on trouve fréquemment le pseudonyme « Doudou » que nous n'avons pas identifié mais qui est le correspondant local du journal.

La diversité des conditions socio-professionnelles, l'action sociale traditionnelle de certains, — de Joseph Hoyois, de Raoul du Sart de Bouland par exemple, — font que le contenu doctrinal du *Pays wallon* est varié, inégal et reflète une série de points de vue parfois divergents en matière politique, sociale ou économique.

La qualification professionnelle de certains collaborateurs, Daniel Tiré, René Delforge, Joseph Hamaide, Gustave Somville, Elie Baussart, a contribué à faire du *Pays wallon* un journal compétitif. Il convient, à ce propos, de souligner que le *Pays wallon* a été une pépinière de journalistes qui ont essaimé en Belgique pour diriger d'autres journaux ou les faire bénéficier de leur expérience. Nous songeons à René Delforge, Joseph Hamaide et Maurice Peers.

En ce sens, Gobbe a été un « grand patron », il l'a aussi été en menant son journal pendant près d'un demi-siècle.

Mais le *Pays wallon* se fait également « à coups de ciseaux »;

¹ *Id.*, 4/XI/1897, p. 1. « Sur ce point (...) il nous reste beaucoup à faire et cependant, combien la chose nous serait facile si nous la voulions sérieusement. Nous sommes en voyage; ayons toujours en poche une carte-postale et un crayon, annotons les nouvelles apprises en cours de route et jetons la carte à la première poste. Le fait a-t-il quelque importance? La journée est-elle avancée? De grâce envoyez un exprès ou un télégramme. S'agit-il d'une chose que vous ne voulez pas confier à la poste? Rendez-vous en personne au journal et vous aurez fait une bonne action. Et le rapporteur concluait en demandant que chaque comité s'assure un correspondant zélé, chargé de transmettre rapidement au *Pays wallon* les nouvelles de la commune et des communes limitrophes (...). »

² *Pap. Desclée*, (± 23/VIII/1892), L. Mallié à H. Desclée. — Le journal se vantait de disposer de réseaux télégraphiques et téléphoniques à ce point développés que, 12 heures avant tout autre confrère, il était averti des nouvelles (*Pays wallon*, (Borinage), 14/VII/1895, p. 2, *A nos lecteurs du Borinage*).

souvent, dans ses premières années. A juste titre, le *Hainaut de Mons* lui en fait le reproche¹.

« Coups de ciseaux » signifie aussi que le *Pays wallon* fait siennes des opinions qui sont exprimées par des journaux de tendance conservatrice.

L'élaboration du contenu, la provenance des articles correspondent certainement à la volonté prise au départ d'être catholique, populaire et wallon, et partant de s'adresser à un très large public. Mais les exigences d'une popularisation sont fonction d'une démocratisation, en ce sens, le *Pays wallon* est un journal populaire adapté à une démocratisation progressive de la société dans laquelle il s'insère et à laquelle il s'adresse. Cette adaptation à la démocratisation progressive de la société a élargi l'audience du *Pays wallon* dans le Hainaut avant 1914 et en dehors de celui-ci après la première guerre mondiale. On peut dès lors se poser la question de savoir dans quelle mesure le *Pays wallon* n'a pas contribué à démocratiser la société catholique politique dans les limites mêmes de sa propre démocratisation.

2. *La Gazette du Centre de La Louvière.*

Le premier numéro de la *Gazette du Centre* date du 2 février 1893². Durant sa première année, ce quotidien est imprimé et rédigé sous la direction de Gustave Somville³. Les bureaux du journal se trouvent à La Louvière, 25, rue Basse et émigrent en octobre 1894 rue des Amours, 40-44 puis, en 1911, rue du Temple, 48.

Le journal comporte quatre pages de format moyen (52 cm. de haut et 44 cm. de base). A l'origine, il s'adresse aux habitants de La Louvière et de Soignies, soit donc à la région du Centre.

A partir du 5 mars 1893, le journal élargit sa diffusion aux cantons de Nivelles, Seneffe, Fontaine-l'Evêque (Ouest) et Binche.

¹ *Le Hainaut*, 17/VII/1892, p. 2, *Chronique du Hainaut*, « (...) Le *Pays wallon* cite volontiers les confrères libéraux, quant aux catholiques, il lui paraît tout naturel de les dépouiller ; il s'imagine sans doute qu'on ne doit des égards et de la déférence qu'à ses adversaires ». — Remarque analogue dans le même journal du 16/I/1898, p. 1, *Chronique*, Juvenal. P. ex. l'article *Coopérative et corporation* de Simon Deploige (*Vingtième Siècle*, 7/X/1897, p. 1) est repris intégralement et sans référence dans le *Pays wallon*, 20/X/1897, p. 1.

² Selon C. Marel, la *Gazette du Centre* aurait pris la place laissée vacante par un hebdomadaire intitulé *L'Etoile du Centre*. Celui-ci aurait vécu de 1883 à 1895, cfr J. B. DOURET, *Les journaux de Soignies*, dans *La Presse universelle*, déc. 1899, 3e année, n° 12, p. 197. Louis Levert, décédé à Bracquegnies en 1911, avait fondé l'hebdomadaire *L'Etoile du Centre* (*Gazette du Centre*, 5/XII/1911, p. 1, *Témoignage*, C. Marel).

³ Sur Somville, voir p. 219.

En 1911, le sous-titre du journal devenant « Arrondissement de Soignies, de Thuin, de Charleroi (Ouest) » indique l'aire géographique de la distribution.

A la fin de l'année 1913, la *Gazette du Centre* s'installe rue Waucquez, 5 à La Louvière. Son sous-titre reste inchangé mais les caractères d'imprimerie sont neufs. Le journal vient, en effet, d'acheter un nouveau matériel d'imprimerie : linotypes, clichéries, presse rotative. Désormais, jusqu'à la veille de la guerre de 1914, il va paraître en grand format sur six pages¹.

La *Gazette du Centre* n'avait qu'une édition. Elle paraissait vers 17 h. 30 à La Louvière, publant un résumé de la séance de la Chambre ainsi que les principales nouvelles de la journée, tant du pays que de l'étranger.

Dans un de ses articles, la *Gazette du Centre* expose la façon dont se fabrique le journal²: « (...) Par exemple, la séance de la Chambre n'est guère levée avant 5 heures du soir, quelquefois même, elle se prolonge plus tard. Eh bien, voici le tour de force à accomplir. Du Palais de la Nation, le compte rendu est transmis à notre agence à Bruxelles. Là, il doit être résumé. On nous téléphone à La Louvière, transmission qui prend encore assez de temps et est souvent difficileuse. Ici, le texte doit être inscrit ou complété pour être remis aux typographes. Une dizaine peuvent se le répartir et enlever rapidement la composition, mais il faut encore rassembler, tirer l'épreuve, corriger au bureau, puis corriger sur matière à l'atelier, mettre en page, descendre la forme et la placer à la presse. Puis vient la mise en train. Voici enfin les journaux : coupez, pliez, comptez, empaquetez ; avez-vous fini ? Non, la station de chemin de fer est à 7 ou 8 cents mètres de distance et, arrivé là, le paquet devra encore subir une petite formalité. Cependant, nous voulons que des centaines de journaux parviennent entre 6 et 7 heures au Rœulx, à Braine-le-Comte, aux Houdengs, à Haine-St-Pierre, Haine-St-Paul, La Hestre, Morlanwelz, Seneffe, etc... Bientôt aussi à Nivelles, à Soignies et en quelques autres endroits (...) ».

Certaines communes proches de La Louvière reçoivent le soir même le journal. En général, cependant, la distribution du journal se fait en dehors de La Louvière, au lendemain de l'impression du journal.

¹ *Gazette du Centre*, 16/XII/1913, p. 1, *Apologie laïque de la religion*.

² *Gazette du Centre*, 21/XII/1895, p. 1, *A nos lecteurs*.

Outre les informations générales, la *Gazette du Centre* publie un feuilleton, des articles de fond, des correspondances, des articles sur le mouvement social du Centre.

Gustave Somville cumule, jusqu'en 1900, les fonctions de directeur, de secrétaire de rédaction et d'imprimeur. Très souvent, la plupart des articles de la *Gazette du Centre* proviennent de sa plume. Il ne signe pas ses articles, tout au plus fait-il suivre certains d'entre eux de l'initiale « S ». Somville était aidé uniquement par un employé. En 1911 encore, on rencontre la mention du nom de Somville comme directeur¹. Selon le témoignage de Monsieur Joseph Hamaide, Somville a dirigé le journal depuis Liège où il assume la rédaction en chef de *La Dépêche*. Cette assertion se confirme lorsque Somville se fait critiquer en tant que patron de la *Gazette du Centre* pour ses bas salaires et son exploitation abusive des apprentis². Florimond Senel l'aurait aidé pour l'organisation pratique de la *Gazette*³ ainsi qu'un certain C. Marel⁴. En 1904, Auguste Dehan est rédacteur au journal et en 1908, il en est le rédacteur en chef selon les *Annuaires de presse*⁵. Il semble, par ailleurs, que le chanoine Fernand Parot ait également été rédacteur en chef du journal de 1905 à 1908⁶.

¹ *Gazette du Centre*, 1-2/I/1911, p. 1.

² Voir les attaques contre Somville, « propriétaire de la *Gazette du Centre* » dans *Fédération typographique belge* (Bruxelles), 1/IX/1893, p. 2, *La Gazette du Centre*. — *Id.*, 15/I/1908, p. 2 c. 2. — *Id.*, 1/XII/1911, p. 3 c. 3. *La Louvière. Une surprise agréable.*

³ Florimond Senel (1895-1922), annotateur à la Société des chemins de fer belges, puis syndicaliste chrétien. Voir aussi : *Zij bouwden voor morgen. Figuren uit de christelijke arbeidersbeweging*, Bruxelles, 1966, pp. 53-58, notice d'H. Dewez.

⁴ A moins que C. Marel ne soit qu'un pseudonyme qui apparaisse sporadiquement comme collaborateur. Voir p. ex. *Gazette du Centre*, 29/III/1911, p. 1 et 31/III/1911, p. 1, *La question italienne*.

⁵ *Répertoire général de la presse belge*, 2^e édit. 1904, Bruxelles, 1904, p. 29. — *Annuaire illustré de la presse belge*, 1908-1909, Bruxelles, 1908, p. 132. — Auguste Dehan est né à Thynes le 25 avril 1866. Après avoir été journaliste, il devient directeur de banque en 1920 (Administration communale de La Louvière). Il est décédé à Blankenberge le 14 septembre 1936 (Administration communale de Forest).

⁶ Le chanoine Parot est mentionné comme rédacteur en chef de la *Gazette du Centre* par L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 90. Le chanoine Fernand Parot, né au Roeulx, le 6 avril 1874, décédé à La Louvière le 4 mars 1948, ordonné prêtre à Tournai le 19 décembre 1896, a successivement été professeur à l'Institut St-Joseph à La Louvière en 1896, puis secrétaire des œuvres sociales à La Louvière en septembre 1905, par cumul vicaire à Trivières puis à La Louvière. Il fut nommé chanoine honoraire le 28 août 1922 (Archives de l'Evêché de Tournai). Nous supposons qu'en qualité de secrétaire des œuvres sociales, il a assumé la rédaction en chef de la *Gazette du Centre*.

Qui s'abrite derrière les pseudonymes : Flamberge¹, Noël², Pierrille³, derrière les initiales : A.E.⁴, J.M.D.⁵, V.R.⁶, nous ne le savons pas. *La Gazette* possède un réseau de correspondants locaux qui, régulièrement, lui font parvenir des nouvelles des différentes sections locales du mouvement démocratique chrétien du Centre.

Pendant les premières années de son existence, la *Gazette* reçoit très souvent une « correspondance particulière » de Bruxelles, signée L.J. ou R.V.

C'est par hasard que l'on apprend qu'Aimé Rousseau a publié plusieurs articles dans le journal⁷. *La Gazette du Centre* publie aussi des tribunes libres dont la responsabilité des opinions émises est laissée à leur auteur⁸.

La Gazette du Centre se situe dans le courant démocratique chrétien en ce sens qu'elle ne publie pas un programme précis⁹ mais qu'au fil des jours, sa sympathie pour tout le mouvement démocratique chrétien de Wallonie s'affirme. En outre, la *Gazette* se fait l'écho de toutes les activités du parti démocratique du Centre et en particulier du mouvement démocratique dans cette région. Cela s'explique en partie par les idées personnelles de G. Somville et par l'appartenance de Fl. Senel au bureau du Parti démocratique du Centre¹⁰. En 1913, elle promet de toujours défendre un « programme

¹ Notamment *Gazette du Centre*, 15/IV/1911, p. 1, *La victoire des Francs-Mineurs*. — *Id.*, 10/XI/1911, p. 1, *Une leçon pour les ouvriers*. — *Id.*, 11-12/II/1912, p. 1, *La loi des pensions* ... — *Id.*, 25/VI/1912, p. 1, *Grève politique ... et générale*. — *Id.*, 27/III/1913, p. 1, *L'opinion de la classe ouvrière*.

² P. ex. *Gazette du Centre*, 7-8/V/1911, p. 1, *Mutuellistes, attention!* — *Id.*, 8/IX/1911, p. 1, *Les annales de la charité chrétienne*. — *Id.*, 17/XI/1911, p. 1, *Choses de la mutualité*.

³ *Gazette du Centre*, 23/VI/1911, p. 1, *Mentalité socialiste*.

⁴ *Gazette du Centre*, 25/IX/1912, p. 1, *Les pensions de vieillesse*.

⁵ *Gazette du Centre*, 21-22/I/1894, p. 1, *Le gouvernement fort*.

⁶ *Id.*, 7/III/1912, p. 1, *Compétences administratives*.

⁷ *Id.*, 22/II/1901, p. 2, Aimé Rousseau. Celui-ci est décédé le 20 février 1901. Il était docteur en droit, chef de bureau de l'Office du travail au Gouvernement provincial du Hainaut.

⁸ *Gazette du Centre*, 11/III/1893, p. 1, *Tribune de la Gazette du Centre*.

⁹ *Gazette du Centre*, 2/II/1893, p. 1. Dans une lettre que lui adresse un lecteur fictif, le journal se présente : « Désormais, nous aurons à La Louvière une des 100 voix de la Renommée pour faire valoir nos charbonnages, vanter nos importants établissements métallurgiques, exposer les bienfaits de nos associations de tous genres, détailler les curiosités locales, plus nobles et plus intéressantes qu'on ne le croirait, rendre compte de tout ce qui se passera parmi nous (...) ».

¹⁰ *Gazette du Centre*, 22/III/1895, p. 1, *Les démocrates chrétiens. Une déclaration de M. Mabille*. — *Id.*, 13/II/1912, p. 1, *Assemblée générale de la Fédération nationale des Francs-Mineurs de Belgique*. — *Id.*, 6/I/1914, p. 1, *Morale*. — *Id.*, 8/VI/1900, p. 2, *Hayettes et Jolimont*. — *Id.*, 3/XI/1913, p. 1, *Vers l'Avenir*. — *Id.*, 31/XII/1901, p. 1, *Parti démocratique du Centre*.

catholique et social »¹ — et non pas « catholique social ». En l'espace de quelques années, elle est passée d'articles traditionalistes en matière sociale à des prises de position nettement démocratiques².

A tel titre qu'elle attaque violemment le *Courrier de Bruxelles* à maintes reprises³. Nous n'avons cependant pas relevé de querelles la mettant aux prises avec d'autres journaux de tendance conservatrice⁴.

Souvent même, la *Gazette* fait preuve d'un esprit de conciliation, suivant en cela les idées exprimées par l'évêque de Tournai qui désire l'union parmi ses diocésains⁵. En 1895, elle réprouve même certains excès du *Démocrate de Verviers*⁶.

La *Gazette du Centre* a soutenu l'action exercée par les groupes catholiques sans en être le porte-parole. D'autant plus que les groupes dont la *Gazette* fait connaître l'activité à ses lecteurs ne sont pas tous de la même veine ; certains d'entre eux ont des finalités différentes. S'il y a une évolution de la mentalité sociale au niveau de ces groupes, il y a sans doute aussi une évolution du journal qui lui est parallèle.

Ainsi, en 1902, la *Gazette* présente le syndicat de la petite bourgeoisie « dans le but de grouper les petits bourgeois, isolés et écrasés entre les fortes organisations ouvrières et les puissantes sociétés industrielles et commerciales (...) »⁷. Le journal ne revient toutefois plus sur ce sujet par après.

Mais en 1911, on trouve un article exprimant la sympathie du journal à l'occasion de l'anniversaire du syndicat général des voyageurs, employés, négociants et patrons qui groupe des indépendants,

¹ *Gazette du Centre*, 3/XI/1913, p. 1, *Vers l'Avenir. La « Gazette du Centre » à ses lecteurs.*

² Ainsi, le 15 juin 1893, p. 1, *Union des Patrons en faveur des ouvriers*. On souhaite la fondation d'une Union des patrons qui prenne en charge le monde ouvrier. Dès 1902, la *Gazette* se range aux côtés des démocrates chrétiens contre les conservateurs catholiques de Liège (6/V/1902, p. 1, *Les droits et les devoirs*, S.), (19/XI/1902, p. 1, *Rome et les démocrates*).

³ *Gazette du Centre*, 5/II/1896, p. 1, *Fâcheuse erreur*. — *Id.*, 6/III/1896, p. 1, *Apôtres d'union*, la *Gazette du Centre* reproche au *Courrier de Bruxelles* son intransigeance à l'égard des démocrates chrétiens de Liège. — *Id.*, 12/III/1896, p. 1, *Conservateurs et démocrates*.

⁴ Bien au contraire, *Le Hainaut* (Mons) lui marque sa sympathie (cfr. *Le Hainaut*, 11-12/VI/1894, p. 2, *A Soignies*).

⁵ *Gazette du Centre*, 19/II/1895, p. 1, *Sages conseils*. — *Id.*, 24/III/1896, p. 1, *L'Union*. — *Id.*, 9/V/1900, p. 1, *Comment va la campagne électorale*.

⁶ *Gazette du Centre*, 17-18/III/1895, p. 1, *A Louvain*.

⁷ *Gazette du Centre*, 1/VII/1902, p. 1, *Syndicat de la petite bourgeoisie. Assemblée d'Ecaussines du 29 juin 1902*.

des patrons ou des membres honoraires de la Société de Saint-Vincent-de-Paul¹.

Ces informations présentées avec la sympathie du journal pour des groupes d'action sociale qui appartiennent sûrement au catholicisme social sont cependant sporadiques. Il est évident aussi que, régulièrement et toujours depuis la fondation des sociétés qui se présentent comme démocratiques chrétiennes, la *Gazette du Centre* tient ses lecteurs au courant des progrès de ces sociétés et de leur action; ainsi en est-il à l'égard du Parti démocratique du Centre et de la Fédération catholique boraine.

Régulièrement et parallèlement aux informations diffusées par les périodiques spécialisés d'action syndicale, la *Gazette du Centre* publie des informations sur les syndicats des francs-mineurs ou des francs-carriers du Centre. La réclame et l'information au sujet de la coopérative du *Bon Grain*² de Mariemont-Hayettes sont fréquentes³, de même en ce qui concerne la brasserie coopérative *L'Union des ouvriers*, établie à Houdeng⁴.

Ce qui donne à penser que la *Gazette du Centre* était directement ou indirectement soutenue par ces coopératives⁵.

Très tôt et de façon constante, la *Gazette du Centre* a réservé une partie de ses articles aux problèmes agricoles⁶, ou même aux nouvelles relatives aux associations agricoles que l'on met sur pied à

¹ *Gazette du Centre*, 12/IX/1911, p. 1, *Syndicat général des voyageurs, employés, négociants et patrons. 10^e anniversaire de la fondation du Comité de Morlanwelz*. Ce comité avait été fondé le 21 juillet 1901 par Van Sint Jan; Valère Mabille en assumait la présidence d'honneur. Ce comité avait mis sur pied une société de secours mutuel, en 1902, *La Prévoyance*; en 1907, un syndical du petit outillage. Selon le journal, le comité de Morlanwelz comptait en 1911, 115 membres effectifs, 5 membres honoraires et un membre protecteur.

— *Ibid.*, 8/IX/1911, p. 1, *Les annales de la charité chrétienne, Noël*.

² *Le Bon Grain* a été fondé le 28 juillet 1891 par Valère Mabille. Voir P. GÉRIN, *Les courants de pensée et d'action sociales* ..., pp. 746 à 751.

³ Voir p. ex. des articles intitulés: *Allons au Bon Grain* (*Gazette du Centre*, 20/XI/1913, p. 3); *Brasserie coopérative. L'Union des Ouvriers à Houdeng-Goegnies* (*Gazette du Centre*, 2/VIII/1893, p. 3) qui sont particulièrement significatifs.

⁴ Fondée le 16 mars 1896 par Léon Mabille. Voir P. GÉRIN, o.c., pp. 754-757.

⁵ Nous n'avons toutefois pas trouvé de documents ni du côté de ces coopératives, ni du côté de la *Gazette* qui nous permettraient d'étayer cette hypothèse que nous énonçons par analogie avec ce que nous disons ailleurs des liens qui unissent le *Pays Wallon* à la coopérative des *Ouvriers réunis de Charleroi*.

⁶ *Gazette du Centre*, 24/I/1895, p. 1, *Les points gris*. — *Id.*, 13/II/1895, p. 1, *Une protestation*. — *Id.*, 14/V/1895, p. 1, *La question agricole à la Chambre*. — *Id.*, 16-17/VI/1895, p. 1, *Pour l'agriculture*. — *Id.*, 18/VII/1895, p. 1, *L'impôt foncier*. — *Id.*, 19/VI/1912, p. 1, *Rétablissement le Ministère de l'Agriculture*.

l'époque¹. En fonction de la place prise par ces problèmes dans le journal, on peut affirmer que la *Gazette du Centre* s'adresse également au monde rural et aux exploitants agricoles. Pourquoi le fait-elle ? Pour augmenter sa diffusion, sûrement, mais aussi pour lutter contre la propagande socialiste qui commence à se manifester à la campagne².

S'adressant à un large public tant urbain que rural, la *Gazette* est, par vocation, un journal « populaire » et catholique ; d'autant plus qu'il n'existe pas, à l'époque, dans le Centre, un autre quotidien catholique.

Le contenu du journal est fait en fonction de ce public très varié, uni par le seul dénominateur religieux. On y trouve peu d'articles de fond mais des tribunes libres, beaucoup de nouvelles et d'informations sur les œuvres catholiques. C'est à ce dernier titre que, pratiquement, la *Gazette du Centre* devient le moyen de communication par excellence pour les différents groupes démocrates chrétiens qui, par son entremise, annoncent leurs réunions et en publient régulièrement le compte rendu. Pratiquement la *Gazette du Centre* est devenu le moniteur officieux du Parti démocrate du Centre et de tout le mouvement démocratique chrétien qui naît et progresse dans cette région. Cette fonction sociale fit de lui le « Journal » démocrate chrétien du Centre mais aussi un moteur non négligeable pour la propagande du mouvement démocrate chrétien dans cette région.

3. *Le Progrès de Mons.*

Le premier numéro du *Progrès* sort de presse à Mons le mardi 21 juin 1910 sur quatre pages³. Son sous-titre : « Journal des travailleurs », est bien spécifique et pourtant on cherche en vain dans ce premier numéro l'exposé du programme et des buts poursuivis par le journal.

La lecture du premier numéro fait apparaître la Fédération catholique boraine en filigrane, au-delà d'articles consacrés à la politique intérieure, au recensement décennal, aux courses cyclistes, à la

¹ *Gazette du Centre*, 8/V/1894, p. 2, Bois d'Haine. Syndicat agricole. — *Id.*, 21/II/1894, p. 1-2, A Soignies. Au syndicat agricole. — *Id.*, 26/VIII/1911, p. 1, Pour le bien des cultivateurs, Noël.

² *Gazette du Centre*, 9/III/1895, p. 2, Les propriétaires terriens et les socialistes. — *Id.*, 10-11/III/1895, p. 1, Le socialisme et les campagnes. — *Id.*, 4/VI/1895, p. 1, Le projet agricole. — *Id.*, 23/V/1902, p. 1, Aux cultivateurs. — *Id.*, 28/XII/1911, p. 1, Les socialistes et les petits cultivateurs.

³ Uniquement conservé au Musée international de la presse à Bruxelles.

réunion provinciale des pompiers à Mons, aux pigeons voyageurs, aux nouvelles diverses, régionales et locales et à la littérature française.

Une colonne de la première page est consacrée à la réunion du Comité d'action de la Fédération catholique boraine, deux colonnes des pages 2 et 3 sont ouvertes aux avis, aux communications diverses émanant des Secrétariats populaires affiliés à la Fédération catholique boraine. Régulièrement, par après, le *Progrès* publie tous les communiqués de la Fédération. Sans s'identifier à celle-ci, le *Progrès* en est l'organe officieux.

Jusqu'à la première guerre mondiale, le *Progrès* est la propriété d'une société coopérative formée sous ce nom le 18 juin 1910 entre Grégoire Rousseau de La Bouverie, ancien mineur, devenu menuisier à cette époque¹, Hector Dath, mineur de Harchies ; Pierre Delaunois, mineur de Quaregnon ; Simon Lhoest, mineur de Harchies², Joseph Vincart, mineur de Harchies ; Désiré Wacheul, mineur de Harchies³ et René Fraikin de Mons. Chacun souscrivant au minimum une part de vingt francs. Il est prévu annuellement un prélèvement d'un vingtième sur les bénéfices pour la constitution d'un fonds de réserve ainsi qu'un prélèvement suffisant pour allouer au capital versé un intérêt de 3 %. En outre, un autre fonds est constitué au moyen de prélèvements à opérer sur les bénéfices⁴.

René Fraikin⁵ avait été formé à la *Gazette du Centre* par Gustave Somville et habitait Mons depuis 1902⁶. C'est en tant que « journaliste » qu'il figure parmi les sociétaires et, dès le premier numéro du journal, il en assume la gérance et dirige la rédaction.

¹ Grégoire Adolphe Rousseau est né à La Bouverie le 10 janvier 1877 et décédé à Quaregnon le 14 mars 1958. Après avoir été mineur, il est menuisier, à partir de 1910 (Administration communale de La Bouverie).

² Simon Lhoest, de nationalité belge, est né à Fresnes (Nord, France) le 10 octobre 1865 et est décédé le 6 décembre 1947 à Harchies. Il travailla au charbonnage de Harchies comme mineur de fond pendant 30 ans puis, pendant 15 ans, à la surface à l'entretien des machines (renseignement aimablement communiqué par son fils, Monsieur Simon Lhoest).

³ Désiré Wacheul est né à Blaton le 10 mai 1893 et est décédé le 15 août 1960 à Jemappes (Administration communale de Bernissart).

⁴ *Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge*, 6 juillet 1910, n° 4304.

⁵ Né à Anvers le 8 février 1886 de parents wallons et décédé à Bruxelles le 19 janvier 1950. Après la première guerre, Fraikin remplit les fonctions de rédacteur en chef de la *Gazette du Centre* puis entre, en 1921, à la *Nation belge* comme chroniqueur parlementaire où il utilise le pseudonyme « Le Huron ». Résistant durant la deuxième guerre mondiale, il est arrêté et détenu à St-Gilles puis à Merxplas. Après la libération du territoire, il reprend sa collaboration à *La Nation belge* (renseignements aimablement communiqués par Monsieur Lionel Bertelson).

⁶ E. PONCELET et E. MATHIEU, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 214.

Il est vraisemblable que derrière ce groupe d'hommes se trouve l'abbé Octave Misonne qui, à l'époque, cumule à la fois les fonctions de vicaire et de professeur à Mons¹.

L'avocat Léopold Servais aurait également aidé de ses conseils et de ses deniers le nouveau journal².

A ses débuts, le journal est imprimé à Mons successivement par H. Desguin, le propriétaire du quotidien catholique conservateur *Le Hainaut*, puis par Dequesne-Masquillier et fils, Grand-rue, puis par L. Leborgne, 16, rue Notre-Dame³, puis par Pernet-Derème, rue Bertaimont jusqu'au moment où la société installe, rue du Parc, 52, des presses qui sont mises en activité le 28 avril 1912. D'abord hebdomadaire, le *Progrès* devient quotidien le 3 décembre 1911⁴. Avant 1914, le journal ne dispose que d'une linotype et d'une presse rotative⁵.

En 1913, Joseph Hamaide entre au *Progrès* comme rédacteur. Il en devient rédacteur en chef et directeur après la première guerre mondiale jusqu'en 1940. Hamaide a fait ses études au Collège du Sacré-Cœur de Charleroi. C'est un ancien des Pères jésuites. Il a travaillé durant quelques mois dans l'industrie puis au *Pays wallon* de Charleroi depuis 1905⁶.

Quelques rédacteurs bénévoles ont collaboré aussi au *Progrès*. Citons : l'avocat René Aubry de Mons, qui écrit sous un pseudonyme⁷ ; l'abbé Armand Dussart qui écrivait sous le pseudonyme de

¹ Selon le témoignage oral de Monsieur Joseph Hamaide. Octave Misonne, né à Ransart le 10 janvier 1874 et décédé à Mons le 17 novembre 1942, a été ordonné à Tournai le 16 août 1896. Docteur en sciences politiques et sociales, il enseigne à l'Institut St-Joseph à La Louvière en septembre 1897 puis, en septembre 1899, à l'Ecole commerciale et consulaire de Mons. Il est en outre vicaire à Mons de 1900 à 1915 et professeur de religion à l'Ecole normale provinciale à Mons de 1906 à 1914. Curé doyen de St-Brice à Tournai, le 3 novembre 1923. Chanoine honoraire le 14 avril 1924. Il termine ses jours comme directeur des Pauvres Soeurs à Mons (Archives de l'Evêché de Tournai).

² Léopold Servais était avocat au barreau de Mons et fut bâtonnier en 1927 et 1928. Il est décédé le 28 décembre 1960 (*Annuaire de la magistrature et du barreau ... 1913*, p. 204).

³ E. PONCELET et E. MATHIEU, *Les imprimeurs montois*, p. 215. — *Le Progrès*, 29/VII/1934, p. 3, *Mon cher vieux « Progrès »*, R. Fraikin.

⁴ E. PONCELET et E. MATHIEU, *o.c.*, p. 214.

⁵ Entrevue avec Monsieur J. Hamaide, 23/VI/1962.

⁶ Joseph Hamaide est né à Quiévrain le 26 avril 1879 et est décédé à Jemappes le 3 septembre 1963 (renseignements aimablement communiqué par son fils, Monsieur l'avocat J. Hamaide). — *Le Progrès*, 29/VII/1934, p. 3, *Joseph Hamaide*, Ignace Sinzot.

⁷ L'avocat René Aubry est né à Soignies le 27 août 1885 et est décédé à Mons le 14 octobre 1968 (renseignement aimablement communiqué par M. le Bâtonnier P. Saint-Guillain).

« Savonarole »¹; l'abbé Edouard Devoghel² qui rédige le billet bruxellois; Maurice Damoiseaux, gouverneur de la province du Hainaut³; Léon Gilain, fonctionnaire au gouvernement provincial qui, sous le couvert du pseudonyme, donne des chroniques provinciales⁴.

Avant l'arrivée de Hamaide, le *Progrès* ne paraissait jamais à heure fixe, il sortait de presse entre 17 h. et 5 h. du matin. Les quelques numéros des années 1910 et 1911 conservés par le Musée international de la presse n'indiquent même pas la périodicité du journal. Avec Hamaide, l'organisation administrative du journal va considérablement s'améliorer ainsi que la qualité du contenu.

Le *Progrès* va gagner de l'importance dans tout le Hainaut. Il eut cependant plus de succès dans les campagnes que dans les centres urbains⁵.

Le journal comptait plus de lecteurs au numéro qu'à l'abonnement.

Dans l'optique des témoins de l'époque, le *Progrès* représente la tendance démocrate. Les circonstances de sa naissance s'inscrivent de fait dans un contexte plus vaste d'un mouvement démocrate chrétien qui se crée et s'exprime dans des fondations diverses qui se rattachent à la Fédération catholique boraine.

Les fondateurs du journal sont en majorité des ouvriers; il importe de le souligner. En ce sens, le *Progrès* est à la fois une création originale dans la presse catholique et une institution authentiquement « ouvrière ». Cependant, afin de concourir à l'entente parmi les catholiques, le journal montois n'a jamais eu des positions en pointe⁶.

¹ *Le Progrès*, 29/VII/1934, p. 1, Merci, Joseph Hamaide.

² L'abbé Edouard Devoghel, né à Liège le 16 février 1883 et décédé à Bruxelles le 5 juin 1959, promu prélat domestique en 1935 (E. KONINCKX, *Le clergé du diocèse de Liège (1825-1967)*, I, Liège, 1974, p. 91). Après avoir été professeur, rédacteur au *XXe Siècle*, correspondant de différents journaux à Rome depuis 1923, il devient conseiller ecclésiastique près l'ambassade de Belgique de 1929 à 1956. Voir aussi la p. 221.

³ Maurice Damoiseaux (1866-1938), gouverneur du Hainaut depuis le 14 décembre 1908, à son sujet : A. SERVAIS, *Maurice Damoiseaux*, Bruxelles, 1939.

⁴ Entrevue avec Monsieur Joseph Hamaide.

⁵ Selon Monsieur J. Hamaide (entrevue du 23/VI/1962), tout l'arrondissement de Mons était abonné au *Progrès*. Le journal avait beaucoup de succès dans les campagnes : Harchies, Casteau et dans les centres urbains. Il ne fit jamais de propagande du côté d'Havré, fief réservé à la *Gazette du Centre*. Le témoignage de Monsieur Hamaide est confirmé par *Le Progrès*, 28/VI/1911, p. 1, c. 1, *A nos lecteurs*, « (...) Il (*Le Progrès*) est très sensible aux marques de sympathie qu'on lui témoigne dans toutes les communes de l'arrondissement et même des arrondissements voisins ».

⁶ La page publicitaire du numéro du 13 mai 1911 (p. 4) contient ces termes : « Lisez tous le journal *Le Progrès*. *Le Progrès* défend les intérêts de toutes les classes sociales (...) ».

En général, il fait preuve de modération dans la forme et dans le fond.

Le ton de ses articles, les idées qu'il défend devaient bien sûr lui faciliter l'accès auprès d'un auditoire catholique modéré mais aussi lui conférer un caractère tel qu'il n'occupe, avant 1914, qu'une place très relative dans la presse démocrate de l'époque.

Il faut souligner aussi, d'une part, que le *Progrès* a été fondé trois ans après que la Fédération catholique boraine a étendu son programme aux classes moyennes et par conséquent perdu de sa combativité sociale et, d'autre part, que l'entente politique entre catholiques est nécessaire dans la province de Hainaut.

Les fondateurs du journal, tout en étant animés d'un zèle méritoire, ne disposaient pas de loisirs suffisants et n'avaient pas l'envergure intellectuelle voulue ni la capacité de gestion nécessaire pour mener à bien une entreprise de presse. Le journal authentiquement ouvrier à ses origines, a dû, pour être à la hauteur, s'en remettre à des intellectuels. Différentes raisons, tenant à la fois au passé et au présent tant de ces derniers que de la société dans laquelle ils vivaient, ont obligé les collaborateurs du *Progrès* à se conformer davantage à la tradition qu'à l'innovation.

4. *Le Courier de Huy.*

Le *Courrier de Huy* a été fondé en 1858 par H. Maréchal-Ranwez pour défendre les intérêts catholiques et conservateurs. En 1910, il était dirigé par Louise Corbusier¹.

A cette époque, un trio de journalistes formait l'équipe de rédaction : Antoine Schoenmaekers, rédacteur en chef², J. Corbusier³ et L. Rigaux⁴.

A la mort de Louise Corbusier, survenue en 1913, l'avocat A. Schoenmaekers et Joseph Corbusier deviennent conjointement

¹ Christine JORIS, *La presse de Huy (1830-1914)*, mémoire de licence. Université de Liège, 1971-1972, pp. 183 sv.

² Antoine Schoenmaekers (1875-1932) était avocat à la Cour d'appel de Liège (*Gazette de Liège*, 13-14/II/1932, p. 2, c. 6 et *Id.*, 16/II/1932, p. 2, c. 6).

³ Joseph Corbusier était sans doute allié à Louise Corbusier. Il avait fait ses études au Petit Séminaire de St-Trond. Il était chef de bureau à la Trésorerie et rédigeait les correspondances bruxelloises du *Courrier de Huy* (A.G.R.B., Sch. H., 82, Mgr. E. Keesen à G. Helleputte, Bruxelles, 24/IX/1897).

⁴ *Annuaire illustré de la presse belge*, 1910, p. 130.

directeurs et propriétaires du *Courrier*. Par après, le *Courrier de Huy* allait devenir le bien personnel de l'avocat Schoenmaekers¹.

Les nouveaux directeurs étaient aidés par deux démocrates chrétiens convaincus, Alphonse Dubois² et l'abbé Gérardin³.

Le *Courrier de Huy* va désormais accentuer une orientation nouvelle.

Extérieurement cependant, le journal restait semblable à lui-même. Le sous-titre était toujours « Correspondant de la Hesbaye et du Condroz. Arrondissement de Huy-Waremme ». Il continuait à paraître le mercredi, le vendredi et le dimanche⁴ sur quatre pages imprimées chez Bourguignon, rue Neuve, 33. Le siège du *Courrier* était toujours rue de Namur, 13⁵. Mais les articles publiés à cette époque n'étaient pas défavorables au mouvement démocrate chrétien.

Très souvent, le journal rendait compte des activités du mouvement syndical chrétien qui avait pris naissance à Huy même en 1911 et du secrétariat général des œuvres sociales de l'arrondissement de Huy, établi depuis 1910 rue des Foulons par les soins de l'abbé Gérardin⁶. Le Père Rutten et le syndicalisme chrétien, déjà présentés avec éloge en 1910, allaient continuer à bénéficier de l'appui du *Courrier*⁷ qui, à partir de juillet 1914, ouvrait une souscription en faveur du P. Rutten⁸. Tous les éditoriaux étaient signés par Antoine Schoenmaekers du pseudonyme : Pierre l'Ermite⁹.

Bien que collaborateurs actifs et réguliers du *Courrier*, les noms d'Alphonse Dubois et d'un certain Lacroix, enseignant à Huy¹⁰ n'apparaissent pas dans le journal.

Par contre, on y rencontre, en 1914, des articles de Camille

¹ Chr. JORIS, o.c., p. 189.

² Alphonse Dubois (né à Marchin le 2 mars 1890), greffier près le Tribunal de Huy.

³ Abbé Paul Gérardin, né le 11 février 1869, décédé à Ampsin le 19 janvier 1925. Devenu chanoine honoraire et inspecteur de l'enseignement diocésain. A l'époque, aumônier des œuvres sociales (Evêché de Liège, Nécrologie, 1926, n° 8).

⁴ Avant janvier 1907, le *Courrier de Huy* paraissait deux fois par semaine.

⁵ Voir *Courrier de Huy*, 14/II/1900, p. 1.

⁶ Abbé Joseph de MARNEFFE, *Le mouvement syndical chrétien au pays de Huy depuis l'année 1908 jusqu'au 1er septembre 1916*, s.l., s.d., pp. 4-5.

⁷ P. ex. : *Courrier de Huy*, 11/XI/1910, p. 2, *Le syndicalisme chrétien à Bruxelles*. — *Id.*, 18/XI/1910, p. 1, *Chez le R.P. Rutten*. — *Id.*, 12/VII/1914, p. 1, *Les syndicats chrétiens et leur évolution*.

⁸ *Courrier de Huy*, 1/VII/1914, p. 2, *Souscription pour le P. Rutten*.

⁹ La fille de l'avocat Schoenmaekers, Madame Stévert-Schoenmaekers, nous a dit (entrevue du 16 juillet 1970), que son père était l'auteur de tous les éditoriaux du *Courrier*.

¹⁰ Entrevue avec Madame Stévert-Schoenmaekers.

Joset¹, de Gabrielle Cuvelier qui, à partir de 1913, y écrit régulièrement : « Nos petites chroniques féminines ».

A part les informations relatives au mouvement syndical chrétien, le *Courrier de Huy* publie rarement un article de doctrine². Cela semblait voulu pour ne pas effrayer l'opinion publique³ qui, en se détournant du *Courrier*, aurait précipité sa chute financière⁴.

Le *Courrier de Huy* n'avait pas l'envergure d'un grand journal. A part l'éditorial d'A. Schoenmaekers et l'un ou l'autre article, il était composé en bonne part d'articles découpés dans différents journaux, collés ensemble et expédiés à Huy par son directeur depuis la petite poste de Rosoux où habitait l'avocat Schoenmaekers⁵.

Le *Courrier de Huy* se vendait 5 centimes le numéro. Toute sa dernière page était consacrée à la publicité. Il est vraisemblable que, sans la fortune personnelle de son directeur, le *Courrier* aurait dû cesser sa publication car sa diffusion et son tirage ne lui assuraient pas la sécurité financière⁶.

L'apparition tardive et plus que timide d'une voix à tendance démocratique dans la presse de Huy s'explique par les conditions très spéciales dans lesquelles la démocratie chrétienne a pris naissance à Huy.

Sur le plan politique, les libéraux ont toujours dominé à Huy, leurs réalisations sociales ont été nombreuses⁷. C'est relativement tard, vers 1892, qu'un mouvement socialiste s'est développé à Huy⁸.

Du côté catholique, une action sociale s'est faite et exprimée dans quelques institutions de type traditionnel durant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

¹ P. ex. : *Le traitement des instituteurs* (*Courrier de Huy*, 14/I/1914, p. 1); *La tâche qu'il faut accomplir* (*Id.*, 25/I/1914, p. 1). — Camille Joset (1879-1958), à cette époque directeur de *L'Avenir du Luxembourg*, cfr. L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 73.

² Voir p. ex. les positions du journal pour le volontariat militaire (cfr. Chr. JORIS, o.c., p. 196).

³ Déclaration de Monsieur A. Dubois (10 avril 1964).

⁴ Toujours selon Monsieur A. Dubois, le *Courrier de Huy* tirait à 1500 numéros.

⁵ Entrevue avec Madame Stévert-Schoenmaekers (6 juillet 1970).

⁶ Je ne suis pas parvenu à obtenir des renseignements sur le chiffre du tirage ou de vente du *Courrier* de façon précise.

⁷ M. LAFFUT, *Le libéralisme à Huy (1846 à 1914)*, mémoire de licence. Université de Liège, 1967-1968, passim.

⁸ M. DEMET, *Question ouvrière et parti socialiste à Huy (1869 à 1914)*, mémoire de licence. Université de Liège, 1962-1963.

En 1896, les premières tentatives menées notamment par H.J. Goujon¹ pour créer une démocratie chrétienne à Huy échouèrent par suite de l'opposition des catholiques dirigeant les œuvres sociales traditionnelles et du chanoine Grandmaison curé-doyen de Huy² qui étaient effrayés tant par le mot démocratie que par la signification qu'ils lui donnaient³.

Parmi ceux-ci, Gustave Terwagne — un des dirigeants de la Société de St-Joseph⁴, personnalité de l'Union catholique, futur membre de la Chambre, intervient auprès de l'Évêque⁵ et n'hésite pas à faire pression auprès de ses ouvriers pour qu'ils n'adhèrent pas aux idées nouvelles⁶.

On comprend dès lors que dans de telles circonstances, il était difficile à un journal démocrate chrétien de naître à Huy.

Le jeu le plus subtil consista, pour les démocrates, à se glisser dans la rédaction du *Courrier* et de profiter à la fois du décès de la propriétaire du journal et de l'existence d'un mouvement syndical toléré finalement par certains conservateurs. Vers 1910, en effet, certains conservateurs catholiques et leur organe, le *Journal de Huy*⁷ admirèrent le syndicalisme chrétien naissant, inspiré par le Père Rutten⁸. C'était une tolérance dictée par une tactique antisocialiste qui consistait à subir un moindre mal pour éviter le pire. La structuration des

¹ H.J. Goujon est avoué dans l'arrondissement judiciaire de Huy depuis le 9 juillet 1899 (cfr *Almanach royal officiel ... 1905*, Bruxelles, 1905, p. 256); né à Huy, le 19 juillet 1874, il est décédé à Huy, le 16 décembre 1958 (Ville de Huy, Etat civil).

² L'abbé Louis Grandmaison (1831-1904), collaborateur régulier du *Journal de Huy*, journal conservateur. Cfr Chr. JORIS, o.c., p. 190.

³ « Le mot de démocratie rappelle trop aux patrons le pouvoir absolu du peuple (...) La Démocratie comme le dit M. Charles Perrin (sic) est la révolution permanente, c'est-à-dire la destruction (...) » (A.E.L., *Papiers Doutreloux*, 80, Huy, 19/XII/1896, L. Grandmaison à Mgr Doutreloux).

⁴ Sur Gustave Terwagne et sur son action sociale et les liens qui l'unissent au *Journal de Huy*, cfr Chr. JORIS, o.c., p. 190 et 318.

⁵ A.E.L., *Papiers Doutreloux*, 81, Huy, 27 mai 1897, G. Terwagne à Mgr Doutreloux.

⁶ « (...) L'ouvrier lui-même qui a annoncé à M. Terwagne qu'on lutterait contre lui dans deux ans, cet ouvrier a parlé avec M. le curé de St-Remy et comme celui-ci lui disait qu'il devait cependant prendre garde au poste qu'il occupe. Il lui réplique que, s'il était jamais congédié, il se vengerait et qu'il se ferait ardent socialiste (...) » (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 81, Huy, 8/VI/1897, abbé L. Grandmaison à Mgr Doutreloux).

⁷ Sur ce journal, cfr Chr. JORIS, o.c., pp. 115-168.

⁸ P. ex. : *Journal de Huy*, 19/III/1911, p. 1, *Syndicat chrétien d'Amay*. — *Id.*, 21/V/1911, p. 1, *Corporation*. — *Id.*, 14/I/1912, p. 1, *Rausa-Ombret*. — *Id.*, 7/I/1912, p. 1, *Couthuin. Syndicats chrétiens et syndicats socialistes*. — *Id.*, 25/IX/1912, p. 1, *Huy-Waremme. Nos syndicats chrétiens* : « Dans notre population ouvrière industrielle, si réfractaire à l'idée syndicaliste, les groupements d'ouvriers chrétiens, libres et indépendants commencent à se former et à se situer solidement dans la classe prolétarienne ». — *Id.*, 4/VI/1913, p. 1, *Les syndicats chrétiens*. — *Id.*, 25/XII/1913, p. 1-2, *Huy. Antheit. Chez les ouvriers du zinc*.

forces ouvrières dans l'action sociale n'entraîna pas, en l'occurrence, une action politique ou la formation d'un mouvement politique face au parti catholique traditionnel¹.

Le jeu mené par les démocrates après s'être glissés dans le comité de rédaction du *Courrier de Huy* consista, sans rien démolir à la façade traditionnelle de celui-ci, à la fois à faire passer subrepticement les idées démocratiques et à transformer ce journal en organe officieux des démocrates chrétiens affiliés ou intéressés aux syndicats chrétiens.

¹ Même réflexe pour l'action coopérative et l'action rurale. Cfr *Journal de Huy*, 16/VI/1914, p. 1, *N'oublions pas les campagnes*, « (...) De même que la foi sans les œuvres est foi morte, la politique qui ne s'appuie pas sur un faisceau d'œuvres efficaces est à son tour condamnée à un échec lamentable. Voyez les arrondissements de Soignies et de Mons, où nos amis ont fait des progrès marquants. A quoi est due cette marche en avant de nos idées, sinon aux œuvres multiples qui sont en pleine efflorescence dans ces deux contrées essentiellement industrielles (...). Mais ce que nous voudrions par-dessus tout voir installer dans les villages importants et surtout dans ceux où les socialistes tiennent le haut du pavé parmi les populations ouvrières, ce sont des coopératives qui, à l'instar de celle de Moha, assurerait des avantages sérieux aux coopérateurs ».

CHAPITRE III

LA PRESSE DEMOCRATE CHRETIENNE DE BRUXELLES

1. *L'Avenir social*.

L'Avenir social est né à Bruxelles le 22 novembre 1891. Cet hebdomadaire dominical de quatre pages in-folio¹ dont le sous-titre est « Journal démocratique catholique » à partir du 27 novembre 1892, était dirigé par un comité de rédaction comprenant l'avocat Henry Carton de Wiart², l'avocat Georges De Craene³, le juriste Léon de Lantsheere⁴, l'avocat Auguste Lelong⁵ et l'avocat Jules Renkin⁶. Ces anciens du collège Saint-Michel avaient tenu leurs réunions préparatoires à la fondation du journal chez Edouard Van der Smissen,

¹ De format 26 × 36 cm, à 3 fr. l'an et 2 cent. le numéro. Le second numéro, un peu allongé, coûtait 3 centimes. Le 27 novembre 1892, agrandi au format 30 × 43, le journal se vendait 10 centimes ; abonnement 5 fr. l'an. Cfr G. HOYOIS, *Henry Carton de Wiart et le groupe de « La Justice sociale »*, Paris, Courtrai, Bruxelles, 1931, p. 17, n. 1. — Le même auteur a publié un résumé de ce livre : « *Le Groupe de l'Avenir social* », dans la *Revue générale belge*, février 1969, pp. 65-78.

Une prime absolument gratuite consistant en un portrait peint à l'huile sur un panneau de bois de 14 × 10 cm ou une prime de luxe donnant droit contre remboursement de 6,50 fr. au même tableau plus travaillé, étaient offertes aux abonnés du journal (cfr *L'Avenir Social*, 7/I/1894, p. 4, *Prime*).

² Sur Henry Carton de Wiart (1869-1951), voir J. M. CULOT, *Bibliographie des écrivains français de Belgique (1881-1950)*, Bruxelles, 1958, t. I, pp. 162-168 et P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge 1894-1969*, Gand, 1969, pp. 38 et 39. Brillant orateur et écrivain, Henry Carton de Wiart avait déjà collaboré durant sa jeunesse à différents journaux (H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques*, Bruges, 1946, p. 50).

³ Sur Georges De Craene (1865-1937), avocat et professeur à l'Université de Liège, voir *Liber memorialis de l'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, p. 480 et *Liber memorialis de l'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, Liège, 1967, p. 30 ; *Journal des Tribunaux*, 6/VI/1937, c. 355, *Nécrologie*.

⁴ Léon de Lantsheere (1862-1912) dont les articles étaient tout en « nuance », voir p. ex. *La Mort des nuances ... Parabole (Avenir social, 27/III/1892)* cité par G. HOYOIS, o.c., p. 63. Sur lui : P. VAN MOLLE, o.c., p. 84 ; E. VAN DER SMISSEN, *Léon de Lantsheere*, dans *Revue des questions scientifiques*, 3^e s., t. XXII, pp. 565-572.

⁵ Auguste Lelong, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, né à Bruxelles le 7 août 1868 et décédé le 25 avril 1896 lors de son retour d'un voyage fait au Congo (H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques*, Bruges, 1948, passim ; Archives de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Bruxelles).

⁶ Jules Renkin (1862-1934), cfr P. VAN MOLLE, o.c., pp. 281-282.

professeur à l'Université de Liège¹, spécialiste en questions économiques.

Dans les couloirs du congrès de Malines de 1891, le projet d'un journal démocratique chrétien avait été discuté et rediscuté et, finalement, on s'était mis d'accord sur la publication d'un hebdomadaire. Tous les articles du journal seraient signés, ce qui n'était guère l'usage à l'époque dans la presse belge. Le titre n'avait pas été choisi par hasard par Henry Carton de Wiart².

Tout comme *l'Avenir* d'autrefois, *l'Avenir social* prétendait régénérer l'Eglise en mettant le catholicisme au service de l'émancipation du peuple.

A la volonté de baptiser du nom de « démocratie chrétienne » tout ce qui déjà s'était désolidarisé du catholicisme social ou du catholicisme politique traditionnels³ correspondait en 1891, le besoin de créer un organe de controverse doctrinal.

Depuis son premier numéro jusqu'au 20 novembre 1892, *l'Avenir social* était imprimé « sur papier à chandelles, à encre de potasse et en caractères ressemblant à des têtes de clous »⁴, par les établissements Logé, rue de l'Enseignement, 32, à Bruxelles. A partir du 27 novembre 1892, ce fut chez J. Goemaere, rue de la Limite, 21 à Bruxelles⁵, la présentation du journal s'en trouva améliorée: papier de qualité, caractères lisibles mais le prix passa de 3 centimes à 10 centimes. Ce prix créait inévitablement une sélection parmi les acheteurs du journal.

La transformation de *L'Avenir* n'était pas qu'externe, étant donné l'agrandissement du format, le contenu du journal s'en trouvait également augmenté.

Aux rubriques habituelles, économie sociale et politique, politique intérieure et extérieure, bibliographie, philosophie, droit, revue

¹ Edouard Van der Smissen (1865-1926) dans *Liber Memorialis de l'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, pp. 717-724.

² H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques...*, Bruges, 1946, p. 48. — G. HOYOIS, *Henry Carton de Wiart et le groupe de « La Justice sociale »*, Paris, Courtrai, Bruxelles, 1931, p. 13.

³ « Avec Godefroid Kurth et l'abbé Pottier, nous préconisions sans ambages l'appellation de « démocrates chrétiens » qui effarouchait jusqu'au scandale la grande masse des catholiques belges et nous valait les anathèmes de Charles Woeste (...) » cfr H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques...*, p. 47.

⁴ *Pays wallon*, 26-27/XII/1892, p. 2, *La conférence de M. Carton de Wiart*.

⁵ Joseph Goemaere publiait aussi la *Revue Générale*. Voir N. PIEPERS, *La Revue Générale de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu*, Louvain-Paris, 1968, pp. 5, 34 et A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914). Index des noms de personnes*, Louvain-Paris, 1968, sub « Goemaere J. ».

parlementaire, *l'Avenir* ajoutait des articles nouveaux portant sur l'art et la littérature¹.

Il était évident que, tant par son contenu que par son prix, *l'Avenir social* s'adressait à un public limité.

A partir de cette époque aussi, la dernière page du journal est consacrée en bonne partie à des réclames publicitaires illustrées qui briseront la monotonie de la présentation typographique de l'ensemble du périodique.

L'Avenir social est un hebdomadaire démocratique chrétien de haute vulgarisation. Si de nombreuses questions d'information générale y sont traitées, d'autres aspects de la vie courante seront totalement ignorés, nous songeons à l'économie domestique² et aux faits divers qui faisaient les délices de la clientèle habituelle des journaux de l'époque.

La rareté du feuilleton doit également être soulignée. Le journal tranchait donc sur l'ensemble des autres journaux démocratiques tant par le sérieux de son contenu que par sa présentation et son prix.

Si le contenu de *l'Avenir social* restreignait le nombre des lecteurs locaux, il devait, par la variété et la qualité des articles, intéresser davantage un public intellectuel situé à Bruxelles et en dehors de cette ville.

La provenance géographique des collaborateurs, — tout compte fait assez large, — a joué aussi son rôle dans la diffusion du journal.

La liste des dépositaires de *l'Avenir social* fournit une indication sur la diffusion du journal qui est très large à Bruxelles, en Wallonie

¹ *L'Avenir social*, 13/XI/1892, p. 1, *Transformation de l'Avenir social*, « Une très large part sera faite aux *Faits sociaux* ; les faits aujourd'hui éparpillés dans les journaux quotidiens du monde entier seront recueillis de la manière la plus complète et groupés sous des rubriques méthodiques et toujours identiques, de telle sorte qu'au bout de quelques mois, l'*Avenir Social* deviendra l'auxiliaire indispensable de tous ceux qui voudront, dans l'étude des faits récents, trouver les éléments d'une conférence ou d'un article (...) L'*Avenir Social* publiera des récits, contes, poésies, etc... qui témoigneront de l'heureux éveil du mouvement littéraire en Belgique (...) ».

² Il est évident que l'insertion d'un texte publicitaire conçu comme celui-ci : « Moyen infaillible de faire pondre les poules tout l'hiver » (*Avenir social*, 17/XII/1892, p. 4, c. 4) dénote dans l'ensemble.

et s'étend jusqu'à Anvers, Bruges, Gand et Louvain¹. Encore faudrait-il connaître la liste des abonnés au journal.

-
- ¹ A Bruxelles, kiosques situés :
- a) Environs du Palais de Justice :
 - coin de la rue Bodenbroeck
 - Montagne de la Cour
 - boulevard de Waterloo
 - b) Boulevards extérieurs :
 - en face du café *La Lanterne*
 - en face du café Sésino (Librairie nouvelle)
 - coin du boulevard du Nord et de la rue du Pont-Neuf
 - coin de la rue du Borgval
 - c) au Passage :
 - chez Istace et Kats
 - A la chronique
 - sortie en face de la rue de la Colline
 - d) Près des gares :
 - place Rogier (Nord)
 - place de la Constitution (Midi)
 - place du Luxembourg (Est)
 - e) Ailleurs en ville :
 - Publicité centrale, rue de l'Ecuyer
 - rue Treurenberg
 - coin du théâtre de la Monnaie
 - rue du Fossé-aux-Loups
 - place Auguste Orts, 5
 - place du Samedi
 - f) Autour de la ville :
 - porte de Namur
 - place Hauwaert
 - place Sainte-Croix
- A Anvers : — Beerts, rempart Ste-Catherine
— Vve De Vettere, id.
- A Ath : Brunel, marchand de journaux catholiques
- A Arlon : Duyvenraadt
- A Bruges : Capitaine, rue du Poivre, 4
De Reyghere, rue de la Monnaie
- A Braine-le-Comte et Soignies : Wattelaine
- A Charleroi : — Catry, Kiosque du Boulevard
— Mendler, sur la Place
- A Ensival : Malempré
- A Liège : — Bellens, rue de la Régence
— Mertens, place St-Lambert
— Michel-Lalieux, rue du Pont d'Ile, 21
— Spée, place St-Lambert, 15
- A Louvain : — Gilde St-Paul, rue de la Monnaie
— Stroobants, id.
— Verhulst, id.
- A Gand : — Mme Otte, rue de Flandre
— Mme Meire-Parent, rue Courte du Jour, 21
— Servaes, Marché-aux-Grains
— Melle A. Servaes, rue du Paradis, 16
— De Ketelaere, rue de la Colline
- A Gembloix : Casse
- A Malines : Mme Selt, près de la Gare
- A Mons : Melle Klinkenberg, rue de la Chaussée, 11

Un manifeste annonçant les intentions des fondateurs disait : « La question sociale doit avoir la première place dans les colonnes d'un journal ». Pour ces jeunes démocrates, la question ouvrière était la question sociale par excellence. Déjà, ils entrevoyaient la nécessité d'une intervention de l'Etat¹.

D'emblée, l'*Avenir social* se présentait avec un programme social, politique et économique des plus avancés. C'était au plein sens du mot de la démocratie chrétienne.

Dans son premier numéro, l'*Avenir social* militait pour une réglementation légale des problèmes issus de la société industrielle. La tradition catholique sociale était rompue ; il ne s'agissait plus d'améliorer le sort de l'ouvrier par les bienfaisances de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, on voulait lui assurer la promotion que réclamait sa dignité². Sur le plan politique, l'*Avenir social* menait une campagne pour le suffrage universel³ et la représentation proportionnelle⁴, afin de permettre la réalisation effective d'une véritable démocratie.

L'hebdomadaire bruxellois militait pour une autonomie politique des démocrates chrétiens au sein du parti catholique⁵.

Henry Carton de Wiart et Jules Renkin furent les chevilles ouvrières de l'*Avenir social*. L'entente était parfaite entre eux et l'on en parlait comme des « frères jumeaux »⁶.

Tous deux étaient avocats. Renkin, de sept ans l'aîné, était issu d'un milieu populaire, sa prose en avait gardé la rudesse et la franche agressivité. Il croyait à l'efficacité de la presse pour combattre avec succès l'adversaire ; en 1886, il était secrétaire du Comité de propagande de la presse catholique⁷.

A Namur : Wuillot-Senille, Kiosque du Square

A Seraing : — Donnay, rue Léopold

— Vve Sallot

A Huy : Deruyter

A Tournai : Gontier, rue des Chapeliers, 25

A Verviers : — Elias, rue Spintay

— Joseph Boumal, rue du Brou, 1

— Léonard Boumal

(*Avenir social*, 5/II/1893, p. 4, c. 4, *Dépositaires de « L'Avenir social »*).

¹ G. Hovois, *Henry Carton de Wiart et le groupe de « La Justice sociale »*, Paris-Courtrai-Bruxelles, 1931, p. 17.

² G. Hovois, *Henry Carton de Wiart et le groupe de « La Justice sociale »*, Paris-Courtrai-Bruxelles, 1931, pp. 20 sv., 49 sv.

³ *Ibid.*, pp. 25 sv.

⁴ *Ibid.*, pp. 31 sv.

⁵ *Ibid.*, p. 41.

⁶ *Ibid.*, pp. 62-63.

⁷ Archives de l'Archevêché de Malines, Presse catholique, rapport adressé par le Comité de propagande de la presse catholique en date du 15 juillet 1886.

Henry Carton de Wiart exprimait ses pensées en recourant à un style plus buriné et plus recherché. Le premier cherchait à frapper l'esprit¹, le second voulait convaincre en conduisant le lecteur par les sentiers détournés de la culture².

Parmi les collaborateurs permanents de l'*Avenir social*, outre ses fondateurs, il y avait: le littérateur et futur académicien Firmin van den Bosch, également docteur en droit³, comme correspondant gantois, l'avocat Aristide Dupont, spécialiste des questions économiques⁴, l'avocat Frédéric Ninauve⁵, Léopold Dumonceau qui plaidait pour le rachat des mines par l'Etat⁶, l'avocat Alfred De Coninck qui abordait avec aisance toutes les questions⁷. Joseph de la Vallée Poussin, à l'époque avocat stagiaire d'Alexandre Braun, qui décrivait avec compétence différentes institutions sociales ainsi que des expériences réalisées à l'étranger⁸.

Des démocrates de la première heure: Alexandre Braun⁹, le politique chevronné Alphonse Nothomb, partisan du suffrage géné-

¹ G. Hovois, *o.c.*, pp. 59-61, rappelle les conflits violents qui opposeront Renkin à Georges Helleputte, le premier président de la Ligue démocratique belge, à Arthur Verhaegen, le deuxième président de la Ligue, ainsi qu'à Charles Woeste.

² G. Hovois, *o.c.*, pp. 61-62.

³ Firmin van den Bosch (1864-1949), voir P. NOTHOMB, *Firmin van den Bosch*, dans Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, 1952, Bruxelles, 1952, pp. 77 sv. et G. Hovois, *o.c.*, pp. 63-64.

⁴ Aristide Dupont, pendant un certain temps secrétaire de rédaction du journal, il aura des positions fort personnelles et se détachera de ses amis en combattant l'instruction obligatoire (G. Hovois, *o.c.*, p. 65). Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, il est né à Fayt-lez-Seneffe le 29 juillet 1870 et est décédé le 22 janvier 1901 (Archives de l'Ordre des avocats ... Bruxelles).

⁵ Frédéric Ninauve sera candidat malheureux à Ath aux élections législatives de 1898 (G. Hovois, *o.c.*, p. 66). Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, il est né à Louvain le 28 avril 1854 et est décédé le 5 juin 1907 (Archives de l'Ordre des avocats ... Bruxelles).

⁶ Léopold Dumonceau deviendra directeur de la Caisse générale des Reports et Dépôts (G. Hovois, *o.c.*, p. 66), de la Caisse des Propriétaires (H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques*, p. 48).

⁷ Alfred De Coninck, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, né à Schaarbeek le 12 septembre 1867 et décédé le 15 avril 1930 (G. Hovois, *o.c.*, p. 66 et Archives de l'Ordre des avocats ... Bruxelles).

⁸ Joseph de la Vallée Poussin (voir G. Hovois, *o.c.*, p. 66). Né à Louvain le 8 août 1865 et décédé à Haute Sarte (Huy) le 29 août 1951. Après avoir été stagiaire d'Alexandre Braun, devient chef de cabinet du ministre de la justice Begerem et le reste sous les ministres Van den Heuvel, Renkin, de Lantsheere, Carton de Wiart. En 1911, il est nommé secrétaire général du Ministère des sciences et des arts (renseignements aimablement communiqués par son fils, Monsieur Etienne de la Vallée Poussin).

⁹ H. CARTON DE WIART, *Souvenirs* ..., p. 50. — *Pap. Carton de Wiart*, note manuscrite de Juliette Verhaegen (qui épousa H. Carton de Wiart) en date du 1er janvier 1892. — G. Hovois, *o.c.*, p. 94. — A. Braun (1847-1935) n'écrivait cependant guère dans le journal. Sur lui : G. VAN MOLLE, *o.c.*, p. 26.

ralisé, de la représentation proportionnelle, du service personnel¹, le baron Prosper de Haulleville², Mgr de Harlez³ prirent le nouveau venu sous leur protection⁴.

Sous le pseudonyme de Félix de Breux, le baron de Haulleville deviendra un collaborateur régulier du journal en y poursuivant le programme sur le suffrage universel qu'il avait développé autrefois dans son journal *L'Universel*⁵.

L'*Avenir social* publia également, de temps à autre, des articles émanant de Maurice Damoiseaux, de Mons, de l'avocat Léon Delacroix, futur premier ministre⁶, de l'avocat Henri Feldmann, de Charleroi⁷, de l'avocat Henri Jaspar, de Bruxelles⁸, de l'avocat Léopold Duvieusart, de Gosselies⁹, de Victor Hanotiau, avocat aux Ecaussines¹⁰, de l'avocat Joseph Schramme, de Bruges¹¹, d'Emile Prüm du Grand-Duché, de Paul Guillemin, de Grammont. Michel Bodeux et

¹ Alphonse Nothomb (1813-1898). A son sujet : *Biographie nationale*, t. 37, c. 609 à 618, notice de J. P. Hendrickx. J. P. HENDRICKX, *A propos de la démission d'Alphonse Nothomb de la présidence de l'« Association constitutionnelle et conservatrice » de Bruxelles le 21 février 1892*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1969, pp. 48-85, montre qu'à cette occasion, l'*Avenir social* tint ses distances et n'apprueba pas Nothomb (pp. 64-65).

² Prosper de Haulleville (1830-1898) collabora surtout à la *Revue générale* et au *Journal de Bruxelles*. Sur ses activités : H. HENRY, *Journalisme et politique*, Namur, 1929, p. 59 ; P. VERHAEGEN, *La presse catholique à Bruxelles*, Anvers, 1936, pp. 31-37 et 54 et Baron de HAULLEVILLE, *Prosper de Haulleville*, Louvain, s.d.

³ P. ex. *Justice sociale*, 19/VII/1896, p. 1-2, A MM. Renkin et Carton de Wiart. — G. HOVOIS, o.c., pp. 51 et 96. Mgr de Harlez publia des articles en faveur du suffrage universel (*L'Avenir social*, 8/V/1892), de la représentation professionnelle au Sénat (*Id.*, 14/V/1893). Sur Mgr de Harlez (1832-1899) : E. KONINCKX, *Le clergé du diocèse de Liège (1825-1967)*, I, Liège, 1974, p. 75.

⁴ G. HOVOIS, o.c., pp. 93-96.

⁵ *Ibid.* — Sur *L'Universel*, voir K. VAN ISACKER, o.c., en particulier pp. 135-137.

⁶ Léon Delacroix (1867-1929), cfr P. VAN MOLLE, o.c., pp. 83-84.

⁷ Henri Feldmann, avocat à Charleroi, né à Beauvechain le 21 mars 1868 et décédé à Nice le 25 octobre 1930 (Archives de l'Ordre des avocats ... Charleroi).

⁸ Sur Henri Jaspar (1870-1939), cfr F. VAN DEN BOSCH, *Ceux que j'ai connus*, Paris-Bruxelles, 1940, pp. 27-30 et *Dictionnaire diplomatique* (Académie diplomatique internationale), t. V, sub Jaspar.

⁹ Léopold Duvieusart est né en mai 1867 à Gosselies et décédé le 15 novembre 1951 à Frasnes-lez-Gosselies. Avocat à Bruxelles de 1888 à 1895, puis notaire à Frasnes-lez-Gosselies de 1895 à 1951 (renseignement aimablement communiqué par son fils Monsieur Jean Duvieusart).

¹⁰ Victor Hanotiau, avocat à Mons, a prêté le serment d'avocat le 15 octobre 1884. Inscrit au tableau des l'Ordre des avocats du Barreau de Mons le 8 octobre 1887. A été bâtonnier de l'Ordre de Mons en 1909. Décédé après la première guerre mondiale (Archives de l'Ordre des avocats ... Mons).

¹¹ Avocat à Bruges, cfr *Annuaire de la magistrature et du barreau ... 1913*, Bruxelles, 1913, p. 220.

Henri Bussoul de Liège¹ Henri Boland² de Verviers, disciples de Pottier, de même que Henry Maquinay³ seront des collaborateurs régionaux du journal.

Exceptionnellement, on relève la collaboration de Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg⁴.

La naissance de *L'Avenir social* provoqua des remous. Toute l'aile conservatrice du parti catholique accueillit fort mal le nouveau venu. *Le Soir*, qui se voulait neutre, qualifiait les nouveaux rédacteurs de « personnalités bien connues du mouvement socialiste »⁵.

L'Avenir social est le premier journal à se présenter sous l'étiquette démocrate chrétienne.

Né au lendemain du congrès de Malines de septembre 1891, il allait davantage exprimer une opposition à toute une mentalité et poursuivre la discussion commencée au congrès.

Il est surtout l'œuvre d'avocats et de Bruxellois mais il n'est pas que bruxellois. En dehors de ce cadre professionnel et géographique, il peut compter sur d'autres collaborations, notamment sur l'appui et la sympathie d'éminentes personnalités de la démocratie chrétienne parmi lesquelles l'abbé Pottier que l'on considère comme le « maître »⁶. L'âge moyen des membres de la rédaction est de trente ans. Mais l'âge n'est pas un obstacle pour être « démocrate »; rappelons le patronage du baron de Haulleville, de Mgr de Harlez, d'Alphonse Nothomb et d'Alexandre Braun. Lequel d'ailleurs constitue, en dehors du journal, avec les jeunes rédacteurs de celui-ci, une association catholique pour le suffrage universel à 25 ans et la représentation proportionnelle⁷. En ce sens, *l'Avenir social* ne fut pas qu'un journal mais aussi un groupe d'action: celui de l'« Avenir ».

C'est avec son appui notamment que Alphonse Nothomb, vénérable octogénaire, partisan de l'égalité de tous les citoyens devant le

¹ G. Hoyois, *o.c.*, p. 67. — P. ex. les articles *L'Inspection du travail* de Michel Bodeux (*Avenir social*, 4/III/1894, p. 2-3); *Les salaires en Belgique*, H. Bussoul (*Avenir social*, 1/IV/1894, p. 2-3). Voir ce que nous disons de Bodeux et Bussoul à propos du *Bien du Peuple*.

² G. Hoyois, *o.c.*, p. 69. — Voir les lignes consacrées au journal *Le Démocrate*.

³ G. Hoyois, *o.c.*, p. 68. — Voir les lignes consacrées au journal *Le Démocrate*.

⁴ *Avenir social*, 26/VIII/1894, p. 3-4, *La vieillesse de l'ouvrier*, M. Turmann, cfr G. Hoyois, *o.c.*, p. 69. — Sur Max Turmann, R. KOTHEN, *La pensée et l'action sociales des catholiques 1789-1944*, Louvain, 1945, pp. 421 et 539.

⁵ Pap. Carton de Wiart, coupure de presse: *Le Soir*, 24/XI/1891.

⁶ « M. l'abbé Pottier. Notre maître et ami (...) », cfr *l'Avenir social*, 14/X/1894, p. 2, *Bloc-notes*.

⁷ H. CARTON DE WIART, *Souvenirs* ..., p. 57.

service militaire, défenseur du suffrage universel et de la représentation proportionnelle reprit son siège à la Chambre¹.

Par contre, les attaques sur ce dernier point contre Georges Helleputte², président de la Ligue démocratique, furent violentes et fréquentes³.

L'Avenir social cessa de paraître le 24 décembre 1894. Dans un « Avis » publié en première page, le Comité de *l'Avenir social* annonçait son interruption et terminait en ces termes : « Ils meurent jeunes, les enfants aimés des dieux ... » L'optimisme initial semblait faire place à un certain pessimisme.

Pour beaucoup, c'était la fin tant attendue d'un journal encombrant.

Mais les jeunes démocrates bruxellois ne se tinrent pas pour battus et, courageusement, ils lançaient, au début de 1895, un nouvel organe qui s'intitula *La Justice sociale*.

2. *La Justice sociale*

La Justice sociale parut sur quatre pages à partir du jeudi 7 février 1895, succédant à *l'Avenir social* avec un programme démocratique bien décidé qu'elle publiait le 14 février en page 1, sous le titre « Liminaire » : « Il y a un mois, *l'Avenir social* cessait sa publication. *La Justice sociale* le remplace aujourd'hui. Pendant trois ans, nous avons combattu pour faire prévaloir des idées démocratiques au sein du parti catholique. Nous avons défendu le suffrage universel. Nous avons défendu la représentation proportionnelle. Nous avons défendu le principe, — désormais triomphant, — de l'intervention de l'Etat en matière sociale. Nous reprenons la lutte aujourd'hui (...). ».

En quelques mots, le groupe de la *Justice sociale* exprimait tout ce qui le différenciait du monde catholique traditionnel : la défense de la démocratie, c'est-à-dire l'accession du peuple au pouvoir. C'était de la démocratie chrétienne, ce n'était pas du catholicisme social ou du conservatisme politique comme beaucoup le pratiquaient encore ; c'est la raison pour laquelle on reprenait la lutte.

Le numéro 1 de la première année de la *Justice sociale* était imprimé chez F. Van Gompel, rue des Grands Carmes, n° 8 à Bruxelles.

¹ H. CARTON DE WIART, *Souvenirs ...*, p. 58.

² Georges Helleputte, (1852-1925) cfr P. VAN MOLLE, *o.c.*, pp. 172-173 et sa notice biographique par R. ERNOTTE, dans *Biographie nationale*, t. 35, c. 373-379.

³ G. HOYOIS, *o.c.*, p. 73.

Ses bureaux de rédaction se trouvaient rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, n° 16 à Bruxelles.

Pendant toute son existence, la *Justice sociale* va connaître de nombreux déménagements¹ et être imprimée sur différentes presses². Cela provenait évidemment du fait que la *Justice sociale* était une œuvre où la bonne volonté ne faisait pas toujours face aux exigences d'une gestion financière parfaite.

Les prix de vente du journal ont varié selon l'état des finances. De 5 centimes, la *Justice sociale* passe à 10 centimes dès le numéro du dimanche 17 février 1895, — ce qui était cher à l'époque, — puis, de nouveau à 5 centimes, à partir du 2 janvier 1898³.

On peut supposer que la *Justice sociale* disposait des mêmes points de vente que l'*Avenir social*⁴.

La *Justice sociale* comme l'*Avenir social* était un hebdomadaire. Les jours de parution ont cependant changé au cours des années. Bien que le premier numéro sortit de presse un jeudi, la *Justice sociale* parut, dès son numéro 2, le dimanche. A partir du 8 avril 1898, il parut tous les vendredis, puis tous les samedis à partir du 11 juin 1898.

A partir du 29 juillet 1900, la *Justice sociale* modifia son titre qui devint : *La Justice sociale et le Bien du Peuple liégeois*⁵, le mot liégeois disparaissant de temps à autre⁶.

¹ Le 7 février 1897, les bureaux de rédaction et d'administration émigrent chaussée de Haecht, 108, à Bruxelles; puis, le 16 octobre 1898, rue de l'Enseignement, 38, à Bruxelles; le 15 janvier 1899, boulevard Bischoffheim, 31 à Bruxelles; le 6 octobre 1901, rue du Marché, 69, à Bruxelles.

² Le 7 février 1897, l'imprimeur est E. Daem, chaussée de Haecht, 108 à Bruxelles; le 15 janvier 1899, Joseph Seret et Mousset en assument l'impression.

³ Le prix des abonnements est, par ailleurs, resté le même : pour la Belgique, l'abonnement trimestriel était de 1,50 fr.; l'abonnement semestriel de 3 fr.; l'abonnement annuel de 5 fr.

⁴ En dépit de l'annonce libellée comme suit : « On peut se procurer le journal à l'aubette en face de la gare du Nord ainsi qu'à celle du Palais de Justice » (*Justice sociale*, 3/I/1897, p. 1).

⁵ *Justice sociale et le Bien du Peuple liégeois*, 29/VII/1900, p. 1, Avis : « A partir de ce jour, le *Bien du Peuple*, l'organe des démocrates chrétiens liégeois, se fusionne avec la *Justice sociale*. Notre excellent confrère de Liège défendait depuis plusieurs années des principes identiques aux nôtres, et il lui a paru, comme à nous-mêmes, que l'action démocratique en Belgique s'accorderait mieux encore de l'existence d'un organe unique auquel tous les défenseurs de nos idées apporteraient leurs forces. C'est pourquoi nous osons compter sur le concours de tous ceux qui, abonnés, lecteurs propagandistes, collaborateurs du *Bien du Peuple*, avaient contribué à donner à ce vaillant journal un incontestable prestige (...). Nos colonnes restent ouvertes aux correspondants du *Bien du Peuple*. Ils comprendront sans aucun doute de quelle efficacité peut être, en vue du développement de la démocratie chrétienne en Belgique, la publication d'un organe *central* destiné spécialement aux hommes qui se consacrent dans le pays entier aux études et aux œuvres sociales catholiques (...). »

⁶ *Justice sociale et Bien du Peuple*, 19/VIII/1900.

La fusion avec le *Bien du Peuple* s'explique par les affinités doctrinaires qui existent entre le groupe des démocrates bruxellois et les démocrates liégeois. A maintes reprises, la *Justice sociale* a manifesté son soutien au *Bien du Peuple*¹. Les démocrates bruxellois vouaient un respect sans borne à l'abbé Pottier².

Par ailleurs, l'état des finances du *Bien du Peuple* a précipité cette fusion.

Le 23 novembre 1902, la *Justice sociale* paraissait pour la dernière fois³, laissant la place à l'*Action catholique*.

On retrouve les mêmes collaborateurs dans la *Justice sociale* que dans l'*Avenir social*: l'avocat H. Boland, Henry Carton de Wiart, l'abbé Daens, Félix de Breux (le baron Prosper de Haulleville), l'avocat A. De Coninck, l'avocat Georges De Craene, Léon de Lantsheere, le Dr Pol Demade⁴, l'avocat Prosper de Pelsmaeker⁵, l'avocat Aristide Dupont, l'avocat Henri Dykmans⁶, l'avocat Henri Feldmann, l'avocat Victor Hanotiau, l'avocat Auguste Lelong, l'avocat Henri Maquinay, l'abbé Henri Moeller⁷, J. Mommaert, l'avocat Frédéric Ninauve, l'avocat Eugène Stevens⁸, l'avocat Eugène Teurlings⁹, l'avocat Alfred Thiry¹⁰, le Dr Van Coillie¹¹, Firmin van

¹ *Justice sociale*, 11/VIII/1895, p. 1, *La lettre de L'Episcopat*; *Id.*, 8/III/1896, p. 3; *Id.*, 16/VIII/1896, p. 1-2, *Chez les démocrates chrétiens de Liège*.

² H. CARTON DE WIART, Comment je devins député de Bruxelles, dans *Revue générale belge*, juillet 1946, p. 286.

³ G. HOYOIS, *Henry Carton de Wiart* ..., p. 118.

⁴ Pol Demade, docteur en médecine, est né à Komen (Comines), le 13 août 1863 et est décédé à Ostende le 16 septembre 1936 (renseignement aimablement communiqué par le Dr Omer Demol).

⁵ Prosper De Pelsmaeker (1867-1946), avocat à la Cour d'appel de Gand, chargé de cours (1907) puis professeur ordinaire à l'Université de Gand (1909) (*Liber memorialis. Universiteit de Gand. Notices biographiques*, Gand, 1913, t. I, pp. 455-456; *Liber memorialis. Rijksuniversiteit te Gent*, Gand, 1960, t. III, pp. 50-52, notice par R. Dekkers).

⁶ Henri Dykmans, avocat à Anvers, est né à Schaarbeek le 10 juillet 1862 et est décédé à Anvers le 28 septembre 1912 (Administration de la Ville d'Anvers). Reçu docteur en droit par le jury central le 13 août 1884. Inscrit dans l'Ordre des avocats d'Anvers le 8 novembre 1884 (Archives de l'Ordre des avocats ... Anvers).

⁷ L'abbé Henri Moeller, né à Louvain le 2 juillet 1852 et décédé à St-Gilles le 17 septembre 1918, était aumônier des Dames du Sacré-Cœur (cfr H. CARTON DE WIART, *Souvenirs*, pp. 72-73). Il fera plusieurs éditoriaux en 1897.

⁸ Eugène Stevens, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, né à Bruxelles le 8 février 1865 et décédé le 10 décembre 1938 (Archives de l'Ordre des avocats ... Bruxelles).

⁹ Eugène Teurlings, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, né à Bruxelles le 12 août 1861 et décédé le 12 janvier 1932 (Archives de l'Ordre des avocats ... Bruxelles). A son sujet *Journal des tribunaux*, 24/I/1932, c. 67.

¹⁰ Alfred Thiry, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, né à Bruxelles le 7 avril 1871 et décédé dans cette ville le 14 décembre 1931 (Archives de l'Ordre des avocats ... Bruxelles).

¹¹ Edouard Van Coillie, docteur en médecine, est né à Gits le 28 janvier 1862 et a habité à Schaarbeek où il exerce à cette époque. Il est décédé à Rhode-St-Genèse le 9 novembre 1921 (Renseignement aimablement communiqué par le Dr O. Demol).

den Bosch, Emile Verhees¹. À ces noms du début², il faut encore ajouter celui de Julien Roman³. En 1900, dès la fusion du journal avec le *Bien du Peuple*, l'avocat liégeois Charles de Ponthière, dont on connaît le rôle important dans l'évolution du journal liégeois *La Dépêche*, devient un collaborateur régulier⁴.

A partir de décembre 1900, la *Justice sociale* dispose de la « bienveillante collaboration d'un correspondant romain que sa situation et sa compétence mettent en mesure de nous renseigner parfaitement sur le mouvement social catholique ». Il s'agit de Mgr Umberto Benigni qui est attaché, depuis 1895, à la Bibliothèque vaticane et qui a déjà collaboré au *Bien du Peuple*⁵.

Eugène Stevens assume les tâches de secrétaire de rédaction. Il signe des fantaisies du pseudonyme d'Ernest Hallo⁶.

A l'inverse de l'*Avenir social*, peu d'articles sont signés dans le nouveau journal. Très souvent, on rencontre des pseudonymes : Aduaticus⁷; A.J.B. qui rédige régulièrement la « semaine politique extérieure »; J. Barth qui envoie, à partir de 1900, une « Lettre de

¹ Emile Verhees était secrétaire adjoint du Conseil supérieur du travail en 1913 (*Annuaire de la magistrature et du barreau ... 1913*, Bruxelles, 1913, p. 442).

² *Justice sociale*, 14/II/1895, p. 1.

En 1896, lors du procès qui oppose la *Justice sociale* aux Hospices d'Alost, le jugement rendu cite tous les membres du comité de rédaction du journal bruxellois en donnant des précisions sur leur profession et leur domicile. A côté de Henry Carton de Wiart, il y a : Alfred De Coninck, avocat à la Cour d'appel, rue Cornet de Grez, 8 à Schaerbeek; Georges De Craene également avocat, rue d'Edimbourg, 16 à Ixelles; Pol Demade, médecin, rue Albert de la Tour, 15 à Schaerbeek; Aristide Dupont, avocat, rue Albert de la Tour, 45 à Schaerbeek; Auguste Lelong, avocat, rue de Namur, 25 à Bruxelles; Edgard Lyon, propriétaire, rue Rouge à Uccle; Fritz Ninauve, avocat, rue Watteau, 7 à Bruxelles; Eugène Stevens, avocat, rue de la Charité, 30 à St-Josse-ten-Noode; Eugène Teurlings, avocat, rue de Brabant, 230 à Schaerbeek (*Justice sociale*, 8/III/1896, p. 1).

³ A l'occasion de son décès, survenu en juillet 1900, le journal nous apprend que Julien Roman a collaboré très souvent à des rubriques artistiques et littéraires (*Justice sociale. Bien du Peuple liégeois*, 29/VII/1900, p. 2-3, Julien Roman, Hautecclair).

⁴ Voir ses articles : *L'Entente internationale* (*Justice sociale* ..., 12/VIII/1900, p. 1) et *L'action commune en Chine* (*ibid.*, 5/VIII/1900, p. 1) et cela chaque semaine jusqu'à la fin de l'année 1900. A partir de 1901, de Ponthière s'occupera de *La Dépêche*.

⁵ P. ex. *Justice sociale et Bien du Peuple*, 2/XII/1900, p. 2, *Chronique romaine*. Umberto Benigni (1864-1934) a dirigé plusieurs périodiques catholiques. Fondateur de la *Rassegna sociale* en 1892, rédacteur en chef de l'*Eco d'Italia* de Gênes, en 1893, se trouve à Rome depuis 1895. Sous-secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires puis protonotaire apostolique, ce prélat romain a été à la tête d'une organisation secrète « La Sapinière » qui avait des ramifications dans différents pays d'Europe dont la Belgique. Sur son action, voir e.a. : E. POULAT, *Intégrisme et catholicisme intégral*, Tournai, 1969, pp. 61-62. H. CARTON DE WIART dans ses *Souvenirs politiques*, p. 51, y fait allusion très brièvement.

⁶ *Justice sociale*, 14/II/1895, p. 1, *Avis*. — H. CARTON DE WIART, *o.c.*, p. 71.

⁷ *Justice sociale et Bien du Peuple*, 11/XII/1900, p. 2, *La lutte contre l'alcoolisme à Namur*.

Liège » à peu près toutes les semaines ; Duval¹, E.L.², E.V.³, F.H.⁴ ; Hauteclair qui rédige chaque semaine un article sur la littérature⁵ ; H.C.W. sont certainement les initiales de Henry Carton de Wiart, J.H.⁶ ; L.M.⁷ ; P.L.⁸ ; René pourrait bien être le même collaborateur qui utilise ce pseudonyme dans le *Bien du Peuple* c'est-à-dire l'abbé Wey⁹ ; Spectator¹⁰ ; Vérax¹¹ ; les lettres X.S.A. étaient utilisées par l'abbé Cuylits¹².

Comme l'*Avenir social*, la *Justice sociale* est un journal de classe dans les deux sens du mot. Les différents articles de la *Justice sociale* sont longs et abondants, très riches en général, s'efforçant d'informer un public que l'on sent cultivé et qui n'est pas le public ouvrier¹³.

La devise de la *Justice sociale* avait été reprise à l'Ecriture Sainte : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu. Et le reste vous sera donné par surcroît ».

A côté des grandes questions de politique intérieure et étrangère, la *Justice sociale* consacre régulièrement des articles aux questions économique, à la législation sociale, à la vie religieuse et à la vie culturelle. Une rubrique spéciale est ouverte pour accueillir des informations relatives aux activités des différentes sociétés démocratiques chrétiennes de Bruxelles et de Liège, à partir de la fusion avec le *Bien du Peuple*.

La *Justice sociale*. *Bien du Peuple liégeois* est avant tout un périodique bruxellois ; la majorité des collaborateurs sont issus de l'ancien *Avenir social* ; le support publicitaire accordé au journal provient surtout de firmes commerciales bruxelloises.

¹ Notamment *Justice sociale et Bien du Peuple*, 21/X/1900, p. 3, *Le Tiers-Ordre franciscain et l'action sociale*; 4/XI/1900, p. 3 ; *Id.*, 16/XII/1900, p. 3, *Mise au point*.

² E.a. 16/XII/1900, p. 2, p. 3, *Participation aux bénéfices*.

³ E.a. 29/VII/1900, p. 3, *La nouvelle loi allemande sur l'assurance contre les accidents*.

⁴ E.a. 11/XI/1900, p. 2, *Les facteurs bruxellois*.

⁵ Ce pseudonyme n'abrite certainement pas le nom de Julien Roman puisque le 29/VII/1900, p. 2-3, Hauteclair consacre un long article au décès de Roman.

⁶ E.a. 5/VIII/1900, p. 1-2, *La Représentation proportionnelle en France*.

⁷ E.a. 9/XII/1900, p. 3-4, *Le véritable Féminisme*.

⁸ E.a. 2/IX/1900, p. 3, *La désorganisation de la famille et ses conséquences sociales*.

⁹ E.a. 9/XII/1900, p. 3, *A propos de « Sans dogme » la genèse d'une vie ratée*.

¹⁰ Notamment : 7/X/1900, p. 1, *De la réparation des accidents du travail*; 14/X/1900, p. 3, *Un des abus du capitalisme, etc.*

¹¹ 9/X/1900, p. 2, *Histoire d'une réforme*.

¹² P. ex. 16/XII/1900, p. 2, *Les immunités ecclésiastiques*. — H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques (1878-1918)*, Bruges, 1948, p. 70.

¹³ Par exemple : *Justice sociale. Bien du Peuple*, 16/IX/1900, p. 3, un article intitulé « Le Chanoine J.-B. Stiernet ».

La *Justice sociale* accorde pendant longtemps son appui à l'abbé Daens qui incarne pour elle le combattant des justes causes et notamment celle de la représentation proportionnelle¹. Le journal bruxellois défend l'abbé flamand dans la lutte qui l'oppose au bureau des Hospices d'Alost. Ce qui lui vaut un procès mené par Charles Woeste, avocat des Hospices d'Alost².

En 1899, les démocrates bruxellois se brouillent avec le fougueux abbé parce qu'ils lui avaient conseillé de se soumettre à l'autorité épiscopale³.

Les abbés démocrates Lemire⁴ et Naudet⁵ trouveront un écho favorable à leur action dans les colonnes du journal bruxellois.

Très souvent, la *Justice sociale* sera aux prises avec la presse conservatrice de l'époque: *Le Patriote*, *Le Courrier de Bruxelles*, *Het Nieuws van den dag*⁶ et avec Charles Woeste, en particulier⁷.

Il n'était pas rare d'ailleurs que le XX^e Siècle ne décoche quelque flèche contre l'hebdomadaire démocrate chrétien bruxellois⁸.

La *Justice sociale* ne fut certainement pas une affaire rentable pour ses promoteurs. Le fait de recourir à de très nombreux imprimeurs est à cet égard, un indice de la faiblesse du journal. Grâce à l'intervention d'un grand ami de l'*Avenir social*, l'abbé Cuylits⁹, la *Justice sociale* a heureusement trouvé en Madame 't Kint, qui était une femme de cœur et d'esprit, issue de la famille Orban de Xivry, un soutien financier et un patronage des plus chaleureux¹⁰. Chaque mercredi, le comité de rédaction du journal tenait réunion autour de la table fort appréciée de Madame 't Kint.

¹ *Justice sociale*, 7/IV/1895, p. 2, *Semaine parlementaire*.

² Voir tout cet épisode dans G. Hoyois, *Henry Carton de Wiart* ..., pp. 80-89.

³ G. Hoyois, *Henry Carton de Wiart* ..., pp. 91-92 et *Justice sociale*. *Bien du Peuple*, 5/VIII/1900, p. 1, *Bloc-notes. Zwanse démocratique*; *Ibid.*, 12/VIII/1900, p. 2, *Correspondance*,

⁴ *Justice sociale*. *Bien du Peuple*, 14/X/1900, p. 3, *Portraits. L'abbé Lemire*.

⁵ *Id.*, 21/X/1900, p. 3, *L'abbé Naudet*. — Voir aussi *Justice sociale*, 13/XII/1896, p. 1, « NOUS ANNEXONS ce jour au journal, un numéro de notre confrère, le *Bien du Peuple*, qui donne *in extenso* le compte rendu du procès intenté par M. l'abbé Naudet à la *Gazette de Liège*. Nos lecteurs liront avec intérêt, le magnifique plaidoyer de notre collaborateur' Me Renkin, membre de la Chambre des Représentants (...) ».

⁶ G. Hoyois, *Henry Carton de Wiart* ..., p. 74.

⁷ *Ibid.*, p. 75.

⁸ G. Hoyois, o.c., p. 115. — Signalons, par ailleurs, une certaine réticence de la part du correspondant bruxellois de la *Gazette du Centre* qui, le 13/II/1895, p. 1, *Lettre bruxelloise*, R.V., déclare « Le premier numéro de la *Justice sociale* n'est pas heureux (...). Le programme publié sous le titre de *liminaire* est trop corsé à certains égards et incomplet à d'autres points de vue, notamment pour la question scolaire, l'agriculture et le Congo (...) ».

⁹ H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques* ..., p. 69.

¹⁰ G. Hoyois, o.c., p. 71.

Des collaborateurs actifs vont être fauchés par la mort : le baron de Haulleville, Alphonse Nothomb, Mgr de Harlez, Auguste Lelong, Henri Boland.

Henry Carton de Wiart et Jules Renkin vont être de plus en plus accaparés par la vie politique¹. Le *Journal de Bruxelles* leur ayant demandé, par ailleurs, une collaboration régulière, ils disposeront de ce fait, et sans aucun frais, d'un grand quotidien, — conservateur cependant, — pour exposer leurs idées².

La nécessité enfin, d'un parti catholique uni et fort face au rapprochement qui s'opère entre le parti libéral et le parti socialiste sont autant d'éléments qui expliquent la disparition de la *Justice sociale*.

L'Avenir social et la *Justice sociale* furent des moyens d'expression d'un groupe politique nouveau, d'inspiration bruxelloise qui désirait cependant dépasser un cadre géographiquement étroit.

Ils n'étaient pas organes officiels de la démocratie chrétienne de Bruxelles, encore moins de la démocratie chrétienne de Belgique.

La Fédération démocratique chrétienne de Bruxelles trouva cependant dans la *Justice sociale* un porte-parole tout dévoué, d'autant plus que ses membres les plus actifs l'étaient aussi au niveau du journal bruxellois.

C'est à partir de la *Justice sociale* qu'une propagande a été systématiquement organisée pour la constitution d'une fédération autonome de toutes les forces démocratiques chrétiennes de l'arrondissement de Bruxelles³.

En étant des moyens de communication, ces deux journaux démocrates unissaient des lecteurs à leurs collaborateurs. Ils provoquaient l'élaboration d'un groupe que l'on a appelé la jeune Droite et suscitaient aussi le soutien à ce groupe.

3. *L'Action catholique.*

En tête de son numéro du 23 novembre 1902, la *Justice sociale* fait savoir à ses lecteurs qu'elle cesse sa publication après avoir œuvré « à familiariser l'élite du parti catholique avec les principes de la

¹ H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques* ..., p. 119.

² *Id.*, p. 120.

³ *Justice sociale*, 28/IV/1895, p. 1, *Démocrates chrétiens, unissons-nous*, H. Carton de Wiart.

véritable démocratie qui sont en même temps aux yeux de la justice et de la paix dans la société ».

Considérant que les principes défendus par la démocratie chrétienne « ont aujourd’hui conquis droit de cité » dans le parti catholique, que la droite parlementaire s'est ralliée à la représentation proportionnelle et au vote d'importantes lois ouvrières, la *Justice sociale* estime avoir réussi dans son œuvre.

Elle déclare adhérer à la politique d'union entre catholiques, défendue par le *Journal de Bruxelles*, le *XX^e Siècle*, le *Bien Public* et la *Métropole*. S'inspirant de cette nécessité, elle invite ses lecteurs à reporter leur sympathie et leur concours sur l'hebdomadaire *L'Action catholique* qui paraît à Bruxelles à partir du 30 novembre 1902¹.

L'Action catholique a pour sous-titre: « Organe hebdomadaire religieux, politique et littéraire » et pour devise: « Pour Dieu et la Belgique » et paraît chaque samedi². En réalité, elle n'est que la continuation d'un autre hebdomadaire bruxellois intitulé *Le Catholique belge*, lequel en est à sa deuxième année d'existence en 1902³. *L'Action catholique* reprend la suite numérique et chronologique du *Catholique belge*, et ressemble trait pour trait à ce journal dont elle conserve le sous-titre et la devise.

Elle est dirigée, comme l'était le *Catholique belge*, par son fondateur⁴, Charles Dumont, fils⁵.

Son secrétariat de rédaction est assuré par Camille Joset. *L'Action* s'adresse à la fois aux lecteurs du *Catholique belge* et de la *Justice sociale*⁶.

Son siège est le même que celui du *Catholique belge*: 48, Vieux Marché-aux-Grains à Bruxelles⁷. C'est le domicile de la famille Dumont. *L'Action catholique* s'inscrit davantage dans l'action entreprise par le *Catholique belge* que dans la perspective des articles de la *Justice sociale* et surtout de l'*Avenir social*.

¹ A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise*, p. 20-21, n'a découvert que quelques numéros de ce journal et en donne une description forcément incomplète.

² Chaque jeudi à partir du 28 septembre 1905.

³ Renseignements incomplets dans A. J. VERMEERSCH, o.c., pp. 123-124. — En fonction du premier numéro en place conservé au Musée international de la Presse (dimanche 6 avril 1902, 2^e année, n° 15), le *Catholique belge* aurait commencé en janvier 1901.

⁴ *L'Action catholique*, 27/XII/1903, p. 1, c. 2-3, *A nos amis*.

⁵ Charles Jean Joseph Dumont est né à Bruxelles le 13 août 1882 et est décédé à Paris 16^e le 2 avril 1928. Il était avocat à la Cour d'appel de Bruxelles (Archives de l'Etat Civil de la Ville de Bruxelles).

⁶ *L'Action catholique*, 14/XII/1902, p. 1, *A nos abonnés*.

⁷ Puis rue Antoine Dansaert, 39 à Bruxelles à partir du jeudi 23 mars 1905 (*Action catholique*, 19/III/1905, p. 1, c. 5, *Avis très important*).

Elle correspond à un courant nouveau que l'on rencontre, à la même époque en Italie et qui veut lancer tous les laïcs à la conquête apostolique du monde, en recourant à toutes les formes d'actions et d'œuvres possibles pour réaliser ce but. L'expression « action catholique » a été utilisée officiellement dès 1905 par Pie X¹ mais nous l'avons trouvée sous la plume du duc d'Ursel lorsque, en 1895, il fonde le *Vingtième Siècle*.

L'action menée par les démocrates chrétiens n'étant qu'une forme de cette action catholique, s'inscrit, pour beaucoup, dans cette action catholique. Comme telle, elle ne peut donc aller à l'encontre de l'union entre les catholiques et ne peut être un facteur de mésentente.

L'Action catholique est éditée par la Maison de l'Action catholique qui, sous le nom de l'*Oeuvre des tracts catholiques*² fut un centre de propagande fort important au début de ce vingtième siècle pour toute la Belgique³. Celui-ci confectionnait à partir de *l'Action catholique* une série d'hebdomadaires paroissiaux en conservant l'ensemble du texte sauf pour la partie spéciale⁴ à partir de 1904.

Parallèlement à cet organe se développe une Association de la jeunesse catholique⁵, que nous n'étudions pas ici⁶.

¹ G. Hoyois, *Mgr Picard, Aux origines de l'Action catholique*, Bruxelles, 1959, p. 62. — G. TARLOT, *Doctrine pontificale et histoire*, Rome, 1964, p. 282-296.

² *L'Action catholique*, 19/X/1905, p. 1, c. 4-5, *Notules. Comme nos lecteurs.*

³ L'*Oeuvre des tracts* a publié une série de brochures de propagande parmi lesquelles nous citons : *La confession*, 6c.000 exemplaires (cfr *L'Action catholique*, 25/I/1902, p. 1, c. 4); *Le Cœur de Jésus et le cœur des travailleurs* par le R. P. Vermeersch; *Waarheid of deugen, is Jesus Christ God?* par le R. P. Adriaensen; *Le Meeting du défroqué* par R. Van Volcksom; *La Libre Pensée* par le chanoine Appelmans (cfr *L'Action catholique*, 20/VIII/1905, p. 3, c. 4-5).

⁴ Seront notamment confectionnés de la sorte : *L'Action catholique des cantons de Philippeville, Florennes, Couvin et Walcourt*, dès le 13 novembre 1904 (cfr *Le Fureteur*, 15/XI/1904, p. 29); un succédané pour l'arrondissement de Namur dès le 8 janvier 1905 (cfr *L'Action catholique*, 1/I/1905, p. 1, c. 2, *Notules. Nous sommes heureux*); *L'Entre-Sambre-et-Meuse*, dès le 7 janvier 1906 (cfr *Le Fureteur*, nov.-déc. 1908, p. 30). Dès 1906, apparaissent les titres *Bulletin paroissial de Saint ...*, tous faits de la même mouture (cfr *Le Fureteur*, 15/VIII/1906, p. 50; *Id.*, 31/I/1908, p. 1).

⁵ *Action catholique*, 4/X/1903, p. 1, c. 3, *Notules. L'Association « de la Jeunesse catholique »*, « L'Association de la Jeunesse n'est pas la suite d'un plan mûrement réfléchi et méthodiquement exécuté : elle est née pour ainsi dire spontanément d'une impression pénible d'isolement, du besoin de contact et d'appui réciproque, du désir de rapprocher, dès la fin des études secondaires, de faire se connaître, s'associer, se soutenir, s'aimer ceux qui doivent un jour défendre les mêmes causes sur les mêmes champs de bataille (...).

⁶ Voir aussi *Action catholique*, 22/I/1905, p. 3, c. 1-2, *Association de la jeunesse catholique*, M. L. — La naissance d'un mouvement intitulé comme tel après la première guerre doit assurément se rattacher à l'étape que nous évoquons. Sur la naissance de l'*Action catholique* en 1920 en Belgique, cfr G. Hoyois, *Mgr Picard. Aux origines de l'Action catholique*, Bruxelles, 1959, p. 61 sv.

Les démocrates chrétiens bruxellois Henri Carton de Wiart et Jules Renkin ont trouvé dans cette formule une réponse à leur vision politique nouvelle. C'est ce qui explique aussi leur passage de l'action démocratique à l'action catholique. Carton de Wiart est partisan d'une union internationale des catholiques et plus spécialement de tous les partis catholiques pour faire face aux ennemis de l'Eglise¹. Cette perspective construite au départ d'une démocratie chrétienne, est aussi une façon de créer la cité chrétienne.

Jules Renkin et Carton de Wiart en viennent d'ailleurs, au nom de la nécessaire bonne entente entre catholiques et de l'action catholique, à reprocher à la tendance conservatrice exprimée par Woeste d'être, tout comme le daensisme, en porte à faux avec l'action catholique².

Cette position va fatallement amenuiser l'expression des idées démocratiques chrétiennes dans l'*Action catholique* sans pour autant provoquer une rupture avec la démocratie chrétienne³. Le journal, par ailleurs, informe ses lecteurs des réunions de la Fédération démocratique de Bruxelles, de l'évolution du mouvement syndical chrétien.

En 1903, au nom des intérêts de la *Dépêche*⁴, puis de la Fédération démocratique chrétienne de Bruxelles⁵, le journal attaque avec

¹ *L'Action catholique*, 13/XII/1903, p. 1, c. 1-2, *L'Union internationale des catholiques*, Henri Carton de Wiart.

² *L'Action catholique*, 1/II/1903, p. 1, c. 1-3, *Note sur les questions du jour*, J. Renkin. — *L'Action catholique*, 25/I/1903, p. 1, c. 1-3, *A propos d'un discours récent*, H. Carton de Wiart, « (...) Si M. Woeste n'a entendu viser que les fauteurs du mouvement scissionnaire qui a éclaté à Alost et qui s'est étendu de là à d'autres arrondissements, personne ne lui donnera tort dans le parti catholique. Si au contraire, M. Woeste a entendu viser ceux qui, conscients des nécessités nouvelles et soucieux des directions pontificales, ont organisé et développé en Belgique le mouvement démocratique chrétien, ses attaques sont à la fois inopportunies et injustes (...) Veut-on rouvrir des querelles qui étaient en voie d'apaisement (...) A notre avis, le dualisme qui existe entre la *Fédération des Cercles catholiques* présidée par M. Woeste et la *Ligue démocratique belge* présidée par M. Verhaegen, ne doit pas s'éterniser (...) Aujourd'hui, la période de transition est presque accomplie. Les controverses font place à l'action. Et, dans la pratique, nous voyons s'établir des relations toujours plus étroites entre ceux qu'on continue, par habitude, à étiqueter d'appellations déjà anciennes. C'est ainsi que dans beaucoup d'arrondissements, le gros de la troupe a rejoint l'avant-garde, et que conservateurs et démocrates se confondent au point qu'on ne les distingue guère. Ce sont les mêmes hommes d'action et de dévouement que l'on retrouve dans les œuvres formées par l'un et l'autre groupe (...) ».

³ *L'Action catholique*, 10/IV/1904, p. 1, c. 5, S. S. Pie X et la Démocratie chrétienne, « (...) Après la réception au Vatican du chef de la démocratie chrétienne belge, voici qu'à son tour, M. l'abbé Six, le vaillant directeur de la *Démocratie chrétienne* de Paris, vient d'être reçu par S. S. Pie X qui, une fois de plus, a approuvé les idées que nous défendons (...) ».

⁴ *L'Action catholique*, 8/III/1903, p. 1, c. 3-4, *Francs parlers*, *L'Action catholique*.

⁵ *L'Action catholique*, 29/III/1903, p. 2, c. 3-4, *Janus*, S.

violence *Le Patriote*, — « la feuille financière » — et le *National*¹. Cette affaire se termine en justice par la condamnation du *Patriote* au bénéfice de Jules Renkin².

Par la plume de Camille Joset, le journal soutient aussi, en 1903, l'Union démocratique chrétienne de Liège dans le conflit qui l'oppose à l'Union catholique³.

Camille Joset reste rédacteur en chef du journal jusqu'en mars 1905⁴ menant sa tâche parallèlement à celle qu'il assume depuis décembre 1902 à l'*Avenir du Luxembourg*⁵.

A côté de lui collaborent régulièrement au journal : Henri Carton de Wiart, Jules Renkin, Adolphe Hardy dont nous avons déjà noté la participation à la presse démocrate chrétienne.

Il y a aussi l'avocat Jean Defroidmont⁶, Emile Desprechins, homme de lettres⁷, Eugène Michaëlis⁸, Charles Mousset, ancien membre de la Chambre⁹, Joseph Ruman, publiciste, P. Burchard, publiciste, Edouard Ned, homme de lettres, à l'époque président de l'Extension universitaire de Bruxelles¹⁰.

Le journal dispose d'une série de correspondants étrangers dont Emile Prüm, député catholique du Grand-Duché de Luxembourg¹¹,

¹ *L'Action catholique*, 15/III/1903, p. 1, c. 5, *Notule. Le « Patriote » et le « National bruxellois »*. — *Id.*, 29/III/1903, p. 1, c. 2-3, *La politique à Bruxelles*. — *Id.*, 31/V/1903, p. 1, c. 1-2, *Notes sur les questions du jour*, J. Renkin.

² *L'Action catholique*, 31/V/1903, p. 3, c. 2 à 4, *En justice. M. le député Renkin contre le « Patriote »*. — *Id.*, 7/VII/1903, p. 3, c. 5, *En justice. Ah! verse, verse encore*.

³ *L'Action catholique*, 4/X/1903, p. 1, c. 1-2, *De la coupe aux lèvres*, C. Joset. — *Id.*, 18/X/1903, p. 1, c. 3, *Conservateurs et démocrates liégeois*. — Sur cet épisode cfr P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 422 sv.

⁴ *L'Action catholique*, 2/IV/1905, p. 1.

⁵ *Id.*, 14/XII/1902, p. 1, c. 2, *Notules. Au moment*.

⁶ Jean Defroidmont est né à Bruxelles le 10 janvier 1879 et décédé à Bruxelles le 9 janvier 1955. Il prête le serment d'avocat le 21 septembre 1903. Il entrera dans la magistrature où il terminera sa carrière en qualité de président de la Cour d'appel de Bruxelles (cfr *Journal des Tribunaux*, 6 février 1955, p. 97, notice par Ch. Van Reepingen).

⁷ Emile Desprechins, homme de lettres, est né à Ville-sur-Haine le 13 avril 1869 et décédé à Woluwe le 30 août 1950 (cfr *Bibliographie des écrivains français de Belgique (1881-1950)*, t. I, Bruxelles, 1958, p. 295-296).

⁸ Eugène Michaëlis est né à Frassem-Bonnert le 29 décembre 1871 et décédé dans cette localité le 3 juin 1941. (renseignement aimablement communiqué par M. Paul Delvenne).

⁹ Charles Mousset (1858-1931), représentant de l'arrondissement de Bruxelles de 1894 à 1900 (cfr P. VAN MOLLE, o.c., p. 248).

¹⁰ Edouard Ned est le pseudonyme de Athanase-Camille Glouden, né à Châtillon le 3 février 1873 et décédé à Bruxelles le 10 août 1949 (cfr *Bibliographie des écrivains français de Belgique (1881-1950)*, t. IV, Bruxelles, 1972, p. 328).

¹¹ Emile Prüm, marchand-tanneur, né à Clervaux le 6 novembre 1857 et décédé à Clervaux le 19 janvier 1922 (renseignement aimablement communiqué par Monsieur G. Wagener, secrétaire général du Parlement du Grand-Duché de Luxembourg).

Pierre Gringore, homme de lettres à Paris, — qui est vraisemblablement un pseudonyme historique, — Bosco à Rome, Austin Oates à Londres, J. Breffers à Berlin, Pierre Durand à Vienne, Sylvain Gravez à Berne, Van Beers à Amsterdam, Pearcy Smith à New York, Ulric Barthe au Québec.

L'*Action catholique* se vend 5 centimes le numéro à Bruxelles dans tous les kiosques ; à Liège, chez Bellens, rue de la Régence ; à Namur, au kiosque de la gare, rue de l'Ange et rue de Bruxelles ; à Dinant, Grand-Place ; et pendant l'été à Ostende, rue de l'Eglise ; à Blankenberghe, à Middelkerke et à La Panne¹.

Nous ne savons pas si ce journal a été publié après 1905.

Son dépouillement, jusqu'à cette année, nous permet d'affirmer que, succédant à *L'Avenir social* et à la *Justice sociale*, il exprime par son contenu une orientation nouvelle de la démocratie chrétienne bruxelloise, incarnée dans le chef des dirigeants de *L'Avenir social*. Ceux-ci militent désormais dans la politique catholique au nom de l'action catholique en plaçant à un second plan, la démocratie chrétienne au nom de laquelle ils s'étaient engagés.

¹ *Action catholique*, 7/XII/1902, p. 1, c. 3, *Notules*. — *Id.*, 23/VIII/1903, p. 1, c. 4, *Notules*. *L'action catholique*.

CHAPITRE IV

LA PRESSE DEMOCRATE CHRETIENNE DE WALLONIE

1. *Le Bien du Peuple* de Liège.

Evolution

Le 9 octobre 1892 le premier numéro du *Bien du Peuple* sort de presse. D'abord dominical, cet hebdomadaire paraît ensuite tous les samedis dès le 17 février 1894. A partir du 16 décembre 1894, le *Bien du Peuple* devient quotidien. Toutefois, le numéro portant la date du samedi ne parvient aux abonnés que le lundi matin. Il remplace l'ancien numéro hebdomadaire du samedi¹ et est, de ce fait, plus volumineux ; on l'appelle à l'époque le « numéro social »².

Après avoir cessé de paraître pendant les premières semaines de 1896, le *Bien du Peuple* reparaît comme hebdomadaire à partir du samedi 29 février 1896 jusqu'au 21 juillet 1900³. Le *Bien du Peuple*, quotidien, était imprimé le soir et sortait une édition par jour, diffusée le matin⁴. Chaque numéro du journal était antidaté⁵.

Le *Bien du Peuple* avait pour devise : « Pour Dieu et pour le Peuple » et remplaçait en fait le *Pays de Liège*⁶. L'abbé Pottier et l'avocat Louis Moest furent à l'origine de sa fondation. Ils savaient très probablement que leur journal serait bien accueilli par l'évêque de Liège.

¹ *Bien du Peuple*, 13-14/I/1895, p. 1, A nos abonnés.

² *Id.*, 27-28/I/1895, p. 1, Avis. — Voir aussi *Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés publiés en conformité de l'article 10 de la loi du 18 mai 1873, Annexe au Moniteur belge*, Bruxelles, 1895, pp. 1260-1261, acte n° 1717.

³ Le 29 juillet 1900, le *Bien du Peuple* et la *Justice Sociale* (Bruxelles) fusionnaient.

⁴ *Bien du Peuple*, 10/III/1895, p. 1, c. 3, « Le *Bien du Peuple* donne le soir même le compte rendu de la Chambre et du Sénat, la cote de la bourse de Bruxelles et les faits divers de la ville, du pays et de l'étranger, des feuilletons, etc... Notre numéro arrive en province aussitôt que les journaux de la capitale ».

⁵ P. ex. *Bien du Peuple*, 1/I/1895, p. 3, c. 2. « A cause du nouvel an, le journal ne paraîtra pas demain ». — Dans ce même numéro, p. 4, c. 5, *Bourse de Bruxelles du 29 décembre 1894*. Voir aussi 17/I/1895, p. 2, *Faits divers*, tous les faits rapportés se sont passés au cours de la journée du 16 janvier.

⁶ Le *Pays de Liège* paraît pour la dernière fois le 29 décembre 1892.

Pottier commençait à cette époque à poser les jalons d'une démocratie chrétienne¹. Il devait trouver un porte-parole pour le nouveau parti² qui se créait.

Le choix qu'il fit de ses principaux collaborateurs et la modification du titre initialement prévu pour le journal prouvaient qu'il désirait trouver une audience débordant du cadre liégeois. Le nouveau journal était destiné non seulement à informer les membres démocrates chrétiens de la vie du mouvement³, mais aussi à exprimer des prises de position, tout en n'étant pas l'organe officiel de l'Union démocratique chrétienne. Comme disait fort bien le *Pays de Liège*, le *Bien du Peuple* « saura avec précision ce qu'il veut, et qu'il voudra avec énergie »⁴. Depuis plusieurs mois déjà, l'abbé Pottier rêvait d'un journal bien à lui. Dès juillet 1892, alors qu'il dirige le *Pays de Liège*, il écrit à différentes personnalités du mouvement démocrate chrétien de l'époque pour obtenir leur collaboration⁵: « Mes amis les jeunes et moi, nous allons lancer un journal d'abord hebdomadaire puis peut-être quotidien dans le peuple liégeois. Ce journal sera l'organe de nos sociétés coopératives et syndicales. Son programme sera celui de la ligue démocratique (...) »⁶.

« Nos projets sont mûris, notre organisation presque achevée et nous comptons paraître dans quelques semaines. Le titre du journal sera le *Petit Liégeois*. Inutile de vous dire que nous avons tout autre chose que les sympathies des ultra-conservateurs catholiques (...) »⁷.

A la fin septembre, tout est prêt. Le dimanche 2 octobre, le premier numéro doit sortir de presse⁸ mais, pour une raison qui nous

¹ Voir notamment P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, pp. 119 à 127, 198 à 200.

² *Bien du Peuple*, 24/II/1894, p. 1, *Montrons-nous!* « (...) Le *Bien du Peuple* qui n'est qu'un porte-parole de ce parti (démocrate chrétien) (...) ».

³ Voir p. ex. *Bien du Peuple*, 4/VI/1898, p. 3, *Aux sociétés*, « Il est rappelé une fois de plus aux sociétés affiliées à l'Union Démocratique Chrétienne qu'elles sont priées instamment d'annoncer dans le *Bien du Peuple* leurs réunions, conférences, etc... De nombreuses séances se tiennent sans avoir été annoncées. Le Comité de l'Union Démocratique Chrétienne attache une grande importance à ces communiqués (...) ».

⁴ *Pays de Liège*, 9/X/1892, p. 2, *Un nouveau journal démocratique*.

⁵ La liste des principaux collaborateurs parut dans le premier numéro du 9 octobre 1892, p. 1, nous en parlons dans le paragraphe consacré aux collaborateurs.

⁶ De larges surfaces du journal seront consacrées aux différentes activités démocratiques. Le nouveau journal voulait manifestement jouer le rôle que le *Volk* tenait en Flandre. « *Het Volk*, c'est le frère ainé du *Bien du Peuple*, il dit en flamand les vérités que nous disons en français (...) » (*Bien du Peuple*, 14/V/1893, p. 1, c. 1). Les cercles et sociétés qui désiraient voir insérer leurs avis dans le journal devaient les faire parvenir à la rédaction le jeudi au plus tard (*Bien du Peuple*, 16/X/1892, p. 3, *Avis*).

⁷ *Pap. Levie*, Liège, 20/VII/1892, A. Pottier à M. Levie.

⁸ *Pap. Levie*, Liège, 23/IX/1892, L. Moest à M. Levie.

échappe, il faut attendre une semaine avant qu'il ne paraisse. L'avocat Louis Moest en est le rédacteur en chef attitré. En fait, l'abbé Pottier dirige en sous-main le choix et le contenu des articles destinés à être publiés ; il est le maître incontesté autour duquel se groupe, tous les mercredis soir, l'équipe rédactionnelle¹.

Dès ses premiers numéros, le *Bien du Peuple* tira sur quatre pages. Les trois premières pages étaient consacrées au texte proprement dit ; la quatrième page contenait surtout de la publicité.

La première et la deuxième pages contenaient des articles de fond sur des questions sociales et politiques, l'éditorial se trouvant toujours en première page.

La troisième page était surtout consacrée à la vie des sections du mouvement et contenait parfois quelques correspondances locales ou régionales. De temps à autre, un feuilleton occupe le bas d'une page mais sa publication est irrégulière.

A partir de 1896, chaque numéro contient régulièrement une « semaine politique étrangère » concernant les faits principaux qui ont eu lieu à l'extérieur. Quant aux faits divers, ils se font rares, l'abondance de la matière ne permettant pas ce luxe².

Voilà, *grossost modo*, esquisonné le contenu du *Bien du Peuple* sous sa forme hebdomadaire. Lorsqu'il paraît journallement, au cours de l'année 1895, le *Bien du Peuple* conserve ses quatre pages mais il augmente sa matière. Sur la première page s'ajoutent quelques nouvelles brèves de l'intérieur et de l'extérieur.

De temps à autre, en page deux, une revue de la presse, une correspondance de l'étranger.

En page trois, quelques extraits des séances de la Chambre ou du Sénat et régulièrement les informations boursières. Souvent, plusieurs articles concernant les sports sont publiés en page trois.

Enfin, des faits divers concernant différents coins de la Belgique seront publiés pour combler les vides.

La quatrième page était traditionnellement réservée à la publicité. Le numéro daté du samedi et distribué aux abonnés le lundi matin était appelé « numéro social » parce que spécialement consacré

¹ Pap. Moest, Spa, 28/XII/1892, abbé Pottier à L. Moest.

² « A notre correspondant de Haneffe. — Merci bien cordialement de vos informations mais nous ne publions plus les menus faits divers sans portée sociale ». Cfr *Bien du Peuple*, 14/III/1896, p. 3, c. 3, *Correspondance*.

aux questions économiques et sociales. Son feuilleton était distinct de celui publié dans les autres numéros de la semaine¹.

À l'origine, le *Bien du Peuple* ne dispose pas en propre d'imprimerie. Il recourt à l'Imprimerie liégeoise (48, rue des Clarisses à Liège) et n'a aucun lien politique avec cette firme². Dès le 1^{er} janvier 1895, il sort des presses de l'Imprimerie Jacques Godenne de Liège³. Jusqu'à cette époque, le journal était imprimé sur une presse dite « à plat ».

A partir du 1^{er} juillet 1895, à la suite de la constitution de la Société coopérative « Le Bien du Peuple », le journal installe ses bureaux rue St-Adalbert, 16 et s'imprime sur une presse rotative⁴ dont il a fait l'acquisition (grâce à un prêt de 4.000 francs que lui a consenti l'évêque de Liège)⁵. Succédant à cette société coopérative, l'*Imprimerie centrale*⁶ poursuit l'impression du *Bien du Peuple* jusqu'à la disparition de l'édition liégeoise.

Il est malaisé d'établir l'origine des nouvelles et la façon dont elles parviennent au journal. Le journal dispose d'abord d'un réseau de correspondants bénévoles qui lui envoyent différentes nouvelles locales ou régionales.

En 1895, le *Bien du Peuple* était abonné à l'Agence Havas qui lui communiquait les nouvelles par téléphone⁷.

En outre, le journal démocrate recourait, à partir du 25 avril 1895, aux services de l'Agence Quiquet, établie à Bruxelles, spécialiste surtout en faits divers et nouvelles sportives concernant les différents

¹ *Bien du Peuple*, 11/III/1895, p. 1, *Notre numéro social*.

² *Bien du Peuple*, 2/VI/1894, p. 2, *Conflit typographique*, L. M.

³ Jacques Godenne (1851-1909), imprimeur namurois, s'était installé à Liège en 1890. A partir de 1897, il concentre son activité à Namur (*Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, 6^e partie, Bruxelles, p. 166). Godenne était vivement critiqué par les organisations professionnelles qui lui reprochaient notamment de ne pas respecter le paiement du minimum de salaire, cfr *Fédération typographique belge*, 1/I/1895, p. 3, *Est-ce vrai?* et *Ibid.*, *Un patron modèle!* — Voir aussi M.-L. WARNOTTE, *Étude sur la presse à Namur...*, passim.

⁴ *Bien du Peuple*, 30/VI/1895, p. 1, *A nos lecteurs*.

⁵ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Liège, 3/XI/1895, Louis Moest à Mgr Zomers.

⁶ *Bien du Peuple*, 29/II/1896, p. 2, *Nos finances*.

⁷ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Liège, 1/XI/1895, Louis Moest à Mgr Zomers. P. ex. *Bien du Peuple*, 28/IV/1895, p. 3, *Dernières nouvelles*. — *Id.*, 12/V/1895, p. 3, *Dernières nouvelles*, etc.

coins de la Belgique¹. Celle-ci lui communiquait les nouvelles par téléphone ou par télégraphe.

Le *Bien du Peuple* a publié de très nombreuses correspondances provenant de différentes régions de Belgique et de certains pays étrangers. Le contenu des correspondances est varié et concerne les nouvelles d'une région, d'une ville ou d'un pays. Le but de la correspondance est dans ce cas double: intéresser à la fois les lecteurs du journal à d'autres horizons géographiques et éventuellement se faire de nouveaux lecteurs en dehors de Liège.

Très souvent, les correspondances donnent des informations économiques, sociales et religieuses. Par le biais de celles-ci, le journal veut en réalité intégrer ses lecteurs dans le mouvement démocratique chrétien, tant sur le plan national que sur le plan international et, dans une certaine mesure, être un point de rencontre des courants parfois distants dans l'espace².

Il est bien malaisé d'identifier les auteurs de ces correspondances. Certains d'entre eux appartiennent cependant au milieu liégeois et rédigent leur article après avoir dépouillé la presse étrangère ou extérieure à Liège.

Sauf preuve du contraire, nous pensons que l'authenticité d'une correspondance est infiniment plus probable si elle provient d'une localité belge que de l'étranger. Toutes les correspondances émanant de Visé, Aubel, Sprimont, Herstal, Chênée, Waremme, Fléron, Jevigné sont pour la plupart non signées. Le ton simple, le style non travaillé et la banalité du contenu des billets écrits de petites localités sont un gage de leur authenticité³.

Les correspondances provenant de Huy, Dison et Verviers sont plus soignées mais, étant donné l'originalité de leur contenu, nous

¹ Exemples de nouvelles: (*Bien du Peuple*, 12/V/1895, p. 3, *Belgique*): « Collision en mer. Cinq victimes. On téléphone d'Anvers le 11 mai à l'Agence Quiquet (...) » « Une femme trouvée morte dans son lit. D'un correspondant d'Arlon, le 11 mai, à l'Agence Quiquet (...) » « Incendie. Un homme carbonisé. Du correspondant d'Ostende le 10 mai à l'Agence Quiquet (...) » « Terrible accident de carrière. Explosion d'une mine, deux victimes, d'un correspondant d'Ath, le 10 mai, à l'Agence Quiquet (...) ».

² *Justice sociale et le Bien du Peuple liégeois*, 29/VII/1900, p. 1, *Avis*, « (...) Nos colonnes restent ouvertes aux correspondants du *Bien du Peuple*. Ils comprendront sans aucun doute de quelle efficacité peut être en vue du développement de la démocratie chrétienne en Belgique, la publication d'un organe *central* destiné spécialement aux hommes qui se consacrent dans le pays entier aux études et aux œuvres sociales catholiques, et qui leur donnera, aux uns et aux autres, des directions et des renseignements précieux (...) ».

³ *Pap. Moest, Spa*, 28/XII/1892, abbé Pottier à L. Moest: « (...) Tâchez de faire passer la correspondance de Chênée. Cela fera aussi bien plaisir à notre correspondant qu'à Madame de Stainlein (...) ».

pensons qu'elles sont authentiques¹. Encore faudrait-il déterminer si, provenant bien de la localité dont elles sont datées, ces correspondances ont un seul et même auteur, ce dont nous doutons fortement².

La correspondance bruxelloise paraissant de 1892 à 1894 sous le titre de « Lettre de Molenbeek-lez-Bruxelles », sous la signature de René, était essentiellement liégeoise tant par son auteur, l'abbé Wey, que par son contenu. Elle servait surtout à prétexte pour parler des événements liégeois³.

En 1895, cette correspondance intitulée « Lettre de Bruxelles » et signée Casteau, va paraître irrégulièrement et cessera à partir de 1896. Rien ne nous permet d'affirmer toutefois que l'auteur ait changé; on peut même supposer qu'il ait modifié son pseudonyme dans le cadre de la transformation générale du journal. Exceptionnellement, le *Bien du Peuple* a publié une correspondance du Centre, du Borinage et du Hainaut en général. Il semble, selon l'originalité des nouvelles et la précision de leur présentation, qu'on soit en présence de textes authentiques⁴.

Nous n'avons pas trouvé de correspondances relatives aux autres provinces wallonnes. Par contre, de temps à autre, le *Bien du Peuple* a publié une lettre d'un « ami du Limbourg » dont la provenance ne peut être mise en cause en fonction des nouvelles apportées.

Exceptionnellement, le journal a publié une correspondance provenant des Flandres⁵.

Parmi les correspondances étrangères, l'Allemagne et l'Autriche ont une place de choix. Il semble que la plupart de ces articles aient été composés à Liège à partir de journaux étrangers. L'abbé Wey, encore lui, a certainement élaboré la plupart des « Lettres d'Allemagne » qu'il signe d'ailleurs Dal Reno, en 1892, puis René en 1894. Et, en 1895, une « correspondance d'Allemagne » envoyée de Berlin

¹ P. ex. *Bien du Peuple*, 10/X/1896, p. 2, *Correspondance verviétoise*. — *Id.*, 13/XI/1892, p. 4, *Correspondance. On nous écrit de Dison*.

² Une analyse philologique en profondeur nous permettrait peut-être de répondre à cette question.

³ P. ex. *Bien du Peuple*, 14/VII/1894, p. 2, *Lettre de Molenbeek-lez-Bruxelles*, René, « Votre artistique et joyeuse cité liégeoise cause actuellement un étonnement profond, non seulement aux Molenbeekois, mais encore à tous ceux qui ont l'occasion de causer avec l'un ou l'autre de vos compatriotes (...) ».

⁴ Voir par ailleurs : *Pap. Levie*, Liège, 23/IX/1892, L. Moest à M. Levie : « (...) Je vous serais très obligé de m'adresser ou de me faire adresser par un de vos ouvriers pour mercredi si possible, une correspondance sur vos œuvres de Charleroi, spécialement au point de vue corporatif et sur la persécution des mineurs belges en France (...) ».

⁵ Citons : *Biens du Peuple*, 15/XII/1894, p. 2, *Lettre de Louvain*, T. Estis. — *Id.*, 19/V/1895, p. 2, *Lettre des Flandres*, Karel. — *Id.*, 12/VI/1897, p. 1, *Une lettre de Bruges*, p. 1.

paraît toutes les semaines sous la signature d'un certain H. Wollenschlapp¹. Nous inclinons, personnellement, à penser que l'abbé Wey n'a fait que changer de pseudonyme.

Une correspondance hebdomadaire de Vienne a été publiée régulièrement par le *Bien du Peuple* en 1895 sous la signature d'un certain J. Raustock².

Une « Lettre de Paris », signée Pierre Sylvestre, fut parfois publiée par le *Bien du Peuple* en 1894 et 1895³. Une correspondance de Rome fut publiée avec la même irrégularité par Bencivenga, pseudonyme sous lequel se cache Mgr Umberto Benigni⁴. En 1893, assez fréquemment C.L. signe un article relatif aux événements de Hollande, article qui a la forme d'une correspondance étrangère, il s'agit du chanoine Charles Lucas qui était originaire de Maestricht.

L'Angleterre et la Suisse ont rarement fait l'objet d'une correspondance étrangère.

Après 1895, lorsque le journal redevient hebdomadaire, les correspondances étrangères cessent de se présenter sous leur forme traditionnelle pour devenir des résumés de journaux dont on cite l'origine⁵ ou dont on perçoit la provenance⁶.

On remarque l'importance des correspondances d'Allemagne par rapport à celles qui émanent d'autres pays. Sous ce biais notamment, l'Allemagne exerce une influence sur les démocrates chrétiens de Liège d'avant 1900.

A côté de ces nombreuses correspondances allemandes, le journal consacre par ailleurs d'aussi nombreux articles aux affaires allemandes⁷.

Le *Bien du Peuple* était répandu dans toute la province de Liège, les différentes correspondances locales ou régionales, des lettres de

¹ Sauf *Bien du Peuple*, 13-14/I/1895, p. 1, le nom est : Laterrade et *Id.*, 15/I/1895, p. 2, le nom est Gottlieb.

² Nous ne sommes pas parvenu à identifier ce personnage.

³ Nous ne sommes pas parvenu à identifier ce personnage.

⁴ Voir sur Mgr Benigni la p. 148.

⁵ P. ex. *Bien du Peuple*, 5/VII/1897, p. 3, *Lettre d'Autriche*. — *Id.*, 24/IV/1897, p. 2, p. 3. *Lettre d'Allemagne*. — *Id.*, 29/V/1897, p. 3, *A travers la presse. Lettre de Suisse*.

⁶ P. ex. *Bien du Peuple*, 7/I/1899, p. 2, *Correspondance romaine*, Rome, 31 décembre, signé : Wal : « Les journaux du monde entier ont déjà appelé l'attention des catholiques sur l'importance du discours prononcé par le Saint-Père (...) ». — *Id.*, 21/I/1899, p. 3, *Correspondance romaine*, Rome, 16/I/1899, signé : Wal : « Dans la presse italienne, et paraît-il, aussi dans les couloirs du Parlement (...) ».

⁷ Sur des questions fort diverses, p. ex. *Bien du Peuple*, 2/VII/1894, p. 2, *Le nouveau programme des catholiques allemands*. — *Id.*, 9/XII/1899, p. 3, *Les pensions ouvrières en Allemagne*. — *Id.*, 26/IX/1896, p. 1, p. 2, *L'action sociale en Allemagne*. — *Id.*, 8/V/1897, p. 2, p. 3, *Variétés. La presse catholique en Allemagne; les Hetzkaplaene ou les vicaires révolutionnaires*, etc.

lecteurs sont des preuves suffisantes de cette diffusion géographique. En dehors de sa province, le journal liégeois était lu par quelques amis¹. Nous avons dit, en parlant du vaste réseau de ses correspondants, que le *Bien du Peuple* voulait être l'intermédiaire de tous les démocrates chrétiens.

Le 24 juillet 1893, un comité de propagande de la presse s'était formé au sein de la Société ouvrière St-Alphonse², place Saint-Lambert à Liège, sous le nom de « Oeuvre de la presse démocratique chrétienne », afin d'organiser la vente et la publicité du journal. Cette propagande se faisait par des comités d'action érigés dans différentes communes et paroisses de l'arrondissement. Mais la direction de l'œuvre appartenait au Comité central de la place St-Lambert³. La propagande consistait à la fois à vendre et à répandre gratuitement le journal parmi les ouvriers⁴; pour ce faire, une liste de souscription avait été ouverte dans les colonnes du *Bien du Peuple*.

Le *Bien du Peuple* voulait surtout atteindre le monde ouvrier⁵. « (...) Ce n'est pas seulement aux intellectuels que nous nous adressons. Bien des ouvriers manuels sont assez instruits et assez intelligents pour comprendre et apprécier notre journal. Nous pouvons assurer que des centaines d'ouvriers se sont instruits, ont appris à connaître notre programme dans ses détails, en lisant, en étudiant le *Bien du Peuple* (...). Outre les très nombreux articles consacrés aux intérêts économiques, sociaux et politiques du travailleur, de nombreuses rubriques mentionnent les activités des sociétés ouvrières démocratiques, les centres d'intérêts propres à certaines corporations

¹ Voir p. ex. la rubrique « Correspondance » publiée en page 3 du journal. — *Bien du Peuple*, 12/VI/1897, p. 1, c. 5, p. 2, c. 1, *Une lettre de Bruges*. — Pap. Pierre Delrée, Waleffe, 18/IX/1894, Hyacinthe Cartuyvels à de Boussemart, président de l'Association catholique de Waleffe.

² Sur cette société : P. GÉRIN, *Catholiques liégeois ...*, pp. 204-209.

³ *Bien du Peuple*, 16/X/1897, p. 1, *L'Œuvre de la presse démocratique chrétienne*. — *Id.*, 23/X/1897, p. 2, *L'Œuvre de la presse démocratique chrétienne*. Henri Rxxx. — *Id.*, 12/XI/1893, p. 3, *En avant*.

⁴ *Id.*, 9/VII/1893, p. 1, *Cà et là*. — *Id.*, 7/I/1894, p. 4, c. 4.

⁵ *Bien du Peuple*, 16/XII/1899, p. 1, *A nos abonnés, lecteurs et amis*, J. Barth.

professionnelles¹ et surtout des faits divers concernant le peuple². De temps à autre, le journal publie une *Lettre d'un ouvrier* signée par un certain Louis Gérard, équipeur.

S'il y avait un public « idéal » pour lequel le *Bien du Peuple* oeuvrait, il y avait un public réel, qui peut-être formait une bonne partie des lecteurs du journal démocrate. C'étaient les démocrates chrétiens, issus presque tous de la bourgeoisie : prêtres³ et avocats⁴.

En ouvrant, dès ses premiers numéros, le dialogue avec ses lecteurs et amis qui en exprimaient le désir, le journal rompt une tradition. Si l'intention procède d'un besoin de démocratisation et aussi de communication sociale, pratiquement ne participent à ce dialogue que quelques responsables du mouvement démocrate chrétien⁵.

Comme l'appréhende Pottier, le *Bien du Peuple*, dès ses débuts, devient la cible des conservateurs catholiques. Des polémiques sans fin vont occuper les colonnes du journal⁶ lequel attaque tous ceux qui ne partagent pas ses façons de faire ou ses modes de penser.

¹ P. ex. pour les ouvriers mineurs : *Bien du Peuple*, 18/VI/1893, p. 1, *A Holligne-aux-Pierres*. — Pour les ouvriers terrassiers : *Id.*, 1/X/1893, p. 2, *Cà et là*. — Pour les armuriers : *Id.*, 28/V/1893, p. 3, *Correspondance de Liège*. — Pour les tailleurs et tailleuses : *Id.*, 14/III/1896, p. 3, *Chez les tailleurs et tailleuses de Verviers*. — Pour les ouvriers tisserands : *Id.*, 16/X/1892, p. 3, *Lettre de Verviers*. — Pour les employés de commerce : *Id.*, 9/II/1895, p. 2-3, *Les demoiselles de magasin et 17/III/1900*, p. 2, *La protection des employés de commerce*.

² Voir p. ex. ce fait divers (*Bien du Peuple*, 16/X/1892, p. 3) caractérisant le ton général de cette rubrique que l'on veut moralisatrice : « Un père de famille en se mettant au lit dimanche soir fut pris d'un malaise soudain. Sa femme, effrayée, fit appeler en toute hâte un médecin. M. le Docteur Dejardin, arrivé sur le champ, ne put que constater la mort. Le défunt, Nicolas Fauconnier, demeurant cour Dewandre (Outre-Meuse) était un ouvrier modèle. La foule qui se pressait à son enterrement montrait combien il était aimé et l'intérêt qu'elle portait à sa femme et à ses cinq enfants. Cette mort soudaine a vivement impressionné le quartier d'Outre-Meuse ».

³ Voir p. ex. *Bien du Peuple*, 16/X/1897, p. 1, *Les « prêtres domestiqués » du Bien du Peuple*. — Parmi les donateurs, nous relevons plusieurs fois la présence de prêtres, voir les listes de souscription publiées par le *Bien du Peuple*, sous le titre « Denier de la propagande », n° du 12/XI/1893, p. 4; n° du 19/XI/1893, p. 4, n° du 17/XII/1893, p. 4; n° du 24/II/1894, p. 4; n° du 24/III/1894, p. 4 ... — *Pap. Hanquet*, non classés, lettre non datée émanant de l'abbé A. Knoch, professeur de philosophie au Petit Séminaire de Saint-Trond, félicitant la rédaction du *Bien du Peuple* pour les articles publiés sous la signature de Charles de Ponthière.

⁴ Certains articles concernent directement le monde du Barreau, p. ex. *Bien du Peuple*, 19/V/1895, p. 1, *Chez MM. les avocats*.

⁵ *Pap. Moest*, (après le 9/X/1892), château de Monceau par Tilff, Paul Berryer à Louis Moest.

⁶ Voir la lettre de G. Cartuyvels, curé de Ste-Foy, à G. Helleputte, Liège, 28 décembre 1893 (A.G.R.B., Sch. H., 182) : (...) Depuis sa naissance, le *Bien du Peuple* a attaqué les catholiques les plus notoires qui n'étaient pas sympathiques à ses doctrines, on accueillait toutes les correspondances d'ouvriers qui se plaignaient d'injustices commises par les patrons et l'effet de ces articles publiés coup sur coup devait être naturellement de faire tirer à l'ouvrier qui n'a pas fait un cours de logique, la conclusion : ils sont tous comme cela ! (...).

Des personnalités du monde catholique sont prises à partie et, pendant de nombreuses semaines, on assiste à des duels entre l'attaqué et l'attaquant. De longs droits de réponse accompagnés de commentaires introductifs désobligeants alimentent les cancans de Liège.

La bataille est particulièrement longue, vive et rude entre le *Bien du Peuple* et l'organe de Joseph Demarteau, la *Gazette de Liège*, semant ainsi la confusion et la division entre catholiques.

Toute la lutte menée par l'Union démocratique chrétienne contre l'Union catholique est soutenue par le *Bien du Peuple*.

L'enjeu est d'importance pour les démocrates chrétiens liégeois car il s'agit notamment de détourner le plus possible d'ouvriers du parti socialiste¹ qui va entrer dans la compétition électorale avec l'introduction du suffrage plural. Il faut, disent-ils, des réformes économiques, sociales et même politiques. De nombreux articles du *Bien du Peuple* sont écrits en ce sens. Face à cette campagne menée par les démocrates chrétiens, les catholiques conservateurs, partisans d'un certain immobilisme politique, social et économique, vont jouer des pieds et des mains pour imposer le silence à leurs coreligionnaires².

Les querelles se poursuivent en dehors des colonnes des journaux : dans des brochures de circonstance où le combat se déroule à coups d'abondantes citations souvent tronquées ou placées hors du contexte³. Parfois, cela se termine en procès. Celui intenté en janvier 1894 par l'avocat Léon Collinet, rédacteur à la *Gazette de Liège*, au journal démocrate, est resté célèbre⁴.

Mgr Doutreloux a été très affecté par la lutte qui survint entre le *Bien du Peuple* et la *Gazette de Liège*.

¹ *Bien du Peuple*, 25/XII/1894, p. 1, *Le Bien du Peuple*. — Dans une circulaire demandant des souscriptions pour son journal, l'abbé Pottier dira d'ailleurs : « aujourd'hui que la démocratie chrétienne est capable de contenir et de vaincre la démocratie socialiste » (A.E.N., 2^e Sect., 2^e Rayon, Mgr Decrolière, Liège, 19/VII/1895).

² Ce qui provoque d'ailleurs la réprobation du Saint-Siège dès août 1892 (Archives Archevêché de Malines, Farde Ligue Démocratique Belge, 25 août 1892. A. Beernaert au cardinal Goossens).

³ P. ex. du côté conservateur, Joseph Demarteau, le directeur de la *Gazette de Liège* publie une brochure : *La démocratie chrétienne à Liège. Recueil de citations* (Liège, 1894) dont la plupart des textes cités proviennent du *Bien du Peuple*. Le même procédé est adopté par d'autres conservateurs dans *Quelques mots de réponse de la Ligue antisocialiste à la brochure « L'Encyclique Rerum Novarum et l'action catholique »* (Liège, 1894); *La Démocratie chrétienne en Belgique* (Bruxelles, 1895); *Ligue antisocialiste de Liège. Le bilan de la démocratie chrétienne liégeoise en 1894* (Liège, 1895); T. ESTIS, *Le bilan de la démocratie chrétienne liégeoise en 1894* (Liège, 1895); T. ESTIS, *Le socialisme chrétien à l'école démocratique de Liège* (Bruxelles, 1896). Du côté démocrate chrétien : *L'Encyclique Rerum Novarum et l'action sociale catholique*, Liège, 1894; Camille QUENNE, *Lettre ouverte à la Gazette de Liège*, Liège (1895).

⁴ *Bien du Peuple*, 28/I/1894, p. 2, *Notre procès et n^o sv.*

Le soutien qu'il accorda au *Bien du Peuple* procède à la fois de sa sympathie pour la démocratie chrétienne mais aussi de la réaction contre les attaques menées par la *Gazette* contre la personnalité de Pottier, c'est-à-dire « son professeur » de théologie¹. C'est enfin une riposte contre l'indépendance dont Joseph Demarteau fait preuve à l'égard de son évêque². Le conflit qui oppose l'évêque de Liège au directeur de la *Gazette* dépasse la discussion doctrinale entre deux personnes et débouche sur le problème plus fondamental des relations de l'évêque avec la presse catholique. Mgr Doutreloux veut imposer à Joseph Demarteau une façon de voir au nom de l'autorité épiscopale, tandis que le directeur de la *Gazette* veut, au nom d'un groupe avec lequel il est en relation, éclairer l'opinion.

En dehors de Liège, l'opposition est vive contre le *Bien du Peuple*. Dans le *Courrier de Bruxelles*³ par la plume de Léon Collinet, le groupe des conservateurs liégeois trouve une tribune supplémentaire à celle de la *Gazette de Liège*⁴. Cette tribune publiée par un quotidien bruxellois bénéficie dès lors d'une diffusion plus aisée que celle de la *Gazette* et du *Bien du Peuple*.

Dans *L'Ami de l'Ordre* de Namur, le chanoine Fisse⁵ lance contre Pottier, son école et le *Bien du Peuple*, une série d'attaques qui seront réunies dans une brochure intitulée *Lettres sur la question*

¹ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, décembre 1893, Mgr Doutreloux à Joseph Demarteau, brouillon. — Voir la lettre de l'abbé G. Cartuyvels, curé de Ste-Foy, à G. Helleputte, Liège, 6 janvier 1894 publiée dans P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, p. 563.

² A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, 17 janvier 1893, J. Demarteau à Mgr Doutreloux. — *Ibid.*, 21 décembre 1893, J. Demarteau à Mgr Doutreloux: « (...) Je continuerai à lutter, tâchant de ne porter que les coups nécessaires, vous remerciant du fond du cœur de vos bonnes prières, espérant qu'elles me feront mieux voir mon devoir si je suis victime de quelque illusion à ce sujet, déclaré de ne pouvoir vous servir qu'en vous déplaissant, luttant quand même pour la Croix et pour le roi. Comme les croisés, livrés à eux-mêmes, pendant la captivité de St Louis (...) ».

³ A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise...*, pp. 177-178.

⁴ « (...) Ce petit groupe s'inspire de M. l'avocat Collinet (qui a déclaré qu'il écraserait M. l'abbé Pottier et qui poursuit son œuvre avec un acharnement incroyable), de son gendre M. Francotte, de M. Doreye, son beau-frère, de M. Bégasse, beau-frère de M. Doreye, de M. Gustave Francotte, frère de Henri, de M. Demarteau dont M. Collinet est le collaborateur à la *Gazette de Liège*, de M. Dallemande, ami d'enfance de plusieurs de ces Messieurs, c'est comme on le voit comme un conseil de famille » (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 82, note s.d. au brouillon du chanoine Lucas). — Léon Collinet (1842-1908) signait en général ses articles par les lettres O.R.

⁵ Sur le chanoine Jean N. J. Fisse, né à Rabosée le 31 mars 1848, décédé à Marche-les-Dames le 15 novembre 1896, fondateur et directeur de la Maison des Ouvriers à Namur, cfr V. BARBIER, *Histoire du Chapitre cathédral de Saint-Aubain à Namur depuis le Concordat de 1801*, Namur, 1901, pp. 184-187.

*sociale adressées à L'Ami de l'Ordre par M. le chanoine Fisse*¹. Mgr Doutreloux interdit de son côté au *Bien du Peuple* de répondre au chanoine Fisse et le lui fait savoir par son vicaire général, marquant par la même occasion sa désapprobation de l'attitude du quotidien namurois et son appui au journal démocratique liégeois².

Mais, en réalité, le chanoine Fisse n'exprime publiquement que ce que pense l'évêque de Namur³.

A Liège, des patrons catholiques interdisent à leurs ouvriers la lecture du *Bien du Peuple*⁴.

Un membre directeur d'un important patronage liégeois aurait, selon le journal démocrate, demandé aux apprentis confiés à sa garde, de ne plus déployer le *Bien du Peuple* au local. Par ailleurs, le conseil d'administration de la Société des tramways liégeois, composé en partie de catholiques notoires, interdit la vente du *Bien du Peuple* dans les kiosques des lignes exploitées par la Société⁵.

* * *

L'opposition conservatrice au *Bien du Peuple* lui confère, par ailleurs, un brevet d'orthodoxie démocratique.

Le *Bien du Peuple* fut un agent important de la division de l'opi-

¹ M.-L. WARNOTTE, « *L'Ami de l'Ordre* ». *Quotidien catholique namurois, de 1839 à 1914*, Louvain-Paris, 1968, pp. 104-105. — Ces lettres paraîtront aussi sous la forme de lettres ouvertes intitulées « Lettres d'un théologien ».

² A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Liège, 31 décembre 1893, Mgr Zomers, vicaire général, au chanoine Fisse (copie de la lettre).

³ Archives épiscopales, Malines, Fonds Goossens, VC, Démocratie Chrétienne, lettre de Mgr Heylen le 25 janvier 1894, au cardinal Goossens: « (...) Le journal de l'abbé Pottier, si on ne le supprime pas, continuera à entretenir la division et paralysera les efforts de Mgr Doutreloux en vue de la pacification (...) ».

⁴ *Bien du Peuple*, 23/X/1892, p. 1, *Trop de zèle*. — *Id.*, 20/XI/1892, p. 2, *De-ci, de-là*.

⁵ *Bien du Peuple*, 23/I/1895, p. 2, *Journaux prohibés*. — Parmi les administrateurs du conseil d'administration de la Société des Tramways liégeois se trouvaient les catholiques Léon Collinet et Max Doreye (cfr *Recueil financier 1894-1895*, Bruxelles, s.d., p. 191). Léon Collinet, collaborateur à la *Gazette de Liège*, bourgmestre catholique de Huccorgne, était le beau-frère de Max Doreye, sénateur catholique de 1900 à 1903, ancien président de l'Union catholique. Doreye était, par ailleurs, le beau-père de Henri Francotte, dont le frère Gustave était uni par des liens familiaux aux Dallemangne (sur tout ceci, cfr A. ZUMKIR, *Les dynasties politiques dans la province de Liège à l'époque contemporaine*, dans *Annales du XXXV^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Gand, 1956, p. 282-283).

nion publique catholique liégeoise au cours de la période qui va de 1894 à 1900¹.

Il conditionnera en partie l'évolution du mouvement démocrate chrétien mais, étant lui-même dans ce mouvement, il en subira là marque dans son évolution.

Tout en défendant l'abbé Pottier, l'évêque de Liège, Mgr Doutreloux, essaye de rétablir l'entente parmi ses ouailles. Après un voyage à Rome, en mai 1895, il s'adresse publiquement et à plusieurs reprises à ses diocésains pour qu'ils s'allient dans la lutte contre le socialisme et dans la poursuite de l'amélioration de la condition de la classe ouvrière².

Ses demandes se font précises à l'adresse des directeurs des journaux catholiques³ dont le rôle important dans la préparation de la campagne électorale communale n'échappe pas à l'évêque⁴. Après ces élections dont la victoire conservatrice réalisée au détriment des démocrates chrétiens fait dire à Godefroid Kurth qu'elle était due à la « tactique de quelques lâches », de « coffres-forts en délire »⁵, l'évêque de Liège s'adresse au directeur du *Bien du Peuple* pour obtenir l'obéis-

¹ Au cours de cette période, par deux fois (en 1894 et en 1897), les catholiques liégeois se présentent sur deux listes séparées. Une fois, les démocrates chrétiens préfèrent s'abstenir plutôt que de composer avec l'Union catholique (en 1896). Voir à ce sujet: P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 381-420.

² P. GÉRIN, *La démocratie chrétienne dans les relations Eglise-Etat à la fin du 19^e siècle. L'action de Mgr Doutreloux, dans L'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr Alois Simon*, Bruxelles, 1975, p. 255 à 288.

³ Pap. Moest., Liège, 18/IX/1895, chanoine Lucas, secrétaire particulier de l'évêque écrivant à Louis Moest: « (...) Vous avez laissé une triste impression hier à Mgr l'évêque, il croit constater que la soumission qui est déclarée dans les paroles ne passe pas dans les faits. Si je puis vous donner un conseil, allez-y donc plus généreusement et vissez avant tout à conformer votre manière de voir et d'agir à celle de l'évêque: votre force et votre salut, même pour la démocratie catholique, ne sont que là (...) ».

⁴ Pap. Moest., Liège, 18/IX/1895, Mgr Doutreloux à L. Moest: « (...) La lutte aux prochaines élections communales avec une liste unique est un devoir qui s'impose à tous les catholiques: les intérêts religieux et politiques du pays l'exigent; je compte donc sur tous vos efforts pour amener, en ce qui dépendra de vous, l'entente qui doit aboutir à la constitution de cette liste. Vous me disiez hier que vous aviez écarté du Bien du Peuple un article demandant à l'Union des éclaircissements sur l'article paru dans la Gazette sur cette matière. Vous avez bien fait et je vous demande d'agir de même à l'occasion: si l'on veut que les négociations qui vont s'ouvrir aient du succès, il ne faut pas qu'elles se traitent dans les journaux mais privément entre ceux qui doivent y intervenir; pour citer un exemple, je n'aurais pas vu d'inconvénient, au contraire, à ce qu'après l'article en question, vous écrivassiez à Mr Dorey une bonne et fraternelle lettre pour lui demander les éclaircissements que vous désiriez et l'assurer de nouveau de votre sincère souhait d'entente. Le bon accueil qu'on fera de part et d'autre aux communications mutuelles, facilitera beaucoup l'accomplissement de l'union indispensable dans les élections (...) ».

⁵ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, pp. 401-402.

sance aux recommandations d'entente telles qu'elles ont été formulées par Rome¹.

Mais les démocrates liégeois, trop excités par leur mécontentement, ne se soucient guère des remarques de leur évêque qui intervient à nouveau à la suite d'une démarche des dirigeants de l'Association catholique de Verviers²: « Ce que je prévoyais et qui ne pouvait manquer d'arriver arrive: le *Bien du Peuple*, par ses inutiles attaques à l'adresse de journaux, d'œuvres et de personnes catholiques, a rallumé les polémiques si préjudiciables au bien que j'avais voulu empêcher. Est-ce là obéir au Souverain Pontife et à son Evêque? Quelle faute vous commettez et quelle responsabilité vous assumez! J'espère que vous ne la renouvellerez pas et que vous ne m'obligerez pas à vous blâmer publiquement. De voir qu'aujourd'hui, en parlant de Verviers, votre journal ramène sur le tapis la question des 2 métiers, est-ce bien le moment de soulever ce point si délicat et si sensible aux ouvriers et aux patrons? Votre collaborateur n'a pas la prudence chrétienne. Les fautes qu'il a fait commettre à votre journal ne sont plus à compéter »².

L'année 1895 est particulièrement dure pour les dirigeants du journal. Le conflit s'aggrave encore entre les deux ailes catholiques liégeoises; l'évêque réprouve publiquement les écarts du *Bien du Peuple*. Sur le plan financier, la situation n'est guère brillante, la caisse se vide. La parution quotidienne a été une fameuse saignée dont le *Bien du Peuple* ne se remettra plus jamais. Certains annoncent avec joie la fin du journal³ et, de fait, il y a un temps d'arrêt dans la publication au début de janvier 1896.

Le 29 février 1896, le journal reparaît comme hebdomadaire, bien décidé à poursuivre l'œuvre commencée « avec toutes ses convictions et toutes ses espérances »⁴. Fidèle et soumis à l'évêque, le

¹ *Pap. Moest.*, Liège, 24/XI/1895, Mgr Doutreloux à L. Moest: « (...) A l'occasion de l'insuccès de ses candidats aux élections communales, l'Union Démocratique a publié dans le *Bien du Peuple* un ordre du jour de son comité. La *Gazette de Liège* a donné son avis sur ce document. Je demande aux deux journaux de s'en tenir là à ce sujet. Je leur adresse cette demande en exécution des ordres du Saint-Père qui, dans sa lettre du 10 juillet dernier aux Evêques, leur écrit (...) ». — Cette lettre fut publiée par le *XXe Siècle*, 6/XII/1895, p. 1, *Lettre de Monseigneur l'évêque de Liège*.

² *Pap. Moest*, Liège, 13/XII/1895, Mgr Doutreloux à L. Moest. — A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Verviers, 10/XII/1895. Emile Hennin, secrétaire, et Alfred Simonis, vice-président de l'Association catholique de l'arrondissement de Verviers, à Mgr Doutreloux.

³ *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 11/I/1896, p. 27.

⁴ *Bien du Peuple*, 29/II/1896, p. 1, *Notre œuvre*.

Bien du Peuple s'efforce d'œuvrer en faveur de l'union entre catholiques dans l'esprit du « programme de Malines »¹.

Mais en 1897, la bagarre un moment interrompue entre démocrates chrétiens et dirigeants de l'Union catholique reprend. Le *Bien du Peuple* est entraîné à nouveau dans l'arène ; son attitude est déplorée par l'évêque de Liège² et par d'autres catholiques unionistes³.

A la suite de cela, Pottier décide de s'abstenir de prendre la parole dans des manifestations publiques⁴, l'abbé Wey fait de même⁵ et, le 29 juillet 1900, le *Bien du Peuple* fusionne avec la *Justice sociale* de Bruxelles sous le titre : *La Justice sociale et le Bien du Peuple liégeois*. Dans un avis publié en première page⁶, le journal déclare que ses colonnes resteront ouvertes aux correspondants du *Bien du Peuple*. Quant aux lecteurs, dit-il, « ils comprendront sans aucun doute de quelle efficacité peut être, en vue du développement de la démocratie chrétienne en Belgique, la publication d'un organe *central* destiné spécialement aux hommes qui se consacrent dans le pays entier aux études et aux œuvres sociales catholiques, et qui leur donnera, aux uns et aux autres, des directives et des renseignements précieux ».

La mauvaise situation financière du journal démocrate a contribué à provoquer sa fusion avec la *Justice sociale* de Bruxelles. Mais il est certain aussi que la situation particulière de l'abbé Pottier a précipité cette fusion.

¹ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 406. — Sur ce « programme de Malines », voir P. GÉRIN, *La démocratie chrétienne dans les relations Eglise-Etat*..., p. 273 sv. Jos. Demarteau n'était cependant pas convaincu de cette bonne volonté (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 80, Liège, 1/III/1896, J. Demarteau à Mgr Doutreloux) qui était pourtant manifeste. Ainsi, le 13 décembre 1896, l'évêque adressait une réprobation à Louis Moest au sujet d'un article du 12 décembre (A.E.L., *ibid.*, 13/XII/1896, Mgr Doutreloux à L. Moest, brouillon). Moest lui répondait : « J'ai pris très respectueusement acte du sentiment que vous avez bien voulu m'y exprimer concernant la question de la dotation de S.A.R. le comte de Flandre et j'ai communiqué ce sentiment à mes amis et collaborateurs » (*Ibid.*, 25/XII/1896).

² Mgr Doutreloux avait adressé aux curés de la ville une lettre dans laquelle il déplorait diverses brochures et articles de journaux dont un article publié dans le *Bien du Peuple* du samedi 30 janvier 1897 (cfr A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 81, lettre polycopiée adressée par Mgr Doutreloux aux curés de la ville de Liège le 31 janvier 1897 et *Bien du Peuple*, 6/II/1897, p. 1, c. 1-5, p. 2, c. 1, *Deux lettres épiscopales*. — *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 6/II/1897, p. 91). — Certains prétendaient que cette lettre avait été inspirée par Rome à Mgr Doutreloux (cfr A.G.R.B., *Sch. H.*, 4, Bois d'Avroy, 2/III/1897, Max Doreye à F. Schollaert), c'était exagéré étant donné la date de la publication de cette lettre. Cependant, en procédant de la sorte, Mgr Doutreloux adoptait l'attitude prescrite par Rome et Malines.

³ *Pap. Karl Hanquet*, Papiers divers, Gand, 29/IV/1899, A. Verhaegen à Ch. de Ponthière.

⁴ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 81, Liège, 1/III/1897, A. Pottier à Mgr Doutreloux.

⁵ *Ibid.*, Liège, 2/II/1897, J. Wey à Mgr Doutreloux.

⁶ *La Justice sociale et le Bien du Peuple liégeois*, 29/VII/1900, p. 1, c. 1, *Avis*.

Jusqu'en 1895, le *Bien du Peuple* réussit à vivre tant bien que mal. Nous ne sommes pas parvenu à déterminer le tirage du journal¹. Ses recettes proviennent de la vente au numéro², des abonnements³ et de la publicité⁴.

En outre, le *Bien du Peuple* bénéficie de la générosité de plusieurs bienfaiteurs. Parmi ceux-ci, la comtesse de Stainlein Saalenstein⁵ qui a donné énormément au journal⁶; la baronne Désirée de Moffarts de Rosen⁷; le baron de Fontbaré de Fumal⁸; le baron de la Rousselière⁹.

Du 15 octobre 1893 au 29 septembre 1894, le journal démocrate lance une souscription en sa faveur sous le titre « Denier de la pro-

¹ En juillet 1893, la Société St-Alphonse aurait diffusé 10.205 numéros du journal (P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 200, n. 55). — Dans son numéro du 24/II/1894, p. 1, *Montrons-nous!* nous épingleons cette phrase qui ne nous apporte cependant rien de précis sur cette question: « (...) Le *Bien du Peuple* qui n'est qu'un porte-parole de ce parti, a atteint un tirage que, l'an passé, nous n'eussions pas osé espérer (...) ».

² 3 centimes en 1892; 5 centimes à partir du 6 février 1893; 10 centimes dès 1897, excepté au local de la Société ouvrière St-Alphonse où le Comité de propagande le vend 5 centimes. Les numéros se vendaient aux kiosques et par les soins des porteurs du *National* (*Bien du Peuple*, 23/X/1892, p. 1).

³ 2,50 fr. pour un an dès 1892; 14 fr. par la poste; 12 fr. pour la ville par an en 1895, 4 fr. pour un an dès 1896. Pour les ouvriers, membres de l'Union démocratique chrétienne, l'abonnement était fixé en 1897 à 2,50 fr. (*Bien du Peuple*, 23/I/1897, p. 1, *Abonnements à fr. 2,50*).

⁴ 0,20 fr. la petite ligne en 4^e page (1896-1898)

0,40 fr. la grande ligne en 4^e page (1896-1898)

0,60 fr. la grande ligne à la 3^e page (1896-1898).

⁵ Celle-ci avait soutenu la démocratie chrétienne de Liège depuis ses débuts (P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, p. 139).

⁶ Les colonnes du *Bien du Peuple* seront d'ailleurs largement ouvertes à tout ce qui provient d'Angleur, de la Société ouvrière Hermann de Stainlein et aux activités de la comtesse de Stainlein. Voir p.ex. *Bien du Peuple*, 24/VII/1897, p. 2, *Angleur*; 25/XII/1897, p. 2, *La manifestation d'Angleur*; 13/VIII/1898, p. 3 et 27/VIII/1898, p. 3, *Société ouvrière Hermann de Stainlein (Angleur)*; 3/XII/1898, p. 3 et 10/XII/1898, p. 3, *Société ouvrière Hermann de Stainlein (Angleur)*; 21/IV/1900, p. 3, *Pour l'Arménie* etc... — Pap. Moest, Spa, 28/XII/1892, abbé Pottier à L. Moest.

⁷ *Bien du Peuple*, 22/VII/1899, p. 3, *Madame de Moffarts de Rosen*, R. — Sur la baronne Désirée de Rosen, épouse du baron Ferdinand de Moffarts (1814-1884), née à Liège le 26 août 1816 et y décédée le 16 juillet 1899, cfr *La noblesse belge. Annuaire de 1912*, 2^e partie., Bruxelles, 1912, pp. 158-159.

⁸ *Bien du Peuple*, 24/III/1900, p. 3, *Nécrologie*. — Mgr Doutreloux était très lié avec la famille de Fontbaré de Fumal qui l'appuyait entièrement dans son attitude en matière sociale. Cfr A.E.L., *Pap. Doutreloux*, A 3, 27 octobre 1894, Mgr Doutreloux à la baronne Marie de Fontbaré de Fumal, copie. — Le baron Gustave Mincé de Fontbaré était né à Liège le 26 février 1829 et décédé à Fumal le 19 mars 1900 (*La noblesse belge. Annuaire de 1927 et de 1928*, 2^e partie, Bruxelles, 1929, p. 184).

⁹ Le baron Gaston de la Rousselière était né le 7 juillet 1842; il avait épousé la comtesse Louise de Robiano le 10 juin 1867 (cfr *La noblesse belge. Annuaire de 1913*, t. II, Bruxelles, 1913, p. 68); il est décédé le 8 avril 1917 (cfr P. HANQUET, *Familles verbiétoises*, p. III, n. 6).

pagande »¹. Le montant atteint par ces souscriptions n'est cependant pas fort élevé puisque, *grosso modo*, il correspond à vingt francs par mois.

Le 13 mai 1895, une Société coopérative « Le Bien du Peuple » est constituée à Liège² pour une durée de trente ans, « sauf dissolution avant l'expiration de cette période conformément aux lois » (art. 63). La Société a pour objet « (...) l'exploitation de la publicité en général et tout ce qui s'y rattache (...) ». Elle reprend le passif et l'actif du *Bien du Peuple*. Le fonds social, minimum fixé à 400.000 fr. était divisé en 8000 actions d'une valeur nominale de 50 fr. chacune, chaque action donnant droit à une voix à l'assemblée générale des actionnaires (art. 5)³.

2.000 bons « catégorie A » (dits « actions d'abonnés ») étaient délivrés à chacun des 2.000 premiers abonnés⁴ et 6.000 bons appartenant à la « catégorie B » étaient dénommés « actions délibératives » (art. 14)⁵.

En fait, ce système des bons « catégorie A » a commencé dès la transformation du *Bien du Peuple* en quotidien⁶. Selon l'article 9, les admissions étaient prononcées par le conseil d'administration au scrutin secret.

¹ On y relève le nom des comités de presse de la paroisse St-Martin (*Bien du Peuple*, 19/XI/1893 et 29/III/1894) et de la paroisse Ste-Véronique (8/IX/1894). Par après, le *Bien du Peuple* a publié sporadiquement des listes de souscription sous le titre « Denier de la propagande ».

² Les statuts ont été publiés en annexe au *Bien du Peuple*, 21/V/1895. — Voir aussi le *Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés publiés en conformité de l'article 10 de la loi du 18 mai 1873. Annexe au Moniteur belge*, Bruxelles, 1895, pp. 1260-1261, acte n° 1717.

³ Selon l'art. 6: « Sur chaque action, il devra être versé une somme de 25 frs dans le mois qui suivra l'admission de l'associé et le surplus six mois après ». Les actionnaires pour un montant de 50 frs étaient: Louis Moest, avocat à Liège, Eugène Lens, docteur en médecine à Liège; Jules Bellefroid, négociant à Liège (né à Liège le 12 juillet 1859); Désiré Diet, instituteur à Liège (né à Cras-Avernas le 23 mars 1863); Léon Dalemont, agent commercial à Liège; Jean Lemaire, comptable à Liège (né à Liège le 24 juin 1858); Léon Deliège, avocat à Liège depuis le 15 octobre 1872 (né à Liège le 13 décembre 1848); Paul Jacquemin, employé à Flémalle-Grande (né à Flémalle-Grande le 22 décembre 1863 et décédé à Liège le 11 septembre 1925); Alphonse Collard-Bovy, avocat à Verviers.

⁴ *Bien du Peuple*, 10/III/1895, p. 1, c. 2, *Avis. Participation aux bénéfices et Id.*, p. 1, c. 4, *Appel à nos amis*, invitait les amis lecteurs à souscrire des actions de 500 frs et des coupures de 50 frs: « Nous avons pris nos dispositions pour qu'une part de fondation d'une valeur nominale de 50 frs puisse encore être attribuée à chacune des 500 premières personnes qui s'abonneront à partir de ce jour à la condition qu'elles continuent leur abonnement pendant quatre années consécutives (...) ». — Voir aussi *Bien du Peuple*, 27/V/1895, p. 1, *Appel à tous les convaincus*.

⁵ « Les bénéfices éventuels afférents aux bons de participation catégorie B, sont dans la pensée des fondateurs, destinés à des œuvres de propagande » (article 14).

⁶ *Bien du Peuple*, 15/XII/1894, p. 1, *Le Bien du Peuple quotidien*.

L'avocat Louis Moest, « fondateur », reste, selon l'article 14, personnellement responsable de toutes les promesses de bons de participation faites à d'autres fondateurs et devient détenteur des 6000 bons de catégorie B, dits actions délibératives.

La Société est gérée par un conseil d'administration élu pour trois ans. La gestion quotidienne des affaires est confiée à un directeur qui choisit les rédacteurs et accepte les articles, ce directeur pouvait lui-même être rédacteur en chef du journal.

L'avocat Léon Deliège, Eugène Lens, docteur en médecine et l'avocat Louis Moest sont les trois premiers administrateurs. Louis Moest conserve la direction du journal et continue à assumer la direction de la rédaction. Les faits ne répondirent malheureusement pas aux espérances des responsables du *Bien du Peuple*.

Au lieu de s'améliorer, la situation financière du journal s'aggravait¹. Au début de novembre, 109 actionnaires avaient répondu à l'appel qui avait été fait depuis le mois de mai². L'abbé Pottier avait prêté une somme de 5.000 fr. ; l'évêque avait fait une avance remboursable de 4.000 fr.³.

Les prévisions de recette étaient des plus pessimistes ; Louis Moest comptait sur une rentrée de 5.642,50 fr. comprenant 192,50 fr. pour la publicité et 5.450 fr. pour les actions à encaisser.

Quant aux échéances, pour fin octobre — 1^{er} novembre, elles s'élevaient à 8.945,92 fr.⁴.

¹ *Pap. Moest*, fin VIII/1895, Léon Deliège à Louis Moest : « Je suis heureux de pouvoir te remettre ce don anonyme de 2.000 frs, il faut espérer qu'on sortira de la passe financière actuelle (...). »

² A.E.L., *Papiers Doutreloux*, 79. Lettre du 1/XI/1895, adressée par Louis Moest à Mgr Zomers, vicaire-général.

³ *Ibid.*, lettre du 3/XI/1895, Louis Moest à Mgr Zomers.

⁴ Dont le détail s'établissait comme suit :

Papeteries de Savenheim (traite acceptée)	874,80 fr
Godenne, imprimeur (traite acceptée)	3653,80 fr
Vanderborgh, fondateur à Bruxelles (traite renouvelée)	808,64 fr
Garso et Cie (encre, cartons, pâte à clicher, etc.)	147,96 fr
Loyer (un trimestre échu depuis le 24 septembre)	400,00 fr
Salaires de la semaine	397,50 fr
Traitements de MM. Collard et Martin, rédacteurs; Dayeneux, expéditeur; Lemaire, gérant; Habrant, concierge; Regnier, correcteur; Barbier, copiste (dont 832,28 d'arrérés)	1621,60 fr
Colson à Jupille (charrette)	130,00 fr
Randaxhe, menuisier à Liège	56,07 fr
Duvivier à Liège, papetier	41,65 fr
Manufacture d'enveloppes	5,00 fr
Agence Havas (4 mois d'abonnement, juillet à octobre et 3 mois de frais et débours, juillet à septembre)	708,90 fr
Divers	100,00 fr

Les échéances et les dépenses présumées de novembre s'élevaient à 5.431,22 fr.¹. Le déficit prévisible était d'environ 8.734 fr. Une partie des sommes à payer était exigible le 2 novembre².

Pour concilier les nécessités d'une liquidation avec la continuation de la publication quotidienne du *Bien du Peuple*, Louis Moest et Léon Deliège vont s'efforcer de réunir environ 16.000 fr. qui pourraient être, après liquidation, remis aux prêteurs³. Le 29 février 1896, le *Bien du Peuple* annonce la transformation de la Société coopérative « Le Bien du Peuple » en une nouvelle Société coopérative dénommée « Imprimerie centrale »⁴. Celle-ci reprend à la fois le matériel, l'actif et le passif de l'ancienne société coopérative et va s'occuper de toutes espèces de travaux typographiques et lithographiques. La nouvelle société réserve une part aux anciennes actions mais elle fait un large appel pour que l'on souscrive des actions nouvelles dites « actions privilégiées »⁵, afin de récolter une douzaine de milliers de francs,

¹ Dont le détail s'établissait comme suit :

— Echéance de novembre :

le 10 : Papeteries Virginal	373,50 fr
le 15 : Papeteries Drogenbosch	485,40 fr
le 15 : Manufacture d'enveloppes	13,00 fr
	871,90 fr

— Prévisions de dépenses :

Traitements (rédaction et administration)

Collard	166,66 fr
Lemaire, gérant	166,66 fr
Regnier, correcteur	100,00 fr
Dayeneux, expéditeur	90,00 fr
Habrant, concierge	70,00 fr
Barbier, copiste	30,00 fr
	632,32 fr

Salaires typographes, environ

2000,00 fr

Gaz, environ

100,00 fr

Chauffage, environ

30,00 fr

Papiers et encre, environ (y compris environ 30.000 à 40.000 numéros de propagande)

750,00 fr

Contributions de 6 mois

66,00 fr

3659,32 fr

Reportage, y compris celui du mois d'octobre

300,00 fr

Agence Havas, abonnement 100, frais de téléphone, d'expres, etc. 200 pour octobre et novembre

300,00 fr

Divers et imprévus

300,00 fr

4559,32 fr

4469,32 fr)

(par erreur, L. Moest indique

² A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Lettre datée de Liège, 1/XI/1895 et adressée par Louis Moest à Mgr Zomers, vicaire-général.

³ *Ibid.*, Liège, 3/XI/1895, L. Moest à Mgr Zomers.

⁴ *Bien du Peuple*, 29/II/1896, p. 2, *Nos finances*. — Nous n'avons pas trouvé l'acte constitutif de la société.

⁵ Ces actions privilégiées étaient de 50 francs.

« destinés presque entièrement à faire disparaître les obligations actuellement exigibles ».

Faute de documents, nous ignorons la suite de cette « aventure » financière mais tout laisse croire à la déconfiture en dépit du retour à la parution sous forme hebdomadaire.

Il ne faudrait cependant pas conclure trop rapidement de l'absence du nom de Pottier des colonnes du journal que l'abbé se soit retiré du *Bien du Peuple*.

Il est vraisemblable pourtant que, désirant rencontrer les vœux des évêques et en particulier de l'évêque de Liège¹, Pottier ait commencé à prendre l'anonymat dans les colonnes du journal². Dès 1897 en tout cas, il se retire officiellement de l'Union démocratique chrétienne et préfère s'abstenir de prendre part ouvertement à l'action démocratique³. Ce qui ne signifie pas pour autant que Pottier se soit désolidarisé du mouvement. Le 25 mars 1898, il reçoit un prêt personnel de l'évêque de Liège d'un montant de 5.000 francs, pour soutenir les œuvres dont il s'occupe⁴. Nous ne savons pas quelle en a été la répartition, nous pouvons cependant supposer qu'une partie a servi à renflouer les caisses du *Bien du Peuple*⁵.

La fin du *Bien du Peuple* à Liège en 1900 provient des difficultés financières et aussi d'une diminution du soutien accordé publiquement par l'évêque et de l'attitude réservée qu'adopte à ce moment l'abbé Pottier à l'égard de tout ce qui est démocrate chrétien.

Le déplacement dans la capitale du journal liégeois, authentique démocrate chrétien, peut par ailleurs être interprété comme le glissement momentané d'un foyer important de la pensée démocrate chrétienne vers Bruxelles. Mgr Doutreloux a été pris dans un dilemme : soit choisir la « paix sociale » dans son diocèse, soit laisser s'élaborer sans contrôle l'idéologie de la démocratie chrétienne à la fondation de laquelle d'ailleurs il n'a pas été complètement étranger. Il valait

¹ P. GÉRIN, *La démocratie chrétienne dans les relations Eglise-État...*, p. 272 sv.

² Voir p.ex. cette correspondance non signée qu'il envoie de France (*Bien du Peuple*, 5/VII/1895, p. 1, *Congrès ouvrier de l'Union démocratique du Nord*).

³ Voir plus haut ainsi que P. GÉRIN, *La démocratie chrétienne dans les relations Eglise-État...* — « (...) Le sage dit toujours qu'il existe *tempus loquendi* et *tempus tacendi*. Or je crois qu'en ce moment, c'est pour moi *tempus tacendi* (...) » écrit Pottier à G. Toniolo, Liège, 2/II/1898 (Archives vaticanes, *Papiers Toniolo*).

⁴ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 68, reçu d'A. Pottier à la date du 25 mars 1898 et lettres du 10/IV/1902, de Léon Deliège à Mgr Rutten ; du 3/VI/1903, de A. Pottier à Mgr Rutten ; du 7/VI/1902, du chanoine Lucas à Mgr Rutten.

⁵ D'autant plus qu'une somme de 12.000 francs avait été spécialement prêtée à la même époque par Mgr Doutreloux à la coopérative St-Joseph.

mieux pour l'évêque de Liège avoir près de lui le moyen de communication sociale de la démocratie chrétienne¹. Cette nécessité n'est sans doute pas étrangère à la naissance de *La Dépêche*.

Les collaborateurs

Il n'est pas facile de dresser une liste complète des nombreux collaborateurs et rédacteurs du *Bien du Peuple*, encore moins de situer exactement la part prise par chacun d'entre eux à la confection du journal. À côté de collaborateurs réguliers, le journal dispose d'une aide occasionnelle, celle-ci étant la bienvenue à tout moment². Selon les insinuations de certains, le journal était écrit par des prêtres domestiqués³. Si quelques prêtres ont, en effet, collaboré d'une façon plus ou moins active au journal, il est certain, d'autre part, qu'ils sont entourés d'un nombre équivalent, sinon supérieur, de laïcs.

Très peu d'articles du journal sont signés. Cela tient au fait que la discréption voulue par leurs auteurs est toujours garantie⁴ et que, d'autre part, le journal ne se veut l'œuvre individuelle de personne, « (...) ni de M. l'abbé Pottier, ni de M. Kurth, ni de M. Moest, ni de tel ou tel autre ; il est une œuvre collective qui garde l'anonymat de ses collaborateurs, sans responsabilité solidaire, d'ailleurs pour ceux-ci et sans qu'il soit permis d'imputer personnellement à chacun d'eux autre chose que ce qu'il signe (...) »⁵. De temps à autre, on trouve une signature après un article. Le plus souvent, c'est un pseudonyme ou ce sont des initiales⁶.

Au cours de l'année 1895, — lorsque le *Bien du Peuple* est quotidien, — on ne rencontre presque pas de signatures.

Si Pottier⁷ a joué un rôle important dans la direction admini-

¹ Ce n'est pas en tout cas de bon œil que Mgr Doutreloux envisagea cette opération : « Le choix de la Justice sociale pour le service des lecteurs du Bien du P. (sic) en Août, ne me paraît pas heureux ; ce journal s'est, je crois, beaucoup assagi depuis peu, mais ses antécédants seront exploités au détriment du nouveau journal » (cfr A.E.L., *Pap. Doutreloux*, correspondance Lucas, 16 juillet 1900, Mgr Doutreloux au chanoine Lucas).

² *Bien du Peuple*, 14/III/1896, p. 1, c. 1.

³ *Bien du Peuple*, 16/X/1897, p. 1, *Les « prêtres domestiqués » du Bien du Peuple*.

⁴ *Bien du Peuple*, 29/II/1896, p. 1, *A nos amis*.

⁵ *Bien du Peuple*, 26/XII/1896, p. 1, *La dotation de S.A.R. le comte de Flandre*.

⁶ Il nous a été impossible de découvrir l'identité des auteurs abrités sous les pseudonymes : Audax, Brutus, Cujas, Joseph de Brice, Duval, J. Fus, Niger, Pépin de Herstal, Renaud, Rip, Spectator, J. Barth, L. M. Timoléon ainsi que sous les initiales C. H., C. T., H. B., H. W., J. B., L. P., M. A. R., R., X.

⁷ Sur Mgr Antoine Pottier (1849-1923), voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois ...*, passim et l'article consacré par le même à Pottier dans la *Biographie nationale*, t. XXX, col. 726-730.

strative et politique du *Bien du Peuple*, il semble que ce rôle se soit atténué au fil des ans. En tout cas, sa dernière collaboration au journal paraît dater de juin 1895 lorsqu'il envoie de France une suite d'articles relatifs au congrès ouvrier de l'Union Démocratique du Nord¹. A cette époque, Pottier commence déjà à se décharger des tâches qu'il assume dans le mouvement démocrate². A la suite d'une visite à Rome, il a compris qu'il doit désormais enseigner uniquement la théologie³. Il n'assume donc plus aucune responsabilité financière à partir de cette époque.

Quand Pottier songea à la création d'un journal démocrate, il voulut réunir une large équipe de collaborateurs. Depuis juillet 1892, il prit contact avec différentes personnalités dont il publia, avec fierté, la liste dans son premier numéro: Joseph de la Vallée Poussin, de Bruxelles⁴, Michel Levie de Charleroi, Léon Mabille du Centre, Jean Nobels de St-Nicolas-Waes, Arthur Verhaegen de Gand⁵. De Liège, il y avait l'avocat Louis Moest et le professeur Xavier Francotte.

L'abbé Pottier avait essayé d'obtenir la collaboration de Godefroid Kurth⁶. Son nom eût été « une rude bouclier contre le conservatisme officiel catholique (...) »⁷.

¹ *Bien du Peuple*, 5/VI/1895, p. 1, *Congrès ouvrier de l'Union démocratique du Nord*. Article non signé mais précédé de la mention: « Nous recevons de notre éminent ami M. l'abbé Pottier la lettre suivante (...). — En 1892 et 1893, Pottier signait des articles fort étendus sur des questions sociales et économiques.

² A.E.L., 3, Rome, 10/V/1895, Mgr Doutreloux à Mgr Zomers: « il importe que M. Pottier soit averti au plus tôt, la plus grande prudence et la plus grande modération sont de toute nécessité (...). »

³ A.E.L., 78, Rome, 3/IX/1895, Antoine Pottier à Mgr Doutreloux: « Je sors de l'audience que m'a accordée Son Eminence le Cardinal Rampolla. Je l'ai trouvé sur l'impression de toutes les accusations ou légendes que l'on a formulées contre moi. A part mon orthodoxie et mon obéissance, si je dégage la pensée des formes aimables et même flatteuses qui sont d'usage à Rome, Son Eminence trouve trop d'ardeur, trop de polémiques, une action même qui serait meilleure si elle s'abstenaît de toute activité extérieure et se renfermait dans l'exercice professionnel de l'enseignement. Il était tout naturel dès lors que je renouvelle le désir où je suis et que j'ai plusieurs fois formulé de me contenter désormais d'enseigner la théologie. Son Eminence a été loin d'y contredire et l'impression que j'ai, c'est que le Saint-Père me parlera dans ce sens. J'ai même appris par la conversation que l'un ou l'autre de Nos Evêques de Belgique avait parlé dans ce sens (...). »

⁴ Egalement collaborateur de *l'Avenir social* de Bruxelles.

⁵ *Bien du Peuple*, 9/X/1892, p. 1.

⁶ « (...) J'ai vu M. Kurth que des préoccupations semblables aux nôtres tourmentent aussi. Je lui ai exposé les grandes lignes de mes idées. Il est pleinement avec nous; restent des détails pratiques et politiques sur lesquels il veut réfléchir avant de donner une adhésion qui, s'il la donne, sera, dit-il, toute autre que purement nominale (...). » (Pap. Moest, Liège, 27 juillet (1892), A. Pottier à L. Moest). Sur Godefroid Kurth, démocrate chrétien, cfr P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, passim.

⁷ *Papiers Levie*, Liège, 27 juillet 1892, A. Pottier à M. Levie.

À ce moment, Kurth ne s'est pas encore ouvertement prononcé sur la question sociale. Le 16 octobre 1892, il prend *ex abrupto* la parole devant l'auditoire de la Société ouvrière St-Joseph dans un sens nettement démocratique¹.

L'opposition et les agissements des conservateurs catholiques contre Pottier impressionnent à ce point Kurth² qu'elles le précipitent dans les rangs de la démocratie chrétienne militante. C'est alors qu'il écrit, le 18 janvier 1893, une lettre ouverte à Pottier que celui-ci publiera en première page dans le journal démocrate chrétien³. Cette lettre est un des grands documents de l'histoire du mouvement démocratique chrétien. Elle marque la conversion publique de Kurth aux idées nouvelles, — c'est ce qu'il appelle lui-même plus tard « son passage du Rubicon »⁴. C'est aussi une promesse de collaboration au *Bien du Peuple* qui ne se réalisa cependant pas.

Car la collaboration de Godefroid Kurth au *Bien du Peuple* fut surtout de principe ; c'était le nom de Kurth que l'on utilisait pour faire poids dans la balance⁵. Il n'y eut pas, en fait, d'articles signés Kurth et, en fonction de l'honneur que le journal en eut tiré, on imagine mal que le professeur eut pu y publier sous un pseudonyme.

Le Dr Xavier Francotte, professeur à l'Université de Liège⁶, fut une autre personnalité liégeoise qui collabora au journal démocrate. Il y signait chaque semaine, sous le pseudonyme de « *Medicus* » une chronique médicale assez banale d'ailleurs, juste bonne à être

¹ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 131.

² *Papiers Delmer*, V, Correspondance politique et privée 1890-1900, Liège, 12 janvier 1893, A. Delmer à V. Henry.

³ *Bien du Peuple*, 22/I/1893, p. 1, *Une importante lettre*.

⁴ Voir la valeur que Kurth attache à cette lettre dans X. MICHAËLIS, *Godefroid Kurth*, Vieux-Virton, 1961, pp. 196-197. — On comprend dès lors la réaction de Pottier qui, après avoir reçu la lettre, écrivait à Louis Moest (*Pap. Moest*, Liège, 13/I/1893) : « Je vous remets, ci-joint, la précieuse lettre de M. Kürth afin que vous puissiez dès lundi la donner à la composition. Veuillez bien recommander à notre administrateur d'envoyer dès qu'elle sera composée, une épreuve à Monsieur le Professeur. Je voudrais bien en avoir une aussi. Dites à Henri qu'après le premier paragraphe, il laisse place pour 2 ou 3 lignes. J'espère obtenir de Monsieur Kürth la déclaration qu'il collaborera autant que possible, déclaration qui trouverait sa place après le première paragraphe. Je fais précéder la lettre de quelques lignes que vous trouverez ci-jointes. J'ai cru devoir ajouter les mots fondateur du *Bien du Peuple* afin de donner la raison pour laquelle la lettre m'est adressée. Je vous abandonne cependant la chose et si vous trouvez mieux que ces 2 lignes d'introduction, faites comme vous le jugerez bon (...). ».

⁵ Lorsque le *Bien du Peuple* est quotidien, il se fait gloire encore (11/III/1895, p. 1, *Nos collaborateurs*) de posséder Kurth parmi ses collaborateurs.

⁶ Xavier Francotte (1887-1931), cfr *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935...*, t. III, pp. 160-168, notice de P. Divry.

consultée par qui veut faire l'histoire des remèdes de famille pour cette période¹. Cette chronique disparut assez rapidement des colonnes du journal à la suite du désengagement progressif de Xavier Francotte de la démocratie chrétienne².

Le Bien du Peuple disposait aussi de collaborateurs réguliers.

L'avocat Louis Moest, président de l'Union démocratique chrétienne de Liège, dévoué corps et âme à l'abbé Pottier, s'est efforcé de diriger le journal démocrate pendant toute son existence. Il consacra les meilleures années de sa vie à cette tâche difficile. Il devait, à la fois veiller à la qualité des articles, à leur efficacité mais aussi et surtout assumer de lourdes responsabilités financières³.

Presque chaque numéro du journal contenait un éditorial ou un article important signé par Moest ou par les initiales L.M. Toutes les questions étaient abordées avec compétence et particulièrement celles qui concernaient la révision constitutionnelle, le droit de suffrage et la représentation proportionnelle. Parmi les sujets d'ordre économique, Louis Moest affectait tout particulièrement la défense du minimum de salaire et l'organisation des pensions ouvrières ; il salua avec joie la création d'un ministère du travail⁴.

Parmi les laïcs qui collaborèrent au journal et qui, tout en demeurant dans l'ombre, lui fournirent une aide précieuse, il convient de citer Jean Marlin⁵ qui écrit dans le journal sous les initiales J.M. ainsi que Louis Brunhes qui avait pris pour pseudonyme Henri

¹ Voir p.ex. *Bien du Peuple*, 30/X/1892, p. 2. — *Id.*, 20/XI/1892, p. 2, c. 4, p. 3, c. 1, *Comment on se gâte l'estomac*. — En 1893, le Dr Xavier Francotte rassemblait en un volume intitulé *Hygiène* (Imprimerie liégeoise) les articles qu'il avait écrits dans le *Bien du Peuple*.

² P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, p. 406.

³ Louis Moest est décédé à Liège le 11 mai 1905 à l'âge de 39 ans (cfr *La Dépêche*, 13/V/1905, p. 3, *Liège. M. Louis Moest*), il était né à Liège le 4 mars 1866. Après avoir obtenu son diplôme de docteur en droit à l'Université en 1887 et avoir accompli le stage réglementaire, il est inscrit au tableau de l'ordre des avocats le 25 octobre 1890. Il avait épousé Marie E. A. Poncin, le 22 avril 1893. (Renseignements fournis obligatoirement par M. l'avocat P. Delbouille).

⁴ *Bien du Peuple*, 28/V/1895, p. 1, *Le Ministère du Travail*, Louis Moest.

⁵ A l'occasion de son décès (1897), le *Bien du Peuple* (24/VII/1897, p. 1, *Jean Marlin*) disait : « (...) ses travaux scientifiques lui avaient conquis l'estime et l'amitié de ses maîtres à l'Université et du monde intellectuel de Belgique et de France ; tout jeune encore, il est mort à 33 ans, il était membre écouté de la Société Scientifique de Bruxelles, prenant une part active à ses travaux philosophiques et pédagogiques. Son talent n'avait du reste rien d'exclusif : ses compositions musicales, ses correspondances dans le *Guide musical de Paris* l'avaient fait remarquer par ceux qui n'attendent pas le succès et la renommée pour saluer le vrai mérite (...) ». — Pierre-Jean Marlin, était né à St-Marc le 3 juillet 1864. Docteur en philosophie et lettres le 24 août 1889, il était aide-bibliothécaire à l'Université de Liège (Archives de l'Etat à Liège, Registre des listes des censitaires pour les élections, 1894, 2^e division, St-Gilles).

Bussoul, Ludovic Germain et Henri Vandenezel¹. Quelques démolcrates chrétiens de la province de Liège ont envoyé une collaboration occasionnelle au journal, Parmi ceux-ci, citons : G. Heusy en 1895², Michel Bodeux, en 1893³; Charles de Ponthière, en 1899 puis de façon régulière en 1900.

Sous le titre : « Lettre d'un ouvrier », un certain Louis Gérard, équipeur, a écrit quelques articles dont le style, le ton et le contenu n'appartiennent sûrement pas à un ouvrier⁴.

Quand il parut sous la forme d'un quotidien, le *Bien du Peuple* avait un personnel rémunéré comprenant deux rédacteurs : Collard et Martin ainsi qu'un copiste, un certain Barbier⁵. Martin fut congédié à partir de novembre 1895 étant donné les difficultés financières du journal.

Dans un de ses articles, le *Bien du Peuple*⁶ répondait aux attaques du *Journal de Charleroi* : « (...) Il (*Le Bien du Peuple*) est également, n'en déplaise au *Journal*, rédigé par des laïques dévoués qui sont en parfaite communauté de vues avec ces prêtres (...) Nous ajoutons que la grande majorité des jeunes prêtres de Liège (ville et province) nous fait l'honneur d'être parmi les amis du *Bien du Peuple* (...). ».

Parmi ces prêtres, citons le chanoine Lucas dont la collaboration est d'ailleurs fort discrète et qui signe, pensons-nous, C.L.⁷. Le

¹ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, pp. 135-138. — *Bien du Peuple*, 3/III/1895, p. 2, c. 3-4, *Nécrologie*, publie un article élogieux sur le père de Louis Brunhes. — Louis Brunhes, ingénieur est décédé en décembre 1914 et était le frère de Jean Brunhes, géographe.

² *Bien du Peuple*, 13/V/1895, p. 1, *La démocratie de M. Woeste*, G. Heusy. — *Id.*, 2-3/VI/1895, p. 1, *Pages d'histoire*. — *Id.*, 8/VI/1895, p. 1, *Pourquoi faut-il parler aux ouvriers de leurs droits?*

³ Sur l'inspection du travail (*Bien du Peuple*, 23/VII/1893, p. 1, *L'inspection*) et le minimum de salaire (*Id.*, 26/II/1893, p. 1 *Minimum de salaire et adjudications publiques*). — Michel Bodeux, né à Spa, le 11 juin 1864, a été avocat, puis substitut du Procureur du Roi à Liège, puis avocat général près la Cour d'appel de Liège. Il fut rédacteur au *Nouvelliste de Verviers* (*Le Démocrate*, 17/IX/1893, p. 1, *Au Nouvelliste*) et avait collaboré au journal universitaire *L'Etudiant* sous le pseudonyme de Sombaro (*La Libre Belgique*, 20/I/1938, p. 1). En 1904, il publiait un roman : *Liégeoise idylle*, chez Vromant à Bruxelles.

⁴ *Bien du Peuple*, 6/V/1899, p. 2, c. 2-3 et 13/V/1899, p. 1, c. 3-5 et numéros suivants.

⁵ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Annexe à la lettre du 1^{er} novembre 1895 envoyée par L. Moest à Mgr Zomers, vicaire général.

⁶ 16/X/1897, p. 1, *Les « Prêtres domestiqués » du Bien du Peuple*.

⁷ Le chanoine Charles Lucas (1855-1924), secrétaire particulier de l'évêque Mgr Doutreloux. — Cfr *Pap. Moest*, Liège, 3/X/1894, Ch. Lucas à L. Moest. — *Ibid.* Liège, 21/IX/1895, Ch. Lucas à Moest, « Prière au cher M. Moest que je félicite pour l'article de fond de ce jour, d'examiner l'article ci-joint, de me le renvoyer s'il juge qu'il ne convient pas ». Voir aussi : « *Le Courrier de Bruxelles* prend à partie notre collaborateur C. L. un éminent théologien qu'il range parmi ceux que les grands messieurs du *Courrier* appellent dédaigneusement les petits Messieurs de la Démocratie (...) » (*Bien du Peuple*, 8/X/1893, p. 3, *Chronique de la rédaction*).

chanoine Leroy, président du séminaire, y tient la plume sous le nom d'Issoul¹. L'abbé Jean Wey a commencé ses premières armes dans le *Bien du Peuple* sous le pseudonyme de « René »²; il écrit presque chaque semaine un ou plusieurs articles abordant avec compétence et habileté différentes questions politiques, sociales ou religieuses³. Par ailleurs, le ton et le style de certains articles signés J.L. et J. Landers s'apparentent de fort près à ce qu'écrivit l'abbé Wey. Celui-ci manie adroitement la plume et sait croquer un personnage⁴, ou une situation. Très souvent, il met en scène deux interlocuteurs qui échangent entre eux de menus propos sur une question qui est à l'ordre du jour, il réussit à camper un Père Mathias, haut en couleurs, plein de bonhomie qui met au pied du mur un adversaire socialiste, franc-maçon, athée ou libéral. A partir du numéro du 23 octobre 1897, il signe régulièrement l'article de fond. L'abbé Wey a poursuivi sa collaboration dans *La Dépêche*⁵.

En dehors du milieu liégeois, Arthur Verhaegen, personnalité éminente du mouvement démocratique chrétien à Gand, futur président de la Ligue démocratique belge, avait accepté de collaborer au *Bien du Peuple*⁶. De temps à autre, le journal publia un article sorti de sa plume et consacré à un problème social⁷. Sporadiquement, on trouve des articles signés Jean Nobels, celui-ci collaborait au journal *Het Volk*⁸.

Ces deux collaborations ont cessé à partir de 1895⁹ à la suite de divergences qui opposèrent certains démocrates chrétiens à Pottier et ses amis, partisans de l'extension à la commune de la loi électorale

¹ Le chanoine L. M. A. Leroy (1844-1909), cfr *Eclaircissements et citations*, Liège, 18 août 1895, p. 10.

² *La Dépêche*, 16/I/1906, p. 3, *Nécrologie*.

³ P.ex. *Bien du Peuple*, 12/II/1893, p. 3, *Le futur rôle social de l'Eglise d'après un protestant*. — *Id.*, 21/V/1893, p. 1, c. 4, p. 2, c. 1-2, *Le vieux programme catholique etc.*

⁴ *Bien du Peuple*, 23/X/1897, p. 1, *Demblon et les patronages*, René, « (...) Péniblement, avec la patiente tenacité d'un maçon qui empile des briques, l'admirateur de Larousse a rempli toute une colonne du *Peuple* de lourdes plaisanteries à l'adresse de Mgr Doutreloux, et de lieux communs contre les patronages et l'Eglise, naturellement, l'Inquisition y passe également — sans cela ce ne serait pas de la prose de M. Demblon (...) ».

⁵ Voir plus loin ainsi que les détails biographiques.

⁶ Arthur Verhaegen (1847-1917), cfr *Biographie nationale*, t. 26, c. 610 à 617, notice par Jos. Nève de Mévergnies.

⁷ P.ex. *Bien du Peuple*, 23/X/1892, p. 1, *Le minimum de salaire*; *Id.*, 15/I/1893, p. 1, *Les inspecteurs du travail...*

⁸ Jean Nobels (1856-1923), industriel, membre de la Chambre (1912-1919), cfr P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge...* p. 253.

⁹ *Bien du Peuple*, 11/III/1895, p. 1, *Nos collaborateurs*, n'en parle plus.

pour les élections législatives et de l'application de la représentation proportionnelle.

La collaboration de Michel Levie¹ semble être tout aussi épisodique², de même que celle de Léon Mabille³. Toutefois, en 1895, le quotidien démocrate revendiquait l'honneur de les compter encore parmi ses collaborateurs⁴. La collaboration de Joseph de la Vallée Poussin ne s'est pas poursuivie au-delà de 1893⁵.

A partir de décembre 1893, Monseigneur C. de Harlez⁶ exprime publiquement son soutien au *Bien du Peuple*, par les lettres d'adhésion qui sont publiées intégralement et à la place de choix dans le journal démocrate⁷. En 1895 encore, le journal comptait Mgr de Harlez parmi ses collaborateurs⁸.

Signalons enfin quelques articles parus dans le *Bien du Peuple* du premier semestre 1895 sous la signature de Jules Renkin⁹.

En dehors du cercle des personnalités démocrates chrétiennes de Belgique, le *Bien du Peuple* peut compter sur le soutien du Dr Schaeppman de Hollande¹⁰ lequel se borne cependant à une aide purement platonique de même que Léon Harmel de France¹¹.

Ce ne fut pas le cas de l'abbé Naudet¹² de nationalité française

¹ Sur Michel Levie, voir J. LEVIE, *Michel Levie*, Louvain, 1962.

² Nous relevons un article signé Levie: *Bien du Peuple*, 6/XI/1892, p. 1, *Machines et question sociale*.

³ Léon Mabille (1845-1922), cfr R. RICHE, *Léon Mabille et le mouvement chrétien dans le Centre*, Gembloux, 1933.

⁴ *Bien du Peuple*, 11/III/1895, p. 1, *Nos collaborateurs*.

⁵ P.ex. *Bien du Peuple*, 1/X/1893, p. 1, *La liberté du travail et l'action syndicale*. — *Id.*, 29/X/1893, p. 1, *La coopération au Congrès de la Ligue démocratique*. Passé octobre, nous ne trouvons plus cette signature et le *Bien du Peuple*, 15/XII/1894, p. 1, *Le Bien du Peuple quotidien*, ne parle plus de cette collaboration.

⁶ Sur Mgr Charles de Harlez, prélat domestique, chanoine honoraire, professeur et vice-recteur de l'Université de Louvain voir p. 143.

⁷ *Bien du Peuple*, 5/XI/1893, p. 1, *Un précieux encouragement*. — *Id.*, 24/XII/1893, p. 1, c. 1 à 4; p. 2, c. 1; p. 3, c. 1 à 4; p. 4, c. 1-2, *Lettre de Mgr de Harlez à M. l'abbé Pottier*. *Id.*, 7/I/1894, p. 1, c. 2-3; p. 2, c. 1 à 3, *Deuxième lettre de Mgr de Harlez à M. l'abbé Pottier*.

⁸ *Bien du Peuple*, 11/III/1895, p. 1, *Nos collaborateurs*. — Voir par ex. *Id.*, 11/VI/1895, p. 1, *La question scolaire*, C. de Harlez.

⁹ Sur Jules Renkin, voir les lignes que nous lui consacrons à propos de l'*Avenir social de Bruxelles*.

¹⁰ H. Schaeppman (1844-1903), cfr R. KOTHEN, *La pensée et l'action sociales des catholiques* Louvain, 1945, p. 445-446.

¹¹ Léon Harmel (1829-1915), cfr *ibid.*, p. 213-222. *Bien du Peuple*, 23/VIII/1898, p. 1, c. 4-5; p. 2, c. 1-3, *L'organisation*.

¹² Abbé Paul Naudet (1895-1929), cfr R. KOTHEN, o.c. p. 392-397. — R. CORNILLEAU, *L'Abbé Naudet*, Paris, 1933.

qui ne se contenta pas seulement de donner son nom au journal mais y collabora fort activement¹.

L'historien Georges Goyau, connu aussi sous le pseudonyme de Léon Grégoire², envoya à l'occasion quelques « bonnes feuilles » d'ouvrages sur le métier³.

2. *Le Démocrate* de Verviers.

Le premier numéro du journal *Le Démocrate* porte comme date : Verviers, 5 novembre 1892. Le dernier numéro conservé à la Bibliothèque communale de Verviers est daté du 31 décembre 1895.

A ses débuts, *Le Démocrate* est l'œuvre personnelle de L. Thisquen⁴; tenu par ses fonctions de juge à conserver l'anonymat, la direction réelle du journal appartient à l'abbé Cuppens⁵.

Il semble qu'à sa naissance, le journal ait des liens étroits avec l'abbé Pottier⁶. Il est certain qu'il n'en est plus de même dès que Pottier accepte de figurer, en compagnie de catholiques conservateurs, sur la liste catholique unique lors des élections législatives d'octobre 1894⁷. Nous n'avons d'ailleurs pas rencontré trace d'une

¹ P.ex. *Bien du Peuple*, 1895. — *Ib.*, 25/XI/1899, p. 2, c. 5; p. 3, c. 1-2, *La traite des blanches*, abbé Naudet.

² Georges Goyau (1869-1939), à son sujet : J. Ph. HEUZAY-GOYAU, *Dieu premier servi : Georges Goyau*, Paris, 1947.

³ *Bien du Peuple*, 30/VI/1895, p. 1, *Droit de propriété*. Publie quelques pages tirées des épreuves du prochain livre de Léon Grégoire (Georges Goyau) intitulé *Le Pape, les catholiques et la question sociale* (ce livre paraîtra à Paris, chez Perrin).

⁴ L. Thisquen a été successivement juge au tribunal de première instance de Verviers le 23 mars 1885; juge d'instruction près ce tribunal le 6 janvier 1886; conseiller à la Cour d'appel de Liège le 2 décembre 1912. Il démissionne de ses fonctions le 10 avril 1919 (Archives du Ministère de la Justice. Bruxelles).

⁵ L'abbé Auguste Cuppens, né à Beringen le 22 mai 1862 et décédé à Loxbergen le 1^{er} mai 1924 après y avoir été curé à la date du 2 décembre 1899. Ordonné prêtre en 1886, a été nommé vicaire à Ans le 26 avril 1886, à St-Joseph (Verviers) le 6 juillet 1888. Il démissionne le 11 février 1895 et devient aumônier des Petites Sœurs des Pauvres (Hôpital de la Chartreuse à Liège). Vicaire à Bressoux le 8 mai 1896 (Archives de l'Evêché de Liège).

⁶ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Verviers, 24 février 1893, l'abbé Wertz, curé-doyen à Mgr Doutreloux, « (...) M. Thisquen m'a promis de me soumettre à l'avenir les articles dont l'inocuité ne lui paraîtrait pas évidente. M. Pottier a confié à ce dernier la direction apparente du journal et à M. le Vicaire Cuppens la direction réelle (...) ».

⁷ Voir J. WYNANTS, *Les origines de la démocratie chrétienne à Verviers ...*, Bruxelles-Paris, 1960, pp. 46 à 58. — A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 78, (Verviers), 11 novembre 1894, H. Boland à Mgr Doutreloux : « (...) La démocratie chrétienne est bien malade à Verviers comme à Liège, la plus part (sic) des ouvriers même catholiques, même certains membres de patronage sont allés aux socialistes. Beaucoup de cultivateurs ont fait de même. Les trois quarts seraient venus à nous si nous avions lutté seuls; notre alliance a été une amère désillusion pour une foule d'honnêtes chrétiens mécontents des anciens partis (...) L'alliance avec les conservateurs nous a discrédités. Nous risquons de perdre le peu de confiance que certains

intervention de Pottier auprès des responsables du journal verviétois. Les avocats Henri Boland¹ et Henri Maquinay² ont été les chevilles ouvrières du journal verviétois. Depuis le premier numéro jusqu'au dernier, on y rencontre régulièrement des articles signés de leurs noms et portant sur toutes les questions. Henri Boland s'est cependant spécialisé dans la question sociale : repos dominical, réglementation du travail, minimum de salaire, tandis que Henri Maquinay envisage surtout les prolongements politiques de la question sociale. Très nombreux sont ses articles sur la Constituante au cours des années 1892 et 1893. A l'époque, Henri Maquinay est délégué de la Ligue nationale pour le suffrage universel³, ses articles sont fous, violents et ont pour thème : « le conservatisme, voilà l'ennemi ! »⁴. Maquinay part en bataille contre les « vieilles épaves que le suffrage universel, dans son juste courroux, a rejetées »⁵.

Au cours des années 1894 et 1895, les noms de Maquinay et de Boland apparaissent très rarement au bas des articles. Il ne faudrait toutefois pas en conclure trop rapidement à une défection de leur part⁶; au contraire, il y a une identification de plus en plus complète du journal avec Maquinay et Boland.

ouvriers catholiques ont encore dans la démocratie chrétienne si M. l'abbé Daens se retire à Alost devant l'homme exécré de la classe ouvrière M. Woeste.

Hier soir, nous avons été effrayés d'entendre de braves ouvriers à ce sujet, ils nous ont carrément déclaré que si M. Daens était forcé de se retirer, c'en était fait de la démocratie chrétienne, que l'on disait déjà que l'Eglise prenait toujours le parti du fort contre le faible (...).

On remarque fort bien que la popularité de Pottier est en baisse, non seulement auprès de certains ouvriers catholiques mais encore chez certains dirigeants de l'Union démocratique chrétienne qui se tournent désormais vers Daens.

¹ Sur celui-ci: *A la mémoire de Monsieur Henri-Joseph Boland, époux de Madame Joséphine Gruneschild. Avocat. Bâtonnier de l'Ordre. Juge suppléant au tribunal civil de première instance. Conseiller communal de la ville de Verviers. Né à Heusy, le 12 novembre 1859, décédé à Verviers le 24 mars 1902, Verviers, Impr. Wettstein, s.d.*

² Henri Maquinay, né à Verviers le 29 février 1864 est décédé le 4 septembre 1928. Après avoir été avocat à Verviers, fut juge de paix du canton de Spa (G. Hovois, *Henri Carton de Wiart...*, p. 68 et Archives des Services généraux du Ministère de la Justice).

³ *Le Démocrate*, 10/XII/1892, p. 1, *Meeting d'Enval en faveur du suffrage universel*.

⁴ *Le Démocrate*, 20/I/1895, p. 2, *Le Parlement*, H. Maquinay.

⁵ *Le Démocrate*, 30/VI/1895, p. 2, *La Ligue des Enfants-Gendarmes*, H. Maquinay.

⁶ Ainsi, *Le Démocrate*, 7/VI/1894, p. 1, c. 1-2, porte cette mention: « Voici la lettre que notre collaborateur M. H. Boland a envoyée au *Courrier de Bruxelles* en réponse à un article paru dans ce journal (...). — *Le Démocrate*, 26/XI/1893, p. 1, c. 3, sans titre et sans signature: « On nous traite souvent d'avocats voulant, par des mesures dont « nous ne comprenons pas les conséquences » perdre l'industrie à laquelle nous n'entendons rien ! Quels sont donc, les inspirateurs réels de ce reproche ? Ce sont 2 ou 3 farceurs qui, à Verviers, dirigent toute la population économique. Ils ne jurent que par les doctrines libérales de l'école de Manchester, c'est leur religion, à défaut d'autres (...). ».

A côté de Maquinay et de Boland, on relève d'autres noms de collaborateurs.

L'avocat Alphonse Collard-Bovy¹ écrit assez souvent des articles sur l'actualité sociale². De temps à autre, il donne une revue de la presse. Comme Maquinay et Boland, il est un fervent partisan du suffrage universel³.

Le Dr Gilbert Eloy signe régulièrement en 1892 et 1893 une rubrique « Hygiène ». J.L. Platus, de Heusy, envoie au cours de l'année 1895, tantôt une correspondance locale, tantôt un article sur la situation politique et sociale⁴. Un ingénieur agricole, Armand Collard-Bovy, écrit régulièrement sous le pseudonyme de « Agrestis » une chronique agricole. Il est l'auteur, en 1893, d'un pétitionnement organisé sous les auspices de l'Union démocratique chrétienne de Verviers en faveur de l'agriculture⁵, et à l'origine de plusieurs syndicats agricoles⁶. L. Movet, personnalité démocrate, fondateur du syndicat des tailleurs, a signé quelques articles parus dans les premiers numéros du journal, sur la situation des jeunes ouvriers⁷.

Après avoir écrit une série d'articles jugés inconvenants par le doyen de Verviers, l'abbé Justin Moret, vicaire à Verviers, est déplacé le 10 juillet 1893⁸.

¹ Né à Verviers, Alphonse Collard-Bovy acquiert son doctorat en droit à l'Université de Louvain le 9 février 1892. Inscrit au stage à Verviers de 1892 à 1895. Il est inscrit au tableau de l'Ordre des avocats de la Cour d'appel de Bruxelles le 7 décembre 1903. Il est décédé le 12 mars 1943 (renseignement aimablement communiqué par Monsieur le Bâtonnier G. Kirschen).

² P.ex. sur la grève des tisserands en 1893 (*Le Démocrate*, 4/VII/1893, p. 3 ; 16/VII/1893, p. 3).

³ *Le Démocrate*, 19/XI/1893, p. 2, *Revue de la presse*, Alph. Collard-Bovy. — *Id.*, 24/XII/1892, p. 3, c. 2. — *Id.*, 5/XI/1893, p. 4, c. 2.

⁴ J. L. Platus est, selon toute vraisemblance, un pseudonyme car ce nom ne figure pas dans les registres de population ni dans les actes de décès de l'administration communale de Heusy.

⁵ *Le Démocrate*, 10/IX/1893, p. 3, *Choses agricoles*. Armand Collard-Bovy est né à Verviers le 16 janvier 1866. Il a quitté cette ville pour Bruxelles le 12 mai 1902 (Administration communale de Verviers. Population).

⁶ *Le Démocrate*, 2/VII/1893, p. 2, p. 3, *Les syndicats agricoles*. — *Id.*, 9/VII/1893, p. 3. — *Id.*, 24/IX/1893, p. 3, *Dison ; Pepinster ; Theux*.

⁷ P.ex. *Le Démocrate*, 12/XI/1892, p. 1, *La question de l'apprentissage*. — *Id.*, 3/XII/1892, p. 1, *Du rôle des corporations dans la réorganisation de l'apprentissage*. — *Id.*, 24/XII/1892, p. 1. *De l'union des jeunes de métiers*. Laurent Movet, marchand tailleur, professeur de coupe, est né à Verviers le 26 novembre 1869 et décédé à Verviers le 23 avril 1927 (Administration communale de Verviers. Population).

⁸ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Verviers, 24/II/1893, abbé Wertz, curé-doyen à Mgr Doutreloux. L'abbé Justin Moret est né le 24 avril 1862 à Fraiture (Condroot), ordonné en 1885, il est nommé vicaire de St-Joseph à Verviers le 24 mai 1885 ; le 10 juillet 1893, curé de Velroux et le 4 juillet 1913 curé de Sur le Mez où il décède le 15 mai 1928 (Archives de l'Evêché de Liège). Dans ses retraites forcées, il étudie l'archéologie et la toponymie et publia sur ces questions, p.ex. *Notice sur Jean Del Cour. Sculpteur liégeois*, s.d.

A partir de 1894, le journal annonce la collaboration de Lucien Defays¹. A moins qu'il n'ait écrit sous un pseudonyme ou qu'il se soit cantonné dans l'anonymat, nous n'avons pas trouvé trace de ce nom dans le journal après cette date.

Nous avons relevé l'apparition de pseudonymes : Ignotus, Leo, Populus, X., ce dernier se rencontre très fréquemment. Exceptionnellement, on relève le nom de Julien Landers et de Ludovic Germain².

Le *Démocrate* dispose d'un réseau de correspondants établis à Heusy, Dison, Pepinster, Theux, Spa, Herve, Petit-Rechain, Thimister, Dolhain, Jalhay, Stembert, Wegnez, Sart, Limbourg, Stoumont. Les correspondances sont rarement signées, beaucoup d'entre elles ont été vraisemblablement l'œuvre de « vicaires démocrates ». De Dison, la correspondance est signée tantôt Franc-Disonais, tantôt Julien. La correspondance spadoise est l'œuvre tantôt d'un nommé Argan, tantôt d'un certain C. Rieux, ou bien encore d'un certain Jehan Jacques. De temps à autre, il y a une lettre de Stavelot écrite par Lupus ou par l'abbé L.B. Une chronique hervienne est signée Amicus.

En 1894, une correspondance d'Alost est envoyée régulièrement par un « démocrate du pays d'Alost »; c'est le reflet des sympathies politiques du journal. Rien ne nous permet d'affirmer que cette correspondance est effectivement envoyée d'Alost, nous inclinons même à croire qu'elle est rédigée à Verviers à partir du *Land van Aalst*.

A l'origine, le *Démocrate* est hebdomadaire et paraît le samedi. A partir du 3 décembre 1893, le journal paraît le dimanche et, dès le 13 mai 1894, *Le Démocrate* est publié deux fois : chaque dimanche et chaque jeudi. Il redevient hebdomadaire dominical dès le numéro du 12 août 1894.

A ses débuts, le journal est imprimé chez Louis Dehervé et se présente sous la forme de quatre pages in-folio³. A partir du 13 mai 1894, le journal est imprimé chez L. Willems⁴ puis, à partir du 26 août 1894, en quatre pages, cinq colonnes, chez Guillaume Delhaes⁵.

¹ *Le Démocrate*, 7/VI/1894, p. 1, c. 1. — Lucien Defays était avocat en 1913 (*Annuaire de la magistrature et du barreau ... 1913*, p. 274).

² *Le Démocrate*, 21/X/1894, p. 3, *Aux bourgeois libéraux qui voudront dimanche voter pour la liste socialiste.* — *Id.*, 16/IX/1894, p. 2, p. 3, *Démocratie et petits bourgeois.* Sur ces pseudonymes, voir les pages consacrées aux collaborateurs du *Bien du Peuple*.

³ 76, rue des Vieillards, Verviers. — Chaque page compte quatre colonnes.

⁴ Avenue V. David, Dolhain.

⁵ A Verviers.

Le choix de l'imprimeur est dicté uniquement par des raisons financières et nullement par des raisons idéologiques¹.

A ses débuts, le journal se vend 2 centimes le numéro, — ce qui est bon marché à cette époque². La quatrième page du journal est généralement consacrée à la publicité³.

Durant toute la période pendant laquelle il imprime le *Démocrate*, Louis Deherve se réserve toujours deux colonnes de la dernière page pour sa publicité personnelle. L. Movet⁴, un des dirigeants de l'Union démocratique chrétienne de Verviers, marchand tailleur de son état, occupe en grande partie la surface publicitaire de la page quatre.

Il se pourrait que le vicomte de Biolley ait soutenu les débuts du journal⁵.

Bernardine Dessart, négociante, a soutenu financièrement le *Démocrate*. Nous ignorons dans quelle proportion mais l'article né-crologique que lui consacra le journal semble indiquer, tant par sa

¹ « L'éditeur (sic) n'a rien à voir dans la rédaction du *Démocrate*, il l'imprime et puis c'est tout » (*Le Démocrate*, 19/VII/1894, p. 3, c. 1, *Châtiment*). — On constate d'ailleurs que le changement d'imprimeur se place au moment d'une modification dans la parution du journal le 13 mai 1894.

² On s'abonne soit au siège administratif, rue Renier, 13, soit chez Collard-Bovy, avocat, rue de Heusy, soit chez L. Movet, fils, tailleur, rue des Raines (cfr *Le Démocrate*, 11/XI/1894, p. 1, *Attention !*). Très rapidement, en décembre 1892, le prix monte à 5 centimes. Les abonnements sont à l'origine de 2 fr par an, 1,25 fr par semestre, 0,75 fr par trimestre. A partir du 13 mai 1894, l'abonnement annuel est porté à 5 fr, l'abonnement semestriel à 2,75 fr et l'abonnement trimestriel à 1,50 fr. A partir du 2 septembre 1894, l'abonnement annuel s'élève à 3 fr; l'abonnement semestriel à 1,75 fr et l'abonnement trimestriel à 1,25 fr. Il existe aussi des abonnements de faveur à 10 centimes par mois pour les ouvriers (cfr *Le Démocrate*, 19/XI/1892, p. 1, c. 1).

³ Les annonces se payent 10 centimes la ligne; les réclames 30 centimes la ligne.

⁴ L. Movet avait un atelier rue des Raines, 40 à Verviers.

⁵ Le 12/XI/1892, *Le Démocrate* paraissait, première page toute bordée de noir, avec un grand titre: *Mort de M. le Vicomte de Biolley* (dimanche). L'article publié à cette occasion était des plus élogieux: « (...) Cette mort a causé dans la population verviétoise d'unanimes regrets (...) Chacun voyait en lui le digne descendant de cette noble famille de Biolley qui a eu une si grande part dans l'expansion de l'industrie verviétoise, qui a tant fait pour la prospérité de la ville et qui s'est acquis des titres impérrissables à la reconnaissance publique, par la création d'une foule d'institutions religieuses et charitables, destinées surtout aux classes laborieuses (...) ». Président du Conseil particulier de St-Vincent-de-Paul, « (...) il voulut s'occuper de façon toute particulière de ceux (des intérêts) des travailleurs. Il fut, en 1851, l'un des fondateurs du premier patronage verviétois et continua à soutenir toutes les œuvres du même genre (...) ». — Jules-Emmanuel de Biolley est né à Verviers le 1 décembre 1829 et décédé à Verviers le 6 novembre 1892. Sénateur catholique de 1884 à 1892. A son sujet, cfr l'étude que M. Philippe DENIS lui a consacré dans le cadre du Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège sous la direction du Professeur R. Demoulin (année 1972-1973).

longueur que par son contenu, qu'il s'agit d'une aide exceptionnelle¹.

Malgré ses ressources financières diverses, le *Démocrate* n'est pas parvenu à survivre. Plusieurs facteurs ont contribué à sa chute. L'opposition conservatrice tant libérale que catholique lui a porté une série de coups particulièrement douloureux. L'animosité que lui voue l'abbé J.N. Wertz, curé-doyen de Verviers, n'a pas été sans provoquer des interventions épiscopales² qui, en définitive, ont mis un point final à l'existence du journal.

Le journal se vend surtout à Verviers, en principe dans tous les kiosques³, mais également à Dison, Ensival, Pepinster, à Liège place St-Lambert, à Bruxelles dans les kiosques de la gare⁴.

On peut aussi supposer que le journal est distribué dans les localités où se trouve un de ses correspondants. Un comité de propagande pour la diffusion du journal a été constitué dès novembre 1892⁵; nous sommes mal informés de ses activités. Nous ne connaissons pas le tirage du journal. À ses débuts, il prétend atteindre le chiffre de 5.000 exemplaires⁶; il semble que ce chiffre doive être réduit⁷. Selon le doyen de Verviers, en 1895, le journal aurait moins de 500 exemplaires dont les deux tiers à prix réduit⁸, et nous savons, par ailleurs, que les démocrates ne recueillent que 773 voix à Verviers lors des élections communales de 1895.

Selon ses propres termes, le *Démocrate* est un « journal de tendance et de principe » qui veut « combattre pour le Christ et pour le peuple »⁹. Le journal a pris pour devise un passage de l'encyclique *Rerum Novarum*: « Nous sommes persuadés, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en

¹ *Le Démocrate*, 3/III/1895, p. 3, *Nécrologie*, « (...) Mademoiselle Bernardine Dessart, quoique âgée de 72 ans, s'intéressait vivement au progrès de l'U.D.C. et soutenait celle-ci en participant à toutes les œuvres qu'elle entreprenait dans l'intérêt des ouvriers (...) ». — Catherine Bernardine Dessart, négociante et célibataire, est née à Verviers le 30 août 1823 et y est décédée le 22 février 1895 (Administration communale de Verviers. Population).

² L'abbé Jean Nicolas Wertz est né à Lontzen le 16 décembre 1834 et décédé à Verviers le 28 janvier 1898. Curé-doyen de St-Remacle à Verviers depuis le 22 août 1879 (Archives de l'Evêché de Liège).

³ *Le Démocrate*, 31/V/1894, p. 3. — *Id.*, 16/VI/1895, p. 3.

⁴ *Id.*, 29/X/1893, p. 2. — *Id.*, 28/I/1894, p. 1. — *Id.*, 25/II/1894, p. 3.

⁵ *Le Démocrate*, 5/XI/1892, p. 3. — *Id.*, 19/XI/1892, p. 1, *Appel à la jeunesse démocratique*.

⁶ *Id.*, 19/XI/1892, p. 3, c. 4.

⁷ A.G.R.B., MF. 1193, Pap. Verhaegen, ann. à la lettre du 9 décembre 1892, G. Kurth à A. Verhaegen.

⁸ A.E.L., Pap. Doutreloux, 79, Verviers, 13 janvier 1895, Wertz, curé-doyen, à Mgr Doutreloux.

⁹ *Le Démocrate*, 26/XI/1893, p. 1, *Grande nouvelle*, *Le Démocrate*.

aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée ».

Le *Démocrate* est convaincu du rôle efficace qu'il doit accomplir dans la répression des abus sociaux¹ et nombreuses sont ses interventions dans ce domaine².

Dès ses premiers numéros, le *Démocrate* s'adresse au monde ouvrier. Il dénonce les abus qui se font dans différentes usines et invite ses lecteurs à les lui signaler. S'il le faut, il n'hésite pas à prendre nommément à partie des patrons³. Il publie des articles revendicatifs en matière sociale, économique et politique en faveur des ouvriers.

A partir de 1895, le journal accentue son allure en faveur des revendications ouvrières. Le journal verviétois s'est efforcé d'atteindre tous les ouvriers mais en particulier les ouvriers de l'industrie textile⁴ ainsi que les cheminots⁵.

La politique des prix suivie par le journal est également populaire.

A partir de novembre 1892, le journal réserve gratuitement une de ses colonnes aux demandes d'emploi ou de travail en faveur des ouvriers et ouvrières⁶. Des prix de faveur sont prévus pour permettre aux ouvriers de se procurer le journal à bon compte. Pendant un certain temps, un abonnement de faveur à 10 centimes par mois est consenti aux ouvriers⁷.

La physionomie du *Démocrate* n'a pas changé au cours de son existence. La première page contient des articles de fond, des prises de position du journal. La deuxième page donne la suite des articles de la première page ainsi que les nouvelles diverses des sociétés démocratiques de Verviers. La troisième page contient une chronique des fêtes et des articles variés dont les faits divers.

La publicité occupe toute la quatrième page ; la coopérative dé-

¹ *Id.*, 5/XI/1892, p. 1, *Notre raison d'être*.

² P.ex. *Le Démocrate*, 10/II/1895, p. 2, *Les abus*. — *Id.*, 17/II/1895, p. 2, *Le Sénat*. — *Id.*, 17/III/1895, p. 2, *Les deux métiers*.

³ *Le Démocrate*, 15/IV/1894, p. 1, p. 2, *Lettre des patrons cordonniers. Réponse du Démocrate*.

⁴ *Id.*, 5/XI/1892, p. 2, *Par-ci, par-là*. — *Id.*, 20/I/1895, p. 1, c. 5.

⁵ *Id.*, 3/II/1895, p. 1, *Atteinte à la liberté, Natalis*.

⁶ *Id.*, 5/XI/1892, p. 3, *Bourse du travail*.

⁷ *Id.*, 19/XI/1892, p. 1, c. 1.

mocratique *L'Epargne* y pourvoit amplement¹. Les liens qui unissent le journal à la coopérative *L'Epargne* lui aliènent par ailleurs la sympathie des petits commerçants².

Un feuilleton, parfois deux en même temps, occupent les pages un et trois.

Pour accrocher son public, le journal augmente la quantité des faits divers dès décembre 1892. Le choix et la présentation de ces faits divers résulte cependant d'un souci évident de moralisation.

De temps à autre, le journal consacre quelques lignes au sport cycliste³.

Exceptionnellement, un long reportage sur la course Paris-Spa occupe une partie de la première page et de la troisième page⁴.

Dans son numéro du 26 novembre 1893, le journal se présente à la suite de la transformation qu'il vient d'effectuer⁵: « Outre le texte habituel, dans le but de faire du journal non seulement un journal de tendance et de principe, ce qu'il restera avant tout, mais aussi un journal ATTRAYANT, nous publierons dorénavant UNE CHRONIQUE hebdomadaire des événements de la ville, une série de FAITS DIVERS aussi intéressants qu'instructifs, des NOUVELLES DE PARTOUT, des CORRESPONDANCES de l'arrondissement de Verviers, des articles AGRICOLES concernant le beau mouvement syndical qui commence à se dessiner un peu partout autour de nous dans les campagnes, des VARIETES de choix, des BONS MOTS et des WALLONNADES, etc., etc. Enfin tout ce qu'on peut désirer pour passer son dimanche le plus utilement et le plus agréablement possible. Nous commencerons aussi très prochainement la publication d'un feuilleton à sensation qui donnera satisfaction aux lecteurs et aux lectrices romanesques les plus difficiles (...) ».

¹ A côté de la publicité sur le « beurre frais de première qualité, garanti à l'analyse » vendu par la société coopérative *L'Epargne*, établie rue de Heusy, le journal mène parallèlement, en 1894, une campagne pour la consommation du beurre. Par exemple, le 17 mai 1894, p. 3, c. 4, annonce publicitaire en faveur de « *L'Epargne. Société coopérative, 22, rue de Heusy* » et, sur la même page, c. 3-4, un long article intitulé *Qui voudra encore manger de la margarine?* dans lequel on affirme que la margarine provient de la « pourriture animale », que la température de fusion des graisses se situant à un point trop bas, entre 56 et 60 degrés, est « incapable d'éliminer les germes maladifs qui pullulent dans le gras du cadavre (des animaux utilisés). Il en résulte que le consommateur, en mangeant de la margarine crue, étend sur sa tartine un choix varié de parasites dangereux : bacilles, champignons, cisticerques, échinocoques, trichine et tout l'aimable chapelet des toenia dans leurs œufs ».

² *Le Démocrate*, 17/IX/1893, p. 1, *Aux petits commerçants*, X.

³ Sous le titre « Faits divers »: *Le Démocrate*, 13/V/1894, p. 3, *Faits divers. La folie vélocipédique*.

⁴ *Id.*, 26/VII/1894, p. 2, p. 3, *Course Paris-Spa*.

⁵ *Id.*, 26/XI/1893, p. 1, *G'rende nouvelle*.

Il revient à la charge un an après en insistant sur « la chronique de la ville et des environs », les faits divers, les « mots pour rire », les « wallonnades » qu'il publie régulièrement.

A part les prises de position qui figurent en première page, en partie en deuxième page, le journal est entièrement consacré aux petites nouvelles locales ou régionales, son horizon se limite à l'arrondissement de Verviers. Il ignore tout des événements qui se situent en dehors de ce cadre géographique, si ce n'est ceux d'Alost¹.

Ce particularisme régional est délibérément voulu par les directeurs qui ne veulent pas, même au départ, reconnaître une dépendance de Liège, a fortiori de Bruxelles².

En 1894 cependant, le journal exprime sa sympathie tant à l'égard du *Bien du Peuple* de Liège que de *L'Avenir social* et de la *Justice sociale* de Bruxelles³. Des liens doctrinaux l'unissent à ces journaux et, par ailleurs, l'avocat Maquinay y collabore aussi.

Très fréquemment en 1895, le *Démocrate* se met à puiser dans le *Bien du Peuple* et dans le *Justice sociale* de Bruxelles⁴ et uniquement dans ces deux journaux mais sans les citer.

Au début de l'année 1895, le journal pense pouvoir disposer de la collaboration des rédacteurs de *L'Avenir social* de Bruxelles qui semblait défunt⁵. Il n'en est rien car le journal bruxellois reprend vigueur sous un autre titre pour le plus grand bonheur du *Démocrate*⁶.

Le titre du journal exprime une volonté d'indépendance de la part des fondateurs qui, dès l'origine, refusent d'utiliser l'adjectif chrétien ou catholique. En 1893, le doyen de Verviers réussit à obtenir

¹ Il lui arrive très rarement de boucher un trou par un entrefilet intitulé « Extérieur » (*Le Démocrate*, 12/XI/1892, p. 3).

² *Le Démocrate*, 11/VI/1893, p. 1, « Mossieu l'Rédacteur, Ji n'sé nin poqwé les étrangères vinaient s'méler d'nos affaires. Bruxellaires ou Ligeois in s'y c'nohaient nin pu qu'à fé des quilis. On n'mu ferais jamais creure qu'on orateur vint d'Lige ou d'Bruxelles po nos bais oules. I duvaient s't'aveur in'intérêt. Lu quin ? In'faut nin ess foèr malin po l'duviner. On s'mojeune qui l'ovri Vervitoès est on pèhon qu'on z'attrappe ohaiemint. Nin si biesse l'ovri ! Pierre Lewerré ».

³ *Le Démocrate*, 30/XII/1894, p. 2, *Le Bien du Peuple quotidien*. — *Id.*, 30/XII/1894, p. 1, *L'Avenir social*.

⁴ P.ex. *Le Démocrate*, 9/VI/1895, p. 3, *Navrante histoire du petit enfant du peuple*; publie une histoire reprise textuellement, sans référence, du *Bien du Peuple*. Très fréquemment, le *Démocrate* ne cite pas ses sources.

⁵ *Le Démocrate*, 6/I/1895, p. 1.

⁶ « (...) Si l'*Avenir social* ne ressuscite pas bientôt sous une forme plus digne de sa haute mission, la cause démocratique aura perdu une grande force ». Cfr *Le Démocrate*, 30/XII/1894, p. 1, *L'Avenir social*.

par l'entremise de l'abbé Pottier que, dorénavant, le titre soit suivi de la mention « Organe de l'Union démocratique chrétienne »¹.

Depuis lors, le *Démocrate* devient l'organe officiel de l'Union démocratique chrétienne de Verviers². Comme tel, il est intimement mêlé à l'évolution de l'U.D.C., sur le terrain politique et partage les coups encaissés par cette formation politique. Le 9 mai 1894, il devient le porte-parole officiel de la fédération de tous les groupes démocratiques de Herve, Ensival, Dison, Petit-Rechain, Stembert, Andrimont, Pepinster, Hodimont et Limbourg³.

Il mène ses attaques avec violence et sans pitié⁴ contre certains membres de la Ligue démocratique qu'il juge trop tièdes et auxquels, avec les démocrates bruxellois, il reproche leur opposition au suffrage universel⁵.

Ces prises de position politiques lui alienent également les catholiques conservateurs⁶.

D'autre part, les positions en flèche de l'U.D.C. verbiétoise en faveur du suffrage universel⁷, les réserves qu'elle exprime en 1893 à

¹ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Verviers, 24/II/1893, abbé Wertz, curé doyen, à Mgr Doutreloux.

² *Le Démocrate*, 19/XI/1892, p. 3, U.D.C. — *Id.*, 11/XI/1894, p. 1, Attention!

³ *Le Démocrate*, 13/V/1894, p. 2, *Fondation de la Fédération des groupes démocratiques de l'arrondissement de Verviers*. — Le 13/V/1894, p. 1, *Grande nouvelle!*: « (...) A partir de ce jour, le *Démocrate* paraîtra deux fois la semaine, le Dimanche et le Jeudi et sera l'organe non seulement de l'U.D.C. (sic) de Verviers mais de la Fédération démocratique chrétienne de tout l'arrondissement (...) Le journal publiera dorénavant les correspondances des groupes de l'arrondissement ».

⁴ *Le Démocrate*, 10/II/1895, p. 2-3, *Au Nouvelliste*, *Populus* « Mon article au « Courrier de la Vesdre » n'a pas eu le don de plaire à l'officine de petites jeunes gens gras à lard et de pédagogues en rupture de collège qui préside (sic) aux destinées du *Nouvelliste*. Pourquoi ce dernier approuve-t-il le besoin de rompre une lance en lieu et place de son petit frère. Serait-ce peut-être que leur plume d'argent est devenue plume d'or parce qu'il s'agissait de faire plus sâle besogne que d'habitude ? ».

⁵ *Le Démocrate*, 19/XI/1892, p. 2, *Revue de la presse*, Alph. Collard-Bovy, « (...) Certes, dans ses grandes lignes, notre programme est le même que celui de la Ligue, et les syndicats dont nous sommes l'organe, font partie intégrante de cette Ligue. Comme les membres de cette association, nous sommes franchement catholiques et nous suivons en matière sociale les enseignements de l'Encyclique (...) Mais il est évident qu'il peut exister des divergences de vues sur des points qui ne sont pas traités dans l'Encyclique, comme la question électorale par exemple; là, nous admettons la libre discussion bien que le suffrage universel semble à la plupart de nos collaborateurs la seule formule capable d'amener la réalisation de notre programme (...) ». Voir aussi *Le Démocrate*, 28/I/1893, p. 1, *Lettre de M.A. Nothomb, Ministre d'Etat, membre de la Chambre des Représentants*.

⁶ Voir tous les articles de Henri Maquinay, de nombreux articles d'H. Boland (p. ex. *Le Démocrate*, 26/III/1893, p. 1, *Droit de vote à l'ouvrier*), d'Alph. Collard-Bovy. On reprochera à H. Maquinay de s'être « accollé à des révolutionnaires pour faire triompher une formule révolutionnaire » (le suffrage universel), (*Le Canton de Spa* cité par H. Boland dans *Le Démocrate*, 7/V/1893, p. 2, c. 1).

⁷ J. WYNANTS, *Les origines de la démocratie chrétienne à Verviers*, Bruxelles-Paris, 1960, p. 30.

l'égard d'une collaboration politique avec les membres du parti catholique local¹, la présidence accordée par l'avocat démocrate chrétien Maquinay au « meeting de solidarité » organisé par les socialistes et les démocrates chrétiens au profit de briquetiers grévistes à Boom², la concurrence politique menée par l'U.D.C. et son journal ont provoqué une réaction politique violente de la part de l'Association catholique de Verviers qui s'oppose à la démocratie politique, sociale et économique des nouveaux venus³. Le discrédit est jeté sur Pottier et toute la démocratie chrétienne à Verviers à la suite de l'intervention épiscopale de septembre 1894 qui oblige la liste démocrate chrétienne verviétoise à fusionner avec celle de l'Association catholique⁴.

Les chahuts organisés dès ce moment sur le passage de Pottier à Verviers et dans la région sont significatifs de la désaffection des ouvriers à l'égard de la démocratie chrétienne⁵. Le *Démocrate* encaisse le contre-coup et fait les frais à la fois non seulement de l'opposition des catholiques conservateurs mais encore de l'abandon des ouvriers et ce, en dépit de nombreux articles dans lesquels le journal s'évertue à prouver que l'alliance conclue ne l'a été qu'en fonction des intérêts démocratiques⁶.

Le journal va s'efforcer désormais de conserver ses lecteurs ou tout au moins de ne pas en perdre. Dès ce moment, il combat, d'une part les socialistes avec une vigueur redoublée parce que ceux-ci reprochent aux démocrates chrétiens le compromis électoral et mordent sur leurs effectifs. D'autre part, il attaque les conservateurs catholiques afin de se refaire une vertu et de poursuivre le programme démocratique. Il insiste sur le caractère athée du socialisme⁷.

La deuxième tendance se marque surtout à partir de 1895 d'autant plus que les attaques conservatrices contre le journal et le mouve-

¹ *Id.*, p. 33.

² J. WYNANTS, *Les origines de la démocratie chrétienne à Verviers*, Bruxelles-Paris, 1960, p. 35.

³ *Id.*, pp. 37 sv.

⁴ Sur cet épisode, voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, pp. 395-396 et J. WYNANTS, *o.c.*, p. 43.

⁵ Ainsi, parmi les cris adressés à Pottier, on relève: « Il n'y a plus de démocrates chrétiens », « vendu au cercle catholique », voir le compte rendu du meeting tenu à Verviers le 16 septembre dans *Le Jour* (publié par J. WYNANTS, *o.c.*, p. 47).

⁶ P. ex. *Le Démocrate*, 28/X/1894, p. 2, *L'Alliance*.

⁷ *Le Démocrate*, 18/XI/1894, p. 1, *A nos abonnés*, « (...) Nous croyons que notre journal devient de plus en plus nécessaire dans notre arrondissement où il prendra comme tâche principale de lutter corps à corps avec le socialisme athée qui menace de nous jeter dans des catastrophes irréparables (...) ».

ment démocratique se sont renforcées. « La guerre nous déclarée par les Conservateurs est arrivée à son paroxysme! » dira le journal¹. L'entrée en scène du mouvement démocratique a bouleversé les organisations ouvrières traditionnelles dirigées par des patrons catholiques comme les Simonis². Le *Démocrate* est devenu un adversaire du *Nouvelliste*, organe quotidien et officieux du parti catholique de Verviers³, des *Nouvelles verviétoises*⁴ et un redoutable concurrent tant sur le plan de la presse que sur le plan de l'idéologie politique et sociale de la *Gazette du Peuple* de Pierre Limbourg⁵. Celui-ci, d'autre part, s'efforce, selon ses propres termes, de mettre sur pied des « simulacres de syndicats » qu'il qualifie lui-même de « joujoux à la mode »⁶.

La bonne amitié qui unit notamment Louis Simonis au doyen de Verviers, l'abbé Wertz⁷ a joué dans l'attitude prise par ce dernier au début de l'année 1895, lorsqu'il se propose à l'évêque de Liège « (...) pour reprendre l'œuvre de la démocratie chrétienne dans d'excellentes conditions. Notre petit journal⁸ compte 3.500 abonnés, et nous avons une société ouvrière des plus florissantes, disposant d'un magnifique local et animée des meilleures dispositions⁹.

Ceux des ouvriers de l'Union démocratique dont l'esprit n'est pas encore trop perverti par les déclamations plus révolutionnaires

¹ *Le Démocrate*, 17/II/1895, p. 1, *Misérable intrigue*.

² Sur les Simonis, voir A. ZUMKIR, *Les dynasties politiques*, pp. 264-265.

³ P. ex. *Le Démocrate*, 17/IX/1893, p. 3, *Choses et autres*. — Sur le *Nouvelliste*, cfr A. WEBER, *Essai de bibliographie verbiétoise. Journaux et publications périodiques*, Verviers, 1912, t. V, pp. 46-47.

⁴ *Le Démocrate*, 3/III/1895, p. 2, *Aux nouvelles verbiétoises*, « Les Nouvelles verbiétoises qui s'intitulent depuis quelque temps l'organe des ouvriers catholiques, sans doute parce que jamais un ouvrier n'y a écrit une ligne, se permettent d'emboîter le pas au *Nouvelliste* et d'écrire ce qui suit (...). Sur les *Nouvelles verbiétoises*, voir p. 64.

⁵ *Le Démocrate*, 28/I/1893, p. 1, *Vérité*, « (...) Mais revenons à la *Gazette* dite populaire. Nous n'avons qu'une réflexion à faire sur tout son beau sermon. C'est qu'elle croit avoir tout dit de la mission du prêtre lorsqu'elle lui fait prêcher aux riches la charité et aux pauvres la résignation. Qu'elle se souvienne donc un peu que le règne du Christ est avant tout le *règne de la justice* (...). »

⁶ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Verviers, 21 février 1893, abbé Wertz, curé doyen, à Mgr Doutreloux.

⁷ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Verviers, 24 novembre 1893, Louis Simonis à l'abbé Wertz. Sur Louis Simonis (1846-1911), cfr A. ZUMKIR, o.c., p. 265.

⁸ Il s'agit de la *Gazette du Peuple* de Pierre Limbourg.

⁹ Il s'agit de la Société ouvrière St-Joseph, patronnée par Louis Simonis (cfr A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Verviers, 24 février 1893, l'abbé Wertz à Mgr Doutreloux) dont s'occupait également Pierre Limbourg (cfr *ibid.*, Verviers, 21 février 1893, l'abbé Wertz à Mgr Doutreloux). Celle-ci avait été fondée en 1865, cfr *Revue Générale* (Bruxelles), 1867, t. V, pp. 434-440, *Chronique d'économie chrétienne et sociale*, J.D.

que chrétiennes des Boland et des Maquinay (sic) pourraient venir à nous »¹.

Pour éviter les « attaques indignes parues dans les derniers numéros du *Démocrate* contre M. Woeste, contre nos ministres et contre la Fédération de nos cercles catholiques », le doyen Wertz préconise le retrait de « quelques prêtres de Verviers, de Dison et de Limbourg qui font partie de la firme Boland et Cie (...) ».

Des mesures sont prises par l'évêque²: prêtres déplacés, interdictions, blâme.

L'abbé Pottier se retire peu à peu de l'action démocratique et rompt le contact avec les démocrates verviétois³.

Mgr Doutreloux recommande à son clergé « une certaine réserve » à l'égard du mouvement démocrate et de son journal⁴.

Boland et Maquinay restent seuls à la tête du mouvement démocrate⁵. En adoptant de plus en plus des positions anticapitalistes⁶,

¹ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Verviers, 13 janvier 1895, l'abbé Wertz à Mgr Doutreloux.

² Sur tout ceci: P. GÉRIN, *La démocratie chrétienne dans les relations Eglise-Etat. L'action de Mgr Doutreloux*, p. 263 sv.

³ Ainsi, dans son numéro du 13 octobre 1895, p. 2, *Le Démocrate* publie un entrefilet révélateur à la fois sur la nouvelle attitude de Pottier et aussi sur le fait que le journal n'a plus de rapport avec lui: « A propos de ce que nous avions publié dans notre numéro de dimanche dernier sous le titre « Attention », le *Bien du Peuple* insère l'entrefilet suivant: « Le *Démocrate* de Verviers a donné dans son dernier numéro une prétendue déclaration de M. l'abbé Pottier au sujet de la lettre collective des Evêques de Belgique. »

« Nous sommes en mesure d'assurer que, contrairement à ce que dit le *Démocrate*, aucune « démarche n'a été faite par M. l'abbé Pottier auprès des Evêques et que la déclaration qu'on « leur prête est « inexacte ». Est-ce que l'honorable professeur ne s'abrite pas derrière des inexactitudes de mots portant sur des détails ? Nous avions dit que nous garantissions le sens général et non le texte de notre communication. D'ailleurs, le *Patriote* a publié des déclarations presque identiques qui n'ont attiré aucune rectification ».

⁴ *Le Démocrate*, 10/II/1895, p. 3, « Nous lisons dans le *Bien du Peuple* du 6 courant: Intervention épiscopale à Verviers ».

⁵ « La réaction voudrait obtenir à présent que M. Cuppens ne fut pas remplacé comme aumônier à moins que MM. Boland et Maquinay ne quittent l'U.D.C. A la place de ces Messieurs, nous n'hésiterions pas. Mieux vaut une U.D. sans aumônier, qu'un aumônier sans U.D.; or, sans MM. Boland et Maquinay, il n'y a pas d'U.D. possible à Verviers (...) » (article paru dans la *Justice sociale*, cité par *Le Démocrate*, 17/II/1895, p. 1).

⁶ P. ex. *Le Démocrate*, 7/IV/1895, p. 2, Amen, « (...) Catholiques », ils se le disent pour être élu, pour profiter de tous les avantages de la richesse et du pouvoir, en prêchant au peuple la résignation. On les verra même fréquenter les temples, munis parfois d'énormes missels, faire partie de congrégations pieuses, de sociétés de bienfaisance, voire même des fabriques d'église. Cela rapporte parfois beaucoup et en tout cas, c'est un moyen si facile de continuer à trop bien vivre selon le siècle, tout en se procurant tous les avantages terrestres d'un excellent catholique! (...) Que l'Eglise fasse son devoir, prenne en main la cause du peuple. Que les ministres du Christ se fassent les apôtres de cette sainte cause! Ces « catholiques » se moquent d'eux, rient d'eux, tournent en ridicule leur parole sacrée! Pour eux, le catholicisme n'est bon qu'à contenir la foule pour qu'ils se maintiennent dans leurs priviléges. Et l'on nous en voudrait d'attaquer même violemment ces gens-là (...) »

proches très souvent des socialistes, ils s'écartent des directives épiscopales et des voies traditionnelles de la démocratie chrétienne¹. Leur isolement, voulu par l'évêque, — lequel avait écarté ses prêtres démocrates de Verviers, — aura en définitive un effet contraire à celui désiré. Par le retrait de ses conseillers moraux et religieux, l'évêque de Liège a considérablement affaibli son autorité et son crédit. Au cours de cette nouvelle période, le *Démocrate* va exprimer les positions fort avancées de Maquinay et de Boland sur le plan social et sur le plan économique. « Les ouvriers nous ont demandé d'ouvrir nos colonnes à toutes les réclamations justes qui nous seraient adressées. Nous nous sommes empressés d'obtempérer à ce désir si légitime (...) » écrira le *Démocrate* du 27 janvier².

Les attaques sont violentes et sans pitié; on parle de « la cupidité de nos fabricants à courte vue », de « la malhonnêteté de plusieurs patrons qui mirent tout en œuvre pour exploiter leurs ouvriers »³.

En réclamant une réglementation légale des heures de travail, la suppression du travail de nuit et du travail dominical, le journal concluera: « (...) Nous tenons à le dire hautement, si le parlement ne prend pas des mesures immédiates, la révolution sociale éclatera certainement (...) »⁴.

Le journal n'hésitera pas à mettre au pilori de nombreuses personnalités du monde patronal, des noms seront cités et proposés à la vindicte publique⁵ pour s'être rendus coupables, selon le journal, de s'opposer à l'organisation de syndicats ouvriers.

Sur le plan politique, le journal s'en prend tout aussi violemment au gouvernement catholique qui vient de voter la loi sur les élections communales: « (...) Que la démocratie chrétienne se lève et qu'elle s'apprête à prendre la place de ces prétendus catholiques (...) et pour

¹ Ainsi le *Démocrate*, 15/XII/1895, p. 2, p. 3, *Parti démocratique chrétien national*, publie le programme du Parti démocratique chrétien, formation dissidente fondée le 11 avril 1895 par quelques démocrates chrétiens d'origine anversoise surtout, en désaccord avec la Ligue démocratique belge.

² *Le Démocrate*, 27/I/1895, p. 1, c. 4.

³ *Id.*, 3/II/1895, p. 1, *La baisse des salaires, ses causes, Un ouvrier*.

⁴ *Id.*, 20/I/1895, p. 1, *Une loi immédiatement nécessaire*.

⁵ M. Beaupain, E. Clippeux, les frères Crutzen, Edouard Doublet, J. Durlet, Alexandre Janssens, patrons cordonniers, seront violemment attaqués (*Le Démocrate*, 15/IV/1894, p. 1, c. 2-5, p. 2, c. 1, *Lettre des patrons cordonniers. Réponse du Démocrate*). Rodolphe Closset, E. Schwahofer, Th. Desenfans, Jean Tasté, A. Fettweis, Maurice Wankenne, A. Gérardy, Joseph Zurstrassen, Félix Leclercq, membres de la Ligue du travail, de l'industrie et du commerce de Verviers sont vivement pris à partie (*Le Démocrate*, 30/VI/1895, p. 2, c. 1-2, *La Ligue des Enfants-Gendarmes*, H. Maquinay).

commencer, qu'elle chasse honteusement ce M. Helleputte, le Judas qui l'a trahie (...) »¹.

La défense de points de vue aussi avancés provoque une opposition encore plus forte de la part des conservateurs tant libéraux que catholiques, tout en ne récupérant pas les éléments flottants ou déçus du mouvement démocrate, lesquels passeront au socialisme, en dépit de la perspective ouvrière délibérément poursuivie par le journal. Les quelques lecteurs qui restent au journal ne suffiront pas pour le garder en vie².

Afin de déborder du côté des campagnes, le journal publie de nombreuses informations agricoles et mène campagne en faveur des syndicats agricoles ; en dépit de ces efforts, il ne réussit pas à s'introduire dans le monde rural. Ses chroniques locales ne prennent pas d'extension au cours de son existence.

Les mesures sévères prises par l'évêque en 1895 contre le journal eurent non seulement pour effet de le discréder dans l'opinion catholique mais encore de lui supprimer le soutien effectif du clergé. Et l'on sait, par l'étude d'autres journaux catholiques, que les membres du clergé pouvaient jouer le rôle de journalistes de talent mais aussi, et surtout, de distributeurs dynamiques.

A la fin de l'année 1895, le journal perd du souffle³. Il disparaît de la scène à la fin du premier trimestre 1896, suite à l'ordre donné par l'évêque à ses prêtres de s'opposer au mouvement démocrate

¹ *Le Démocrate*, 7/IV/1895, p. 1, *La loi communale, le vote des Chambres*.

² Aux élections communales du 17 novembre 1895 (*Le Démocrate*, 24/XI/1895, p. 1), la liste des démocrates chrétiens recueillera tout au plus 773 voix (en faveur de Boland), alors que la Ligue catholique en recueillait 3.054. En supposant que ce chiffre ne correspond pas à moitié au chiffre des acheteurs du *Démocrate*, puisqu'il ne représente que les démocrates de Verviers et non ceux des communes voisines, on se rend compte du chiffre peu élevé que devait atteindre le tirage du journal à cette époque.

³ « Le Démocrate entre dans sa cinquième année. De toutes parts, au moment où certains escomptaient sa disparition, nous sont arrivés (sic) des sollicitations pressantes de continuer notre propagande et de nombreuses marques de sympathie (...) Nous avons pensé que notre devoir est de faire l'impossible pour nous maintenir malgré tout l'acharnement qu'on met à tâcher de nous anéantir (...) A tous ceux qui comprennent la situation de nous aider dans notre œuvre de salut (...) » (*Le Démocrate*, 31/XII/1895, p. 3, c. 5, 1896. *A nos lecteurs*).

verviétois pour les idées autonomistes défendues par la Fédération démocratique et dans *Le Démocrate*¹.

L'Union démocratique chrétienne de Verviers et *Le Démocrate* qui étaient intimement liés sombrèrent ensemble dans l'anéantissement.

3. *La Dépêche de Liège.*

Evolution

Le premier nurnéro de *La Dépêche* paraît à Liège le 13 février 1901. Dans un long article sans titre, le journal se présente lui-même² comme une création qui n'étonne personne « car elle répond à un vœu souvent exprimé par la majorité des catholiques de notre province » (sous-entendu de Liège).

Deux mois auparavant, une circulaire avait été lancée pour préparer les catholiques liégeois traditionnellement habitués à la *Gazette de Liège* à l'apparition d'un nouvel organe qui refléterait « une action politique adéquate au régime actuel et par dessus tout une large pensée d'union »³. Quant au programme social du nouveau journal, selon les propres termes de *La Dépêche*, « il est tout entier dans l'encyclique qui jadis définissait la démocratie catholique et dans celle

¹ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 21, lettre circulaire de Mgr Doutreloux à Messieurs les membres du clergé de l'arrondissement de Verviers, « Un journal hebdomadaire catholique de notre arrondissement, *Le Démocrate*, dans son numéro du dimanche 8 mars, a publié un long article intitulé: *L'autonomie du parti démocratique*. Il y proclame la nécessité de créer dans l'intérêt de la classe ouvrière un parti catholique nouveau, distinct de celui que représentent les anciennes associations catholiques politiques, ce parti serait constitué sous le nom de parti démocratique (...) estimant au contraire que les conséquences de ce projet nettement séparatiste seraient des plus funestes au point de vue des intérêts religieux et sociaux, nous nous croyons obligé, en vertu de notre charge épiscopale, de le désapprouver et de vous inviter à n'épargner aucun effort pour empêcher qu'il ne recrute des partisans dans vos paroisses et particulièrement dans les associations ouvrières catholiques (...).

Faute d'exemplaires du *Démocrate* pour cette période, en dépit de nos multiples recherches, nous renvoyons au *Nouvelliste*, 9/III/1896, p. 1, c. 1-2, *L'organisation catholique* (conservé aux Archives de l'Administration communale de Verviers) qui cite abondamment le *Démocrate* du 8 mars 1896.

Nous ne trouvons plus mention du *Démocrate* après cette date dans le *Nouvelliste*. Le fait de s'en prendre à des journaux démocrates autres que le *Démocrate* nous laisse supposer la disparition de celui-ci (voir notamment: *Nouvelliste*, 14-15/VIII/1896, p. 1, c. 1-2).

² *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, col. 1-2.

³ C'est d'ailleurs sous ce jour que le *Bien Public* (17/II/1901, p. 1, c. 3-4) accueille le nouveau journal.

qui, hier, approuvait son nom et son action »¹. Le journal s'affirme donc ouvert au progrès social : « Les nécessités sociales changent ; parallèlement, les idées marchent sous la poussée des unes et des autres. Les lois et les institutions sont vouées à une transformation qui les approprie aux exigences nouvelles ».

Sans vouloir verser dans la démagogie, le journal ne veut cependant pas adopter une attitude négative en matière sociale.

Dans une optique propre à cette époque, le journal déclare que les problèmes sociaux n'ont « rien de bien redoutables ; ils ne le deviennent que si on abandonne la solution à ceux dont les tendances sont subversives à l'ordre social », allusion bien nette aux socialistes.

La naissance de ce quotidien a été souhaitée par l'évêque de Liège, Monseigneur Doutreloux² qui ne trouve plus dans la *Gazette de Liège* la traduction fidèle de sa pensée³ mais une opposition systématique qui lui est douloureuse depuis longtemps⁴.

En 1899 déjà, l'évêque de Liège faisait part à Gustave Somville du désir de posséder à Liège un journal qui le soutint dans son action sociale⁵.

L'évêque de Liège désirait cependant se tenir en dehors de toute entreprise financièrement importante « et d'autre part délicate ». Après de nombreux entretiens avec Charles de Ponthière celui-ci décide la création d'un nouveau journal. Cette initiative rencontre les

¹ Allusion aux encycliques *Rerum Novarum* (15 mai 1891) et *Graves de communione* (18 janvier 1901). Plus loin dans ce même article, le journal dira : « Nous envisageons, en effet, le mouvement démocratique comme procédant de cette préoccupation légitime : le relèvement de la dignité et l'accroissement du bien-être de notre peuple tout entier, à commencer par les classes ouvrières (...) ».

² A.E.L., *Pap. Doutreloux*, correspondance Lucas, Liège, 16 juillet 1900, Mgr Doutreloux au chanoine Lucas.

³ Note manuscrite non datée de Mgr Doutreloux : « Depuis plusieurs années, la *Gazette* pratique partiellement à mon égard ce qu'elle pratique absolument à l'égard de la démocratie : le silence que je puis faire dans les œuvres ; quand il faut bien en parler, on reste dans la plus stricte mesure : pour les conservateurs, on exalte à l'excès ce qu'ils font » (A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 82).

⁴ A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 77, Mgr Doutreloux à J. Demarteau, Liège, 1 mars (1893), brouillon. « Mon cher Joseph, en abandonnant la main de votre évêque, vous êtes arrivé à combattre ce que le Pape approuve et encourage, c'est suivre et faire suivre aux autres une mauvaise voie (passage barré, mais qui révèle l'état d'esprit de Mgr Doutreloux). Je n'ai pas besoin de vous dire ce que j'attends de vous en pareille circonstance (...) ».

⁵ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., p. 288.

vœux d'un certain nombre de démocrates chrétiens liégeois, soucieux d'informer l'opinion publique belge¹.

En décembre 1900, la fondation du journal est résolue et, en un temps record, l'outillage et l'organisation du nouveau journal sont mis sur pied².

Charles de Ponthière³ va devenir le bailleur de fonds du journal⁴. De sa poche, il subvient aux frais du journal, se privant du luxe auquel sa fortune lui permet de prétendre⁵. En 1910, il achète n° 6, boulevard d'Avroy, un gros immeuble qui devient le siège d'impression, d'administration et de rédaction du journal. Quand, en mai 1918, des rencontres auront lieu entre représentants de l'Union démocratique chrétienne et représentants de l'Union catholique, Charles de Ponthière demandera 350.000 fr. comme chiffre de reprise du journal⁶.

De son côté, la comtesse de Stainlein poursuit ses générosités à l'égard du nouveau journal démocrate⁷.

¹ Pap. K. Hanquet, Divers, 1900, lettre de L. Delière à de Ponthière: « (...) cette situation seule permet de penser à la création du journal et d'espérer le succès de celui-ci etc. Enfin, nous mettons les gens de l'U.C. au pied du mur et mettons l'opinion publique belge tout entière avec nous (...) ». — A.E.L., Pap. Doutreloux, Correspondance Lucas, 16 juillet 1900, Mgr Doutreloux au chanoine Lucas.

² *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, *Un dialogue*.

³ Charles de Ponthière, né le 6 novembre 1842 à Liège, décédé le 5 septembre 1929 à Argenteau, avocat, membre de la Chambre (P. VAN MOLLE, o.c., p. 105) a fait l'objet d'une étude de M. J.-P. Delville dans le cadre du cours de Critique historique (Epoque contemporaine) en 1972-1973, sous la direction du Professeur R. Demoulin à l'Université de Liège. Cette étude a surtout apporté des éléments très nouveaux sur la fortune de Ponthière; nous y avons recouru.

⁴ Il semble que très rapidement, Charles de Ponthière fut le seul à assumer la responsabilité financière du journal. Cfr Pap. Hanquet, Ms. de Ponthière, « (...) « La Dépêche » se trouvait avoir réuni de telles sympathies que le coup porté en 1907 ne compromit pas son existence et que le dommage se traduisit pour moi en une perte de quelques milliers de francs, insignifiante auprès de toutes celles qui me valait au cours ordinaire des choses l'intransigeance haineuse des antidémocrates et l'absence absolue de concours financiers de la part de qui que ce fut (...) ».

⁵ Mademoiselle Jeanne de Ponthière (1882-1973) nous a raconté qu'elle et ses sœurs demandaient souvent à leur père l'achat d'une automobile, ce à quoi leur père répondait invariablement: « Et alors, que deviendrait *La Dépêche* ? »

Il semble, en comparant les chiffres d'achat et de vente de biens immeubles, qu'à partir de 1901, Charles de Ponthière ait vendu pour réaliser l'achat de son immeuble du n° 6, boulevard d'Avroy. De 1899 à 1904, il a vendu pour 197.748 fr. En 1899, il achète pour 9.077 fr. un terrain à bâti: situé à Chênée et, en 1904, il achète pour 40.000 fr. une maison, sise rue Lairesse à Liège. Enfin, en 1910, il achète pour 188.000 fr. l'immeuble du boulevard d'Avroy à Liège (renseignements récoltés par M. J.P. Delville).

⁶ Pap. Hanquet, cahier manuscrit de K. Hanquet, note du 27 mai 1918.

⁷ *La Dépêche*, 21/X/1905, p. 1, *Le jubilé des écoles libres d'Angleur*.

La Dépêche recueille l'appui du chanoine Leroy¹, d'Alfred Grafé, professeur à l'Université² et de Godefroid Kurth³.

La Dépêche publie deux éditions pendant les sessions parlementaires. La première édition, dès 5 h. 30 du soir, fut avancée à 5 heures du soir et, à partir de janvier 1905, à 16 h. 30⁴. La deuxième édition paraît plus tard, dans la soirée, uniquement pendant les sessions parlementaires. Dès janvier 1905, cette deuxième édition sort de presse vers 22 heures. Dans cette deuxième édition figure « d'une manière très développée le compte rendu des débats parlementaires »⁵ qui ont été publiés en bref dans la première édition après avoir été communiqués par téléphone depuis Bruxelles⁶.

Le soir même de la sortie de presse, le journal est distribué à Liège, dans la banlieue et dans les principales localités de la province par porteurs et vendu dans les kiosques⁷. Cependant, dans certaines communes, le service de distribution se continue le lendemain matin en hiver⁸.

Etant donné le perfectionnement technique de la presse rotative qui permettait d'imprimer 12.000 à 20.000 journaux pliés à l'heure⁹, une heure à peine était suffisante pour faire le travail d'impression, et sachant, d'autre part, qu'il faut une heure pour préparer la forme,

¹ Décédé le 4 février 1909, voir *La Dépêche*, 4/II/1909, p. 1, *Monsieur le chanoine Leroy*.

² *La Dépêche*, 4/XII/1907, p. 3, *Liège. M. Alfred Grafé*. Sur Alfred Grafé (1855-1907), cfr *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, pp. 402 à 404, notice par E. Janssens.

³ L'insistance que met le journal à signaler régulièrement à ses lecteurs, sous la rubrique « Bibliographie », la parution de *L'Actualité*, revue mensuelle de sténographie dirigée par Odilon Calay, laisse supposer que certains liens l'unissaient à ce dernier. Sur Odilon Calay (1873-1960), ancien professeur à l'Université de Liège, cfr *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, pp. 361-364, notice de E. Lebeau.

⁴ *La Dépêche*, 30/VII/1914, p. 1. — *Id.*, 26/I/1905, p. 1, *Liège. Aux retardataires*: « Nous avons souvent averti le public que notre dernière page était livrée à la clicherie *vers 4 heures*, toute communication arrivant après ce moment là est nécessairement ajournée. De plus, tout texte ayant une certaine étendue doit être remis *au plus tard vers 2 heures*, la dernière heure étant consacrée aux dépêches de l'étranger, à la Chambre, à la Bourse, etc. Plus souvent encore, nous avons répété que les communications qui nous arrivent en retard et qui, en conséquence, passent *d'abord dans d'autres journaux*, sont considérées comme non avues. C'est ainsi que des communications de l'Union catholique nous sont envoyées tardivement et parfois découpées dans la *Gazette de Liège* (...) ».

⁵ *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, en-tête.

⁶ « *La Dépêche* publiera de nouveau à partir de 11 novembre (rentrée des Chambres) une seconde édition (...) » (*La Dépêche*, 31/X/1902, p. 1, c. 1-2).

⁷ *La Dépêche*, 15/II/1901, p. 1, *On arrivera !*

⁸ *Id.*, 3/II/1905, p. 2, c. 4. — En juillet 1913, un accident s'étant produit à la presse rotative, une réparation avait été nécessaire, provoquant l'interruption dans l'impression : « (...) C'est ce qui est la cause qu'un certain nombre d'abonnés ne seront servis que dans la journée de samedi » notait le journal du vendredi 19 (p. 2, c. 4).

⁹ *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, *Un dialogue*.

une demi-heure pour prendre l'empreinte et préparer le flan, on peut dire qu'en deux heures en moyenne, le travail technique pouvait être accompli¹.

Les numéros doubles du dimanche étaient préparés pour une bonne part le samedi matin².

Une page, — très souvent la troisième ou la quatrième, — est réservée aux dépêches de l'étranger, aux débats parlementaires, à la Bourse et à d'autres informations relatives aux derniers faits de l'après-midi communiqués depuis Bruxelles par téléphone³.

Cette page est composée « en dernière heure » d'où son titre.

Le journal est antidaté⁴ et reprend très souvent dans sa première édition les nouvelles déjà parues dans la deuxième édition de la veille⁵.

La *Dépêche* se vend 5 centimes le numéro. Son abonnement annuel, fixé initialement à 10 fr l'an, est réduit dès novembre 1901 à 7,50 fr l'an⁶ jusqu'à la date de sa disparition⁷.

A côté de l'abonnement ordinaire existe l'abonnement de vacances à 1,50 fr par mois dont le montant est proportionnellement élevé compte tenu de l'envoi par la poste. Une formule plus démocratique a été créée par le journal, c'est l'abonnement à la semaine de 15 centimes au début puis de 10 centimes à partir de novembre 1901. Cet abonnement n'est possible que dans les quartiers et les villes où l'on peut disposer des services d'un porteur.

L'abonnement à la semaine, en fonction de son prix modéré, doit faire pénétrer le journal dans les milieux populaires⁸. A la campagne, ce prix peut être porté à 12 ou à 15 centimes⁹. Le paiement de l'abonnement à la semaine doit se faire régulièrement à la fin de chaque semaine¹⁰.

¹ L'avis publié le 3/II/1905 (*La Dépêche*, p. 2, c. 4) confirme cette supposition : « Notre première édition paraît avant 5 heures du soir. Les communications à insérer le jour même doivent nous parvenir avant 4 heures et si elles ont une certaine étendue avant 3 heures ».

² *Id.*, 11/XII/1906, p. 1, c. 1.

³ *Id.*, 15/V/1902, p. 3, c. 4.

⁴ Voir p. ex. *La Dépêche*, samedi 12/IV/1902, p. 1, *La paix*, « On nous télégraphie de Londres, 11 avril. Un télégramme de Prétoria, reçu ce vendredi matin, Londres annonce (...) ». — *La Dépêche*, jeudi 24/X/1901, p. 2, *Dernière heure* s'y trouvent cités une série de dépêches datées du 23, ainsi qu'un extrait des débats à la Chambre, séance du mercredi 23.

⁵ P. ex. *La Dépêche*, 4/III/1904, p. 3, *Nouvelles parues dans notre deuxième édition d'hier*.

⁶ *La Dépêche*, 10-11/XI/1901, p. 1, c. 1-2.

⁷ Le prix de l'abonnement s'établissait comme suit : 3 mois : 2 fr ; 6 mois : 4 fr ; un an : 7,50 fr pour la Belgique et 25 fr pour l'étranger.

⁸ *La Dépêche*, 29/X/1904, p. 1, *Par la presse*.

⁹ *Id.*, 13/II/1905, p. 2, c. 4.

¹⁰ *Id.*, 18/VI/1907, p. 1, c. 5. — *Id.*, 17/IV/1912, p. 2, *Aux abonnés à la semaine*.

Le prix de cet abonnement est à ce point dérisoire que le journal demande à cette catégorie d'abonnés de se montrer généreux dans leurs étrennes à l'égard des porteurs dont le salaire était forcément comprimé¹. A bon droit, la *Dépêche* peut revendiquer l'honneur d'être « le meilleur marché des journaux quotidiens »² sinon au numéro, du moins à l'abonnement.

Par ailleurs, le journal offre des primes aux nouveaux abonnés pour un an : publicité gratuite³ ; bon pour un « portrait photographique sortant des ateliers de M. Janssens, photographe ex avenue Avroy, 46, boulevard d'Avroy, 222, Liège »⁴ ; une gravure artistique au choix⁵ ou ce qui est plus fréquent, le nouveau lecteur de *La Dépêche* a droit au jeu complet des livraisons déjà parues du feuilleton en cours de publication⁶.

Nous ne disposons pas en suffisance d'éléments valables pour établir le tirage et le nombre d'abonnements du journal. Ce chiffre a certainement augmenté, le maintien de l'abonnement à 7,50 fr pendant treize ans en est une preuve. Nous avons déjà publié et critiqué des chiffres fournis par G. Somville⁷ :

début 1902 : 2.400 abonnés
début 1903 : 4.500 abonnés
début 1904 : 7.000 abonnés
début 1905 : 10.000 abonnés — 10.150 abonnés
1906 : 11.977 abonnés
1907 : 15.210 abonnés
1908 : 19.699 abonnés.

¹ *La Dépêche*, 31/XII/1904, p. 1, *A nos abonnés*.

² P. ex. *La Dépêche*, 28-29/I/1906, p. 1, c. 2.

³ Au cours de sa première année d'existence, « (...) l'abonnement complet (10 frs) est remboursé en publicité, c'est-à-dire que l'abonné a droit à l'insertion d'annonces gratuites jusqu'à concurrence de 10 fr et ce au tarif exact du journal » (*La Dépêche*, 14/II/1901, p. 1, *Abonnements hebdomadaires*).

⁴ *Id.*, 2-3/VI/1901, p. 3, c. 3. — *Id.*, 16/II/1901, p. 3, *Notre prime*.

⁵ *Id.*, 11/V/1904, p. 3, *Prime aux abonnés de la « Dépêche »*.

⁶ P. ex. *La Dépêche*, 26/III/1907, p. 1, c. 2.

⁷ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois ...*, p. 289.

Nous avons dit combien ce dernier chiffre est exagéré¹. Que la *Dépêche* ait vécu pendant quatorze ans, qu'elle se soit doublée d'une *Dépêche illustrée* plaident cependant en faveur de son succès.

Sur le plan commercial, le journal a dû entrer en compétition avec les journaux locaux mais aussi avec les journaux bruxellois². Selon lui pourtant, son action déborde largement la cause démocratique chrétienne et défend la cause catholique tout court³.

C'est dans cette optique d'apostolat qu'en 1904, il charge ses porteurs de distribuer aux Flamands établis dans le pays de Liège « l'excellent petit journal flamand *Het Volk*, dont le directeur est M. Eylenbosch, conseiller communal à Gand et secrétaire de la *Ligue démocratique belge* »⁴.

En d'autres moments, le journal recommande aux membres de

¹ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois ...*, p. 290. — En 1909, la *Dépêche* aurait plus d'abonnés qu'avant cette date, selon de Ponthière. Cf. *Pap. Hanquet*, Lettres de Ponthière, Argenteau, 28/V/1909 de Ponthière à K. Hanquet. Selon de Ponthière, le tirage est de 8.500 numéros en 1912 (*Pap. Hanquet*, Papiers divers, note adressée le 26 mai 1918 par Ch. de Ponthière à N. Goblet); on est donc bien en-deçà des derniers chiffres.

² Voir l'allusion dans *La Dépêche*, 27-28/X/1901, p. 1, *La presse de province*, « Une nouvelle réduction de prix vient de se produire dans la presse catholique. L'on sait d'où le signal est parti mais l'on ne sait pas assez contre qui le coup est dirigé. Qu'il nous suffise de rappeler d'abord que l'on a, un jour, émis cette idée que le parti catholique pourrait se contenter d'un seul organe, comme le parti socialiste, qui n'a pas de journal quotidien que le *Peuple*. On publie le *Vocavit*, il est vrai, et d'autres journaux flamands, puis l'archisocialiste *Journal de Charleroi* qui, dans sa région, fait autrement de mal que n'en fait ailleurs le *Peuple*, puis encore les journaux radico-socialistes tels que *l'Express*. Le journal qui pense pouvoir représenter à lui seul notre grand parti a également pour théorie que la presse de province est une superféitation et ne pourra, en tout cas, se maintenir en présence de la concurrence écrasante qui lui sera faite par lui-même. L'insenséisme (sic) de ces prétentions saute tellement bien aux yeux qu'il semble superflu de les signaler. Cependant, notre admirable confrère, le *Bien public* a cru avec raison qu'il importait d'ouvrir les yeux aux catholiques sur un danger dans lequel ils pourraient tomber par irréflexion et par oubli. Le grand journal gantois, qui est devenu, on le sait, un organe national, fait donc appel à la clairvoyance de nos amis en signalant les inconvénients de la centralisation de la presse (...). Dans la citation du *Bien public* se trouve cette phrase : « (...) Il est essentiel qu'il y ait à Bruxelles plusieurs journaux catholiques au premier rang; mais il est essentiel aussi que dans les régions diverses du pays se maintiennent et prospèrent les journaux auxquels incombe la tâche de lutter quotidiennement, corps à corps pour ainsi dire avec l'ennemi. A cet égard, le bon marché exceptionnel des journaux bruxellois, qui est un péril pour la presse en province, pourrait fournir aux catholiques le remède (...). « (...) Les hommes politiques qui patronnent le *XXe Siècle* n'ont pas reculé devant les plus grands sacrifices pour assurer l'expansion de cet excellent journal, dont l'heureux essor courrait peut-être le risque d'être arrêté par une concurrence de prix réalisée à la faveur des annonces (...) » (publicitaires).

³ *La Dépêche*, 12/I/1905, p. 1, *Mgr Péchenard et le journalisme*.

⁴ *Id.*, 26/II/1904, p. 1, *Par la presse!*

la Société de Saint-Vincent-de-Paul de passer *La Dépêche* en seconde lecture à leurs protégés¹.

D'autre part, si la *Dépêche* veut oeuvrer sur le plan apostolique, elle est aussi, en fait, volontairement ou involontairement, un support de diffusion de la littérature dialectale².

La Dépêche sera répandue³ et lire par les démocrates chrétiens de Liège dont elle est le porte-parole et le « moniteur ».

Etant donné son orientation idéologique, la *Dépêche* va s'efforcer d'atteindre le milieu ouvrier⁴, employé et étudiant⁵: de nombreux articles sont écrits en faveur d'une amélioration sociale des travailleurs, les demandes et offres d'emplois émanant de la Bourse du travail, établie rue Hors-Château, 132 à Liège, sont publiées régulièrement.

De 1905 à 1909, le quotidien liégeois consacre de très nombreux articles au sort particulier des employés de commerce et des demoiselles de magasin⁶ et leur demande de lui faire connaître les violations de la loi sur le repos dominical et les abus résultant de sa mauvaise application⁷.

A maintes reprises, le journal se dit attentif aux « questions sociales intéressant la petite bourgeoisie »⁸. Encore faudrait-il préciser le sens de cette expression. Rien ne permet de le faire. Nous n'avons cependant jamais découvert d'articles favorables à ceux qui ne sont ni salariés ni appointés, sauf à l'égard des agriculteurs.

¹ *Id.*, 21/VI/1904, p. 1, *Encore la presse*, X.Y.Z.

² *Id.*, 22/XI/1912, p. 1, c. 3, « Réclamez à nos porteurs et porteuses l'*Armanak del bone tchanson*, publication wallonne utile, intéressante, amusante et de bon goût. Prix: 15 cent. ».

³ *La Dépêche*, 28/X/1902, p. 2, *Fédération des jeunes gardes*.

⁴ *Pap. Hanquet*, Notes envoyées à Rome, 1905, « (...) c'est surtout dans les milieux ouvriers, abandonnés autrefois aux seuls périodiques socialistes et libéraux, que la *Dépêche* s'est créé sa clientèle. A Herstal, par exemple, bourg industriel où jusqu'en 1903 les anti-catholiques de toutes nuances avaient toujours été élus sans partage, la *Dépêche* compte aujourd'hui 700 abonnés (...) ».

⁵ *La Dépêche*, 20/X/1905, p. 2, *Liège. Université de Liège. Appel aux étudiants*. — *Pap. Hanquet*, lettres de G. Somville (janvier 1905), G. Somville à K. Hanquet.

⁶ Il s'agissait surtout d'obtenir l'application et le respect de la loi sur le repos dominical en faveur de cette catégorie sociale. Cfr *La Dépêche*, 17/II/1905, p. 2, *Liège. Les employés de commerce*. — *Id.*, 4/XII/1906, p. 1, *Défendons-nous!* — *Id.*, 9-10/V/1909, p. 1, *Pour le repos du dimanche*.

⁷ *La Dépêche*, 23/XI/1906, p. 1, *Avis aux employés de commerce et aux demoiselles de magasin*.

⁸ *Id.*, 15/I/1903, p. 3, c. 5. — *Id.*, 6/XI/1906, p. 1, *Abonnements*.

Souvent, le journal s'adresse au monde rural¹ et dans ce but, il publie régulièrement une chronique agricole. Il lui arrive même d'ouvrir ses colonnes aux plaintes des fermiers².

Le journal s'efforce de déborder du cadre de la province. A partir du 10-11 novembre 1901, il s'intitule: « journal quotidien des provinces de Liège, Limbourg et Luxembourg » et, quelques jours plus tard, demande des correspondants dans toutes les localités importantes du Limbourg et du Luxembourg³. A cette époque, le Limbourg ne possède plus aucun quotidien d'expression française. Quant au Luxembourg, il y a seulement *l'Avenir du Luxembourg* et *l'Echo du Luxembourg*.

En dehors de Liège, c'est surtout à Verviers que la *Dépêche* est lue⁴. C'est à Verviers que, par ailleurs, la démocratie chrétienne se manifeste une nouvelle fois à l'instar de ce qui se fait à Liège⁵.

Quelle peut être la diffusion géographique de la *Dépêche*? En dépouillant consciencieusement le journal, on parvient à déterminer les localités où fonctionne l'abonnement populaire et, partant, à esquisser une carte géographique de sa diffusion⁶ qui, en dépit de sa spécificité, n'en est pas moins fort probante.

¹ P. ex. *La Dépêche*, 21/VI/1904, p. 1, *Encore la presse*, X.Y.Z.

² *La Dépêche*, 9/IX/1911, p. 1, *Toujours la vie chère. Lettre d'un cultivateur, un fermier*.

³ *Id.*, 21/XI/1901, p. 3, c. 4.

⁴ Voir les nombreux articles consacrés à Verviers ainsi que les correspondances reçues de Verviers. — L'imprimeur: S. Winandy, rue Léopold à Dison, représentait le journal dans cette région (*La Dépêche*, 19/IV/1901, p. 3, *Verviers-Dison*), sur S. Winandy (1874-1939), membre de la Chambre des Représentants, de 1918 à 1939, cfr P. VAN MOLLE, o.c., p. 384.

⁵ *La Dépêche*, 9-10/XII/1906, p. 1, *Le mouvement syndical à Verviers*, « Monsieur le Directeur de la *Dépêche*, vous me demandez de vous tenir au courant de notre mouvement syndical (...) » signé « un syndicaliste ». — *Id.*, 13/XI/1906, p. 1, *A Verviers*, « Un fait heureux s'est produit hier à Verviers. Le mouvement démocratique chrétien s'est reconstitué (...). ».

⁶ Les papiers Hanquet ne contiennent rien à ce sujet, si ce n'est la note suivante (lettres de G. Somville, janvier 1905, G. Somville à K. Hanquet): « (...) *La Dépêche* s'est surtout répandue dans des milieux ouvriers où l'on n'admet guère que des journaux s'occupant activement de la défense des intérêts de la classe ouvrière. C'est ainsi qu'à Herstal, bourg industriel où la population ouvrière domine fortement et où, jusqu'en 1903, les adversaires avaient toujours été les élus sans partage, la *Dépêche* compte aujourd'hui environ 700 abonnés. Les hommes d'œuvre, ceux qui ont lutté avec succès aux élections communales et le clergé y constatent l'influence efficace du journal (...) ».

<i>Localités de distribution par colportage</i>	<i>Références (dans la Dépêche)</i>
Dison	19/IV/1901, p. 3; 21/XI/1901, p. 2; 1-2/I/1903, p. 3.
Embourg	4/II/1904, p. 3; 1/III/1911, p. 2.
Ensival	22/III/1913, p. 2.
Esneux	1/II/1903, p. 3; 9/IX/1907, p. 3.
Herstal	26/I/1905, p. 3.
Heusy	22/III/1913, p. 2.
Hollogne-aux-Pierres	21/XI/1901, p. 2.
Hony	1/II/1902, p. 3.
Huy	19-20/VI/1904, p. 2.
Jemeppe-sur-Meuse	21/XI/1901, p. 2; 21-22/I/1906, p. 8. passim
Liège *	
Marchin	19-20/VI/1904, p. 2.
Montegnée	7/IV/1905, p. 3.
Ougrée	18/XI/1904, p. 2; 5/II/1907, p. 3.
Sauheid	1/III/1911, p. 2.
Sclessin	21/XI/1901, p. 2; 18/XI/1904, p. 2; 6/XI/1906, p. 2; 7/VIII/1907, p. 2.
Seraing	24/VII/1903, p. 3; 26/V/1904, p. 3.
Tilff	1/II/1902, p. 3; 9/XI/1907, p. 3.
Vaux-sous-Chèvremont	4/II/1904, p. 3; 1/III/1911, p. 2.
Verviers	19/IV/1901, p. 3; 1-2/I/1903, p. 3; 6/XI/1906, p. 2; 22/III/1913, p. 2.
Visé	28/I/1903, p. 3; 6/XI/1906, p. 2.
Vottem	8/XI/1912, p. 2.

* L'abonnement populaire est servi dans les différents quartiers de Liège depuis la fondation du journal (voir p. ex. la liste des quartiers dans 21/XI/1901, p. 2).

Nous disposons de peu de renseignements relatifs au réseau de l'abonnement ordinaire. Nous savons qu'il y a, — mais combien sont-ils, — des abonnés, outre à Liège¹ et dans sa banlieue, à Huy,

¹ Selon Somville: 1500 abonnés à Liège en 1908 (cfr *Pap. Hanquet*, cahier n° 1, note du 17/II/1908).

à Verviers, à Waremme, à Spa¹, dans le Limbourg², dans le Brabant et dans le Hainaut³. La *Dépêche* possède également des abonnés à l'étranger⁴. Pendant la saison des vacances, certains hôteliers de la côte belge ou des Ardennes s'abonnaient spécialement au journal liégeois afin de le communiquer en lecture à leurs clients. En échange de quoi, la *Dépêche* recommandait tout spécialement ces établissements selon le vieux principe qu'elle citait d'ailleurs : « les amis de nos amis sont nos amis »⁵.

Comme tous les autres journaux, la *Dépêche* compte largement sur les recettes provenant de la publicité. C'est l'époque, en effet, où la presse commence à atteindre tous les groupes de la société et constitue donc un support idéal pour la publicité.

Dans son premier numéro, après avoir décrit les effets et les conditions d'une bonne publicité, la *Dépêche* s'efforce de prouver qu'en ce domaine, par son expansion rapide elle pourra satisfaire les plus difficiles. G. Somville misait cependant plus sur la rédaction pour assurer le succès du journal que sur la publicité⁶.

L'agence Havas à Bruxelles, à Paris et à Londres s'occupe de recueillir la publicité, sauf pour la province de Liège où l'on doit s'adresser au siège même du journal⁷.

L'Office de Publicité à Bruxelles va transmettre des offres au journal liégeois à partir de 1903⁸ et remplacer l'Agence Havas à partir de 1906⁹.

¹ *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 2, *Un dialogue*, S.

² *Id.*, 16/VI/1904, p. 1, *Leçon de choses*, X.Y.Z. — *Id.*, 24/I/1905, p. 1, *Une visite au siège central*. — *Id.*, 24/X/1907, p. 2, *Limbourg*.

³ *Id.*, 11-12/VIII/1907, p. 2, *A nos abonnés*.

⁴ Notamment en Angleterre, cfr n° du 9/III/1904, p. 1, *Etranger*; en Autriche, cfr n° du 29/VI/1905, p. 1, *La famille d'Autriche*; et même aux Etats-Unis, cfr n° du 31/X/1905, p. 1, *Cd et ld.*

⁵ « A Nieuport, comme à Ostende et à Blankenberghe, j'ai choisi résolument les hôtels qui figurent au tableau des maisons recommandées de *La Dépêche*: les amis de nos amis sont nos amis » (*La Dépêche*, 10/IX/1903, p. 2, *Au littoral*, R.S.T.). — Voir les listes de ces hôtels, notamment dans les numéros des 22/VIII/1902 (p. 3, *Hôtels recommandés*), 25/VII/1903 (p. 3, *La Dépêche se trouve en lecture dans les hôtels ci-après que nous recommandons spécialement*), 8-9/X/1905, p. 2, c. 6.

⁶ *Pap. Hanquet*, Papiers divers, note adressée le 26 mai 1918 par Ch. de Ponthière à N. Goblet. Selon de Ponthière, Somville avait élaboré un plan de mise en marche si peu en rapport avec la réalité que les dépenses dépasseraient six, sept fois les prévisions.

⁷ *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, c. 1. — Selon J. WILLEQUET, *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge 1887-1914*, Louvain-Paris, 1961, p. 4, les agences Havas et Reuter affirmaient un service d'annonces aux journaux de province. Ceux-ci, s'ils acceptaient cette formule, bénéficiaient d'un décompte entre les dépêches et les annonces et pouvaient se réservier les services des annonces de leur ville et de leur province.

⁸ *La Dépêche*, 19-20/VII/1903, p. 4.

⁹ *Id.*, 13/II/1906, p. 4.

La *Dépêche* pratique deux tarifs pour sa publicité selon qu'il s'agit de demandes et d'offres d'emploi ou de produits commerciaux¹.

Toujours, elle a pu compter sur une page de publicité. L'imprimerie du journal faisait éventuellement d'autres travaux d'impression².

Mais ces ressources traditionnelles étaient insuffisantes à la suite d'une mauvaise gestion qui résultait non seulement d'une mauvaise conception commerciale mais aussi du fait que G. Somville était trop occupé par la rédaction du journal. Au cours de ses treize années d'existence, la *Dépêche* a absorbé plus de 350.000 francs, sans compter le loyer des bureaux, ateliers et locaux occupés entièrement à charge de Charles de Ponthière³.

En 1913 seulement, le journal parvint, selon de Ponthière, à équilibrer ses recettes et ses dépenses en ne comptant cependant pas le loyer et les intérêts du capital, grâce à la publicité, ce qu'il n'était pas parvenu à réaliser en 1912⁴.

* * *

¹ Pour les demandes et offres d'emploi, la ligne coûtait 0,10 fr en moyenne. Pour la réclame, le prix était de 0,50 fr en moyenne. Ces prix ne changent pas au cours des ans.

² Ainsi les 1 et 2 juin, un tract électoral intitulé *Le Bien du Peuple* (cfr P. GÉRIN, M.L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 147) est tiré respectivement à 5.800 numéros puis à 5.700 numéros selon Karl Hanquet pour un montant total de 239, 65 fr : se répartissant en 168,75 fr pour les imprimés, 65, 80 fr de salaires de distribution et 5,10 fr pour frais de port (Cfr Pap. Hanquet, Annexe au cahier 7, note du 1 juin 1912 adressée par *La Dépêche* à K. Hanquet).

³ Pap. Hanquet, Papiers divers, note adressée le 26 mai 1918 par Ch. de Ponthière à N. Goblet.

⁴ En 1912, la *Dépêche* avait gagné :
23.521,64 fr en abonnements ordinaires
19.811,31 fr en abonnements hebdomadaires
3.494,34 fr en divers
29.013,80 fr en publicité
Ses dépenses étaient de :
6.617,59 fr en commissions et frais de publicité
2.454,07 fr pour les frais d'information
13.350,00 fr pour les appoinements
13.747,52 fr pour le personnel
2.992,91 fr pour le matériel
18.213,24 fr pour le papier
585,94 fr pour l'encre
3.013,52 fr pour le chauffage et l'éclairage
13.639,35 fr pour les expéditeurs
4.957,41 fr en frais divers
Recettes : 75.841,09 fr. — Dépenses : 79.571,55 fr, soit un déficit de 3.730,46 fr auquel il faut ajouter le loyer, supporté par de Ponthière. G. Somville gagnait 6.000 fr ; sa fille 1200 fr ; Ces détails sont extraits des Pap. Hanquet, Papiers divers, note adressée le 26 mai 1918 par Ch. de Ponthière à N. Goblet.

Tout en n'étant pas l'organe officiel de l'Union démocratique chrétienne, la *Dépêche* en est néanmoins le porte-parole officieux¹. Gustave Somville faisait par ailleurs partie du bureau de l'Union démocratique chrétienne². La *Dépêche* publie les avis de réunions, les décisions adoptées par l'U.D.C., c'est en elle que tout le mouvement démocratique chrétien de Liège va trouver son moyen d'expression.

Dès ses débuts, le nouveau journal se propose de maintenir le bon accord « entre les différentes parties de l'armée catholique » et, à juste titre, Somville rappelle qu'il a contribué à le réaliser ailleurs, dans la région du Centre³.

Mais le journal va se heurter à une vigoureuse opposition conservatrice dont le foyer se situe à Liège et cela pour deux grandes raisons : la *Dépêche* va faire une concurrence commerciale à la *Gazette de Liège*, en outre, le nouveau quotidien va s'identifier au mouvement démocratique chrétien liégeois. L'appui de la *Dépêche* au mouvement démocratique chrétien à Liège est considérable. Il est certain que si le mouvement démocrate n'avait pu disposer d'un moyen d'expression pour atteindre chaque jour et régulièrement la masse, il n'aurait jamais été ce qu'il a été à Liège avant 1914.

Les succès électoraux des démocrates chrétiens, le succès des institutions sociales liégeoises d'inspiration démocratique chrétienne s'expliquent par l'action d'hommes dynamiques mais aussi par la *Dépêche* qui a fait connaître d'une façon ininterrompue l'action, les idées et les réalisations des démocrates à un public de lecteurs assez appréciable. L'extension du mouvement démocrate a, par ailleurs, été bénéfique pour la *Dépêche* puisqu'elle s'est accompagnée d'un besoin d'information de la part des démocrates et d'un besoin de communication de la part des organisations et de leurs responsables.

Mgr Rutten, successeur de Mgr Doutreloux, se montre particulièrement sévère à l'égard du journal démocrate. Il lui reproche son

¹ *Pap. Hanquet*, note manuscrite du 22 octobre 1910. Hanquet note qu'il a vu Somville et l'a menacé de provoquer une délibération de l'U.D.C. qui établirait une distinction entre le journal et le parti si Somville continuait ses attaques contre les conservateurs. Par ailleurs, toujours dans les *Pap. Hanquet*, Lettres de l'U.D.C., dans une lettre datée de Liège, 3/III/1914, le comité de presse de l'U.D.C. à K. Hanquet, déclare que la *Dépêche* n'est pas l'organe de l'U.D.C., il en est l'informateur mais il n'a pas à suivre les directives de l'U.D.C. — *Ibid.*, Lettres de Ponthière, Argenteau, le 21/III/1910, de Ponthière à K. Hanquet.

² *La Dépêche*, 7/I/1908, p. 3, *Liège. U.D.C. de l'arrondissement de Liège*.

³ *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, c. 1-2.

manque d'obéissance et de respect, son manque de loyauté dans ses polémiques. A plusieurs reprises, l'évêque intervient pour obtenir la soumission du journal : « Jusqu'ici, aucun directeur ou rédacteur de « *La Dépêche* » n'a fait la moindre démarche pour se mettre en rapport avec moi ou s'entendre avec moi. En règle générale, ce journal a toujours pris le parti des groupes qui se montraient opposés à mes directions ou qui agissaient contrairement à mes décisions (...) »¹. Mgr Rutten œuvre pour ce qu'il estime être le bien de l'Eglise au nom du devoir politique et du pouvoir épiscopal².

La *Dépêche* représente pour lui une tendance dissidente dans le parti catholique qu'il convient de redresser sinon de supprimer. Les positions du journal sur les questions controversées en matière sociale et économique mécontentent profondément l'évêque³. Face à lui se trouve par ailleurs un rédacteur en chef, Gustave Somville, particulièrement têtu et tout aussi autoritaire qui dirige sa « *Dépêche* »⁴. Pour lui faire baisser pavillon, Hanquet doit agir auprès de Charles

¹ A.E.L., *Pap. Rutten, Union entre catholiques*, I, note de Mgr Rutten (1904).

² « On prétend que l'autorité religieuse n'a plus rien à dire, que la règle de discipline n'existe pas pour les représentants et que ceux-ci ont le droit de voter comme il leur plaît, pour ou contre le gouvernement, sans aucune obligation de suivre la majorité de leur propre parti. C'est l'anarchie et, si cette théorie venait à prévaloir, ce serait à bref délai la ruine du parti », dans A.E.L., *Pap. Rutten, Union entre catholiques*, II, Liège, le 19 janvier 1906, Mgr Rutten à Ch. Woeste. — Voir aussi P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*..., pp. 250-251. — S'adressant aux prêtres réunis en retraite à Saint-Trond le 25 août 1907, il leur dit : « (...) ne soyons pas des démocrates, ne soyons pas des conservateurs. Ainsi M. Woeste sans doute n'est pas parfait, personne n'est parfait, mais c'est un grand chrétien et qui a rendu à l'Eglise des services immenses. Eh bien certains le regardent comme un ennemi (...) » (A.E.L., *Pap. Rutten, Union entre catholiques*, II).

³ A.E.L., *Pap. Rutten*, non classés, Liège, le 14 décembre 1906, Mgr Rutten au cardinal Mercier : « (...) La « *Dépêche* » continue à attaquer les syndicats chrétiens et à prôner les syndicats neutres ou libres (...) ».

⁴ Karl Hanquet rapporte un entretien avec Somville : « Accueil peu, très peu satisfaisant. Somville maintient son système un journal doit toujours se défendre, riposter (...) Bref je fais remarquer à S.(omville) qu'il rend parfois la tâche difficile à des amis, désireux de se solidariser avec *La Dépêche*. Comme il s'obstine, je le menace de provoquer une délibération de l'U.D.C. établissant une distinction entre le journal et le parti », cfr *Pap. Hanquet*, 3^e cahier, 22/X/1910. — Le 20 février 1908, Mgr Rutten recevait la visite de Ponthière, Hanquet et Tschoffen, selon l'évêque, « Ils ont reconnu que « *la Dépêche* » a manqué et que sa polémique devient dangereuse et alarmante (...) ». Outre cette déclaration, il est à remarquer que Somville n'est pas parmi les négociateurs parce que l'on évite de le mettre en présence de Mgr Rutten (A.E.L., *Pap. Rutten, Union entre catholiques*, II, brouillon, 22/II/1908, Mgr Rutten à Mgr Mercier).

Sur Karl Hanquet (1871-1928), voir *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*. t. I, Liège, 1936, p. 452 à 457, notice par P. Harsin.

de Ponthière¹. La lutte entre l'évêque et le journal sera longue et dure. G. Somville n'hésite pas, pour la cause, à forcer la réalité².

A partir de 1904, le conflit éclate au grand jour. Le journal se voit dans l'obligation, en vertu du droit de réponse, de publier une « Lettre de Monseigneur Rutten » qu'il assortit de commentaires assez désobligeants pour l'évêque³.

Le conflit oppose non seulement la *Dépêche* à Mgr Rutten mais encore l'Union démocratique de Liège à l'Union catholique⁴ et la *Dépêche* à la *Gazette de Liège*⁵.

Ce conflit ne se limite pas aux écrits mais déborde dans les faits. La *Gazette de Liège* achète le vendeur de journaux de la gare des Guillemins afin qu'il ne distribue plus d'exemplaires de la *Dépêche*⁶.

A Tilff-Esneux, le comité local de la presse catholique populaire interdit à son vendeur de diffuser désormais le quotidien démocratique⁷.

La mésentente est complète entre catholiques à Liège⁸. Régulièrement, le journal décoche sa flèche. Le fiel se déverse à travers chaque numéro⁹: « *Çà et là. Inter pocula.* Reçu ce billet doux: Chère Dépêche, Voilà que vous faites encore parler de vous. Ce n'est pas bien. Le 6 janvier, il y avait grand dîner dans une des « bonnes maisons » de Liège. Vous eûtes longtemps les honneurs de la conversation. Un sportsman du type le plus réjouissant attache le grelot. L'amphitryon, immédiatement en éveil, posa sa fourchette pour servir à ses convives une dissertation sur votre mauvaise foi, chère coquine:

¹ *Pap. Hanquet*, 1^{er} cahier, 27/I/1908.

² A.E.L., *Pap. Rutten*, Union entre catholiques, I, Rome, 1/II/1905, A. Pottier à G. Somville, « j'ai l'honneur de vous confirmer le télégramme que je vous ai expédié ce matin. En voici l'explication. J'ai vu aujourd'hui que « La Dépêche » a donné sur mon compte ou à occasion (?) un ou des articles qui à tort ou à raison (je ne les ai pas vus) pourraient faire passer mon nom ou ma personne comme signe de ralliement pour combattre l'autorité de l'Episcopat et me prêter ainsi devant l'opinion publique un rôle que condamne le devoir sacerdotal et qu'au surplus, aucun acte de ma vie ne permet de me prêter. C'est pourquoi je viens vous exprimer toute ma peine et vous prier de vouloir bien dans l'avenir ne point lui donner l'occasion de se renouveler ».

³ *La Dépêche*, 12/III/1904, p. 1, *Une lettre de Monseigneur Rutten*, S.

⁴ Elle avait commencé aux élections communales d'octobre 1903 par la présentation de deux listes distinctes (cfr P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 425-427).

⁵ Dans son numéro du 23/III/1904, la *Dépêche* publiait dans sa *Chronique liégeoise*, sous le titre *La voix du public*, une lettre fictive, — semble-t-il, — que lui adresse une lectrice pour que cessent les disputes stériles.

⁶ *La Dépêche*, 24/V/1904, p. 2, *Liège. Un scandale.*

⁷ *La Dépêche*, 9/XI/1907, p. 3, *A Esneux.*

⁸ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 432 sv.

⁹ Voir p. ex. *La Dépêche*, 11/I/1907, p. 1, *Çà et là. Inter pocula.*

vous ne cherchez qu'à induire le public en erreur ; certains de vos collaborateurs sont des abbés de contrebande ; vous avez l'esprit de contradiction ; vous égarez l'opinion sur la question des syndicats. Et patati et patata. Et la *Dépêche* disait-il, pouvait le savoir ! Ce que vos oreilles ont dû tinter ! ... Entretemps, à travers la table, des regards ironiques s'entrecroisaient furtivement et sous la nappe, des genoux se heurtaient. Au surplus, le bourgogne ne manquait pas de velouté. Faites vos réflexions, chère *Dépêche*, je vous dirai ensuite quelle était la bonne maison. Z(...) ». Et le journal de répondre : « Ah ! nous trompons le public ! Et que font donc ceux qui se remettent du soin d'organiser la classe ouvrière à l'incapacité morale et à la diplomatie cauteleuse d'hommes notoirement connus comme les étouffeurs du mouvement d'émancipation populaire ! Ah ! nos collaborateurs sont des hommes de contrebande ! Ils se réclament des Ketteler et des Manning, des Gibbons et des Ireland, des Windthorst et des Lueger, des Decurtins et des Toniolo, et à Rome, des plus hautes lumières de l'Eglise ; et en France et en Belgique dans le monde politique comme dans le monde religieux, des plus éminents des plus vaillants et des plus combatisfs (...) ».

Au début de l'année 1907, il est question d'un voyage de Mgr Rutten à Rome dans le but d'obtenir du pape l'autorisation d'interdire la *Dépêche*¹. Kurth espère devancer l'argumentation que développera l'évêque de Liège ; au cas où il n'y réussirait pas, il craint que la condamnation du quotidien démocrate ne soit la fin de la démocratie chrétienne liégeoise et sa transformation en un parti daensiste. Il semble qu'il ait réussi dans son projet car l'évêque, à son retour de Rome, ne prononce aucune mesure générale contre *La Dépêche*.

Le 1^{er} mai 1907 cependant, l'évêque de Liège lance un interdit sur la *Dépêche* qui ne s'adresse qu'aux membres du clergé : « Nous défendons de la façon la plus formelle et *sub gravi* aux prêtres qui dépendent de notre autorité, toute collaboration quelconque, directe ou indirecte, ouverte ou anonyme au susdit journal »². Depuis le début de l'année déjà, plus aucun numéro du journal ne peut venir au Grand Séminaire³.

Cette décision, bien que non destinée à la publicité et à tous les diocésains, est imprimée par le *Rappel* de Charleroi, par la *Gazette*

¹ Pap. Hanquet, lettres G. Kurth, Rome, 4/II/1907, G. Kurth à K. Hanquet.

² Voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 432-434.

³ Pap. Hanquet, lettres G. Kurth, Rome, 4/II/1907, G. Kurth à K. Hanquet.

de Liège qui la tient du *Rappel*¹ et par le *Courrier de Bruxelles*². Puis encore, par la *Gazette de Liège* dans son numéro du 14 juillet 1907 (p. 3) sous le titre : *Allocution synodale de Mgr l'évêque de Liège*. Tout en blâmant la divulgation de cette décision, le *Bien Public* la reproduit néanmoins³. La *Dépêche* note, dans son numéro des 14-15/VII/1907, p. 1, *Tant pis! ...* Jean des Guillemins : « (...) Dans notre province même, les journaux catholiques de Huy s'en sont abstenus ainsi que celui de Verviers. Même silence à Namur, à Arlon, à Mons, à Tournai, à Bruges, à Anvers, etc. A notre connaissance, les seules feuilles autres que le *Bien Public* qui aient suivi le *Rappel* sont le *Patriote*, le *Courrier* et la *Gazette de Liège* (...) ».

Dans la presse adverse, il semble que seul le *Petit Bleu* ait approuvé l'attitude de Mgr Rutten.

Après la publication de l'encyclique contre le modernisme, *Pascendi Dominici* du 8 septembre 1907, Mgr Rutten met sur pied un conseil de vigilance qui, placé sous sa présidence, commence ses travaux le 5 décembre 1907. Invoquant les instructions pontificales, Mgr Rutten nomme une série de censeurs dont le chanoine Tombeur pour *La Dépêche*⁴ afin de faire rapport sur les articles jugés tendencieux. Mgr Rutten va profiter de ce conseil de vigilance pour chercher

¹ *Gazette de Liège*, 9/VII/1907, p. 5, *Instruction synodale*. — On ne sait pas comment le *Rappel* avait été informé le premier de cette instruction, cfr *Gazette de Liège*, 12/VII/1907, p. 5, *Rectifications*.

² *La Dépêche*, 16/VII/1907, p. 1, « *Le Courrier* » d'hier et « *le Courrier* » de demain publiait un droit de réponse de Léo Mallié du 13 juillet 1907 adressé à *La Dépêche* sur les commentaires parus dans le *Courrier de Bruxelles* sur l'acte épiscopal. *La Dépêche* faisait suivre ce droit de réponse d'un extrait du *Courrier de Bruxelles* du 10 juillet 1907 où il était dit : « (...) l'article qui a paru hier sous le titre « *Un acte épiscopal* » a été inséré à l'insu de la direction. La direction du *Courrier de Bruxelles* est formellement décidée à ne rien publier désormais qui puisse fomenter la division parmi les catholiques belges (...) mais regrettions d'avoir participé MALGRE NOUS ET PAR SURPRISE à une publication aussi inopportune et aussi regrettable ». A cela, la *Dépêche* ajoutait la note suivante : « On a enfin la clé des palinodies du *Courrier de Bruxelles*. La lettre ci-dessus à gauche (c'était la première) est de l'ancien directeur du *Courrier*, encore plus ou moins en fonction, paraît-il. C'est le démenti vinaigré de la bonne protestation qui se trouve dans la colonne de droite (la deuxième lettre) et qui émanait de la direction nouvelle ».

³ *Bien Public* (Gand), 10/VII/1907, p. 2, *Nouvelles religieuses. Instruction synodale*, « Nous lisons dans la *Gazette de Liège*. Dans la réunion (...) ».

⁴ A.E.L., *Pap. Rutten, Modernisme, séance inaugurale du 5 décembre 1907*. — L'abbé Félix Tombeur, chanoine titulaire, est né à Liège le 17 mai 1852 et décédé à Landen, le 3 août 1912 (Evêché de Liège, nécrologie 1913, n° 20).

noise à la *Dépêche* et faire passer ses accusations dans le compte rendu des séances destiné à l'autorité pontificale¹.

Tout en ne réussissant pas à présenter le quotidien démocrate pour moderniste, Mgr Rutten parvient néanmoins à convaincre certaines personnalités romaines, dont le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, de l'opposition du journal aux directives de l'Eglise². En outre, il profite du réseau de surveillance sur les publications installé dans le cadre du Conseil de vigilance pour déterminer notamment si les prêtres professeurs de son diocèse se conforment à l'interdit qu'il a prononcé contre la *Dépêche* en juillet avant la condamnation pontificale du modernisme³.

Plusieurs formules sont envisagées au cours de l'année 1909 pour obtenir un assagissement du journal: fusion du quotidien avec le *Journal de Bruxelles*⁴, mise en place d'un censeur délégué par l'évêque⁵. Elles sont finalement abandonnées et, en avril 1910, après de nouvelles interventions de Mgr Mercier⁶, Mgr Rutten exige de la *Dépêche* une garantie écrite contenant la promesse de cesser toute attaque contre les syndicats chrétiens de la tendance Francotte⁷ qui, selon lui, devaient être mixtes.

Dans l'ensemble des démarches qu'il entreprend pour la conclusion d'une paix entre catholiques liégeois, Karl Hanquet va s'efforcer d'obtenir de la *Dépêche* une modération dans le ton de ses articles⁸ et, en février 1908, avec Charles de Ponthière et Paul Tschoffen, il tente une démarche auprès de Mgr Rutten pour lui demander

¹ A.E.L., *Pap. Rutten, Modernisme*, séance du 14 février 1908, « D'après M. le chanoine Tombeur, *La Dépêche* garde la même position demandant l'indépendance sur le terrain politique et social. Mgr l'évêque donne lecture d'un article récent de la *Dépêche* qui tend à démolir l'autorité de l'Évêque. Il y a là certainement une tendance moderniste qui doit faire de mauvais effets (...) ».

Le 9 avril 1908: « Le chanoine Tombeur a constaté certaines impertinences dans *La Dépêche* sur l'action de l'Eglise pour faire revivre la foi » (A.E.L., *Pap. Rutten, Modernisme*, 9/IV/1908).

² *Pap. Hanquet*, 1909. Ms. Voyage à Rome (de Ponthière), samedi 6 mars 1909.

³ A.E.L., *Pap. Rutten, Oeuvres. Agriculture. Presse*, note de décembre 1907.

⁴ *Pap. Hanquet*, 2^e cahier, 5/I/1909, « Reçu M. et Mme de Ponthière. J'approuve le projet de fusion de la *Dépêche* avec les journaux de l'Impasse de la Fidélité, pourvu que notre mouvement d.(émocrate) c(hrétien) n'en soit pas affaibli. Je suggère de faire à ces Messieurs de l'octroi préalable de nos deux exigences politiques, la condition de la signature du contrat ». — Certains bruits circulaient selon lesquels *La Dépêche* disparaîtrait (*Pap. Hanquet*, 2^e cahier, 27/II/1909).

⁵ *Ibid.*, 25/II/1909.

⁶ *Pap. Hanquet*, 2^e cahier, 9/I/1909.

⁷ *Ibid.*, 3^e cahier, 19/IV/1910. — Sur les syndicats de la tendance Francotte, cfr P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 358-360.

⁸ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, p. 441.

de mettre un terme aux mesures prises contre le journal¹. Ces démarches se poursuivent pendant plusieurs mois et n'obtiennent satisfaction que grâce à l'intervention répétée du cardinal Mercier auprès de l'évêque de Liège et du nonce. Celui-ci ayant été convaincu par les arguments de Mgr Rutten, s'était, en effet, rangé à son point de vue².

Le 28 juillet 1910, Mgr Rutten retire enfin les mesures d'interdiction qu'il a formulées à l'encontre de *La Dépêche*³, le clergé pourra désormais s'abonner et collaborer à *La Dépêche*. Et le 1^{er} janvier 1911, pour la première fois depuis trois ans, le bureau de l'Union démocratique chrétienne présente ses vœux à l'évêque de Liège⁴.

La paix est conclue ; la *Dépêche* s'abstiendra désormais de toute attaque contre les conservateurs liégeois.

Le conflit qui a opposé la *Dépêche* à Mgr Rutten a toujours, semble-t-il, porté sur le contenu du journal et son insoumission aux ordres épiscopaux mais il n'a jamais porté sur l'existence du journal. Mgr Rutten acceptait l'existence de deux quotidiens catholiques à Liège pour autant qu'ils lui fussent soumis. C'était cependant, en l'occurrence, demander beaucoup à un journal qui, par essence, exprimait des idées que ne partageait pas Mgr Rutten.

Au cours de ses quelques années d'existence, le journal liégeois a été fréquemment en conflit avec la presse catholique de tendance conservatrice⁵.

La *Dépêche* a souvent attaqué avec violence et méchanceté. Elle n'a pas échappé au ton général qui caractérisait les journaux d'avant 1914. Elle a pourfendu conservateurs, socialistes et incroyants avec un manque complet de charité. Si la plupart de ses adversaires ont

¹ A.G.R.B., Sch. H., 182, Ch. Woeste à G. Helleputte, Bruxelles, 25/II/1908.

² A.E.L., Pap. Rutten, "Union entre catholiques", I, Bruxelles, 13 septembre 1904, le nonce à Mgr Rutten. — Pap. Hanquet, 2^e cahier, 25/II/1909.

³ P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 446-450.

⁴ Id., p. 451.

⁵ Les accrochages sont nombreux avec le *Patriote de Bruxelles*, voir p.ex. *La Dépêche*, 27/X/1904, p. 1, *Le caporal*, « les Trois Suisses nous dédiaient avant-hier deux articles venimeux intitulés *Dépêchiana* (...) ». — Id., 8/XI/1905, p. 1, c. 5-6, p. 2, c. 1-2, *L'autre*. — Id., 8/XII/1905, p. 1, c. 4-5, *Revue de la presse*. — Avec *l'Ami de l'Ordre*, 11/VIII/1907, p. 1, *Droit de réponse*. — Avec le *Courrier de Bruxelles*, cfr la *Dépêche*, 12/IX/1901, p. 1, *Défense désespérée*, S.

utilisé le même procédé, certains autres s'en sont dégagés avec une habileté peu commune à cette époque¹.

Il est certain aussi que ses attaques répétées contre la *Gazette de Liège* servirent d'arguments à celle-ci pour revendiquer le monopole de la presse catholique à Liège au lendemain de la guerre.

La *Dépêche* disparaît lorsqu'éclate la première guerre mondiale. Celle-ci n'est pas encore terminée qu'en janvier 1918, les catholiques conservateurs exigent notamment l'effacement du journal démocrate comme préalable de leur réunion avec les démocrates chrétiens. Le Dr Dumoulin prend personnellement l'engagement d'empêcher la reprise du journal².

Au lendemain de l'armistice, les démocrates bruxellois menés par le Père Rutten proposent de faire reparaître, avec les démocrates liégeois, un journal sous le titre *La Dépêche* mais aucun démocrate liégeois n'accepte cette proposition afin de préserver l'entente des catholiques à Liège³.

¹ Ainsi A. Fromentin, collaborateur parisien de la *Revue des Revues* à Paris, ayant été attaqué pour ses opinions philosophiques et politiques par le journal liégeois, lui avait envoyé un droit de réponse fort poli et excessivement digne. La *Dépêche* s'exécute (1/VIII/1912, p. 1, c. 4, *Correspondance*) en accompagnant la lettre d'A. Fromentin par ces commentaires: « (...) La sensibilité humanitaire est la caractéristique des réformateurs et des négateurs de l'ordre social, c'est-à-dire des socialistes et des anarchistes. La déclaration solennelle de M. Fromentin nous touchant peu, il eut mieux valu répondre positivement à ce qui a été publié au sujet de son rôle de protecteur aveugle des anarchs. Or il ne l'a point fait, même dans la presse parisienne de toute opinion qui a signalé son étrange apostolat ».

² *Pap. Hanquet*, Cahier manuscrit, note de K. Hanquet en date du 22 janvier 1918; note en date du 25 janvier 1918; note en date du 2 février 1918.

³ *Pap. Hanquet*, Cahier manuscrit, notes de K. Hanquet en date du 11 novembre et du 15 novembre 1918: « (...) Rien n'est décidé quant à la presse. de Ponthière nous dit qu'il recevra le P. Rutten, nous le chargeons de lui dire notre avis négatif quant à la résurrection du titre « Dépêche », nous, c'est-à-dire Tschoffen, Depresseux, Joyeux et moi (...) ». Dans une lettre adressée à F. Depresseux, Joseph Demarteau exigeait que la *Gazette de Liège* fût le seul journal des catholiques liégeois (*Pap. Hanquet*, copie de cette lettre du 1 avril 1918 dans Cahier manuscrit).

Les collaborateurs

Gustave Somville¹ dirige la *Gazette du Centre* au moment où il participe à la fondation de *La Dépêche*².

Pendant quatorze ans, il va assumer la direction du nouveau quotidien liégeois. Il lui arrive de loger au bureau du journal et d'y installer un lit au milieu de ses dossiers. Homme orchestre, il parvient à aborder de nombreux sujets dans des articles qu'il ne signe presque jamais ou qu'il paraphe tout au plus par la lettre S³.

A côté de Gustave Somville, Adolphe Hardy va tenir une place importante dans la *Dépêche* comme rédacteur en chef de 1901 à 1907. A cette époque, il quitte Liège pour devenir secrétaire de rédaction au *Journal de Bruxelles*⁴. Hardy aborde avec une égale aisance la politique intérieure, la vie sociale, la causerie féminine⁵ et la littérature. C'est dans ce dernier domaine surtout qu'il excelle et se fait un nom.

Défenseur de la littérature et de la langue wallonnes⁶, il signe tantôt de son nom, tantôt d'un pseudonyme : Paul Delorme, Maître Claude, Paul d'Eburon, plus tard Jean de Brabant⁷.

¹ Né le 26 août 1852 à Mellery et décédé le 12 juillet 1916 à Menton (France). Cf. C. HANLET, *Les écrivains belges contemporains*, Liège, 1946, t. II, p. 1152; L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 108.

² Selon *Le XX^e Siècle*, 10/XII/1900, p. 2, *Un nouveau journal catholique à Liège*, Somville avait été propriétaire de la *Gazette du Centre* avant d'assumer la direction de la *Dépêche*; il conservait néanmoins la direction politique de la *Gazette du Centre*. Selon H. HENRY, *Journalisme et politique*, Namur, 1929, p. 42, Somville avait été aussi à l'*Union de Charleroi*, sous la direction de Georis-Geubelle. Doué d'une connaissance très large des choses, Gustave Somville ne possédait cependant pas de diplômes (cfr *Liste des censitaires pour les élections, 1912-1913, 5^e Division, 1^{er} canton Nord*, aux Archives de l'Etat à Liège).

³ Jusqu'en 1905, on trouve mention de cette lettre S. Après cette année, Somville recourt purement et simplement à l'anonymat et au pseudonyme. — Sur l'identification de cette lettre S, voir par ex. l'article de *La Dépêche*, 12/III/1904, *Une lettre de Mgr Rutten* dans lequel une lettre adressée par l'évêque de Liège à « Mr Somville. Rédacteur de la Dépêche » est suivie d'une réponse signée S. Il semble que sous le pseudonyme de *Spectator*, G. Somville se doit également abriter.

⁴ Né à Dison le 23 mai 1868, il meurt à Laeken le 19 juin 1954. Docteur en droit de l'Université de Louvain, il a collaboré au *Nouvelliste de Verviers*, puis il va à Charleroi où il tient une place importante dans la rédaction du quotidien *Le Rappel*. Il a collaboré à d'autres journaux : *Le Pays de Liège*, la *Vedette du Rivage*, le *Journal de Namur*, le *Canton de Spa*, le *Petit Belge*, le *National* et le *XX^e Siècle* (sous la signature de Paul Delorme). Cf. *Biographie nationale*, t. 33, c. 381-388, article de W. Legrand et la *Bibliographie des écrivains français de Belgique 1881-1960*, t. III, Bruxelles, 1968, pp. 24-27.

⁵ Voir p.ex. *La Dépêche*, 24/IV/1901, p. 4-6, *Causeries féminines. Fleurs et parfums*, Ad. Hardy.

⁶ P.ex. *La Dépêche*, 18/V/1901, p. 1, *Nos patois wallons*, Ad. Hardy. — *Id.*, 18-19/XI/1906, p. 5, *L'originalité wallonne*, Ad. Hardy.

⁷ Il aurait fondé *Le Rappel* de Charleroi, cfr L. BERTELSON, o.c., pp. 65-66.

L'abbé Jean Wey¹ était doué d'une érudition profonde et d'une compétence très large qui s'étendait à de nombreux domaines : allant de la politique étrangère à la liturgie en passant par la morale et l'histoire.

Régulièrement, jusqu'à la fin octobre 1905, l'abbé Wey envoie sa collaboration au journal qu'il signe exceptionnellement de son vrai nom². Il préfère recourir aux pseudonymes, tantôt c'est René³, tout comme au bon vieux temps de sa collaboration au *Bien du Peuple*. Plus fréquemment, c'est T.R. ou T. Robert, lorsqu'il traite, en se plaçant à un niveau élevé, de choses sérieuses : la connaissance du monde catholique anglais⁴ par les catholiques belges, la situation des catholiques et des protestants en Russie⁵ ou bien même lorsque, avec une perspicacité étonnante pour l'époque, il évoque, sous l'influence d'une certaine presse anglaise, le spectre d'une invasion de la Belgique par l'Allemagne et d'un conflit franco-allemand⁶.

Plusieurs éditoriaux de l'année 1905 sont d'ailleurs signés T. Robert.

L'abbé Wey commente les informations venues d'Angleterre ou d'Allemagne et prend position. Il se fait volontiers polémiste pour mieux défendre l'Eglise contre ses ennemis, c'est du moins sous cet angle que sa collaboration doit être décrite⁷.

Mais Jean Wey sait être badin et manier l'ironie s'il le faut, ce

¹ Né à Heinerscheid (Grand-Duché de Luxembourg) le 26 mai 1865, décédé à Hyères (France) le 14 janvier 1906. Prêtre en décembre 1890, vicaire à Saint-Christophe (Liège). Curé à Cheratte (1900) puis chapelain à Soheit-Tinlot (Evêché de Liège. Nécrologe, 1907, n° 3).

² Une fois seulement, nous avons trouvé un article signé J. Wey : *La Dépêche*, 10-11/IX/1905, p. 5, sur Cheratte.

³ P.ex. *La Dépêche*, 24-25/II/1901, p. 1, *Régime de la liberté* (sur l'anticléricalisme tel qu'il se pratique en France).

⁴ *La Dépêche*, 26/IX/1905, p. 1, *Chez les catholiques anglais*.

⁵ *La Dépêche*, 7/I/1905, p. 1, *En Russie*.

⁶ *La Dépêche*, 23-24/VII/1905, p. 1, *Le spectre de la guerre en Belgique. L'invasion en Belgique*.

⁷ P.ex. *La Dépêche*, 28-29/II/1904, p. 1, *A propos d'une évasion*, il attaque l'*Express* à propos d'un prêtre qui défroque. — Dans *la Dépêche*, 2/XII/1904, p. 1, *Macbeth-Demblon*, il se fait violent : « (...) Il y a peut-être en Demblon l'étoffe d'un grand acteur. On s'en était depuis longtemps douté ».

sont alors des « Menus Propos » qui paraissent sous la signature de Gilles de Cointe¹.

Jean Wey écrit beaucoup et bien. La *Dépêche* lui fait le plus souvent l'honneur de la première page. Et c'est sur cette première page qu'à la fin de janvier 1906, elle consacre un long article illustré d'une gravure, — ce qui est exceptionnel dans l'histoire du journal, — à son collaborateur qui vient de décéder après une longue maladie².

Parmi d'autres collaborateurs, signalons un certain Jean d'Araules qui, depuis 1901 jusqu'en 1904, publie de temps à autre une chronique agricole. C. Gillekens et A. Mattlet, ingénieur agricole, poursuivent cette collaboration à partir de 1905. Exceptionnellement, un ingénieur agricole qui signe Jules de Berceau envoie une correspondance spéciale au journal. Signalons encore sur l'agriculture quelques rares articles de C. Maréchal et E. Mairaux. Le journal désire incontestablement atteindre le milieu rural.

Un certain Docteur J. de Longdoz donne régulièrement, depuis 1905, une causerie scientifique³ généralement dans le supplément du numéro double du dimanche et du lundi; il succède à Henri de Parville⁴ dont la collaboration à cette chronique cesse en juin 1905.

Il faut un événement aussi exceptionnel pour l'époque que l'ouverture d'un salon de l'automobile à Bruxelles pour voir apparaître le nom de Marcel Somville⁵.

Selon son témoignage, Mgr Devoghel aurait envoyé une correspondance de Rome en utilisant le pseudonyme de « Joyeuse »; il

¹ P.ex. *La Dépêche*, 26/X/1905, p. 1, *Propos de chasse*, où il prend le masque d'un vieux lièvre qui, clopin-clopant, parvient à s'enfuir hors de la portée de deux chasseurs qui se disputent, le premier défendant l'unité, le second l'union. L'allusion était évidemment faite aux luttes internes entre les catholiques liégeois de l'époque. — Voir aussi *La Dépêche*, 23/VI/1905, p. 1, *Menus propos. Un Japonais à l'Exposition*: « Gilles de Cointe » imagine une discussion dans laquelle il fait apparaître l'existence, pour les Chinois et les Japonais, d'un péril blanc représenté par les Français, les Anglais et les Allemands. Quant aux missionnaires, dit-il, s'ils sont maltraités, c'est parce que derrière eux se trouvent « les consuls d'Europe, les marchands d'Europe, les canons et les croiseurs d'Europe (...). Il faudrait que les missionnaires n'eussent pas d'autre consul-général que Jésus-Christ ».

² *La Dépêche*, 21-22/I/1906, p. 1, Jean Wey.

³ Après une conversation que nous avons eue avec le fils du Dr Max Dumoulin qui fut membre du mouvement démocratique chrétien d'avant 1914, nous nous demandons si le Dr Dumoulin ne s'abritait pas derrière le pseudonyme de Dr J. de Longdoz.

⁴ Nous ne sommes pas parvenu à l'identifier.

⁵ *La Dépêche*, 16/I/1905, p. 1, *Le salon de l'automobile*, Marcel Somville. Celui-ci est le fils de Gustave, il est né à Marcinelle le 7 mars 1886. Titulaire d'un certificat homologué d'humanités (13 août 1903), il figure sous la mention « étudiant » dans la liste des censitaires pour les élections à Liège (Archives de l'Etat à Liège. Registre des listes des censitaires, 1912-1913, 5^e Division, 1^{er} canton, Nord).

semble que cela se soit fait dans le cadre de ses fonctions de rédacteur au XX^e Siècle¹.

Un certain Belvaux qui collabora avec l'occupant au cours de la première guerre mondiale, signe des articles Marc de Salm².

Dès ses débuts, la *Dépêche* désire rencontrer le public féminin, aussi lui consacre-t-elle différents articles susceptibles de l'intéresser, en général dans ses numéros du samedi et du dimanche. Une « petite chronique féminine » est signée par Gabrielle Cavellier qui, volontairement, ne s'adresse pas à un public bourgeois³.

Jeanne d'Issy date de Paris des billets sur *La mode pratique*, les habits, les nouveautés ménagères, l'« alimentation d'été », les confitures de cerises et de fraises, la conservation de citrons, la lumière des lampes, l'entretien des brosses et des peignes⁴.

A partir de 1903, tous les huit jours, paraît dans le numéro double du dimanche et du lundi, le « Carnet de la Ménagère », présenté par Marie-Rose.

Il nous a été impossible d'identifier les deux premiers noms. Quant au troisième, nous pensons qu'il sert de pseudonyme à Marie Somville, fille de Gustave Somville⁵.

La *Dépêche* dispose encore d'un correspondant qui signe B. ou F.B. Qui est-il ? Nous ne le savons pas ; il rédige régulièrement les comptes rendus des réunions de sociétés démocratiques, de conférences ou de livres. Fréquemment et régulièrement des articles de première page, tournés vers l'actualité sociale, sont signés Lambert d'Avroy, c'est le pseudonyme de Charles de Ponthière⁶.

D'autres articles, sur les questions politiques et sociales, de même importance sont publiés avec la même fréquence en page 1, ils portent la signature de Jean des Guillemins, pseudonyme de G. Somville.

En 1903, plusieurs articles paraissent sur le mouvement démo-

¹ Voir aussi p. 241.

² P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, pp. 292-293. — Belvaux collabora avec l'occupant en devenant rédacteur du journal *Le Bruxellois* (voir R. O. J. VAN NUSSLER, *Les Belges et l'intervention italienne*, dans *Risorgimento*, 1968, n° 2, p. 99, Bruxelles).

³ *La Dépêche*, 2/IV/1904, p. 1, *Une cuisine bien tenue*, G. Cavellier : « (...) Quant aux casseroles d'aluminité (sic), d'argent de bi-métal, de nickel, je les cite seulement pour mémoire, leurs qualités n'étant pas douteuses mais leur prix les rendent inabordables aux petites et moyennes bourses ».

⁴ *La Dépêche*, 21-22/VI/1903, p. 1, *La mode pratique*. — *Id.*, 10/V/1904, p. 1, *La mode pratique*.

⁵ Elle était née le 12 avril 1882 et figure comme rédacteur du journal dans le *Répertoire général de la presse belge*, 2^e éd., Bruxelles, 1904, p. 19 et 30.

⁶ Témoignage de Mademoiselle de Ponthière.

crate chrétien à Liège sous le pseudonyme de Nestor de Prelle que nous ne sommes malheureusement pas parvenu à identifier. Montrobert est un autre pseudonyme qui apparaît fréquemment au cours des années 1911 à 1914, en fin d'un billet quotidien intitulé: *Propos d'actualité* et au sujet duquel nous n'avons aucun renseignement.

De temps à autre, X. signe un article consacré à la vie judiciaire. D'après le *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique* de Monsieur L. Bertelson, Camille Joset aurait été rédacteur à la *Dépêche de Liège* (1901) et Joseph Neujean en aurait été secrétaire de rédaction¹. Tous deux ont vraisemblablement quitté la *Dépêche* en 1902 pour devenir, le premier directeur, le deuxième rédacteur en chef de *l'Avenir du Luxembourg*.

De temps à autre, quelques grandes figures du mouvement démocrate chrétien signent un article. Ainsi, Charles de Ponthière consacre quelques articles à la vie politique en Belgique, à la législation sociale ou au syndicalisme. Godefroid Kurth publie des souvenirs d'Egypte² ou quelques textes littéraires.

Félix Depresseux³ occasionnellement, signe de son nom un article relatif à la législation sociale naissante⁴. Plus souvent, il envoie des comptes rendus de réunions démocratiques qu'il fait suivre simplement de la lettre D. ou des initiales F.D.

L'abbé J. Lemmens a également publié quelques articles sur les suites désastreuses de l'alcoolisme⁵.

La *Dépêche* a publié de nombreuses correspondances étrangères.

Dès son numéro du 20 février 1901, elle publie régulièrement une « Lettre d'Allemagne » signée J.K. Fromm, résidant à Berlin. Ces lettres portent sur toutes les affaires allemandes⁶; le sous-titre

¹ L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 73 (sur C. Joset) et p. 88 (sur Neujean).

² Toutes les semaines, dans le numéro double du dimanche-lundi, à partir du 16-17 septembre 1913 jusqu'au 28-29 décembre 1913 sous le titre de Mizraïm.

³ A son sujet: *Hommage à Félix Depresseux (19 janvier 1883 - 24 juillet 1967)*, dans *Dossiers de l'Action sociale catholique*, février 1957, pp. 111-129.

⁴ P.ex. *La Dépêche*, 23-24/XI/1913, p. 4, *Comment nous voudrions voir résoudre le problème des assurances sociales*.

⁵ A son sujet: *M. le chanoine Joseph Lemmens, fondateur du Bien-Etre social, né à Maeseyck le 27 novembre 1863, décédé à Liège (Cointe), le 28 janvier 1941*, dans le *Bien-Etre social*, 1^{er} trimestre 1956, pp. 1-2.

⁶ P.ex. « Catholiques sociaux et démocrates chrétiens. — La politique au service de l'action sociale. — Un singulier correspondant. — Les prêtres députés au Reichstag » (*La Dépêche*, 20/II/1901, p. 2); « Un scandale anticatholique. — Indemnités au Reichstag. — Une erreur judiciaire » (*La Dépêche*, 2/III/1901, p. 2); « Les duels. — Nouveaux recensements. — En Chine » (*La Dépêche*, 6/III/1901, p. 1); etc.

est « Correspondance spéciale de *La Dépêche* » ou bien « Correspondance particulière de *La Dépêche* ».

Fromm est en réalité un pseudonyme qui se change en K. Scheffer le 28 avril 1903¹. Cette correspondance cesse au début de l'année 1905 pour reprendre en juin de cette année, mais cette fois, elle n'est plus signée et est rédigée à partir d'une correspondance adressée à la *Gazette du Centre*². A la fin de l'année, la correspondance d'Allemagne est écrite de Cologne³ et signée N.

A partir de 1906, J.K. Fromm va reprendre depuis Berlin l'envoi régulier de sa *Lettre d'Allemagne* dont la longueur est telle qu'elle occupe deux numéros qui se suivent. A partir du 22 mai, ce n'est plus Fromm mais un autre correspondant qui, toujours depuis Berlin, signe en utilisant les initiales C.G. Les lettres d'Allemagne vont désormais devenir très irrégulières après le 1^{er} juin 1906 et ne paraîtront plus de 1907 à 1910. A partir de septembre 1911, une *Lettre d'Allemagne* est à nouveau publiée sous la signature d'un certain J.F. Cette correspondance particulière paraît tous les samedis et est datée de Berlin.

En plus de la correspondance particulière, le journal donne de temps à autre des nouvelles d'Allemagne en recourant à la presse allemande qui n'est d'ailleurs pas citée. De 1901 à 1905, la *Dépêche* va publier régulièrement une « correspondance d'Angleterre ». En 1901, sous la signature de Patrice O'Mara, un « *Courrier d'Angleterre* » est daté de Manchester et porte sur différentes questions politiques et religieuses.

L'année suivante, le correspondant anglais signe tantôt M., tantôt Michels, tantôt Irish (« Irlandais ») et publie, assez régulièrement, une « *lettre d'Angleterre* » ou une « *lettre de Londres* ». Celles-ci s'interrompent le 22 mars pour ne reprendre qu'au début novembre sous la signature de Paul Villar⁴.

La « *lettre d'Angleterre* » est à nouveau interrompue au cours des deux premiers mois de 1903 et reprend à partir du 15-16 mars sous la

¹ *La Dépêche*, 28/IV/1903, p. 1, « Notre excellent correspondant d'Allemagne a signé jusqu'à présent J. K. Fromm. Il y a dans ce pseudonyme une ressemblance toute fortuite avec le nom d'un des vétérans de la presse, dont la collaboration à *La Croix*, à *l'Univers*, à la *Vérité* a été justement remarquée mais avec lequel notre collaborateur n'a rien de commun, sinon la sûreté d'information et le talent. Afin d'éviter toute confusion, notre correspondant signera désormais Karl Scheffer les lettres d'Allemagne que ses lecteurs de *La Dépêche* suivent avec un si vif intérêt ».

² *La Dépêche*, 24/VI/1905, p. 1, *Lettre d'Allemagne*.

³ *La Dépêche*, 4/XI/1905, p. 1, *Autour de la politique allemande*.

⁴ Villars (le 6/XI/1902, p. 2, c. 3-5); Villar (à partir du 20/XI/1902).

signature J. Ph., Joseph Ph., J. Philipps, J. Philips, jusqu'au milieu de l'année 1905. La correspondance d'Angleterre cesse à partir de cette époque.

Trois articles consacrés à l'Angleterre qui ne s'intitulent plus « correspondance » paraîtront respectivement dans les numéros datés du 23-24 juillet, 20-21 août et 26 septembre 1905 sous la signature de T. Robert.

A lire les correspondances d'Angleterre depuis 1901 ainsi que les trois articles précités, on constate une uniformité dans le ton et dans le fond. Les problèmes abordés ne changent pas. Parmi ceux-ci, la question du catholicisme et des rapports entre l'Etat britannique et la communauté catholique revient constamment à la surface¹.

On citera même la tolérante Angleterre pour l'opposer à la France : « (...) Une procession est sortie pour la première fois dans la paroisse St-Georges (église cathédrale du diocèse de Londres-Southwark). Signe du temps : les processions interdites dans la catholique France, se déploient librement dans la protestante Angleterre »².

On révèle l'Angleterre et ses catholiques³ : « (...) En Belgique, nous suivons de très près ce qui se passe parmi les catholiques français, de plus loin ce qui se passe parmi les catholiques allemands ; nous connaissons moins les personnalités en vue du monde catholique anglais. Il y a pourtant là des hommes de tout premier ordre qui méritent d'être connus (...) ». Et de citer avec commentaires élogieux Mgr Bourne, archevêque de Westminster, Mgr Maguire, archevêque de Glasgow, Mgr Casartelli, évêque de Salford (d'origine italienne), l'évêque Hanlon, vicaire apostolique de l'Uganda, le Père Gérard, jésuite, ancien provincial et Madame Crawford qui écrit dans le *Month et Fortnightly*.

Dès 1901, la *Dépêche* publie irrégulièrement une « correspondance particulière » ou une « Lettre » d'Italie. En général, cette correspondance n'est pas signée ni localisée⁴.

En 1902, paraît deux fois une « lettre de Rome », signée une fois

¹ P.ex. *La Dépêche*, 5/IV/1901, p. 2, *Id.*, 20/IV/1901, p. 1 et p. 2 ; *Id.*, 23/I/1902, p. 1 ; *Id.*, 29/IV/1903, p. 1 ; *Id.*, 26/V/1904, p. 1 et p. 2 ; *Id.*, 23/VI/1904, p. 1 ; *Id.*, 1/X/1904, p. 1 ; *Id.*, 20-21/VIII/1905, p. 6.

² *La Dépêche*, 24/V/1905, p. 1, *Une procession catholique à Londres*, Ph.

³ *La Dépêche*, 26/IX/1905, p. 1, *Chez les catholiques anglais*, T. Robert.

⁴ Dans le numéro du 11/X/1901, p. 1, nous relevons la signature « *Fra Bernardino* ».

V.F.¹. En 1903, trois fois à peine, et la « lettre de Rome » est signée une fois M.G.².

En 1904 paraissent plus fréquemment une « lettre de Rome » et des « Nouvelles de Rome », toujours non signées ni localisées. Les « Nouvelles de Rome » ou « d'Italie » basées sur la presse italienne ou des dépêches d'agences, vont progressivement remplacer la « Lettre de Rome ».

Les correspondances et les nouvelles italiennes portent essentiellement sur la franc-maçonnerie, le mouvement social et particulièrement sur la démocratie chrétienne en Italie.

Une « Lettre de Hollande » est envoyée de façon sporadique au cours de l'année 1901, depuis le 19 février par « Batavus », lequel se trouverait à Amsterdam. Cette correspondance cesse en 1902 et reprend l'année suivante, d'abord sous la signature de X., puis, à partir du deuxième semestre, sous la signature de L. Elle n'apparaît plus qu'exceptionnellement dans les années qui suivent³.

La correspondance de Hollande traite uniquement des affaires intérieures néerlandaises. Jusqu'à preuve du contraire, nous pouvons tenir pour vraie l'existence du correspondant hollandais qui signe L. ou J.L. et qui habiterait Maestricht⁴.

La Dépêche n'a pas publié de correspondances étrangères régulières en dehors des pays cités plus haut. Rarement, on rencontre une correspondance étrangère de France⁵, d'Autriche⁶ ou du Grand-

¹ *La Dépêche*, 18/II/1902, p. 1. — *Id.*, 29/III/1902, p. 1, V. F.

² *Id.*, 25-26/I/1903, p. 1, M. G. — *Id.*, 25/IV/1903, p. 1. — *Id.*, 26-27/IV/1902, p. 1.

³ Dans le numéro du 21/VII/1903, p. 1, paraît une correspondance signée C., est-ce une erreur du typographe, nous inclinons à le croire.

⁴ Dans son numéro du 7/VII/1905, *La Dépêche* publiait (p. 1, c. 1-2), une correspondance intitulée *La Hollande*: « On nous écrit du Limbourg cédé (...) » et signée J. L.; le lendemain, (n° du 8/VIII/1905, en même lieu et place, p. 1, c. 1-2) paraissait sous la signature d'un certain Guy Reinecke un article différent intitulé *Encore les élections hollandaises* et accompagné d'un avant-propos du journal, rédigé en ces termes: « Nous avons publié hier les réflexions d'un de nos amis de Maestricht jugeant la défaite du ministère de Kuyper comme étant l'épilogue d'une alliance trop étroitement conservatrice et moins intéressante qu'on ne l'avait cru généralement. La politique hollandaise est peu connue en Belgique, mais nous devons dire que ce n'est pas la première appréciation de ce genre qui nous revenait. Un autre correspondant de *La Dépêche* nous envoie, avant d'avoir pu lire la note publiée ici hier, des commentaires conçus dans un autre sens: il y regrette la chute du ministère qui fit voter la loi sur l'enseignement et mit fin, avec autant d'habileté que d'énergie à la grève des chemins de fer. Puis il se livre à des réflexions intéressantes (...). ».

⁵ En 1903 (14/IV, p. 1) et 1912 (6/I, p. 1), un certain La Rouvraye adresse une « Lettre de France ». — Dans les numéros du 2-3/VII/1911, p. 5 et 14/II/1912, paraît une correspondance écrite par Georges Bonnefoy.

⁶ Deux fois (17/IX/1904, p. 1 et 4/X/1904, p. 1), un certain G. S. envoie une correspondance de Vienne.

Duché de Luxembourg¹. Exceptionnellement, elle a publié une « Lettre de Turquie » signée Hafis, sur la situation intérieure de ce pays².

Il est malaisé de déterminer l'identité des correspondants étrangers. Certains rédacteurs ou amis de *La Dépêche* ont profité d'un séjour à l'étranger pour envoyer leurs impressions de voyage au bureau du journal sous la forme d'une correspondance. Ainsi en a-t-il été certainement lors d'un séjour que Julien Dalemont³ a fait en Suisse comme professeur au *Technicum* de Fribourg⁴. Il en est de même également, selon toute vraisemblance, lors d'un voyage que Gustave Somville fait en Autriche⁵. Il est peu vraisemblable que la « lettre de Rome » soit l'œuvre de l'abbé Pottier. Cette lettre commence à être publiée à partir du numéro des 12-13 mai 1901⁶.

Cette hypothèse se vérifie cependant en ce qui concerne Charles de Ponthière voyageant en Angleterre⁷.

Nous avons déjà souligné plus haut la similitude de ton et de contenu qui existait entre les articles signés T. Robert (pseudonyme de Jean Wey) sur l'Angleterre et toute la série des « correspondances anglaises ». Une analyse plus poussée permet de conclure qu'il existe une simultanéité entre la suite des articles écrits par l'abbé Wey et la suite des correspondances anglaises. Cette constatation nous fait sup-

¹ Le 11/IV/1901 (p. 1) paraît la seule et unique correspondance signée N. W.

² Numéro du 27/I/1904, p. 1.

³ Sur J. Dalemont, voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois*, p. 138.

⁴ *La Dépêche*, 8/IV/1904, p. 1, c. 5-6 et p. 2, c. 1-2, *Lettre de Suisse*, J. D.

⁵ *La Dépêche*, 17/IX/1904, p. 1, c. 1-2, *Nos amis d'Autriche*, G. S. et *Id.*, 4/X/1904, p. 1, c. 1-4. *En Autriche*, G. S.

⁶ Cfr p. ex. *La Dépêche*, 9/XI/1904, p. 1, c. 1-2, *Revue de la presse. Procédé inoui*, « *Le Courier de Bruxelles* en dépit des dénégations les plus formelles du XX^e Siècle répète aujourd'hui que M. le chanoine Pottier est le correspondant romain de ce journal. — Nous sommes autorisés pour notre part à démentir le *Courrier*, M. le chanoine Pottier, depuis qu'il est à Rome, n'a collaboré à aucun journal belge. Quant à la vraie personnalité de Fidély, correspondant du XX^e Siècle, il est aisé de la connaître, Fidély ne se dissimule nullement et il a été élevé tout récemment à la prélature par SS. Pie X (...). » Par ailleurs, Pottier réside à Rome à partir de 1902. En 1901, il est encore inscrit parmi les prêtres du diocèse et séjourne en Suisse.

⁷ H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques (1878-1918)*, Bruges, 1948, p. 113.

poser que l'abbé Wey et les correspondants anglais ne sont qu'une seule et même personne¹.

Le procédé utilisé pour rédiger la correspondance étrangère consiste également à lire et à résumer des nouvelles provenant des journaux étrangers.

A partir de décembre 1905² — quand l'abbé Wey est au plus mal, — paraît habituellement en page 3, une rubrique intitulée « Journaux du soir » qui prend la place qu'occupe habituellement la prose de l'abbé et dans laquelle sont publiés des extraits de journaux français sur différentes questions. Parmi les titres de journaux qui reviennent le plus fréquemment dans cette rubrique, citons le *Gaulois*, *l'Eclair*, le *Soleil*, le *Matin*, la *Libre Parole*, le *Figaro*³, moins fré-

¹ Ainsi pour des raisons qui nous sont inconnues, l'abbé Wey ne publie rien au cours des trois premiers mois de 1903, son premier article signé René porte sur *La situation actuelle des catholiques français* (*La Dépêche*, 19/III/1903, p. 1) et la première « lettre d'Angleterre » que l'on rencontre dans *La Dépêche* de 1903 figure dans le numéro des 15-16/III/1903 (p. 1). — En 1902, après le 12 avril 1902, (*La Dépêche*, p. 1, Le testament de Cecil Rhodes) René (pseudonyme de l'abbé Wey) n'a plus rien publié, de même à partir de mars 1902, on ne rencontre plus de « Lettres de Londres » signées Michels. — La correspondance d'Angleterre cesse dans le courant de juillet 1905 et nous savons, d'autre part, que Jean Wey meurt au début de 1906, après une longue maladie.

² Numéro du 16/XII/1905, p. 3.

³ Le *Gaulois* de Paris fut repris par Arthur Meyer qui lui conféra un sens conservateur, « journal de la bonne société et du grand monde », ses rubriques les plus importantes étaient la chronique mondaine, écho de la vie des châteaux et des salons, le *Gaulois* était lu par les jeunes filles du « monde » (cfr *Histoire générale de la presse française*, t. III Paris, 1972, pp. 322-323). *L'Eclair* avait été fondé à Paris en 1888, il accordait beaucoup de place aux informations financières et à l'antisémitisme, il était très proche de la Ligue de la Patrie française, antidreyfusarde. Certains lui supposent déjà avant 1914 des rapports suivis avec le Vatican (cfr *Ibid.*, pp. 345-346). — *Le Soleil* de Paris fut, de 1904 à 1911, dirigé par Ernest Renaud, journaliste catholique, et un conseil d'administration groupant l'élite de la noblesse orléaniste (cfr *Ibid.*, pp. 320-321). — *Le Matin*, publié à Paris, était au début du XX^e siècle un journal très répandu et très puissant, tirant ses revenus des affaires diplomatiques et financières. « En politique intérieure, la ligne du *Matin* est moins aisée à préciser (...). Le *Matin* qui ne fut jamais clérical, supporta fort bien Waldeck-Rousseau (...) Il fut un des meilleurs supporters de Briand et surtout de Poincaré » (cfr *Ibid.*, notamment pp. 313-314). — *La Libre Parole*, journal parisien d'Edouard Drumont, menait des campagnes antisémites et dénonçait les scandales financiers (cfr *Ibid.*, pp. 343-345). — *Le Figaro*, journal parisien, avait un esprit fort électique, il avait abandonné le monarchisme pour se rallier progressivement à la République. Après avoir soutenu Dreyfus, le journal fut réorganisé par Gaston Calmette qui voulut s'adresser dès 1905, à ceux « qui constituent le Livre d'or de l'aristocratie, de la bourgeoisie la plus riche, du grand commerce, de la haute industrie, de l'armée, de la Société étrangère la plus élégante » (cfr *Ibid.*, notamment p. 350).

quemment apparaissent les titres : l'*Autorité*, l'*Aurore*, la *Croix*, le *Temps*¹.

On reste perplexe devant un tel éventail d'opinions et il est impossible de trop vite conclure à une sympathie du journal pour une certaine presse française².

A côté de ces correspondances étrangères, vraies ou fictives, le journal utilise des dépêches dont il ne cite pas l'origine. Toutefois, dans son premier numéro, il a prévenu ses lecteurs du contrat qu'il a conclu avec les agences Reuter et Havas³.

La *Dépêche* publie aussi des correspondances locales ou régionales d'une façon occasionnelle⁴. Ces correspondances anonymes sont évidemment rédigées à l'intention d'un public dont le journal espère s'attirer les faveurs. Très rarement, la *Dépêche* donne une revue de la presse belge à ses lecteurs.

Très souvent, le journal liégeois cite la *Gazette du Centre* et le *Pays wallon* et en publie des articles. Il ne faut pas oublier que G. Somville a des liens avec ces deux journaux.

Il semblerait aussi que Louis Gilles, rédacteur au *XX^e Siècle* ait adressé parfois une correspondance bruxelloise⁵.

Dès ses débuts en tout cas, le journal a organisé à Bruxelles un service d'information⁶. Les correspondants bruxellois envoient ou téléphonent les dernières nouvelles de la capitale ; cela peut aller du fait divers à sensation aux discussions parlementaires en passant par

¹ *L'Autorité*, de Paris, fut clérical et antirépublicain, tout en adoptant des positions très modérées lors de l'affaire Dreyfus (cfr *Ibid.*, p. 318). *L'Aurore*, lancée à Paris depuis 1897, surtout à partir de 1903, fut inspirée par Clémenceau (cfr *Ibid.*, pp. 368-369). — *La Croix*, quotidien catholique était dirigé par les Augustins de l'Assomption. De 1902 à 1906, ce journal parisien soutint la politique de l'Action libérale d'Albert de Mun en s'attirant des ennemis dans les milieux sillonniens et démocrates chrétiens (cfr *Ibid.*, notamment p. 337). *Le Temps* fut depuis 1861, l'organe officieux du régime et ses articles de politique extérieure étaient censés refléter la pensée du Quai d'Orsay (cfr *Ibid.*, *passim*).

² Voir p.ex. l'article *Les abbés députés* (*La Dépêche*, 28/IV/1906, p. 3), dans lequel *La Libre Parole* est prise à partie à propos d'un de ses articles sur l'abbé Lemire. Le journal cite de temps à autre la *Revue des Deux Mondes* de Paris dont l'orientation était devenue catholique à cette époque.

³ *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, *Notre organisation*.

⁴ P.ex. *La Dépêche*, 19/V/1906, p. 1, *A Louvain*, « Le correspondant de *La Dépêche* à Louvain nous adresse ces détails (...) ». — *La Dépêche*, 22/II/1901, p. 2, *Lettres du Limbourg*. — *La Dépêche*, 15/XI/1906, p. 1, *Abandonné*, « Notre correspondant de Huy nous transmettait hier un récit (...) ».

⁵ *La Dépêche*, 3/V/1907, p. 1, *Ce que peut une volonté*. — *Id.*, 1-2/I/1905, p. 1, *L'action sociale et la femme*. Sur Louis Gilles, dit Thyl (Charleroi, 1862 - Bruxelles, 1936), futur rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles*, secrétaire de rédaction au *Vingtième Siècle* : L. BERTELSON, *o.c.*, p. 61 et H. HENRY, *Journalisme et politique*, Namur, 1929, pp. 42-43.

⁶ *La Dépêche*, 13/II/1901, p. 1, *Notre organisation*.

les nouvelles boursières¹. Il ne faut cependant pas croire que tout vienne de Bruxelles, tant s'en faut ! Ici aussi, les ciseaux du rédacteur en chef liégeois ont dû jouer pour confectionner à partir d'autres journaux et des dépêches des agences Havas et Reuter, un montage bien original².

La rédaction du journal a été dominée par la forte personnalité de Gustave Somville. Depuis les débuts du journal, celui-ci est apparu comme indispensable ; il n'a pas failli aux espoirs que l'on avait fondés sur sa personne. Ses initiatives, cependant, placeront Charles de Ponthière, le propriétaire du journal, et l'Union démocratique chrétienne dans des situations embarrassantes car *La Dépêche* se confondait très souvent avec son rédacteur en chef.

4. *L'Union* de Dinant.

On ne peut comprendre la naissance d'une presse démocrate chrétienne à Dinant sans évoquer la série d'événements qui déchirèrent le parti catholique de cet arrondissement en 1910.

Jusqu'à cette époque, les catholiques dinantais, tous unis dans l'Association catholique, ont conjugué leurs efforts pour mieux combattre les libéraux et les socialistes.

Le docteur Georges Cousot³ élu représentant depuis 1900, défend les intérêts catholiques à la Chambre. Le rapport qu'il y présente en 1909 sur la limitation des heures de travail dans les mines n'a pas l'heure de plaisir aux conservateurs catholiques, de même que le vote favorable qu'il émet pour le service militaire obligatoire.

Charles Woeste, leur coryphée, se met d'accord avec Edouard

¹ *La Dépêche*, 23/V/1903, p. 3, c. 2, *Entrefilet sans titre*. — *Id.*, 22/II/1915, p. 3, c. 2, *Au téléphone*. — *Id.*, 5/V/1908, p. 2, c. 5-6, *Horribles folies des « chasseurs du diable »*.

² Ainsi dans le numéro du 23 juin 1903, p. 1, c. 3-5, sub *Chronique parlementaire*, est-il imprimé : « On nous écrit de Bruxelles, le 20 juin », le lendemain 24 juin, la *Dépêche* publie en même lieu et place (p. 1, c. 3) : « *Cuique suum* ». — C'est par suite d'une bavure d'atelier que notre *CHRONIQUE PARLEMENTAIRE* d'hier a été donnée sans indication de source : elle était empruntée à la correspondance bruxelloise du *Bien Public*. Nous avons pour règle stricte de ne jamais affirmer la propriété de ce qui ne nous appartient pas en propre ». — *La Gazette de Liège*, 17/IV/1912, p. 2, c. 3, *Cuique suum !* signale même des coups de ciseaux opérés dans le *Bien Public* (Gand). A ce sujet, voir J. WILLEQUET, *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge 1887-1914*, p. 32 et *La Dépêche*, 12/IV/1902, p. 1, *La paix*.

³ Né en 1857 et décédé en 1927, voir P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge ...*, Ledeberg-Gand, 1969, p. 52.

de Pierpont¹, bien connu par sa participation au catholicisme social, pour éliminer Cousot du Parlement lors des élections législatives de 1910².

L'assaut est mené le dimanche 30 janvier 1910 lors du poll de l'Association catholique à Beauraing. A l'unanimité, Edouard de Pierpont est proclamé 2^e candidat effectif et 1^{er} suppléant. Reste à choisir entre Cousot et le candidat de l'opposition conservatrice, le baron d'Huart³. Une arrivée en masse de délégués de tendance conservatrice provenant de toutes les localités de l'arrondissement font passer ce dernier en tête de liste⁴.

Cette manœuvre s'accomplice avec la complicité de certains membres du clergé conservateur. D'autre part, alors que le Dr Cousot a envoyé son programme quinze jours à l'avance, ses adversaires distribuent la veille du poll, deux lettres circulaires anonymes dans lesquelles ils l'attaquent avec violence⁵.

Cousot et ses partisans ne se tiennent pas pour battus et s'accaprent de l'*Union*, le seul organe de presse catholique paraissant à Dinant depuis 1857.

L'avocat Jules Camauër y a fait ses armes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. A l'époque, son fils Adolphe y rédige bon nombre d'articles⁶.

¹ Né à Namur en 1871, décédé en 1946. Docteur en droit de l'Université de Louvain, il était président de la Fédération mutualiste de Dinant. Sur son action sociale catholique, cfr R. REZSOHAZY, *Histoire du mouvement mutualiste chrétien en Belgique*, Paris-Bruxelles, 1957, pp. 149, 164, 164 bis. A l'époque, il détenait un mandat de conseiller provincial et était bourgmestre de Rivièrel, voir P. VAN MOLLE, o.c., p. 104.

² Ch. WOESTE, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, t. II, Bruxelles, 1933, p. 354.

³ Celui-ci déclara qu'il n'aurait pas admis le service militaire personnel sauf en temps de guerre et qu'il n'aurait pas voté la limitation des heures de travail dans les mines. Il reprocha à Cousot d'apporter son concours à la Jeune Droite (*L'Union* (Dinant), 6/II/1910, p. 1, *La journée du 30*). — Albert d'Huart (1867-1937), voir P. VAN MOLLE, o.c., pp. 127-128.

⁴ Les délégués étaient normalement 500. 464 se présentèrent au scrutin. Les résultats furent : 263 voix au baron d'Huart, 197 voix à Cousot et 4 bulletins nuls (*L'Union catholique* (Dinant), 20/III/1910, p. 1, *La situation politique*). — A. G. R. B., MF 1193, Pap. Verhaegen, Dinant, 25/V/1910, Dr G. Cousot à A. Verhaegen, « (...) Enfin je suis bien résigné à mon sort. Sous prétexte d'une attitude indépendante dans la loi militaire, j'ai été sacrifié à la vanité d'un homme et à la jalousie de quelques personnes. Leur puissance était l'argent. Au poll, on a acheté les voix, à l'élection on a fait de même (...) ».

⁵ *L'Union*, 6/II/1910, p. 1, *Dans quelles conditions nous fîmes à Beauraing*. — *Id.*, 27/II/1910, p. 1, *Cynique ou nigaud*. — *Id.*, 27/III/1910, p. 1, *Autour de nous. Le caniche des châteaux*.

⁶ Jules Camauër est né à Dinant le 8 mai 1849 (*Bibliographie nationale*, t. I, p. 186). L'administration communale de Dinant ne possède aucun renseignement à son sujet. Adolphe Camauër était docteur en droit, né à Dinant le 16 juin 1876, il est décédé le 6 juin 1950, en ayant été avocat à la Cour d'appel de Bruxelles (Archives de l'Ordre des avocats de Bruxelles).

Le terrain sur lequel s'édifiait, 141-143, rue Grande, l'imprimerie de l'*Union* appartenait aux d'Huart¹. Ceux-ci avaient toujours disposé du journal pour y défendre leurs opinions et diriger l'opinion dinantaise selon leurs vues personnelles.

En dépit de ces circonstances l'imprimeur du journal, Adrien Gérard² va, au lendemain du poll de Beauraing, mettre son hebdomadaire dominical au service du Dr Cousot.

Le 27 février 1910, on note le changement qui s'est opéré dans l'*Union*. Un article paraît en page 4 et s'adresse *Aux petits bourgeois et ouvriers catholiques*. Le journal déclare adhérer à l'encyclique *Rerum Novarum*, il ne veut pas la lutte des classes mais le respect et la défense des droits des travailleurs.

L'*Union* « (...) défend spécialement les idées de la Ligue catholique démocratique »³.

Les idées défendues par l'*Union* sont celles de la démocratie chrétienne. L'*Union* prend parti pour le peuple et pour une plus grande justice sociale et politique⁴.

Face à cette situation, d'Huart va fonder un deuxième journal catholique : *L'Union catholique* dont le premier numéro sort de presse le dimanche 20 mars 1910⁵. *L'Union catholique* attaque immédiatement, dès son premier numéro, l'*Union* : « (...) En outre, la démocratie chrétienne ne doit jamais s'immiscer dans la politique, elle ne devra jamais servir à des partis et à des buts politiques, tel n'est aucunement son champ d'action ; mais elle doit être et demeurer une action bienfaisante et pacifique en faveur des masses populaires, fondée sur le droit naturel et sur les préceptes de l'Evangile (...) »⁶. *L'Union catholique* n'en est pas moins catholique sociale puisqu'elle déclare dans ce même article : « (...) A la solution de la question ouvrière, les capitalistes et les ouvriers eux-mêmes peuvent contribuer beaucoup par des institutions ayant pour but d'apporter un appui opportun aux travail-

¹ Renseignements fourni par la Direction régionale du Cadastre de Namur (26 juin 1971).

² L'administration communale de Dinant ne possède plus de registres pour la période antérieure à 1914, il ne lui a pas été possible de donner des renseignements biographiques sur A. Gérard.

³ *L'Union*, 19/II/1911, p. 4.

⁴ *L'Union*, 6/III/1910, p. 4. *Canton de Couvin*.

⁵ *L'Union catholique de l'arrondissement de Dinant-Philippeville*, Devise : « Union-Progrès ». Hebdomadaire. Les premiers numéros sont imprimés par l'*Ami de l'Ordre* à Namur puis par Dolhen-Brasseur, rue Petite, 45 à Dinant qui en assume également l'édition.

⁶ *L'Union catholique*, 20/III/1910, p. 4, col. 4 à 6, Aux « Bébés La Menaisiens » de l'*Union de Dinant*, *Spectator*.

leurs et de rapprocher, d'unir les deux classes. Telles sont les sociétés de secours mutuels, les assurances privées et par-dessus tout les corporations des arts et métiers (...) »¹.

Les deux porte-paroles des tendances catholiques croisent le fer avec virulence jusqu'en août 1914 et seront pour beaucoup dans l'opposition qui divise les catholiques dinantais en « cousinsotistes » et « anticousotistes ».

L'*Union* intente un procès à l'*Union catholique* pour usurpation de titre. Après un an et demi de procédure, le tribunal de Dinant condamne l'*Union catholique* à supprimer son titre².

Ce journal va en appel devant la Cour de Liège qui confirme la sentence à la suite d'une brillante défense de l'*Union* menée par les avocats Hector Adam de Dinant et Paul Tschoffen de Liège³. A partir du 24 mars 1912, l'*Union catholique* est publiée désormais sous le titre de *L'Avenir de l'arrondissement Dinant-Philippeville*⁴.

Cette obligation a été très longtemps interprétée comme une défaite des conservateurs et prouve par ailleurs que les d'Huart n'étaient pas propriétaires de l'*Union*. Ceux-ci exigent, par après, comme préalable d'une réconciliation avec les cousinsotistes, que le journal *L'Union* passe entre les mains de l'Association catholique⁵.

Il est impossible de comprendre la structure rédactionnelle et le public du journal *L'Union* en ignorant cette histoire.

En effet, l'*Union*, formule démocrate, se présente typographiquement comme le traditionnel journal catholique dinantais : quatre pages in-folio de cinq colonnes. Les pages 2 et 3 sont entièrement consacrées à la publicité, les pages 1 et 4 au texte. A partir de 1911, le journal utilise de temps à autre des illustrations de mauvaise qualité typographique. Avant l'affaire du poll de Beauraing, quelques articles sont parfois signés ; après cette date, plus aucun article n'est signé.

¹ *L'Union catholique*, (20/III/1910, p. 1, *Au journal l'Union*) prétendra défendre « l'admirable clergé », la « noblesse », « les propriétaires catholiques », « les industriels si dévoués aux classes laborieuses ».

² *L'Union*, 23/VII/1911, p. 1, *Notre procès contre « L'Union catholique »*.

³ *L'Union*, 23/II/1912, p. 2, *Notre procès avec l'Union catholique*. Paul Tschoffen (1878-1961), cfr P. VAN MOLLE, o.c., p. 322; Hector Adam est né à Dinant le 6 décembre 1858 et décédé à Dinant le 9 février 1936 (Administration communale de Dinant).

⁴ *L'Union catholique*, 17/II/1912, p. 1, *A nos lecteurs*. — La devise de cet hebdomadaire dominical était : « Union-Progrès ». Le premier numéro était intitulé : « 3^e année, n° 12 ».

⁵ A.G.R.B., *Papiers de Broqueville*, 226, Calevoet, 19 juillet 1914. Ch. Woeste à de Broqueville : « ... La paix suppose: ... 2^o que les organisations politiques dissidentes disparaissent. 3^o que le journal l'*Union* passe entre les mains de l'Association catholique (...) ».

La fréquence des articles élogieux en faveur d'Edouard Gérard, avocat, conseiller communal à Dinant¹, montre suffisamment la part tenue par Gérard dans la rédaction du journal démocrate². De même que la lettre de Bribosia³ à l'*Avenir* prouve la participation de celui-ci à la rédaction du journal démocrate⁴.

Il est certain que la lutte et l'animosité entre catholiques à Dinant était, à ce point violente que personne n'a voulu signer dans un des deux journaux catholiques dinantais afin de ne pas être classé dans un clan.

Le Dr Cousot même n'est pas présenté comme dirigeant ou participant de quelque manière que ce fut à l'*Union*, nouvelle formule⁵. Il tient ses distances à l'égard du journal, du moins apparemment⁶.

Quant aux articles, ils sont surtout consacrés à la lutte entre les deux groupes de catholiques dinantais. Rarement, on évoque d'autres faits en dépit du programme de publication tel qu'il a été énoncé par le journal lui-même⁷: « A partir de mars, il (L'*Union*) donnera chaque semaine :

- un article de fond;
- plusieurs articles politiques;
- une revue de la presse;
- une revue de l'extérieur;
- une relation des faits, accidents, etc., qui se sont produits dans l'arrondissement au cours de la semaine;
- un court résumé des débats du Parlement;
- une chronique de la ville;

¹ Edouard Gérard, né à Dampremy le 21 avril 1878 et décédé à Dinant le 2 février 1964. Il devint commissaire d'arrondissement (Administration communale de Dinant).

² Voir p.ex. L'*Union* (17/IV/1910, p. 1, *Ligue catholique, bourgeoise et ouvrière*) et le droit de réponse envoyé par Edouard Gérard à l'*Union catholique de l'arrondissement de Dinant*, 27/III/1910, p. 3, *Chronique religieuse*.

³ François Bribosia, né à Dinant le 7 mars 1870, échevin de Dinant de 1912 à 1920 et bourgmestre de cette ville de 1920 à 1927 (Administration communale de Dinant).

⁴ L'*Union*, 4/I/1914, p. 1, *Lettre de M. Bribosia à L'Avenir*.

⁵ L'*Union*, 10/IV/1910, p. 1, c. 2. — *Id.*, p. 4, c. 1.

⁶ L'*Union*, 20/III/1910, p. 1, *Une lettre de M. Cousot*, « (...) Vous ne vous blesserez point si je me sers de vos colonnes pour affirmer que, si j'apprécie à leur valeur les services éminents que l'*Union* a rendus à la cause catholique, je ne puis cependant prendre la responsabilité de tous les articles d'un journal auquel j'ai parfois donné, sous la signature W., des articles de politique générale. Je ne suis point de ceux, d'autre part, qui pour quelqu'article contraire à leur sentiment, déclareront une guerre à merci à un journal catholique. Sous ces réserves, et avec ce commentaire, je déclare que l'*Union* n'est pas comme on l'a écrit, MON journal (...) », signé Dr Georges Cousot.

⁷ L'*Union*, 27/II/1910, p. 4, *Aux petits bourgeois et ouvriers catholiques*.

une chronique agricole écrite spécialement pour les abonnés de *l'Union* ».

On ne s'étonnera donc pas que *l'Union* ait émis tellement peu d'appréciations sur les grandes questions politiques ou religieuses.

L'Union, en s'affirmant démocrate, s'adresse et le dit d'ailleurs¹ aux petits bourgeois et aux ouvriers. Qu'entend-elle exactement par « petits bourgeois », on ne le sait qu'imparfaitement et de façon incomplète².

La lutte politique entre les deux journaux catholiques dinantais se traduit aussi par une concurrence commerciale puisque le public des lecteurs reste somme toute le même. Si les montants des abonnements sont les mêmes pour chaque journal³, par contre le prix au numéro diffère du simple au double selon qu'il s'agisse de *l'Union catholique*, devenu *L'Avenir*, et de *l'Union*⁴.

Dès février 1910, *l'Union* accorde un prix exceptionnel de 1,50 fr pour l'abonnement allant du 1^{er} mars au 31 décembre. Obéissant à un mot d'ordre, les porteurs du *Patriote* qui ont soixante abonnés à *l'Union* remplacent l'hebdomadaire démocrate par l'organe des conservateurs⁵.

L'Union de Dinant se proclame démocrate chrétienne. Nous avons vu que dans cette attitude, la question de personnes entre pour une part, le journal cependant se met carrément à la remorque du quotidien liégeois la *Dépêche* qu'il cite très souvent⁶ et dont il partage les joies et les peines⁷.

L'Union n'a pas été originellement un journal démocrate chrétien. Les circonstances politiques ont été telles que la démocratie chrétienne dinantaise exprimée par un homme, — Georges Cousot, —

¹ *L'Union*, 6/III/1910, p. 4, *Pourquoi nous nous éloignons d'eux*.

² Il s'agit du petit commerçant, de l'employé (cfr *Ibid.*). — A l'occasion de *La foire* (7/VIII/1910, p. 4), le journal se demande s'il n'est pas possible d'éloigner des champs de foire « ces boutiques de toutes sortes qui portent préjudice au commerce local ». — Le 5/II/1911, p. 4, un article *Pour les instituteurs soutient les revendications salariales de cette catégorie professionnelle*.

³ Abonnement annuel: 3 frs; semestriel: 1,50 frs; trimestriel: 1 fr.

⁴ *L'Union catholique* devenu *L'Avenir* se payait 5 centimes le numéro; *L'Union* se payait 10 centimes.

⁵ *L'Union*, 3/IV/1910, p. 4, *Avis important*.

⁶ *L'Union*, 13/II/1910, p. 1, *Il y a moins d'hommes que de coffres-forts!* est un titre évocateur de tout un vocabulaire politique bien liégeois, cfr sur cette expression P. GÉRIN, *Catholiques liégeois ...*, p. 402.

⁷ *L'Union*, 7/VIII/1910, p. 1, *Heureuse nouvelle*. — *Id.*, 11/XII/1910, p. 4, *Nécrologie*.

a pu trouver par ce journal, traditionnellement organe du parti catholique, une tribune grâce à l'imprimeur Adrien Gérard.

Ce ne fut pas un journal de doctrine mais avant tout l'expression d'une action et d'une opposition radicale entre, d'une part, un catholicisme politique traditionnel qui s'identifiait au catholicisme social et, d'autre part, une démocratie chrétienne.

CHAPITRE V

LES DERIVATIONS DE LA PRESSE DEMOCRATE CHRETIENNE

1. De *l'Union* au *Vingtième Siècle*.

L'Union est un quotidien catholique fondé à Bruxelles le 1^{er} mai 1894. Sa devise est : « *L'Union fait la force* » selon les termes du journal, elle doit être celle du parti catholique « *en face des variétés de socialisme qui rongent le cadavre du vieux parti libéral* »¹.

A ses débuts, *l'Union* prend des positions conservatrices à l'égard desquelles le *Bien du Peuple* se montre très réservé. Il lui reproche « *une façon simple et cavalière de résoudre* » la question sociale². Le bulletin de la Fédération des typographes, en général bien informé sur le monde de l'imprimerie, attribuait la naissance de *l'Union* à Charles Woeste³.

A partir du 6 décembre 1894, le titre du journal devient : *L'Union démocratique*, avec un sous-titre : « *Journal catholique quotidien* »⁴.

Le programme est publié : « *Nous sommes, comme nous l'avons déjà dit, avec insistance, des démocrates catholiques. Nous voulons d'une façon résolue que l'Evangile reprenne possession de nos lois (...)* »⁵.

Un des slogans du journal est que « (...) dans le plus bref délai, *l'Union démocratique* sera imprimé par des ouvriers jouissant du minimum de salaire (...). »

¹ H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise*, p. 593. — Selon Mgr de Harlez, lettre de 1894 adressée à Mgr Doutreloux (A.E.L., 77), Helleputte « a fondé le fameux journal *L'Union* de sinistre mémoire ».

² *Bien du Peuple*, 5/V/1894, p. 2, c. 3-4, *Un nouveau journal conservateur*.

³ « *Nous avons annoncé que l'Union de M. Woeste se transformait, qu'elle devenait la propriété d'une société et qu'elle allait défendre la politique démocratique chrétienne. L'Union a ajouté, depuis le mot « démocratique » à son titre (...)* » (*Fédération typographique belge*, 1/I/1895, p. 3, *Est-ce vrai?*). — Charles Woeste n'en fait cependant pas allusion dans ses *Mémoires*.

⁴ H. GAUS et A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise* ..., p. 597.

⁵ *L'Union démocratique* (Bruxelles), 6/XII/1894, p. 1, *Notre programme*, Le conseil d'administration. — *Id.*, 1-2/I/1895, p. 1, *A nos lecteurs*, *L'Union démocratique* adressant ses vœux aux lecteurs parle : « *de leur aide à l'œuvre chrétienne et démocratique (...)* ».

Parmi les rares articles signés, quelques-uns ont été écrits par Henry Carton de Wiart¹.

Cela confirme donc les rumeurs qui ont cours à l'époque et qui attribuent aux démocrates chrétiens bruxellois leur participation à ce nouveau quotidien².

L'audience géographique de *L'Union démocratique* ne s'arrête cependant pas à Bruxelles ; le nouveau journal veut atteindre un large public d'expression française.

Il faut souligner à ce propos l'intérêt que manifeste *L'Union démocratique* en faveur des ouvriers de Wallonie³.

L'Union démocratique développe chaque jour les idées émises précédemment dans *l'Avenir social* en faveur d'une démocratie pleinement sociale et pleinement politique.

Mais *L'Union démocratique* n'a pas le succès espéré. À la fin du mois de mai 1895, le duc d'Ursel et ses amis, le comte de Grunne⁴, Duquesne, Fris, le comte 't Kint de Roodenbeke⁵ rachètent le journal et le transforment en *XX^e Siècle*⁶ dont le premier numéro paraît le 5 juin 1895. Derrière ce groupe, il y a Georges Helleputte⁷ et le baron Charles de Broqueville⁸. *L'Union démocratique* et son pro-

¹ E.a. *L'Union démocratique*, 18/III/1895, p. 1. *La démocratie et l'antisémitisme*, H.C.W. — *Id.*, 8/IV/1895, p. 1. *La propagande par les coopératives*, H.C.W. Nous avons également trouvé un article signé par Emile du Sart et consacré à *La crise industrielle et les grands travaux publics* (*L'Union démocratique*, 3/II/1895, p. 1).

² *Gazette du Centre*, 27/XII/1894, p. 1.

³ *L'Union démocratique*, 3/II/1895, p. 1. *La crise industrielle et les grands travaux publics* Emile du Sart. — *Id.*, 29/I/1895, p. 2. *Appréciation intéressée*.

⁴ Le comte Arthur de Hemricourt de Grunne est né à Liège le 15 mars 1840 et décédé à Bruxelles le 25 août 1911 (cfr *La noblesse belge. Annuaire de 1921*, t. II, Bruxelles, 1922, p. 327).

⁵ Au sujet du comte Arnold 't Kint de Roodenbeke (1853-1928), sénateur, cfr P. VAN MOLLE, o.c., pp. 318-319.

⁶ R. du SART de BOULAND, *Le duc d'Ursel*, p. 267-268. — *L'Union démocratique*, 31/V/1895, p. 1. *Avis*. — *Pays wallon*, 7/VI/1895, p. 1. — P. VERHAEGEN, *La presse catholique à Bruxelles*, Anvers (1936), p. 49.

⁷ M. GIELEN-VERHOEVEN, *Une source pour l'histoire de la presse catholique avant 1914. Les papiers Schollaert-Helleputte*, dans Colloque « Sources de l'histoire religieuse de la Belgique (Bruxelles 30 nov.-2 déc. 1967) Epoque contemporaine » (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahiers, 54), Louvain-Paris, 1968, pp. 87 et 89. — A.G.R.B., Sch. H., 71, Saint-Brice, 19/XI/1906, A. de Mun à G. Helleputte. H. HENRY, *Journalisme et politique*, Namur, 1929, p. 44.

⁸ Sur Charles de Broqueville (1860-1940), cfr H. HAAG, *Le comte Charles de Broqueville (1860-1940)*, dans *Revue générale belge*, mai 1965. Voir aussi M. GIELEN-VERHOEVEN, o.c., pp. 88-89. — Voir p.ex. cette lettre très révélatrice adressée par Fernand Neuray à de Broqueville (A.G.R.B., *Papiers de Broqueville*, 165), Middelkerke, 11/VIII/1910: « (...) Pourvu que le XX^e Siècle, vous parti, ne déraille pas! Mais il est à l'abri de ce danger puisque M. Helleputte et vous possédez la majorité des actions (...) acceptez un portefeuille et laissez à un homme sûr le soin de protéger le navire du XX^e contre l'entêtement, l'ignorance, les préjugés de tel ou tel rameur qui se croit des aptitudes de capitaine et qui n'est même pas bon pour faire un vrai matelot (...) ».

gramme ont vécu en dépit de l'« Avis » publié dans le dernier numéro, annonçant que « La ligne de conduite du *XX^e Siècle* sera d'ailleurs celle que l'*Union démocratique* a suivie jusqu'à ce jour dans la question sociale ».

Dans un article liminaire intitulé « Notre programme », le *XX^e Siècle* se présente comme le défenseur de l'Union entre catholiques et ensuite du Parti catholique¹.

Le nouveau journal veut « conserver, consolider ce qui est indispensable, combattre ce qui est mauvais, réformer ce qui est défectueux (...) nous travaillerons, dit-il, au rapprochement des classes. La Royauté, la Liberté, la Propriété, la Famille et la Religion, tout est miné (...) Nous travaillerons aussi à répondre au besoin primordial des catholiques à l'heure présente : l'**UNION DANS L'ACTION**. Dans ce but aussi, nous bannirons de nos pensées, de nos polémiques, de nos attitudes, toute préoccupation étrangère aux grandes causes que nous voulons défendre. Nous avons assez d'adversaires à combattre pour que nous puissions nous dispenser d'attaquer des amis. Nous avons fait appel au concours et à la collaboration des membres du Parlement afin d'établir un contact permanent entre les mandataires légaux du parti catholique et l'opinion publique. Le *XX^e Siècle* est l'œuvre d'un groupe de catholiques et de patriotes qui n'ont en vue que le bien du pays. L'Union fraternelle de tous ceux qui recherchent la lumière de la Vérité et le règne de la Justice (...). ».

Le *XX^e Siècle* ne se présente pas comme démocrate chrétien, ni à l'origine ni dans la suite. Le nouveau journal veut réaliser l'union parmi les catholiques. Il exprime un catholicisme politique que s'efforce de développer dès 1895 le duc d'Ursel².

¹ *XX^e Siècle*, 6/VI/1895, p. 1, *Notre Programme*, le *XX^e Siècle*.

² *Le XX^e Siècle*, 9/VI/1895, p. 1, *Le besoin d'Union*, le Duc d'Ursel. « (...) A aucun moment de son histoire, le parti catholique n'a eu plus qu'aujourd'hui besoin de s'en pénétrer, car jamais il ne s'est trouvé devant de plus redoutables responsabilités (...). Des masses populaires, non formées aux devoirs et aux responsabilités publiques ont été brusquement mises en possession d'un pouvoir exorbitant, et ce n'est certes pas le chiffre énorme de la majorité issue ces premières élections du S.U. qui doit nous aveugler sur les périls de l'avenir. Le premier, le plus grave de tous, c'est la division de nos forces, et c'est à le conjurer que doivent tendre nos premiers efforts. Ces forces se composent aujourd'hui du faisceau ancien, groupé en association et du contingent énorme d'hommes recrutés dans les rangs du peuple, imparfaitement instruits de leurs devoirs, mais conscients de leur puissance et soupesant l'instrument mis entre leurs mains. Il est évident que les tendances de ces derniers sont différentes des nôtres, comme sont différents leurs besoins. Sont-ils pour cela moins catholiques ? Assurément non. Mais ils le sont d'une autre façon et si leur idéal politique est peut-être plus plébéen, je ne répondrais pas que dans leurs cœurs ne se trouve mieux conservé qu'ailleurs et avec moins d'alliage, l'or pur d'une foi native. Leurs aspirations sont plus simples, mais aussi plus vastes; leurs mouvements se font avec

Les nombreux articles du journal tendent à réaliser ce but¹.

La Justice sociale attaque souvent le *XX^e Siècle* en l'accusant d'un parti-pris évident contre l'abbé Daens et pour Charles Woeste².

Le *XX^e Siècle* déçoit les démocrates chrétiens par ses conceptions anti-proportionnalistes et anti-militaristes chères à Helleputte³. Sa sympathie manifeste pour Helleputte réduit à la portion congrue les informations sur le mouvement démocrate chrétien⁴.

Connaissant, par ailleurs, l'opposition des démocrates chrétiens de Bruxelles et de Liège notamment, à Helleputte⁵, et les liens qui unissent celui-ci au journal, on comprend dès lors l'attitude du *XX^e Siècle* à l'égard de la démocratie chrétienne jusqu'en 1914⁶.

Le *XX^e Siècle* a une attitude cléricale, parce que son « unionisme » était conforme à la volonté des évêques et du pape, arrêtée à

ampleur sous des impulsions plus irrésistibles, et c'est là précisément ce qui explique à la fois l'action profonde d'une idée telle que celle de l'*Encyclique* et le succès de la théorie socialiste, quoique l'une soit aux antipodes de l'autre. L'une et l'autre cependant remuent le monde et l'on a raison de dire que si les masses ébranlées ne sont pas ralliées par nous, c'est au socialisme révolutionnaire qu'elles iront. N'oublions pas non plus que c'est sur cette génération d'hommes, aujourd'hui appelés par nous à l'électorat, que s'est exercé l'effort immense d'éducation et d'enseignement que l'intolérance libérale a rendu nécessaire en 1879 (...). — A.E.L., *Pap. Doutreloux*, 79, Circulaire imprimée, intitulée *L'Action catholique*, datée de mars 1895 et envoyée par le duc d'Ursel à Mgr Doutreloux le 23 mars 1895.

¹ P.ex. *XX^e Siècle*, 9/VI/1895, p. 1, *Le besoin d'Union*, le duc d'Ursel. — *Id.*, 25/VI/1895, p. 1, *L'Union*. — *Id.*, 3/XII/1896, p. 2, *L'Œuvre de St-Paul*. — L'article du 30 janvier 1896, p. 1, *Quelques observations*, exprime parfaitement le programme du journal : « Les conservateurs ont l'air de vouloir trop conserver, les démocrates ont l'air de vouloir trop modifier. Le nom de famille est « catholique ». Il veut dire à la fois conservation et progrès, justice et sollicitude pour tous, défense de l'Eglise et de la civilisation chrétienne (...) ».

² *Justice sociale*, 29/IX/1895, p. 2, p. 3. *La polémique du XX^e Siècle*. — *Id.*, 1/III/1896, p. 3, *Echos*. — *XX^e Siècle*, 25/III/1897, p. 1, *Un mauvais article*.

³ H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques* ..., p. 121.

⁴ P.ex. *XX^e Siècle*, 1/X/1895, p. 1, c. 2, *Congrès de la ligue démocratique* où le discours prononcé par Helleputte est reproduit *in extenso* et les interventions de Pottier et Moest réduites à quelques mots.

⁵ Parlant de la création de la *Nation belge*, en 1918, Paul Hymans (*Mémoires*, p. 880) notait que « F. Neuray s'y dégageait de l'esprit « helleputien », que les propriétaires du *XX^e Siècle* tendaient à maintenir ». Citation reprise de M. LEROY, *La presse belge en Belgique libre et à l'étranger en 1918*, Louvain-Paris, 1971, p. 59.

⁶ Voir p.ex. le conflit qui met aux prises G. Helleputte, président de la Ligue démocratique belge, à l'abbé Pottier, cfr R. REZSOHAZY, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958, pp. 233-234. — A.E.L., *Papiers Doutreloux*, 77, 1894, lettre de Mgr de Harlez à Mgr Doutreloux : « (...) Partout, il (Helleputte) fait mettre la sourdine quand il peut non pas aux paroles mais aux actions. De toute part, on n'a qu'un mot : c'est un faux démocrate qui enraie tout. Au fond, il blâme M. Pottier et l'a prouvé extérieurement quand notre cher abbé est venu à Louvain (...) Mais c'est déjà suffisant que quand les démocrates chrétiens ont formé un groupe à part à la Chambre, on ne voulait pas de Helleputte. Il a dû prier, conjurer, pour qu'on l'accepte (...) ».

Malines en 1895¹. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir F. Neuray demander à Mgr Rutten de lui donner son avis sur la correction de l'attitude du journal². La cléricalisation se marque aussi dans le fait que, depuis 1909, le secrétariat de rédaction est assuré par l'abbé Edouard Devoghel³ et que, après décision du cardinal Mercier, dans l'entre-deux-guerres, l'abbé van den Hout aurait été associé à la direction rédactionnelle⁴. Le journal put par ailleurs compter sur la collaboration régulière⁵ des abbés Schyrgens⁶, Van der Elst⁷ et Deploige⁸.

Il répond aux vœux de la hiérarchie ecclésiastique. Il reprend d'ailleurs la devise de Pie X : « *instaurare omnia in Christo* » qui est un appel à l'union.

Après avoir éliminé l'*Union démocratique*, les dirigeants du XX^e Siècle n'hésitent pas à organiser une publicité payée pour leur journal à l'intérieur même des journaux ouverts à la démocratie chrétienne⁹. Il ne semble pas cependant que le XX^e Siècle ait réussi à

¹ Voir e.a. : 30/VI/1895, p. 3, *Lettre de Mgr l'évêque de Liège. A Messieurs les Présidents et membres des Comités de l'Union catholique et de l'Union démocratique chrétienne de Liège.* — 24/VII/1895, p. 1, *Nouvelles du jour. Une lettre du Pape aux évêques belges*; à cette occasion, le journal rappelle qu'il a été précisément fondé pour favoriser l'union entre les catholiques. — 11/VIII/1895, p. 1, *La portée de l'intervention papale*, S.D. — 11/X/1895, p. 1, p. 2, *Une lettre de l'Episcopat*. — 13/IX/1895, p. 1, *La lettre des évêques*.

² A.E.L., *Pap. Rutten, Union entre catholiques*, I, Bruxelles, 12/XI/1903, F. Neuray à Mgr Rutten.

³ *Annuaire illustré de la presse belge 1908-1909*, Bruxelles, 1908, p. 110. — A. SIMON, *Le cardinal Mercier*, Bruxelles, 1960, p. 84. Voir aussi cette phrase suggestive écrite par le cardinal Goossens à Mgr Decrolière (Malines, 1/IV/1898, dans A.E.N., 2^e sect., 2^e rayon, Mgr Decrolière) : « (...) Le St-Père et les Evêques ont insisté plus d'une fois sur la nécessité de l'Union qui doit régner entre les catholiques. Récemment, le XX^e Siècle a indiqué (...) ».

⁴ L'abbé R. G. van der Hout est né à Anvers en 1886 et décédé à Bruxelles en 1969. Professeur à l'Institut St-Louis durant la première guerre mondiale, il prend la tête de la rédaction du *Vingtième Siècle* au lendemain de 1918 (*Pourquoi Pas?*, n° 608 du 28 mars 1926, p. 1, c. 1) et, sous les auspices du cardinal Mercier, fonde, le 25 mars 1921, la *Revue catholique des idées et des faits*. À son sujet : *L'abbé René-Gabriel van den Hout (1886-1969)*, Bruxelles, 1969.

⁵ H. HENRY, *Journalisme et politique*, Namur, 1929, p. 44.

⁶ L'abbé Joseph Schyrgens est né à Liège le 12 mars 1856 et est décédé à Ganshoren le 7 juillet 1937. Ordonné prêtre en 1880. Il est successivement professeur à l'Institut St-Paul (1881), au Collège St-Quirin à Huy (1882), à l'Athénée de Huy (1898); puis aumônier à Geer (1903), à Hollogne-aux-Pierres (1905), à Liège (1907). En 1920, il est nommé chapelain de la Basilique de Koekelberg (Archives de l'Évêché de Liège).

⁷ L'abbé Eugène Van der Elst est né à Grez-Doiceau en 1870 et est décédé à Bruxelles en 1910 (cfr L. BERTELSON, *Dictionnaire...* p. 116).

⁸ L'abbé Simon Deploige est né à Tongres le 15 octobre 1868 et est décédé à Louvain le 19 novembre 1927. Il est sénateur depuis 1923 (cfr P. VAN MOLLE, o.c., pp. 104-105).

⁹ *La Dépêche*, 9/XI/1901, p. 4, c. 5-6, *Le XX^e Siècle*. — A.G.R.B., Sch. H., 91, Bruxelles, 14/IX/1901, F. Neuray à G. Helleputte, « J'ai l'espérance d'arriver à profiter pour notre propagande dans le pays de Charleroi des cadres du Pays Wallon. M. Pirmez a parlé pour nous à l'éditeur-propriétaire de ce journal (...) ».

supplanter les journaux de tendance démocrate car ceux-ci s'en seraient plaints, ce que nous n'avons pas constaté dans nos dépouilements.

Mais il est évident que le *Vingtième Siècle*, ayant bénéficié de la bienveillance tacite de la hiérarchie, a pu disposer de structures et d'hommes dans le pays tout entier. C'était le prélude au combat qui sera mené après guerre pour le Christ-Roi et dans une action catholique plus large telle qu'elle est déjà perçue par certains.

2. *Le Devoir, le Démocrate chrétien et l'Avant-Garde.*

A côté des journaux démocrates chrétiens « classiques », d'autres journaux ont vu le jour et sont l'œuvre de petits groupes de démocrates qui veulent dépasser le programme politique et social de la démocratie chrétienne.

Le fait que ces groupes constituent une nouvelle vague de la démocratie chrétienne et qu'ils viennent d'être précédés par une démocratie chrétienne qui a suscité des adhésions ou des sympathies peut expliquer en partie le faible impact de la nouvelle vague.

Si ces groupes ont fondé des journaux pour exprimer leurs idées, ils n'ont pas disposé d'un public suffisamment vaste pour les lire et les soutenir.

Les collections de journaux de cette orientation sont malheureusement incomplètes. Il est donc difficile de suivre la vie de ces journaux et des groupes qu'ils représentent.

Depuis le 31 janvier 1897 paraît à Bruxelles *Le Devoir*, hebdomadaire dominical de 4 pages à 10 centimes le numéro¹. L'aire de vente se situe à Bruxelles, Saint-Gilles et Schaerbeek².

Le journal s'en prend au « camp conservateur » et « à celui de la démocratie à l'eau de rose »³, soutenant l'abbé Daens mais surtout Jules Renkin lorsqu'il déclare : « Nous ne demandons qu'une chose, mais nous la voulons énergiquement : c'est comme l'a si bien dit à Alost notre député Renkin : l'Union avec l'autonomie »⁴.

Carton de Wiart et Renkin se défendent de participer à la rédac-

¹ A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise...*, p. 210.

² Le journal est vendu aux kiosques de la place Royale (Bruxelles), rue Longue Vie (Ixelles), Parvis de Saint-Gilles (St-Gilles), rue Gallait (Schaerbeek) et à la gare de Schaerbeek (cfr *Le Devoir*, 20/VI/1897, p. 1, c. 1 et *Id.*, 3/X/1897, p. 1, c. 1).

³ *Le Devoir*, 3/X/1897, p. 1, c. 4, p. 2, c. 1.

⁴ *Le Devoir*, 20/VI/1897, p. 2, c. 3-4, *La manifestation d'Alost*, F. C.

tion du *Devoir*¹ mais il n'est pas impossible qu'ils en aient soutenu la diffusion parmi les ouvriers membres des cercles dont ils étaient présidents².

A Etterbeek, depuis le 15 août 1903, des daensistes, groupés dans la « Fédération *La Propagande* » publient un hebdomadaire intitulé *Le Démocrate chrétien*³. Ils ne ménagent ni leur soutien aux abbés Daens et Fonteyne, ni leurs attaques contre Charles Woeste et les conservateurs. Le journal était vendu 5 centimes le numéro dans quelques kiosques de Bruxelles⁴. Nous ne savons pas ce qu'il est devenu.

A Liège, depuis avril 1906, des démocrates chrétiens, partisans des idées daensistes, publient un « organe mensuel de la démocratie chrétienne indépendante » sous le titre *L'Avant-Garde*⁵.

Auguste Stoumon semble en être le rédacteur en chef. Il est à la tête de ces « démocrates chrétiens indépendants » dont il existe quelques groupes parsemés à Namur, Marche, Gembloix et Mouscron⁶. En décembre 1906, les démocrates chrétiens indépendants décident de faire de *L'Avant-Garde* un mensuel national et demandent à Elie Baussart, — de Charleroi, — d'y collaborer, « surtout sur des questions locales, afin que l'on s'aperçoive que nous avons des lecteurs dans votre région ».

Nous ignorons le sort de *L'Avant-Garde* mais il est certain que ce journal a dû faire face à des problèmes de distribution et de collaboration⁷, dus surtout au fait qu'il prenait place dans un réseau de presse déjà bien établi et mal disposé à l'aider. Son prix relativement élevé, 1 franc par numéro, ne lui a pas facilité sa diffusion sociologique, d'autant plus que la masse est touchée à cette époque, soit par la

¹ *Justice sociale*, 22/VIII/1897, p. 1, c. 1-3, *L'affaire Daens*, *Justice sociale*.

² A. E. Malines, Farde Ligue démocratique belge, Gand, 16/XI/1897, A. Verhaegen au cardinal Goossens : « (...) on m'assure que MM. Renkin et Carton de Wiart, tout au moins M. Renkin, sont présidents d'honneur du Cercle de St-Gilles (cercle Ducpétiaux). On m'assure également que le *Devoir* serait distribué gratuitement dans certains cercles ouvriers (...) ».

³ *Le Démocrate chrétien*, 15/VIII/1903, p. 1, c. 1-3, *Un succès*, Cyr. Waegeman. — *Id.*, 16/VIII/1903, p. 1, c. 1, *A la bataille!*, A.P.

⁴ Rue de la Limite, place Ste-Marie, rue Léopold, porte de Namur à Bruxelles; place communale, porte de Flandre à Molenbeek (*Le Démocrate chrétien*, 28/XI/1903, p. 1, c. 1, *Avis*).

⁵ P. GÉRIN et M. L. WARNOTTE, *La presse liégeoise ...*, p. 133.

⁶ Sur tout ceci, J. NEUVILLE, *Adieu à la démocratie chrétienne? Elie Baussart et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, 1973, p. 32 sv.

⁷ J. NEUVILLE, *o.c.*, p. 34.

presse socialiste, soit par la presse populaire catholique, soit enfin par la presse démocrate chrétienne dont nous avons parlé plus haut.

Les dérivations de la presse démocrate chrétienne n'ont résisté que pour autant qu'elles disposaient du réseau des institutions catholiques et des hommes qui les animaient.

Aller plus loin que la démocratie chrétienne, reconnue comme telle par l'autorité épiscopale et le parti catholique, c'était s'exposer au complot du silence, à l'inertie volontaire sinon à l'opposition systématique.

CHAPITRE VI

LA MYTHOLOGIE DEMOCRATIQUE CHRETIENNE

La presse démocrate et les journaux ouverts à la démocratie chrétienne dont le *Pays Wallon* et la *Gazette du Centre*, ont contribué à des degrés divers à formuler une opinion sinon démocratique chrétienne du moins ouverte à la démocratie chrétienne non seulement en défendant l'idéologie démocratique chrétienne mais aussi et peut-être surtout en développant, à travers toute la Belgique française, le culte de certaines personnalités qui se sont illustrées dans l'action et la pensée sociales. Ce que n'a jamais fait la presse populaire catholique. On peut se demander dans quelle mesure l'idéologie démocrate chrétienne ne doit pas son succès à l'hommage rendu avec fréquence à ceux qui l'incarnent et qui ont été présentés comme les héros du jour. Il est certain en tout cas que par la lecture de ces journaux, on savait très bien et partout quels étaient les « grands » de la démocratie chrétienne. Par contre, leur pensée est présentée par bribes et morceaux.

Chaque journal a développé l'éloge des personnalités démocrates de son entourage.

Le *Pays wallon* de Charleroi a réservé une place de choix à Michel Levie, représentant, de Charleroi, en publiant régulièrement ses interventions au Parlement, ses nombreux discours et ses conférences.

La *Gazette du Centre* en a fait autant pour Léon Mabille, représentant démocrate chrétien élu de La Louvière¹. L'*Action catholique* de Bruxelles semble marquer une préférence pour Jules Renkin et Henry Carton de Wiart². Toutefois, elle englobe très souvent, en les mettant sur un pied d'égalité, non seulement Charles de Ponthière, Léon Mabille, Cousot, Renkin, Carton de Wiart, Levie, mais encore

¹ Léon Mabille (1845-1922), cfr P. VAN MOLLE, o.c., p. 229. — Voir p.ex.: *Gaz. du Centre*, 19-20/II/1911, p. 1, *Projet de MM. Léon Mabille et consorts sur les pensions de vieillesse en faveur des ouvriers mineurs*. — *Id.*, 11/V/1911, p. 1, *Les pensions des ouvriers mineurs. Un amendement de M. Léon Mabille assure une pension aux veuves des ouvriers mineurs pensionnés*. — *Id.*, 25-26/XII/1913, p. 2, *Un succès pour les mineurs*. — *Id.*, 27/XII/1913, p. 1, *L'amendement Mabille. Quelques mots d'interprétation*, Franc-Mineur.

² P.ex. *Action catholique*, 7/XII/1902, p. 2, c. 4-5, *Semaine parlementaire*.

Auguste Beernaert, Alexandre Braun, Mgr Keesen, Arthur Verhaegen, Georges Helleputte et le Dr Delporte¹.

L'abbé Pottier occupe la place d'honneur dans le *Bien du Peuple*. Sa vie publique y est relatée avec soin, non seulement pour lui rendre hommage mais aussi et surtout parce qu'en Pottier s'incarne tout le mouvement démocratique liégeois.

D'autres ecclésiastiques ont fait l'objet d'articles élogieux de la part du journal démocrate²; parmi eux, le futur vicaire général, Mgr Monchamp³, le secrétaire de l'Evêché, le chanoine Lucas; l'abbé Thierresse, curé d'Oneux⁴; l'abbé Godfrind, curé de Pâturages⁵. L'évêque de Liège, Mgr Doutreloux est présenté avec tout le respect qui lui est dû.

Parmi les laïcs liégeois, ce sont surtout Godefroid Kurth⁶ et Charles de Ponthière⁷ qui ont les faveurs du journal.

Le journal a voué une fidélité à Michel Levie⁸ ainsi qu'à Henry Carton de Wiart⁹.

Le *Démocrate* consacre des colonnes à Henri Boland et à Henri Maquinay.

¹ *Action catholique*, 18/X/1903, p. 1, c. 3, *Conservateurs et démocrates liégeois*. — *Id.*, 1/II/1903, p. 2, c. 4-5, *Semaine parlementaire*.

² Le journal n'a pas ignoré l'abbé Daens tout en conservant néanmoins une certaine distance à son égard (*Bien du Peuple*, 20/III/1895, p. 2, *Lettres de M. l'abbé Daens*; *Id.*, 21/V/1895, p. 3, *Lettre de M. l'abbé Daens*) et cela conformément aux instructions données par l'évêque (A.E.L., Pap. Doutreloux, 79, (Rome), 10 mai 1895, Mgr Doutreloux à Mgr Zomers, vicaire-général).

³ Georges Monchamp (1856-1907), sur lui: *Biographie nationale*, t. XXXV, c. 597-602, notice par P. Gérin. Parlant de lui, le journal dira (*Bien du Peuple*, 31/XII/1898, p. 3, *Le nouveau vicaire général*): « on sait que M. l'abbé Monchamp est, pour le *Bien du Peuple*, un ami fidèle depuis la première heure (...). »

⁴ L'abbé Antoine Thierresse, curé d'Oneux par Comblain, est né à Dommartin en 1841 et décédé à St-Trond le 25 novembre 1895 (Evêché de Liège, *Nécrologie*, 1896, n° 34).

⁵ Décédé le 25 novembre 1895 à l'âge de 53 ans (*Bien du Peuple*, 21/XI/1896, p. 2, c. 4); fils d'un mineur tué au travail, l'abbé Godfrind avait mené une action sociale dans le Borinage.

⁶ P.ex. *Bien du Peuple*, 12/XI/1893, p. 2, *L'avenir de la démocratie*. — *Id.*, 16/VII/1898, p. 3, *Manifestation Godefroid Kurth*. — *Id.*, 14/IV/1900, p. 1, p. 2, *A propos d'histoire. Le dernier livre de M. Kurth*.

⁷ Toute la première page du *Bien du P.*, 24/IX/1898, illustrée d'un cliché représentant de Ponthière, est consacrée à *La Manifestation de M. de Ponthière*.

⁸ P.ex. *Bien du P.*, 8/I/1893, p. 1, *De ci, de là. Une haute distinction*. — *Id.*, 27/III/1897, p. 2, *Chez nos amis de Charleroi*.

⁹ P.ex. *Bien du P.*, 21/V/1895, p. 3, *Attaque mystérieuse*. — *Id.*, 30/I/1897, p. 3 *Discours de M. Carton de Wiart*.

Mgr de Harlez a fréquemment les honneurs du journal¹. Cela tient au fait que ce professeur louvaniste, prélat domestique, a souvent exprimé en de longues lettres sa sympathie au mouvement démocrate chrétien liégeois et verviétois. Chacune de ces lettres est publiée en première page du journal qui se réjouit évidemment de rencontrer un tel soutien.

Tous les démocrates chrétiens sont soutenus par la *Dépêche* de façons différentes: articles élogieux à leur égard, mention de leurs faits et gestes². Godefroid Kurth et Charles de Ponthière bénéficient tout particulièrement des pages du journal.

Kurth est présenté constamment comme un exemple: c'est le grand catholique³ en qui s'incarne tout le mouvement démocratique chrétien. En lui, l'Eglise du XX^e siècle s'identifie avec la démocratie chrétienne; c'est une façon comme une autre de déprécier les catholiques qui lui sont opposés sur les plans politique, social et économique. Kurth, c'est aussi le savant, l'« Historien » belge par excellence⁴. Ses œuvres historiques sont signalées avec éloge aux lecteurs de la

¹ P.ex. *Lettre de Mgr de Harlez*, adressée à « notre ami et collaborateur M. Henry Maquinay » (*Le Démocrate*, 18/VI/1893, p. 1, c. 1-4). — *Le Démocrate*, 3/IX/1893, p. 1, c. 1-4, p. 2, c. 1-2, *Lettre de Mgr de Harlez aux rédacteurs du Démocrate*. — *Le Démocrate*, 17/IX/1893, p. 1, p. 2, *Au Nouvelliste*, H. Boland. — *Id.*, 1/II/1894, p. 1, *Lettre de Mgr de Harlez*. — *Id.*, 25/III/1894, p. 1, « Nous apprenons avec une joie délivrante que tous les catholiques comprendront, que S. Em. le Cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de S. S. Léon XIII, vient d'adresser à Mgr de Harlez une lettre dans laquelle Sa Sainteté, tout en renouvelant ses éloges pour l'action sociale de Mgr l'Evêque de Liège, envoie sa bénédiction à notre illustre correspondant et le félicite d'avoir contribué si parfaitement à cette action par ses lettres écrites tant au *Démocrate qu'au Bien du Peuple* ». — *Id.*, 22/IV/1894, p. 1, *Lettre de Mgr de Harlez à M. Henri Boland*. — *Id.*, 6/I/1895, p. 1, *Lettre de Mgr de Harlez*. — *Id.*, 26/V/1895, p. 1, *Lettre de Mgr de Harlez*.

² Voir p.ex.: « (...) Quand « le grand Tschoffen » comme dit la jeunesse étudiantine, allait dans leurs meetings insolents des socialistes relancer les Dembon et les confondre, c'était aux applaudissements de la grande galerie (...) » (*La Dépêche*, 1-2/XI/1904, p. 1, *Paul Tschoffen*). — Des publications de Henry Carton de Wiart (*La Dépêche*, 24/II/1905, p. 1, *Bibliographie*) de Michel Bodeux (*Id.*, 15/IX/1904, p. 3, *Bibliographie*); de Paul Crokaert (*Id.*, 5/VIII/1913, p. 1, *Pour la propagande syndicale*, M. S.); de Cyrille Van Overbergh (*Id.*, 9/IX/1905, p. 1, *Bibliographie*); de l'abbé Paisse (*Id.*, 3/III/1906, p. 1, *Un bon livre*); de l'abbé Pelzer (*Id.*, 11/XI/1905, p. 1, *Le mouvement syndical en Allemagne*) sont signalées avec éloge et complaisance aux lecteurs du journal.

³ *La Dépêche*, 11/VII/1906, p. 1, *Une lettre du cardinal Vivès*. — *Id.*, 10/VII/1906, p. 1, *Godefroid Kurth aux congrès eucharistiques*. — *Id.*, 24/IV/1901, p. 1, *M. le Professeur Kurth*. — *Id.*, 11/IV/1903, p. 1, *Un grand historien catholique*.

⁴ *La Dépêche*, 10/XII/1907, p. 1, *Hommage académique à M. Godefroid Kurth*. — Voir aussi: « l'éminent directeur de l'Institut historique belge de Rome, adresse à *La Dépêche* l'article ci-après » (*La Dépêche*, 10/VIII/1907, p. 1-2, *La semaine sociale en France*, G. Kurth).

Dépêche et s'il le faut, on en prend la défense¹. On mentionne ses conférences², ses articles³. On imagine difficilement qu'aujourd'hui un journal propose à l'attention de ses lecteurs, si cultivés soient-ils, la moindre publication, la moindre causerie d'un savant. En agissant de la sorte, il est évident que le quotidien liégeois s'efforce encore une fois d'identifier compétence scientifique et démocratie chrétienne.

Sans connaître la valeur du slogan et de la vedette, comme les techniciens actuels de l'information, la *Dépêche* fait de Kurth « l'homme » de la démocratie chrétienne. Elle l'idéalise sur les plans politique, social, économique et religieux, mais le met aussi au niveau de ses lecteurs. On va même jusqu'à fabriquer des cigares Godefroid Kurth!⁴ Les lecteurs sont invités à puiser dans cette forte personnalité le courage et la fierté d'être démocrate et chrétien⁵.

L'amitié qui unit Gustave Somville à Godefroid Kurth apparaît constamment à la lecture du journal et explique la place réservée à Kurth dans les pages du journal⁶. Rien n'interdit de supposer, par ailleurs, que G. Kurth n'ait pas aidé financièrement le journal.

¹ *La Dépêche*, 19/X/1913, p. 1, *M. Kurth et la démocratie*. — *Id.*, 10/I/1911, p. 1, *Un livre de M. Kurth*. — *Id.*, 15/I/1907, p. 1, *M. Kurth apprécié par la « Revue des Deux Mondes »*. — *Id.*, 14-15/VII/1907, p. 1, *Une œuvre de M. Kurth. Qu'est-ce que le moyen âge?* — *Id.*, 18/IX/1912, p. 1, *M. Godefroid Kurth*. — *Id.*, 4/IV/1901, p. 1, *Clovis*.

Dans la *Dépêche*, 9/VII/1904, p. 1, *Une sottise*, « Le collège échevinal de la ville de Bruxelles vient de mettre à l'index l'abrégé d'histoire de Belgique de M. God. Kurth (...) » et *Id.*, 23/VIII/1905, p. 1, *M. Godefroid Kurth et le « Peuple »*, « M. Godefroid Kurth, harcelé, l'année dernière, par son beau *Manuel d'histoire de Belgique* par la plupart des feuilles libérales est maintenant injurié, pour le même « crime » par le *Journal des Instituteurs* et par le *Peuple* (...) ».

² *La Dépêche*, 16/VI/1911, p. 1, *Une conférence de M. Godefroid Kurth*, « On écrit de Louvain (...). — *Id.*, 30/XII/1905, p. 1, *Une conférence de M. Kurth*. — *Id.*, 15-16/X/1905, p. 1, *Conférence de M. Kurth*. — *Id.*, 18/XII/1902, p. 1, *Une conférence de M. Kurth à Flémalle-Grande*. — *Id.*, 15/VI/1905, p. 1, *L'Eucharistie et la civilisation*. — *Id.*, 6/I/1903, p. 1, *Conférences*.

³ *La Dépêche*, 26/IX/1911, p. 1, *La manifestation de Jemappes*. — *Id.*, 13/XI/1906, p. 1, *Les Belges de langue allemande*. — *Id.*, 5-6/XI/1906, p. 1, *L'opinion d'un historien belge sur les « atrocités congolaises*. — *Id.*, 11/VIII/1903, p. 1, *A propos des dinanderies. Une étude de M. Kurth*.

⁴ Dans la *Dépêche* du 24/VI/1905, p. 3, c. 4, on trouve : « *Exposition. Cigares Godefroid Kurth*. Marque déposée de la firme Rycken-Thielen à Hamont. En vente dans les principaux magasins, rue Lairesse, 18 et rue Saint-Gilles, 79 à Liège ».

⁵ *La Dépêche*, 12/VII/1906, p. 1, *Godefroid Kurth, professeur, Un étudiant*. — *Id.*, 4/IX/1912, p. 1, *Ce qu'il faut lire*, G. Kurth. — *Id.*, 15-16/VII/1906, p. 1, *G. Kurth*.

⁶ *La Dépêche*, 29/VIII/1913, p. 1, *Une lettre de M. Kurth*. — *Id.*, 6/IV/1907, p. 1, *Nouvelles du jour*. — *Id.*, 19/XII/1905, p. 1, *Godefroid Kurth, Morayner*. Lorsqu'en 1906, on organisera la manifestation Godefroid Kurth, le journal est largement ouvert aux préparations et aux échos de cette fête, (*La Dépêche*, 17/II/1906, p. 2, *Liège. Manifestation Godefroid Kurth*. — *Id.*, 15-16/IV/1906, p. 1, *En l'honneur de M. Godefroid Kurth*. — *Id.*, 15-16/VII/1906, p. 1, *La manifestation*. — *Id.*, 17/VII/1906, toute la p. 1, *Manifestation en l'honneur de M. Godefroid Kurth*).

On conçoit parfaitement que la *Dépêche* ait apporté constamment son soutien à Charles de Ponthière lorsque l'on sait que ce dernier fut le bailleur de fonds du journal.

Avec G. Kurth, de Ponthière se partage les fleurs du quotidien liégeois.

A côté de nombreux articles qui vantent les mérites divers de Charles de Ponthière, le journal lui réserve l'exclusivité des communiqués relatifs aux consultations que tiennent habituellement les parlementaires¹.

Les moindres honneurs décernés à Charles de Ponthière sont aussitôt signalés par le journal. Ses faits et gestes sont portés à la connaissance du public² et, quand il le faut, le journal n'hésite pas à descendre dans l'arène pour défendre son protecteur³. Toute son activité parlementaire est soigneusement rapportée⁴.

Malgré l'éloignement de l'abbé Pottier, le journal ne manque pas d'informer ses lecteurs de la vie que mène à Rome le fondateur de l'Ecole de Liège⁵. En juin 1903, il publie une lettre de félicitations adressée par le cardinal Rampolla au chanoine Pottier à l'occasion de la publication de son ouvrage sur *La question operaia*⁶.

« Aussi, souhaitant que fidèle à cette règle providentielle, vous puissiez toujours vous employer davantage à répandre la semence des

¹ *La Dépêche*, 19/XI/1907, p. 2, *U.D.C.* — *Id.*, 17-18/IX/1911, p. 1, c. 6. — *Id.*, 1/II/1912, p. 2. — Il arrivera même que le journal titrera : « Liège. M. de Ponthière » (voir p.ex. *La Dépêche*, 7/XI/1912, p. 2).

² P.ex. *La Dépêche*, 1/X/1913, p. 1, *Les actions du travail*. — *Id.*, 2/V/1903, p. 1, *Une conférence de M. Charles de Ponthière au « Sillon »*, Nestor de Prelle. — *Id.*, 30/IX/1913, p. 1, *Congrès de la Ligue démocratique belge*. — *Id.*, 15/II/1901, p. 1, *Lettre de Bruxelles*, Jean d'Outre-Senner.

³ Dans sa revue de presse du 28 mars 1907 (p. 1, c. 2, *Revue de presse*) le journal prenait à partie le *Patriote* en lui reprochant d'avoir mal relaté le discours de Charles de Ponthière à La Louvière. — *La Dépêche*, 30/IV/1912, p. 1, *A travers tout, défend de Ponthière contre les attaques du Peuple*. — *La Dépêche*, 30/X/1913, p. 1, *Il faut distinguer les principes et les applications*. Sous ce titre, Lambert d'Avroy publie le texte d'une lettre rectificative envoyée par de Ponthière au *Journal de Liège*.

⁴ *La Dépêche*, 30/IV/1901, p. 1, *Question militaire*. — *Id.*, 5-6/V/1901, p. 1, *Pour les ouvriers mineurs*. — *Id.*, 15/XII/1903, p. 1, *Chambre des représentants. La question de l'enseignement. Discours de M. de Ponthière*. — *Id.*, 29-30/I/1905, p. 1, *Le repos dominical*. — *Id.*, 3/IV/1906, p. 1, c. 5-6, p. 2, c. 1-2, *Chambre des représentants. La loi sur les mines*. — *Id.*, 24/XII/1906, p. 1, *Pensions ouvrières*. — *Id.*, 7/III/1907, p. 1, *La Chambre. Interpellation de M. de Ponthière sur le repos dominical*. — *Id.*, 6/IV/1907, p. 1, *Une réponse de M. de Ponthière*. — *Id.*, 23/II/1904, p. 1, *Les intérêts liégeois à la Chambre. Discours de M. de Ponthière*.

⁵ P.ex. *La Dépêche*, 12-13/IV/1903, p. 1, *M. le chanoine Pottier à l'Immacolata*. — *Id.*, 21/X/1905, p. 1, *En Hollande*. — *Id.*, 1/III/1906, p. 1, *Tribune libre de la Dépêche. A propos d'une conférence*.

⁶ *La Dépêche*, 21-22/VI/1903, p. 1, *Bibliographie. Un nouvel ouvrage de M. le chanoine Pottier*. L'ouvrage était édité à Rome par la Maison Pustet (1903, in-8°, 108 p.).

documents pontificaux, S.S. vous a-t-elle donné de cœur la bénédiction apostolique ».

Si les journaux démocrates chrétiens appuient d'abord les personnes de leur entourage géographique, on constate néanmoins qu'ils réservent une place d'honneur aux démocrates chrétiens liégeois.

L'abbé Pottier et Godefroid Kurth se partagent les faveurs du *Pays wallon*. Après la lettre pastorale que Mgr Doutreloux¹ a consacrée en 1894 à la question ouvrière, le *Pays wallon* se plaît à écrire : « L'initiative ouvrière de M. l'abbé Pottier vient, on le sait, de recevoir l'éclatante approbation de Mgr de Liège (...) »². Pottier est présenté comme un précurseur social, un exemple à suivre³.

La nomination de Pottier comme protonotaire apostolique est accueillie avec joie par le journal carolorégien⁴. De temps à autre, le *Pays wallon* consacre un article élogieux à Kurth⁵.

En 1897, Renatus reprend dans ses articles l'étude que Kurth a écrite sur les ouvriers du moyen âge⁶. L'« éminent historien » fait figure d'autorité doctrinale⁷.

En 1907, le journal reprend du journal *La Dépêche* le texte fort important de Godefroid Kurth sur la phrase « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous »⁸. Et lorsque Kurth, en 1906, renonce à son enseignement, le journal lui consacre plusieurs lignes⁹.

Le *Pays wallon* se place d'ailleurs fréquemment dans le sillage de l'Ecole de Liège. Très souvent il cite le *Bien du Peuple*¹⁰ ou *La Dépêche*¹¹ en des termes fort laudatifs.

¹ Mgr Doutreloux sera très souvent évoqué comme une autorité dans le domaine social (p.ex. *Pays wallon*, 24/IV/1899, p. 1, *L'Union des catholiques*).

² *Id.*, 15/III/1894, p. 1, *L'abbé Pottier*, Gloucester.

³ *Pays wallon*, 31/VII/1894, p. 1, *A la Ligue démocratique. Les ouvriers réunis de Charleroi Nord. Bénédiction du drapeau. Le meeting*. — *Id.*, 26/X/1894, p. 1, *Le parti démocratique chrétien, Novas*.

⁴ *Pays wallon*, 21/XI/1912, p. 1, *Les Belges à Rome*.

⁵ E.a. *Pays wallon*, 2/III/1893, p. 1-2, *M. Godefroid Kurth à Charleroi*, F. « Nul mieux que M. Kurth ne pouvait nous initier à cette organisation (des corporations) ». — *Id.*, 31/VII/1906, p. 1, *Aux « Ouvriers Réunis » de Charleroi*.

⁶ *Pays wallon*, 9/III/1897, p. 1, *L'ouvrier au Moyen Age*, Renatus. — *Id.*, 15/III/1897, p. 1, *Id.*

⁷ *Pays wallon*, 19/VI/1905, p. 1, *L'Eucharistie et la civilisation*. — *Id.*, 20/VI/1905, p. 1, *Id.* — *Id.*, 19/VII/1906, p. 1, *Godefroid Kurth*.

⁸ *Id.*, 4/XI/1907, p. 1, « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous », G. Kurth.

⁹ *Id.*, 16-17/IV/1906, p. 1, *En l'honneur de Godefroid Kurth*.

¹⁰ P.ex. *Pays wallon*, 27/VII/1900, p. 1, *Un danger*. « Sous ce titre, notre frère de Liège, le *Bien du Peuple* publiait récemment un article auquel nous donnons une pleine adhésion (...) ».

¹¹ P.ex. *Pays wallon*, 16-17/VIII/1904, p. 1, *Les syndicats d'ouvriers*. — *Id.*, 21/XI/1906, p. 1, *La loi sur le repos dominical*.

L'exemple liégeois, la mise en lumière des personnalités démocrates liégeoises forment un alibi heureux pour le *Pays wallon* dans les limites de leur conformité aux vues épiscopales et dans la mesure où ils rencontrent la sympathie de démocrates chrétiens carolorégiens comme Michel Levie.

Etant donné les liens qui unissent la *Gazette du Centre* à la *Dépêche*, via G. Somville, on comprend que les personnalités liégeoises : l'abbé Pottier¹, Godefroid Kurth², Charles de Ponthière³ y soient présentées sous des jours flatteurs. Cette sympathie se maintient à travers les années : le programme de Liège constitue une base à laquelle on se réfère⁴.

L'Avenir social cite souvent Pottier ou les publications démocratiques chrétiennes liégeoises⁵; j'ai déjà montré plus haut que l'abbé Pottier est considéré par le journal comme le « maître et ami »⁶.

Les éloges du *Démocrate* de Verviers, pour Kurth⁷ et Pottier⁸ n'apparaissent plus après 1894 lorsque le journal a accentué la tendance progressiste de la démocratie chrétienne.

L'abbé Daens occupe la place d'honneur dans le *Démocrate*. J'ai déjà signalé par ailleurs qu'une « correspondance d'Alost » était publiée régulièrement dans le journal. Mais en plus de cette correspondance, le *Démocrate* publie avec régularité une série d'articles sur la démocratie chrétienne dans la région d'Alost. Les termes les plus élogieux sont formulés à l'endroit de l'abbé Daens. Le journal prend fait et cause pour celui-ci dans le conflit qui le met aux prises avec les conservateurs, sous le titre : « Procédés réactionnaires », Henri Ma-

¹ *Gazette du Centre*, 15/VII/1893, p. 1.

² *Id.*, 9/XI/1893, p. 1, *Démocratie chrétienne*.

³ *Id.*, 19/XI/1902, p. 1, *Rome et la démocratie*.

⁴ *Id.*, 29/XII/1894, p. 1, *Le « Bien du Peuple »*. — *Id.*, 3-4/II/1895, p. 1, *Réformons-nous*.

— *Id.*, 6/V/1902, p. 1, *Les droits et les devoirs*, S.

⁵ Voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois* ..., pp. 200-201. — Très souvent, on trouve un article élogieux à l'égard de Pottier : *L'Avenir social*, 3/XII/1893, p. 2. — *Id.*, 1/I/1894, p. 2. — *Id.*, 29/IV/1894, p. 2, *Le compromis de Ste-Marguerite*. — *Id.*, 17/VI/1894, p. 1, *Manifestations ouvrières à Liège*, en l'honneur de l'abbé Pottier, etc... Le 23 octobre 1892, p. 2, *L'Avenir social* publie un article *Équivoque* signé par Pottier. Quand le pape enverra une lettre d'encouragement à l'évêque de Liège, *L'Avenir social* (11/III/1894, p. 2, *Précieux encouragement pour la Démocratie catholique de Bruxelles*), tire la couverture de son côté.

⁶ *L'Avenir social*, 14/X/1894, p. 2, *Bloc-notes*.

⁷ *Le Démocrate*, 10/XII/1892, p. 1, *Conférence de M. Kurth, professeur à l'Université de Liège, A. T.* — *Id.*, 4/II/1893, p. 2, *Une importante lettre*. — *Id.*, 12/XI/1893, p. 1, *Les « Bases de la Démocratie » par Godefroid Kurth*. — *Id.*, 17/IX/1893, p. 1, *Nécessité des syndicats*.

⁸ *Le Démocrate*, 4/VI/1893, p. 1, p. 2, *Autour du Congrès de Reims*. — *Id.*, 10/VI/1894, p. 1, *Manifestations Pottier*. — *Id.*, 17/VI/1894, p. 1, *Vive Mr Pottier*. — *Id.*, 2/IX/1894, p. 1, *M. Léon Harmel et l'abbé Pottier*.

quinay écrit¹: « Un des chefs de la démocratie chrétienne, le Démocrate des Flandres, l'abbé Daens, a été la semaine dernière traîné dans la boue et traité d'une façon indigne par l'une des anciennes têtes du parti conservateur. Qui donc dans le débat a eu le bon côté? C'est incontestablement M. l'abbé Daens (...) ».

L'attitude de Woeste est qualifiée de « scandaleuse », on l'oppose au « digne prêtre » qu'est Daens². En prenant parti à fond pour l'abbé Daens, le journal en est arrivé à suspecter la bonne information de l'évêque de Gand, Mgr Stillemans, et à prendre position contre l'ancien président de la Ligue démocratique belge, Arthur Verhaegen, qui est traité de « conservateur anti-socialiste »³.

La sympathie pour Daens est si grande qu'en janvier 1895, il est invité à Verviers à venir parler à l'Union démocratique chrétienne⁴ et qu'au même moment, on annonce la publication dans un prochain numéro du « portrait très bien fait de M. l'abbé Daens »⁵. De fait, dans le numéro du 13 janvier 1895, sur deux colonnes et en première page, le portrait de l'abbé est publié avec ce commentaire⁶: « Nous offrons à nos lecteurs le portrait très ressemblant du vaillant prêtre, de l'ami courageux des petits et des opprimés que l'arrondissement d'Alost a envoyé aux Chambres belges et que nous aurons l'honneur d'entendre aujourd'hui à l'Union Démocratique Chrétienne de Verviers ».

Pour la seule et unique fois dans sa carrière, le journal publie une illustration. La chose est remarquable et mérite d'être soulignée.

Pendant longtemps, l'*Avenir social*, puis la *Justice sociale* ont accordé leur appui à l'abbé Daens qui est présenté comme le combattant des justes causes, celle, entre autres, de la représentation proportionnelle⁷. Le journal se range aux côtés de l'abbé dans le conflit qui l'oppose au bureau des Hospices d'Alost. Ce qui lui vaut un procès mené par Charles Woeste, avocat des Hospices d'Alost⁸.

¹ *Le Démocrate*, 3/II/1895, p. 2, *Procédés réactionnaires*, H. Maquinay.

² *Le Démocrate*, 27/I/1895, p. 2, *Responsabilité!* H. Maquinay.

³ *Le Démocrate*, 1/IX/1895, p. 2, *A Alost*. — En février 1895, Verhaegen vient d'ailleurs parler au Cercle catholique de Verviers, il n'est pas invité par les démocrates chrétiens verviétois qui craignent même que la présence d'Arthur Verhaegen ne soit interprétée par certains comme un désaveu du mouvement démocratique (cfr *Le Démocrate*, 17/II/1895, p. 3, *M. Verhaegen à Verviers*). — Le journal attaqua à ce sujet *Le XX^e Siècle* (*Le Démocrate*, 13/X/1895, p. 2, *Le XX^e Siècle et les démocrates chrétiens d'Alost*).

⁴ *Le Démocrate*, 27/I/1895, p. 1, *L'abbé Daens à Verviers*.

⁵ *Id.*, 6/I/1895, p. 2, c. 2.

⁶ *Id.*, 13/I/1895, p. 1, c. 2-3.

⁷ *Justice sociale*, 7/IV/1895, p. 2, *Semaine parlementaire*.

⁸ Voir tout cet épisode dans G. Hoyois, *Henry Carton de Wiart*, p. 80-89.

En 1899, les démocrates bruxellois se brouillent avec le fougueux abbé parce qu'ils lui ont conseillé de se soumettre à l'autorité épiscopale¹.

L'*Action catholique* durcira évidemment son opposition à l'abbé Daens².

Le *Pays wallon* et la *Gazette du Centre* ont toujours gardé leurs distances à l'égard de l'abbé Daens³.

* * *

Quelques noms étrangers peuvent être ajoutés à la liste des démocrates belges. Parmi ceux-ci les Français sont les plus nombreux. Albert de Mun⁴ et Léon Harmel⁵ sont cités avec éloge et avec fréquence par le *Pays wallon* et la *Gazette du Centre*, cela ne nous étonne pas étant donné l'orientation de ces journaux. Le *Bien du Peuple*, lui aussi, honore ces deux personnalités, ses éloges résultent d'une longue amitié qui les unit à l'abbé Pottier⁶.

Les prêtres démocrates français recueillent différemment les faveurs des journaux démocrates chrétiens.

¹ G. Hoyois, *Henry Carton de Wiart ...*, p. 91-92 et *Justice sociale*, *Bien du Peuple*, 5/VIII/1900, p. 1, *Bloc-notes. Zwane démocratique*; *Ibid.*, 12/VIII/1900, p. 2, *Correspondance*.

² P.ex. *L'Action démocratique*, 22/III/1903, p. 1, c. 4, *Par-dessus bord*: « L'abbé Daens qui a froidement insulté à la Chambre la charité chrétienne et le sacerdoce catholique en affirmant que l'homme pauvre n'est qu'un esclave dans notre société et que le clergé maintient le peuple dans l'ignorance de concert avec la noblesse vient de se voir désavoué par ceux qui furent jusqu'à ce jour ses plus ardents partisans. Nous voulons parler du Kristene Volkspartij qui vient de renier publiquement son chef dans une lettre adressée au journal libéral flamand *Laatsre Nieuws* (...) ».

³ *Pays wallon*, 11/XII/1894, p. 1, *A Alost*. — *Gaz. du Centre*, 17-18/III/1895, p. 1, *A Louvain*. — *Id.*, 21/III/1895, p. 1, *Lettre bruxelloise*.

⁴ En parlant de Léon Mabille, le *Pays wallon*, 11/XI/1891, p. 1, *M. Mabille au Borinage*, se plaît à répéter les paroles de l'évêque de Tournai: « Si la France est fière d'avoir son de Mun, la Belgique peut l'être aussi aujourd'hui, car elle a un de Mun! ». — *Pays wallon*, 12/VI/1914, p. 2, *Le devoir social*. — *Gaz. du Centre*, 28/X/1893, p. 1, *Un discours de M. de Mun*. — *Id.*, 18-19/III/1912, p. 5, *M. de Mun et les cercles ouvriers*.

⁵ P.ex. *Pays wallon*, 26/III/1890, p. 1, *M. Harmel*.

⁶ Léon Harmel était qualifié « notre éminent ami » par le *Bien du Peuple*, 19/VI/1897, p. 1, *Un discours de M. Léon Harmel*. — *Le Bien du Peuple*, 21/X/1899, p. 3, *La famille Harmel prenait part au deuil familial*. — Voir aussi *Bien du Peuple*, 30/VII/1893, p. 2, *Le cardinal Langénieux chez M. Harmel*. — *Id.*, 5/II/1893, p. 1, *Lettre de Monsieur Léon Harmel*. — *Id.*, 11/III/1895, p. 1, *Lettre de M. Léon Harmel*. — *Id.*, 14-15/IV/1895, p. 1, *Lettre de M. Léon Harmel et Id.*, 29/IV/1895, p. 1, c. 5, p. 2, c. 1, *Lettre de M. Léon Harmel*. — *Bien du Peuple*, 22/I/1893, p. 1, c. 4, p. 2, c. 1, *Le meilleur des encouragements*. — *Id.*, 7/V/1893, p. 3, *C'est comme chez nous*. — *Id.*, 13/VII/1896, p. 3, c. 1-5, *Un beau discours* (le journal publie *in extenso* le discours prononcé par le comte de Mun au récent congrès démocratique chrétien de Reims en l'accompagnant de ces mots: « Certes, il réjouira les démocrates et il pourrait utilement être pris pour exemple opportun par les anciens hommes politiques du parti catholique »). — *Id.*, 15/V/1897, p. 2, c. 2-5, p. 3, c. 1, *Un ami fidèle. Lettre importante de M. le comte Albert de Mun*.

Le Bien du Peuple a publié souvent des articles écrits par l'abbé Six dans *La Démocratie chrétienne* de Lille¹. Très souvent, il a présenté en termes très élogieux les abbés Gayraud² et Garnier³.

La sympathie fréquemment exprimée par le journal à l'égard des abbés français résulte de l'amitié qui les lie à l'abbé Pottier. Celui-ci participe aux congrès ecclésiastiques qui sont tenus depuis 1888 par les prêtres du Nord de la France, attentifs à la solution de la question sociale⁴.

Ces ecclésiastiques ne se situent cependant pas pour autant dans le même courant idéologique que les démocrates liégeois. Et, parlant de l'abbé Gayraud, *La Dépêche* dit : « L'abbé Gayraud, député du Finistère au Parlement français et l'un des chefs les plus autorisés des catholiques sociaux de France »⁵ par opposition à l'abbé Dabry « (...) un des plus vaillants apôtres de la démocratie chrétienne en France »⁶. A l'abbé Naudet⁷, démocrate chrétien et considéré comme tel par les démocrates chrétiens de Belgique, le *Bien du Peuple* consacre plusieurs colonnes⁸. Le journal publie ses articles

¹ A son sujet : J. LAMOOT, *Mgr Six, premier missionnaire du travail*, Paris, 1937.

² *Bien du Peuple*, 23/I/1897, p. 2, *Une campagne instructive*. — *Id.*, 11/VI/1898, p. 3, *Bibliographie*. — Dans son numéro du 11 septembre 1897 (p. 2, *M. l'abbé Gayraud et le « Bien Public »*), le journal démocrate prenait la défense de Gayraud contre le journal gantois. Et le 7 août 1898, l'abbé Gayraud prononçait un discours à la société St-Alphonse de Liège (*Bien du Peuple*, 13/VIII/1898, p. 1, *Discours de M. l'abbé Gayraud ...*). Sur l'abbé Hippolyte Gayraud, (1856-1911), cfr R. KOTHEN, *La pensée et l'action sociales des catholiques ...*, Louvain, 1945, p. 397, 400.

³ *Bien du Peuple*, 19/XI/1893, p. 3, *M. l'abbé Garnier à Paris*. — *Id.*, 6/X/1894, p. 3, *L'abbé Garnier et les démocrates de Liège*. — *Id.*, 26/XI/1893, p. 1, *Le Pape et l'abbé Garnier*. — *Id.*, 21/IV/1900, p. 2, *Le Christ et l'ouvrier*, abbé Garnier. — A son sujet : L. DIVRY, *L'abbé Garnier*, Paris, 1936.

⁴ On en trouve l'écho p.ex. dans le *Bien du Peuple*, 5/IX/1896, p. 1, *L'obligatoire au Congrès de Dortmund*. — *Id.*, 12/IX/1896, p. 1, *Le congrès ecclésiastique de Reims*. — Voir M. MONTUCLARD, *Conscience religieuse et démocratie*, Paris, 1963, p. 31.

⁵ *La Dépêche*, 29/XI/1904, p. 2, *A St-Alphonse. La conférence de M. l'abbé Gayraud*. — Voir aussi *Id.*, 9/III/1901, p. 1, *La crise de la foi*.

⁶ *La Dépêche*, 21/I/1905, p. 1, *La « Justice sociale »*. — L'abbé Dabry était, à l'époque, rédacteur en chef de la *Justice sociale*, journal de l'abbé Naudet. En 1910, il quitte l'Eglise (cfr J. M. MAYEUR, *Un prêtre démocrate ...*, p. 433).

⁷ A son sujet : R. CORNILLEAU, *L'abbé Naudet*, Paris, 1933.

⁸ P.ex. *Bien du Peuple*, 4/VI/1893, p. 1, c. 4, p. 2, c. 1-2, *Un archevêque démocrate* (il s'agit en fait d'une longue lettre signée Naudet et parue dans le journal français *Le Monde*). *Id.*, 19/XI/1893, p. 3, *M. l'abbé Naudet à Brest*. — *Id.*, 31/XII/1893, p. 3, c. 4, p. 4, c. 1, *Les prêtres et l'action sociale*. — *Id.*, 21/IV/1894, p. 1, *M. l'abbé Naudet socialiste*. — *Id.*, 1/IX/1894, p. 3, *M. l'abbé Naudet, Directeur du Monde*. — *Id.*, 7/III/1895, p. 2, *M. l'abbé Naudet à Lille*. — *Id.*, 18/II/1899, p. 2, *L'abbé Naudet*. — *Bien du Peuple*, 16/VI/1894, p. 4, *Une brochure de l'abbé Naudet sur Notre œuvre sociale*. — *Id.*, 30/V/1895, p. 1, *Mes souvenirs par M. l'abbé Naudet*, Ludovic Germain. — *Id.*, 21/III/1896, p. 3, *Vers l'avenir par l'abbé Naudet*. — *Id.*, 29/IV/1899, p. 1, c. 4-5, p. 2, c. 1, *Le prêtre dans la politique et dans les œuvres sociales (sur Notre devoir social)*.

ou le cite¹. Au cours du premier semestre de l'année 1896, le journal publie chaque semaine en feuilleton un court extrait du journal *Le Monde* de l'abbé Naudet.

A plusieurs reprises, l'abbé est l'hôte des démocrates à Liège². Un procès retentissant l'oppose, par ailleurs, au directeur de la *Gazette de Liège*, Joseph Demarteau³.

La *Dépêche* ne reprend pas en bloc les éloges du *Bien du Peuple*⁴ mais se prononce en faveur de Naudet dans le débat qui l'oppose au chanoine Delassus⁵.

L'*Avenir social* et la *Justice sociale* vont faire partager leur admiration pour Naudet par leurs lecteurs⁶. Jusqu'en 1895, le *Démocrate* en fait autant⁷.

C'est surtout l'abbé Lemire⁸ qui suscite l'éloge fréquent de la part des journaux démocrates chrétiens⁹. Avec l'abbé Naudet,

¹ *Bien du Peuple*, 15/VIII/1896, p. 3, *Pensées*. — *Id.*, 3/IV/1897, p. 1, *L'abbé Naudet et l'abbé Charbonnel*.

² Voir les comptes rendus flatteurs du *Bien du Peuple*: 13/VIII/1893, p. 1, *L'abbé Naudet à Liège*. — *Id.*, 24/XI/1894, p. 1-2, *L'abbé Naudet à St-Alphonse*. — *Id.*, 17/II/1900, p. 1, *L'abbé Naudet à Liège*.

³ *Le Bien du Peuple*, 5/XII/1896, publie, outre le discours prononcé par l'abbé Naudet lors de son procès (p. 3, c. 2-5, un supplément exceptionnel de 5 colonnes sur 2 pages supplémentaires).

⁴ « (...) du point de vue de la doctrine, c'est un homme qui propage et défend des idées dont les unes, — le plus grand nombre, — nous semblent justes, les autres discutables: ce qui ne signifie pas le moins du monde que ce soit Charbonnel (...) » (*La Dépêche*, 27/IV/1901, p. 1, *Un témoignage*), l'allusion est faite à Victor Charbonnel (1863-1926) qui a quitté les ordres en 1897. L'abbé est un prêtre exemplaire » (*La Dépêche*, 27/IV/1901, p. 1, *Un témoignage*); un « prêtre éminent » (*Id.*, 9/II/1904, p. 1, *L'abbé Naudet à Liège*).

⁵ *La Dépêche*, 3/II/1904, p. 3, *Vieilles rancunes*. Il semble qu'après cette date, le journal n'ait plus manifesté ouvertement sa sympathie pour Naudet. Cette attitude a été renforcée par la visite faite par de Ponthière à Rome en 1909 (voir *Pap. Hanquet*, mars 1909, voyage à Rome, note manuscrite de Ponthière).

⁶ *Avenir social*, 17/VI/1894, p. 1, *Concurrence et moralité*, abbé Naudet. — Dans son numéro du 15 juillet 1894, sous la signature d'Henry Carton de Wiart (p. 4) paraît un compte rendu très élogieux du livre de l'abbé Naudet: *Notre œuvre sociale* qui se termine par ces mots: « Dans cette communion d'idées et de luttes, nous envoyons à M. l'abbé Naudet un cordial salut d'admiration et de fraternité chrétienne ». — *Justice sociale*, 21/X/1900, p. 3, *L'abbé Naudet*. — *Id.*, 13/XII/1896, p. 1, « NOUS ANNEXONS ce jour au journal un numéro de notre frère, le *Bien du Peuple*, qui donne *in extenso* le compte rendu du procès intenté par M. l'abbé Naudet à la *Gazette de Liège*. Nos lecteurs liront avec intérêt le magnifique plaidoyer de notre collaborateur, M^e Renkin, membre de la Chambre des Représentants... ».

⁷ P.ex. *Le Démocrate*, 8/IV/1894, p. 2, *Le régime du travail*, P. Naudet. — *Id.*, 10/III/1895, p. 3, *M. l'abbé Naudet à Lille*. — *Id.*, 17/II/1895, p. 2, *L'abbé Lemire, l'abbé Naudet*. — *Id.*, 20/VIII/1893, p. 1, p. 2, *Extrait de l'admirable discours prononcé à Liège par M. l'abbé Naudet*.

⁸ A son sujet: J. M. MAYEUR, *Un prêtre démocrate: l'abbé Lemire (1853-1918)*, Tournai, 1968.

⁹ *Justice Sociale*. *Bien du Peuple*, 14/X/1900, p. 3, *Portraits. L'abbé Lemire*. — *Le Démocrate*, 9/VI/1895, p. 1, p. 2, *L'abbé Lemire et l'abbé Daens*.

il se partage les faveurs du *Bien du Peuple*¹ et devient la grande personnalité étrangère dans *La Dépêche* qui le soutient en dépit de sa désapprobation par l'évêque de Cambrai, Mgr Delamaire². A ce moment, le *Pays wallon* qui avait toujours loué l'abbé Lemire³ regrette l'attitude politique de celui-ci⁴.

Quelques mois plus tard, le journal déclare⁵: « Aujourd'hui nous le (l'abbé Lemire) pleurons, car il ne nous est plus possible d'entrer avec lui dans les réunions, les conférences où nous sommes à peu près certains de rencontrer des hommes dont la vie publique est une perpétuelle attaque contre la Religion, des hommes qui ont compromis par leur jacobinisme le régime républicain et rabaisé la démocratie au rang d'une démagogie. Et aujourd'hui, malgré la tristesse de cette heure cruelle, c'est toujours l'abbé Lemire de la « *Revue de Lille* », l'abbé Lemire de l'admirable « *Vie du Cardinal Manning* », l'abbé Lemire des Jardins ouvriers que nous avons devant les yeux (...). »

Et, le 17 janvier 1914, le ton du journal a changé singulièrement; le même jour, il publie deux articles en page 1, intitulés respectivement: « *L'abbé Lemire menacé d'excommunication majeure* » et « *Le Président Lemire* » dans lequel il déclare que si l'abbé est devenu vice-président de la chambre française, « *M. Lemire est publiquement et notoirement en conflit avec son évêque. Il a mené sa révolte contre l'autorité ecclésiastique au point que celle-ci est sur le point d'édicter contre lui, — si ce n'est déjà fait, — les sentences les plus sévères et les plus décisives dont l'Eglise frappe les prêtres oublieux de leurs devoirs vis-à-vis d'elle. Voilà simplement, en deux mots, le secret de sa soudaine apothéose* »⁶.

A côté des abbés démocrates Naudet et Lemire, Marc Sangnier incarne la démocratie chrétienne militante de France pour *La Dépêche*.

Sangnier est l'exemple par excellence que l'on propose à la

¹ P.ex. *Bien du Peuple*, 2/II/1895, p. 2, *L'abbé Lemire*. — *Id.*, 28/IV/1895, p. 2, *A Rome. Une conférence de M. l'abbé Lemire*. — *Id.*, 6/V/1895, p. 3, *Une nouvelle conférence de M. l'abbé Lemire à Rome, etc.* — Le 14 juillet 1894, p. 4, c. 1, dans sa rubrique *Nécrologie*, le journal signalait à ses lecteurs le décès du frère de l'abbé Lemire. — *Bien du Peuple*, 10/XII/1898, p. 2, *Une visite chez M. Bay*.

² *La Dépêche*, 29/III/1901, p. 1, *M. l'abbé Lemire chez lui*. — *Id.*, 3/III/1904, p. 1, *Etranger*. — *Id.*, 1-2/IX/1912, p. 1, *Etranger*. Sur les démêlés de l'abbé Lemire avec l'opposition conservatrice: J. M. MAYEUR, *Un prêtre démocrate ...*, p. 434 sv.

³ P.ex. *Pays wallon*: 18/III/1894, p. 1, *M. l'abbé Lemire, Romain*.

⁴ *Pays wallon*, 19/V/1910, p. 2, *M. l'abbé Lemire*.

⁵ *Pays wallon*, 15/XII/1913, p. 1, *Le cas de l'abbé Lemire*.

⁶ *Pays wallon*, 17/I/1914, p. 1, *Le président Lemire*.

démocratie chrétienne¹. Le journal parle du « langage si noble » et de la « foi si profonde » de Sangnier². Dès qu'il vient en Belgique, le journal prévient ses lecteurs de l'arrivée du grand orateur français³ et publie de larges extraits de ses conférences⁴. Evidemment, la *Dépêche* prend la défense du *Sillon* lorsqu'il est attaqué par certains catholiques⁵ et, après la réception accordée par le pape aux délégués du *Sillon* en septembre 1904, elle écrit : « le pape affirme le droit pour le *Sillon* de continuer ses méthodes propres (...) »⁶.

Quelques années plus tard, le journal attaque avec violence la *Gazette de Liège* qui s'est permise, dans un de ses articles signés O.R.⁷ de prêter certaines affirmations à Sangnier. Un jeune et ardent démocrate de l'*Avant-Garde*, Félix Depresseux, signe aussitôt de ses initiales, F.D., la réponse en faveur de Sangnier⁸. Et, lorsque celui-ci vient en 1912 à Liège, le journal note : « (...) Le sentiment d'affection spéciale pour Liège et pour ses frères intellectuels d'ici qu'il nous exprimait déjà voilà 3 ans, 6 ans, 10 ans, il nous l'a manifesté sous une forme nouvelle et toujours plus cordiale (...) »⁹.

En 1912, le journal saluait avec joie l'arrivée à Liège de celui qui, soumis à l'Eglise, avait interrompu ses activités démocratiques conformément aux vœux du pape¹⁰. Depuis le passage de Ponthière

¹ Sur le succès de Marc Sangnier à Liège, voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois ...*, p. 241, p. 309.

² *La Dépêche*, 3/II/1904, p. 1, *Etranger*. — *Id.*, 9/III/1904, p. 1, *Bibliographie*, B. — *Id.*, 9/VI/1903, p. 1, *Mouvement démocratique chrétien*. — *Id.*, 8-9/VII/1906, p. 1, *Une lettre de Marc Sangnier*. — Paul Tschoffen insistait sur le côté pratique des idées du *Sillon* applicables aux luttes en Belgique (cfr *La Dépêche*, 8/III/1907, p. 2, *Liège. A St-Remacle. La conférence de Marc Sangnier*).

³ *La Dépêche*, 15/X/1903, p. 2, *La conférence de Marc Sangnier*. — *Id.*, 12/I/1905, p. 1, *Bravo les jeunes ! Joyeuse*. — *Id.*, 30/XI/1906, p. 1, *Marc Sangnier à Liège*. — *Id.*, 1/III/1907, p. 2, *Liège. Conférence de Marc Sangnier*. — *Id.*, 17/IV/1912, p. 2, *La conférence Sangnier*. — *Id.*, 20/IV/1912, p. 1, *Les conférences de Marc Sangnier en Belgique*.

⁴ P.ex. *La Dépêche*, 24-25/III/1901, p. 3, *Liège. A la générale*. — *Id.*, 6/IV/1905, p. 1, *Le Sillon. Action sociale populaire*. — *Id.*, 23/V/1907, p. 1, c. 6, p. 2, c. 1, *Marc Sangnier*. — *Id.*, 24/VII/1907, p. 1, *Etranger. Le « Sillon » français*. — *Id.*, 23/XI/1907, p. 1, *Les livres. « La lutte pour la démocratie »*. — Dans un même ordre d'idées, *la Dépêche* (16/II/1905, p. 1, c. 4) consacre des lignes fort élogieuses à Georges Fonsegrive (1852-1917), directeur de la *Quinzaine* qui vient parler au « *Sillon* » de Liège.

⁵ *La Dépêche*, 25-26/IX/1904, p. 1, *Le « Sillon » à Rome*. — *Id.*, 3/IV/1907, p. 1, *Le Sillon et l'Épiscopat*. — *Id.*, 20/IV/1912, p. 1, *Liège, le 19 avril 1912. Marc Sangnier, Jean des Guillemins. « Et Rome tout en appréciant et en louant les débuts et les développements du Sillon, se prononça contre certains écarts théoriques et certaines méthodes, erreurs qui, du reste, n'atteignaient en rien l'honneur et le mérite de cette vaillante jeunesse (...) »*.

⁶ *La Dépêche*, 14/IX/1904, p. 3, *Le Souverain Pontife et le Sillon*.

⁷ C'était Léon Collinet qui s'abritait sous ces lettres.

⁸ *La Dépêche*, 2/X/1906, p. 1, *Revue de la presse. O.R. et Marc Sangnier*.

⁹ *Id.*, 24/IV/1912, p. 1, *Liège, le 23 avril 1912. Marc Sangnier à Liège*.

¹⁰ *La Dépêche*, 20/IV/1912, p. 1, *Marc Sangnier, Jean des Guillemins*.

à Rome en 1909, la *Dépêche* avait été prévenue de ce qu'elle devait prendre ses distances à l'égard de Sangnier¹.

Le *Pays wallon* a toujours fait l'éloge de Sangnier. Quelques jours après sa condamnation, le journal se plaît à souligner la soumission de Sangnier et la donne en exemple².

C'est surtout vers la France que sont tournés les journaux démocrates chrétiens.

L'expression « *Germania docet* » apparaît exceptionnellement dans le *Pays wallon*³ et dans la *Dépêche*⁴. La rareté des articles consacrés à l'Allemagne détruit l'effet que peuvent produire les quelques invitations à suivre l'exemple allemand⁵.

En janvier 1905, un certain Guy Reinecke écrit⁶, — et ce qu'il dit confirme nos patientes recherches, — « *Germania docet* : c'est la formule à l'ordre du jour ; c'est vraiment dommage qu'elle est si souvent employée à tort et à travers. L'exemple de l'Allemagne, certes, il faut le suivre, mais que nous montre-t-il ? (...) ».

L'étude d'Auguste Pelzer⁷, *Le mouvement syndical chrétien en Allemagne. Origines et idées directrices* (Louvain 1905), a cependant suscité de l'intérêt pour l'Allemagne⁸.

Le nom du cardinal Manning (Angleterre)⁹, celui de Mgr Ketteler, évêque de Trèves¹⁰, des cardinaux américains Ireland¹¹

¹ *Pap. Hanquet*, mars 1909, Voyage à Rome, note du 6 mars 1909, écrite par de Ponthière : « Son Eminence (le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat), me signale l'abbé Naudet et le Sillon comme ne devant pas nous intéresser parce qu'il y aurait danger pour nous à lier notre cause à la leur (...) ».

² « Sa juste mais douloureuse épreuve rappelle que Fénelon a été condamné et s'est soumis » (*Pays wallon*, 10/IX/1910, p. 1, *Marc Sangnier et Fénelon*, Albert Romain).

³ *Pays wallon*, 11/IX/1905, p. 1, *La politique. La tactique sociale du Centre allemand*.

⁴ Quatre fois en tout et pour tout de 1901 à 1914 et deux fois en 1905.

⁵ Deux fois, l'Allemagne est citée en exemple dans le *Démocrate* (23/IV/1893, p. 1, *Un aperçu sur la législation sociale allemande* et 25/VI/1893, p. 1, *La loi sur la réglementation du travail*).

⁶ *La Dépêche*, 12/I/1905, p. 1, *Germania docet!*, Guy Reinecke.

⁷ Sur Mgr Auguste Pelzer (1876-1958), voir *Biographie nationale*, t. 37, c. 638 à 645, notice de F. Van Steenberghe.

⁸ *La Dépêche*, 11/XI/1905, p. 1, *Le mouvement syndical en Allemagne*, Albert Siphery.

⁹ *Bien du Peuple*, 8/VIII/1896, p. 3, *Le cardinal Manning*. — *Le Démocrate*, 9/IV/1893, p. 3, *Le primat d'Angleterre*. — *Id.*, 22/X/1893, p. 1, *Habitations ouvrières*, cardinal Manning. *Id.*, 12/XI/1893, p. 1, p. 2, *Le minimum de salaire d'après le cardinal Manning*.

¹⁰ *Le Démocrate*, 19/III/1893, p. 2 et numéros suivants jusqu'au 23/IV/1893, p. 3, publication régulière du *Discours de Mgr Ketteler aux ouvriers de la vallée du Main*. — *Le Démocrate*, 4/VI/1893, p. 2, *Un extrait significatif des œuvres de Mgr Ketteler*.

¹¹ *Bien du Peuple*, 8/V/1897, p. 2, *A travers la presse. Un discours de Mgr Ireland*. — *Id.*, 5/III/1898, p. 3, *Mgr Ireland*.

et Gibbons¹, du Dr Schaepman des Pays-Bas², apparaissent de temps à autre. Mais cela ne nous permet pas de conclure à quoi que ce soit.

Le *Dépêche* a ouvert ses colonnes et pris intérêt aux choses d'Italie. Elle a signalé de temps à autre, les activités des démocrates italiens: de Giuseppe Toniolo³ par exemple ou l'évolution de la démocratie chrétienne à Bergame⁴.

Très rarement, le journal liégeois intéresse ses lecteurs au mouvement social chrétien d'Autriche qui, pourtant à l'époque, est important, notamment avec le Dr Karl Lueger, bourgmestre de Vienne et le baron Karl von Vogelsang.

Les exemples proposés aux lecteurs des journaux démocrates chrétiens ou ouverts à la démocratie chrétienne sont belges, liégeois surtout.

En dehors de la Belgique, ce sont les Français et parmi ceux-ci Albert de Mun et Léon Harmel, pour une tendance, l'abbé Lemire, l'abbé Naudet et Marc Sangnier pour l'autre tendance qui sont les grands exemples à suivre.

C'est à travers ces personnalités que l'idéologie de la démocratie chrétienne a été présentée notamment à toute la communauté française de Belgique.

¹ *Bien du Peuple*, 31/V/1895, p. 1, *Le cardinal Gibbons*.

² P.ex. *Bien du Peuple*, 23/VII/1898, p. 1, c. 4-5, p. 2, c. 1-3, *L'organisation des sociétés ouvrières, Dr Schaepman*. — *Id.*, 9/VI/1900, p. 3, c. 1-2, *Le docteur Schaepman jugé par le pape Léon XIII*. — *Id.*, 16/VII/1898, p. 3, c. 4.

³ *La Dépêche*, 8/III/1904, p. 1, *La Démocratie chrétienne en Italie*.

⁴ *La Dépêche*, 7-8/V/1905, p. 1, *Etranger. L'eco di Bergamo*. — *Id.*, 9/IX/1905, p. 1, *Les démocrates de Bergame*, « L'on sait que Bergame est le foyer le plus ardent de la démocratie chrétienne ou action populaire catholique en Italie (...) ».

CONCLUSION

Il faut distinguer deux phases dans l'histoire de la presse populaire catholique.

De 1830 à 1863, c'est une phase de recherches, de questions et de réponses. Certains catholiques essaient d'obtenir une limitation légale de la liberté de la presse qu'ils considèrent comme dangereuse pour l'« ordre social ». D'autres catholiques collaborent avec des libéraux à la rédaction et à la diffusion d'une presse destinée à l'éducation populaire. Pour les uns comme pour les autres, c'est une façon de résoudre la question sociale.

Au cours de cette même période néanmoins, quelques essais de presse populaire sont réalisés uniquement par des catholiques. En 1848, l'éphémère *Bon homme Richard* du professeur Würth qui ne répond manifestement pas, en dépit de la personnalité de son fondateur, aux exigences de la communauté catholique, meurt aussi rapidement que le papillon. A la même époque, un diminutif de la *Gazette de Liège* voit le jour et connaît le succès. Déjà sous le couvert de presse populaire, deux formules de presse sont donc exprimées. La presse populaire catholique peut être rédigée spécialement pour le peuple, ou bien être faite à partir de la grande presse catholique. Les buts poursuivis sont toujours les mêmes. Cependant, la presse populaire conçue spécialement pour le peuple est surtout faite pour son éducation religieuse et sociale tandis que la presse populaire paraissant sous forme de diminutifs, doublures et succédanés, parallèlement à la grande presse, est surtout conçue pour l'éducation politique de la masse.

Une deuxième phase peut être observée. Elle va de 1863, premier congrès de Malines, à 1914. Au cours de celle-ci, la presse populaire catholique se forme et se développe. Au cours des années 1863, 1864 et 1867, cette presse populaire est élaborée dans un esprit antilibéral qui rejoint l'antilibéralisme pratiqué sur le plan politique par les catholiques. Ce n'est d'ailleurs pas sans nostalgie que certaine catholiques sociaux abandonnent l'entente avec les libéraux¹.

¹ A.G.R.B., *Pap. Lammens*, MF 1194, II B, 233, Liège, 17/X/1894, baron de Pitteurs à Lammens : « Quant à une union franche et loyale avec les libéraux conservateurs, il n'y faut point songer, du moins jusqu'ici ... chez les libéraux, la haine antireligieuse étouffe jusqu'au sentiment de la défense sociale ».

A partir de 1871, la presse populaire est résolument et constamment antisocialiste.

L'extension du suffrage et sa phase préparatoire provoquent d'ailleurs un amalgame des buts primitivement poursuivis par les deux formes de presse populaire.

A partir de 1889 un mouvement nouveau apparaît, une presse démocrate chrétienne se crée qui exprime selon les régions, les différentes opinions démocratiques.

La presse démocrate chrétienne et la presse populaire catholique sont synchroniques à partir de 1889.

Leur idéologie, tout en procédant de la même doctrine religieuse, est cependant différente et peut aller jusqu'à l'opposition.

La presse populaire catholique développe un message d'éducation qui a pour but la soumission et l'intégration de l'ouvrier dans la société bourgeoise du 19e siècle que l'on veut conserver contre vents et marées.

La presse démocrate chrétienne défend la promotion politique de l'ouvrier dans la société bourgeoise et la répartition équitable du pouvoir.

La presse populaire catholique est soutenue et défendue par les catholiques sociaux et des catholiques politiques conservateurs¹. Les uns et les autres ont réalisé depuis plusieurs décennies l'importance du message social et la place que peut avoir le journal dans la communication de leur message, qu'il soit social ou politique. C'est en ce sens, pour eux, que la presse rentre dans leur action sociale. C'est aussi un dénominateur commun de celle-ci. Les démocrates chrétiens ont également compris l'importance d'un moyen de communication et l'ont utilisé pour donner les informations relatives à leur mouvement mais aussi pour promouvoir l'émancipation culturelle en débordant largement des sentiers battus de la presse. *L'Avenir social* et *la Justice sociale* sont des journaux de spécialisation en matière sociale; la *Dépêche* consacre chaque semaine, à partir de 1905, un supplément hebdomadaire important à la littérature, à la science et à l'agriculture.

Les démocrates liégeois ont réalisé l'importance de la fré-

¹ Voir le paragraphe consacré à *La presse populaire après 1886* et notamment ce qui est dit au sujet du *Clairon belge*.

quence rapide de la publication¹ et se sont efforcés de réaliser une presse quotidienne démocrate.

L'opposition que nous avons observée autrefois dans l'action et la pensée sociales des catholiques avant 1914 se marque non seulement dans le contenu des journaux mais aussi dans leur institution. Pour certains catholiques, le peuple n'a même pas le droit à la presse parce que la presse c'est la démocratie et « la démocratie c'est établir dans l'organisation sociale l'égalité entre toutes les classes et tous les individus ». Le bon peuple « lit peu les journaux et il les lit trop cependant, mais heureusement, il les tient en médiocre estime et attache une faible importance à ce qu'ils lui disent (...) »². Ce texte date de 1866 mais cette attitude se rencontre encore au début de ce siècle même chez certains catholiques sociaux³.

De cette attitude radicale, on en arrive à une attitude intermédiaire adoptée par les catholiques sociaux qui font et soutiennent une presse spécialement destinée au peuple: la presse populaire *lato sensu*. Pour eux, c'est un pis-aller face à la grande presse que le peuple n'est pas à même de comprendre, face à la presse socialiste et libérale qui sont néfastes, face à la presse démocrate chrétienne qui est tout aussi dangereuse. C'est la raison pour laquelle la presse populaire trouve partout un réseau de distribution organisé par de bonnes volontés. Nous avons montré ces tensions dans le chapitre consacré aux possibilités et aux exigences de la démocratie.

L'étude de la presse que nous avons faite montre que distinguer, comme certains témoins déjà le faisaient, la démocratie chrétienne du catholicisme social, ce n'est ni un jeu de l'esprit ni une confusion.

* * *

¹ A.G.R.B., *Archives Carton de Wiart*, Lettres de Kurth, s.d., (cette lettre est postérieure au printemps 1867 durant lequel Carton de Wiart s'est marié; allusion y est faite, en effet, à Madame Carton de Wiart): « D'ici là, nous aurons peut-être à nous occuper ensemble d'une autre question sur laquelle il est urgent d'appeler l'attention de tous les démocrates chrétiens du pays: la fondation d'un journal quotidien. A mon avis, la démocratie ne sera pas en selle aussi longtemps qu'elle ne pourra pas, tous les jours et par un organe fait pour le pays entier, exposer ses idées et commenter les faits. Pensez-y bien, je vous prie, parlez en avec Renkin et avec vos amis de Bruxelles pour le jour prochain je l'espère où nous pourrons nous réunir dans notre ville et nous entendre sur ce projet (...).

² *Le Catholique*, 1/II/1866, p. 1.

³ A.S.V., *Société de St-Vincent-de-Paul. Conseil central de Liège. Rapport sur l'exercice 1899 présenté à l'assemblée générale du 28 avril 1900*, Liège, 1900, p. 25.

La presse démocrate, luttant pour l'émancipation des travailleurs, se heurte à un catholicisme social et à un catholicisme politique traditionnels. La mesure de la « démocratisation chrétienne » de la presse pourrait, en une certaine façon, se faire par rapport à l'opposition que la presse nouvelle suscite dans le monde catholique traditionnel et au conflit qui en résulte.

Et, d'une façon particulière, on en arrive à des conflits entre l'autorité épiscopale et certains journaux démocrates pour autant qu'ils menacent l'Eglise, d'une part, dans sa présence politique et, d'autre part, dans sa structure hiérarchique. Là où l'évêque a interdit ou s'est opposé à la démocratie chrétienne, comme dans le diocèse de Namur, la presse démocrate ne verra pas le jour. Si une presse du Hainaut est sympathique à la démocratie chrétienne sans s'identifier complètement à celle, c'est à la suite de la volonté épiscopale de paix et d'entente entre les catholiques. Le *Pays wallon*, la *Gazette du Centre* et le *Progrès* ont d'ailleurs des conseillers ecclésiastiques dans les rangs de leur rédaction. Si le *Bien du Peuple* et la *Dépêche* ont pu vivre, c'est grâce à la bienveillance de l'évêque. Si le *Démocrate* a dû cesser, c'est à la suite d'une divergence de vues qui s'est installée entre le journal et l'évêque de Liège.

* * *

Notre étude a montré qu'il y a plusieurs journaux démocrates chrétiens. Cela peut aller depuis les journaux ouverts ou sympathiques au mouvement jusqu'aux journaux qui ont pris position pour le daensisme, c'est-à-dire, à l'époque, l'aile la plus avancée de la démocratie chrétienne.

Ce ne sont d'ailleurs pas les journaux démocrates les plus avancés qui se maintiendront mais bien les autres : le *Pays wallon* de Charleroi, la *Gazette du Centre* de La Louvière, le *Progrès* de Mons ont continué à paraître après 1918.

Le nombre d'années que les journaux ont vécues peut témoigner, en effet, de l'appui d'un public.

Sous cet angle aussi, l'histoire des journaux démocrates explique pourquoi encore aujourd'hui la démocratie chrétienne, — qui n'est pas le catholicisme social, — peut revêtir plusieurs formes d'engagement politique.

L'étude des journaux démocrates chrétiens révèle qu'avant 1914, il existe plusieurs tendances dans la démocratie chrétienne

et, qu'à ses tendances différentes correspondent différentes stratégies. Les différents journaux démocrates chrétiens en sont la meilleure expression.

Sous l'angle communautaire, les journaux démocrates et ouverts à la démocratie chrétienne ont, dans la mesure où ils se trouvaient en Wallonie, — à Charleroi, pour le *Pays wallon*, à Liège pour la *Dépêche*, à Verviers pour le *Démocrate*, — participé à l'élaboration d'une conscience wallonne en la restreignant à une région, comme *Le Démocrate* et *La Dépêche*, ou en l'élargissant à toute la Wallonie, du Hainaut à la province de Liège en passant par le Brabant wallon et le Luxembourg, comme le *Pays wallon* de Charleroi. *La Dépêche* et *Le Démocrate* ont d'ailleurs publié des articles en wallon. *Le Pays wallon* a joué un rôle important qui n'est sans doute pas totalement étranger à son succès.

La presse essentiellement populaire n'envisage pas la possibilité d'une conscience wallonne. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une vingtaine de journaux, pour le moins, sur 70 environ, viennent de Bruxelles. Et l'on note même une opposition au mouvement wallon dans *L'Echo liégeois* de 1912.

* * *

La diffusion rapide, large, bien organisée des doublures, diminutifs et succédanés bruxellois est importante. Car, par ce levier, l'opinion politique et sociale est, en Wallonie, dirigée de Bruxelles et orientée dans une optique particulière que nous avons décrite plus haut.

L'étude historique que nous avons faite en ce domaine montre que la concentration bruxelloise existe avant 1914.

Par ailleurs, il est certain que tout un public a pris des habitudes de lecture et s'est accoutumé à une idéologie, à un style de présentation des informations depuis plusieurs décennies. Nous avons montré notamment l'importance acquise par le quotidien *Le National*, succédané du *Patriote* et ses éditions parallèles qui sont publiées depuis 1891 jusqu'en 1914.

Le volume qu'occupent les doublures, les diminutifs et les succédanés dans la presse populaire et dans la presse en général, la parution quotidienne de beaucoup d'entre eux, expliquent d'une part, les difficultés que doit surmonter la presse démocrate chrétienne pour s'introduire sur un terrain déjà occupé et, d'autre part, aussi

les conditions favorables de lancement dans lesquelles *La Libre Belgique*, héritière du *Patriote*, s'est trouvée au lendemain de 1918.

* * *

La stratégie défensive des catholiques belges résultant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat au lendemain de 1830 s'est exprimée notamment par l'institution d'une presse populaire qui a été abondante et dynamique. Tout événement jugé susceptible d'amenuiser la présence sociale et politique de l'Eglise a suscité un effort en matière de presse catholique.

Les journaux populaires ont soit bénéficié de l'aide financière de bienfaiteurs, soit de l'existence d'une infrastructure technique lorsqu'ils sont édités par de grands journaux catholiques. Ils ont bénéficié aussi du concours d'un réseau de distribution bien organisé en certains endroits comme dans le Hainaut. L'autorité épiscopale leur a été acquise très rapidement.

La presse démocrate chrétienne n'a pas bénéficié des mêmes avantages que la presse populaire catholique. Souvent même, elle a été en butte à l'opposition de certains catholiques. Quelquefois, elle fait l'objet de mesures sévères de la part de l'épiscopat.

* * *

La presse populaire a trouvé très vite un style particulier dans son contenu et dans sa présentation, dans sa périodicité, dans son format et dans son prix. Le tout s'est fait au détriment de l'information de qualité et l'information politique au bénéfice de l'éducation dirigée.

Cette volonté systématique de détourner le lecteur de la politique correspond à une vision antidémocratique. Elle explique aussi le dégoût fréquent du peuple pour la politique qu'il ne comprend pas.

Les divertissements proposés, comme la lecture à bon marché, du ou des feuilletons, ont eu pour résultat de détourner pour long-temps le lecteur « populaire » du livre et de la culture de haut niveau. Dans une certaine mesure, la presse populaire catholique a prolongé le retard culturel de la masse.

L'éducation domestique de la femme a renforcé l'idéal de « la femme au foyer ». Les informations locales ont supplanté les informations générales dans la presse populaire et parfois même dans la presse démocrate.

La place occupée par la presse populaire dans l'horaire et l'éventail possibles des loisirs ouvriers est grande. En effet, pour un prix modique, la presse populaire s'est glissée facilement au foyer de l'ouvrier en fin de semaine, c'est-à-dire au moment où il disposait de quelque loisir. Nous avons montré les rapports entre la condition ouvrière et la presse dans le chapitre consacré aux possibilités et aux exigences de la communication sociale.

Les fonctions développées par la presse populaire ont été nombreuses. Le divertissement et le renseignement ont pris le pas sur l'information politique et dans une certaine mesure sur la participation politique. Cela n'a pas toujours été le cas, en ce qui concerne les doublures, les diminutifs et les succédanés des grands journaux. Les dirigeants de la presse populaire s'en sont servi avec habileté comme remède psychologique de la question sociale.

La presse démocrate chrétienne a également eu des fonctions psychothérapeutiques au niveau de ses lecteurs qui ont vu et pu exprimer régulièrement leurs besoins comme jamais cela ne fut dans la presse catholique.

La presse démocrate chrétienne a été une presse d'information et de documentation. Les idées nouvelles qu'elle a défendues ont occupé une place parfois importante et souvent le sensatcnnel a été banni des colonnes du journal. Elle s'est efforcée d'intégrer l'individu dans un mouvement d'émancipation sociale, culturelle et politique et a été ainsi une institution politique importante. Elle n'a pas été qu'un support d'un message mais elle a été aussi un lieu de ralliement et d'action ; à telle enseigne que l'on a parlé du groupe de *l'Avenir social* et de la *Justice sociale*, du *Bien du Peuple*, de *La Dépêche*, du *Démocrate* et des coustotistes de l'*Union à Dinant*.

* * *

En 1914, terme chronologique final de cette étude, la physionomie de la presse catholique et de la société catholique de la Belgique française du 20^e siècle est dessinée. Elle est l'aboutissement de plusieurs décennies de réflexions et de réalisations durant lesquelles la presse a été à la fois objet et sujet de l'action des catholiques. Celle-ci devenant déjà dans la presse et par la presse, sous l'impulsion de certains, « l'action catholique » telle qu'elle se développera au lendemain de 1918. Presse et société sont, en effet, toujours au dernier rendez-vous.

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

I. LA PRESSE

Seuls sont cités les périodiques qui ont fait l'objet de notre étude et qui sont conservés. Certains d'entre eux débordent du cadre chronologique fixé, dans ce cas, nous ne donnons que le millésime du terminus *ad quem*. Sont indiquées entre parenthèses les dates données par une recherche bibliographique ou par déduction à partir d'éléments certains. Sont indiqués entre crochets le premier ou le dernier numéro trouvé sans pour autant préjuger de l'inexistence de numéros antérieurs ou postérieurs à ceux-ci.

L'Action catholique

Sous-titre: Organe hebdomadaire religieux, politique et littéraire.

Devise: « Pour Dieu et la Belgique ».

Hebdomadaire.

Bruxelles, [30 novembre 1902, 2^e année, n° 48] au [28 décembre 1905].

Collection: M.I.P.

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 20-21 ne cite que quelques numéros de ce journal).

L'Ami de l'Ouvrier

Sous-titre: Journal hebdomadaire illustré.

Hebdomadaire.

Farcennes, puis Bruxelles, (1871) au [21 novembre 1874].

Collection: M.I.P.

L'Ami de l'Ouvrier

Sous-titre: Organe chrétien démocratique pour Wavre et les campagnes.

Hebdomadaire.

Bruxelles, [31 mai 1896; 1^e année, n° 12] au 19 décembre 1897.

Collections: M.I.P.; Bibliothèque du Cercle historique et archéologique de Wavre; collection G. Hoyois (Bruxelles).

(M. RYCX D'HUISNACHT, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles...*, p. 120-121).

L'Ami du Foyer

Bimestriel.

Bruxelles, 25 février 1892 au 22 avril 1892.

Collection: M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 36).

Les Annales de l'imprimerie. Revue belge de l'industrie du livre

Mensuel.

Bruxelles, janvier 1901 à juillet 1914.

Collection : B.R.III 91334 B.

L'Avant-Garde

Sous-titre : Organe mensuel de la démocratie chrétienne indépendante.

Mensuel.

Liège, avril 1906 à [juin 1908].

Collections : Bibliothèque centrale, Liège ; M.I.P.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 132).

L'Avenir belge

Sous-titre : Journal catholique paraissant six fois par semaine.

Devise : « Adveniat regnum tuum », « La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine », « Le dimanche tu garderas ».

Quotidien.

Charleroi, 31 décembre 1878 au 20 décembre 1886.

Collections : M.I.P. ; E.R., Fonds Mertens (numéros épars).

(D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi depuis 1821...*).

L'Avenir de Charleroi

Sous-titre : Organe catholique des arrondissements de Thuin, Philippeville et Charleroi.

Devise : « Dieu, Roi et Patrie ».

Deux fois par semaine.

Charleroi, [10 janvier 1878, 1^e année, n° 4] au [20 janvier 1878].

Collection : M.I.P. (numéros épars).

L'Avenir populaire

Sous-titre : Journal catholique hebdomadaire.

Devise : « Adveniat regnum tuum ».

Hebdomadaire.

Charleroi, (5 janvier 1879) au [10 octobre 1886].

Collections : M.I.P. ; B.R., Fonds Mertens (numéros épars).

L'Avenir social

Hebdomadaire.

Bruxelles, 22 novembre 1891 au 24 décembre 1894.

Collection : B.R. II 66350.

Le Beffroi

Sous-titre : Journal de Namur.

Quotidien.

Namur, 1903.

Collection : Archives de l'Etat à Namur (numéros épars).
(M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 59-60).

Le Belge

Sous-titre : Organe des intérêts industriels, commerciaux et agricoles de l'arrondissement de Tournay.
Trois fois par semaine.
Tournai, [28 mars 1860, 3^e année, n^o 354] au [3 août 1864].
Collection : M.I.P. (numéros épars).
(J. LECLERCQ-PAULISSEN, *La presse tournaise...*, p. 34).

La Belgique

Devise : « L'union fait la force ».
Quotidien.
Bruxelles, 16 février 1864 au 15 septembre 1895.
Collection : B.R. J B 17.
(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 71).

Le Bien du Peuple

Hebdomadaire ; quotidien.
Liège, 9 octobre 1892 au 21 juillet 1900.
Collections : B.U.Lg XIII.109.35 ; Bibl. centrale, Liège ; A.G.R.B., Papiers Schollaert-Helleputte ; collection Wynants (Verviers).
(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 147-148).

Bulletin bibliographique des familles et des institutions catholiques publié par la Société St-Charles-Borromée

Mensuel.
Bruxelles-Lille-Tournai, mai 1884 à [avril 1886].
Collection : B.R. II 94010.

Bulletin mensuel de la Ligue démocratique belge

Mensuel.
Gand, janvier 1911 à mars 1914.
Collection : B.R. P 1479 B.

Le Carillon

Sous-titre : Journal quotidien à 2 centimes ; puis dès le 15 novembre 1870 :
Journal du dimanche et du jeudi.
Quotidien, puis deux fois par semaine.
Bruxelles, 4 juillet 1869 au [9 mars 1871].
Collection : B.R. J B 336.
(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 120).

Le Catholique belge

Sous-titre : Organe hebdomadaire religieux, politique et littéraire.

Devise: « Pour Dieu et la Belgique ».

Hebdomadaire.

Bruxelles, [6 avril 1902 ; 2^e année, n^o 14] au [7 septembre 1902].

Collection: M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 123-124).

Le Clairon belge

Hebdomadaire.

Bruxelles, 13 juin 1886 à [décembre 1890].

Collections: M.I.P. ; B.R. II 79587.

La Concorde

Sous-titre: Moniteur hebdomadaire des œuvres conservatrices.

Hebdomadaire.

Liège, 24 février 1889 au [10 juillet 1892].

Collections: Bibl. centrale, Liège ; M.I.P. (numéros épars).

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 205-206).

Le Courier de Huy

Sous-titre: Correspondant de la Hesbaye et du Condroz.

Périodicité variable.

Huy, 1858 à 1934.

Collections: *La Gazette de Huy*, rue Lapelet à Huy ; coll. Madame Stévart-Schoenmackers (Rosoux).

(Chr. JORIS, *La presse de Huy (1830-1930)...*, p. 183 sv.).

Le Démocrate

Sous-titre: Organe hebdomadaire de l'Union démocratique chrétienne de l'arrondissement de Verviers.

Hebdomadaire ; deux fois la semaine.

Verviers, 5 novembre 1892 au [26 janvier 1896].

Collections: Bibliothèque communale, Verviers ; collection Wynants (Verviers) ; B.R., Fds Mertens ; M.I.P. (numéros épars).

Le Démocrate chrétien

Sous-titre: Journal hebdomadaire paraissant le dimanche.

Devise: « Triompher aujourd'hui. Recommencer la lutte demain ».

Hebdomadaire.

Bruxelles, 15 août 1903 au [16 janvier 1904].

Collections: B.R., Fds Mertens ; M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 203).

La Dépêche

Sous-titre: Organe quotidien des provinces de Liège, Limbourg et Luxembourg.

Quotidien.

Liège, 13 février 1901 au 6 août 1914.

Collections: B.R. J B 75; B.U.Lg XIII.109.36; Bibl. Centrale Liège.
(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 226-227).

La Dépêche illustrée

Sous-titre: Art, science; littérature, romans et nouvelles.

Hebdomadaire.

Liège, (4 janvier 1908) au [31 décembre 1911].

Collection: Bibl. centrale, Liège.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 228).

Le Devoir

Sous-titre: Journal hebdomadaire paraissant le dimanche.

Devise: « Dis ce que dois, Advienne que pourra ».

Hebdomadaire.

Schaarbeek, 31 janvier 1897 au [3 octobre 1897].

Collections: B.R., Fds Mertens; M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 210).

Le Dimanche

Hebdomadaire.

Liège, 12 avril 1863 au [30 décembre 1865].

Collection: Bibl. centrale, Liège.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 230).

Le Dimanche illustré

Sous-titre: Journal populaire.

Devise: « Cherche où sont tes vrais amis ».

Hebdomadaire.

Bruxelles, novembre 1892.

Collection: M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 215).

Le Drapeau belge

Sous-titre: Journal pour tous.

Trois fois par semaine.

Bruxelles, 21 novembre 1876 au [11 novembre 1896].

Collection: M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 219).

L'Echo de Dour

Sous-titre: Journal politique et littéraire.

Hebdomadaire.

Bruxelles-Dour, 3 décembre 1905 au [5 janvier 1908].

Collections: M.I.P. (numéros épars); Archives de l'Etat à Mons, papiers Delporte.

L'Echo de Stavelot

Hebdomadaire.

Liège, 11 octobre 1863 au [4 novembre 1866].

Collection: Bibl. centrale, Liège.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 249).

L'Echo liégeois

Sous-titre: Journal hebdomadaire paraissant le dimanche.

Hebdomadaire.

Liège, 4 février 1912 au [19 mai 1912].

Collections: M.I.P.; Bibl. centrale, Liège (numéros épars).

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 254).

L'Echo de Mons

Sous-titre: Journal hebdomadaire; dès le 27 juillet 1902: Journal politique et littéraire.

Hebdomadaire.

Mons, 10 février 1895 au [25 décembre 1910].

Collections: M.I.P. (numéros épars); Bibliothèque de l'Université de Mons.

Echos du canton de Dour

Sous-titre: Journal politique et littéraire.

Hebdomadaire.

Bruxelles-Dour, 27 décembre 1903 au 12 novembre 1905.

Collections: M.I.P. (numéros épars); Archives de l'Etat à Mons, papiers Delporte.

L'Entre-Sambre-et-Meuse

Sous-titre: Organe de l'arrondissement de Philippeville et des cantons limitrophes.

Charleroi, puis Schaerbeek (21 mars 1880), 6 juillet 1879 au [20 février 1881].

Collection: M.I.P. (numéros épars).

L'Esprit du Peuple

Sous-titre: Organe des intérêts de l'ouvrier.

Devise: « Droits-Devoirs ».

Hebdomadaire.

Châtelet, 1895.

Collection: B.R. II 95090.

La Famille

Sous-titre: Journal pour tous, paraissant tous les quinze jours.

Liège, (1874) au [11 mai 1878].

Collection: M.I.P.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 279-280).

La Fédération typographique belge. Organe officiel [de la Fédération typographique et des fédérations de l'industrie du livre].

Mensuel.

Bruxelles, 1 janvier 1889 à 1 août 1914.

Collection: B.R. B 437.

Feuille dominicale

Sous-titre: Journal des travailleurs; dès 1867 : *La Feuille du dimanche*.
Hebdomadaire.

Verviers, 31 mars 1850 à décembre 1892.

Collections: Bibl. centrale, Liège; Bibl. communale, Verviers.

(A. VERBOUWE, *Liste alphabétique des journaux parus à Verviers...*, n° 90).

La Feuille du dimanche

Voir: *Feuille dominicale*.

La Gazette du Centre

Quotidien.

La Louvière, 2 février 1893 à 1939.

Collection: B.R. J B 526 (collection incomplète).

(J.-B. DOURET, *Les journaux de Soignies...*, p. 8; D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parues à Charleroi...*).

La Gazette du Peuple

Sous-titre: Organe hebdomadaire des intérêts économiques et moraux des classes laborieuses.

Hebdomadaire.

Verviers, 30 janvier 1887 à décembre 1899.

Collections: Bibl. centrale, Liège; Bibl. Communale, Verviers.

(A. VERBOUWE, *Liste alphabétique des journaux parus à Verviers...*, n° 100; A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise*, t. V, p. 27).

La Gazette populaire du Tournaisis et de la province

devenant *La Gazette de Tournai et du Tournaisis*

puis *La Gazette nationale. Organe des intérêts populaires*

Hebdomadaire.

Tournai, 3 décembre 1893 à 1898.

Collection: M.I.P. (numéros épars).

(J. LECLERCQ-PAULISSEN, *Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne...*, p. 45, p. 58, p. 59).

Le Jeune Ouvrier

Devise: « Travail et Foi ».

Mensuel.

Verviers, 28 octobre 1883.

Collection: Bibl. Communale, Verviers.

(A. VERBOUWE, *Liste alphabétique des journaux parus à Verviers...*, n° 120;
A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise...*, t. V, p. 31-32).

Journal de la Librairie, de l'imprimerie et de toutes les professions qui s'y rattachent

Mensuel.

Bruxelles, janvier 1909 à août 1914.

Collection : R 1987.

Journal de l'Ouvrier

Sous-titre : Intérêts matériels et moraux. Travail, ordre, conduite.

Hebdomadaire.

Bruxelles, 2 septembre 1860 au 3 janvier 1869.

Collection : B.R. II 20594 C.

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 456-457).

Le Journal de Namur

Sous-titre : Echo du dimanche et du jeudi. Agriculture, commerce, industrie, travaux publics, jurisprudence, littérature, beaux-arts, finances. Deux fois par semaine.

Namur, 4 octobre 1885 à décembre 1896.

Collection : Archives de l'Etat à Namur.

(M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 58-59, p. 235-243).

Le Journal populaire

Sous-titre : Organe quotidien. Charité - Institutions ouvrières - Revendications sociales des classes inférieures.

Devise : « Vox populi -- Vox Dei ».

Ce journal annonçait une parution quotidienne. En réalité, elle fut hebdomadaire.

Bruxelles, 3 novembre 1889 au [24 novembre 1889].

Collection : M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 460).

Journal populaire, paraissant le dimanche

Hebdomadaire.

Charleroi, 28 septembre 1879 au [5 octobre 1879].

Collection : M.I.P. (numéros épars).

(D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi...*)

Journal populaire paraissant le samedi

Hebdomadaire.

Bruxelles, 19 décembre 1885 au [3 décembre 1887].

Collection : M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 460).

Journal pour tous

Hebdomadaire.

Charleroi, 2 novembre 1905 à [juillet 1914].

Collection : M.I.P. (numéros épars).

La Justice sociale

Devise : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu. Et le reste vous sera donné par surcroît ».

Hebdomadaire.

Bruxelles, 7 février 1895 au 23 novembre 1902.

Collections : B.R. II 82817 D; A.G.R.B., papiers Schollaert-Helleputte, 376; M.I.P. (numéros épars).

(A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... A-K*, p. 478-479).

La Lanterne du Peuple

Hebdomadaire.

Namur, 11 décembre 1887.

Collection : M.I.P.

(M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 68-69).

La Lanterne du Peuple

Mensuel.

Charleroi, novembre 1891 à [mars 1892].

Collection : M.I.P. (numéros épars).

(D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi depuis 1821...*).

Le Liégeois

Sous-titre : Feuille hebdomadaire de Liège et de la province.

Hebdomadaire.

Liège, 11 octobre 1863 au [24 mars 1888].

Collections : M.I.P. (numéros épars); Bibl. centrale, Liège.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 373-374).

Le National

Quotidien.

Bruxelles, 26 avril 1891 à 1940.

Collections : B.U.Lg XIII.111.29; B.R.

(H. GAUS, A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... L-Z*, p. 179).

Le National illustré

Hebdomadaire.

Bruxelles, 20 mars 1892 à 1940

Collection : B.R. B 489.

Le National liégeois

Quotidien.

Bruxelles-Liège, 9 avril 1894 à 1940.

Collections: B.U.Lg XIII.111.29; M.I.P. (numéros épars); *La Libre Belgique*, Mont.-aux-Herbes-Potagères, 12, Bruxelles.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 413-414).

Les Nouvelles du Borinage

Sous-titre: Journal hebdomadaire.

Mons, 6 janvier 1901 au [22 mai 1910].

Collection: M.I.P. (numéros épars).

Nouvelles du Jour

Quotidien.

Liège, 21 septembre 1848 au (6 août 1914).

Collections: Bibl. Centrale, Liège; M.I.P. (numéros épars).

(A. CORDEWIENER, *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850...*, p. 257-258;

P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 421-422).

Nouvelles verviétoises

Sous-titre: Supplément hebdomadaire distribué aux lecteurs verviétois du National.

Hebdomadaire.

Verviers, 2 juin 1894 à fin décembre 1904.

Collection: Bibl. communale, Verviers.

(A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise. Journaux et publications périodiques...*, t. V, p. 46-47).

L'Ouvrier belge

Quotidien.

Liège, 11 avril 1886 au [28 novembre 1886].

Collections: Bibl. centrale, Liège; M.I.P. (numéros épars).

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 435).

Le Pays de Dinant

Sous-titre: Organe des cantons de Dinant, Beauraing, Ciney, Gedinne et Rochefort.

Hebdomadaire.

Namur, 8 mai 1898 au [16 avril 1911].

Collection: M.I.P. (numéros épars).

Le Pays de Liège

Sous-titre: Industrie, commerce, agriculture, questions sociales, jurisprudence, littérature, beaux arts, finances.

Deux fois par semaine.

Liège, 14 juillet 1889 au 29 décembre 1892.

Collection: Bibl. centrale, Liège.

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 440-441).

Le Pays de Namur

Sous-titre: Organe des cantons de Namur, Andenne, Eghezée, Fosses et Gembloux.

Hebdomadaire.

Namur, 19 décembre 1897 au [28 décembre 1902].

Collection: B.R. B 744.

(M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 88-89).

Le Pays wallon

Quotidien.

Charleroi, 2 mars 1890 à 1938

Collection: B.R. J B 684.

Le Pays wallon illustré

Hebdomadaire.

Charleroi, (21 août 1892) à [1912].

Collection: B.R. B 385.

(D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi...*).

Le Petit Belge

Quotidien.

Bruxelles, 15 septembre 1895 au [31 décembre 1913].

Collection: B.R. J B 15.

(H. GAUS, A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise...*, L-Z, p. 273).

Le Petit Namurois

Quotidien.

Namur, 2 septembre 1894 au [14 septembre 1894].

Collection: M.I.P.

(M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 83-84).

Le Progrès

Périodicité variable devenue quotidienne.

Mons, 21 juin 1910 à 1940.

Collections: Bibliothèque publique de la ville de Mons; M.I.P. (numéros épars).

Le Progrès catholique

Hebdomadaire.

Namur, 9 décembre 1900 au 25 décembre 1904.

Collections: Archives de l'Etat à Namur; M.I.P. (numéros épars).
(M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur...*, p. 96-97).

Le Propagateur de Charleroi et du Hainaut

Devise: « In certis unitas, in dubiis libertas et in omnibus charitas ».

Quotidien.

Charleroi, [7 avril 1875] au [22 novembre 1877].

Collection: M.I.P. (numéros épars).

(D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi...*).

Le Réveil athois

Hebdomadaire.

Ath, 13 décembre 1903 au 31 décembre 1911.

Collections: Archives de la ville d'Ath; M.I.P. (numéros épars).

(J.-P. DELHAYE, J.-P. HENDRICKX, *La presse athoise...*, p. 59).

La Semaine populaire

Sous-titre: Journal du peuple illustré.

Hebdomadaire.

Tournai, 17 juillet 1887 au [21 juillet 1887].

Collection: M.I.P. (numéros épars).

(J. LECLERCQ-PAULISSEN, *Contribution à l'histoire de la presse tournaise...*, p. 34, p. 58).

Le Travailleur

Sous-titre: Organe des intérêts de l'Ouvrier. Education populaire.

Questions économiques et sociales.

Hebdomadaire.

Nivelles, 13 mars 1875 au 31 mars 1900.

Collections: voir M. Ryckx d'Huisnacht.

(M. RYCKX D'HUISNACHT, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles...*, p. 250-252).

L'Union

Sous-titre: Organe des associations chrétiennes du Luxembourg.

Hebdomadaire.

Arlon, 2 janvier 1898 à décembre 1909.

Collection: B.R. III 6365 A et B.

L'Union catholique

devient *L'Avenir de l'arrondissement Dinant-Philippeville* (le 24 mars 1912).

Hebdomadaire.

Dinant, 20 mars 1910 à 9 août 1914.

Collection: G. Pire (Dinant).

L'Union du Centre

Sous-titre: Organe de l'arrondissement de Soignies.

Hebdomadaire.

Charleroi, 1 janvier 1879 au [8 novembre 1891].

Collections: M.I.P.; B.R., Fds Mertens (numéros épars).

(A. BOUCKAERT, *Les journaux de Braine-le-Comte...*, p. 26-27; D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi...*).

L'Union Démocratique

Devise: « L'union fait la force ».

Quotidien.

Bruxelles, 6 décembre 1894 au 31 mai 1895.

Collections: B.R. II 90411; M.I.P. (numéros épars).

(H. GAUS, A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... L-Z*, p. 597).

L'Union. Journal de la ville et de l'arrondissement de Dinant.

Sous-titre: Ordre et liberté. Constitution.

Hebdomadaire.

Dinant, 1869 au 7 juin 1914.

Collection: G. Pire (Dinant).

Union fraternelle du dimanche

devient *Union fraternelle des travailleurs* (1867)

Hebdomadaire.

Liège, 18 février 1866 au [19 septembre 1869].

Collections: Bibl. centrale, Liège; M.I.P. (numéros épars).

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 557-558).

L'Union sociale

Hebdomadaire.

Bruxelles, 7 janvier 1894 à [décembre 1903].

Collection: B.R. B 526.

(H. GAUS, A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise... L-Z*, p. 604).

La Vedette du Rivage

Sous-titre: Organe des cantons de Seraing et de Hollogne-aux-Pierres.

Hebdomadaire.

Liège, 5 juin 1880 au [16 mars 1895].

Collections: Bibl. centrale, Liège; M.I.P. (numéros épars).

(P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise...*, p. 562-563).

La Vérité

Sous-titre: Organe régional de la démocratie chrétienne.

Périodicité variable.

Nivelles, 10-16 octobre 1903 au [10 octobre 1911].

Collections : B.R. Fonds Mertens ; M.I.P. (numéros épars).

(M. RYCKX D'HUISNACHT, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles...*, p. 259-261).

Le Vingtième Siècle.

Quotidien.

Bruxelles, 5 juin 1895 à 1940.

Collection : B.R. JB 729.

La Voix de l'Ouvrier des villes et des campagnes

Sous-titre : Organe de la démocratie belge.

Hebdomadaire.

Bruxelles, 5 janvier 1890 au [31 mars 1895].

Collection : B.U.Lg XIII.111.19.

La Voix du Peuple

Sous-titre : Journal catholique de l'arrondissement de Charleroi et des arrondissements voisins paraissant tous les jours.

Quotidien.

Charleroi, 28 décembre 1878 au [1 janvier 1895].

Collection : M.I.P. (numéros épars).

(D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi...*).

II. ARCHIVES

ARCHIVES PRIVEES

BOUSSU-EN-FAGNE

Papiers Villermont

(voir : A. SIMON, *Inventaire d'archives. Papiers Villermont...* (Centre inter-universitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 3) Louvain-Paris, 1957, p. 3-23).

BRUXELLES

Papiers Delmer

Correspondance, 6 dossiers

58 carnets de notes

Carton contenant autographes et 33 carnets de notes

Papiers Desclée de Maredsous

Plusieurs liasses non classées

Papiers Hoyois

Plusieurs fardes portant sur la période 1887 à 1913 et sur les activités de Joseph Hoyois.

Papiers Neuray

Quelques lettres échangées entre Fernand Neuray et Godefroid Kurth.

EEGENHOVEN

Papiers Dechamps

(voir : H. HAAG, *Les archives personnelles des anciens ministres belges* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 29), Louvain-Paris, 1963, p. 12-13).

HUCCORGNE

Papiers Léon Collinet

ITTRE

Papiers Bivort de la Saudée

Lettres diverses

LIÈGE

Papiers de Ponthière

Papiers Le Pas

Papiers Pierre Limbourg

Papiers Louis Moest

LOVERVAL

Papiers Elie Baussart

MAREDRET

Papiers de Hemptinne

Correspondance J. de Hemptinne (1858-1861).

MONS

Papiers Maurice Damoiseaux

RUMILLIES-TOURNAI

Papiers de Crooij

Correspondance Albert de Robiano, œuvres.

Correspondance Franz de Stolberg.

Correspondance Albert de Robiano à Mathilde de Crooij 1901-1902.

ARCHIVES D'INSTITUTIONS PRIVEES

BRUGES

Archives de la Maison Desclee De Brouwer

Catalogues imprimés

BRUXELLES

Crédit de la Charité

Registres des procès-verbaux 1855 à 1863, 1899 à 1919.

Société de St-Vincent-de-Paul

- Brabant. Œuvres diverses. St-François-Régis, Dames de la Miséricorde.
- Brabant. Conseil central. Rapports 1862-1932.
- Brabant. Conférences isolées. Conseils hors Bruxelles.
- Conseil particulier de Bruxelles, 1847-1902..
- Conseil particulier de Bruxelles, 1902-1930.
- Hainaut. Conférences isolées.
- Conseil général. Instructions.
- Hainaut. Conseil central, 1861-1914.
- Liège. Conférences isolées.
- Namur. Conseil central, 1861-1938.
- Liège. Conseil central, 1861-1937.
- Namur. Conférences isolées.
- Luxembourg. Conseil central, 1867-1909.
- Luxembourg. Conférences isolées.
- Conseil général. Rapports 1841-1854.
- Conseil général. Rapports 1892-1900.
- Conseil général. Rapports 1901-1908.
- Conseil général. Rapports 1909 et sv.
- Conseil supérieur de Belgique, 1843-1938.
- Registre: Agrégation des Conférences.
- Patronages. Brabant.

CHARLEROI

Coopérative « Les Ouvriers Réunis »

Registres des procès-verbaux 1907 à 1918, 1899 à 1907.

MONS

Société « L'Economie »

- Registre : « Economie. Assemblées générales » (1904 à 1959).
- Registre : « Epargne Ouvrière » (1894 à 1960). Assemblées générales.

MORLANWELZ-HAYETTES

Archives de la Coopérative « Le Bon Grain »

TOURNAI

Archives de la Société St-Joseph

Registre de procès-verbaux 1864 à 1884.

ARCHIVES ECCLESIASTIQUES

BRUXELLES

Bollandistes

Papiers Kurth.

Gestù

Papiers Kersten

(voir : P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, p. 502).

Papiers van Caloen

- Fardes de correspondance.
- Varia.

Rédemptoristes, Couvent des

- Chronique des travaux extérieurs. Maison du T.S. Rédempteur. Mons : tomes I (1848 à 1872), II (1873 à 1895), III (1896 à 1920).
- Chronique des travaux extérieurs. Couvent de St-Joseph à Bruxelles : tomes I (1851 à 1870), II (1870 à 1894), III (1895 à 1932).
- Chronique des travaux intérieurs apostoliques. Couvent du T.S. Rédempteur à Mons, 3 tomes.

Ces archives n'ont pas été signalées par Mgr Simon, il convient d'y ajouter toutes celles mentionnées par cet auteur (voir : A. SIMON, *Inventaire d'archives... Rédemptoristes (Bruxelles)*. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 14). Louvain-Paris, 1960, p. 34-37).

Toutes ces archives ont été transférées du Couvent St-Joseph (Bruxelles) au Couvent de la Madeleine (Jette) où elles ont été ajoutées à d'autres fonds d'archives provenant de différentes maisons.

FAYT-LEZ-MANAGE

Maison des retraites Notre-Dame du Travail

- Daires 1890 à 1896, 1898 à 1903.
- Litterae annuae 1898 à 1915.
- Rapports des réunions de l'Union des Patrons.

LIÈGE

Evêché de Liège

- *Archives de Mgr Doutreloux*
(Ces archives ont été classées et inventoriées par P. Gérin qui en publierai bientôt l'inventaire).
- *Archives de Mgr Rutten*
(P. Gérin en a commencé le classement).

MALINES

Archevêché de Malines-Bruxelles

Fonds Cardinal Goossens

- Presse catholique.
- Vc. Démocratie chrétienne (dossier).
- Ligue démocratique belge (dossier).

Fonds Cardinal Dechamps

- Dossier 5 (Brochures...).
- Réunions des évêques.

NAMUR

Evêché de Namur

- Liste de notables dans les deux provinces, membres de la Société de St-Vincent-de-Paul.
- II^e section, Mgr Decrolière. Farde relative aux réunions des évêques.
- II^e section, Cardinal Mercier. Farde.
- II^e section, Minutes de lettres pastorales (plusieurs fardes).
- II^e section, Procès-verbaux officiels des conférences tenues à Malines par les évêques belges de 1836 à 1874.
- IV^e section, 1902. Œuvres catholiques de femmes.
- IV^e section, 1903-1904. Liste d'adresses des confrères de St-Vincent-de-Paul du diocèse.
- IV^e section, 1914. Questionnaire sur les œuvres.
- Ve section, 1886. Enquête sur les œuvres paroissiales.
- Ve section, 1936. La presse catholique dans la province de Namur dans le passé et présentement.

- V^e section, 1903. Enquête sur la situation des œuvres sociales, charitables etc...
- V^e section, Œuvres.
- VI^e section, 1909 à 1911. Documentation politique.
- VI^e section, 1900 à 1920, Mgr Heylen. Minutes de lettres pastorales, circulaires etc...

Ces archives ne sont pas citées par Mgr Simon, il convient d'y ajouter toutes celles mentionnées par cet auteur (voir : A. SIMON, *Inventaires d'archives. Evêché de Namur...* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 5), Louvain-Paris, 1958, p. 5-15).

SERAING

Archives des Aumôniers du travail.

VATICAN

Nonciature de Bruxelles – Segretaria di Stato

(voir A. SIMON, *Inventaires d'archives... Archives de la nonciature à Bruxelles...* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 3), Louvain, Paris, 1957, p. 23-36. – L. E. HALKIN, *Les archives des nonciatures*, dans *Bull. de l'Institut historique belge de Rome*, 1961, fasc. 33, p. 692-696).

Congrégation de la propagande de la foi

- *Fonds Missioni*
Scritti e riferite 1831 à 1834.
- *Fonds Belgio-Olanda*
Scritti e riferite nei congressi 1828 à 1867.

Bibliothèque vaticane

Carteggi di Giuseppe Toniolo, 1863 à 1918 (39 liasses).

ARCHIVES DE L'ETAT

BRUXELLES

Archives générales du Royaume

Papiers de Broqueville

20. Brochures : politique intérieure 1909-1939.
24. Brochures : varia.
63. Correspondance avec le comte H. Carton de Wiart, 1913-1914.
77. Correspondance avec M. Damoiseaux, gouverneur de la province de Hainaut, 1913.
114. Correspondance avec G. Helleputte, 1910-1924.

135. Correspondance avec G. Kurth, 1912.
 140. Correspondance avec M. Levie, 1911-1914.
 153. Correspondance avec le cardinal Mercier, 1909-1919.
 154. Correspondance avec A. Melot, 1914-1915.
 165. Correspondance avec F. Neuray, 1910-1917.
 166. Correspondance avec F. Neuray, 1918-1934.
 182. Correspondance avec P. Poulet (en réalité, avec Poincaré).
 183. Correspondance avec Jules Renkin, 1911.
 186. Correspondance avec R. P. Rutten, 1915-1921.
 189. Correspondance avec F. Schollaert, 1903-1916.
 200. Correspondance avec duc Robert d'Ursel, 1912-1934.
 201. Correspondance avec duc Hyppolite d'Ursel, 1913-1934.
 226. Correspondance avec Ch. Woeste, 1910-1921.
 640 à 647. Questions diverses – Politique catholique dans l'arrondissement de Dinant-Philippeville...

Papiers Carton de Wiart

- Journal de Juliette Carton de Wiart.
- Lettres de G. Kurth.
- Lettres de Beernaert.
- Lettres de Paul Cuylits.
- Lettres de Henri Jaspar.
- Lettres de Mgr Mercier.
- Lettres de l'abbé Henri Moeller.
- Lettres de Marie 't Kint de Moussac.
- Lettres de Mgr Nicotra.
- Lettres de Ad. Prins.
- Lettres de Em. Prüm.
- Lettres du cardinal Rampolla.
- Lettres de Jules Renkin.
- Lettres de Ernest Le Boulangé.
- Lettres de Marc Sangnier.
- Lettres de Fr. Schollaert.
- Lettres de M. Turmann.
- Lettres de J. Van den Heuvel.
- Lettres du comte Ch. de Villermont.
- Lettres de Vrancken.
- Lettres de Ch. Woeste.

Papiers Paul Crokaert

Non classés.

Papiers Hymans

306. Journal et Gazette de Liège, 1847.
 339. Le parti catholique, 1870-1900.
 340. L'Eglise catholique, 1870-1914.
 343. Congrès et manifestations.

Papiers Jules Le Jeune

(voir: D. VAN DERVEEGHDE, *Inventaire des papiers de Jules Le Jeune, 1828-1911*, Bruxelles, 1963).

Papiers Jules Malou

(voir: S. VERVAECK, *Inventaire van het archief Jules Malou, 1810-1886*, Bruxelles, 1971).

Papiers Nothomb

(voir: M.-R. THIELEMANS, A.-M. PAGNOUL, *Inventaire des papiers de Jean-Baptiste Nothomb, 1805-1881*, Bruxelles, 1970).

Papiers Amand Neut

Plusieurs dossiers relatifs aux congrès de Malines. Des lettres de L. Struyf, vicaire à St-Michel à Louvain, secrétaire de l'Œuvre de la bonne presse et du colportage des journaux catholiques.

Papiers P. Poulet

- 113 à 120. Correspondance 1900 à 1914.
- 156. Lettres de Berryer, Carton de Wiart, Cartuyvels...
- 158. Lettres de Hanquet, Helleputte.
- 158/2. Lettres de J. Renkin, C.-G. Rutten, Mgr Rutten...
- 238. Questions sociales.

Papiers Renkin

14 dossiers de documents imprimés.

Papiers Rogier

(voir: R. BOUMANS, *Inventaire des papiers de Ch. Rogier*, Bruxelles, 1958).

Papiers de Theux

Plusieurs dossiers.

Papiers Schollaert-Helleputte

(voir: P. GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale...*, p. 504-506).

Papiers Van den Heuvel

- I. Correspondance: 1. A. Beernaert, E. et H. Carton de Wiart.
 - 2. G. Francotte, Mgr Goossens, G. Kurth, cardinal Mercier, F. Neuray.
 - 3. J. Renkin.
- 19/2. Souvenirs de ministères.

Papiers Van Eetvelde

Plusieurs dossiers.

Papiers du baron Fr. Verhaegen (sur microfilms)

1193. Papiers Verhaegen: lettres reçues et expédiées

- 7. G. Cousot, 1910.
- 16. J. Demarteau, 1898.
- 21. Alp. Gravis, 1912.
- 27. G. Kurth, 1892-1912.
- 32. A. Mélot, 1900-1911.
- 35. M. Pirmez, 1907-1913.
- 51. H. Carton de Wiart, 1891-1906.
- 66. M. Levie, 1908-1911.
- 71-79. Lettres de diverses personnalités à A. Verhaegen (dont Ch. Woeste, A. Beernaert).
- 80-98. Lettres de cardinaux, nonces, archevêques, évêques (dont Mgr Doutreloux, Mgr Heylen, Mgr Mercier, Mgr Rutten).
- 99-113. Lettres de prêtres et religieux à A. Verhaegen.
- 120. Lettres d'A. Mélot.
- 133. Notes historiques et lettres concernant la Ligue démocratique belge, 1893-1910.
- 134. Correspondance avec Mgr Doutreloux et avec l'abbé Pottier à propos des difficultés survenues au sein de la Ligue démocratique belge.
- 140. Correspondance avec N. Goblet.
- 141. Correspondance avec N. Goblet, Ch. de Ponthière, G. Kurth au sujet de la discorde entre les catholiques à Liège, 1903.
- 143. Lettres du chanoine Pottier, 1904-1905.
- 166. Notes de Léon XIII aux évêques belges et des évêques au clergé et aux fidèles, extraits de journaux sur l'unité et l'union du parti catholique, juillet-septembre 1895.
- 169. Lettres de l'abbé Pottier au sujet des difficultés à Liège, 1895.
- 174. Correspondance avec Ch. de Ponthière et N. Goblet au sujet des divisions à Liège, 1907-1909.

1194. Papiers Lammens

- 1. Hommes d'Etat.
- 2. Journalistes.
- 3. Publicistes.
- 4. Mouvement social chrétien.
- 5. Professeurs à l'Université. Historiens.
- 11. Nonciatures.
- 12. Religieux et prêtres.
- 13. Personnages divers.
- 14 à 30. Personnages belges.

Ministère des Affaires étrangères

Correspondance politique St-Siège

- Dossiers 14/2 à 24 (1872-1911).
- Liasse 1836-1911.
- Liasse 1912-1914.

Dossiers presse

- n° 142A, Législation sociale.
- n° 166, Pape et démocratie chrétienne.
- n° 201, Rapports entre la Belgique et le St-Siège
- n° 225-227, Socialisme et démocratie chrétienne.

Papiers d'Anethan

(voir: A. SIMON, *Inventaires... d'Anethan...* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 14), Louvain-Paris, 1960, p. 38-42).

LIÈGE

Archives de l'Etat

- Registres des listes des censitaires, 1831-1913.
- Archives du cadastre.

MONS

Archives de l'Etat

Papiers du Dr Victor Delporte

Différents dossiers

Papiers Michel Levie

(voir: R. WELLENS, *Inventaire des papiers Michel Levie (1851-1939)*, Bruxelles, 1968).

ARCHIVES D'INSTITUTIONS PUBLIQUES

BRUXELLES

Musée international de la presse

Manuscrit A. Warzée.

Liège

Bibliothèque générale de l'Université de Liège

Papiers Karl Hanquet

- Presse.
- Sillon et Union.
- Incident Mgr Doutreloux-Union démocratique chrétienne, 1897.
- Double: 1909, voyage à Rome.
- Divers.
- 5 cahiers toileés manuscrits, 1915 à 1925.

Ces dossiers doivent être ajoutés à la liste figurant dans P. GÉRIN, *Catholiques liégeois...*, p. 500-501, lequel n'avait pas eu l'occasion de parcourir ces documents.

Ligue démocratique belge. Procès-verbaux des séances du Conseil central et du Bureau (reproduction photographique) cote 1704 D

Gouvernement provincial

(voir: L. LINOTTE, *Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. Inventaire sommaire des archives de la Sûreté publique de la province de Liège* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 34), Louvain-Paris, 1964).

III. LES IMPRIMES NON PERIODIQUES

1) Brochures de l'époque et publications postérieures

Almanach catholique verviétois pour l'année 1896, Verviers, 1897.

Almanach catholique de Belgique pour l'année 1913, 34^e année, Bruges, 1913.

Almanach catholique de Belgique pour l'année 1914, 35^e année, Bruges, 1914.

Almanach des démocrates chrétiens pour 1905, Liège, 1904.

Almanach des démocrates chrétiens pour 1906, Liège, 1905.

Association de la presse belge 1885-1892, Anvers, 1892.

[B. BEECKMAN], *Le livre noir ou la propagande ecclésiastique belge*, Bruxelles, 1838.

Le Bilan catholique 1884-1912. Tableaux comparatifs, Bruxelles, 1912.

Jacques BONIFACE, à ne pas confondre avec L. DEFRE, *La presse catholique*, Bruxelles, 1862.

J.-B. BOONE, *Catalogue d'une bibliothèque choisie*, Bruxelles, s.d.

J.-B. BOONE, *Sur la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux. Observations adressées par un prêtre confesseur de la ville de Liège à tous ceux qui tiennent aux principes de la foi et des mœurs*, Liège, 1841.

J.-B. BOONE, *Les mauvais livres, les mauvais journaux et les romans, avec un catalogue de mauvaises publications périodiques et de mauvais livres et une liste de romanciers du jour*, 4^e éd., Bruxelles, 1843.

Chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones et marine. (Compte rendu des opérations pendant l'année 1900 [et suivantes]. Rapport présenté aux Chambres législatives par M. le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, Bruxelles, 1901 [et suivantes].

V. DECHAMPS, *(Sur les abus de la presse et leurs remèdes)*. Conférences prêchées à la Cathédrale de Liège pendant l'Avent de 1843 suivies de l'instruction pastorale de l'épiscopat belge sur les mauvais livres, Liège, s.d.

G. DE JAER, *L'Internationale et la presse populaire*, dans *Economie chrétienne, annales des œuvres populaires belges*, Liège, 1871, t. III, p. 281-307, p. 342-360.

J. DE MARNEFFE, *L'activité syndicale au pays de Huy*, s.l., s.d.

A. DEMEUR, *Les sociétés anonymes de Belgique en 1857. Collection complète des statuts collationnés sur les textes officiels avec une introduction et des notes*, Bruxelles, 1859.

A. DEMEUR, *Les sociétés anonymes de Belgique à partir du 1 janvier 1858. Suite et complément de la collection complète des statuts en 1857*, Bruxelles, 1859.

A. DEMEUR, *Les sociétés anonymes de Belgique. Années 1870 à 1873 (jusqu'à la mise en vigueur de la loi du 18 mai 1873)*, Bruxelles, 1874.

A. DEMEUR, *Les sociétés anonymes de Belgique. Année 1864*, Bruxelles, s.d.

A. DEMEUR, *Les sociétés anonymes de Belgique. 1865 à 1869*, Bruxelles, 1870.

A. DEMEUR, *Les sociétés commerciales de la Belgique. Actes et documents 1873-1884*, Bruxelles, s.d.

A. DEMEUR, *Les sociétés commerciales de la Belgique. Actes et documents 1885*, Bruxelles, s.d.

Chanoine DEPIERREUX, *La mauvaise presse. Discours prononcé le 3 septembre 1913 à l'assemblée générale de clôture du Congrès de l'œuvre de la foi du diocèse de Namur*, Bruxelles, 1914.

P. FESCH, *L'année sociale (en France et à l'étranger) 1898*, Paris, 1899.

H. FRANCOTTE, *Après le congrès des œuvres sociales de Liège*, dans *Revue générale*, février 1887, p. 159-191.

Gazette de Liège (numéro jubilaire) 11/v/1929; 8/1/1934; 4/IV/1940.

Le Hainaut (numéro jubilaire) 3/III/1914.

Le Journal de Bruxelles (numéro jubilaire) décembre 1899.

Journal « La Province ». Mons, Souvenir du XXVe anniversaire, 1 mars 1907-1 mars 1932, Mons, 1932.

Lettres pastorales des évêques de Belgique 1800-1950. Classement et étude analytique des documents... (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine et Centre international d'études de la formation religieuse), Livres I à VI, Bruxelles, s.d. à [1964].

La Libre Belgique. Notre 75^e anniversaire (1883-1958), dans *La Libre Belgique*, 19 décembre 1958.

O. MISONNE, *Une région de la Belgique. Le Centre (Hainaut). Monographie sociale (Publication de l'Ecole des sciences politiques et sociales de Louvain)*, Tournai, 1900.

Ch. MORISSEAU, *Le deuxième congrès des œuvres sociales à Liège*, dans *Revue générale*, octobre 1887, p. 717-764.

J. L. PERQUY, *La typographie à Bruxelles au début du XX^e siècle*, Bruxelles-Paris, Leipzig, 1904.

La presse catholique dans les deux mondes, dans *Revue générale*, juillet 1878, p. 124-130.

La presse au pays de Liège, édité à l'occasion du XXVe anniversaire de la section Liège-Luxembourg de l'Association de la presse belge, Liège, 1927.

Le procès de la Justice sociale [affaire Daens 1896], Bruxelles, 1896.

La Province (numéro jubilaire) 1 mars 1932.

A. SIMON, *Réunions des évêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 10), Louvain-Paris, 1960.

A. SIMON, *Réunions des évêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 17), Louvain-Paris, 1961.

E. VANDERVELDE, *Enquête sur les associations professionnelles d'artisans et d'ouvriers en Belgique au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1891, 2 t.

K. VAN ISACKER, *Herkelijke brieven over politiek 1830-1966 (Mens en tijd)*, Anvers, 1969.

A. VERBESSEM, *La vente des journaux dans les communes et dans les gares. Rapport présenté au premier congrès de la presse belge*, s.l., 1908.

J. WILLEQUET, *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge*, (C.I.H.C., Cahiers, 16), Louvain-Paris, 1960.

2) Souvenirs. Mémoires. Correspondances publiées

E. BAUSSART, *Marc Sargnier et le Sillon*, dans *Les Dossiers de l'action sociale catholique*, juin-juillet 1950, p. 393-397.

- M. BODEUX, *Répercussion de l'encyclique Rerum Novarum sur l'opinion publique*, dans *Dossiers de l'action sociale catholique*, avril 1931, p. 204 à 210.
- J. BRONCKART, *Plus d'un demi-siècle de journalisme, 1895-1953. Souvenirs, notes, croquis*, Verviers, 1953.
- H. CARTON DE WIART, *Comment je devins député de Bruxelles*, dans *Revue générale belge*, juillet 1946, p. 273 à 292.
- H. CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques (1878-1918)*, Bruges, 1948.
- L.-P. DANDOY, *Au pays de Namur. Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Namur, 1934.
- H. DAVIGNON, *Souvenirs d'un écrivain belge (1879-1945)*, Paris, 1954.
- P.-J. DE CEUSTER, *Herinneringen uit de jeugd van Monseigneur Heylen*, Turnhout, 1941.
- P. DE HAULLEVILLE, *Portraits et silhouettes*, Bruxelles, 1892-1892, 2 t.
- A. DELMER, *Les confessions d'un vieux journaliste, écrites pour l'instruction des jeunes*, dans *Revue générale*, octobre 1914, p. 555-575.
- DE L'YSER, *800 croquis et silhouettes*, Bruxelles, 1899.
- DE MERODE-WESTERLOO, *Souvenirs*, Paris-Bruxelles, 1864.
- G. EYLENBOSCH, *Cinquante années d'action sociale politique catholique 1884-1834*, Gand, 1936.
- D. FERRATA, *Mémoires*, Rome, 1920.
- G. GARNIR, *Souvenirs d'un journaliste*, Bruxelles, 1959.
- Fr.-X. GEORGES, A. REMACLE, *Souvenirs verviétois*, Verviers, 1893.
- M.-L. GERARD, *Ecrits de quarante ans*, Bruxelles, 1949.
- E. GILBERT, *Les lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui*, Paris, 1906.
- G. HARRY, *Mes mémoires*, Bruxelles, 1927-1930, 4 t.
- HELLÉ (E. LAURENT), *Silhouettes et profils verviétois*, Verviers, s.d.
- H. HENRY, *Journalisme et politique, recueil de notes et souvenirs*, Namur, 1929
- L. HYMANS, *Notes et souvenirs*, 2^e éd., Bruxelles, 1877.
- L. HYMANS, *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877.
- A. LANGE, *Mémoires et souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Liège, 1893.
- G. LEBROCQUY, *Canards et poissons d'avril. Etude sur certains aspects de la presse contemporaine*, Paris-Bruxelles, 1874.
- G. LEBROCQUY, *Types et profils contemporains*, Ixelles, 1847.
- P. LEBROCQUY, *Souvenirs d'un ex-journaliste (1820-1849)*, Bruxelles, 1842.
- A. MARINUS, *Souvenirs*, Bruxelles, 1939.
- Mémoires pour servir à l'histoire du traditionalisme et de l'ontologisme en Belgique de 1834 à 1864. Correspondance de M. l'Abbé Gilson, ancien supé-*

rieur du Séminaire de Floreffe, curé-doyen de Bouillon, Chanoine honoraire de la Cathédrale de Namur, avec M. Kersten, Fondateur et rédacteur du *Journal historique*, Alost, 1894.

X. MICHAËLIS, *Godefroid Kurth*, Vieux-Virton, 1961.

Monseigneur Pottier. *Hommage de ses amis liégeois à l'occasion de l'anniversaire de son décès à Rome le 24 novembre 1923*, Bruxelles, 1924.

J. MOULINASSE, *Cinquante années de vie publique*, Bruxelles, s.d.

P. NAUDET, *Notre œuvre sociale avec une préface de l'abbé Lemire*, Paris, s.d.

P. NAUDET, *Mes souvenirs*, Paris, 1895.

F. NEURAY, *Portraits et souvenirs*, Bruxelles, 1934.

F. NEURAY, *Cassandre. (Essais et mémoires)*, Bruxelles, 1934.

PETRUS (A. RENSON), *La chronique à la Chambre*, Bruxelles, 1874.

A. SIMON, *Aspects de l'unionisme. Documents inédits, 1830-1857*, Wetteren, 1958.

A. SIMON, *Catholicisme et politique*, Wetteren, 1955.

A. SIMON, *Correspondance du nonce Fornari (1838-1843) (Analecta vaticano-belgica. Documents publiés par l'Institut historique belge de Rome. 2^e série, sect. C, Nonciature de Bruxelles, 1)*, Bruxelles-Rome, 1956.

A. SIMON, *Documents relatifs à la nonciature de Bruxelles (1834-1838) (Analecta vaticano-belgica. Documents publiés par l'Institut historique belge de Rome. 2^e série, sect. C, Nonciature de Bruxelles, 2)*, Bruxelles-Rome, 1958.

A. SIMON, *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits 1839-1907*, Wetteren, 1956.

A. SIMON, *Lettres de Pecci (1843-1846) (Analecta vaticano-belgica. Documents publiés par l'Institut historique belge de Rome. 2^e sect. Sect. Nonciature de Bruxelles, 3)*, Bruxelles-Rome, 1959.

L. SOLVAY, *Mémoire d'un solitaire*, Bruxelles, 1942.

L. SOUGUENET, *Témoignage. Souvenirs d'un journaliste français de Belgique*, Bruxelles-Paris, 1919.

F. VAN DEN BOSCH, *Ceux que j'ai connus*, Paris-Bruxelles, 1940.

F. VAN DEN BOSCH, *Les lettres et la vie*, Bruxelles, 1912.

A. VERHAEGEN, *Vingt-cinq années d'action sociale*, Bruxelles, (1911).

G. VERSPEYEN, *Par la parole et par la plume*, Gand, 1903-1904, 2 t.

G. VERSPEYEN, *Par la parole et par la plume*, Gand, 1914.

M. WILMOTTE, *Mes mémoires*, Bruxelles, 1948.

Ch. WOESTE, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, Bruxelles, 1927 à 1937, 3 t.

B. RÉPERTOIRES

I. BIBLIOGRAPHIES

Il convient de rappeler l'utilisation nécessaire des bibliographies générales et spéciales mentionnées dans P. GÉRIN, *Initiation à la documentation écrite contemporaine*, Liège, 1970, p. 5 sv. et tout particulièrement R. VAN EENOO, A. VERMEERSCH, *Bibliografisch repertorium van de Belgische pers 1789-1914*, I, II (C.I.H.C. Cahiers, 23, 74), Louvain-Paris, 1962, 1973.

II. DICTIONNAIRES BIOGRAPHIQUES

Il faut s'en référer à J. DHONDT, S. VERVAECK, *Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique*, 2^e éd., (C.I.H.C., Cahiers, 13), Louvain-Paris, 1961 et signaler E. KONINCKX, *Le clergé du diocèse de Liège (1825-1967)*, I et II, Liège, 1974 et 1975.

III. REPERTOIRES DE PRESSE

1. REPERTOIRES RETROSPECTIFS

Beaucoup de ces répertoires sont mentionnés par R. VAN EENOO et A. VERMEERSCH dans leur *Bibliografisch repertorium van de Belgische pers...* cité plus haut. Dès lors nous renvoyons à celui-ci en indiquant entre parenthèses le tome de R. VAN EENOO et A. VERMEERSCH, précédé du sigle V.E., et le numéro sous lequel figure la description bibliographique du recueil cité.

E. BACHA, R. DUPIERREUX, *Périodiques belges...*, Bruxelles, 1928 (V.E. I, 19).

A. BOUCKAERT, *Les journaux de Braine-le-Comte (1852-1921)...*, Bruxelles, 1921 (V.E. I, 345).

Catalogue des journaux et périodiques conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles, Bruxelles, 1965, 3 t.

J. CHALON, *Essai monographique: les périodiques namurois...*, Namur, 1891 (V.E. I, 439).

F. COURTOY, *Bibliographie namuroise...*, Namur, 1956 (V.E. I, 438).

J. DECLÈVE, *Feuilles vertes et feuilles mortes. Revue des journaux montois (1786-1900)*, Mons, 1900 (V.E. I, 336).

J.-P. DELHAYE, *La presse politique d'Ath des origines à 1914* (C.I.H.C., Cahiers, 77), Louvain-Paris, 1974.

J.-P. DELHAYE, J.-P. HENDRICKX, *La presse athoise; aperçu sommaire et inventaire des journaux conservés aux archives de la ville d'Ath, dans Archives et bibliothèques de Belgique*, 1970, t. XLI, p. 44-61.

J.-B. DOURET, *Les journaux de Soignies: 1830-1890...*, (V.E. I, 364).

- F.-D. DOYEN, *Bibliographie namuroise...*, Namur, 1887-1902, 3 t. (V.E. I, 441).
- D. HALLET, *Liste des journaux et publications périodiques parus à Charleroi depuis 1821...*, Charleroi, 1897 (V.E. I, 346).
- E. MATTHIEU, *Les journaux montois...*, Bruxelles, 1912-1913 (V.E. I, 337).
- E. MATTHIEU, *Les journaux tournois...*, (V.E. I, 355 et 356).
- G. MERTENS, *La presse gembloitoise...* (V.E. I, 434).
- Nouveaux journaux belges*, dans *Bulletin du Bibliophile belge*, 1854, 2^e s., t. I, p. 307-311 (V.E. II, 676).
- A. VERBOUWE, *Liste alphabétique des journaux parus à Verviers depuis 1714 jusqu'à nos jours*, Verviers, 1904 (V.E. I, 410).
- A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914* (C.I.H.C., Cahiers, 42), Louvain-Paris, 1965.
- H. GAUS, A.-J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise 1789-1914. Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914* (C.I.H.C., Cahiers, 50), Louvain-Paris, 1968.
- A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise...*, Verviers, 1899-1912, 5 t. (V.E. I, 411).
- W.E. (E. WIGNY), *Notice historique et bibliographique sur les journaux et écrits périodiques hutois...* (V.E. I, 381).

2. REPERTOIRES COURANTS

Almanach annuaire de la presse belge. Liste de toutes les publications périodiques... paraissant en Belgique à la date du 1 janvier 1904, Bruxelles, 1904. (V.E. I, 57).

Annuaire alphabétique belge du commerce et de l'industrie... Vol. II (2^e et 3^e part.) 2^e Partie. Les neuf provinces. 3^e Partie. Une liste récapitulative de tout le pays par professions. 1914, Bruxelles, 1914.

Annuaire du commerce et de l'industrie de Belgique, d'après documents officiels. Indicateur de toutes les administrations publiques, de la magistrature, officiers ministériels, commerçants, industriels, agriculteurs, particuliers etc. etc. Répertoire complet des principales adresses de Belgique... 1914, Bruxelles, 1914.

Annuaire de l'Association de la presse belge et de la Société coopérative de la presse. 1^{re} année; 1899, Bruxelles, 1899. (V.E. I, 58).

Annuaire général de la presse belge et des principaux journaux étrangers..., Bruxelles, 1909, 1910. (V.E. I, 1 et 2).

Annuaire général de la presse, 1911-1912..., Paris, 1911-1912. (V.E. I, 3).

Annuaire illustré de la presse belge. 1^{re} année 1908-1909, Bruxelles, 1908. (V.E. I, 6).

Annuaire officiel illustré de la presse belge 1910-1911, Bruxelles, 1910. (V.E. I, 7).

Annuaire de l'industrie du livre. 1913, Bruxelles, 1913.

Le Fureteur. Revue mensuelle des nouveautés pressophiliques belges, Bruxelles, 1904 à 1914. (V.E. I, 81).

H. MAGER, *Annuaire de la presse belge de langue française*, Paris, 1892. (V.E. I, 44).

Répertoire général de la presse belge... 1895, 1904, 1909, 1910, Bruxelles, 1895, 1904, 1909, 1910. (V.E. I, 49, 50).

Répertoire de l'industrie universelle et annuaire général de la presse, Bruxelles-Paris, 1914. (V.E. I, 4).

C. TRAVAUX

I. BIOGRAPHIES

Classement au nom des personnages concernés.

J. NEUVILLE, *Adieu à la démocratie chrétienne? Elie Baussart et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, 1973.

A la mémoire de Monsieur Henri-Joseph Boland, époux de Madame Joséphine Grüneschild. Avocat. Bâtonnier de l'ordre. Juge suppléant au tribunal civil de première instance. Conseiller communal de la ville de Verviers, Verviers, s.d.

P. NOTHOMB, *Henry Carton de Wiart*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1956, Bruxelles, 1956, p. 65-91.

G. HOYOIS, *Henry Carton de Wiart et le groupe de « La Justice sociale »*, Paris-Courtrai, 1931.

E. KUHNEN, *Une tête de curé moderne, l'abbé Cuylits*, Bruxelles, 1930.

A. SERVAIS, *Maurice Damoiseaux*, Bruxelles, 1939.

H. HAAG, *Le comte Charles de Broqueville (1860-1940)*, dans *Revue générale belge*, mai 1965, p. 1-18.

E. DE MOREAU, *Adolphe Dechamps (1807-1875)*, Bruxelles, 1911.

M. BECQUÉ, *Le cardinal Dechamps*, Louvain, 1956, 2 t.

F.V.N.H., *Le baron de Haulleville*, dans *Revue générale*, février 1890, p. 295-312.

P. DE HAULLEVILLE, *Un gentilhomme de lettres: Prosper de Haulleville*, Louvain, s.d.

E. VAN DER SMISSSEN, *Léon de Lantsheere. Souvenirs*, dans *Revue des questions scientifiques*, octobre 1912, p. 564 à 572.

J. DEMARTEAU, *Un demi-siècle de journalisme. A travers l'œuvre de Joseph Demarteau, rédacteur en chef de la « Gazette de Liège » (1863-1910)*, Liège, 1916.

- J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de la « Gazette de Liège » (1810-1863) et son temps*, Liège, 1956.
- J.-J. THONISSEN, *La vie du comte Ferdinand de Meeùs*, Louvain, 1863.
- Ch. MOLETTE, *Albert de Mun*, Paris, 1969.
- Ch. MOLETTE, *Albert de Mun. Exigence doctrinale et préoccupations sociales chez un laïc catholique*, Paris, 1970.
- H. DE MOREAU, *Henri Desclée (1830-1917)*, Maredsous, 1920.
- L. DELCHEVALERIE, *Une wallonne. Madame la Comtesse de Stainlein*, dans *Wallonia*, 1908, t. XVI, p. 233 à 276.
- E. WITMEUR, *La comtesse de Stainlein 1826-1908*, dans *La Belgique artistique et littéraire*, 1909, t. XIV, p. 333 à 342.
- E. WITMEUR, *Un poète inconnu (la comtesse de Stainlein)*, dans *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, février 1908, p. 49 à 54.
- E. RUBBENS, *Edouard Ducpétiaux (1804-1868)*, Louvain, 2 t.
- J. LEFRANCQ, *Aux origines du mouvement social dans le diocèse. La pensée sociale de Mgr Du Roussaux (1848-1903)*, dans *Revue diocésaine de Tournai*, 1952, p. 385 à 394.
- R. DU SART DE BOULAND, *Le duc d'Ursel (1848-1903)*, Tournai, 1913.
- P. VERHAEGEN, *Le baron Raoul du Sart de Bouland, gouverneur honoraire du Hainaut*, Louvain, 1922.
- R. ROCK, *Zo streed Eylenbosch*, Gand, 1954.
- J. DEMARTEAU, *Un catholique. Etude sur la vie et l'œuvre de Henri Francotte 1856-1918*, Liège, 1922.
- G. PIRARD, *Les frères Gustave, Xavier, Henri Francotte*, Liège, 1938.
- L. DIVRY, *L'abbé Garnier*, Paris, 1936.
- J. MUYLDERMANS, *Z.E. Kardinaal Goossens*, Malines, 1922.
- Ch. BODEUX, *Adolphe Hardy*, Spa, 1955.
- G. GUITTON, *Léon Harrel*, Paris, 1925, 2 t.
- J. E. JANSEN, *Mgr Th. Louis Heylen, évêque de Namur. Son action sociale et religieuse pendant vingt-cinq ans d'épiscopat*, Namur, 1924.
- R.-J. DE CEUSTER, *Herinneringen uit de jeugd van Mgr Heylen*, Turnhout, 1941.
- (sur Joseph Hoyois) *Elévarions 1914-1918. Recueil des éloges funèbres prononcés à la Tribune de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (1921-1922)*, Bruxelles, 1922.
- F. MAGNETTE, *Pierre Kersten*, dans *La Vie wallonne*, 1931, t. 131, p. 421 à 437, p. 474 à 482.
- F. NEURAY, *Une grande figure nationale Godefroid Kurth. Un demi siècle de vie belge*, Bruxelles-Paris, 1931.

- J. BOSMANS, *Guillaume Lebrecqy*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, 1880-1883, t. I, p. 117-119.
- J.-M. MAYEUR, *Un prêtre démocrate: l'abbé Lemire, 1853-1928*, Tournai, 1968.
- DE 'T SERCLAES DE WOMMERSOM, *Le pape Léon XIII. Sa vie, son action religieuse, politique et sociale*, Paris, 1894, 2 t.
- J. SMETS, *Le chanoine L. M. A. Le Roy, président du Grand Séminaire de Liège 8 février 1844-3 février 1909*, dans *Revue ecclésiastique de Liège*, 1909, p. 261 à 268.
- J. LEVIE, *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*, Louvain, 1962.
- R. RICHE, *Une page d'histoire sociale. Léon Mabille et le mouvement ouvrier chrétien dans le Centre*, Gembloux, 1933.
- HAILLOT, *Un grand laborieux chrétien. Valère Mabille (1840-1909)*, Bruxelles, 1913.
- H. DE TRANNOY, *Jules Malou 1810 à 1870*, Bruxelles, 1905.
- A. SIMON, *Le cardinal Mercier*, Bruxelles, 1960.
- R. CORNILLEAU, *L'abbé Naudet*, Paris, 1933.
- Compte rendu des solennités du jubilé pastoral de 25 ans de M. l'abbé Joseph Nicolaers, révérend curé de Hollogne-aux-Pierres, 1878 à 1903*, Hollogne-aux-Pierres, 1903.
- G. HOYOIS, *Mgr Picard. Aux origines de l'Action catholique*, Bruxelles, 1959.
- W. VAN DEN PAS, *Herman Schaeppman. De pionier van onze sociale emancipatie*, Utrecht, 1958.
- J. LAMOOT, *Mgr Six, premier missionnaire du travail*, Paris, 1937.
- P. NOTHOMB, *Firmin van den Bosch*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1952, Gembloux, 1952, p. 77.
- L'abbé René-Gabriel van den Hout 1886-1969*, Bruxelles, 1962.

II. TRAVAUX SUR LA PRESSE

- R. AUBERT, *L'apport des méthodes historiques nouvelles à l'histoire du premier Concile du Vatican*, dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, 1968, p. 26-31.
- R. AUBERT, *Comment étudier l'histoire d'un journal catholique*, dans *Colloque « Sources de l'histoire religieuse de la Belgique (Bruxelles, 30 nov. - 2 déc. 1967). Epoque contemporaine (C.I.H.C., Cahiers, 54)*, Louvain-Paris, 1968, p. 70-82.
- M. BLANPAIN, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884 (C.I.H.C., Cahiers, 39)*, Louvain-Paris, 1965.

- G. BRAIVE, *Les groupes de presse en 1858*, dans R.B.P.H., 1967, t. XLV, p. 408 à 437.
- J. CAMBY, *La presse belge d'autrefois*, dans *Bulletin officiel de l'Union de la presse périodique belge*, 1925, t. 34, p. 111 à 114.
- A. CORDEWIENER, *Attitudes des catholiques et de l'épiscopat devant les problèmes posés par l'organisation de leur presse à Bruxelles (1831-1843)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1970, t. II, p. 27 à 43.
- A. CORDEWIENER, *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général* (C.I.H.C., Cahiers, 71), Louvain-Paris, 1972.
- I. DE KELPER, *De Belgische pers in 1895 en in 1970*, dans *Bull. de la Fédération des industries belges*, 1970, t. 25, p. 259 à 275.
- J. DEMARTEAU, *Gazette de Liège 1840-1940. Liber memorialis*, Liège, 1946.
- J. DEMARTEAU, *La presse catholique au pays de Liège*, Anvers, 1936.
- O. DE SWAEF, G. HOYAUX, *La presse socialiste et ses adversaires*, Bruxelles, 1930.
- R. FEIBELMAN, *L'évolution de la presse bruxelloise*, Bruxelles, 1911.
- P. GÉRIN, M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général*, (C.I.H.C., Cahiers, 65), Louvain-Paris, 1971.
- M. GIELEN-VERHOEVEN, *Une source pour l'histoire de la presse catholique avant 1914. Les papiers Schollaert-Helleputte*, dans *Colloque. Sources de l'histoire religieuse de la Belgique (Bruxelles, 30 nov.-2 déc. 1967) Epoque contemporaine*, (C.I.H.C., Cahiers, 54), Louvain-Paris, 1968, p. 83-105.
- J. GYSELINX, *Notice sur la presse catholique dans le Luxembourg belge*, dans J. SCHMITZ, *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers, (1936), p. 63 à 70.
- H. HAAG, N. PIEPERS, *Cent ans de pensée et d'action*, dans *Revue générale belge*, 1965, p. 3 à 16.
- C. HANLET, *Les écrivains belges contemporains de langue française (1800-1946)*, Liège, 1946, 2 t.
- C. HANLET, *Publicistes et essayistes chrétiens de Belgique*, Liège, 1950.
- P. HANNICK, *Note sur la presse catholique à Neufchâteau*, dans *Bull. de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1966, p. 62 à 67.
- Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours. 6^e et dernière partie (Collection des publications du Musée du livre, Bruxelles)*, Bruxelles, s.d.
- G. HOYOIS, *Des contestataires en 1891: le groupe de l'Avenir social*, dans *Revue générale belge*, 1969, p. 65 à 78.
- J. HOYOIS, *Autour de la presse. Caprice*, 3^e éd., Bruxelles, 1913.
- E. HUBERT, *Historique de l'Association libre des compositeurs et imprimeurs typographes de Bruxelles 1842-1892*, Bruxelles, 1892.

- Chr. JORIS, *La presse de Huy (1830-1914)*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1971-1972.
- D. LAMBRETTE, *Le journal « La Meuse », 1855-1955*, (C.I.H.C., Cahiers, 55), Louvain-Paris, 1969.
- J. LECLERCQ-PAULISSEN, *Contribution à l'histoire de la presse tournaise depuis ses origines jusqu'en 1914* (C.I.H.C., Cahiers, 16), Louvain-Paris, 1958.
- L. LEJEUNE, *La presse à Neufchâteau (1841-1940)*, dans *Terre de Neufchâteau. Exposition organisée du 11 avril au 4 mai 1968 à l'Hôtel de ville de Neufchâteau*, [Neufchâteau], [1968], p. 81 à 88.
- J. LORY, *L'atmosphère à Bruxelles lors des fêtes du jubilé de Pie IX en 1871*, dans *Cahiers bruxellois*, 1964, t. IX, p. 45 à 76.
- J. LORY, *Panorama de la presse belge en 1870-1871* (C.I.H.C., Cahiers, 32), Louvain-Paris, 1963.
- L. MALLIÉ, *Le « Courrier de l'Escaut » est centenaire depuis 24 ans*, dans *La Presse*, 1954, p. 31 à 36.
- N. PIEPERS, « *La Revue Générale* » de 1865 à 1940. *Essai d'analyse du contenu* (C.I.H.C., Cahiers, 52), 1968.
- G. PIRE, *Depuis 1830. Une cinquantaine d'hebdomadaires ont été édités à Dinant*, dans *Vers l'Avenir* (Namur), 9 décembre 1968.
- E. PONCELET, E. MATTHIEU, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913.
- La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers, (1936).
- M. RYCX D'HUISNACHT, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e siècle* (C.I.H.C., Cahiers, 66), Louvain-Paris, 1970.
- J. SCHMITZ, *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers (1936).
- F. SERVAIS, *Les journalistes de la « Belle Epoque »*, dans *Annuaire officiel de la presse belge*, Bruxelles, 1957-1958, p. 65 à 73.
- A. SEYL, *La composition mécanique. Histoire. Evolution. Etat présent. Développement futur*, Bruxelles, 1926.
- A. SEYL, *Les machines d'imprimerie. Hier et aujourd'hui*, Bruxelles, 1928.
- Ch. TARDIEU, *Caractère de la presse*, dans *L'art et la vie en Belgique 1830-1905*, Bruxelles, 1921, p. 265 à 278.
- J. VANDER VORST-ZEEGERS, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884* (C.I.H.C., 36), Louvain-Paris, 1965.
- P. VERHAEGEN, *La presse catholique à Bruxelles*, Anvers, (1936).
- A.-J. VERMEERSCH, *Die Abschaffung der Stempelsteuer in Belgien im Jahre 1848. Ihre sozialpolitische Begründung im Prozess der Demokratisierung der belgischen Presse*, dans *Publizistik*, 1972, t. 17, p. 326 à 335.
- A.-J. VERMEERSCH, H. WOUTERS, *Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers 1830-1848* (C.I.H.C., Cahiers, 4), Louvain-Paris, 1958.

M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur, 1794-1914* (C.I.H.C., Cahiers, 44), Namur, 1967.

M.-L. WARNOTTE, « *L'Ami de l'Ordre* ». *Quotidien catholique namurois de 1839 à 1944* (C.I.H.C., Cahiers, 51), Louvain-Paris, 1968.

J. WILLEQUET, *La légation d'Allemagne, la presse et les milieux de presse bruxellois entre 1887 et 1914*, dans R.B.P.H., 1958, t. 36, p. 388 à 435.

III. TRAVAUX PLUS GENERAUX

R. AUBERT, *Le congrès de Malines de 1909*, dans *Questions liturgiques et paroissiales*, 1959, t. 40, p. 222 à 237.

L. AVAKIAN, *Le rythme de développement des voies ferrées en Belgique de 1835 à 1935*, dans *Bulletin de l'Institut des sciences économiques*, 1936, 7^e année, p. 449 à 482.

H. BERNARD, *Contribution à l'histoire politique de l'arrondissement de Charleroi au XIX^e siècle. Les partis politiques et les élections de 1857 à 1893*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1956-1957.

J.-Y. CALVEZ, J. PERRIN, *Eglise et société contemporaine économique. L'enseignement social des papes de Léon XIII à Pie XII (1879-1959)*, Paris, 1959.

J. CARON, *Le Sillon et la démocratie chrétienne 1894-1910*, Paris, 1967.

Les catholiques libéraux au XIX^e siècle, Grenoble, 1974.

B.-S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, 4^e éd., Bruxelles, 1972.

C. DE BURLET, *Les chemins de fer vicinaux en Belgique*, dans *Revue économique internationale*, 1907, t. I, p. 236 à 292.

G. DE LEENER, *Les chemins de fer en Belgique, leur passé, la nouvelle Société nationale des chemins de fer, les perspectives d'avenir*, Bruxelles, 1927.

G. DE LEENER, *Les effets de la réduction légale de la journée de travail dans les mines en Belgique*, dans *Revue économique internationale*, 1913, t. IV, p. 358 à 378.

J.-P. DELHAYE, *Le libéralisme dans l'arrondissement d'Ath de 1842 à 1899*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1967-1968.

Cl. DELSTANCHE, *Vue d'ensemble de la question sociale en Belgique en 1894*, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, 1966-1967, t. IV, p. 9 à 47.

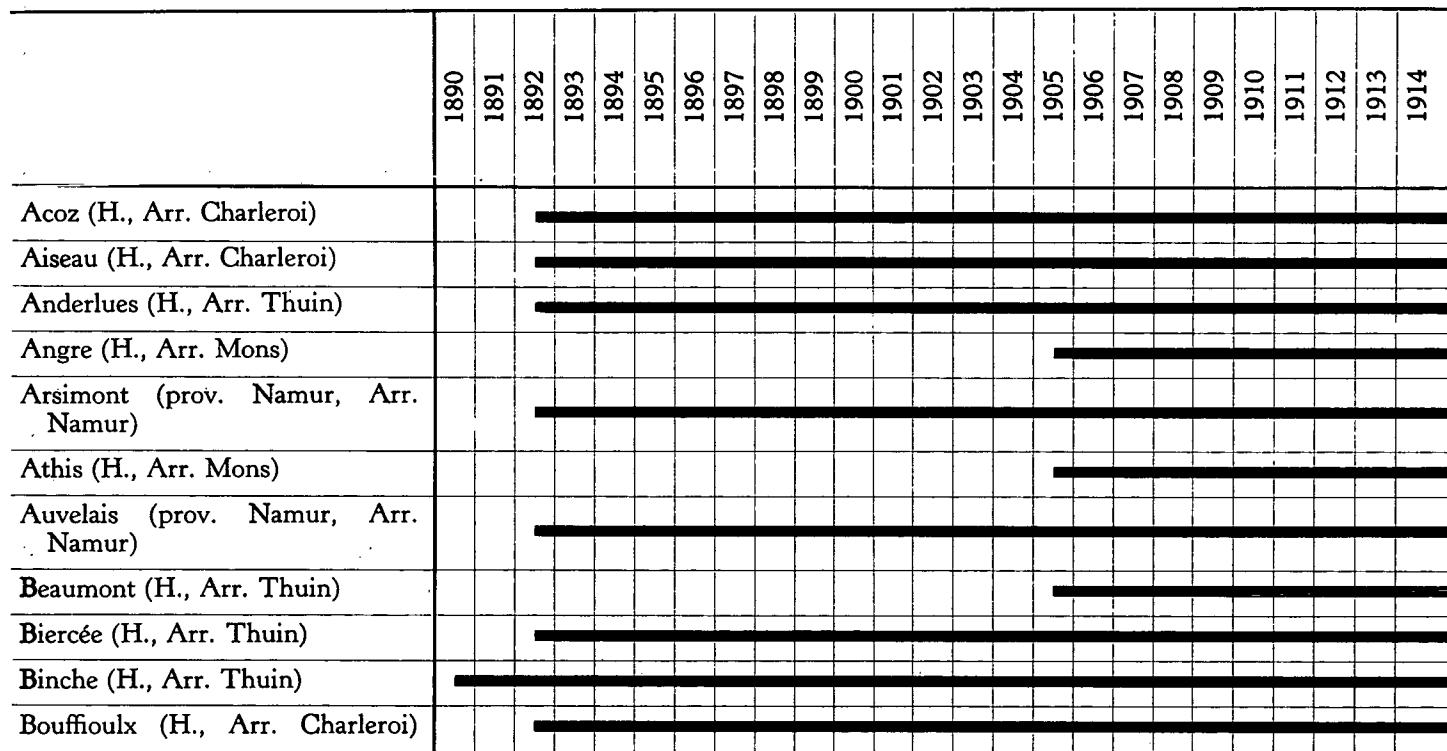
M. DEMET, *Question ouvrière et parti socialiste à Huy (1869-1914)*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1962-1963.

E. DE MOREAU, *Prêtres de Belgique (1830-1930). Dans le ministère pastoral*, dans *Nouvelle revue théologique*, 1930, t. 57, p. 621-647.

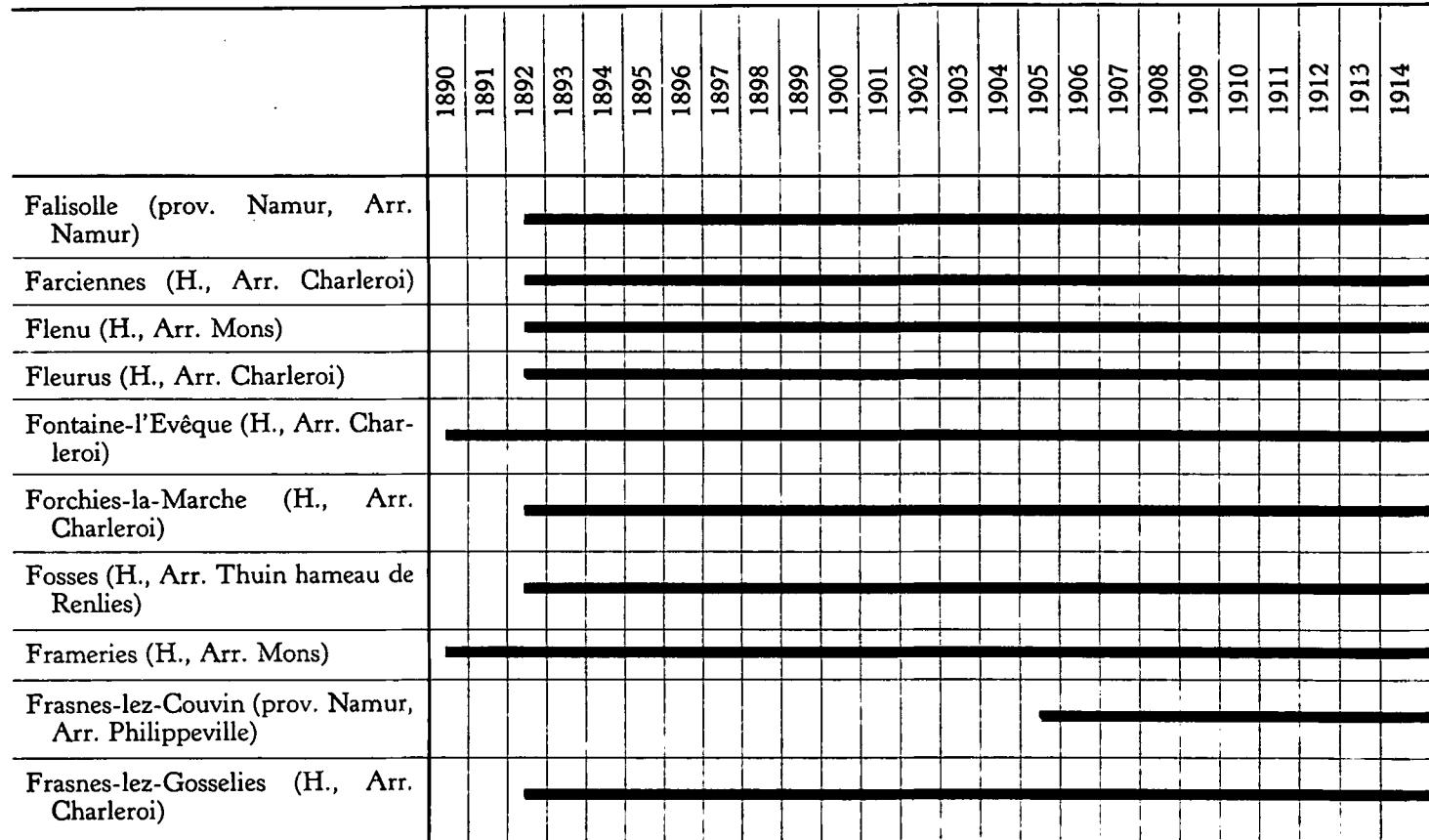
- R. DEMOULIN, *Unification politique, essor économique (1794-1914) dans Histoire de la Wallonie (Univers de la France et des pays francophones)*, Toulouse, 1973, p. 313 à 412.
- L. DE SAINT-MOULIN, *Contribution à l'histoire de la déchristianisation. La pratique religieuse à Seraing depuis 1830*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, 1967, t. 10, p. 33 à 127.
- R. DETHIER, *Les écrivains de chez nous*, Charleroi, 1912.
- L. FRÈRE, *Etude historique des sociétés anonymes belges*, Bruxelles, 1950, 2 t.
- P. GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, Paris-Bruxelles, 1959.
- P. GÉRIN, *La démocratie chrétienne dans les relations Eglise-Etat à la fin du 19^e siècle. L'action de Mgr Doutreloux*, dans *Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr Aloïs Simon*, Bruxelles, 1975, p. 255 à 287.
- Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, Anvers, 1960.
- M. GOTHIER, *Le parti catholique à Liège, 1847-1893*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1966.
- M. GOTTSCHALK, *Budgets ouvriers en 1891 et en 1929*, dans *Revue de l'Institut de sociologie Solvay*, 1931, p. 749 à 773.
- J.-P. HENDRICKX, *A propos de la démission d'Alphonse Nothomb de la présidence de l'« Association constitutionnelle et conservatrice » de Bruxelles le 21 février 1892*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1969, p. 44 à 85.
- Honderd vijftig jaar katholieke arbeidersbeweging in België 1789-1939*, Bruxelles, 1963-1966, 3 t.
- A. JULIN, *L'ouvrier belge en 1853 et en 1886, d'après les budgets de famille comparés de la Commission de statistique et l'enquête du travail*, dans *La Réforme sociale*, 1891, t. 21, p. 257 à 276, p. 345 à 359.
- A. JULIN, *Le travail du dimanche en Belgique d'après l'enquête de l'Office du travail belge*, dans *La Réforme sociale*, 1898, 4^e année, t. 5, p. 379 à 397, p. 479 à 493.
- M. LAFFUT, *Le libéralisme à Huy (1846-1914)*, Mémoire de licence, Université de Liège, 1967-1968.
- U. LAMALLE, *Histoire des chemins de fer belges*, 3^e éd., Bruxelles, 1953.
- C. LEBAS, *L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847*, Louvain-Paris, 1960.
- J. MADIRAN, *L'intégrisme. Histoire d'une histoire*, Paris, 1964.
- Fr. MAHIEU-HOYOS, *L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895)* (C.I.H.C., Cahiers, 68), Louvain-Paris, 1972.
- F. MICHOTTE, *L'évolution des prix de détail en Belgique de 1830 à 1913*, dans *Bull. de l'Institut des sciences économiques*, 1936-1937, 8^e année, p. 345 à 350.

- M. MONTUCLARD, *Conscience religieuse et démocratie*, Paris, 1965.
- M. NEYRINCK, *De loonen in België sedert 1846* (Economisch-sociale Bibliotheek. Monographieën, XXI), Anvers-Bruxelles-Gand-Louvain, 1944.
- E. NICOLAÏ, *Les chemins de fer de l'Etat en Belgique (1834-1884). Etude historique, économique et statistique*, Bruxelles, 1885.
- C. OUKHOW, *Documents relatifs à la Ière Internationale en Wallonie* (C.I. H.C., Cahiers, 47), Louvain-Paris, 1967.
- M. PEETERS, *L'évolution des salaires en Belgique de 1831 à 1913*, dans *Bull. de l'Institut de recherches économiques*, août 1939, t. 10, p. 389 à 420.
- E. POULAT, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Tournai, 1962.
- E. POULAT, *Intégrisme et catholicisme intégral. Un réseau secret international antimoderniste: La « Sapinière » (1909-1921)*, Tournai, 1969.
- R. REZSOHAZY, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958.
- Un siècle de l'Eglise catholique en Belgique 1830-1930*, Paris-Courtrai, (1930), 2 t.
- A. SIMON, *Le parti catholique belge 1830-1945*, Bruxelles, 1958.
- K. VAN ISACKER, *Averechtse democratie*, Anvers, 1959.
- K. VAN ISACKER, *Het daensisme 1893-1914*, Anvers, 1965.
- K. VAN ISACKER, *Werkelijk en wettelijk land. De katholieke opinie tegenover de rechterzijde 1863-1884*, Anvers-Bruxelles, 1956.
- R. VAN SANTBERGEN, *Une bourrasque sociale: Liège, 1886*, Liège, 1969.
- L. WILS, *De oorsprong van de kristen-demokratie (Katholieke vlaamse Hogeschooluitbreiding, Jg. LVII, Verhandeling 490)*, Anvers, 1963.
- L. WILS, *Het daensisme. De opstand van het Zuidvlaamse platteland*, Louvain, 1969.
- J. WYNANTS, *Les origines de la démocratie chrétienne à Verviers. Notes d'histoire anecdotique*, Bruxelles, 1960.
- A. ZUMKIR, *Les dynasties politiques dans la province de Liège à l'époque contemporaine*, dans *Annales du 36^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique (Gand)*, 1956, p. 261-289.
- Zij bouwden voor morgen*, Bruxelles, 1966.

LE PAYS WALLON
Itinéraire et chronologie



	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Couillet (H., Arr. Charleroi)																									
Cour-sur-Heure (H., Arr. Thuin)																									
Courcelles (H., Arr. Charleroi)																									
Croix-lez-Rouveroy (H., Arr. Thuin)																									
Cuesmes (H., Arr. Mons)																									
Dampremy (H., Arr. Charleroi)																									
Donstiennes (H., Arr. Thuin)																									
Dour (H., Arr. Mons)																									
Elouges (H., Arr. Mons)																									
Erpion (H., Arr. Thuin)																									
Erquelinnes sur Sambre (H., Arr. Thuin)																									
Eugies (H., Arr. Mons)																									



	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Froidchapelle (H., Arr. Thuin)																									
Gerpinnes (H., Arr. Charleroi)																									
Gilly (H., Arr. Charleroi)																									
Godarville (H., Arr. Charleroi)																									
Gosselies (H., Arr. Charleroi)																									
Gouy-lez-Piéton (H., Arr. Charleroi)																									
Gozée (H., Arr. Charleroi)																									
Ham-sur-Heure (H., Arr. Thuin)																									
Ham-sur-Sambre (prov. Namur, Arr. Namur)																									
Han-sur-Lesse (prov. Namur, Arr. Dinant)																									
Havré (H., Arr. Mons)																									
Heppignies (H., Arr. Charleroi)																									

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Leval-Trahegnies (H., Arr. Thuin)																									
Liberchies (H., Arr. Charleroi)																									
Liège																									
Lobbes (H., Arr. Thuin)																									
Lodelinsart (H., Arr. Charleroi)																									
Loverval (H., Arr. Charleroi)																									
Luttre (H., Arr. Charleroi)																									
Maisières (H., Arr. Mons)																									
Malonne (Namur; Arr. Namur)																									
Marbaix-lez-Thuin (H., Arr. Charleroi)																									
archienne-au-Pont (H., Arr. Charleroi)																									
Marcinelle (H., Arr. Charleroi)																									
Mellet (H., Arr. Charleroi)																									

	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Morlanwelz (H., Arr. Thuin)																																			
Nalinnes (H., Arr. Thuin)																																			
Neuville (Hameau de Montignies s/Sambre, H., Arr. Charleroi)																																			
Nimy (H., Arr. Mons)																																			
Nismes (Namur, Arr. Philippeville)																																			
Nivelles (Brabant)																																			
Obourg (H., Arr. Mons)																																			
Pâturages (H., Arr. Mons)																																			
Peronne-lez-Binche (H., Arr. Soignies)																																			
Petit-Dour (hameau de Dour, H., Arr. Mons)																																			
Pironchamps (H., Arr. Charleroi)																																			
Pont-à-Celles (H., Arr. Charleroi)																																			

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914	
Soignies (H.)																										
Solre-sur-Sambre (H., Arr. Thuin)																										
Sombreffe (Namur, Arr. Namur)																										
Strée-lez-Beaumont (H., Arr. Thuin)																										
Tamines (Namur, Arr. Namur)																										
Thiméon (H., Arr. Charleroi)																										
Thuillies (H., Arr. Thuin)																										
Thuin (H., Arr. Charleroi)																										
Thulin (H., Arr. Mons)																										
Trazegnies (H.)																										
Velaine-sur-Sambre (Namur, Arr. Namur)																										
Vergnies (H., Arr. Thuin)																										
Viesville (H., Arr. Charleroi)																										

	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Vieux-Campinaire (hameau de Fleurus, H., Arr. Charleroi)																									
Villers-Perwin (H., Arr. Charleroi)																									
Villers-Poterie (H., Arr. Charleroi)																									
Walcourt (Namur, arr. Philippeville)																									
Wangenies (H., Arr. Charleroi)																									

NOTE:

H. = Hainaut.

Arr. = Arrondissement administratif.

Nous avons fait figurer dans ce tableau les localités mentionnées pour la première fois dans le *Pays wallon* comme points de vente ou de lecture.

LE PAYS WALLON

Tirage et zone de diffusion

	TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
1890	3 mars : 8.500/jour 8-9.000/j ¹ .	Binche: 450/j. ² . — Fontaine-l'Evêque: 500/j. — Frameries: ?. — La Bouverie: ?. — Mons: 2000/j. ³ . — Soignies: ?	<p><i>Pays wallon</i>, 3/III/1890, p. 1, <i>A nos lecteurs</i>. — <i>ID.</i>, 17/XII/1890, p. 1, <i>La Propagande</i>. — <i>ID.</i>, 11/III/1890, p. 2, <i>Les Nouvelles du Borinage</i>. — <i>ID.</i>, 30/VII/1890, p. 1, <i>Congrès des œuvres sociales</i>. — <i>Bull. trim. œuvres soc. chrét. des arr. de Mons et de Soignies</i>, IX/1890, p. 8, <i>Rapport de M. Ad. Corbisier</i>.</p> <p>¹ <i>P.W.</i>, 1/I/1893, p. 1, <i>Notre œuvre</i>, déclare par après 5.000 numéros. Ce chiffre était pourtant fourni dans 27/III/1890, p. 2.</p> <p>² 700/j. dans <i>P.W.</i>, 16/XII/1890, p. 1, <i>Fédération des œuvres sociales</i>.</p> <p>³ <i>P.W.</i>, 8/VII/1890, p. 2, <i>Assemblée Générale des œuvres sociales de Mons</i>.</p>
1891	10.000/j. ¹	Binche: 800/j. — Châtelet: 700/j. — Thuin: 200/j. ² .	<p><i>ID.</i>, 21/I/1891, p. 2, <i>Lettre de Thuin</i>. Selon cet article, plus de 5000 journaux par mois. — <i>ID.</i>, 9/VI/1891, p. 1, <i>Nos révélations</i>. — <i>ID.</i>, 30/X/1891, p. 2, <i>Lettre de Thuin</i>.</p> <p>¹ <i>P.W.</i>, 1/I/1893, p. 1, <i>Notre œuvre</i>, déclare a posteriori 8.000 numéros.</p> <p>² Ce chiffre peut être inférieur à la réalité car l'abondance des articles concernant Thuin nous laisse supposer qu'il y a un grand nombre de lecteurs.</p>

	TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
1892	12.000/j. ¹ .	<p>Aiseau: 35. — Acoz: 25. — Anderlues: 345 ². — Arsimont: 30. — Auvelais: 130. — Biercée: 12. — Binche et env.: 650. — Bouffioulx: 18. — Boussu-lez-Mons: 75. — Carnières: 135. — Charleroi (ville): 450. — Châtelet: 770. — Châtelineau: 290. — Ciply, Hyon: 115. — Couillet: 225. — Cuesmes: 300. — Dour: 900. — Erquelinnes/Sambre: 150. — Falisolle: 5. — Farceniennes: 305 ². — Flenu: 30. — Fleurus: 200. — Fontaine-l'Evêque: 350 ². — Forchies-la-Marche: 200. — Fosses: 25. — Frameries: 350. — Frasnes-lez-Gosselies: 100. — Gerpinnes, Villers-Poterie: 60. — Gilly: 130. — Gosselies: 400. — Gozée: 65. — Han-sur-Lesse: 60. — Ham-sur-Sambre: 75. — Havré: 150. — Hornu: 60. — Houdeng: 175. — Jemappes: 200. — Joncret: 15. — Jumet: 60. — La Bouverie: 175. — La Louvière: 160. — Landelies: 10. — Leernes: 40. — Liège: 100. — Liberchies: 30. — Lobbes: 45. — Lodelinsart: 145. — Loverval: 20. — Marbais: 40. — Marchienne (centre): 149. — Marchienne (Docherie): 95. — Marchinelle: 220. — Mellet: 100. — Merbes-</p>	<p><i>Pays wallon</i>, 1/III/1892, p. 1, <i>L'éloquence des chiffres</i>. — <i>ID.</i>, 26/X/1892, p. 1, <i>Fédération des œuvres sociales de l'arrondissement de Charleroi</i>. — <i>ID.</i>, 8/I/1892, p. 2. — <i>ID.</i>, 15/I/1892, p. 1, <i>L'œuvre de la presse</i>.</p> <p>¹ P.W., 1/II/1893, p. 1, <i>Notre œuvre</i>, déclare a posteriori 12.000 numéros. — 4000/j. le 1^{er} mai.</p> <p>² En octobre: 500 à Farceniennes, 400-450 à Fontaine-l'Evêque, 350 à 400 à Anderlues. — <i>Bulletin des œuvres sociales et chrétiennes des arrondissements de Mons et de Soignies</i>, VI/1892, p. 39-40.</p>

	TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
		le-Château, Erquelinnes, Solre-sur-Sambre: 150. - Moignelée: 25. - Monceau-sur-Sambre: 65. - Mons: 127. - Montigny-le-Tilleul: 100. - Montigny-sur-Sambre (centre): 319. - Montigny-Neuville: 30. - Mont-sur-Marchienne: 80. - Morlanwelz: 195. - Nimy, Maisières, St-Denis, Obourg: 100. - Piuronchamps: 135. - Pont-de-Loup: 35. - Pont-à-Celles, Luttre: 455. - Presles: 10. - Quaregnon: 205. - Ransart: 220. - Roselies: 30. - St-Ghislain: 40. - Ste-Marie-d'Oignies: 5. - Seneffe: 190. - Soignies: 150. - Strée: 170. - Tamines: 65. - Thiméon: 70. - Thuin: 165. - Thulin: 125. - Viesville: 50. - Velaines/Sambre: 50. - Villers-Perwin et Chassart: 100. - Wangenies, Vieux-Campinaire: 80. - Thuillies-Donstiennes-Strée: 180.	
1893	20.000/j. 21.160/j. le 18/II/1893 16 ou 18.000/j. le 13/VI/1893		Pays wallon, 1/I/1893, p. 1, <i>Notre œuvre</i> . — ID., 18/II/1893, p. 1. — Archives Delmer, V, Correspondance politique et privée, 1890-1900, notes de Victor Henry (datées du 13 juin 1893).

	TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
1894		<p>Anderlues: 177.740. – Auvelais: 112.810. – Binche: 186.665. – Charleroi: + de 400.000. – Châtelet: 358.771¹. – Châtelineau: 241.988. – Couillet: 156.895. – Farcienne: 184.825. – Fontaine-l’Evêque, Forchies, Trazegnies, Leernes et Landelies: 306.094. – Fleurus: 85.330. – Frameries: 376.200. – Gilly: 386.111. – Gosselies: 142.420. – Ham-s/Heure: 87.430. – Jemappes: 75.600. – Jumet: 214.500. – Lodelinsart: 90.295. – Marcinelle: 267.078. – Monceau-sur-Sambre: 102.600. – Mons: 279.000. – Montigny: 135.000. – Morialmé: 70.920. – Pont-à-Celles: 104.560. – Morlanwelz: 167.400. – Quaregnon: 111.600. – Ransart: 127.485². – Tamines: 70.935. par année.</p>	<p><i>ID.</i>, 1/I/1894, p. 1, <i>Lettre de Ransart</i>. – <i>ID.</i>, 20/I/1894, p. 1., <i>L’œuvre de la presse. Son utilité. Ses résultats. Le Pays wallon</i>.</p>
1895		Gozée, Ham-sur-Heure, Marbaix: 80.180 numéros distribués par an	<i>Pays wallon</i> , 27/I/1895, p. 2. <i>Ham sur Heure</i> .
1896	26.449/j. le 6/II/1896 26.113/j. le 7/II/1896 26.310/j. le 23/II/1896	<p>Pâtureages: 140/j. (début 1896), 420/j. (fin 1896)¹. Borinage: 1.690/j. (mars 1896)². – Quaregnon: 620/j. (nov. 1896)³.</p>	<p>¹ <i>Pays wallon</i>, 6/II/1896, p. 1. – <i>ID.</i>, 7/II/1896 p. 1. – <i>ID.</i>, 23/II/1896, p. 1. – <i>ID.</i>, 1/III/1897., p. 2-3. ² <i>Bull. trim. des œuvres sociales du diocèse de Tournai</i>, III/1896, p. 58, <i>La presse catholique dans le Borinage</i>. ³ <i>P.W.</i>, 18/XI/1896, p. 2, <i>A Quaregnon</i>.</p>

	TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
1897	28.000/j.		<i>ID.</i> , 26/VIII/1897, p. 1, <i>A tertous enne pension</i> , Joseph de Lausprelle.
1898	± 30.000/j.		<i>Bull. mensuel des œuvres du diocèse de Tournai</i> , I/1898, p. 7, <i>Tribulations et gloires du journalisme</i> , abbé Cl. Delannoy.
1899	± 40.000/j.		<i>ID.</i> , 2/III/1899, p. 1, <i>IXe Anniversaire, Pays wallon</i> .
1900	près de 30.000/j. (1/I/1900) 30.000/j. (1/II/1900) ¹ .		<i>ID.</i> , 1/I/1900, p. 1, <i>1899-1900</i> . — <i>ID.</i> , 1/II/1900, p. 2.
1901	?	Farciennes : 348.305/an.	<i>ID.</i> , 15/I/1902, p. 1, <i>Un comité de presse, Pays wallon</i> .
1902	32.000/j.		<i>ID.</i> , 27/IX/1902, p. 1, <i>Mettons les choses au point</i> .
1903	+ de 35.000/j.		<i>ID.</i> , 1/V/1904, p. 1, <i>Le Pays wallon</i> .
1904	35.000 abonnés		<i>ID.</i> , 28/XII/1904, p. 1, <i>Pour nos amis</i> .

TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
1905 + de 35.000 abonnés (le 31/XII/1905)	<p>Anderlues : 15. – Angre : 136. – Athis : 50. – Auvelais : 60. – Beaumont : 5. – Binche : 10. – Bouffioulx : 24. – Boussu-lez-Mons : 55. – Boussu-lez-Walcourt : 6. – Buvrinnes : 3. – Buzet : 5. – Carnières : 26. – Cerfontaine : 4. – Charleroi : 61. – Châtelet : 15. – Châtelineau : 14. – Clermont : 4. – Couillet : 10. – Courcelles : 10. – Cour-sur-Heure : 5. – Cuesmes : 6. – Croix-lez-Rouveroy : 6. – Dampremy : 10. – Elouges : 50. – Eugies : 12. – Erpion : 2. – Farciennes : 10. – Flenu : 14. – Fontaine-l’Evêque : 65. – Frameries : 9. – Frasnes-lez-Couvin : 1. – Froidchapelle : 13. – Gerpinnes : 7. – Gilly-Village : 6. – Gilly Haies : 10. – Godarville : 6. – Gosselies : 30. – Gouvy-lez-Piétons : 3. – Heppignies : 25. – Hornu : 30. – Jemappes : 10. – Jemeppe-sur-Sambre : 10. – Jumet Gohyssart : 27. – Jumet Houbois : 15. – La Docherie : 3. – Leval Tréhennies : 10. – Lodelinsart : 12. – Malonne : 5. – Marchienne : 10. – Marcinelle : 35. – Montignies-Neuville : 10. – Montignies-le-Tilleul : 25. – Mont-Sainte-Geneviève : 5. – Morialmé : 15. – Morlanwelz : 21. – Nalin-</p>	<p><i>ID.</i>, 1/I/1906, p. 1, <i>Notre bilan, Pays wallon.</i></p>

	TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
		nes : 2. — Nismes : 2. — Nivelles : 5. — Pâtrages : 13. — Peronne : 21. — Petit-Dour : 80. — Pont-à-Celles : 13. — Quaregnon : 15. — Quiévrain : 26. — Rance : 1. — Ransart : 7. — Ressaix : 2. — Roux : 15. — St-Ghislain : 23. — Solre-s/Sambre : 30. — Sombreffe : 6. — Tamines : 5. — Thuin : 5. — Trazegnies : 5. — Velaine s/Sambre : 20. — Vergnies : 5. — Villers-Perwin : 11. — Walcourt : 6. — Wangenies et Heppignies : 25.	
1906	+ de 35.000/j.		<i>ID.</i> , 29/III/1906, p. 1 — <i>ID.</i> , 9/IX/1906, p. 1.
1907	+ de 35.000/j. (4 avril 1907) + de 36.000/j. (3 mai 1907) 40.000/j. (20 oct. 1907)		<i>ID.</i> , 4/IV/1907, p. 1. — <i>ID.</i> , 23/V/1907, p. 1. — <i>ID.</i> , 20/X/1907, p. 4, <i>Le Pays wallon</i> .
1908	+ 40.000/j.		<i>ID.</i> , 3/IX/1908, p. 1. — <i>ID.</i> , 6/II/1908, p. 1.
1909			<i>ID.</i> , 7/I/1909, p. 1: « <i>Le Pays wallon</i> qui a aujourd'hui plus de 100.000 lecteurs (...) ».

	TIRAGE	ZONE DE DIFFUSION	REFERENCES
1910	? ¹ Au cours de la dernière quinzaine de décembre, on a enregistré 1.393 nouveaux abonnés ² .		¹ <i>Pays wallon</i> , 27/I/1910, p. 1, « Le <i>Pays wallon</i> a plus de 100.000 lecteurs (...). » ² <i>ID.</i> , 1/I/1911, p. 1, <i>Notre bilan</i> .
1911	+ 40.000/j. + de 100.000 lecteurs par jour		C'est ce que dit une feuille électorale éditée par le <i>Pays wallon</i> et intitulée: <i>Le Soleil, organe de propagande électorale</i> , 9/X/1911, p. 1. — <i>Le Pays wallon</i> , continue à affirmer qu'il a plus de 100.000 lecteurs (19/III/1911, p. 1)
1912	Le journal continue à affirmer qu'il a plus de 100.000 lecteurs.		<i>Pays wallon</i> , 7/I/1912, p. 1.
1913	+ de 100.000 lecteurs selon le journal.		<i>Pays wallon</i> , 14/IX/1913, p. 1.
1914	+ de 100.000 lecteurs selon le journal.		<i>Pays wallon</i> , 22/I/1914, p. 1.

LÉGENDE: P. W. = *Pays wallon*

Bull. = *Bulletin*

/j. = par jour

Chaque chiffre indique un nombre d'exemplaires

CHRONOLOGIE

BRABANT

1875 13 mars	Nivelles	Le Travailleur	5 c.-10 c.	H	
-------------------------------	----------	----------------	------------	---	--

Bruxelles

1859	Bruxelles	L'Emancipation	60 Fr/an	Q	fondé en 1830, devient propriété du <i>Journal de Bruxelles</i> en 1859
1860 30 sept.	Bruxelles	Journal de l'Ouvrier	3 Fr/an	HD -2 × /M	
1864 16 févr.	Bruxelles	La Belgique	5 c.	Q	propriété du <i>Journal de Bruxelles</i>
1867 22 déc.	Bruxelles	La Cloche	5 Fr/an	H	
1869 4 juill.	Bruxelles	Le Carillon	2 c.-4 c.	Q-HD	devient <i>Le Carillon. Journal du dimanche et du jeudi</i> en décembre 1869
1872 29 nov.	Bruxelles	Messager de St-François-Xavier	3 Fr/an	HV	

1872	Bruxelles	L'Ami de l'Ouvrier	3 Fr/an	H	fondé à Farciennes en 1871
1876 21 nov.	Bruxelles	Le Drapeau belge	5 c.	3 X /sem.	propriété du <i>Courrier de Bruxelles</i> , s.a. de St-Pierre
1885 19 déc.	Bruxelles	Journal populaire paraissant le samedi	5 c.	HS	paraît avant cette date à Charleroi
1886 13 juin	Bruxelles	Le Clairon belge	7 Fr/an	HS	
1887 5 janv.	Bruxelles	Echo de la frontière	—	3 X /sem.	succédané du <i>Courrier de Bruxelles</i>
1889 3 nov.	Bruxelles	Le Journal populaire	3 c.	HS	
1890 5 janv.	Bruxelles	La Voix de l'Ouvrier des villes et des campagnes	5 c.	HD	
1891 26 avril	Bruxelles	Le National	2 c.	Q	succédané du <i>Patriote</i>
1891 22 nov.	Bruxelles	L'Avenir social	2 c.	HD	

1892 nov.	Bruxelles	Le Dimanche illustré. Journal populaire	5 Fr/an	HD	illustré
1894 7 janv.	Bruxelles	L'Union sociale	2 c.	HD	
1894 26 juin	Bruxelles	Le National bruxellois	0	HD	succédané du <i>National</i>
1894 6 déc.	Bruxelles	Union démocratique		Q	cède la place au <i>Vingtième Siècle</i>
1895 7 févr.	Bruxelles	La Justice sociale	5 c.	H	
1895 15 sept.	Bruxelles	Le Petit Belge	5 c.	Q	succède à <i>La Belgique</i> , succé- dané du <i>Journal de Bruxelles</i>
1897 31 janv.	Bruxelles	Le Devoir	10 c.	HD	
1902 30 nov.	Bruxelles	L'Action catholique	3 Fr/an	HS	succède à la <i>Justice sociale</i>
1903 15 août	Bruxelles	Le Démocrate chrétien	5 c.	HS	

HAINAUT

1857	Tournai	Le Belge	5 Fr/an	3 × /sem.	propriété du <i>Courrier de l'Escaut</i>
1864	Charleroi	Journal de Philippeville et de l'Entre-Sambre-et-Meuse	—	—	succédané de l' <i>Union de Charleroi</i>
1871	Farciennes	L'Ami de l'Ouvrier	—	—	paraît à Bruxelles dès 1872
1875 7 avril	Charleroi	Le Propagateur de Charleroi	5 Fr/an	Q; H	
1878 31 déc.	Charleroi	L'Avenir belge	—	Q	
1879 1 janv.	Charleroi	Journal de Philippeville	—	—	doublure de l' <i>Avenir belge</i>
1879 1 janv.	Charleroi	L'Union du Centre	—	H	doublure de l' <i>Avenir belge</i>
1879 5 janv.	Charleroi	L'Avenir populaire	5 c.	H	diminutif de l' <i>Avenir belge</i>
1879 1 août	Charleroi	L'Entre-Sambre-et-Meuse	—	H	
1879 28 sept.	Charleroi	Journal populaire paraissant le dimanche	5 c.	HD	devient le <i>Journal populaire paraissant le samedi</i> et paraît à Bruxelles dès 1885

1879 13 déc.	Tournai	Le Tournaisien	-	H	
1879 28 déc.	Charleroi	La Voix du Peuple	12 Fr- 10 Fr/an	Q	diminutif de l' <i>Union de Charleroi</i>
1880	Charleroi-Binche	Le Binchois	-	-	doublure de l' <i>Avenir belge</i>
1880	Charleroi	Le Courier de Seneffe	-	-	doublure de l' <i>Avenir belge</i>
1881 août	Gilly	Ami du Peuple	-	-	
1882	Charleroi	Le Sifflet de Châtelet	-	-	doublure de l' <i>Avenir belge</i>
1887 17 juill.	Tournai	La Semaine populaire. Journal du peuple illustré	2 c.	HD	remplace <i>Le Tournaisien</i> , sera remplacé par <i>Gazette populaire du Tournaisis et de la province</i>
1890 2 mars	Charleroi	Le Pays wallon	2 c.	Q	
1891 nov.	Charleroi	La Lanterne du Peuple	-	-	propriété du <i>Pays wallon</i>
331 1892 21 août	Charleroi	Le Pays wallon illustré	-	H	

33	1893 2 févr.	La Louvière	La Gazette du Centre	5 c.	Q	
	1893 3 déc.	Tournai	La Gazette populaire du Tournaisis et de la province	2 c.	HD	remplace la <i>Semaine populaire</i>
	1895 10 févr.	Mons	L'Echo de Mons	0	HD	acquis par le <i>National</i>
	1895 30 juin	Charleroi	Le Pays wallon. Edition du Borinage	2 c.	Q	
	1895	Tournai	Gazette de Tournai et du Tournaisis	2 c.	HD	remplace la <i>Gazette populaire du Tournaisis et de la province</i>
	1895	Châtelet	L'Esprit du Peuple. Organe des intérêts de l'ouvrier	-	HD	
	1896	Tournai	Gazette nationale. Organe des intérêts populaires	2 c.	HD	remplace la <i>Gazette de Tournai et du Tournaisis</i>
	1897 21 nov.	Bruxelles, Mons	National de la région de Mons	2 c.	Q	succédané du <i>National</i>
	1901 6 janv.	Mons	Les Nouvelles du Borinage	5 c.	HD	acquis par l' <i>Echo de Mons</i>
	1901	Ath	Indicateur du Centre	-	-	acquis par l' <i>Echo de Mons</i>

1901	Ath	Presse d'Ath	-	-	acquis par l' <i>Echo de Mons</i>
1903 13 déc.	Ath	Le Réveil athois	-	-	
1905 2 nov.	Charleroi	Journal pour tous	10 c.	HJ	propriété du <i>Pays wallon</i>
1905 3 déc.	Bruxelles, Dour	Echos du Canton de Dour	2 Fr/an	HD	acquis par l' <i>Echo de Mons</i>
1906 déc.	Charleroi	Le Pays wallon. Tournai-Ath	2 c.	Q	
1910 21 juin	Mons	Le Progrès. Journal des travail- leurs	6 Fr/an	Q	

LIEGE

1848 10 sept.	Liège	Le Bon homme Richard	50 c./M	HD	
1848 21 sept.	Liège	Nouvelles du Jour	1 c.	Q	diminutif de la <i>Gazette de Liège</i>

1850 31 mars	Verviers	Feuille dominicale ou Journal des travailleurs		HD	devient <i>Feuille du dimanche</i> en 1867
(1852)	Seraing	Journal de Seraing	1 c.	Q	diminutif de la <i>Gazette de Liège</i>
(1853)	Liège	Echo de Herstal	1 c.	Q	diminutif de la <i>Gazette de Liège</i>
(1861)	Liège	Annonces de Liège	15 c.	HD	diminutif de la <i>Gazette de Liège</i>
1863 12 avril	Liège	Le Dimanche	0	HD	
1866 18 février	Liège	Union fraternelle du dimanche	5 c.	HD	devient <i>Union fraternelle des travailleurs</i> en 1867
1867	Liège	Union fraternelle des travailleurs	5 c.	HD	remplace l' <i>Union fraternelle du dimanche</i>
1867	Liège, Stavelot	Echo de Stavelot			doublure de l' <i>Union fraternelle des travailleurs</i>
1867	Liège	Le Liégeois			doublure de l' <i>Union fraternelle des travailleurs</i>
1867	Liège	Echo du Pays de Herve			doublure de l' <i>Union fraternelle des travailleurs</i>

1872 7 janv.	Liège	L'Ouvrier belge. Organe des vrais intérêts du travailleur	5 c.	H		
1874	Liège	La Famille	1,75 Fr	2 × /M		
1883 28 oct.	Verviers	Le Jeune Ouvrier		M		
1886 11 avril	Liège	L'Ouvrier belge	2 c.	Q		
1887 30 janv.	Verviers	La Gazette du Peuple		H	Edition A pour Verviers Edition B pour Liège	
1889 24 février	Liège	La Concorde	10 c.	H	devient <i>Pays de Liège</i> en 1889, le 14 juillet	
1889 14 juill.	Liège	Le Pays de Liège	5 c.	2 × /sem.	remplace <i>La Concorde</i>	
1890 5 juill.	Liège	La Vedette du Rivage. Organe des Cantons de Seraing et de Hollogne-aux-Pierres	5 c.	HS	succédané du <i>Pays de Liège</i>	
335 1891 28 nov.	Liège	Nouvelles de Fléron	5 c.	H	succédané du <i>Pays de Liège</i>	

1891 28 nov.	Liège	Pays de Herve	5 c.	H	succédané du <i>Pays de Liège</i>
1892 10 juillet	Liège	La Concorde	10 c.	H	
1892 2 oct.	Liège	Le Bien du Peuple	3 c., 5 c., 10 c.	HD, HS, Q, HS	
1892 5 nov.	Verviers	Le Démocrate	2 c. 5 c.	HS HD	
1894 4 mars	Bruxelles, Liège	Le National. Supplément lié- geois gratuit	0	HD	succédané du <i>National</i>
1894 2 juin	Verviers	Nouvelles verviétoises	0	HD	succédané du <i>National</i>
1896 4 janv.	Seraing	Le Petit Ouvrier	5 c.	HS, HD	remplacé par <i>l'Avenir des can- tons de l'arrondissement de Liège</i> en 1909
1901 13 février	Liège	La Dépêche	5 c.	Q	

1906 avril	Liège	L'Avant-Garde	1 Fr/an	M	
1906 12 oct.	Liège	Le Pays de Liège	2 c.	H	
1909 3 janv.	Seraing	L'Avenir des cantons de l'arrondissement de Liège	5 c.	HD	succède au <i>Petit Ouvrier</i>
1912 4 février	Liège	L'Echo liégeois	5 c.	HD	illustré
1913	Huy	Le Courier de Huy	5 c.	3 X /sem.	fondé en 1858, repris en 1913

NAMUR

1877	Namur	Règne social de Jésus-Christ	—	2 X /M	
1885 4 oct.	Namur	Le Journal de Namur	5 c.	2 X /sem.	succédané du <i>Pays de Liège</i> de 1889 à 1892
1887 11 déc.	Namur	La Lanterne du Peuple	5 c.	H	

1894 4 sept.	Namur	Le Petit Namurois	2 c.	Q	diminutif de l' <i>Ami de l'Ordre</i>
1895	Tongrinne	L'Ouvrier	14 Fr/an	H	
1897 19 déc.	Namur	Le Pays de Namur	5 c.	H	succédané du <i>National</i>
1898 8 mai	Namur	Le Pays de Dinant	—	H	succédané du <i>National</i>
1900 9 déc.	Namur	Le Progrès catholique	10 c.	HD	
1903	Namur	Le Beffroi	2 c.		remplace le <i>Journal de Namur</i>
1910 27 février	Dinant	L'Union	5 Fr/an	H	fondé en 1857

LÉGENDE

c centimes, prix par numéro

H hebdomadaire

HD » dominical

HS » du samedi

HV » du vendredi

o gratuit

Q quotidien

/M par mois

Ne sont mentionnés que les périodiques populaires catholiques et démocrates chrétiens, de même que les périodiques qui ont concouru à la popularisation de la presse et dont on parle dans cette étude.

INDEX GÉNÉRAL

I. NOMS DE PERSONNES

- Abinet, Auguste : 55, n. 4.
Adam, Hector : 233.
Adriaensen, Père : 153, n. 3.
Aduaticus : 148.
Agrestis : 186.
Amicus : 187.
Ancion : 63, n. 4.
Anspach, Jules : 15, n. 2.
Appelmans, Chanoine : 153, n. 3.
Argan : 187.
Aubry, René : 130; 130, n. 7.
Audax : 177, n. 6.

Backx : 87.
Bail, Célestin : 26, n. 6.
Baival, Père : 25, n. 4.
Barbier : 174, n. 4; 175, n. 1; 181.
Barth, J. : 148, 164, n. 5; 177, n. 6.
Barthe, Ulric : 156.
Batavus : 226.
Baudelet, Célestin : 84.
Baudoin, Cyrille : 119.
Baussart, Elie : 119; 120; 121; 243.
Bavolet, Willibald : 21.
Bazin, René : 118, n. 4.
Beaupain, M. : 197, n. 5.
Beckers, Auguste : 24, n. 4.
Beckers, Guy : 26, n. 6.
Beernaert, Auguste : 25; 25, n. 2; 28, n. 3; 246.
Beerts : 140, n. 1.
Begasse, Joseph : 167, n. 4.
Begerem, Arthur : 142, n. 8.
Belin, E. J. : 37, n. 1.
Bellefroid, Jules : 173, n. 3.
Bellens : 140, n. 1; 156.
Belvaux : 222; 222, n. 2.
Bencivenga : 163.
Benigni, Umberto : 138; 148, n. 5; 163; 163, n. 4.
Berhard : 58, n. 4.
Berlaimon, Ernest : 103, n. 2.
Bertelson, Lionel : 223.

Bivort, Clément : 19; 19, n. 1; 20.
Bivort, Eugène : 103, n. 2.
Blésez : 59, n. 6.
Blomme : 116, n. 10.
Bodeux, Michel : 143; 144, n. 1; 181; 181, n. 3; 247, n. 2.
Boincq : 13, n. 8.
Boland, Henri : 144; 147; 151, 185; 185, n. 1; 185, n. 6; 186; 193, n. 6; 196; 196, n. 5; 197; 198, n. 2; 246; 247, n. 1.
Bolle, Grégoire : 52, n. 5.
Bonbefoy, Georges : 226, n. 5.
Bonvalet : 59, n. 6.
Bonvoisin : 59, n. 6.
Boone, Jean-Baptiste : 4; 4, n. 7.
Bosco : 156.
Bosco, Jean : 22; 22, n. 8.
Boulenger, Louis : 59, n. 6.
Boumal, Joseph : 140, n. 1.
Boumal, Léonard : 140, n. 1.
Bourguignon : 133.
Bourne, Francis : 225.
Bournonville : 59, n. 6.
Braun, Alexandre : 142; 142, n. 8; 142, n. 9; 144; 246.
Breffers, J. : 156.
Briand, Aristide : 228, n. 3.
Briavoine, Natalis-Marie : 51.
Bribosia, François : 234; 234, n. 3.
Brogniez, Hector : 83, n. 4.
Brunel : 140, n. 1.
Brunhes, Jean : 181, n. 1.
Brunhes, Louis : 180; 181, n. 1.
Brutus : 177, n. 6.
Burchard, P. : 155.
Bussoul, Henri : 144; 144, n. 1; 181.

Cador, F. : 19, n. 3; 38, n. 1; 54; 54, n. 5; 55.
Calay, Odilon : 202, n. 2.
Califice : 59, n. 6.
Calmette, Gaston : 228, n. 3.

- Camauër, Adolphe : 231; 231, n. 6.
 Camauër, Jules : 27; 78, n. 1; 231; 231, n. 6.
 Cambier, Maurice : 120.
 Campioni, Charles : 77.
 Capitaine : 140, n. 1.
 Carmanne, Guillaume : 9.
 Cartiaux-Thilmont : 34, n. 4.
 Carton de Wiart, Henry : 84; 84, n. 5; 137; 137, n. 2; 138; 141; 142; 142, n. 8; 147; 148, n. 2; 149; 151; 151, n. 3; 154; 154, n. 1; 154, n. 2; 155; 238; 238, n. 1; 242; 243, n. 2; 245; 246; 247, n. 2; 255, n. 6; 263, n. 1.
 Casartelli, Mgr : 225.
 Casse : 140, n. 1.
 Casteau : 162.
 Castelein, A. : 112.
 Caton : 120.
 Catry : 140, n. 1.
 Cauchie, Camille : 58; 83, n. 4.
 Cavellier, Gabrielle : 222.
 Charbonnel, Victor : 255, n. 4.
 Chincholle, Charles : 120.
 Christian : 120.
 Claude, Maître : 219.
 Cleen : 59, n. 6.
 Clémenceau, Georges : 229, n. 1.
 Clipteux, E. : 197, n. 5.
 Closset, Rodolphe : 197, n. 5.
 Collard : 174, n. 4; 175, n. 1; 181.
 Collard-Bovy, Alphonse : 173, n. 3; 186; 186, n. 1; 188, n. 2; 193, n. 5; 193, n. 6.
 Collard-Bovy, Armand : 186.
 Collinet, Léon : 52, n. 5; 166; 167; 167, n. 4; 168, n. 5; 257, n. 7.
 Colson : 174, n. 4.
 Coppin : 74, n. 2.
 Corbusier, Louise : 132; 132, n. 3.
 Cornil, P. : 103, n. 2.
 Courtin, A. : 30.
 Cousot, Georges : 230; 230, n. 3; 231; 232; 234; 235; 245.
 Crawford, Mrs : 225.
 Crokaert, Paul : 247, n. 2.
 Crutzen : 197, n. 5.
 Cujas : 177, n. 6.
 Cuppens, Auguste : 184; 184, n. 5; 184, n. 6; 196, n. 5.
 Cus, Alphonse : 118; 118, n. 3.
 Cuvelier, Gabrielle : 134.
 Cuylits, abbé : 149; 150.
 Dabry, abbé : 254; 254, n. 6.
 Daem, E. : 146.
 Daens, Adolphe : 61; 147; 150; 184, n. 7; 240; 242; 243; 251; 252; 253; 253, n. 2.
 Dalemont, Julien : 227; 227, n. 3.
 Dalemont, Léon : 173, n. 3.
 Dallemagne, Léon : 167, n. 4; 168, n. 5.
 Dal Reno : 162.
 Damoiseaux, Maurice : 131; 131, n. 3; 143.
 Damoiseaux, Raymond : 65.
 Dansaert, Alfred : 26, n. 6.
 d'Araules, Jean : 221.
 Dardenne, Frédéric : 19, n. 3; 26; 26, n. 2; 37, n. 1.
 Dardenne-Du Mortier : 26.
 Darms, G. : 32.
 Darras, Eudore : 58.
 Dath, Hector : 129.
 Dauby, Jean François Joseph : 7; 7, n. 6; 9, n. 4; 22.
 d'Auxy de Launois, Albéric : 26, n. 6.
 d'Avroy, Lambert : 94, n. 1; 222; 249, n. 3.
 Dayeneux : 174, n. 4; 175, n. 1.
 de Bar, Hugues : 112, n. 2; 120.
 de Berceau, Jules : 221.
 de Béthune, Léon : 78, n. 4.
 de Biolley, Jules Emmanuel : 188; 188, n. 5.
 de Borghèse, Georges : 69, n. 2.
 Debra, Auguste : 68.
 de Brabant, Jean : 219.
 de Breux, Félix : 143; 147.
 de Brice, Joseph : 177, n. 6.
 de Briey, Charles : 26, n. 6.
 de Broqueville d'Huart, Charles : 26, n. 6; 238; 238, n. 8.
 de Brouckère, Charles : 8; 8, n. 1.
 de Burlet, Jules : 26, n. 6.

- d'Eburon, Paul : 219.
 de Castaigne, René : 119.
 Dechamps, Victor : 4; 4, n. 4; 13; 18;
 37.
 de Cointe, Gilles : 221; 221, n. 1.
 de Condé, François : 12; 12, n. 7.
 De Coninck, Alfred : 142; 142, n. 7;
 147; 148, n. 2.
 De Craene, Georges : 137; 137, n. 3;
 147; 148.
 Decrolière, Jean-Baptiste : 92, n. 2; 92,
 n. 3.
 Decurtins, Gaspard : 214.
 Defays, Lucien : 187.
 de Flandre, Philippe, Comte : 171, n.
 1.
 de Fontbaré de Fumal, Gustave Mincé :
 172; 172, n. 8.
 de Fréne, Camille : 58.
 Defroidmont, Jean : 155; 155, n. 6.
 de Geslin, Abbé : 6, n. 7.
 de Gruben, Charles : 26, n. 6.
 De Haerne, Désiré : 26, n. 6.
 Dehan, Auguste : 124; 124, n. 5.
 de Harlez, Charles : 143; 143, n. 3;
 144; 151; 183; 183, n. 6; 247; 247,
 n. 1.
 de Haulleville, Prosper : 143; 143, n.
 2; 144; 147; 151.
 de Hemricourt de Grünne, Arthur : 24,
 n. 4; 26, n. 6; 238; 238, n. 4.
 de Herstal, Pépin : 177, n. 6.
 Deherve, Louis : 187; 188.
 de Jaer, Gustave : 16; 16, n. 8.
 Dejardin, Dr : 165, n. 2.
 de Kersollon, vicomte : 6, n. 7.
 De Ketelaere : 140, n. 1.
 Delacroix, Léon : 143; 143, n. 6.
 Delamaire, Mgr : 256.
 Delannoy, Cl. : 115; 116, n. 4.
 de Lantsheere, Léon : 137; 137, n. 4 :
 142, n. 8; 147.
 de la Rousselière, Gaston : 8; 8, n. 3;
 9; 172; 172, n. 9.
 Delarue : 13, n. 8.
 de la Serna, Ferdinand : 103, n. 2;
 104, n. 1.
 Delassus, chanoine : 255.
- Delaunois, Pierre : 129.
 de la Vallée Poussin, Joseph : 142;
 142, n. 8; 178; 178, n. 4; 183.
 Delforge, René : 119; 119, n. 3; 121.
 Delfosse, Auguste : 26, n. 6.
 Delhaes, Guillaume : 187.
 Deliége, Léon : 173, n. 3; 174; 175.
 Delmer, Alexandre : 52, n. 5.
 Delmer, Frédéric : 52, n. 5.
 de Longdoz, J. : 221.
 Delorme, Paul : 219; 219, n. 4.
 Delporte, Victor : 80; 80, n. 4; 115;
 246.
 Delvigne, chanoine : 24, n. 4.
 Demade, Pol : 112, n. 3; 120; 147;
 147, n. 4; 148, n. 2.
 Demarteau, Joseph (II) : 6; 50; 60;
 70; 166; 166, n. 3; 167; 218, n. 3;
 255.
 Demarteau, Lambert : 26, n. 1; 71.
 de Marville, Jean : 120.
 Demblon, Célestin : 182, n. 4; 220, n.
 7; 247, n. 2.
 Demesnil, A. : 65.
 de Moffarts, Ferdinand : 172, n. 7.
 de Moffarts de Rosen, Désirée : 172,
 n. 7.
 de Montpellier, Théodore-Alexis : 5,
 n. 6.
 de Mun, Albert : 229, n. 1; 253; 253,
 n. 4; 253, n. 6; 259.
 de Nédonchel, Georges : 5, n. 4; 52,
 n. 5.
 de Parville, Henri : 221.
 de Pelsmaeker, Prosper : 147; 147, n.
 5.
 de Penaranda, Eugène : 26, n. 6.
 de Pierpont, Edouard : 231; 231, n. 1.
 de Pitteurs, baron : 75, n. 1.
 Deploige, Simon : 122, n. 1.
 de Ponthière, Charles : 26, n. 6; 148;
 148, n. 4; 165, n. 3; 181; 200; 201;
 201, n. 3; 201, n. 4; 201, n. 5; 210;
 210, 4; 213; 216; 216, n. 4; 218,
 n. 3; 222; 223; 227; 230; 245; 246;
 247; 249; 249, n. 1; 249, n. 2; 249,
 n. 3; 251; 255, n. 5; 257.
 de Ponthière, Jeanne : 201, n. 5.

- de Prelle, Nestor : 223; 249, n. 2.
 Depresseux, Félix : 218, n. 3; 223; 257.
 Dequesne-Masquillier : 130.
 Derbaix, N. : 103, n. 2.
 De Reyghere : 140, n. 1.
 Dermine, Alfred : 82, n. 2.
 de Robiano, Albert : 26, n. 6; 52, n. 5.
 de Robiano, Louise : 8, n. 3; 172, n. 9.
 de Rosen, Désirée : voir : de Moffarts de Rosen.
 Deruyter : 140, n. 1.
 de Saint-Marcoult, Henri : 12; 12, n. 7.
 de Salm, Marc : 222.
 Desclée, Henri : 21; 28; 28, n. 3; 33; 33, n. 1; 52, n. 5; 53; 53, n. 1; 56; 78, n. 6; 117.
 Desclée, Jules : 52, n. 5.
 Desenfants, Th. : 197, n. 5.
 des Guillemins, Jean : 215; 222; 257, n. 5; 257, n. 10.
 Desguin, Hadelin : 130.
 Desguin, Louis : 53, n. 8; 67, n. 3.
 Desprechins, Emile : 155; 155, n. 7.
 Despret-Poliart, Vve : 30.
 Dessart, Bernardine : 188; 189, n. 1.
 de Stainlein Saalenstein, Valérie : 161; 172; 172, n. 6; 201.
 de Stolberg, Joseph : 28, n. 3; 53, n. 3.
 De Vettere : 140, n. 1.
 de Villermont, Hennequin : 24, n. 4; 42, n. 1; 52, n. 5; 53; 54; 54, n. 5; 55, n. 4.
 Devoghel, Edouard : 131; 131, n. 2; 221; 241.
 Dewarichet, Th. : 66, n. 4.
 d'Huart, Albert : 231; 231, n. 3; 232; 233.
 Didier : 59, n. 6.
 Diet, Désiré : 173, n. 3.
 d'Issy, Jeanne : 222.
 Dolhen-Brasseur : 232, n. 5.
 Donnay : 140, n. 1.
 Dorchy, Henry : 58; 58, n. 4.
 Doreye, Max : 167, n. 4; 168, n. 5; 169, n. 4.
 Doublet, Edouard : 197, n. 5.
 Doudou : 121.
 d'Oultremont de Warfusée, Emile : 26, n. 6.
 Doutreloux, Victor-Joseph : 27; 27, n. 3; 28; 37; 70, n. 2; 73; 92, n. 2; 157; 160; 166; 167; 168; 168, n. 3; 169; 169, n. 3; 170; 171; 171, n. 2; 172, n. 8; 174; 176; 176, n. 5; 177; 177, n. 1; 195; 196; 200; 246; 247, n. 1; 250; 250, n. 1; 251, n. 5.
 d'Outre-Senne, Jean : 249, n. 2.
 Dreyfus, Alfred : 228, n. 3; 229.
 Drion, Adolphe : 26, n. 6; 81; 81, n. 7.
 Dropsy-Attout : 53.
 Drumont, Edouard : 120; 228, n. 3.
 Dubois, Alphonse : 133; 133, n. 2.
 Ducpétiaux, Edouard : 9; 9, n. 4; 10; 10, n. 4; 54.
 Ducpétiaux, Madame : 22.
 Dufour, André : 119; 119, n. 1.
 Dufrasne, E. : 68, n. 7.
 Dujardin, G. : 24, n. 4.
 Dumonceau, Léopold : 142; 142, n. 6.
 Dumont, Charles : 152; 152, n. 5.
 Dumont, Edmond-Joseph : 37.
 Dumont-Mabille, A. : 103; 103, n. 2.
 Dumortier, Barthélemy : 28, n. 3.
 Dumoulin, Jean-Louis : 59, n. 6.
 Dumoulin, Max : 218; 221, n. 3.
 Dupont, Aristide : 142; 142, n. 4; 147; 148, n. 2.
 Durand, Pierre : 156.
 Durlet, J. : 197, n. 5.
 Du Roussaux, Isidore-Joseph : 92, n. 2; 92, n. 3; 126; 253, n. 4.
 d'Ursel, Joseph : 153; 238; 239.
 du Sart, Emile : 238, n. 1.
 du Sart de Boulard, Raoul : 120; 121.
 Dussart, Armand : 130.
 Dutacq, Armand : 38.
 Duval : 149; 177, n. 6.
 Duvieusart, Léopold : 143; 143, n. 9.
 Duvivier : 174, n. 4.
 Duyvenraardt : 140, n. 1.
 Dykmans, Henri : 147; 147, n. 6.
 Elias : 140, n. 1.
 Eloy, Gilbert : 186.
 Englebienne, Adolphe : 26, n. 6.

- Ermel, Ch. : 103, n. 2.
 Eylenbosch, Gustave : 87; 205.
 Fauconnier, Nicolas : 165, n. 2.
 Feldmann, Henri : 143; 143, n. 7; 147.
 Fénelon : 258, n. 2.
 Fettweis, A. : 197, n. 5.
 Feyens, abbé : 24, n. 4.
 Fidély : 227, n. 6.
 Fieullien, Corneille : 84.
 Fisse, Jean N. J. : 167; 167, n. 5; 168.
 Flamberge : 125.
 Fonsegrive, Georges : 257, n. 4.
 Fontainas, André : 8; 8, n. 2.
 Fonteyne, abbé : 243.
 Fourneau : 59, n. 6.
 Fraikin, René : 129; 129, n. 5; 130, n. 3.
 Franc-Disonais : 187.
 Francotte, Gustave : 167, n. 4; 168, n. 5.
 Francotte, Henri : 35, n. 6; 167, n. 4; 168, n. 5.
 Francotte, Xavier : 178; 179; 179, n. 6; 180.
 Frère-Orban, H. W. J. : 14.
 Fris : 238.
 Fromentin, A. : 218, n. 1.
 Fromm, J. K. : 223; 224; 224, n. 1.
 Fus, J. : 177, n. 6.
 Gallicus : 118.
 Gallus : 118.
 Gange, René : 32.
 Garnier, abbé : 254; 254, n. 3.
 Gayraud, Hippolyte : 254; 254, n. 2.
 Georis-Geubel : 53; 53, n. 8; 54; 105; 106; 219, n. 2.
 Gérardin, Paul : 133; 133, n. 3.
 Gérard, Adrien : 232; 232, n. 2; 236.
 Gérard, notaire : 53.
 Gérard, Edouard : 234; 234, n. 1.
 Gérard, Louis : 165; 181.
 Gérard, Père : 225.
 Gérardy, A. : 197, n. 5.
 Germain, Ludovic : 181; 187; 254, n. 8.
 Ghilain : 120.
 Gibbons, James : 214; 259.
 Gilain, Léon : 131.
 Gillekins, C. : 221.
 Gilles, Louis : 229; 229, n. 5.
 Girardin, Emile : 38.
 Gloucester : 113; 120; 250, n. 2.
 Glouden, Athanase-Camille : 155, n. 10.
 Gobbe, Frédéric : 103, n. 2.
 Gobbe, Henri : 105; 105, n. 3; 105, n. 4; 113; 118; 119; 119, n. 2; 121.
 Gochet, L. : 103, n. 2.
 Godenne, Jacques : 23; 72; 72, n. 1; 74; 160; 160, n. 3; 174.
 Godenne-Boseré : 29.
 Godfrind, abbé : 246.
 Goemaere, Gérard : 47, n. 1.
 Goemaere, Joseph : 138; 138, n. 5.
 Gontier : 140, n. 1.
 Goossens, Pierre-Lambert : 92, n. 2; 92, n. 3; 171, n. 2.
 Gottlieb : 163, n. 1.
 Goujon, H. J. : 135; 135, n. 1.
 Goyau, Georges : 184; 184, n. 2.
 Grafé, Alfred : 202; 202, n. 2.
 Grandmaison, Louis : 135; 135, n. 2.
 Grandmont, Alphonse : 17.
 Grandmont-Donders, L. : 11; 12; 17; 50.
 Gravez, Sylvain : 156.
 Grégoire, Léon : 184; 184, n. 3.
 Grignard, Jean : 58; 58, n. 4.
 Gringore, Pierre : 156.
 Guignardé, Charles : 18; 18, n. 3.
 Guillaume d'Orange : 36.
 Guillemin, Paul : 143.
 Habrant : 174, n. 4; 175, n. 1.
 Hachette, Louis : 118.
 Haenen : 13, n. 8.
 Hafis : 227.
 Hagaerts, C. : 16; 16, n. 2.
 Hallo, Ernest : 148.
 Hamaide, Joseph : 119; 121; 124; 130; 130, n. 6; 131.
 Hanlon : 225.
 Hanotiau, Victor : 84; 143; 143, n. 10; 147

- Hanquet, Karl : 212; 212, n. 4; 216.
 Hansen, Adolphe Vital : 22, n. 1.
 Hardy, Adolphe : 155; 219; 219, n. 4;
 219, n. 5; 219, n. 6.
 Hardy, Oscar : 59, n. 6.
 Harmel, Léon : 183; 183, n. 11; 253;
 253, n. 6; 259.
 Harmignies, Alphonse : 67, n. 2.
 Hauteclair : 149; 149, n. 5.
 Havas : 101; 160; 174, n. 4; 175, n. 1;
 209; 209, n. 7; 229; 230.
 Havet, Ch. : 32; 33.
 Helleputte, Georges : 74, n. 2; 85; 85,
 n. 7; 88; 116, n. 8; 142, n. 1; 145;
 145, n. 2; 198; 237, n. 1; 238; 238,
 n. 8; 240; 240, n. 4; 240, n. 5; 240,
 n. 6; 246.
 Hénault : 120.
 Henry, Victor : 55; 55, n. 1.
 Hermann, Dr : 58.
 Heusy, G. : 181; 181, n. 2.
 Heylen, Thomas-Louis : 92, n. 2; 168,
 169, n. 3.
 Heynen, L. : 59, n. 5.
 Hotermans, Emile : 60; 60, n. 1.
 Hoyois, Joseph : 18; 18, n. 6; 30; 30,
 n. 2; 30, n. 3; 31; 32; 87; 120; 121.
 Hublart, Oscar : 64; 64, n. 5; 65; 65,
 n. 2; 66; 66, n. 2; 67; 68, n. 7.
 Huron, Le : 129, n. 5.
 Hyacinthe, Père : 15, n. 5.
 Hymans, Paul : 240, n. 5.

 Ignotus : 187.
 Ireland, John : 214; 258.
 Irish : 224.
 Issoul : 182.
 Istace : 140, n. 1.

 Jacquemin, Paul : 173, n. 3.
 Janssen : 59, n. 6.
 Janssens : 204.
 Jaspar, Henri : 143; 143, n. 8.
 Jaspers : 59, n. 6.
 Jaubert, Victor : 58; 64.
 Jean-Pierre : 120.
 Jehan, Jacques : 187.

 Joset, Camille : 134; 134, n. 1; 152;
 155; 155, n. 3; 223; 223, n. 1.
 Jourdain, Louis : 56.
 Jourdain, Victor : 56; 58; 62; 88.
 Joyeuse : 221; 257, n. 3.
 Joyeux, Gustave : 218, n. 3.
 Julien : 187.
 Juvénal : 122, n. 1.

 Karel : 162, n. 5.
 Kats : 140, n. 1.
 Keesen, Eugène : 246.
 Kersten, Pierre : 3, n. 1.
 Klinkenberg, Melle : 140, n. 1.
 Knoch, A. : 165, n. 2.
 Kurth, Godefroid : 61; 138, n. 3; 169;
 177; 178; 178, n. 6; 179; 179, n. 4;
 179, n. 5; 202; 214; 223; 246; 247;
 247, n. 4; 248; 248, n. 1; 248, n. 5;
 248, n. 6; 249; 250; 250, n. 5; 250,
 n. 8; 251.

 Lacroix : 133.
 Lagasse de Locht, Charles : 18; 18, n.
 3; 72, n. 7.
 Lalieux, Michel : 140, n. 1.
 Lambert, Ruffin : 103; 103, n. 2.
 Lambert : 13.
 Landers, Julien : 182; 187.
 Larousse : 182, n. 4.
 La Rouvraye : 226, n. 5.
 Laterrade : 163, n. 1.
 Lebas, Emile : 65.
 Leborain, P. J. : 108, n. 6.
 Leborgne, L. : 130.
 Lebrocq, Auguste : 13, n. 1.
 Lebrocq, Guillaume : 12, n. 1; 13;
 15; 22; 22, n. 5; 23; 41.
 Lechien, Jules : 118; 118, n. 4; 119.
 Leclercq, Félix : 197, n. 5.
 Le Faune, Georges : 110.
 Lefèvre, Léopold : 115; 118; 118, n.
 2.
 Lefebvre, Louis-Joseph : 52, n. 5.
 Lefranc, Jean : 20; 21; 23.
 Lelong, Auguste : 137; 137, n. 5; 147;
 148, n. 2; 151.

- Lelong, Ch. : 14, n. 3.
 Lemaire, Charles : 13; 13, n. 3.
 Lemaire, Jean : 173, n. 3; 174, n. 4;
 175, n. 1.
 Lemercier, L. : 103, n. 2.
 Lemire, Jules, Auguste : 150; 229;
 255; 256; 256, n. 1; 256, n. 2; 259.
 Lemmens, Joseph : 223.
 Lenoir : 116, n. 10.
 Lens, Eugène : 173, n. 3; 174.
 Léo : 187.
 Léon XIII : 61; 91; 163, n. 6; 170;
 170, n. 1; 171, n. 2; 178, n. 3; 200,
 n. 4.
 L'Ermite, Pierre : 133.
 Leroux : 33, n. 1.
 Leroy, L. M. A. : 182; 182, n. 1; 202;
 202, n. 1.
 Levasseur, G. : 31.
 Levert, Louis : 30; 30, n. 3; 30, n. 4;
 122, n. 2.
 Levie, Michel : 28, n. 7; 81; 114; 120;
 178; 183; 183, n. 1; 183, n. 2; 245;
 246; 251.
 Lhoest, Simon : 129; 129, n. 2.
 Limbourg, Pierre : 10, n. 3; 17; 18;
 18, n. 1; 27; 27, n. 4; 28; 28, n. 7;
 112, n. 7; 195; 195, n. 8; 195, n. 9.
 Lime : 59, n. 6.
 Lison, Louis : 58.
 Logé : 138.
 Loyson, Charles : 15, n. 5.
 Lucas, Charles : 163; 181; 181, n. 7;
 246.
 Ludovic : 108, n. 7; 120.
 Lueger, Karl : 214; 259.
 Lupus : 187.
 Lyon, Edgard : 148, n. 2.

 Mabille, Léon : 26, n. 6; 61; 83; 83,
 n. 1; 83, n. 3; 84; 87; 114; 127, n.
 1; 178; 183; 183, n. 2; 245; 245,
 n. 1; 253, n. 4.
 Marel, C. : 122, n. 2; 124; 124, n. 4.
 Maertens, Maria : 66; 66, n. 2.
 Magdelyns, Melchior : 58.
 Maguire, Mgr : 225.
 Mairiaux, E. : 221.

 Malempré : 140, n. 1.
 Mallié, Léon : 21; 33; 33, n. 3; 117;
 215, n. 2.
 Manning, Thimothée : 214; 258; 258,
 n. 9.
 Maquinay, Henri : 144; 147; 185; 185,
 n. 2; 185, n. 4; 185, n. 5; 186; 192;
 193, n. 6; 194; 196; 196, n. 5; 197;
 246; 247, n. 1; 252; 252, n. 1;
 252, n. 2.
 Maréchal, C. : 221.
 Maréchal-Ranwez, H. : 132.
 Marie-Rose : 222.
 Marius, C. : 74; 74, n. 2.
 Marlière, Henri : 120; 120, n. 3.
 Marlin, Jean : 180; 180, n. 5.
 Marsil : 116, n. 10.
 Martin : 174, n. 4; 181.
 Mathias : 182.
 Mattlet, A. : 221.
 Maxi : 108, n. 2.
 Medicus : 179, n. 6.
 Meire-Parent, Mme : 140, n. 1.
 Mélot, Auguste : 35; 86, n. 2.
 Mendler : 140, n. 1.
 Mercier, Désiré, Félicien : 216; 241.
 Merry del Val, Rafaël : 216; 258.
 Mertens : 140, n. 1.
 Meunier-Rigaumont, E. : 103; 103, n.
 2.
 Meyer, Arthur : 228, n. 3.
 Michaëlis, Eugène : 155; 155, n. 8.
 Michels : 224.
 Mincé de Fontbaré de Fumal, Gustave :
 172; 172, n. 8.
 Misonne, Octave : 130; 130, n. 1.
 Moeller, Henri : 147; 147, n. 7.
 Moens, A. : 29, n. 4.
 Moest, Louis : 72, n. 2; 157; 159; 171,
 n. 1; 173, n. 3; 174; 175; 177; 178;
 180; 181, n. 7; 240, n. 4.
 Molle, Alexandre : 34; 34, n. 2.
 Mommaert, J. : 147.
 Monchamp, Georges : 246; 246, n. 3.
 Mondicourt : 68, n. 10.
 Monnoyer, Léon : 112.
 Montrobert : 223.
 Montulet, Q. : 59, n. 5.

- Morayner : 248, n. 6.
 Moressée, E. : 50, n. 1.
 Moret, Justin : 186; 186, n. 8.
 Moulinasse, Jules : 58.
 Mousset, Charles : 146; 155; 155, n. 9.
 Movet, Laurent : 186; 186, n. 7; 188; 188, n. 4.
 Muylkens : 59, n. 6.
 Nagant, Léon : 12.
 Natalis : 190, n. 5.
 Naudet, Paul : 61; 150; 150, n. 5; 183; 183, n. 12; 184, n. 1; 254; 254, n. 6; 254, n. 8; 255; 255, n. 3; 255, n. 4; 255, n. 6; 255, n. 7; 256; 258; 259.
 Ned, Edouard : 155; 155, n. 10.
 Nervien : 109; 109, n. 1.
 Neujean, Joseph : 223; 223, n. 1.
 Neuray, Fernand : 240, n. 5; 241.
 Neut, Amand : 11; 11, n. 1.
 Neuville, Marie-Jean-Joseph : 9; 10, n. 1.
 Nicolaers, Joseph : 35, n. 1; 74; 74, n. 3.
 Niger : 177, n. 6.
 Ninauve, Frédéric : 142; 142, n. 5; 147.
 Nobels, Jean : 87; 178; 182; 182, n. 8.
 Noël : 125; 128, n. 1.
 Noël, Ferdinand : 26, n. 6.
 Nothomb, Alphonse : 142; 143, n. 1; 144; 151.
 Novas : 250, n. 3.
 Nuyts, doyen de Ste-Gudule : 24, n. 4.
 Nysten : 59, n. 6.
 Oates, Austin : 156.
 O'Mara, Patrice : 224.
 Ooms, Alphonse : 58; 58, n. 4.
 Orban de Xivry : 150.
 Otte, Mme : 140, n. 1.
 Otto, Etienne : 25, n. 6.
 Paisse, Jean : 247, n. 2.
 Parot, Fernand : 124; 124, n. 6.
 Pasquier, Dr : 103, n. 2.
 Peers, Maurice : 119; 121.
 Peeters, abbé : 22.
 Peeters, Jules : 52, n. 5.
 Pelzer, Auguste : 247, n. 2; 258; 258, n. 7.
 Périn, Charles : 52, n. 5; 135, n. 3.
 Pernet-Derême : 130.
 Petit, Berthe : 64.
 Pety de Thozée, Charles : 103; 103, n. 1; 103, n. 2; 105; 105, n. 1; 112; 120.
 Pety de Thozée, Théodore Jules Joseph : 52, n. 5.
 Philips, J. : 225.
 Philippes, J. : 225.
 Pie X : 153; 154, n. 3; 214; 241; 257; 257, n. 5.
 Piette, F. : 60.
 Pierrille : 125.
 Pirmez, Emile : 105, n. 2.
 Pirmez, Fernand : 105.
 Pirmez, Maurice : 82, n. 2; 105; 105, n. 2; 112; 241, n. 9.
 Pirmez, Octave : 105, n. 2.
 Platus, J. L. : 186.
 Poincaré, Henri : 228, n. 3.
 Populus : 187.
 Pottier, Antoine : 27; 61; 72; 72, n. 2; 72, n. 7; 73; 75, n. 1; 76, n. 7; 79; 86; 88; 138, n. 3; 144; 144, n. 6; 147; 157; 158; 165; 166, n. 1; 167; 167, n. 4; 168, n. 3; 169; 171; 174; 176; 177; 177, n. 7; 178, n. 1; 179, n. 4; 180; 182; 184; 184, n. 6; 193; 194; 194, n. 5; 196; 196, n. 3; 227; 227, n. 6; 240, n. 4; 240, n. 6; 246; 249; 250; 251; 251, n. 5; 253; 254.
 Prüm, Emile : 143; 155; 155, n. 11.
 Pustet : 249, n. 6.
 Quidam : 120.
 Quiquet : 160; 161, n. 1.
 Rampolla del Tindaro, Mariano : 178; 247, n. 1; 249.
 Randaxhe : 174, n. 4.
 Raustock : 163.
 Rayée, Th. : 18.
 Regnier : 174, n. 4; 175, n. 1.

- Reinecke, Guy : 226, n. 4; 258; 258, n. 6.
- Renard, Michel : 12; 13; 24, n. 4.
- Renatus : 120; 250.
- Renaud : 177, n. 6.
- Renaud, Emile : 118; 118, n. 5.
- Renauld, Ernest : 228, n. 3.
- René : 149; 162; 162, n. 3; 182, n. 4; 220.
- Renkin, Jules : 26, n. 1; 42, n. 2; 76; 76, n. 2; 77, n. 1; 84; 137; 137, n. 6; 141; 142, n. 1; 142, n. 8; 151; 154; 154, n. 2; 155; 155, n. 1; 183; 183, n. 9; 242; 243, n. 2; 245; 255, n. 6; 263, n. 1.
- Reuter : 101; 209, n. 7; 229; 230.
- Rieux, C. : 187.
- Rip : 177, n. 6.
- Robert, T. : 220; 225; 225, n. 3; 227.
- Roels, Dr : 103, n. 2.
- Romain, Albert : 258, n. 2.
- Romain : 256, n. 3.
- Roman, Julien : 148; 148, n. 3; 149, n. 5.
- Rousseau, Aimé : 80; 125; 125, n. 7.
- Rousseau, Grégoire : 129; 129, n. 1.
- Ruelle, Joseph : 85; 85, n. 2.
- Ruman, Joseph : 155.
- Rutten, Martin-Hubert : 86, n. 2; 92, n. 2; 211; 212; 212, n. 4; 213; 214; 215; 216; 217; 241.
- Rutten, Ceslas Georges : 133; 135; 218; 218, n. 3.
- Rycken-Thielen : 248, n. 4.
- Sallot, Vve : 140, n. 1.
- Sangnier, Marc : 256; 257; 257, n. 1; 258.
- Savonarole : 131.
- Schaepman, Herman : 183; 183, n. 10; 259; 259, n. 2.
- Scheffer, K. : 224; 224, n. 1.
- Schoenmaekers, Antoine : 132; 132, n. 2; 133; 133, n. 9; 134.
- Schouuppe, Père : 24, n. 4.
- Schramme, Joseph : 143; 143, n. 11.
- Schrijvers : 87.
- Schwahofer, E. : 197, n. 5.
- Schyrgens, Joseph : 241; 241, n. 6.
- Selt, Mme : 140, n. 1.
- Senel, Florimond : 84; 84, n. 1; 124; 124, n. 3; 125.
- Seret, Joseph : 146.
- Servaes, A. : 140, n. 1.
- Servais, Léopold : 130; 130, n. 2.
- Sibille, Romain : 85.
- Simonis, Louis : 195; 195, n. 2; 195, n. 7; 195, n. 9.
- Simons, Raphaël : 59, n. 5.
- Sinzot, Ignace : 130, n. 6.
- Siphery, Albert : 258, n. 8.
- Six, abbé : 154, n. 3; 254.
- Smets, Louis : 59, n. 6.
- Smith, Pearcy : 156.
- Smits, Alfred : 103, n. 2.
- Solo, Charles : 71; 71, n. 2; 72; 74; 74, n. 2; 88.
- Sombaro : 181, n. 3.
- Somville, Gustave : 119; 121; 122; 122, n. 3; 124, n. 1; 125; 200; 204; 204; 209; 209, n. 6; 210; 210, n. 4; 211; 211, n. 1; 212; 213; 219; 219, n. 1; 219, n. 2; 219, n. 3; 221; 221, n. 5; 227; 229; 230; 248; 251.
- Somville, Marcel : 221, n. 5.
- Somville, Marie : 210, n. 4; 222; 222, n. 5.
- Spectator (*Union Catholique*) : 232, n. 6.
- Spectator : 149; 177, n. 6; 219, n. 3.
- Spée : 140, n. 1.
- Spes : 114, n. 2.
- Squalard, Ch. : 103, n. 2.
- Staeht : 59, n. 6.
- Stevens, Eugène : 147; 147, n. 8; 148; 148, n. 2.
- Stillemans, Antoine : 252.
- Stouffs, Louis : 85; 85, n. 3.
- Stoumon, Auguste : 243.
- Stroobants : 140, n. 1.
- Suis, Jean : 120.
- Sylvestre, Pierre : 163.
- Tack, Pierre : 26, n. 6.
- Tahon, Clément : 19, n. 3.
- Tasté, Jean : 197, n. 5.

- Terneu, A. : 14, n. 3.
 Terwangne, Gustave : 135; 135, n. 4; 135, n. 6.
 Teste : 58, n. 5.
 Teurlings, Eugène : 147; 147, n. 9; 148, n. 2.
 Théophile : 110, n. 3; 120.
 Thienemann, Alfred : 64; 64, n. 6.
 Thiernesse, Antoine : 246; 246, n. 4.
 Thiran, Arsène : 64; 64, n. 5; 65; 65, n. 3.
 Thiry, Alfred : 147; 147, n. 10.
 Thisquen, L. : 184; 184, n. 4; 184, n. 6.
 Thyl : 229, n. 5.
 Timoléon, L. M. : 177, n. 6.
 Tiré, Daniel : 119; 119, n. 2; 121.
 't Kint, Madame : 150.
 't Kint de Roodenbeke, Arnold : 238; 238, n. 5.
 Tombeur, Félix : 215; 215, n. 4; 216, n. 1.
 Toniolo, Giuseppe : 214; 259.
 Tschoffen, Paul : 212, n. 4; 216; 218, n. 3; 233; 233, n. 3; 247, n. 2; 257, n. 2.
 't Serstevens, Léon : 26, n. 1; 42, n. 1.
 Turmann, Max : 144; 144, n. 4.
 Vallée : 59, n. 6.
 Van Beers : 156.
 Van Bommel, Richard-Corneille : 3, n. 2; 5, n. 3.
 van Caloen, Louis : 16; 16, n. 3; 18; 20; 22; 29.
 Van Coillie, Edouard : 147; 147, n. 11.
 Van den Berg, Paul : 58.
 van den Bosch, Firmin : 76; 77; 142; 142, n. 3; 148.
 Vandenezel, Henri : 181.
 Van den Heuvel, Jules : 142.
 van den Hout, René-Gabriel : 241; 241, n. 4.
 Vanderborgh : 174.
 Van der Elst, Eugène : 241; 241, n. 7.
 Vanderheyden : 13, n. 8.
 Van der Smissen, Edouard : 137; 138, n. 1.
 Van der Stegen de Rozée : 53.
 Vandricken : 59, n. 5.
 Van Eekhoudt : 13, n. 8.
 Van Gompel, F. : 145.
 Van Lil, avocat : 31.
 Van Overbergh, Cyrille : 247, n. 2.
 Van Sint Jan : 127, n. 1.
 Van Soom, Pierre G. : 26, n. 6.
 Van Volcksom, R. : 153, n. 3.
 Vekeman, Gustave : 19; 19, n. 4; 20; 21; 21, n. 2; 23; 53, n. 8.
 Vekeman, Victor : 21, n. 2.
 Verax : 69, n. 6; 149.
 Verhaegen, Arthur : 17, n. 2; 87; 113; 142, n. 1; 154, n. 2; 178; 182; 182, n. 6; 246; 252; 252, n. 3.
 Verhees, Emile : 148; 148, n. 1.
 Verhulst : 140, n. 1.
 Vermeersch, Arthur : 153, n. 3.
 Vilain XIII, Charles : 13; 13, n. 5.
 Villar, Paul : 224; 224, n. 4.
 Vincart, Joseph : 129.
 Vincent, Fernand : 69; 69, n. 6.
 Vindex : 110, n. 2.
 von Ketteler, Wilhelm Emmanuel : 214; 258.
 von Vogelsang, Karl : 259.
 Wacheul, Désiré : 129; 129, n. 3.
 Waegeman, Cyrille : 243, n. 3.
 Wal : 163, n. 6.
 Waldeck-Rousseau, Pierre Marie René : 228, n. 3.
 Wallonius : 118.
 Wankenne, Maurice : 197, n. 5.
 Wargnies, E. : 21.
 Warzée, André : 50, n. 1; 50, n. 2.
 Warzée, abbé : 70, n. 2.
 Wattelaine : 140, n. 1.
 Wertz, Jean-Nicolas : 189; 189, n. 2; 192; 195.
 Wey, Jean : 149; 162; 163; 171; 182; 220; 220, n. 1; 220, n. 2; 221; 227; 228; 228, n. 1.
 Willems, L. : 187.
 Winandy, Sébastien : 207, n. 4.
 Windhorst, Ludwig : 214.
 Wodon, Adrien : 69.

Woeste, Charles : 27; 138, n. 3; 142,
n. 1; 150; 154; 154, n. 2; 184, n. 7;
196; 212, n. 2; 230; 237; 237, n. 3;
240; 243; 252.

Woitrin, A. : 68; 69.

Wolleschlopp, H. : 163.

Wuillot-Senille : 140, n. 1.
Würth, Jean-François-Xavier : 6; 261.

Zomers, Joseph : 168.

Zurstrassen, Joseph : 197, n. 5.

II. NOMS DE LIEUX

- Aische-en-Refail : 34, n. 5.
 Allemagne : 93; 101; 162; 163; 220;
 223; 224; 224, n. 1; 258; 258, n. 5.
 Alost : 148, n. 2; 150; 154, n. 2; 184,
 n. 7; 187; 192; 251; 252.
 Amsterdam : 156; 226.
 Andenne : 67.
 Andrimont : 193.
 Angleterre : 93; 163; 209, n. 4; 220;
 224; 225; 227.
 Angleur : 59, n. 5; 172, n. 6.
 Ans : 59, n. 5.
 Antoing : 108, n. 7; 115, n. 6.
 Anvers : 101; 140; 140, n. 1; 161, n.
 1; 215.
 Argenteau : 59, n. 6.
 Arlon : 96, n. 1; 100, n. 4; 140, n. 1;
 161, n. 1; 215.
 Ath : 28, n. 3; 35; 59, n. 1; 96, n. 1;
 117; 140, n. 1; 142, n. 5; 161, n. 1.
 Aubel : 45, n. 3; 78, n. 7; 161.
 Autriche : 162; 209, n. 4; 226; 227;
 259.
 Averbode : 36, n. 1.
- Bastogne : 96, n. 1.
 Beauraing : 68; 69; 231; 233.
 Beez : 45.
 Bergame : 259; 259, n. 4.
 Berlin : 58, n. 4; 156; 162; 223; 224.
 Berne : 156.
 Binche : 59; 81; 103; 104; 122.
 Blankenberghe : 156; 209, n. 5.
 Bois-de-Breux : 59, n. 6.
 Boncelles : 45, n. 1.
 Boom : 194.
 Bouges : 45.
 Boussu : 80.
 Bracquegnies : 30; 30, n. 3; 30, n. 5.
 Braine-le-Comte : 55, n. 5; 123; 140,
 n. 1.
 Bressoux : 59, n. 5.
- Bruges : 4, n. 8; 26, n. 6; 140; 140, n.
 1; 143; 215.
 Bruxelles : 4; 5, n. 2; 7; 7, n. 1; 8; 9;
 12; 13; 14; 19; 23; 24; 26; 26, n. 6;
 30; 32; 33; 36; 38; 43, n. 6; 44;
 45; 46; 47; 50; 60; 66; 66, n. 3; 84;
 86; 87; 96, n. 1; 97; 98; 100; 100,
 n. 4; 101; 120; 137; 139; 140, n. 1;
 143; 146; 146, n. 1; 146, n. 2; 148,
 n. 2; 149; 151; 152; 154; 155; 156;
 160; 162; 189; 192; 202; 203; 209;
 221; 229; 230, n. 2; 237; 240; 242;
 242, n. 2; 243; 243, n. 4; 248; 263,
 n. 1; 265.
- Casteau : 131, n. 5.
 Champion : 34, n. 5.
 Charleroi : 19; 19, n. 3; 20; 38; 38, n.
 1; 43; 44; 46; 53, n. 8; 54; 59; 68;
 81; 87; 88; 96, n. 1; 100, n. 4; 103;
 104; 111; 113; 115; 116; 117; 119;
 120; 123; 130; 140, n. 1; 143; 162,
 n. 4; 214; 219, n. 7; 241, n. 9; 243;
 245; 265.
 Châtelet : 34; 34, n. 2; 37, n. 1.
 Chênée : 161; 161, n. 3.
 Cherain : 34, n. 5.
 Chimay : 100, n. 4.
 Chine : 100.
 Ciney : 69.
 Cologne : 224.
 Congo : 150, n. 8.
 Cuesmes : 80.
- Dinant : 68; 69; 86; 96, n. 1; 156;
 230; 231; 232, n. 5; 233; 234.
 Dison : 161; 187; 189; 193, 196; 207,
 n. 4; 208.
 Dolhain : 187; 187, n. 4.
 Dour : 66; 80.
- Ecauilles, Les : 143.
 Eeghem : 32, n. 1.

Eghezée : 67.
Egypte : 223.
Elouges : 80.
Embourg : 208.
Ensival : 140, n. 1; 189; 193; 208.
Ernage : 34, n. 5.
Esneux : 208, 213.
Etats-Unis d'Amérique : 209, n. 4.
Etterbeek : 22; 243.

Farciennes : 19, n. 4.
Flémalle-Grande : 173, n. 3.
Flénu : 80.
Fléron : 161.
Fleurus : 44.
Fontaine-l'Evêque : 122.
Forest : 45.
Fosses : 67.
Frameries : 80.
France : 6, n. 7; 28, n. 7; 31; 93; 162, n. 4; 176, n. 2; 178; 183; 214; 220, n. 3; 225; 226; 226, n. 5; 253, n. 4; 254; 256; 258.
Fribourg : 144; 227.
Froidthier : 78, n. 7.

Gand : 4, n. 8; 140; 140, n. 1; 182; 205.
Gedinne : 69.
Gembloux : 67; 140, n. 1; 243.
Gesves : 34, n. 5.
Ghlin : 80.
Gilly : 18; 18, n. 4; 43; 119.
Glasgow : 225.
Gosselies : 26, n. 6; 44; 143.
Grâce-Berleur : 59, n. 6.
Grammont : 143.
Grandleez : 34, n. 5.
Grand-Manil : 34, n. 5.
Grivegnée : 59, n. 5.

Haine-Saint-Paul : 123.
Haine-Saint-Pierre : 123.
Hamont : 248, n. 4.
Hannut : 59, n. 3.
Harchies : 129; 131, n. 5.
Havré : 131, n. 5.

Herstal : 59, n. 6; 161; 206, n. 4; 207, n. 6; 208.
Herve : 187; 193.
Heusy : 186; 186, n. 4; 187; 208.
Hodimont : 193.
Hollande : 163; 183; 226; 226, n. 4.
Hollogne-aux-Pierres : 35; 74; 208.
Hony : 208.
Hornu : 80.
Houdeng, Les : 123; 127.
Houdeng-Aimeries : 83; 83, n. 1.
Houffalize : 34, n. 5.
Huy : 95; 96, n. 1; 133; 134; 135; 140, n. 1; 161; 208; 215; 229, n. 4.

Indochine : 101.
Italie : 93; 153; 225; 226; 259; 259, n. 4.
Ixelles : 19, n. 4; 148, n. 2; 242, n. 2.

Jalhay : 187.
Jambes : 45.
Japon : 101.
Jemappes : 80.
Jemeppe-sur-Meuse : 208.
Jemeppe-sur-Sambre : 34, n. 5.
Jevigné : 161.
Jumet : 19, n. 3; 112.

La Bouverie : 80; 129.
La Hestre : 123.
La Louvière : 59, n. 1; 65; 83; 98; 122; 123; 245; 249, n. 3.
Landen : 100, n. 4.
La Panne : 156.
Le Roeulx : 123.
Liège : 3, n. 2; 5; 6; 8; 9; 11; 14; 22, n. 1; 23; 25; 25, n. 1; 26, n. 6; 32, n. 1; 35; 36; 38; 42; 45; 45, n. 3; 50; 59; 59, n. 5; 59, n. 6; 59, n. 7; 60; 63, n. 4; 68; 70; 71; 71, n. 7; 75; 75, n. 1; 79; 80; 82; 85; 86, n. 2; 96, n. 1; 98; 100, n. 4; 103; 104; 124; 126, n. 3; 140, n. 1; 144; 148; 149; 155; 156; 160; 161; 164; 168; 173; 173, n. 3; 176; 180; 181; 184, n. 7; 189; 192; 199; 206; 208; 211;

- 213; 218; 219; 223; 240; 243; 244; n. 4; 251; 255; 257; 257, n. 1; 257, n. 4; 265.
- Ligny : 34, n. 5.
- Lille : 254.
- Limbourg : 187; 193; 196.
- Limerlé : 34, n. 5.
- Londres : 58, n. 4; 156; 203, n. 4; 209; 224; 225; 228, n. 1.
- Lonzée : 34, n. 5.
- Louvain : 16; 25; 140; 140, n. 1; 248, n. 2.
- Luttre : 44.
- Luxembourg, Grand-Duché : 101; 143; 155; 226.
- Maastricht : 226; 226, n. 4.
- Malines : 9; 11; 13; 37; 75; 77; 92; 138; 140, n. 1; 144; 171; 241; 261.
- Manchester : 224.
- Marche : 39, n. 5; 96, n. 1; 243.
- Marchienne-Docherie : 44.
- Marchienne-au-Pont : 44.
- Marchin : 208.
- Mariemont-Hayettes : 127.
- Merbes-le-Château : 81.
- Middelkerke : 156.
- Moha : 136, n. 1.
- Molenbeek-St-Jean : 162; 243, n. 4.
- Monceau-Fontaine : 19, n. 1.
- Monceau-sur-Sambre : 44.
- Mons : 8; 25; 25, n. 1; 26, n. 6; 46, n. 7; 53, n. 8; 56; 59; 59, n. 1; 64; 65; 66; 67, n. 2; 67, n. 3; 80; 87; 96, n. 1; 100, n. 4; 107; 111; 116; 128; 129; 130; 140, n. 1; 143; 215.
- Montegnée : 59, n. 6; 208.
- Montignies-sur-Sambre : 119.
- Montleban : 34, n. 5.
- Morlanwelz : 83; 123.
- Mouscron : 243.
- Musson : 34, n. 5.
- Namur : 21; 23; 29; 35; 38; 45; 56; 67; 68; 69; 74; 75; 85; 85, n. 5; 86, n. 2; 96, n. 1; 100, n. 4; 104; 119; 140, n. 1; 156; 160, n. 3; 167, n. 5; 215; 243.
- Neufchâteau : 96, n. 1.
- New York : 156.
- Nieuport : 209, n. 5.
- Nivelles : 18; 26, n. 6; 30; 38; 83, n. 6; 84; 96, n. 1; 122; 123.
- Oneux : 246.
- Oppagne : 34, n. 5.
- Ostende : 156; 161; 209, n. 5.
- Ougrée : 45, n. 2; 208.
- Paris : 31; 58, n. 4; 101; 154, n. 3; 156; 163; 191; 209; 222; 229, n. 2.
- Pâturages : 80; 246.
- Pays-Bas : 101; 259.
- Pékin : 101.
- Pepinster : 187; 189; 193.
- Peruwelz : 28, n. 3.
- Petit-Rechain : 187; 193.
- Philippeville : 53; 96, n. 1.
- Prétoria : 203, n. 4.
- Quaregnon : 80; 129.
- Québec : 156.
- Quiévrain : 80.
- Ransart : 44.
- Reims : 253, n. 6.
- Renaix : 30.
- Rettigny : 34, n. 5.
- Rochefort : 69.
- Rome : 163; 163, n. 6; 169; 178; 214; 221; 225; 226; 227; 227, n. 6; 249; 249, n. 6; 255, n. 5.
- Rosoux : 134.
- Russie : 220.
- Saint-Ghislain : 80.
- Saint-Gilles (Bruxelles) : 242; 242, n. 2; 243, n. 2.
- Saint-Jean-Geest : 36, n. 1.
- Saint-Josse-ten-Noode : 148, n. 2.
- Saint-Nicolas-lez-Liège : 59, n. 5; 59, n. 6.
- Saint-Trond : 165.
- Salford : 225.
- Salzinnes : 45, n. 9.
- Sart : 187.

- Sart-Risbart : 26, n. 6.
 Sauheid : 208.
 Sauvenière : 34, n. 5.
 Schaarbeek : 148, n. 2; 242; 242, n. 2.
 Sclessin : 208.
 Seneffe : 82; 98; 122; 123.
 Seraing : 35; 141, n. 1; 208.
 Shanghai : 101.
 Siam : 101.
 Soignies : 83; 84; 96, n. 1; 107; 122; 123; 140, n. 1.
 Sombreffe : 34, n. 5.
 Spa : 187; 191; 209.
 Sprimont : 161.
 Stavelot : 187.
 Stembert : 187; 193.
 Stoumont : 187.
 Suisse : 163; 227; 227, n. 6.
 Temploux : 34, n. 5.
 Theux : 187.
 Thiméon : 44.
 Thimister : 187.
 Thuin : 53; 96, n. 1; 116, n. 3; 123.
 Thulin : 80.
 Tilff : 208; 213.
 Tokio : 101.
 Tongrinne : 34; 34, n. 4; 34, n. 5.
 Tournai : 5; 5, n. 4; 6; 8; 19, n. 4; 21; 25; 28, n. 3; 30; 32; 33, n. 1; 37; 38; 53; 55; 59; 65; 96, n. 1; 100, n. 4; 104; 115, n. 6; 117; 141, n. 1; 215.
- Trêves : 258.
 Tronchiennes : 22, n. 1.
 Turquie : 227.
 Uccle : 148, n. 2.
 Uganda : 225.
 Val-Saint-Lambert : 45, n. 2.
 Vaux-sous-Chèvremont : 208.
 Velaine : 34, n. 5.
 Verlaine : 34, n. 5.
 Verviers : 10; 17; 29; 38; 45, n. 3; 61; 64; 64, n. 1; 79; 85; 95; 96, n. 1; 98; 99; 100, n. 4; 119; 126; 140, n. 1; 144; 161; 170; 173, n. 3; 181, n. 3; 184; 184, n. 7; 185, n. 6; 186; 187, n. 5; 188; 189; 194; 195; 196; 196, n. 5; 197; 197, n. 5; 207; 207, n. 4; 208; 209; 215; 251; 252; 252, n. 3; 265.
 Vienne : 156; 163; 226, n. 6; 259.
 Viesville : 44.
 Villers-deux-Eglises : 34, n. 5.
 Virton : 96, n. 1.
 Visé : 161; 208.
 Vottem : 208.
 Waremm : 63, n. 4; 91; 96, n. 1; 161; 209.
 Wasmes : 80.
 Wasmuël : 80.
 Wegnez : 187.
 Westminster : 225.

III. NOMS DES PERIODIQUES CITES

- Action catholique, L'* : 147; 151-156; 245; 253.
Action catholique des cantons de Philippeville, Florennes, Couvin et Walcourt, L' : 153, n. 4.
Actualité, L' : 202, n. 3.
Ami de l'Ordre, L' : 11, n. 1; 45; 47, n. 3; 56; 69; 119, n. 3; 167; 217, n. 5; 232, n. 5.
Ami de l'Ouvrier, L' : 13; 21; 23.
Ami des Familles, L' : 16.
Ami du Peuple, L' : 18.
Annales de l'œuvre de St-Paul : 20, n. 2.
Annales du Sacré-Cœur : 25, n. 4.
Annonces de Liège, L' : 50; 50, n. 4.
Apprenti, L' : 35, n. 8.
Aurore, L' : 229; 229, n. 1.
Autorité, L' : 229; 229, n. 1.
Avant-Garde, L' : 242; 243; 257.
Avenir belge, L' : 19, n. 3; 54; 55; 55, n. 4; 55, n. 8.
Avenir de Charleroi, L' : 54; 54, n. 5; 55, n. 1.
Avenir de l'arrondissement Dinant-Philippeville, L' : 233; 233, n. 4; 235; 235, n. 4.
Avenir des cantons de l'arrondissement de Liège, L' : 35, n. 1.
Avenir du Luxembourg, L' : 134, n. 1; 155; 207; 223.
Avenir populaire, L' : 55; 55, n. 8.
Avenir social, L' : 31, n. 5; 76, n. 2; 77, n. 2; 86; 88; 97; 137-145; 146; 149; 150; 151; 156; 192; 192, n. 6; 238; 251; 252; 255; 262; 267.
Beffroi, Le : 24.
Belg. De : 11, n. 1.
Belge, Le : 5, n. 4; 28, n. 3; 56; 108, n. 7.
Belgique, La : 11, n. 1; 50; 51; 52; 97; 97, n. 2.
Bien du Peuple, Le : 72; 72, n. 2; 74; 98; 146, n. 5; 147; 148; 149; 150, n. 5; 157-184; 192; 196, n. 3; 196, n. 4; 210, n. 2; 220; 237; 246; 247, n. 1; 250; 250, n. 10; 253; 254; 255; 256; 264; 266.
Bien Public, Le : 11, n. 1; 152; 199, n. 3; 205, n. 2; 215; 230, n. 2.
Binchois, Le : 50, n. 1; 55.
Bon homme Richard, Le : 6; 261.
Boterkuypje : 11, n. 1.
Bruxellois, Le : 222, n. 2.
Bulletin paroissial de Saint ... : 153, n. 4.
Canton de Spa, Le : 219, n. 4.
Carillon, Le : 13; 14; 15; 37.
Catholique belge, Le : 152.
Chronique, La : 14.
Clairon belge, Le : 26; 27; 27, n. 2; 262, n. 1.
Clairon du Centre, Le : 98.
Cloche, La : 12; 13.
Concorde, La : 71; 74; 74, n. 1; 88.
Corporation, La : 31.
Courrier belge, Le : 97; 97, n. 2.
Courrier de Bruxelles, Le : 11, n. 1; 13, n. 1; 26, n. 4; 28, n. 3; 33; 33, n. 3; 47, n. 3; 50; 53; 53, n. 1; 97; 97, n. 1; 121; 126; 126, n. 3; 150; 167; 181, n. 7; 185, n. 6; 215; 215, n. 2; 217, n. 5; 227, n. 6.
Courrier de Huy, Le : 55, n. 1; 132-136.
Courrier de la Dendre, Le : 28, n. 3.
Courrier de la Vesdre, Le : 193, n. 4.
Courrier de l'Escaut, Le : 12, n. 7; 21; 28, n. 3; 33; 33, n. 3; 56.
Courrier de Seneffe, Le : 50, n. 1; 55.
Courrier du Hainaut, Le : 56.
Courrier du Limbourg, Le : 50.
Courrier du Soir, Le : 119.
Croix, La : 224, n. 1; 229; 229, n. 1.

- Croix d'Enghien, La* : 30, n. 3.
Croix du Nord, La : 46, n. 5.
- Démocrate, Le* : 45, n. 3; 78, n. 7; 79; 98; 99; 126; 184-199; 246; 247, n. 1; 251; 255; 264; 265; 266.
Démocrate chrétien, Le : 242; 243.
Démocratie chrétienne, La (Paris) : 154, n. 3; 254.
Dépêche, La : 98; 99; 102; 119; 124; 148; 148, n. 4; 154; 182; 199-230; 247; 248; 249; 250; 251; 254; 255; 256; 257; 258; 259; 262; 264; 266.
Dépêche illustrée, La : 205.
Devoir, Le : 242; 242, n. 2; 243; 243, n. 2.
Dimanche, Le : 9; 9, n. 5.
Dimanche illustré, Le : 32.
- Echo belge, L'* : 51; 51, n. 3.
Echo de Herstal, L' : 50; 50, n. 4.
Echo de la Frontière, L' : 42, n. 1; 50, n. 2; 53; 53, n. 1; 53, n. 2; 53, n. 5.
Echo de Luxembourg, L' : 50, n. 1.
Echo de Mons, L' : 25, n. 1; 64; 65, n. 8; 66; 66, n. 1; 67.
Echo de Stavelot, L' : 12; 50.
Echo du Luxembourg, L' : 207.
Echo du Parlement, L' : 50, n. 1.
Echo du Pays de Herve, L' : 12.
Echo liégeois, L' : 35; 265.
Echos du Canton de Dour : 66; 67; 67, n. 1.
Eclair, L' : 228; 228, n. 3.
Eclaireur, L' : 36.
Eco d'Italia : 148, n. 5.
Economie chrétienne, L' : 17.
Emancipation, L' : 11, n. 1; 50; 51, n. 3; 97.
Entre-Sambre-et-Meuse, L' : 21; 53, n. 8; 153, n. 4.
Esprit du peuple, L' : 34.
Etoile, L' : 53.
Etoile du Centre, L' : 30, n. 3; 107; 122, n. 2.
Etoile du Nord, L' : 51; 51, n. 3.
Etudiant, L' : 181, n. 3.
Express, L' : 205, n. 2; 220, n. 7.
- Famille, La* : 23.
Feuille dominicale, Journal des Travailleurs : 10; 18, n. 2.
Feuille du Dimanche, La : 10, n. 3; 18; 18, n. 2.
Figaro, Le : 228; 228, n. 3.
Fortnightly, The : 225.
- Gaulois, Le* : 228; 228, n. 3.
Gazette de Bruxelles, La : 50.
Gazette de Liège : 6; 25, n. 1; 47, n. 3; 50; 60; 63; 63, n. 2; 70; 70, n. 1; 73; 98; 150, n. 5; 166; 166, n. 3; 167; 168, n. 5; 169, n. 4; 170, n. 1; 199; 200; 200, n. 3; 202, n. 4; 211; 213; 214; 215; 215, n. 2; 217, n. 5; 218, n. 3; 255; 255, n. 6; 257; 261.
Gazette de Nivelles : 11, n. 1.
Gazette de Tournai et du Tournaisis quotidien, La : 33.
Gazette des campagnes : 28, n. 3.
Gazette du Centre, La : 83; 98; 99; 102; 122-128; 129; 129, n. 5; 131, n. 5; 150, n. 8; 219; 219, n. 2; 224; 229; 245; 251; 253; 264.
Gazette du peuple, La : 27; 27, n. 4; 28; 28, n. 3; 28, n. 4; 28, n. 8; 29; 32; 32, n. 2; 37; 44; 112, n. 7; 195; 195, n. 5; 195, n. 8.
Gazette nationale. Organe des intérêts populaires, La : 33.
Gazette populaire du Tournaisis et de la province, La : 29; 32; 32, n. 4; 33, n. 1.
Gazette van Lier : 11, n. 1.
Globe, Le : 36.
- Hainaut, Le* : 25, n. 1; 67, n. 3; 98; 114; 122; 126, n. 4; 130.
Handelsblad, Het : 11, n. 1.
- Indicateur, L'* : 28, n. 3.
Indicateur du Centre, L' : 67; 67, n. 4; 67, n. 5.
- Jeune ouvrier, Le* : 17.
Jour, Le : 194, n. 5.

- Journal de Bruxelles* : 11, n. 1; 13, n. 3; 44; 47, n. 3; 50; 53, n. 1; 55, n. 1; 71, n. 3; 97; 151; 152; 216; 219; 229, n. 5.
- Journal de Charleroi* : 181; 205, n. 2.
- Journal de Huy* : 135; 135, n. 2; 135, n. 4.
- Journal de la Belgique* : 51; 51, n. 3.
- Journal de la Société St-Alphonse* : 35, n. 8.
- Journal de Liège* : 5, n. 6; 36; 249, n. 3.
- Journal de l'Ouvrier* : 7; 8; 9.
- Journal de Philippeville et de l'Entre-Sambre-et-Meuse* : 53; 55.
- Journal de Namur* : 23; 24; 74; 219, n. 4.
- Journal de Seraing* : 50; 50, n. 4.
- Journal des Instituteurs*, *Le* : 248, n. 1.
- Journal du bon tailleur* : 38, n. 1.
- Journal populaire paraissant le dimanche* : 20; 21.
- Journal populaire paraissant le samedi* : 21; 21, n. 2; 30; 30, n. 1.
- Journal pour tous* : 118.
- Justice sociale*, *La* (France) : 254, n. 6.
- Justice sociale*, *La* : 65; 76, n. 2; 97; 120; 145-151; 146, n. 5; 151; 152; 156; 157, n. 3; 171; 177, n. 1; 192; 240; 252; 255; 262; 266.
- Justice sociale et le Bien du Peuple liégeois*, *La* : 146; 149; 171.
- Laatste Nieuws*, *Het* : 253, n. 2.
- Land van Aalst*, *Het* : 88; 187.
- Lanterne du peuple*, *La* : 29; 117.
- Leur Laboureur* : 68.
- Libre Belgique*, *La* : 58, n. 1: 266.
- Libre Parole*, *La* : 228; 228, n. 3; 229, n. 2.
- Liégeois*, *Le* : 12; 50.
- Matin*, *Le* : 228; 228, n. 3.
- Messager de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, *Le* : 36, n. 1.
- Messager de Saint-François-Xavier*, *Le* : 22; 29.
- Métropole*, *La* : 152.
- Mirabeau*, *Le* : 18.
- Monde*, *Le* (France) : 254, n. 8; 255.
- Moniteur belge*, *Le* : 7, n. 6.
- Moniteur des familles*, *Le* : 38, n. 1.
- Month, The* : 225.
- Nation belge*, *La* : 129, n. 5; 240, n. 5.
- National*, *Le* : 32, n. 2; 33; 46; 50, n. 3; 56; 58-71; 88; 97; 97, n. 2; 155; 219, n. 4; 265.
- National bruxellois*, *Le* : 64; 70.
- National de la région de Mons*, *Le* : 65; 70.
- National illustré*, *Le* : 98.
- National liégeois*, *Le* : 60; 61; 62; 63; 70; 71, n. 1.
- National. Supplément liégeois gratuit*, *Le* : 60.
- Nieuws van den dag*, *Het* : 43; 43, n. 6; 150.
- Nouvelles de Fléron*, *Les* : 74.
- Nouvelles du Borinage* : 66; 107; 116, n. 10.
- Nouvelles du Jour* : 6; 14; 50; 50, n. 4; 62; 63; 63, n. 4; 70; 70, n. 2; 98.
- Nouvelles verviétoises*, *Les* : 64; 64, n. 1; 195; 195, n. 4.
- Nouvelliste*, *Le* : 11, n. 1; 64; 64, n. 1; 181, n. 3; 193, n. 4; 195; 199, n. 1; 219, n. 4.
- Observateur*, *L'* : 36.
- Œuvre de la défense de la foi d'Anvers* : 36, n. 1.
- Omnibus*, *L'* : 21; 117.
- Ouvrier*, *L'* : 6; 6, n. 7; 7, n. 1; 34.
- Ouvrier belge*, *L'* : 26.
- Ouvrier butois*, *L'* : 35, n. 8.
- Paix*, *La* : 97.
- Patrie*, *La* : 11, n. 1.
- Patriote*, *Le* : 43; 43, n. 6; 44; 47, n. 3; 50, n. 3; 58; 58, n. 1; 58, n. 4; 60; 60, n. 4; 62; 63; 63, n. 2; 63, n. 4; 66; 67; 67, n. 1; 69; 70; 70, n. 2; 88; 97; 97, n. 2; 100; 116; 119; 150; 155; 196, n. 3; 215; 217, n. 5; 235; 249, n. 3; 265; 266.

- Patriote illustré*, *Le* : 97.
Pays de Charleroi et du Centre : 104.
Pays de Dinant, *Le* : 69; 69, n. 6.
Pays de Herve, *Le* : 74.
Pays de Liège, *Le* : 24; 71-75; 88; 157; n. 6; 158; 219, n. 4.
Pays de Liège, *Le* (Fédération ouvrière catholique) : 35.
Pays de Namur, *Le* : 68; 69.
Pays wallon, *Le* : 43; 46; 46, n. 4; 88; 97, n. 1; 98; 99; 102; 103-122; 127, n. 5; 229; 241, n. 9; 245; 250; 251; 253; 256; 258; 264; 265.
Pays wallon illustré, *Le* : 117.
Petit Belge, *Le* : 43; 43, n. 6; 44; 52, n. 4; 219, n. 4.
Petit Bleu, *Le* : 215.
Petit Liégeois, *Le* : 153.
Petit Namurois, *Le* : 56.
Petit Ouvrier, *Le* : 34; 35, n. 1.
Petites Lectures : 6; 6, n. 6.
Peuple, *Le* : 45, n. 9; 182, n. 4; 205, n. 2; 248, n. 1; 249, n. 3.
Presse, *La* (Ath) : 67; 67, n. 4; 67, n. 6.
Progrès, *Le* : 98; 99; 119; 128-132; 264.
Progrès catholique, *Le* : 35.
Propagateur de Charleroi et du Hainaut, *Le* : 19; 19, n. 3; 37, n. 1.
Quinzaine, *La* : 257, n. 4.
Rappel, *Le* : 98; 214; 215; 215, n. 1; 219, n. 4; 219, n. 7.
Rassegna sociale, *La* : 148, n. 5.
Règne social de Jésus-Christ, *Le* : 22.
Réveil athois, *Le* : 35.
Revue catholique des idées et des faits: 241, n. 4.
Revue de Lille : 256.
Revue des Deux-Mondes, *La* : 229, n. 2.
Revue des Revues : 218, n. 1.
Revue générale : 138, n. 5.
Semaine, *La* : 34.
Semaine populaire, *La* : 21; 29; 29, n. 1; 29, n. 2.
Semaine religieuse, *La* (Tournai) : 28, n. 3.
Sifflet, *Le* (Châtelet) : 50, n. 1; 55.
Sillon, *Le* : 257; 257, n. 2; 257, n. 4; 258, n. 1.
Soir, *Le* : 45, n. 9; 64; 64, n. 3; 144.
Soleil, *Le* : 228; 228, n. 3.

Temps, *Le* : 229; 229, n. 1.
Tirailleur, *Le* : 44; 44, n. 2.
Tournaïsien, *Le* : 21; 21, n. 3.
Travailleur, *Le* : 18; 30; 30, n. 3; 30, n. 5; 32; 32, n. 2; 37.
Tribune, *La* : 36.
Tijd, *De* : 11, n. 1.

Union, *L'* (Bruxelles) : 237; 237, n. 1; 237, n. 2.
Union, *L'* (Dinant) : 11, n. 1; 12; 99; 230-236; 267.
Union catholique, *L'* : 232; 233; 233, n. 4; 235; 235, n. 4.
Union de Charleroi, *L'* : 11, n. 1; 44, n. 1; 53; 53, n. 7; 54; 54, n. 3; 98; 105; 106; 219, n. 2.
Union démocratique, *L'* : 237-239; 241.
Union du Centre, *L'* : 55.
Union fraternelle des travailleurs : 11.
Union fraternelle du Dimanche : 11; 50.
Union sociale, *L'* : 33; 34.
Univers, *L'* : 224, n. 1.
Universel, *L'* : 143.

Vedette du Rivage, *La* : 74; 74, n. 3; 219, n. 4.
Vérité, *La* : 34; 224, n. 1.
Vérité, organe des intérêts populaires, *La* : 38, n. 1.
Vers l'Avenir : 119; 119, n. 3.
Vingtième Siècle, *Le* : 98; 116, n. 8; 131, n. 2; 150; 152; 153; 205, n. 2; 219, n. 4; 222; 227, n. 6; 229; 238-242; 252, n. 3.
Vlaamsche Klaroen, *De* : 26, n. 4; 27.

- Vlaamsche Land, Het* : 11, n. 1.
Voix de l'Ouvrier des villes et des campagnes, La : 30; 31; 32, n. 2.
Voix du Luxembourg, La : 12.
Voix du Peuple, La : 50, n. 1; 54; 54, n. 3; 54, n. 4.
Volk, Het : 45, n. 3; 78, n. 7; 87; 88; 158, n. 6; 182; 205.
Vooruit : 205, n. 2.
Vrede, De : 11, n. 1.
Ware Volksvriend, De : 16.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION III

SIGLES UTILISÉS IX

PREMIÈRE PARTIE

LA PRESSE POPULAIRE CATHOLIQUE

CHAPITRE I

POSSIBILITÉS ET EXIGENCES DE LA LIBERTÉ

1. Une liberté de presse. Pourquoi ? Pour qui ?	3
2. Une presse populaire ?	6
3. Les lendemains des congrès de Malines	10
4. Le choc de la Commune	16
5. La presse populaire après 1886	25
6. Les fonctions de la presse populaire	36

CHAPITRE II

POSSIBILITÉS ET EXIGENCES DE LA DÉMOCRATIE

1. Pour « la bonne presse »	42
2. Les doublures, les diminutifs, les succédanés	48
3. Presse populaire ou presse démocrate ? La lutte autour du « Pays de Liège » (1889-1892)	71
Un conflit de tendances au congrès de Malines de 1891	75
4. Les centres de la démocratie chrétienne	79
5. L'organisation de la presse au niveau de la Ligue démocratique belge	85

DEUXIÈME PARTIE
LA PRESSE DEMOCRATE CHRETIENNE

CHAPITRE I

POSSIBILITÉS ET EXIGENCES DE LA COMMUNICATION SOCIALE

1. Etre d'Eglise	91
2. Atteindre les travailleurs	94
3. La propagande et la concurrence	
Dans la presse catholique	96
Face à la presse catholique bruxelloise	100

CHAPITRE II

UNE PRESSE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE ?

1. <i>Le Pays wallon</i> de Charleroi	
Evolution	103
Les collaborateurs	118
2. <i>La Gazette du Centre</i> de La Louvière	122
3. <i>Le Progrès</i> de Mons	128
4. <i>Le Courrier de Huy</i>	132

CHAPITRE III

LA PRESSE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE DE BRUXELLES

1. <i>L'Avenir social</i>	137
2. <i>La Justice sociale</i>	145
3. <i>L'Action catholique</i>	151

CHAPITRE IV

LA PRESSE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE DE WALLONIE

1. <i>Le Bien du Peuple</i> de Liège	
Evolution	157
Les collaborateurs	177

2. <i>Le Démocrate de Verviers</i>	184
3. <i>La Dépêche de Liège</i>	
Evolution	199
Les collaborateurs	219
4. <i>L'Union de Dinant</i>	230

CHAPITRE V

LES DÉRIVATIONS DE LA PRESSE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE

1. De l' <i>Union</i> au <i>Vingtième Siècle</i>	237
2. <i>Le Devoir, le Démocrate chrétien et l'Avant-Garde</i>	242

CHAPITRE VI

LA MYTHOLOGIE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE 245

CONCLUSION	261
-----------------------------	------------

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources

La presse	268
Archives	281
Les imprimés non périodiques	291

B. Répertoires

Bibliographies	296
Dictionnaires biographiques	296
Répertoires de presse	296

C. Travaux

Biographies	298
Travaux sur la presse	300
Travaux plus généraux	303

CARTES ET RELEVÉS STATISTIQUES

1. La « popularisation » de la presse d'information générale	49
--	----

2. Le réseau du <i>Patriote</i>	57
3. Pourcentage de lettrés	96
4. Relevé statistique de la presse politique	98a

ANNEXES

1. Le Pays wallon. Itinéraire et chronologie	307
2. Le Pays wallon. Tirage et zone de diffusion	319
3. Chronologie	327

INDEX GÉNÉRAL

I. Noms de personnes	339
II. Noms de lieux	350
III. Noms des périodiques cités	354

TABLE DES MATIÈRES	359
------------------------------	-----

**PUBLICATIONS DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE
UITGAVEN VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS**

**HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET MAÇONNIQUE — KERK- EN MAÇONNIEKE
GESCHIEDENIS**

- A. SIMON, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. (*Cahiers-Bijdragen* 2.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (*Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.*) 1957. (*Cahiers-Bijdragen* 3.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (*Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainv'e-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique, Verviers*) 1958. (*Cahiers-Bijdragen* 5.) Epuisé
- A. SIMON, Inventaires d'archives. (*Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Sers-stevens. Evêché de Liège.*) 1960. (*Cahiers-Bijdragen* 14.) Epuisé
- A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. (*Cahiers-Bijdragen* 10.) fr. 260 (abonnement fr. 215)
- A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux. 1961. (*Cahiers-Bijdragen* 17.) fr. 270 (abonnement fr. 230)
- A. SIMON, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940). Sources d'Archives. 1961. (*Cahiers-Bijdragen* 21.) fr. 160 (abonnement fr. 135)
- Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. — Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. (*Cahiers-Bijdragen* 54.) fr. 330 (abonnement fr. 280)
- M. WALCKIERS, Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C. (1919-1925). 1970. (*Cahiers-Bijdragen* 61.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- W. ROMBAUTS, Het Paasverzuim in het Bisdom Brugge (1840-1911). Bijdrage tot de geschiedenis van het kerkelijk leven in West-Vlaanderen. 1971. (*Bijdragen-Cahiers* 62.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- E. WITTE, avec la collaboration de F. V. BORNÉ, Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIX^e siècle. 1830-1855. 1973. (*Cahiers-Bijdragen* 69.) fr. 1.400 (abonnement fr. 1.190)

PRESSE — PERS

- A. J. VERMEERSCH en H. WOUTERS, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers, 1830-1848. 1958. (*Bijdragen-Cahiers* 4.) Uitverkocht
- M. DE VROEDE, De Vlaamse Pers in 1855-1856. 1960. (*Bijdragen-Cahiers* 12.) fr. 120 (abonnement fr. 100)
- J. WILLEQUET, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1877-1914. 1961. (*Cahiers-Bijdragen* 16.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- R. VAN EENOO en A. J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. (*Bijdragen-Cahiers* 23.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- R. VAN EENOO en A. J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers. Répertoire bibliographique de la presse belge, 1789-1914. II, 1973. (*Bijdragen-Cahiers* 74.) fr. 280 (abonnement fr. 240)
- J. LORY, Panorama de la presse belge en 1870-1871. 1963. (*Cahiers-Bijdragen* 32.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. LEROY, La presse belge en Belgique libre et à l'étranger, en 1918. 1971. fr. 570 (abonnement fr. 490)
- J. LECLERCQ-PAULISSEN, Contribution à l'histoire de la presse tournaise depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. (*Cahiers-Bijdragen* 6.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- R. VAN EENOO, De Pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. (*Bijdragen-Cahiers* 20.) fr. 370 (abonnement fr. 315)

- L. WILS, De liberale Antwerpse dagbladen : 1857-1864. 1962. (Bijdragen-Cahiers 26.)
fr. 100 (abonnement fr. 85)
- M. DE VROEDE, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. (Bijdragen-Cahiers 28.)
fr. 350 (abonnement fr. 300)
- E. VOORDECKERS, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. (Bijdragen-Cahiers 35.)
fr. 1020 (abonnement fr. 870)
- H. LIEBAUT, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914). 1967.
(Bijdragen-Cahiers 41.) fr. 290 (abonnement fr. 245)
- A. J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (A-K). 1965. (Cahiers-Bijdragen 42.)
fr. 740 (abonnement fr. 630)
- H. GAUS en A. J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. - Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (II, L-Z). 1968. (Cahiers-Bijdragen 50.)
fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- E. VOORDECKERS, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare (1847-1914). 1965.
(Bijdragen-Cahiers 43.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- M. L. WARNOTTE, Etude sur la presse à Namur, 1794-1914. 1967. (Cahiers-Bijdragen 44.)
fr. 565 (abonnement fr. 485)
- H. DEGRAER, W. MAERVOET, F. MARTENS, F. SIMON, A.-M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de Westvlaamse pers, 1807-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 48.)
fr. 670 (abonnement fr. 570)
- H. DE BORGER, Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium, 1794-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 49.)
fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- A. THYS, met medewerking van G. BULTHÉ en A.M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de pers in de provincie Antwerpen (behoudens de stad Antwerpen en de kantons Mechelen en Puurs). 1969. (Bijdragen-Cahiers 58.) fr. 600 (abonnement fr. 510)
- R. MESSENS, Repertorium van de Oostvlaamse pers (met uitzondering van Gent en het arrondissement Aalst) 1784-1914. 1969. (Bijdragen-Cahiers 59.) fr. 780 (abon. fr. 665)
- P. GÉRIN & M. L. WARNOTTE, La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général 1971. (Cahiers-Bijdragen 65.) fr. 1170 (abonnement fr. 1000)
- M. RYCX D'HUISNACHT, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e Siècle. 1970. (Cahiers-Bijdragen 66.) fr. 520 (abonnement fr. 445)
- P. RYCKMANS, Drukkers en pers te Mechelen, 1773-1914. Repertorium. 1972. (Bijdragen-Cahiers 70.) fr. 1220 (abonnement fr. 1040)
- A. CORDEWIENER, Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général. 1972.
(Cahiers-Bijdragen 71.) fr. 600 (abonnement fr. 510)
- M. SIMON-RORIVE, La presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles de 1918 à 1940. 1974. (Cahiers-Bijdragen 75.) fr. 400 (abonnement fr. 360)
- J.-P. DELHAYE, La presse politique d'Ath des origines à 1914. 1974. (Cahiers-Bijdragen 77.)
fr. 300 (abonnement fr. 255)
- P. GÉRIN, Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914). 1975. (Cahiers-Bijdragen 80.)
- C. LUC-JORIS, La presse de Huy (1830-1914). 1975. (Cahiers-Bijdragen 82.)
- M. BLANPAIN, Le „Journal de Bruxelles”. Histoire interne de 1863 à 1871. 1965. (Cahiers-Bijdragen 39.) fr. 90 (abonnement fr. 80)
- J. VANDER VORST-ZEEGERS, Le „Journal de Bruxelles” de 1871 à 1884. 1965. (Cahiers-Bijdragen 36.) fr. 480 (abonnement fr. 410)
- M.L. WARNOTTE, „L'Ami de l'Ordre”, Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914. 1968. (Cahiers-Bijdragen 51.) fr. 210 (abonnement fr. 180)
- N. PIEPERS, „La Revue Générale” de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu. 1968.
(Cahiers-Bijdragen 52.) fr. 170 (abonnement fr. 145)
- D. LAMBRETTÉ, Le journal „La Meuse”, 1855-1955. 1969. (Cahiers-Bijdragen 55.) fr. 220 (abonnement fr. 190)
- J.-L. DE PAEPE, La Réforme, organe de la démocratie libérale (1884-1907). 1972. (Cahiers-Bijdragen 64.) fr. 425 (abonnement fr. 380)

BIBLIOGRAPHIE — BIBLIOGRAFIE

- M. DE VROEDE, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. (Bijdragen-Cahiers 8.) Uitverkocht
- J. DHONDT & S. VERVAECK, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2e éd. (Cahiers-Bijdragen 13.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- D. DE WEERDT, Publications officielles de la Belgique contemporaine. 1963. (Bijdragen-Cahiers 30.) fr. 650 (abonnement fr. 555)
- P. GÉRIN, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831. 1960. (Cahiers-Bijdragen 15.) Epuisé
- S. VERVAECK, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1831-1865. 1965. (Cahiers-Bijdragen 37.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- J. DE BELDER & J. HANNES, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914. 1965. (Cahiers-Bijdragen 38.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

ARCHIVES ECONOMIQUES — EKONOMISCHE ARCHIEVEN

- M. COLLE-MICHEL, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959. (Cahiers-Bijdragen 9.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. COLLE-MICHEL, Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance-Longdoz des origines à nos ours. 1962. (Cahiers-Bijdragen 24.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- M. COLLE-MICHEL, Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. 1967. (Cahiers-Bijdragen 46.) fr. 150 (abonnement fr. 130)
- H. COPPEJANS-DESMEDT, Bedrijfsarchieven op het stadsarchief van Gent. - Inventaris van de fondsen de Hernptinne en Voortman. 1971. (Bijdragen-Cahiers 67.) fr. 115 (abonnement fr. 100)
- Ph. MOTTEQUIN, Réunions du comité des directeurs des travaux des charbonnages du Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. I. Textes. 1973. (Cahiers-Bijdragen 72.) fr. 1100 (abonnement fr. 935)
- Ph. MOTTEQUIN, Réunions du comité des directeurs des travaux des charbonnages du Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. II. Tableaux. 1973. (Cahiers-Bijdragen 73.) fr. 500 (abonnement fr. 425)
- J. LAUREYSSENS, Industriële Naamloze Vennotschappen in België, 1819-1857. 1975. (Ter perse) (Bijdragen-Cahiers 78.)
- B. GILLE, Crise politique et crise financière en Belgique. Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles (1838-1840). 1961. (Cahiers-Bijdragen 19.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- B. GILLE, Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963. (Cahiers-Bijdragen 33.) fr. 630 (abonnement fr. 535)

SOURCES SUR LES CLASSES SOCIALES —

BRONNEN BETREFFENDE DE SOCIALE LAGEN

- S. VERVAECK, De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een methodologisch onderzoek. 1960. (Bijdragen-Cahiers 11.) Uitverkocht
- S. VERVAECK, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. (Bijdragen-Cahiers 22.) fr. 170 (abonnement fr. 145)
- K. VANDEN ABEELE, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. (Bijdragen-Cahiers 31.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- H. BALTHAZAR, J. DE BELDER, J. HANNES, J. VERHELST, Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIXe eeuw (1794-1914). 2e uitg. 1965. (Bijdragen-Cahiers 18.) fr. 265 (abonnement fr. 225)

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER —

GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING

- H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging : 1831-1853. 1964. (Bijdragen-Cahiers 27.) 3 delen. fr. 1970 (abonnement fr. 1675)
- H. WOUTERS, Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966. (Bijdragen-Cahiers 40.) fr. 540 (abonnement fr. 460)
- H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de 1^e Internationale 1866-1880. 1971. (Bijdragen-Cahiers 60.) 3 delen. fr. 3400 (abonnement fr. 2900)

- L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. (Cahiers-Bijdragen 34.) fr. 280 (abonnement fr. 240)
- L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. 1969. (Cahiers-Bijdragen 53.) fr. 260 (abonnement fr. 215)
- J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. 1ère partie, 1794-1848. 1967. (Cahiers-Bijdragen 45.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Deuxième partie, 1849-1886. 1969. (Cahiers-Bijdragen 57.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- C. OUKHOW, Documents relatifs à la 1^{re} Internationale en Wallonie. 1967. (Cahiers-Bijdragen 47.) fr. 690 (abonnement fr. 590)
- F. MAHIEU-HOYOS, L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895). 1972. (Cahiers-Bijdragen 68.) fr. 315 (abonnement fr. 270)
- D.E. DEVREESE, Documents relatifs aux militants belges de la Première Internationale. 1865-1877. (Sous presse) (Cahiers-Bijdragen 79.)

STATISTIQUES — STATISTIEKEN

- N. CAULIER-MATHY, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962. (Cahiers-Bijdragen 25.) fr. 240 (abonnement fr. 205)
- J. HANNES, De economische bedrijvigheid te Brussel, 1846-1847. Controle en aanvulling op de nijverheidstelling van 15-10-1847. 1975. (Bijdragen-Cahiers 81.) fr. 350 (abonnement fr. 300)

ARCHIVES POLITIQUES — POLITIEKE ARCHIEVEN

- H. HAAG, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. (Cahiers-Bijdragen 29.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. DECHESNE, Le parti libéral à Liège, 1848-1899. 1974. (Cahiers-Bijdragen 76.) fr. 300 (abonnement fr. 255)

DIVERS — VARIA

- Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique. Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische Hedendaagse geschiedenis. 1957. (Cahiers-Bijdragen 1.) fr. 85 (abonnement fr. 75)
- W. THEUNS, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de conventie van Antwerpen. 1959. (Bijdragen-Cahiers 7.) fr. 80 (abonnement fr. 70)
- F. BALACE, La guerre de sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines 1861-1865. 1969. (Cahiers-Bijdragen 56.) fr. 560 (abonnement fr. 480)

MÉMOIRES I.

- R. DEVLEESHOUWER, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958. fr. 370 (abonnement fr. 315)

VERHANDELINGEN II.

MÉMOIRES II.

- D. DE WEERDT, De Gentse textielbewerkers en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. fr. 310 (abonnement fr. 265)

MÉMOIRES III.

VERHANDELINGEN III.

- C. LEBAS, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960. fr. 420 (abonnement fr. 360)

VERHANDELINGEN IV.

MÉMOIRES IV.

- R. VAN EENOO, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914). 1959. fr. 440 (abonnement fr. 375)

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LOUVAIN

BEATRICE-NAUWELAERTS
PARIS